LIBRAIRIE DE H. VERDIÈRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

COLLECTION

DES CHRONIQUES

NATIONALES FRANÇAISES,

DU TREIZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE;

PAR J. A. BUCHON.

47 volumes in-8.

Prix : 6 francs le volume, papier fin des Vosges.
Les mêmes, papier vélin, 12 francs.

Cette importante collection comprend les siècles les plus intéressans de l'histoire de France. Les règnes, si féconds en événemens, de saint Louis, Philippe de Valois, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, y sont décrits par des auteurs contemporains, souvent acteurs dans les drames qui s'y déroulent.

Le *treizième siècle* offre, entre autres, deux grands événemens : la conquête de Constantinople et de la Morée par les Français, et celle de la Sicile par le duc d'Anjou, avec la terrible catastrophe des Vêpres Siciliennes.

Le *quatorzième siècle* s'anime sous la plume de cet ingénieux Froissart, doué d'une imagination si brillante,

digne d'être placé à la tête de nos premiers historiens, et devenu de nos jours l'objet de la prédilection d'écrivains distingués, tels que les Châteaubriand, les Walter Scott, les de Barante, etc. En décrivant les guerres de France, d'Angleterre, de Bretagne, d'Écosse et d'Espagne, le long séjour des Anglais dans notre malheureuse France, sous le malencontreux roi Jean, pendant les règnes de Charles V et de Charles VI, il peint toujours comme il a vu, vivement et énergiquement.

Le *quinzième siècle* a pour historiens Enguerrand de Monstrelet, Le Fèbre de Saint-Remy, Mathieu de Coussy, Duclercq, Georges Chastelain et Molinet. Il contient les dernières années de Charles VI, les règnes de Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Là se trouve l'admirable et douloureux épisode du procès de Jeanne d'Arc, le règne triste et sévère de Louis XI, la peinture de la cour de Bourgogne sous Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, etc.

Cette intéressante collection, d'autant plus précieuse qu'elle reproduit les textes originaux de nos vieux historiens, tient le milieu entre les deux grandes collections des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, publiées par MM. Guizot et Petitot, et forme avec elles un ensemble non interrompu de nos annales historiques depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours.

Les nouveaux Souscripteurs seront libres de ne prendre que deux volumes à la fois, en s'engageant à retirer tout l'ouvrage, dont l'impression est terminée, dans l'espace de 15 mois.

de Werre, et plusieurs autres chevaliers et écuyers, lesquels trop loyalement s'en acquittèrent, si comme vous orrez (entendrez) recorder en suivant.

Quand le roi d'Angleterre fut venu premièrement devant la ville de Calais, ainsi que celui qui moult la désiroit à conquérir, il l'assiégea par grand' manière et de bonne ordonnance, et fit bâtir et ordonner entre la ville et la rivière et le pont de Nieulai hôtels et maisons, et charpenter de gros merrein, et couvrir les dites maisons, qui étoient assises et ordonnées par rues bien et faiticement (régulièrement), d'estrain (paille) et de genets, ainsi comme s'il dût là demeurer dix ou douze ans; car telle étoit son intention qu'il ne s'en partiroit, par hiver ni par été, tant qu'il l'eût conquise, quel temps ni quelle peine il y dût mettre ni prendre. Et avoit en cette neuve ville [1] du roi toutes choses nécessaires appartenants à un ost (armée), et plus encore, et place ordonnée pour tenir marché le mercredi et le samedi : et là étoient merceries, boucheries, halles de draps et de pain et de toutes autres nécessités; et en recouvroit-on tout aisément pour son argent; et tout ce leur venoit tous les jours, par mer, d'Angleterre et aussi de Flandre, dont ils étoient confortés de vivres et de marchandises. Avec tout ce, les gens du roi d'Angleterre couroient moult souvent sur le pays, en la comté de Ghines, en Therouenois, et jusques aux portes de Saint-Omer et de Boulogne; si conquéroient et ramenoient en leur ost (armée)

(1) Le roi d'Angleterre lui donna le nom de *Villeneuve la hardie.* (Chron. de Fr.) J. D.

MÉMORIAL

PORTATIF

DE CHRONOLOGIE, D'HISTOIRE INDUSTRIELLE, D'ÉCONOMIE POLITIQUE, DE BIOGRAPHIE, ETC.

Nouvelle édition, considérablement augmentée, en 2 vol. in-12, formant 4 parties, accompagnés d'un atlas pour les grands tableaux, imprimés sur papier fin par Firmin Didot; contenant la matière de 6 vol. in-8. Prix : 24 fr.

On trouve dans cet ouvrage : 1° les dates des événemens et des faits les plus remarquables de l'histoire générale, considérée spécialement sous les rapports religieux, politique, scientifique et littéraire.

2° Des détails étendus sur l'origine des inventions ou procédés le plus généralement employés dans les diverses branches d'industrie; de nombreux renseignemens sur les traditions, superstitions, cultes et croyances, mœurs, usages, costumes, théâtres, monumens, établissemens scientifiques, industriels et d'humanité des principales nations du monde.

3° Des particularités historiques sur les désastres et phénomènes extraordinaires arrivés dans tous les pays, comme les chutes d'aérolithes, les apparitions de comètes, les longévités, les incendies, éruptions de volcans, tremblemens de terre, pestes, épidémies, maladies contagieuses, etc.

4° Un grand nombre de faits statistiques, philanthropiques, économiques, de toute nature; des tableaux présentant la puissance comparative des principaux États, leur population, leurs dettes, leurs revenus, leurs armées et leur marine; le nombre et la nature des condamnations prononcées par les tribunaux français; la population, la mortalité moyenne et la dépense des hôpitaux et hospices civils; enfin des relevés de divers genres spéciaux aux villes de Paris et de Londres.

5° Plusieurs Actes politiques importans publiés depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

6° Une Table biographique donnant les dates de la naissance et de la mort d'un grand nombre de personnages célèbres dans la politique, les sciences, les lettres et les arts.

7° Enfin, une Table alphabétique très-détaillée de toutes les matières contenues dans cet ouvrage.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER, RUE DE SEINE, N° 14.

MÉMOIRES

SECRETS

DE BACHAUMONT,

DE 1762 A 1787.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, MISE EN ORDRE,

ET AUGMENTÉE DE NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

PAR J. RAVENEL.

10 VOLUMES IN-8°.

Prospectus.

Les Mémoires secrets attribués à Bachaumont (qu'il ne faut pas confondre avec l'ami de Chapelle) occupent une place distinguée parmi les monumens les plus curieux de l'histoire politique et littéraire du dix-huitième siècle. Sans pouvoir rivaliser avec la Correspondance de Grimm pour la profondeur et l'originalité des vues, ou avec celle de La Harpe pour l'élégante facilité du style, ils nous semblent offrir à la curiosité du lecteur un attrait pour le moins aussi vif que ces deux recueils, et surtout que le dernier : un avantage remarquable, selon nous, est de n'être point exclusivement consacrés à l'examen des productions littéraires, et de présenter, à leurs dates, tous les événemens politiques de quelque importance, et les

anecdotes piquantes et trop souvent scandaleuses de la cour et de la ville. Bachaumont tient registre de tout : écho fidèle de son temps, il rapporte indistinctement tous les bruits, toutes les nouvelles : cette indiscrète sollicitude nous amène à comprendre comment certains noms, qui avaient été long-temps en possession de la faveur publique, sont tombés soudainement d'une haute popularité sans que rien, en apparence, puisse motiver ou faire concevoir ce retour subit de l'opinion. Quelques anecdotes inventées par la haine, accueillies par la malignité, souvent même par l'insouciance, ont suffi pour faire changer à l'égard de ces idoles de la veille, et tourner contre elles le jugement de cette reine du monde. Nous avons cru indispensable de conserver des détails qui donnent la clé de ces reviremens. Quoi qu'en ait dit La Harpe, cruellement maltraité dans les Mémoires de Bachaumont, il faut bien se garder de considérer cet ouvrage comme une compilation de faits controuvés, comme un *amas d'absurdités :* quelques erreurs ont pu s'y glisser, mais l'on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la plupart des récits qui s'y trouvent consignés, et que sont venues confirmer de nombreuses révélations.

Nous reproduisons en entier dans cette nouvelle édition la partie *historique :* il n'en saurait être de même pour la partie *littéraire.* Les premiers éditeurs, assurés du succès de leur publication et songeant à accroître le nombre des volumes et par conséquent leurs bénéfices, ont parfois donné place à des annonces prolixes d'ouvrages qu'aucun mérite littéraire ne devait faire sortir de l'oubli : nous avons sans scrupule élagué les notices et les comptes rendus qui seraient actuellement sans intérêt : nous avons pareillement fait disparaître un grand nombre de répéti-

tions occasionées par le mauvais classement des articles, et réduit à ce qu'elles renfermaient de curieux les analyses si démesurément longues des dix dernières années.

Les premières éditions de ces Mémoires, confiées à des presses étrangères ou clandestines, devaient contenir et contiennent en effet une innombrable quantité d'erreurs grossières que, sans trop d'exigence, on pouvait espérer de ne pas retrouver dans quelques réimpressions modernes. Un choix a été publié en 1808, et l'année suivante il en parut une seconde édition : ces abrégés que l'un de nos plus savans bibliographes, M. Beuchot, a jugé *très mal faits*, reproduisent textuellement les fautes des précédentes éditions. Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de ne laisser passer aucun article sans nous assurer, autant que possible, si les noms et les titres d'ouvrages qu'ils rappellent s'y trouvent fidèlement rapportés: nous osons croire qu'un grand nombre de rectifications ajoute quelque mérite à l'édition que nous publions. Notre travail ne s'est pas borné aux soins bibliographiques: depuis le temps où les Mémoires de Bachaumont ont commencé a paraître, beaucoup [illegible] beaucoup de récits sont devenus susceptibles de nouveaux développemens: nous avons parfois comblé les lacunes et accompagné d'annotations les passages restés incomplets.

L'époque à laquelle se rattache notre publication embrasse les dernières années du règne de Louis XV et les événemens précurseurs de la révolution, et par conséquent la partie la plus intéressante de notre histoire moderne : un tableau de ces temps de scandale et de démoralisation tracé long-temps avant nous, et non point au profit des partis qui nous divisent, est utile à étudier : chacun peut y puiser sa conviction, et apprendre qui du

peuple ou du gouvernement, du tiers-état ou de la cour, a poussé le char de l'État au bord du précipice; les faits parlent plus éloquemment que de vaines déclamations.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Notre édition des MÉMOIRES DE BACHAUMONT formera 10 volumes in-8°, imprimés sur papier superfin des Vosges satinés. Elle paraîtra par livraisons de deux volumes. *La première est en vente ;* les suivantes seront publiées de deux en deux mois.

Le papier et le caractère sont entièrement conformes à ceux de ce Prospectus.

Le prix de la livraison est de 14 francs.

ON SOUSCRIT A PARIS CHEZ :

BRISSOT-THIVARS, ÉDITEUR, RUE DE L'ABBAYE, N° 14. ‖ A. SAUTELET ET COMPie, RUE RICHELIEU, N° 14.

A. MESNIER, PLACE DE LA BOURSE. ‖ Ve CH.-BÉCHET, QUAI DES AUGUSTINS.
MAME ET DELAUNAY, RUE GUÉNÉGAUD. ‖ LECOINTE, MÊME QUAI.

On trouve à la librairie Brissot-Thivars:

TRAITÉ DE LA LÉGISLATION DES THÉATRES,

OU

Exposé complet et méthodique des lois et de la jurisprudence relativement aux Théâtres et Spectacles publics, renfermant : 1° un Traité des droits et obligations des Directeurs, Auteurs, Acteurs et autres personnes attachées aux théâtres, dans leurs rapports avec les autorités et le public, et dans leurs intérêts privés; 2° le texte des Lois, Décrets, Ordonnances et Réglemens.

Par MM. VIVIEN, avocat à la Cour Royale,
Et Ed. BLANC, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.

1 fort vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

MEMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XX.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

LOUIS DUC DE SAINT SIMON VERMANDOIS,

Pair de France, Grand d'Espagne.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME VINGTIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

Stack
Annex
5
.S15
A11
v.20

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Année 1722. — Échange des princesses. — Usurpation des Rohan. — Ruses et artifices du prince de Rohan inutiles auprès du marquis de Santa-Cruz. — Présens du roi aux Espagnols. — Les grands d'Espagne espagnols n'en prennent point la qualité dans leurs titres. — Avances singulières que le cardinal de Rohan me fait faire de Rome. — Son motif. — Les princesses échangées dans l'île des Faisans. — Présens que leur fait la reine douairière d'Espagne. — Je vais saluer leurs majestés catholiques. — Matière de cette audience. — Conte plaisant qui la finit. — Le roi d'Espagne, la reine et le prince des Asturies vont voir la princesse à Cogollos.

L'ANNÉE 1722 commença par l'échange des princesses, futures épouses du roi et du prince des Asturies, dans l'île des Faisans, de la petite rivière de Bidassoa qui sépare les deux royaumes, où on avait construit une maison de bois à cet effet, mais toute simple en comparaison de celle qui, au même endroit, avait servi en 1659 aux célèbres conférences du cardinal Mazarin avec don Louis de Haro, premiers ministres de France et d'Espagne, à la signature de la paix dite des Pyrénées,

2120082

et depuis à l'entrevue du roi et de la reine sa mère avec le roi d'Espagne Philippe IV, frère de la reine-mère.

J'avais prévu toute la coupable complaisance du cardinal Dubois pour les folles chimères des Rohan, et que le prince de Rohan n'avait voulu être chargé de l'échange de la part du roi que pour les fortifier de ce qu'il se proposait d'y usurper. Le rang de la maison de Rohan, acquis ou arraché pièce à pièce, ne remontait pas plus haut que le dernier règne. Il était sans titre et sans prétexte que la volonté du feu roi. Il n'y avait eu jamais de reconnaissance de la qualité de prince; car on a vu en son lieu que le feu roi avait mis ordre à ce que sa signature d'honneur, apposée aux contrats de mariage, n'autorisât en rien les titres que chacun y prenait. Le temps n'était pas venu pour le cardinal Dubois de se moquer des promesses qu'il avait faites au cardinal de Rohan en l'envoyant à Rome presser son chapeau, et bien auparavant pour se servir de lui à cet usage par son crédit et ses amis. Un homme de la condition et du caractère de Dubois fait aisément litière de ce qui ne lui coûte rien et de ce qui lui est même momentanément utile. Il dominait en plein le régent, et ce prince aimait à tout brouiller, et à favoriser les divisions et le désordre. Le cardinal Dubois, à mesure qu'il était monté, s'était défait des emplois subalternes qui lui avaient servi de degrés. Ainsi, dès qu'il fut secrétaire d'état, il produisit le médecin, son frère, et lui céda sa charge de secrétaire du cabinet du roi ayant la plume. Ce fut lui qui, en cette qualité, fut chargé de faire pour la France les actes nécessaires à l'échange, comme la Roche, secrétaire du cabinet du roi d'Espagne, ayant l'estampille, le fut pour l'Espagne. Je n'eus donc pas de peine à comprendre que Dubois aurait ordre du cardinal son frère de faire en cette occasion tout ce qui plairait au prince de Rohan,

et ne pouvant parer l'usurpation que je prévoyais, je voulus du moins empêcher qu'elle ne fût complète.

Je prévins donc à Madrid le duc de Liria sur l'*altesse* que le prince de Rohan ne manquerait pas de se faire donner par Dubois dans l'acte de l'échange, et sûrement de s'en faire un titre pour le prétendre dans l'acte espagnol. Liria sentit comme moi toutes les raisons de l'empêcher, et de les bien expliquer et inculquer au marquis de Santa-Cruz, grand d'Espagne, et parfaitement espagnol, son ami particulier. A la première mention, Santa-Cruz monta aux nues. Je lui en parlai après, et il me promit bien de tenir le prince de Rohan si roide et si ferme qu'il ne lui laisserait rien passer. Le duc de Liria fut chargé de porter les présens du roi d'Espagne à sa future belle-fille, au lieu de l'échange. Je le sus avant le départ de Madrid, et je lui rafraîchis tout ce que je lui avais dit sur les prétentions que le prince de Rohan allait produire; et, outre que le marquis de Santa-Cruz était bien résolu de ne les pas souffrir, le duc de Liria me promit de le tenir de près, et d'avoir, à cet égard, toute la vigilance possible.

Dès qu'on fut arrivé des deux côtés au lieu de l'échange, c'est-à-dire à la dernière couchée des deux royaumes pour n'avoir plus qu'à passer dans l'île pour la cérémonie, quand tout serait convenu, il fut d'abord question de tout régler. L'acte en soi de l'échange, ni les qualités du prince de Rohan, et du marquis de Santa-Cruz ne firent point de difficulté, qualités dont je dirai un mot ensuite. Il n'y en eut point même de la part du marquis de Santa-Cruz sur ces mots de l'acte français, signés par un secrétaire du cabinet du roi : *conduite par le très excellent seigneur son altesse* le prince de Rohan; ce n'était pas à Santa-Cruz à régler l'acte français. Mais quand de cet acte le prince de Rohan voulut se

faire un titre pour avoir l'altesse dans l'acte espagnol, le marquis de Santa-Cruz le rejeta avec tant de hauteur, et une fermeté si décidée, que le prince de Rohan eut recours à des *mezzo termine*, devenus malheureusement chez nous si à la mode. Il proposa de ne point prendre d'altesse dans l'acte français si Santa-Cruz se contentait de ne point prendre l'excellence dans l'acte espagnol, en sorte que tous deux éviteraient entièrement toute qualification. Cela fut rejeté avec la même hauteur. Déchu de cet expédient, Rohan fit dire à Santa-Cruz qu'en lui passant l'altesse, il la lui passerait aussi, s'il la voulait prendre, et que de cette façon tout serait accommodé avec un grand avantage pour Santa-Cruz. Santa-Cruz, avec son rire moqueur, répondit que Rohan et lui n'étaient pas princes, et qu'il serait plaisant qu'ils imaginassent se faire princes l'un l'autre, de leur seule autorité, en se passant mutuellement l'altesse, qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre, et se moqua de la proposition avec beaucoup de mépris. Le prince de Rohan, qui avait compté l'attraper en l'éblouissant de l'altesse, se trouva extrêmement embarrassé et mortifié. Enfin, en sautant le bâton, il crut en retenir un bout par une proposition spécieuse qui revint à la première : c'était de se contenter respectivement de leurs noms et de celui de leurs emplois, sans nulle altesse ni excellence, ni excellentissime seigneur. Mais cela fut encore refusé et traité de réchauffé.

Enfin, à bout de voie, Rohan se réduisit à une dernière ressource, dont il espéra que le fonds secret échapperait à Santa-Cruz. Ce fut que le prince de Rohan ne prendrait ni altesse, ni excellence, ni excellentissime seigneur, et qu'il consentirait que Santa-Cruz prît l'excellence et l'excellentissime seigneur. Mais ce prince, par les appas de sa mère, avait affaire à un homme trop

avisé pour donner dans ce panneau. Santa-Cruz lui manda qu'il était las de tant de fantaisies, qui retardaient l'échange depuis deux jours et le voyage des princesses, dont la plus longue durée, par des prétentions si déplacées, devenait indécente par le retardement; qu'en deux paroles ils étaient tous deux grands de leur pays, et dans la même commission, chacun de la part de son maître, par conséquent égaux de tous points; par conséquent qu'il ne souffrirait pas la plus légère ombre de différence entre eux deux dans l'acte espagnol; qu'il lui déclarait donc qu'il y prendrait l'excellence et l'excellentissime seigneur, qui est le traitement de tout temps établi pour les grands d'Espagne; que les ducs de France ayant depuis Philippe V l'égalité avec eux, et les grands d'Espagne l'égalité avec les ducs de France, il prétendait qu'il prît également comme lui l'excellence et l'excellentissime seigneur dans l'acte espagnol; que c'était son dernier mot; qu'il n'écouterait plus aucune sorte de proposition à cet égard; qu'il le priait de lui envoyer sur-le-champ sa dernière résolution, sur laquelle il préparerait tout pour achever la cérémonie de l'échange, ou il ferait partir, dès le lendemain matin, l'infante pour aller attendre en lieu plus commode que celui où elle était les ordres de Madrid, où il allait dépêcher un courrier.

Cette réponse si précise accabla le duc Rohan. Il n'osa se commettre à l'éclat qui le menaçait; il craignit la colère du roi et de la reine d'Espagne, et qu'il ne lui en coûtât l'altesse dans l'acte français. Il céda donc tout court, et se consola par ce titre escroqué pour la première fois dans un acte signé par un homme du roi. C'est de la sorte que se bâtissent les titres de princes de nos gentilshommes français, pièce à pièce, suivant le temps et les occasions qu'ils épient et qu'ils saisissent aux cheveux.

L'échange se fit enfin le 9 janvier de cette année 1722; et après les complimens réciproques et les présens du roi aux Espagnols, chaque princesse et sa suite continua son voyage. Je passai une heure à Lerma chez Santa-Cruz, et le Liria en troisième, où ils me contèrent tout ce que je viens d'écrire, mais bien plus en détail, avec force gausseries de Santa-Cruz sur la *princerie*. Il se retint sur les présens. Mais il ne put s'empêcher de me montrer le sien en souriant, ni moi d'en hausser les épaules, sans nous parler d'un autre langage. En effet, ces pierreries en petit nombre étaient pitoyables. Sur celui du personnage principal de l'échange on peut juger de ce que furent les autres. Les Espagnols s'en moquaient tout haut, et j'en mourais de honte. Ce n'était pas l'occasion d'épargner 50,000 écus qui, répandus sur tous les présens, les auraient rendus dignes du monarque qui les faisait. Mais la canaille en retient toujours quelque coin, dans quelque élévation que la fortune la pousse.

Dès que nous fûmes de retour à Madrid, je priai la Roche de vouloir bien, pour ma curiosité, m'expédier une copie des deux actes, l'un français, l'autre espagnol, de l'échange, et de les signer pour les certifier véritables. Il les expédia et signa, et me les envoya, et ils sont actuellement sous mes yeux, dans le second porte-feuille de mon ambassade, à l'heure que j'écris. Je connais les mensonges et les assertions hardies des gens à prétentions, et j'ai voulu avoir et conserver un titre paré de l'excellence, et non altesse, du prince de Rohan, dans l'acte espagnol, et de son égalité en tout et partout avec le marquis de Santa-Cruz, malgré ses prétentions, ses diverses propositions, ses artifices et ses ruses.

J'ai réservé un mot à dire sur les autres titres, ou pour mieux dire qualités, qu'ils prirent et qui n'avaient point de difficulté. Les grands d'Espagne ne prennent

jamais dans leurs titres la qualité de grands d'Espagne. S'il s'en trouve quelques-uns, ce n'est que bien peu, et depuis Philippe V, à l'exemple des Français. La raison de ne la point prendre n'est qu'une rodomontade espagnole. Ils prétendent que leurs noms doivent être si connus que leur grandesse ne peut manquer de l'être en même temps qu'on entend leurs noms. Mais le fond est le même qui leur fait cacher leur ancienneté avec tant de soin. En prenant la qualité de grands d'Espagne, les actes d'eux ou de leurs pères feraient foi du temps qu'ils auraient commencé à la prendre, et mettrait en évidence ce qu'ils veulent soustraire à la connaissance, et c'est la vraie raison, cachée sous la rodomontade, qui leur fait omettre la qualité qui fait leur essence et leur rang, tandis qu'ils n'omettent aucune de leurs charges, de leurs emplois, même de leurs commanderies dans les ordres de Saint-Jacques-de-Calatrava, etc., qui sont communes à la plus petite noblesse et à leurs propres domestiques actuels avec eux. Le prince de Rohan, si desireux d'être duc et pair, malgré sa *princerie*, et dont l'habile mère disait qu'il n'y avait de solide que cette dignité, qui ne se pouvait ôter comme les honneurs de prince, qui dépendaient toujours d'un trait de plume, et qu'elle ne serait point contente qu'elle n'en vît son fils revêtu, le prince de Rohan, dis-je, ravi d'y être enfin parvenu, mais après la mort de sa mère, par la voie qu'on a vue ici alors, voulut, sûr du vrai et du solide, y faire surnager sa *princerie*, comme je l'ai expliqué alors. Voyant donc Santa-Cruz ne prendre point la qualité de grand d'Espagne, et prendre les autres qu'il avait, il n'eut pas de peine à s'y conformer et à saisir ainsi un air de négligence pour une chose qu'il avait si fortement passionnée, et qu'il était si aise d'avoir mise dans sa maison et dans sa branche.

Puisque les Rohan se trouvent sous ma plume, encore un petit mot sur le cardinal, frère du prince de Rohan. Lui et son frère étaient les gens du monde avec qui, de tout temps, j'avais eu le moins de commerce. Sans division marquée, tout m'en avait toujours éloigné. Nos sociétés avaient toujours été très différentes du temps du feu roi, et toujours depuis, jusque-là même que le hasard ne nous faisait point nous rencontrer. J'étais de la sorte avec eux lorsque le cardinal s'en alla à Rome. Il n'y fut pas plus tôt arrivé que les lettres que je recevais toutes les semaines, comme je l'ai dit ailleurs, du cardinal Gualterio, ne furent remplies que des éloges que le cardinal de Rohan lui faisait de moi, et du desir extrême qu'il avait de pouvoir mériter quelque part en mon amitié.

On ne peut être plus étonné que je le fus d'avances si fortes, si continuelles, et auxquelles rien n'avait donné lieu. Je connaissais assez le cardinal de Rohan pour être bien sûr que de pareilles démarches ne pouvaient être fondées que sur des vues qu'il pouvait craindre que je ne traversasse; et par cette raison, mes réponses polies et froides ne furent pas faites de manière à entretenir ces compliments; mais ils persévérèrent toutes les semaines, s'échauffèrent de plus en plus, jusque-là que Gualterio s'entremit pour m'engager d'amitié avec le cardinal de Rohan. Gualterio était trop sage et trop mesuré pour se porter à cela de lui-même, et par les compliments directs qu'il ajoutait du cardinal de Rohan pour moi, qui l'en chargeait en même temps, je ne pus pas douter que ce ne fût lui qui fît agir notre ami commun. Plus les efforts redoublaient à découvert, plus ils m'étaient suspects. Mais, venus jusqu'à ce point, ils m'embarrassaient, parce que je ne voulais point de liaisons, encore moins d'engagemens d'amitié avec un homme dont les intérêts, les engagemens, la conduite, se trouvaient en opposition

si entière avec les miens, et qu'il n'était pas possible de ne pas répondre à tant d'empressement d'une façon convenable à la naissance, à la dignité, et au personnage que faisait le cardinal de Rohan. Je fis donc ce que je pus pour accorder toutes ces choses; mais comme je n'ai jamais pu trahir mes sentimens, je crois que j'en vins mal à bout, car après que cela eut duré pendant tout son séjour à Rome, tout tomba dès qu'il en fut parti, sans que jamais il en ait été mention depuis, et comme de chose non avenue. Le fait était que le cardinal Dubois lui avait donné sa parole que, devenu cardinal par son secours, il le ferait entrer dans le conseil en arrivant de Rome, et incontinent après déclarer premier ministre. Le cardinal de Rohan, également dupe du fripon et de sa propre ambition, donna en plein dans ce panneau dont un enfant se serait gardé, parce qu'il est plus qu'évident que si le cardinal Dubois se trouvait en pouvoir de faire un premier ministre, il ne préférerait personne à lui-même, et se le ferait aux dépens de quelque parole qu'il eût pu donner, dont, même sur les moindres choses, il n'était rien moins qu'esclave.

Cette réflexion si naturelle n'atteignit point le cardinal de Rohan. Persuadé, par son ambition, de la bonne foi d'un homme qui n'en eut jamais aucune, il ne pensa qu'à ranger les obstacles qu'il pourrait rencontrer. Il crut aisément qu'un premier ministre ne serait pas de mon goût, bien moins encore un premier ministre cardinal, et qui se prétendait prince. C'est ce qui l'engagea à toutes les avances, les flatteries, les fadeurs dont il me fit accabler pendant tout son séjour à Rome par le cardinal Gualterio, qu'il abandonna tout court quand il en fut parti, parce qu'il en sentit apparemment l'inutilité. C'est aussi ce qui précipita son retour le plus promptement qu'il lui fut possible, après l'élection du pape, pour me gagner de

la main, tandis que j'étais encore en Espagne, et avant mon retour se faire bombarder premier ministre. Il fut même assez imprudent et assez entraîné par la certitude qu'il se figura là-dessus pour en faire part au pape, en prenant congé de lui, et le dire franchement à plusieurs cardinaux et à d'autres, en sorte qu'il en laissa le bruit répandu et tout commun à Rome. Porté sur les ailes d'une si ferme et si douce espérance, il arriva à Paris le 28 de septembre 1721.

Tout enfin étant réglé et prêt pour l'échange, l'infante partit le 9 janvier d'Oyarson, et mademoiselle de Montpensier de Saint-Jean-de-Luz, avec chacune tout leur accompagnement; et elles se trouvèrent en même temps vis-à-vis l'île des Faisans, où elles entrèrent en même temps. Elles n'y demeurèrent que ce qu'il fallait pour les compliments réciproques et les choses nécessaires pour l'échange, et en sortirent en même temps : l'infante menée par le prince de Rohan, et mademoiselle de Montpensier par le marquis de Santa-Cruz. Elles couchèrent : l'une à Saint-Jean-de Luz, l'autre à Oyarson; et poursuivirent le lendemain leur voyage. La pauvre reine douairière d'Espagne s'épuisa pour elles en présens magnifiques de pierreries et de bijoux, à leur passage à Bayonne; et par une prostitution de flatteries qu'elle apprenait de ses extrêmes besoins elle voulut traiter mademoiselle de Montpensier en princesse des Asturies, et comme si elle eût déjà été mariée. Elle lui donna un fauteuil et la visita chez elle. Pendant la séance du fauteuil, les duchesses passèrent dans un autre endroit avec la camarera-major de la reine. Je me servis de tout ce que cette pauvre reine avait fait pour toucher le roi et la reine d'Espagne pour lui procurer quelques secours sur ce qui lui était dû, qui était fort considérable et fort en arrière, et j'en obtins enfin un paiement assez gros, mais ce fut tout, et je ne pus en obtenir depuis. Bayonne

passé, le prince de Rohan, dont la magnificence avait été sans table et momentanée, prit la poste et gagna Paris, où il rendit compte de ce qui s'était passé, et de ce qu'il avait vu ou voulu voir de l'infante. Le marquis de Santa-Cruz dépêcha quelqu'un à Lerma, et ne vint qu'avec mademoiselle de Montpensier, qui se trouva seule entre les mains des Espagnols, sans aucune dame, ni femmes ni domestiques français, dont aucun, sans exception, ne passa la Bidassoa, comme on en était sagement convenu. Pour l'infante, elle fut uniquement suivie de donna Maria de Nieves, sa gouvernante, qui, à cause de son petit âge, devait passer quelques années en France auprès d'elle, et qui avait toute la confiance de la reine sa mère. Ces gouvernantes d'infans et d'infantes, pour le dire en passant, n'approchent point de la volée des gouvernantes des enfans de France, et sont prises d'entre les *señoras de honor*, ou parmi des femmes de cet étage. Pour les infans cadets, leurs gouverneurs ne sont pas plus relevés, hors des circonstances de nécessité ou de faveur, comme il est arrivé dans la suite aux fils de la reine. Mais, à l'égard du prince aîné et successeur, leurs gouverneurs sont toujours des seigneurs fort distingués.

Tandis que mademoiselle de Montpensier continuait son voyage, la quarantaine de mon exil s'avançait aussi, et finit justement deux jours avant son arrivée à Lerma. Les bontés de leurs majestés catholiques redoublaient pour moi, et les soins et les attentions obligeantes de toute leur cour, qui peu-à-peu s'était rendue fort nombreuse, et tellement que le roi, ne pouvant vivre à Lerma, aussi retiré qu'il avait accoutumé d'être à Madrid et dans ses maisons de plaisance, où personne ne le suivait au-delà du pur nécessaire, voulut aller à Ventosilla, petit château et bourg à quelques lieues de Lerma, avec la reine et le plus court indispensable, d'où il ne

revint à Lerma que le 15 janvier pour l'arrivée de la princesse. Ils avaient eu la bonté de me faire dire plusieurs fois qu'ils voulaient me voir dès le lendemain de ma quarantaine finie. Et moi, qui savais la crainte que le roi avait de la petite-vérole, je résistai jusqu'à un commandement absolu, auquel il fallut obéir, quoique fort rouge, à quoi le grand froid contribuait beaucoup, quelques drogues qu'on m'eût fait employer pour me dérougir. J'allai donc pour la première fois à Lerma faire la révérence et tous mes remercîmens à leurs majestés catholiques, le matin du 19 janvier.

Après les complimens et les propos qui suivirent sur ma petite-vérole, les soins et la capacité de M. Hyggens, etc., je parlai de la promotion que l'empereur s'avisait de faire de chevaliers de la Toison-d'Or, au nombre de laquelle était le fils aîné du duc de Lorraine, qui préparait une grande pompe pour en donner le collier à ce prince au nom de l'empereur. J'avais reçu un ordre exprès de traiter expressément cette matière dans ma première audience, que la petite-vérole avait retardée jusqu'alors; de tâcher d'empêcher le roi d'Espagne de montrer trop de ressentiment de cette entreprise, pour ne pas troubler la négociation qui s'ouvrait au congrès de Cambrai, et où cette prétention sur la Toison devait être discutée et réglée en faveur de l'Espagne, par les mesures que la France avait prises là-dessus; en même temps de faire sentir la partialité si publique du duc de Lorraine pour l'empereur, si promptement après avoir obtenu des réponses de la générosité de leurs majestés catholiques pleines d'espérance sur la grâce qu'ils lui avaient demandée de vouloir bien consentir à ce qu'il fût compris dans la paix générale, et que son accession y fût reçue; et j'étais chargé de porter le roi d'Espagne à lui faire acheter désormais ce consentement par beaucoup

de délais, et de fatiguer longuement l'inquiétude et la patience de ce prince là-dessus. Je m'acquittai donc de cette commission dans les termes qui m'étaient prescrits, et je n'eus pas grand'peine à réussir dans les deux points qu'elle renfermait.

Le roi et la reine me parurent piqués de l'entreprise de l'empereur, qu'il ne pouvait fonder que sur sa souveraineté des Pays-Bas, où les premières promotions de la Toison s'étaient faites. Mais Philippe-le-Bon avait institué cet ordre comme duc de Bourgogne, et non comme gouverneur des Pays-Bas. Il est vrai qu'à ce titre cet ordre aurait dû suivre le duché de Bourgogne, et le roi par conséquent en être devenu grand-maître. Mais nos rois, ne s'en étant jamais souciés, ayant leurs propres ordres institués par eux, et n'ayant pas voulu embarrasser la cession du duché de Bourgogne, que Louis XI saisit et occupa à la mort de Charles, dernier duc de Bourgogne, sur son héritière, comme fief masculin et première pairie de France, réversible de droit par sa nature à la couronne, faute d'héritiers mâles, nos rois, dis-je, n'avaient jamais montré de prétention sur la grande-maîtrise de l'ordre de la Toison qu'ils n'avaient point contestée. Les rois d'Espagne s'en était mis en possession comme issus de l'héritière du dernier duc de Bourgogne, auxquels Philippe V ayant succédé, il devait, par conséquent, succéder aussi à la grande-maîtrise de cet ordre, à laquelle même personne ne lui avait formé aucune difficulté là-dessus à la paix d'Utrecht, qui était prise pour base du traité à achever entre l'empereur et le roi d'Espagne, duquel, en attendant, il était tacitement reconnu pour tel. Néanmoins, leurs majestés catholiques n'eurent pas de peine à vouloir bien mépriser extérieurement cette entreprise, pourvu que justice leur en fût faite à Cambrai et que la France s'engageât de plus en plus à leur y faire céder l'ordre de la Toison.

A l'égard du duc de Lorraine, ils me témoignèrent qu'ils n'avaient pas besoin de cette épreuve pour savoir à quoi s'en tenir sur l'attachement sans bornes du duc de Lorraine, à l'exemple de ses pères, pour la maison d'Autriche, et de sa préférence pour les intérêts et les volontés de l'empereur sur toute autre considération ; en même temps que, sans montrer faire plus de cas qu'il convenait d'un si petit prince, il était bon de le faire languir incertainement et longuement sur l'agrément qu'il recherchait d'être compris dans la paix générale, et de lui faire doucement sentir, aux occasions qui s'en pouvaient présenter, le peu de considération qu'il méritait des deux couronnes. L'audience se tourna ensuite en conversation.

Ils me firent l'honneur de me parler du cardinal Borgia, arrivé de Rome à Lerma depuis peu de jours, et de ce qu'il leur avait conté de ce pays-là. Dans le cours de cette conversation sur Rome, le roi se mit à rire, regarda la reine, et me dit qu'il leur avait conté la plus plaisante chose du monde. Je souris, comme pour lui demander quoi, sans oser rien dire. Il regarda encore la reine et lui dit : « Cela n'est pas trop bien à dire; puis : lui dirons-nous ? — Pourquoi non? répondit la reine. — Mais, me dit le roi, c'est donc à condition que vous n'en parlerez à qui que ce soit, sans exception ». Je le promis, et j'ai tenu exactement parole. J'en parle ici pour la première fois, après la mort du roi d'Espagne, et de ceux que cela regardait; et je le laisserai apprendre à qui lira ces Mémoires, si jamais après moi quelqu'un leur fait voir le jour. Alors il n'y aurait plus personne que cette histoire puisse intéresser par rapport à celui qu'elle regarde.

Le roi me fit donc l'honneur de me conter que le cardinal Borgia lui avait dit que le cardinal de Rohan, avec toute sa magnificence et les agrémens de ses manières

flatteuses, remportait peu de crédit et de réputation de Rome, où ses fatuités et le soin de sa beauté, quoique à son âge, avait été jusqu'à se baigner souvent dans du lait pour se rendre la peau plus douce et plus belle; que, quelque secret qu'il y eût apporté, la chose avait été sue avec certitude, et avait indigné les dévots, et attiré le mépris et les railleries des autres. Et là-dessus le roi et la reine à commenter, et eux et moi à rire de tout notre cœur, car le roi fit ce conte le mieux et le plus plaisamment du monde, et les commentaires aussi. Je les assurai que je n'en étais point scandalisé, parce que je connaissais depuis long-temps quel était ce père de l'église. Je n'en dis pas davantage, le terrein n'était pas propre à faire mention de la Constitution, que le père d'Aubenton avait fabriquée tête à tête avec le cardinal Fabroni, créature fidèle des jésuites et maître audacieux de Clément XI, et affichée et publiée à son insu, et sans la lui avoir montrée, comme je l'ai raconté ici en son temps, et dont le cardinal de Rohan a su tirer tant de grands partis pour soi et pour les siens.

Cette audience se termina par toutes les bontés possibles de leurs majestés catholiques. J'eus aussi tout lieu de me louer extrêmement de l'empressement de toute la cour, et de tout genre, à me témoigner la joie de me revoir en bonne santé après une si dangereuse maladie. J'allai après faire ma cour un moment au prince des Asturies, qui me reçut avec les mêmes bontés qu'avaient fait le roi et la reine, qui tous trois me parurent fort aises de l'arrivée de la princesse, et fort impatiens de la voir. En effet, étant retourné dîner à mon quartier, j'appris que leurs majestés catholiques, avec le prince des Asturies, étaient montés avec des habits communs, et sans aucune sorte d'accompagnement, dans un carrosse de suite du duc del Arco, qui allait de leur part compli-

menter la princesse à Cogollos, lieu assez mauvais à quatre lieues de Lerma, qui en font huit comme celles de Paris à Versailles, où elle devait arriver de bonne heure, ce même jour 29 janvier. Le duc del Arco la trouva arrivée. Il dit le mot à l'oreille au marquis de Santa-Cruz pour qu'il avertît la duchesse de Monteillano et les dames de se contenir; puis, introduit chez la princesse, il lui fit son compliment, qu'il allongea exprès pour donner à sa royale suite le temps de la bien considérer. Ensuite il lui demanda la permission de lui présenter une dame et deux cavaliers de sa suite qui avaient un grand empressement de lui rendre leurs respects. Une dame, venue avec deux hommes à la suite d'un troisième, gâta tout le mystère. La princesse se douta de la qualité de ces suivans, se jeta à leurs mains pour les baisers et en fut aussitôt embrassée. La visite se passa en beaucoup d'amitiés d'une part, de respects et de reconnaissance de l'autre; et au bout d'un quart d'heure leurs majestés remontèrent en carrosse et arrivèrent fort tard à Lerma.

CHAPITRE II.

Je vais saluer la princesse à Cogollos, puis à Lerma. — Chapelle. — J'y précède le nonce. — Célébration du mariage. — Scène plaisante qu'y donne l'ignorance du cardinal Borgia. — Je suis fait grand d'Espagne de la première classe, conjointement avec un de mes fils à mon choix. — La Toison donnée à l'aîné. — Je donne la grandesse au cadet. — Complimens de toute la cour. — Je me propose, contre tout exemple en Espagne, de rendre public le coucher du prince et de la princesse des Asturies. — J'en viens à bout. — Bonté et distinction du roi d'Espagne pour mon fils et pour moi au bal. — Mes mesures pour éviter que le

coucher public ne choque les Espagnols. — Le vin et l'huile excellens chez les seigneurs et fort mauvais chez le peuple. — Jambons de cochons nourris de vipères. — Evêques au bal en rochet et camail. — Vélation. — Ce que c'est. — J'y précède encore le nonce. — Ma conduite avec Maulevrier pendant les fêtes du mariage. — Etrange prétention de la Fare.

J'ÉTAIS convenu avec Maulevrier, qui, ce même jour était revenu avec moi, de Lerma, dîner chez moi, qu'il s'y rendrait le lendemain matin de son quartier, à une lieue du mien, entre six et sept heures du matin, pour partir ensemble avec tous mes carrosses et nos suites pour aller saluer la princesse à Cogollos. C'était huit lieues à faire, c'est-à-dire, seize de ce pays-ci, aller et venir. Il fallait avoir le temps de manger un morceau chez moi au retour, et nous trouver à Lerma pour l'arrivée de la princesse. Nous partîmes donc ensemble à sept heures précises, et les mules nous menèrent grand train. Nous fûmes introduits chez la princesse, qui achevait de s'habiller. Nous lui fûmes présentés, puis je lui présentai le comte de Céreste, mes enfans, le comte de Lorge et M. de Saint-Simon. La duchesse de Monteillano, les autres dames, Santa-Cruz aussi, firent tout ce qu'ils purent pour que la princesse nous dît quelque mot, sans avoir pu y parvenir. Ils y suppléèrent par toutes les civilités possibles. Nous n'avions pas de temps à perdre; moins d'un quart d'heure acheva ce devoir, et nous revînmes chez moi manger un morceau à la hâte, qui fut servi à l'instant, et nous nous en allâmes aussitôt après à Lerma, dont bien nous prit, car nous n'y attendîmes pas une demi-heure.

Dès que j'y fus arrivé, je montai chez le marquis de Grimaldo, quoique je l'eusse vu chez lui la veille. Sa chambre était au bout d'une très grande salle où on avait fait un retranchement pour servir de chapelle.

J'avais affaire encore une fois au nonce. Je craignais qu'il ne se souvînt de ce qui s'était passé à la signature, et je ne voulais pas donner prise au cardinal Dubois. Je ne vis donc qu'imparfaitement la réception de la princesse, au-devant de laquelle le roi et la reine, qui logeaient en bas, et le prince, se précipitèrent, pour ainsi dire, presque jusqu'à la descente du carrosse, et je remontai vite à la chapelle, que j'avais déjà reconnue allant chez Grimaldo.

Le prié-dieu du roi était placé vis-à-vis de l'autel, à peu de distance des marches, précisément comme le prié-dieu du roi à Versailles, mais plus près de l'autel, avec deux carreaux à côté l'un de l'autre. La chapelle était vide de courtisans. Je me mis à côté du carreau du roi, à droite tout au bord en dehors du tapis, et je m'amusai là mieux que je ne m'y étais attendu. Le cardinal Borgia, pontificalement revêtu, était au coin de l'épître, le visage tourné à moi, apprenant sa leçon entre deux aumôniers en surplis, qui lui tenaient un grand livre ouvert devant lui. Le bon prélat n'y savait lire; il s'efforçait, lisait tout haut et de travers. Les aumôniers le reprenaient, il se fâchait et les grondait, recommençait, était repris de nouveau, et se courrouçait de plus en plus, jusqu'à se tourner à eux et à leur secouer le surplis. Je riais tant que je pouvais, car il ne s'apercevait de rien, tant il était occupé et empêtré de sa leçon. Les mariages en Espagne se font l'après-dînée, et commencent à la porte de l'église comme les baptêmes. Le roi, la reine, le prince et la princesse y arrivèrent avec toute la cour, et le roi fut annoncé tout haut. « Qu'ils attendent, s'écria le cardinal en colère, je ne suis pas prêt ». Ils s'arrêtèrent, en effet, et le cardinal continua sa leçon, plus rouge que sa calotte et toujours furibond. Enfin il s'en alla à la porte où cela dura assez long-temps. La

curiosité m'aurait fait suivre, sans la raison de continuer mon poste. J'y perdis du divertissement, car je vis arriver le roi et la reine à leur prié-dieu riant et se parlant, et toute la cour riant aussi. Le nonce arrivant à moi me marqua sa surprise par geste, et répétant : « Signor, signor »! et moi, qui avais résolu de n'y rien comprendre, je lui montrai le cardinal en riant, et lui reprochai de ne l'avoir pas mieux instruit pour l'honneur du sacré collège. Le nonce entendait bien le français et l'écorchait fort mal. Cette plaisanterie et l'air ingénu dont je la faisais, sans faire semblant des démonstrations du nonce, fit si heureusement diversion qu'il ne fut plus question d'autre chose, d'autant plus que le cardinal y donna lieu de plus en plus en continuant la cérémonie, pendant laquelle il ne savait ni où il en était, ni ce qu'il faisait, repris et montré à tous momens par ses aumôniers, et lui bouffant contre eux, ensorte que le roi ni la reine ne purent se contenir, ni personne de ce qui en fut témoin. Je ne voyais que le dos du prince et de la princesse à genoux, chacun sur un carreau, entre le prie-dieu et l'autel, et le cardinal en face qui faisait des grimaces du dernier embarras. Heureusement je n'eus là affaire qu'au nonce, le majordome-major du roi s'étant placé à côté de son fils, capitaine des gardes en quartier, au bord de la queue du tapis du prié-dieu. Les grands étaient en foule autour, et tout ce qu'il y avait de gens considérables, et le reste remplissait toute la chapelle à ne se pouvoir remuer.

Parmi ce divertissement que ce pauvre cardinal donnait à tout ce qui le voyait, je remarquai un contentement extrême dans le roi et la reine de voir accomplir ce mariage. La cérémonie finie, qui ne fut pas bien longue, pendant laquelle personne ne se mit à genoux que le roi et la reine, et où il le fallut, les deux mariés, et

leurs majestés catholiques se levèrent et se retirèrent vers le coin gauche du bas de leur drap de pied, et se parlèrent bas peut-être l'espace d'un bon *credo*, après quoi la reine demeura où elle était, et le roi vint à moi qui étais à la place où j'avais toujours été pendant la cérémonie. Le roi arrivé à moi me fit l'honneur de me dire : « Monsieur, je suis si content de vous en toutes manières, et de celle en particulier dont vous vous êtes acquitté de votre ambassade auprès de moi, que je veux vous donner des marques de ma satisfaction, de mon estime et de mon amitié. Je vous fais grand d'Espagne de la première classe, vous et en même temps celui de vos deux fils que vous voudrez choisir pour être grand d'Espagne et en jouir en même temps que vous; et je fais votre fils aîné chevalier de la Toison-d'Or ». Aussitôt je lui embrassai les genoux, et je tâchai de lui témoigner ma reconnaissance et mon desir extrême de me rendre digne des grâces qu'il daignait répandre sur moi, par mon attachement, mes très humbles services et mon plus profond respect. Puis je lui baisai la main, et me tournai pour faire appeler mes enfans, qui furent quelques momens à être avertis et à venir jusqu'à moi, momens que j'employai en remercîmens redoublés. Dès qu'ils approchèrent, j'appelai le cadet, et lui dis d'embrasser les genoux du roi qui nous comblait de grâces, et qui le faisait grand d'Espagne avec moi. Il baisa la main du roi, en se relevant, qui lui dit qu'il était fort aise de ce qu'il venait de faire. Je lui présentai après l'aîné pour le remercier de la Toison, et qui se baissa fort bas seulement et lui baisa la main. Dès que cela fut fait, le roi alla vers la reine, où je le suivis avec mes enfans. Je me baissai fort bas devant la reine; je lui fis mon remercîment particulier, puis lui présentai mes enfans, le cadet le premier, l'aîné après. La reine nous reçut avec beaucoup de bonté, nous

dit mille choses obligeantes, puis se mit en marche avec le roi, suivis du prince qui donnait la main à la princesse, que nous saluâmes en passant, et ils retournèrent dans leur appartement. Je voulus les suivre, mais je fus comme enlevé par la foule qui s'empressa autour de moi, à me faire des complimens. J'eus grande attention à répondre à chacun le plus convenablement, et à tous le plus poliment qu'il me fut possible; et quoique je ne m'attendisse à rien moins qu'à recevoir ces grâces dans ce moment, et que je n'eusse qu'une certitude vague par Grimaldo, et de lui-même et indéfinie pour le temps, il me parut depuis que toute cette nombreuse cour fut contente de moi.

J'affectai fort de témoigner aux grands d'Espagne que j'avais toute ma vie eu une si haute idée de leur dignité, qu'encore que j'eusse l'honneur d'être revêtu de la première du royaume de France, je me trouvais fort honoré de l'être de la leur. Je n'en dissimulai pas ma joie, ni combien j'étais sensible au bonheur de mon second fils, pour lequel je leur demandai leurs bontés. Je n'oubliai pas aussi de témoigner aux chevaliers de la Toison combien j'étais touché de l'honneur que mon fils aîné recevait, et moi avec lui de sa promotion à ce noble et grand ordre, et je tâchai de n'oublier rien de tout ce qui pouvait le plus marquer l'estime que je faisais des Espagnols, et des dignités et des honneurs de l'Espagne, et répondre le mieux à l'empressement, pour ne pas dire à l'accablement de leurs complimens à tous, ainsi que ma reconnaissance pour les bontés et les grâces que je recevais de leurs majestés catholiques. Mes enfans que la foule qui fondait sans cesse sur nous sépara bientôt de moi, firent de leur mieux de leur côté; et cela dura plus d'une heure dans sa force, et long-temps après de ceux de moindre qualité qui n'avaient pu nous approcher plus tôt; et je tâchai,

suivant leurs degrés, de ne pas moins bien les recevoir et leur répondre que j'avais fait aux autres. Je ne me contentai pas d'avoir vu Grimaldo dans cette foule. Dès que je fus un peu débarrassé, je remontai chez lui et lui fis les remercîmens que je lui devais avec grande effusion de cœur. J'étais, en effet, au comble de ma joie de me voir arrivé au seul but qui m'avait fait desirer l'ambassade en Espagne, et je le lui devais presque entièrement.

Revenons maintenant un moment sur nos pas pour reprendre de suite ce que j'ai omis, pour ne le pas interrompre. La modestie et la gravité des Espagnols ne leur permet pas de voir coucher des mariés : le souper de noce fini, il se fait un peu de conversation, assez courte, et chacun se retire chez soi, même les plus proches parens, hommes et femmes de tout âge, après quoi les mariés se déshabillent chacun en son particulier, et se couchent sans témoins que le peu de gens nécessaires à les servir, tout comme s'ils étaient mariés depuis longtemps. Je n'ignorais pas cette coutume et je n'avais reçu aucun ordre là-dessus. Néanmoins, prévenu des nôtres, je ne pouvais regarder comme bien solide un mariage qui ne serait point suivi de consommation au moins présumée.

On était convenu, à cause de l'âge et de la délicatesse du prince des Asturies, qu'il n'habiterait avec la princesse que lorsque leurs majestés catholiques le jugeraient à propos, et on comptait que ce ne serait d'un an, tout au moins. Je témoignai ma peine là-dessus au marquis de Grimaldo, à Lerma; je n'y gagnai rien; il était Espagnol, et il ne fit que tâcher de me rassurer sur une chose où il ne voyait pas qu'il se pût rien changer. Outre que je n'eus que quelques momens avec lui, je crus ne devoir pas insister, et lui laisser, au contraire, croire que je me tenais pour battu, de peur que s'il apercevait plus

d'opiniâtreté, et que j'en voulusse parler au roi et à la reine, il ne me gagnât de la main à l'instant, et les prévînt à maintenir la coutume établie, et qui, jusqu'alors, n'avait jamais été enfreinte; mais résolu à part moi de n'en pas demeurer là, puisque, au pis aller, je ne réussirais pas, et que ma tentative demeurerait ignorée. Ainsi dans l'audience que j'eus à Lerma, et que j'ai racontée après avoir fini ce qui regardait la Toison de l'empereur et le duc de Lorraine, je me mis à parler du mariage, et de l'un à l'autre, de la consommation, en approuvant fort le délai que demandait l'âge et la délicatesse du prince. De là je vins à la joie que recevrait M. le duc d'Orléans d'en apprendre la célébration; et je me mis à les flatter sur l'extrême honneur qu'il recevrait de ce grand mariage, de sa sensibilité là-dessus, et plus, s'il se pouvait encore, d'un gage si précieux et si certain du véritable retour de l'honneur des bonnes grâces de leurs majestés catholiques, que j'étais témoin qu'il avait toujours si passionnément desiré. Je fis là une pause pour voir l'effet de ce discours; et comme il me parut répondre au dessein qui me l'avait fait tenir, je m'enhardis à ajouter que plus cet honneur était grand et si justement cher à M. le duc d'Orléans, plus il était envié de toute l'Europe et des Français mal intentionnés pour le régent, et plus la solidité du mariage lui était importante : que je n'ignorais pas les usages sages et modestes de l'Espagne, mais que je n'en étais pas moins persuadé qu'ils se pourraient enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que l'était le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier, et que je regarderais comme le comble des grâces de leurs majestés pour M. le duc d'Orléans, et de la certitude de ce retour si précieux, si cher et si passionné pour lui, de l'honneur de leur amitié, en même temps la marque la plus éclatante de l'intime et indissoluble union

de ces deux branches royales, et des deux couronnes à la face de toute l'Europe, si leurs majestés voulaient permettre qu'il en fût usé dans ce mariage, comme sa majesté avait été elle-même témoin qu'il en avait été usé au mariage de monseigneur le duc de Bourgogne, qui ne fut que si long-temps après avec madame la duchesse de Bourgogne.

Le roi et la reine me laissèrent tout dire sans m'interrompre. Je le pris à bon augure. Ils se regardèrent, puis le roi lui dit : « Qu'en dites-vous? — Mais vous-même, monsieur, répondit-elle ». Là-dessus, je repris la parole, et leur dis que je ne voulais point les tromper; que je leur avouais que je n'avais aucun ordre là-dessus; que cette matière n'avait été traitée avec moi, ni de bouche avant mon départ, ni par écrit dans mes instructions, ni depuis mon départ de Paris dans aucune dépêche; que ce que je prenais la liberté de leur représenter là-dessus, venait uniquement de moi et de mes réflexions et qu'en cela je croyais ne parler pas moins avec l'attachement d'un vrai serviteur des deux couronnes, en vrai Français, en bon Espagnol, qu'en serviteur de M. le duc d'Orléans, par l'effet qui en résulterait dans les deux monarchies et dans toute l'Europe; qu'on y désespérerait alors de pouvoir opérer des conjonctures qui pussent faire regarder de bon œil ce mariage comme possible à séparer, et par conséquent à travailler profondément et à tout ce qui pourrait y conduire; enfin que toute l'Europe conjurée pour rompre l'union des deux couronnes, dont la durée intime opérerait nécessairement toute la grandeur et la puissance, telle que la même union des deux branches de la maison d'Autriche l'a opérée en sa faveur, abandonnerait enfin le dessein d'y attenter de nouveau, le regardant comme impossible, après avoir vu l'Espagne si attachée à ses usages, y contrevenir pour la

première fois, uniquement pour donner à ce mariage le degré d'indissolubilité, selon l'opinion de toutes les nations, encore que, selon la sienne, il ne lui en manquât aucune sans cette formalité.

Ces raisons emportèrent leurs majestés catholiques; elles se regardèrent encore, se dirent quelques mots bas, puis le roi me dit : « Mais si nous consentions à ce que vous proposez, comment entendriez-vous faire »? Je répondis que rien n'était plus aisé et plus simple; que sa majesté en avait vu le modèle au mariage de monseigneur le duc de Bourgogne; mais qu'il était inutile de laisser entrevoir la résolution qui en serait prise avant le temps de l'exécution, pour éviter les discours de gens ennemis de toute nouveauté, et qui n'en verraient pas d'abord les raisons si solides et si importantes; que supposé que leurs majestés voulussent bien embrasser un parti qui paraissait si nécessaire, il suffirait d'en faire doucement répandre la résolution dans le grand bal qui devait précéder le coucher, où le spectacle d'un lieu si public arrêterait les raisonnemens, et où la chose serait sue à temps de retenir les spectateurs après le bal, par le desir de faire leur cour, et par la curiosité d'être témoins de chose pour eux si nouvelle; que pour l'exécution, leurs majestés seules, avec le pur nécessaire, assisteraient au déshabiller, les verraient mettre au lit, feraient placer aux deux côtés du chevet le duc de Popoli près du prince, la duchesse de Monteillano près de la princesse, et tous les rideaux entièrement ouverts des trois côtés du lit; qu'il fallait ouvrir les deux battans de la porte, faire entrer toute la cour, et la foule s'approcher du lit; laisser bien remplir la chambre de tout ce qu'elle pourrait contenir; avoir la patience d'un quart d'heure pour satisfaire pleinement la vue de chacun; puis faire fermer les rideaux en présence de la foule et la congédier, pendant quoi le duc de Popoli et

la duchesse de Monteillano auraient soin de se glisser sous les rideaux, et de ne pas perdre un instant le prince et la princesse de vue, et la foule sortie des antichambres jusqu'au dernier, faire lever le prince et le conduire dans son appartement.

Le roi et la reine approuvèrent tout ce plan, et après quelque peu de conversation et de raisonnemens là-dessus, me promirent de le faire exécuter de la sorte, et je leur en fis tous mes très humbles remercîmens. J'eus tout lieu de juger que mes raisons les avaient frappés, par la facilité avec laquelle ils s'y rendirent, et que la chose même, toute nouvelle et singulière qu'elle fût en Espagne, ne leur déplaisait pas, parce que ce fut après tous ces propos, et m'avoir promis l'exécution, que leurs majestés se mirent sur le cardinal Borgia, sur Rome, et qu'elles finirent par me raconter cette ridicule histoire du cardinal de Rohan, qui les divertit tant et moi aussi, que j'ai déjà rapportée. Je sortis donc de l'audience fort content, et m'en retournai dîner à mon quartier sans retourner chez Grimaldo que j'avais vu auparavant, et qui m'aurait pu faire des difficultés que je voulais d'autant plus éviter que je savais qu'il ne verrait le roi ni la reine de toute cette journée, parce qu'ils allaient à la messe quand je sortis d'auprès de leurs majestés, dîner tout de suite et monter en carrosse pour suivre, comme je l'ai dit, le duc del Arco à Cogollos, d'où ils ne pourraient revenir que fort tard, comme ils firent.

Le lendemain après le mariage, et que je fus un peu libre de foule et de complimens, je montai avec mes enfans chez Grimaldo. A moitié du degré, je fus atteint par un des trois domestiques intérieurs français, qui me cherchait et qui me dit que le roi lui avait ordonné de me dire qu'il y aurait au bal une embrasure de fenêtre où je trouverais un tabouret pour le nonce, un pour moi, un autre

pour Maulevrier, et un quatrième que sa majesté avait expressément commandé pour mon fils aîné qui relevait d'une seconde maladie qu'il avait eue dans mon quartier pendant ma petite-vérole. Je fut fort touché d'une attention si pleine de bonté; mais j'en sentis en même temps toute la distinction pour mon fils, ni duc, ni grand, assis où nul duc, ni grand ne s'assied point, que les trois par charges, ce que j'ai expliqué ailleurs; et traité comme les ambassadeurs. Je compris à l'instant combien cet honneur singulier pouvait faire de peine aux grands et blesser même les Espagnols. Je répondis donc avec tous les respects et les remercîmens possibles, que je suppliais le roi de me permettre de renvoyer mon fils aîné avant le bal, parce que sa santé était encore si faible qu'il avait besoin de ce repos, après la fatigue de toute cette journée, et j'évitai de la sorte un honneur qui aurait pu donner lieu à du mécontentement. J'achevai ensuite de monter l'escalier et d'aller chez le marquis de Grimaldo.

Mes remercîmens faits, je renvoyai mes enfans, puis je dis à Grimaldo que n'ayant pas eu le temps de le voir depuis mon audience de la veille, je venais l'informer de ce qui s'était passé, quoiqu'il le fût sans doute, si l'embarras de ces journées si remplies lui avait laissé le loisir de voir leurs majestés. Je lui déduisis ce qui avait regardé l'empereur, la Toison et le duc de Lorraine; puis j'ajoutai que mes réflexions sur l'importance du coucher public m'affectant toujours, nonobstant ce qu'il m'avait répondu là-dessus, je n'avais pu me tenir d'en parler au roi et à la reine, et je lui dis toutes les mêmes choses que je leur avais représentées. Soit que ce ministre fît semblant d'ignorer ce qu'il savait, soit qu'en effet l'embarras de ces journées si pleines eût empêché son travail avec leurs majestés, je vis se peindre une curiosité extrême dans ses yeux et dans sa physionomie; et il m'interrompit plusieurs fois pour

m'en demander le succès. Avant que de le satisfaire, je voulus lui déduire toutes mes raisons pour tâcher de le persuader au moins sur une chose accordée, et je finis par lui dire qu'elle l'était, et lui témoigner combien M. le duc d'Orléans y serait sensible, et à quel point j'étais moi-même touché de la complaisance de leurs majestés. Grimaldo, en habile homme, peut-être y entra-t-il aussi de l'amitié pour moi, prit la chose de fort bonne grâce. Il me dit que ce qui abondait ne nuisait point; mais que la cour serait bien surprise. Je l'avertis que cela ne se saurait qu'au bal, et après un peu d'entretien, je le quittai. Je voulais éviter l'improbation des Espagnols, et je crus ne pouvoir mieux m'y prendre qu'en mettant de mon côté le marquis de Villena, Espagnol au dernier point, et qui, par son âge, sa charge de majordome-major, et plus encore par sa considération personnelle et le respect universel qu'on lui portait, arrêterait tout par son approbation, si je pouvais la tirer de lui.

Je l'avais toujours singulièrement cultivé dans le peu de temps que j'avais eu à le pouvoir faire, et il y avait continuellement répondu avec toute sorte d'attention, même d'amitié, jusqu'à m'être venu voir à Villahalmanzo, avant que j'eusse pu aller à Lerma. J'allai donc chez lui au sortir de chez Grimaldo, et lui dis que je venais lui faire une confidence, bien fâché que les occupations de ces deux journées ne m'eussent pas permis de le consulter auparavant, comme je le voulais. De là je lui expliquai toutes mes raisons pour le coucher public, et ma peine de ce qui y pouvait blesser les Espagnols. Je m'étendis flatteusement sur ce point, et j'ajoutai qu'après le combat qui s'était passé en moi-même entre cette considération, et l'importance de donner le dernier degré de solidité au mariage, j'avais estimé que mon devoir et l'intérêt des deux couronnes devaient prévaloir. Il me laissa

tout exposer, puis me répondit que ces raisons étaient, en effet, très fortes; que les usages des différens pays n'étaient pas des lois qui ne dussent pas céder à des considérations aussi importantes; que pour lui, il n'y voyait aucun inconvénient, et qu'il ne croyait pas non plus que personne y en pût trouver, quand les raisons d'innover, pour cette fois, seraient connues et pesées. Cette réponse, faite de bonne grâce par un seigneur d'un si grand poids, me mit fort à mon aise. Je le lui témoignai, et après lui avoir fait entendre la manière de l'exécution convenue par leurs majestés, je le suppliai de vouloir bien s'expliquer au sortir du bal, un peu publiquement, de la même manière qu'il venait de le faire avec moi, pour disposer le gros du monde à penser de même et l'entraîner par l'autorité de son suffrage. Je le flattai là-dessus, comme il le méritait. Il me promit très honnêtement de s'expliquer comme je le desirais. Il me tint exactement parole, et le succès en fut tel que personne n'osa se montrer scandalisé d'une nouveauté si grande et si peu attendue, qui alors, ni depuis, ne reçut aucun blâme de personne.

Content au dernier point de ces précautions, j'allai souper avec tous les Français de marque chez le duc del Arco, qui nous avait invités, où plusieurs des plus distingués de la cour se trouvèrent. Le souper fut à l'espagnole, mais une *olla* excellente suppléa à d'autres mets auxquels nous étions peu accoutumés, avec d'excellent vin de la Manche. Le vin et l'huile que les seigneurs font faire chez eux, pour eux, sont admirables, et condamnent bien la paresse publique qui des mêmes crûs en fait dont on ne peut pas seulement souffrir l'odeur. On y servit aussi de petits jambons vermeils, fort rares en Espagne même, qui ne se font que chez le duc d'Arco et deux autres seigneurs, de cochons renfermés dans des espèces

de petits parcs, remplis de halliers où tout fourmille de vipères, dont ces cochons se nourrissent uniquement. Ces jambons ont un parfum admirable, et un goût si relevé et si vivifiant qu'on en est surpris, et qu'il est impossible de manger rien de si exquis. Le souper fut long, abondant, plein de joie et de politesse, bien et magnifiquement servi. En sortant de table nous passâmes tous dans les appartemens du roi, où tout était déjà prêt pour le bal.

Toute la cour était en partie arrivée, le reste suivit incontinent. L'attente après fut courte. Leurs majestés et leurs altesses parurent bientôt, et la reine ouvrit le bal avec le prince des Asturies. Ce bal fut disposé comme celui de Madrid, que j'ai décrit. Ainsi je me dispenserai de la répétition. Le nonce, Maulevrier et moi le vîmes de l'embrasure d'une fenêtre, de dessus nos tabourets. Mais je n'eus pas grand repos sur le mien, tant on me fit danser de menuets et de contredanses. J'avais un habit d'une extrême pesanteur, les mouvemens continuels de cette journée et de la veille m'avaient extrêmement fatigué; mais c'était la fête du mariage, je venais d'obtenir au-delà de ce que j'avais pu y desirer; par là, c'était aussi ma fête particulière, j'aurais eu mauvaise grâce de rien refuser. Ce bal fut fort gai sans déroger en rien à la majesté et à la dignité. Il dura jusque vers deux heures après-minuit. Le nonce seul assis, avec Maulevrier et moi, car nul autre ambassadeur ne parut à Lerma; le duc d'Abrantès, évêque de Cuença debout, ainsi qu'un autre évêque voisin; deux évêques *in partibus* suffragans de Tolède; et le grand-inquisiteur, qui avaient assisté sans fonctions au mariage, furent au bal tout du long en rochet et camail, leur bonnet à la main. L'évêque diocésain de Burgos, exilé pour son attachement fort marqué à l'archiduc et à la maison d'Autriche,

ne put s'y montrer, et le cardinal Borgia n'y put être par ses prétentions. On sut au bal qu'il y aurait coucher public. Il ne m'en parut que de la surprise, mais nul mécontentement. Personne ne s'en alla après le bal : on attendit pour voir ce coucher.

Au sortir du bal tout le monde suivit le roi et la reine dans l'appartement de la princesse, et attendit dans les antichambres. Il n'entra dans la chambre que le service nécessaire. J'y fus appelé. La toilette fut courte ; leurs majestés et le prince extrêmement gais. Tout se passa comme j'ai expliqué qu'il avait été résolu, et je regagnai Villahalmanzo, et mon lit dont j'avais un extrême besoin.

Ce ne fut pas pour y demeurer long-temps. Le lendemain 21 janvier, il fallut me trouver de bonne heure à Lerma pour la cérémonie de la Vélation. C'est qu'en Espagne où on marie l'après-dînée ou le soir, la noce entend le lendemain la messe du mariage qui n'a pu se dire la veille, pendant laquelle se font les cérémonies extérieures, et où les mariés sont mis sous le poële. J'allai, en arrivant, chez le marquis de Grimaldo, puis tout de suite prendre mon poste de la veille, où bientôt après toute la cour arriva.

Le prié-dieu du roi et les carreaux en avant pour le prince et la princesse étaient disposés comme la veille, et le cardinal Borgia tout revêtu, étudiant encore sa leçon avec ses aumôniers, n'avait plus que sa chasuble à prendre, ce qu'il fit, dès que le roi et la reine entrèrent, suivis du prince qui donnait la main à la princesse. Le nonce, qui vint en même temps, me fit civilité, se mit auprès de moi, du côté de l'autel, comme la veille, et m'y parut tout accoutumé. Maulevrier, qui au mariage était un peu derrière moi, du côté d'en bas, ne parut point, et nous sûmes après, car il ne m'en avait pas ouvert la bouche, qu'il était parti ce même matin de son

quartier pour retourner à Madrid. Le cardinal dit la messe basse où il ne me parut guère plus habile qu'aux cérémonies, et se barbouilla fort encore en celles qui restaient à faire. La messe finie, j'accompagnai leurs majestés chez elles, qui s'amusèrent avec moi des embarras du cardinal. Et comme elles rentraient, je leur demandai la permission de prendre congé d'elles au sortir du dîner, parce qu'elles partaient le lendemain pour Madrid. J'oublie de marquer que le poële fut tenu par deux aumôniers du roi qu'on appelle en Espagne sommeliers de courtine. Je crois que ce nom leur vient de ce que, jusqu'à Philippe V, tout l'enfoncement où on place le prie-dieu du roi, lorsqu'il tient chapelle, et dont j'ai décrit la séance ailleurs, était tout enfermé de rideaux, qu'on appelle en espagnol *cortinas*, et que la fonction des aumôniers du roi était de relever un peu le rideau, lorsque cela était nécessaire, pour recevoir l'encens, baiser l'Evangile, etc.

J'allai avec nos Français d'élite dîner chez le duc del Arco, en grande et illustre compagnie, où nous étions invités, et où le repas fut magnifique comme la veille. Je ne m'y oubliai pas encore à l'*olla* ni aux jambons de vipères. Les Espagnols étaient toujours ravis de voir un Français s'accommoder du safran, surtout d'en trouver toujours chez moi en plusieurs mets, et de m'en voir manger avec plaisir. Pour dans le pain et dans la salière, où ils en mettent volontiers, je ne pus pousser jusque là mon goût ni ma complaisance. Le dîner fut long et gai.

La surprise de l'absence de Maulevrier fit à demi bas le tour de la table, et fut d'autant plus blâmée qu'il n'était pas aimé. Je fus sobre sur cet article, mais on n'en dit pas moins. Je ne lui avais point parlé de mes réflexions sur le coucher public. Je gardais avec lui l'extérieur le

plus exact, mais j'avais lieu de me dispenser des consultations et des confidences. Je ne lui dis que vers le milieu du bal que toute la cour serait admise à voir les deux époux au lit, mais crûment, comme une nouvelle, sans le plus léger détail. Il m'en parut étonné à l'excès, puis tout réfrogné me demanda comment une chose si étrange et si nouvelle en Espagne avait pu être résolue. Je lui répondis simplement que leurs majestés l'avaient jugé à propos, et tout de suite, je me mis à parler sur le bal et sur la danse. Du reste du bal et du soir, il ne me parla presque plus, et toujours d'un air chagrin. Ce n'en fut qu'une dose ajoutée de plus. Ma grandesse et l'éclat des complimens et de l'applaudissement public le hérissa tellement qu'il ne put se contenir, jusque-là que les courtisans se divertirent à lui en parler, quelques-uns même à lui en faire compliment comme d'une chose agréable à la France, pour l'embarrasser et s'en attirer des réponses sèches et brusques. Ils l'appelaient le chat fâché et se moquaient de lui; à moi-même il ne put s'empêcher de m'en faire un compliment sur ce même ton, et fort court, que je pris pour bon, avec tous les remercîmens possibles. Il n'eut pas même la patience de les écouter jusqu'au bout, et s'en alla d'un autre côté. A mes enfans à peine leur dit-il un mot brusque en passant. Le coucher public, qu'il n'apprit que comme je viens de le rapporter, le courrouça apparemment encore. Il s'en dépita par s'en aller le lendemain sans m'en dire un mot ni à personne, et manquer ainsi de propos délibéré une fonction où le caractère dont il était honoré l'obligeait d'être présent.

Un autre homme parut aussi fort mécontent, et me surprit au dernier point. Ce fut la Fare, à qui le roi d'Espagne donna la Toison, en même temps qu'à mon fils aîné. Qui eût dit à son père que ce fils aurait la Toi-

son, jamais il n'aurait pu le croire. Toutefois me voyant fait grand d'Espagne, et conjointement avec mon second fils, cet homme si fort du monde, doux, poli, gai, en reçut les compliments avec un sec, un court, un air, un ton qu'il ne pouvait avoir emprunté que de Maulevrier. Il se méconnut assez pour m'en faire ses plaintes. Quel qu'en fût mon étonnement, je ne crus pas devoir le lui témoigner, mais le traiter en malade, avec complaisance; ainsi je tâchais là, comme depuis à Madrid, de le porter à des manières qui ne dégoûtassent ni le roi ni sa cour, et qui ne lui fermassent pas les voies de ce qu'il desirait, mais que je savais bien qu'il était hors de portée d'obtenir. Il se servit tant qu'il put, et très mal-à-propos, du nom du régent et du cardinal Dubois, auprès de Grimaldo, et même avec d'autres seigneurs, familiers chez moi, qui après, riaient et haussaient les épaules, et m'exhortaient de tâcher à le faire rentrer en lui-même.

Cette ambition lui tourna tellement la tête, qu'il se mit à hasarder des propos comme s'il était ambassadeur de M. le duc d'Orléans, et à le prétendre. En me pressant sur sa grandesse, il me lâcha quelques traits de cette prétention que je ne pus lui passer comme le reste. La grandesse était une chimère personnelle, mais l'appuyer de cette prétention d'ambassade portait sur M. le duc d'Orléans. Je lui remontrai donc que quelque grand prince que fût M. le duc d'Orléans, par sa naissance et par sa régence, il ne laissait pas d'être sujet du roi, dont la qualité ne comportait pas d'envoyer en son nom des ambassadeurs, pas même des envoyés ayant le caractère et les honneurs qu'ont les envoyés des souverains; qu'il n'avait qu'à voir son instruction et son titre, où je m'assurais qu'il ne trouverait rien qui pût favoriser cette idée; que de plus connaissant M. le duc d'Orléans autant qu'il le connaissait, et le cardinal Dubois aussi, il devait craindre que cette pré-

tention ne leur revînt, qu'ils trouveraient sûrement extrêmement mauvaise, et qui donnerait lieu à ses ennemis d'en profiter dès à présent dans le public, et dans la suite auprès du roi, en accusant M. le duc d'Orléans de vouloir déjà trancher du souverain, dans l'impatience de le devenir en effet, par des malheurs qu'on ne pouvait assez craindre, et qui donneraient un nouveau cours aux horreurs tant débitées et si souvent renouvelées. Mais les vérités les plus palpables ne trouvent point d'entrée dans un esprit prévenu et que l'ambition aveugle.

La Fare se mit à pester contre la faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui ne se souciait point de sa grandeur, et me voulut persuader que mon attachement pour lui y devait suppléer en cette occasion. Je me tus, car que répondre à une pareille folie? et ce silence lui persuada que je ne voulais pas qu'il fût ambassadeur ni grand d'Espagne comme je l'étais. Pour grand, j'en aurais été bien étonné. C'eût été donner à un gentilhomme chargé des remercîmens de M. le duc d'Orléans ce qui se pouvait donner de plus grand, et la même chose, pour ne parler ici que des caractères, qui était donnée à l'ambassadeur extraordinaire du roi pour faire la demande de l'infante et en signer le contrat de mariage. Mais quelque étrange que cela eût été, je me serais bien gardé de mettre le moindre obstacle à la fortune d'un gentilhomme, comme, par cette même raison, il n'avait tenu qu'à moi d'empêcher Maulevrier d'être ambassadeur, et je n'avais pas voulu le faire, quoique je ne l'eusse jamais vu, et que je connusse la naissance des Andrault pour bien plus légère encore que celle de la Fare. Par cette même raison, j'aurais trouvé aussi fort bon que ce dernier fût ambassadeur de M. le duc d'Orléans, ou même en eût usurpé le traitement, si ce n'avait pas été une folie, une chose impossible, et d'ailleurs une chimère que M. le duc d'Or-

léans aurait fort désapprouvée, et qui lui aurait été en effet très préjudiciable.

Je n'oubliai pas de représenter à la Fare que feu Monsieur, fils, frère, gendre, beau-père et beau-frère de rois, n'avait jamais eu d'envoyés nulle part, tels qu'ont les souverains, mais dépêché seulement en Espagne, en Angleterre, etc., des personnes distinguées de sa cour pour faire ses complimens aux rois et aux princes, aux occasions qui s'en sont présentées, comme lui-même l'était actuellement par M. le duc d'Orléans, son fils. Mais nulle raison ne put prendre sur la Fare. Il se persuada que mon intérêt m'empêchait de le servir et de le faire réussir, de manière qu'il me bouda long-temps, et me vit assez peu. Cette folie d'ambassade, jusqu'à des plaintes de n'avoir pas été reçu et de n'être pas traité avec les honneurs qui lui étaient dus, commençaient à être fort sue, dont Grimaldo ne me cacha pas qu'il était fort scandalisé; j'en craignis donc le contre-coup en France, et de recevoir des reproches de mon silence et de ma tolérance là-dessus. Pour la tolérance, je n'avais rien à y faire; mais pour le silence, je le rompis. J'en écrivis donc un petit mot au cardinal Dubois, mais court et fort en douceur. Il ne m'y répondit pas de même sur la Fare, et lui écrivit de façon qu'il n'osa plus me parler de caractère. Je crois que cette lettre ne m'accommoda pas avec lui.

Cette conduite avec moi, à qui il avait toute l'obligation de cet agréable voyage, et de la Toison qu'il lui valait, m'engagea à en écrire à Bellisle, à la prière duquel j'avais demandé la Fare à M. le duc d'Orléans pour aller de sa part en Espagne. Je lui parlai au long de sa chimère d'ambassade, et ce que j'avais tu au cardinal Dubois de la grandesse qu'il voulait; enfin de sa conduite avec moi. Bellisle avait trop d'esprit et de sens pour ne pas voir et sentir tout ce que c'était que

ce procédé et ces chimères, et me le manda franchement, et qu'il en écrivait de même à la Fare sur tout ce qui me regardait. Ce ne fut pourtant que tout à la fin de mon séjour en Espagne que la Fare reprit peu-à-peu ses véritables erremens avec moi, et depuis notre retour en France nous avons été amis. Il a bien su depuis pousser sa fortune, et par bien des sortes de chemins, toutefois pourtant sans intéresser son honneur. Il est étonnant combien l'ambition ouvre l'esprit le plus médiocre, et combien il est de gens à qui tout réussit, dont on ne se douterait jamais. J'ai voulu raconter toute cette aventure de suite. Retournons chez le duc del Arco d'où nous sommes partis.

CHAPITRE III.

Ma conduite en France sur les grâces reçues en Espagne. — Parrains de mes deux fils. — La princesse des Asturies fort incommodée. — Inquiétude du roi et de la reine d'Espagne. — Ils me commandent de la voir tous les jours contre l'usage reçu en Espagne. — Ils me confient les causes secrètes de leurs alarmes. — Je les rassure.—Couverture de mon second fils.—Le cordon bleu donné au duc d'Ossone. — Je propose plusieurs colliers pour l'Espagne à M. le duc d'Orléans. — L'ordre offert au cardinal Albani qui le refuse.

Après dîner et un peu de conversation, j'allai chez le roi et la reine qui m'avaient permis d'aller prendre congé d'eux. Je renouvelai mes remercîmens sur le coucher public, que je leur dis, comme il était vrai, n'avoir été désapprouvé de personne, et les miens ensuite sur les grâces que je venais de recevoir, qui furent

tous reçus avec beaucoup de bonté. Je pris congé jusqu'à Madrid. J'allai de là prendre congé du prince des Asturies et dire adieu au marquis de Villena, de chez qui je retournai en mon quartier faire mes dépêches et écrire quantité de lettres à famille ou amis, pour leur donner part des grâces que je venais de recevoir. J'en eus tant à faire que j'y donnai tout le lendemain 22 que la cour partait de Lerma, et je ne partis avec tout ce qui était avec moi que le lendemain 23 janvier. L'embarras n'était pas médiocre de mander à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois que je m'étais passé de leurs lettres, et que sans ce secours j'avais si promptement et si agréablement reçu toutes les grâces de leurs majestés catholiques dont j'avais à rendre compte au régent et à son ministre. J'étais peu en peine de M. le duc d'Orléans dont la légèreté et l'incurie sur les petites choses, et trop souvent sur les grandes, me rassuraient sur le peu d'impression qu'il en recevrait. Mais il n'en était pas de même du cardinal Dubois, qui n'avait fait les deux lettres de cette étrange faiblesse que dans l'espérance de me faire manquer le but qui m'avait fait demander et obtenir à son insu l'ambassade d'Espagne, qui serait d'autant plus piqué que j'y fusse arrivé malgré lui, et qui n'oublierait rien pour aigrir s'il pouvait M. le duc d'Orléans là-dessus. Je pris donc le parti d'écrire à ce prince une lettre désinvolte et courte là-dessus, suivant son goût, mais pleine de toute la reconnaissance que je devais à sa volonté, au cardinal Dubois un verbiage où je me répandis avec profusion en reconnaissance, et où je lui fis accroire que ce n'était qu'à ces deux lettres non présentées, mais toutefois lues par Grimaldo à leurs majestés catholiques, que je devais les grâces que j'en avais reçues, dès le jour même qu'elles avaient été informées par cette lecture du desir de son

altesse royale et des siens. L'affaire était faite; comme que ce fût, je lui en donnais l'honneur. Faute de pouvoir pis, il prit le tout en bonne part, me félicita, et se donna pour fort aise d'avoir si heureusement travaillé en ma faveur.

Pour l'y confirmer en même temps, je lui avais demandé des lettres de remercîmens de ces grâces de M. le duc d'Orléans au roi d'Espagne, et de lui au marquis de Grimaldo et au père d'Aubenton. Comme il ne s'agissait plus de me les procurer, mais d'en remercier comme de l'accomplissement d'un ouvrage qu'il lui plaisait de s'approprier, j'eus ces lettres en réponses des miennes, dont le style animé était bien différent de la langueur de celui des deux lettres de prétendue demande, qu'il m'avait fait attendre si long-temps, et qui, de l'avis de Grimaldo, restèrent dans mes porte-feuilles. Sa réponse à moi, glissant sur la retenue des deux lettres, fut le compliment de conjouissance le plus vif du succès de ce qu'il m'insinuait doucement être son ouvrage; et la lettre qu'il fit de M. le duc d'Orléans se ressentit du même style. Je tenais mon affaire et j'en fus content.

Je rendis compte au cardinal, en lui mandant les grâces que je venais de recevoir, qu'il fallait un parrain pour la couverture de mon second fils, et pour la Toison de l'aîné, et des raisons qui me les avaient fait choisir. Au sortir de table à Lerma, de chez le duc del Arco, je le priai de vouloir faire cet honneur à mon second fils, et il l'accepta de façon à me persuader qu'il s'en trouvait flatté. En même temps je priai le duc de Liria de vouloir bien l'être de l'aîné pour la Toison: je ne pouvais moins pour lui. Il se réputait Français; il était fils aîné du duc de Berwick, que M. le duc d'Orléans aimait et estimait. Il était ami particulier de Grimaldo; il m'avait donné tous les siens, facilité une infinité de choses; il

n'y avait sortes d'avances, de prévenances, d'amitiés, de services que je n'en eusse reçus. Pour le duc del Arco, M. le duc d'Orléans m'en avait toujours paru content. Il était favori du roi, était grand d'Espagne de sa main, possédait une des trois grandes charges, était aimé et estimé et dans la première considération. J'en avais d'ailleurs reçu toutes sortes de politesses, et il était de ceux qui venaient manger familièrement chez moi, sans être prié, surtout les soirs, quand il en avait le temps. Je crus même que ce choix plaisait au roi d'Espagne, et ne pourrait que me faire honneur. Ces deux parrains furent fort approuvés en Espagne et pareillement de M. le duc d'Orléans et du cardinal Dubois.

Enfin j'écrivis au roi une lettre à part, outre celles d'affaires, pour le remercier des grâces que sa protection venait de me procurer, parce que, tout enfant qu'il fût encore, tout lui devait être rapporté. Je dépêchai un officier de bon lieu du régiment de Saint-Simon infanterie pour porter avec ces lettres le compte que je rendais du détail du mariage, en considération duquel je demandais pour lui une croix de Saint-Louis, la commission de capitaine et une gratification. On verra plus bas que ce n'est pas sans raison que je rapporte ici ces bagatelles. Mon courrier partit quelques heures avant moi de mon quartier de Villahalmanzo et fit diligence. Je suivis la route que la cour avait prise par des montagnes où jamais voiture n'avait passé. Les Espagnols sont les premiers ouvriers du monde pour accommoder de pareils chemins; mais c'est sans solidité, et bientôt après il n'y paraît plus. La cour fut cinq jours en chemin jusqu'à Madrid. J'y arrivai un jour avant elle.

La princesse des Asturies se trouva incommodée sur la fin de son voyage. Il lui parut des rougeurs sur le visage qui se tournèrent en érysipèle, et il s'y joignit un

peu de fièvre. J'allai au palais, dès que la cour fut arrivée, où je trouvai leurs majestés alarmées. Je tâchai de les rassurer sur ce que la princesse avait eu la rougeole et la petite-vérole, et qu'il n'était pas surprenant qu'elle se ressentît de la fatigue d'un si long voyage et d'un changement de vie tel qu'il lui arrivait. Mes raisons ne persuadèrent point, et le lendemain, je trouvai leur inquiétude augmentée. Ce contre-temps les contraria fort. Les fêtes préparées furent suspendues, et le grand bal déjà tout rangé dans le salon des grands long-temps en cet état. La reine me demanda si j'avais vu la princesse; je répondis que j'avais été savoir de ses nouvelles à la porte de son appartement. Mais elle m'ordonna de la voir et le roi aussi.

Rien n'est plus opposé aux usages d'Espagne, où un homme, même très proche parent, ne voit jamais une femme au lit. Des raisons essentielles m'avaient fait obtenir qu'on n'y eût point d'égard au coucher des noces, mais je n'en trouvais point ici pour les violer de nouveau, et d'une façon encore qui m'était personnelle, et dont la distinction choquerait les Espagnols contre la vanité à laquelle ils l'attribueraient. Je m'en excusai donc le plus qu'il me fut possible, sans pouvoir faire changer leurs majestés là-dessus. Les trois jours suivans ils me demandèrent si j'avais vu la princesse. J'eus beau tergiverser, ils savaient que je ne l'avais point vue, et que la duchesse de Monteillano, venue me parler à la porte de la chambre, n'avait pu me persuader d'y entrer. Ils m'en grondèrent l'un et l'autre, et me dirent qu'ils voulaient que je visse en quel état elle était, les remèdes et les soins qu'on lui donnait. Le roi y allait une ou deux fois par jour, et la reine bien plus souvent, et ne dédaignait pas de lui présenter elle-même ses bouillons et ce qu'elle avait à prendre. Je les assurai l'un et l'autre que

si ce n'était que pour je pusse rendre compte à M. le duc d'Orléans de leurs bontés et de leurs soins pour la princesse, j'en étais si bien informé et dans un si grand repos que je n'avais aucun besoin de la voir pour témoigner à M. le duc d'Orléans, et le persuader qu'elle était mieux entre leurs mains qu'entre les siennes. Enfin le troisième jour ils se fâchèrent tout de bon, me dirent que j'étais bien opiniâtre, qu'en un mot, ils voulaient être obéis, et qu'ils m'ordonnaient expressément et bien sérieusement de la voir tous les jours. Ils ne me resta donc plus qu'à obéir.

J'entrai dès le lendemain chez la princesse, auprès du lit de laquelle je fus conduit par la duchesse de Monteillano. L'érysipèle me parut fort étendu et fort enflammé. Ces dames me dirent qu'il avait gagné la gorge et le cou, et que la fièvre, quoique médiocre, subsistait toujours. On me la fit regarder avec une bougie, quoi que je pusse dire pour l'empêcher. On me dit le régime et les remèdes qu'on employait. J'allai de là chez le roi et la reine qui me faisaient entrer tous les jours en tiers avec eux, depuis le retour de Lerma, pour me parler de la princesse, de chez laquelle je leur dis d'abord que je sortais. Cela leur fit prendre un air serein. Ils se hâtèrent de me demander comment je la trouvais. Après un peu de conversation sur le mal et les remèdes : « Vous ne savez pas tout, me dit le roi, il faut vous l'apprendre. Il y a deux glandes fort gonflées à la gorge, et voilà ce qui nous inquiète tant, car nous ne savons qu'en penser ». Dans l'instant je sentis ce que cela signifiait. Je lui répondis que je comprenais ce qu'il me faisait l'honneur de me faire entendre, et assez pour pouvoir lui répondre que son inquiétude était sans fondement ; que je ne pouvais lui dissimuler que la vie de M. le duc d'Orléans n'eût été licencieuse, mais que je pouvais l'assurer très

fermement qu'elle avait toujours été sans mauvaises suites; que sa santé avait toujours été constante et sans soupçon; qu'il n'avait jamais cessé un seul jour de paraître dans son état ordinaire; que j'avais vécu sans cesse dans une si grande privance avec lui qu'il eût été tout-à-fait impossible que la plus légère mauvaise suite de ses plaisirs m'eût échappé, et que néanmoins je pouvais jurer à leurs majestés que jamais je ne m'étais aperçu d'aucune; qu'enfin madame la duchesse d'Orléans avait toujours joui de la santé la plus égale et la plus parfaite, rempli chaque jour chez le roi, chez elle, et partout, les devoirs de son rang en public, et qu'aucun de tous ses enfans n'avait donné lieu par sa santé au plus léger soupçon de cette nature.

Pendant ce discours, je remarquai dans le roi et la reine une attention extraordinaire à me regarder, à m'écouter, à me pénétrer, et sur la fin un air de contentement fort marqué. Tous deux me dirent que je les soulageais beaucoup de leur donner de si fortes assurances, bien persuadés que je ne les voudrais pas tromper. Après un peu de conversation là-dessus, le roi me dit qu'à cette inquiétude, que je calmais, en succédait une autre qui faisait d'autant plus d'impression sur lui que le mal dont la feue reine son épouse était morte avait commencé par ces sortes de glandes, et s'était, long-temps après, déclaré en écrouelles, dont aucun remède n'avait pu venir à bout. Je lui fis observer que, suivant ce qui nous en avait été rapporté en France, ces glandes de la feue reine n'avaient paru qu'à la suite d'un goître qu'elle avait apporté de son pays, où le voisinage des Alpes les rend si ordinaires, et dont madame la duchesse de Bourgogne, sa sœur, n'était pas exempte; qu'en la princesse il n'y avait rien de pareil, ni dans pas un de ceux dont elle tirait sa naissance;

qu'il y avait donc tout lieu de croire que ces glandes n'étaient engorgées que de l'humeur de l'érysipèle si voisin, et de ne pas douter qu'elles ne se guérissent avec la cause qui les avait fait enfler. La conversation, qui fut extrêmement longue, finit par m'ordonner de nouveau et bien précisément de voir tous les jours la princesse, eux ensuite, et me prier de rendre un compte exact à M. le duc d'Orléans de leur inquiétude et de leurs soins, sans toutefois lui laisser rien sentir des ouvertures que leur confiance en moi les avait engagés à me faire sur les deux origines, qu'ils avaient appréhendées, du gonflement de ces glandes, qui devaient demeurer à moi tout seul.

Deux jours après néanmoins, ayant l'honneur d'être en tiers avec eux au sortir de chez la princesse, je m'aperçus que leur inquiétude subsistait plus qu'ils ne voulaient me la montrer. Raisonnant avec moi sur cette maladie et sur ces glandes qui ne diminuaient point encore, et sur les remèdes qu'on y faisait, ils me dirent qu'ils avaient commandé à Hyggens d'en écrire un détail fort circonstancié à Chirac, premier médecin de M. le duc d'Orléans, et de le consulter, comme ayant plus de connaissance du tempérament de la princesse, sur quoi ils souhaitaient beaucoup que Chirac, mettant à part les complimens et les lieux communs trop ordinaires entre médecins, mandât son avis de bonne foi et sans détour à Hyggens. Cela m'engagea à en écrire en conformité au cardinal Dubois, en rendant compte à M. le duc d'Orléans et à lui de l'inquiétude, des soins et des attentions infinies de leurs majestés catholiques pour la princesse, sans toutefois leur en toucher le véritable motif, sinon à M. le duc d'Orléans, de ma main, et à lui seul. C'était l'affaire de Hyggens avec Chirac, s'il trouvait à propos de toucher cette corde.

Tant que la princesse fut malade, je ne pus omettre

d'y aller tous les jours, et chez leurs majestés ensuite, sans que jamais elle me dit un seul mot, quoique ses dames et le prince des Asturies que j'y trouvais souvent, fissent tout ce qu'ils pouvaient pour m'en attirer quelques paroles. Quand les glandes commencèrent à se dissiper et l'érysipèle à diminuer, je me contentai d'attendre leurs majestés au retour de leur chasse, et de leur dire un mot en passant.

La couverture de mon second fils se fit le 1er février, jour pour jour, précisément quatre-vingt-sept ans depuis la réception de mon père au parlement, comme duc et pair de France. Elle excita une légère altercation entre le duc del Arco qui, comme parrain, en prit le jour du roi et en fit avertir les grands, et le marquis de Villena, qui, comme majordome-major, prétendait que c'était à lui à le faire. J'ai donné ailleurs la description de cette belle cérémonie pour chacune des trois classes. Je me contenterai donc de dire que le duc del Arco, qui n'allait que dans les carrosses du roi comme grand-écuyer, dans lesquels il ne pouvait donner la main à personne, sans exception, eut la politesse de venir prendre le marquis de Ruffec et moi dans son propre carrosse, avec ses livrées, suivi de celui du duc d'Albe, oncle paternel de celui qui est mort ambassadeur d'Espagne à Paris, et son héritier, qu'il avait prié de l'aider dans cette cérémonie, comme le parrain en prie toujours un grand. Quoi que mon fils et moi pussions faire ou dire, il n'y eut jamais moyen de les faire monter en carrosse avant lui, ni de les empêcher de se mettre tous deux sur le devant du carrosse. On ne saurait ajouter à la politesse et à l'attention avec laquelle ils s'acquittèrent de la fonction qu'ils avaient bien voulu accepter, soit pour convier à dîner chez moi, en attendant que le roi arrivât dans la pièce de l'audience où la cérémonie allait se faire, soit chez moi à y faire les hon-

neurs, plus et mieux que moi. Je fus extrêmement flatté de voir un si grand nombre de grands d'Espagne et d'autres seigneurs à cette couverture, où on m'assura n'en avoir jamais tant vu à aucune, et au retour chez moi, nous nous trouvâmes quarante-cinq à table, ou grands, ou de ce qu'il y avait d'ailleurs de plus distingué, avec d'autres tables qui se trouvèrent aussi, mais plus médiocrement, remplies. J'allai et revins du palais avec le même cortège de suites, de livrées et de carrosses qu'à ma première audience de cérémonie pour la demande de l'infante, et je sus que cette parité de pompe fut sensible aux Espagnols.

Après la cérémonie il y eut chapelle, où j'eus le plaisir de voir mon second fils sur le banc des grands, de celui des ambassadeurs où j'étais : comme la grandesse était la même et commune entre mon second fils et moi, je crus devoir me contenter de sa couverture, et ne point faire la mienne. De quelque sotte brutalité qu'eût usé Maulevrier en cette occasion de grandesse, je considérai assez le caractère dont il était revêtu pour l'emporter sur le mépris de sa personne. Je le priai au festin de la grandesse, car les ambassadeurs n'assistent point aux couvertures. Il s'en excusa fort grossièrement. Cela ne me rebuta point, et quoique accablé de visites à recevoir et à rendre, car il faut aller deux fois chez chaque grand, une pour le prier de se trouver à la couverture, une autre pour les inviter et leurs fils aînés au repas, j'allai avec mon second fils chez Maulevrier qui se résolut enfin d'y venir, et qui y fit d'autant plus triste et méchante figure, que tout ce qui s'y trouva voulut par un air de gaîté et de liberté peu ordinaire à la nation, me témoigner prendre part à ma satisfaction, et aussi à la chère, car il y fut bu et mangé plus qu'on ne fait ici en de pareils repas. Il me fallut après retourner chez tous les grands avec mon fils, et chez les

autres personnes distinguées qui avaient dîné chez moi ce jour-là.

J'appris par une lettre du 27 janvier, du cardinal Dubois, le cordon bleu donné au duc d'Ossone, et la manière dont cela s'était fait, à laquelle je reviendrai tout-à-l'heure. J'allai aussitôt attendre le retour de la chasse, et je suivis leurs majestés dans leur appartement de retraite. Je leur rendis compte de ce qui venait d'être fait pour M. le duc d'Ossone. Je leur en relevai la singularité, et je leur fis remarquer qu'on ne savait ni qu'on ne pouvait savoir alors à Paris les grâces dont il avait plu à leurs majestés de me combler. Elles me parurent extrêmement sensibles à cette marque de considération qu'elles recevaient en la personne de leur ambassadeur, et me chargèrent de le témoigner à M. le duc d'Orléans. Le duc d'Ossone avait pris auparavant son audience de congé; mais il demeurait à Paris où il donnait de belles fêtes en attendant l'arrivée de l'infante.

On s'était franchement moqué de M. le duc d'Orléans et de son cardinal ministre sur le cordon bleu du duc d'Ossone. Le maître méprisait ces choses-là qu'il traitait de bagatelles, et le valet n'était pas né, et n'avait pas même vécu à en savoir davantage là-dessus. La vieille cour abattue par les découvertes sur elles, sur le duc et la duchesse du Maine, sur Cellamare, et par le lit de justice des Tuileries, reprenait peu-à-peu vigueur à mesure que le parlement relevait la crête et que la majorité approchait. D'Espagnole passionnée qu'elle s'était montrée, elle était devenue ennemie de l'Espagne depuis la réconciliation de M. le duc d'Orléans, et n'avait vu qu'avec désespoir le double mariage qui l'avait immédiatement suivie. Étourdie du coup, elle ne pouvait supporter le resserrement de ces liens par les bienfaits réciproquement répandus sur les ambassadeurs, sans de nouveaux dépits.

Elle chercha donc à affaiblir ce que M. le duc d'Orléans se proposa pour le duc d'Ossone, et du même coup à l'arrêter tout court sur la promotion qui suit toujours le sacre, et lui persuada aisément que n'y ayant point de grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit, parce que le roi, qui n'avait pu faire encore sa première communion, n'en avait pas reçu le collier, et portait l'ordre par le droit de sa naissance, sans en être chevalier, on ne pouvait faire aucun chevalier de l'ordre. Cette raison, si elle avait mérité ce nom, militait pour l'exclusion de la promotion du lendemain du sacre, parce que le temps n'y aurait pas permis du jour au lendemain de nommer les chevaliers en chapitre, à eux de faire leurs preuves, à un second chapitre, de les recevoir, et d'être arrivés à Reims avec leurs habits tout faits, le tout en moins de douze heures, à compter de la fin du festin royal; et si le sacre se faisait avant la majorité, nécessité de l'attendre, pour que le grand-maître de l'ordre pût faire la promotion par lui-même.

Ces bluettes aveuglèrent le cardinal Dubois, et M. le duc d'Orléans eut plus tôt fait de s'en laisser éblouir que d'y faire la plus légère réflexion, de sorte que lui et le cardinal Dubois eurent recours à leurs *mezzo termine* si favoris, et crurent faire merveilles et un grand coup d'autorité d'envoyer le cordon bleu au duc d'Ossone, avec permission de porter dès-lors les marques de l'ordre qu'il prit sur-le-champ, en attendant que le roi fût en état de l'en faire chevalier. Mais la réponse à ces deux prétendus obstacles était bien aisée. Henri IV au siège de Rouen, huguenot encore, par conséquent, tout roi qu'il était, incapable d'être chevalier du Saint-Esprit, et même de le porter, et d'en être *fonctionnellement* grand maître, expédia une commission au premier maréchal de Biron pour tenir le chapitre de l'ordre, et le donner

au baron de Biron son fils, devenu depuis duc et pair et maréchal de France, et qui eut enfin la tête coupée, et d'y donner en même temps le cordon bleu à Renaud de Beulne, archevêque de Bourges, depuis de Sens, comme grand-aumônier de France, dont Henri IV venait de lui donner la charge, qu'il venait d'ôter à Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, passionné ligueur. Voilà qui est sans réplique pour faire des chevaliers de l'ordre sans qu'il y ait de grand-maître, et la cérémonie s'en fit dans l'église paroissiale du faubourg de Darnetal de Rouen dont le roi était maître. A l'égard d'un roi, non-seulement point grand-maître de l'ordre, mais de plus mineur, Louis XIII, né à Fontainebleau dans le cabinet de l'ovale, le jeudi 17 septembre 1601, sur les onze heures du soir, sacré à Reims le dimanche 17 octobre 1610, n'était ni grand-maître de l'ordre ni majeur, et toutefois il fit le prince de Condé chevalier de l'ordre le lendemain de son sacre; tellement que de quatre rois immédiats prédécesseurs du roi, deux seulement, dont l'instituteur de l'ordre est le premier, et l'autre est le feu roi, étaient majeurs et sacrés quand ils ont fait des chevaliers de l'ordre; et deux autres, l'un huguenot, par conséquent ni sacré, ni grand-maître, ni même portant l'ordre, l'autre sacré mineur, ont fait des chevaliers de l'ordre, l'un par commission, étant hors d'état de les faire lui-même, l'autre le lendemain de son sacre et sous la régence de la reine sa mère. Qu'auraient pu répondre à cela ces messieurs de la vieille cour? Mais quoique trivial et moderne, le cardinal n'en savait pas tant, et le régent ne prenait pas la peine d'y penser un moment, et de se rappeler ces exemples décisifs.

Quoique chose faite, je ne laissai pas de leur mander ce que j'en pensais, et qu'ils s'étaient laissé prendre grossièrement pour dupes. Mais je me gardai bien de

dire à personne en Espagne que cela se pouvait et devait faire autrement, et que la régente sous Louis XIII nomma et fit faire M. le Prince chevalier de l'ordre. Cela est clair par conséquent que M. le duc d'Orléans régent avait le même pouvoir. Je leur rendis compte du très bon effet et de la joie que cette distinction accordée au duc d'Ossone avait faits dans toute la cour d'Espagne, et j'en pris occasion de leur représenter combien il était du service de M. le duc d'Orléans de réserver sept ou huit colliers, qui étaient presque tous vacans, quand il ferait la promotion entière, et de les envoyer sans destination au roi d'Espagne pour les donner à qui il lui plairait, excepté le marquis de Grimaldo, dont les services et le constant attachement à l'union des deux couronnes méritaient la distinction d'être nommé par le roi uniquement, sur quoi je leur remis devant les yeux la conduite des rois d'Espagne de la maison d'Autriche, qui envoyaient aux empereurs toutes les Toisons qu'ils voulaient pour leur cour, encore que cet ordre ne soit que de la moitié en nombre de celui du Saint-Esprit. Je leur rappelai aussi le grand nombre de Toisons données à la France, auquel le petit nombre de colliers du Saint-Esprit accordés à l'Espagne ne pouvait se comparer, infiniment moins aux grandesses françaises, qui ne peuvent recevoir d'équivalent. Cette épargne de colliers à l'Espagne pour les prostituer ici à des gens qui, sous le feu roi, auraient couru avec incertitude après un cordon rouge, et s'en seraient crus comblés, n'est pas une des moindres fautes, à tous égards, en laquelle on s'est si opiniâtrément affermi depuis. Je fis, en même temps, un reproche à M. le duc d'Orléans d'un dégoût que la sottise du cardinal Dubois, que je ne nommais point, venait de lui faire essuyer.

A propos de la résolution prise de donner le cordon bleu au duc d'Ossone, ce prince, qui croyait si peu avoir

le pouvoir de faire des chevaliers de l'ordre, l'envoya au cardinal Albani. C'était une reconnaissance du cardinal Dubois pour son chapeau, auquel le cardinal Albani, entraîné par les lettres pressantes du cardinal de Rohan, s'était montré favorable, et une galanterie qu'il voulait faire à tout le parti de la Constitution. Il en fut comme des exemples d'Henri IV et de Louis XIII cités ci-dessus. Dubois, petit compagnon alors, ignorait, et son maître avait oublié, que le feu roi ayant voulu donner l'ordre au cardinal Ottoboni, protecteur des affaires de France, et brouillé, et comme proscrit par la république de Venise pour avoir accepté cette protection, comme on l'a vu ici en son lieu, le refusa tout net, et répondit qu'encore qu'il eût pris un attachement déclaré pour la France par cette protection, elle n'était pas incompatible avec rien de ce qu'il était, mais que le cordon bleu, qui n'était presque jamais que pour les cardinaux français, ne lui paraissait pouvoir ni convenir avec sa charge de vice-chancelier de l'église, ni avec ce qu'il était d'ailleurs dans le sacré collège : il voulait dire son ancienneté qui touchait au décanat, sa qualité de neveu d'Alexandre VIII, qui le mettait à la tête des créatures de son oncle, enfin sa nation; et le feu roi eut le dégoût d'en être refusé. Albani, Italien, camerlingue et chef de nombreuses créatures de Clément XI son oncle, eut les mêmes raisons. Il n'avait pas été pressenti auparavant; Dubois, qui ne doutait de rien, ne s'en était pas donné la peine, tellement que le refus tout plat fut public et l'ordre renvoyé.

Je ne faisais pas cette leçon; mais mon reproche fut que son altesse royale ne pouvait ignorer la promesse publique et réitérée du feu roi au cardinal Gualterio de la première place de cardinal qui vaquerait dans l'ordre; que ses services et son attachement si marqué, et qui lui avaient coûté tant de dégoûts depuis son retour à

Rome, méritaient à tant de titres, et non pas le dégoût nouveau, qu'il n'avait jamais mérité de M. le duc d'Orléans le moins du monde, de se voir oublié et envoyer l'ordre à un autre cardinal si inférieur à lui, pour ne pas dire plus, en mérites à l'égard de la France. Mais Dubois gouvernait seul et en plein. Les grandes et les petites choses dépendaient entièrement de lui, et M. le duc d'Orléans tranquillement le laissait faire. J'en écrivis en même temps au cardinal Dubois, et je lui représentai que l'estime et l'amitié si marquée du cardinal de Rohan pour le cardinal Gualterio ne pourraient pas être insensible à une si grande mortification.

CHAPITRE IV.

Chavigny en Espagne. — Il est mal reçu. — Son caractère. — Sa mission. — Qui l'envoie. — Vision du duc de Parme. — Fausseté de Chavigny sur ce dernier. — Il est chargé par le duc de Parme de proposer l'envoi de l'infant don Carlos à Parme. — Il n'avait reçu à ce sujet aucun ordre direct de Dubois. — Tableau de la cour d'Espagne. — Multiplicité des ministres de France à Madrid. — Danger d'envoyer actuellement don Carlos en Italie. — Chimère de l'indult. — Mon embarras du silence de Dubois sur le passage de don Carlos en Italie. — Mes mesures en France et en Espagne pour faire échouer ce projet. — J'y réussis. — Je mène Chavigny chez Grimaldo, et le présente au roi et à la reine d'Espagne. — Mauvais accueil qu'il en reçoit.

En arrivant de Lerma à Madrid, j'avais reçu une lettre du cardinal Dubois qui, après des raisonnemens sur l'état incertain de la santé du grand-duc, et ce qui pouvait se passer en Italie en conséquence, me mandait que Chavigny, envoyé du roi à Gênes, était si fort au fait

de toutes ces affaires-là qu'il pourrait bien lui envoyer faire un tour en Espagne et me le recommandait très fortement.

Ce Chavigny était le même Chavignard, fils d'un procureur de Beaune, en Bourgogne, qui trompa feu de Soubise, et se fit présenter par lui au feu roi avec son frère, comme ses parens, et de la maison de Chauvigny-le-Roy, ancienne, illustre, éteinte depuis long-temps, obtint un guidon de gendarmerie aussitôt, et son frère une abbaye. Ils obtinrent aussi des gratifications et des distinctions par les jésuites qui étaient leurs dupes, ou qui feignaient de l'être, et par M. de Soubise, à l'ombre duquel ils se fourrèrent partout où ils purent. Enfin reconnus pour ce qu'ils étaient et pour avoir changé leur nom de Chavignard en celui de Chauvigny, le roi les dépouilla de ses grâces et les chassa du royaume. Ils errèrent long-temps où ils purent sous le nom de Chavigny, pour ne s'écarter que le moins qu'ils purent du beau nom qu'ils avaient usurpé; et quoique si châtiés et si déshonorés, l'ambition et l'impudence leur étaient si naturelles que ni l'une ni l'autre ne put en être affaiblie, et qu'ils ne cessèrent, en cédant à la fortune, de chercher sans cesse à se rapprocher. J'en ai parlé ici, dans le temps de leur aventure; mais j'ai cru en devoir rafraîchir la mémoire en cet endroit.

En courant le pays, ils se firent nouvellistes, espèce de gens dont les personnes en place ne manquent pas, tous aventuriers, gens de rien et la plupart fripons, dont il m'en est passé plusieurs par les mains. Chavigny avait beaucoup d'esprit, d'art, de ruse, de manège, un esprit tout tourné à l'intrigue, à l'application, à l'instruction, avec tout ce qu'il fallait pour en tirer parti: une douceur, une flatterie fine, mais basse, un entregent merveilleux, et le tact très fin pour reconnaître

son monde, s'insinuer doucement, à pas comptés, et juger très sainement de lâcher ou de retenir la bride, éloquent, bien-disant, avec une surface de réserve et de modestie, maître absolu de ses paroles et de leur choix, et toujours examinant son homme jusqu'au fond de l'âme, tandis qu'il tenait la sienne sous les enveloppes les plus épaisses, toutefois puant le faux de fort loin. Personne plus respectueux en apparence, plus doux, plus simple, en effet plus double, plus intéressé, plus effronté, plus insolent et hardi au dernier point, quand il croyait pouvoir l'être. Ces talens rassemblés, qui font une espèce de scélérat très méprisable, mais fort dangereux, font aussi un homme dont quelquefois on peut se servir utilement. Torcy en jugea ainsi. De bas nouvelliste, il s'en fit une manière de correspondant, et prétendit s'en être bien trouvé en Hollande et à Utrecht, où néanmoins il n'osait trop fréquenter nos ambassadeurs, mais se fourrait chez les ministres des autres puissances, en subalterne tout-à-fait, mais dont il savait tirer des lumières par leurs bureaux, où il se familiarisait, en leur en laissant tirer de lui qu'il leur présentait comme des hameçons.

Son frère n'en savait pas moins que lui; mais son humeur naturellement haute et rustre le rendait moins souple, moins ployant, moins propre à s'insinuer et à abuser long-temps de suite. Toutefois ils s'entendaient et s'aidaient merveilleusement. Ces manèges obscurs, hors de France et tout-à-fait à l'insu du feu roi, durèrent jusqu'à sa mort. Elle leur donna bientôt la hardiesse de revenir en France, où trouvant Torcy hors de place et seulement conservant les postes et une place dans le conseil de régence, ils continuèrent à lui faire leur cour pour s'en faire un patron dans le cabinet du régent, avec qui le secret des postes le tenait dans un commerce important et intime, mais un patron qui ne pouvait que

les aider. Ils n'osaient pourtant se produire au grand jour, mais ils frappaient doucement à plusieurs portes pour essayer où ils pourraient entrer.

Comme ils avaient le nez bon, ils avisèrent bientôt que l'abbé Dubois serait leur vrai fait, s'ils se pouvaient insinuer auprès de lui, et que, fait comme il était et comme était aussi M. le duc d'Orléans, il y aurait bien du malheur si l'espèce de disgrâce où il était lors ne se changeait bientôt en une confiance qui le mènerait loin, et dont eux-mêmes pourraient profiter; ils cherchèrent donc par où l'approcher. La fréquentation qu'ils avaient eue en Hollande avec les Anglais les introduisit auprès de Stair; ils y firent leur cour à Rémond qui n'en bougeait. Il faut se souvenir de ce qui a été expliqué ici des premiers temps de la régence, des liaisons, des vues et des manèges de l'abbé Dubois pour se raccrocher auprès de son maître et s'ouvrir un chemin à ce qu'il devint depuis. Rémond, peu accoutumé aux applaudissemens et aux respects, fut enchanté de ceux qu'il trouva dans les deux frères. A son tour, il fut charmé de leur esprit et de leurs lumières. Il les présenta à Canillac à qui ils prostituèrent tout leur encens. Lui et Rémond en parlèrent à l'abbé Dubois. Rémond fit que Stair les lui vanta aussi; il les voulut voir. Jamais deux hommes si faits exprès l'un pour l'autre que Dubois et Chavigny, si ce n'est que celui-ci en savait bien plus que l'autre, avait la tête froide et capable de plusieurs affaires à-la-fois. Dubois le reconnut bientôt pour un homme qui lui serait utile, et dont la délicatesse ne s'effaroucherait de rien. Il l'employa donc en de petites choses quand lui-même commença à poindre; en de plus grandes, à mesure qu'il avança; et en fit enfin son confident dans le soulagement dont il eut besoin dans ses négociations avec l'Angleterre. Parvenu au chapeau et à la toute-puissance, et n'ayant plus besoin de ce second à Londres ni

à Hanovre, il l'envoya à Gênes rôder et découvrir en Italie, et enfin exécuter une commission secrète en Espagne.

Au premier mot que je dis de sa prochaine arrivée au marquis de Grimaldo, il fit un cri qui m'étonna, il rougit, se mit en colère : « Comment, monsieur, me dit-il, dans le moment de la réconciliation personnelle de M. le duc d'Orléans, dans le moment des deux mariages qui en sont le sceau, et de l'union la plus intime des deux couronnes et des deux branches royales, nous envoyer Chavigny, si publiquement déshonoré qu'il n'est personne en Europe qui ignore une telle aventure! Que veut dire votre cardinal Dubois par un tel négociateur? N'est-ce pas afficher qu'il veut nous tromper que de l'envoyer ici chargé de quelque chose » ? Il en dit tant, et plus sur le cardinal, et se déboutonna pleinement sur l'opinion qu'il avait de lui. Je le laissai tout dire, et je ne pus disconvenir avec lui que Chavigny ne portait pas une réputation qui pût concilier la confiance. Mais enfin je lui dis que le cardinal en avait fait son confident personnel, qu'il l'envoyait sans m'en avoir rien mandé auparavant ; que tout ce qu'il m'en marquait était qu'il l'avait choisi comme étant parfaitement instruit de ce qui se passait en Italie, en particulier à l'occasion de l'état incertain de la santé du grand-duc, et que je n'en savais pas davantage.

Grimaldo tout bouffant me répondit qu'ils en savaient autant que lui, et que si le cardinal l'en croyait si instruit, il n'avait qu'à lui en faire faire un mémoire et le leur envoyer, et non pas un fripon aussi connu que cet homme-là, auquel il n'y avait pas même moyen de parler. Je le laissai encore s'exhaler tant qu'il voulut, puis, le ramenant doucement peu-à-peu, je lui dis que si fallait-il bien pourtant qu'il le vît, quand ce ne serait que pour voir ce qu'il voudrait dire. Grimaldo me ré-

pliqua que quand il pourrait se résoudre à le voir, il m'assurait bien que le roi ne permettrait pas qu'il se présentât devant lui. Je lui représentai qu'en convenant avec lui du mauvais air du choix, le régent aurait droit de se plaindre qu'on ne voulût pas entendre en Espagne celui qu'il y envoyait; et que le roi d'Espagne, dans la position si heureuse où la France et le régent se trouvaient avec leurs majestés catholiques, en usât à l'égard de Chavigny comme on fait tout au plus au moment d'une rupture résolue. Grimaldo me répliqua avec dépit : « Et pourquoi aussi nous envoyer un coquin décrié partout? n'est-ce pas tout ce qu'ils pourraient faire dans une rupture? que veulent-ils que nous pensions de ce beau choix et si unique à faire? Quelle confiance prétendent-ils que nous lui donnions? Il faut qu'ils nous croient stupides, et qu'ils aient pour nous le dernier mépris. Mais nous le leur rendrons bien aussi, et nous leur renverrons leur fripon tout comme il sera venu. Cela leur apprendra du moins à ne nous plus envoyer des fripons reconnus, déshonorés par tout le monde, et s'ils nous veulent tromper, du moins de ne l'afficher pas d'avance, et de nous envoyer des fripons qui aient du moins la figure de gens ordinaires »! Comme je vis que je ne ferais que l'opiniâtrer davantage, je me retirai, en le priant d'y penser.

Je retournai le voir le lendemain, et je lui demandai en riant de quelle humeur il était ce jour-là. Il me fit mille politesses et mille amitiés, sur lesquelles je pris thème de lui dire qu'il ne me pouvait arriver rien de plus fâcheux que l'exécution de ce qu'il m'avait dit la veille; qu'il connaissait les fougues du cardinal Dubois; qu'il avait vu, par le délai si affecté de m'envoyer la lettre du roi pour l'infante, qu'il avait eu dessein de me jeter dans l'embarras dont j'avais été forcé de lui faire confi-

dence, et dont il avait eu la bonté de me tirer; qu'il avait vu encore par la faiblesse de sa lettre à lui, et de celle qu'il avait faite de M. le duc d'Orléans pour le roi d'Espagne, le peu d'envie qu'il avait que j'obtinsse les grâces de leurs majestés catholiques auxquelles lui avait eu toute la part, et qu'il avait voulu supprimer ces lettres, qui l'étaient demeurées en effet, comme plus nuisibles qu'utiles; que j'en aurais bien d'autres à lui apprendre pour lui faire voir quel était le cardinal Dubois à mon égard; que si Chavigny n'était point écouté, si le roi d'Espagne lui faisait l'affront de ne vouloir pas permettre que j'eusse l'honneur de le lui présenter, le cardinal, qui pouvait tout sur M. le duc d'Orléans, ferait qu'il s'en prendrait à moi, l'imputerait à la jalousie du secret de ce dont Chavigny était porteur, publierait et persuaderait que je sacrifiais l'honneur du régent et de la France, l'union et la réconciliation si récente des deux cours à ma vanité personnelle, et que traité comme je l'étais en Espagne, on ne pouvait douter que Chavigny n'y eût été très bien reçu et très bien traité si je l'avais voulu; que je ne serais pas dans le cabinet de M. le duc d'Orléans pour imposer au cardinal, comme il m'arrivait souvent, ni pour me défendre; qu'enfin j'espérais de son amitié à lui, jointe aux autres considérations que je lui avais représentées la veille, qu'il ne voudrait pas me faire échouer au port.

Je lui parlai si bien, ou il avait si bien réfléchi sur ce refus, qu'enfin il me promit de voir Chavigny et de faire ce qu'il pourrait pour que je le pusse présenter au roi d'Espagne, sans toutefois me répondre de venir à bout de ce dernier point. Ce fut tout en arrivant de Lerma que j'eus ces deux conversations avec lui. Il était arrivé incommodé et enrhumé, la fièvre s'y joignit après, et il fut sept ou huit jours sans voir personne, ni sortir de son logis.

Le 16 janvier Chavigny arriva et me vint voir le lendemain matin. Après des propos généraux où il déploya toute sa souplesse, ses respects et son bien-dire, il m'apprit qu'il venait avec une lettre de créance du duc de Parme, qui comprenant bien l'impossibilité de retirer des mains du pape le duché de Castro et la principauté de Ronciglione, et toute la difficulté d'en retirer l'équivalent en terres, se restreignait à lui en demander un qui serait aisé, si l'Espagne voulait bien y contribuer en se joignant à lui pour demander au pape un indult sur le clergé des Indes, dont le duc de Parme toucherait l'argent à la décharge du saint-siège, jusqu'à parfait dédommagement. Avec sa manière hésitante et volontairement enveloppée, il ne laissa pas de me dire, quoique non clairement, que le cardinal Dubois approuvait fort cet expédient, et je sentis qu'il y entrait fort pour sortir par là de l'engagement où il s'était mis avec ce prince pour lui procurer cette restitution.

Ce qui me surprit fut l'aveu de Chavigny, vrai ou supposé, de n'avoir point de lettres de créance du cardinal Dubois, avec l'air d'un assez grand embarras, sur quoi je me divertis à lui dire que la confiance de ce ministre en lui était si généralement connue qu'il n'avait qu'à se présenter pour obtenir la même des ministres avec qui il pourrait avoir à traiter. Il se mit après sur les louanges du duc de Parme : sagesse, capacité, considération dans toute l'Italie ; sur tout, et plus que tout, il me vanta son attachement de tous les temps pour la France, qui l'avait exposé à tous les mauvais traitemens de l'empereur. Je lui demandai en bon ignorant comment il s'était comporté dans l'affaire du double mariage. Chavigny me répondit sans hésiter que tout avait passé par lui, qu'il y avait fait merveilles, qu'il y avait eu la principale part. Je pris cela pour fort bon, et tout comme il me le donna;

mais il ne se doutait pas que j'en savais là-dessus autant ou plus que lui.

Lorsque M. le duc d'Orléans me confia pour la première fois les mariages, avant même que l'affaire fût entièrement achevée, il me dit en même temps que tout se faisait à l'insu du duc de Parme; qu'un secret profond lui cacherait cette affaire par les deux cours, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement parachevée; que M. de Parme était le promoteur et le principal instrument des mariages des infans d'Espagne avec les archiduchesses dont il avait toute la négociation. Lorsque les mariages furent faits, M. le duc d'Orléans me dit qu'ils étaient tombés sur la tête du duc de Parme comme une bombe; qu'il en était au désespoir. Et quand après le cardinal Dubois et moi fûmes, comme je l'ai raconté en son lieu, replâtrés, et que nous fûmes à portée de parler d'affaires et de mon ambassade prochaine, je lui parlai du duc de Parme, sans lui laisser rien sentir de ce que M. le duc d'Orléans m'en avait dit, et il m'en rapporta les mêmes choses précisément que j'en avais apprises du régent. Ce souvenir, que je ne pouvais avoir que très présent en Espagne, me confirma de plus en plus dans l'opinion que j'avais de Chavigny, et de me bien garder de lui en laisser flairer l'odeur la plus légère. De là, il me battit la campagne avec force bourre, à travers de laquelle il s'étendit, mais fort en général, sur la nécessité de l'établissement de l'infant don Carlos en Italie, sur les bonnes choses qu'il y aurait à faire en cette partie de l'Europe, sur le respect où le double mariage y allait retenir l'empereur à l'égard des deux couronnes, sur sa faiblesse par faute d'argent. Il finit par me dire qu'il avait un plein pouvoir de M. de Parme si étendu qu'il lui soumettait son ministre à Madrid, et lui permettait même d'agir contre l'instruction qu'il lui avait donnée,

s'il le jugeait à propos; enfin que ce prince comptait tellement sur l'amitié et la protection du cardinal Dubois qu'il l'avait chargé de suivre en tout les ordres de ce ministre sur ce qui le regardait.

Le soir du même jour Pecquet me vint apprendre que Chavigny l'avait vu et lui avait dit qu'il arrivait à Madrid pour une commission qui serait fort agréable, qu'il s'agissait de faire passer don Carlos actuellement en Italie, de le confier au duc de Parme, de l'accompagner de six mille hommes dont M. de Parme aurait le commandement, ainsi que l'administration du jeune prince.

Chavigny me revint voir le lendemain matin, et après la répétition de plusieurs choses de sa première conversation, et force bourre, pendant quoi j'étais fort attentif à ne lui pas laisser apercevoir que je susse la moindre chose sur don Carlos, il m'en parla lui-même avec ses enveloppes accoutumées. Il me dit que M. de Parme désirait fort d'avoir dès à présent ce petit prince auprès de lui; qu'en ce cas il lui faudrait donner six mille hommes pour sa garde; que l'un et l'autre rendraient le duc de Parme fort considérable en Italie, et lui donneraient un maniement de subsides qui l'accommoderait fort, et l'administration du jeune prince. Je lui fis quelques légères objections pour l'exciter à parler. Il me dit qu'il était vrai que ce passage n'était peut-être pas bien nécessaire à l'âge de l'infant; que néanmoins sa présence en Italie pourrait contenir les partis qui se formaient parmi les Florentins pour se remettre en république après la mort du grand prince de Toscane, et encouragerait ceux qui voulaient un souverain; mais qu'au fond ce passage actuel était sans aucun inconvénient. Il me dit cela d'un air simple, comme si en effet il s'agissait d'une chose indifférente. Je lui répondis, avec la même apparente indifférence, que je n'en savais pas assez pour voir

les avantages et les inconvéniens de ce projet qu'il m'assura, en passant, être fort du goût de la cour d'Espagne. J'ajoutai que je croyais que par caractère, et par capacité également démontrée par le double mariage et par les affaires du nord, le cardinal Dubois devait être la boussole sur laquelle uniquement on devait se régler; qu'il avait si profondément le système de l'Europe dans la tête, et l'art de combiner et d'en tirer les plus grands avantages, que c'était de lui et de ses lumières qu'on devait attendre les ordres pour s'y conformer entièrement.

Là-dessus Chavigny me dit, avec un air d'ingénuité plaintive, que c'était là tout ce qui faisait son embarras; qu'il y avait dix mois que cette affaire de don Carlos se traitait; qu'il en avait souvent écrit au cardinal Dubois, sans en avoir jamais reçu là-dessus aucune réponse; qu'il s'était contenté de lui écrire sur l'affaire de Castro et de Ronciglione, de lui prescrire de se rendre à Madrid pour y donner un compte général des affaires d'Italie, sans entrer même en beaucoup de détails là-dessus avec la cour d'Espagne, et d'agir pour M. de Parme suivant qu'il lui ordonnerait touchant Castro et Ronciglione. Je me mis à sourire, et je lui dis que, si M. le cardinal ne s'expliquait pas sur l'affaire du passage, j'en suspendrais aussi mon jugement, ce qui me serait d'autant plus aisé que je n'avais plus que peu de jours à demeurer à Madrid. Il me répondit, en reprenant son air de plainte, qu'il n'avait pas seulement d'instruction ni de lettres de créance du cardinal Dubois pour la cour d'Espagne; puis reprenant un air plus satisfait, il ajouta tout de suite que cette façon était aussi plus simple entre deux cours aussi étroitement unies que l'étaient celles de France et d'Espagne. Il fallait que Chavigny me crût bien neuf pour tâter de cette sottise. Je ne pus m'empêcher de lui répondre, mais en riant en moi-même, que ce qui constituait le ministre

était moins sa lettre de créance que celle qu'on lui voulait bien donner, et les affaires qu'on traitait avec lui. Et comme le cardinal Dubois me l'avait expressément recommandé, et que j'avais vaincu la répugnance du marquis de Grimaldo, je crus lui devoir offrir de le mener chez ce ministre dès qu'il serait visible, et au roi d'Espagne, comme un homme de la confiance du cardinal Dubois avec lequel on pouvait traiter, ce qu'il accepta avec beaucoup de satisfaction et de remercîmens.

De ces deux conversations, avec ce que dans l'entre-deux j'avais appris de Pecquet, je compris aisément que la mission apparente de Chavigny, quoique effective, était l'affaire de Castro et de Ronciglione ; mais que ce qui l'amenait véritablement à Madrid était le passage actuel de don Carlos en Italie. Ce qui me confirma encore dans cette persuasion fut que j'appris deux jours après qu'on armait six vaisseaux de guerre et quatre frégates à Barcelone, pour être prêts à la fin de mai, même avec beaucoup d'indiscrétion, c'est-à-dire, à grands frais et avec beaucoup de bruit.

Avant d'expliquer mon sentiment sur la mission de Chavigny, et ce que je crus devoir faire en conséquence, il faut expliquer l'état d'alors des cabales de la cour d'Espagne, de laquelle je n'ai donné qu'un simple crayon jusqu'à présent.

Le père d'Aubenton avait très certainement été le seul confident avec le cardinal Albéroni de l'entreprise méditée sur Naples, et faite ensuite en Sicile. Ils se craignaient et se ménageaient réciproquement; et le jésuite, qui ne voulait pas hasarder de perdre sa place une seconde fois, qui seule le pouvait conduire au chapeau où il tendait sourdement de toutes ses forces, tremblait intérieurement devant Albéroni, qui le sentait et en profitait pour s'en servir comme il lui convenait, sans l'ai-

mer le moins du monde : c'est ce qu'on a vu répandu en mille endroits de ce que j'ai donné de M. de Torcy sur les affaires étrangères. Tous deux haïssaient Grimaldo, pour lequel ils craignaient l'affection et le goût du roi. Quoiqu'ils l'eussent chassé des affaires et du palais, et quoi qu'on eût fait depuis les changemens de ministère pour réunir le père d'Aubenton et Grimaldo, jamais le confesseur ne put lui pardonner le mal qu'il lui avait fait, en sorte qu'il n'y eut jamais entre eux que des apparences très superficielles. Castelar, secrétaire d'état de la guerre, et très capable de cet emploi, était au désespoir que les troupes ne fussent point payées, de les voir journellement se détruire, et les officiers qui étaient dans l'étendue de la couronne d'Aragon réduits à se faire nourrir par charité dans les monastères ; que tous les projets qu'il avait présentés pour y remédier fussent toujours remis à un examen qui ne se faisait point ; et tout cela je le savais de lui-même. Il accusait Grimaldo de soutenir le marquis de Campoflorido, ministre en chef des finances, malade depuis deux ans, hors d'état de donner ordre à rien, et qui mourut avant mon départ de Madrid, à qui pourtant toutes les choses qui regardaient les finances étaient renvoyées, qui demeuraient toutes et tombaient dans la dernière confusion, sans que le roi d'Espagne fît autre chose qu'attendre sa guérison, ni voulût, même par intérim, prendre aucun parti là-dessus.

Castelar, qui m'avait fait ces mêmes plaintes, mais sans me parler de Grimaldo, avait desiré d'être remis en union avec lui, qui s'était altérée entre eux. On y avait travaillé utilement, et on fut surpris que, dans le temps que Grimaldo s'y prêtait le plus, Castelar, de propos délibéré, se retira tout d'un coup, et mit les choses en beaucoup plus mauvais état qu'elles n'avaient été aupa-

ravant. L'époque de cette conduite bizarre de Castelar fut celle du voyage de Lerma ; et la maladie qui, au retour, retint Grimaldo près de quinze jours au lit, sans sortir ni voir personne, fut attribuée par gens bien instruits à deux chagrins violens que ce ministre essuya en arrivant de ce voyage. Dans ce même temps, Castelar était souvent enfermé avec le père d'Aubenton, entrait chez lui par une porte de derrière, et en sortait bien avant dans la nuit. Le confesseur était étroitement uni avec Miraval, gouverneur du conseil de Castille.

Le lien de cette union était que Aubenton faisait, depuis quelque temps, renvoyer toutes les affaires par le roi d'Espagne aux consultes, c'est-à-dire aux conseils et aux tribunaux, en quoi le confesseur trouvait parfaitement son compte, parce que tout était à la cour d'Espagne affaire de conscience, et que, sur le renvoi ou la réponse des différentes consultes que le roi lui renvoyait toujours, la vraie décision en demeurait au jésuite tout seul, qu'il montrait comme sienne à qui elle était favorable, et comme venant des conseils et des tribunaux à qui elle était contraire. D'un autre côté Miraval était dans la liaison la plus intime avec le duc de Popoli, jusque-là que, contre la dignité de sa place de gouverneur du conseil de Castille, inviolablement conservée jusqu'alors, et dont Miraval était lui-même fort jaloux, il allait souvent chez le duc de Popoli au palais, et demeurait fort long-temps tête à tête avec lui dans sa chambre.

De tous les Italiens Popoli était le plus dangereux par son esprit et par sa haine pour la France. Il était l'âme de la cabale italienne qui se réunissait toute à lui, laquelle détestait la France et l'union. Cellamare, qui portait le nom de duc de Giovenazzo depuis la mort de son père, était revenu deux jours avant mon arrivée de Galice, où il commandait, sans apparence d'y retourner, ni qu'on y

renvoyât personne en sa place, et faisait sa charge de grand-écuyer de la reine, avec qui il était fort bien. Le prince Pio était aussi de retour de Catalogne où il commandait, et préférait à ce bel emploi la charge, sans fonctions, de grand-écuyer de la princesse des Asturies, qui n'avait point d'écurie, servie par celles de leurs majestés. Tout cela montrait qu'on rassemblait à Madrid les principaux seigneurs italiens pour les consulter sur les affaires d'Italie, comme le duc de Popoli le fut sur l'entreprise de Naples dont il fournit tous les mémoires. Castelar ne pouvait avoir si brusquement changé sur sa réconciliation avec Grimaldo sans avoir pris subitement d'autres vues, et s'être assuré d'autres ressources, qui ne pouvaient être autres que le confesseur et les Italiens, et se mettre bien avec la reine en flattant son ignorance des affaires et son ambition sur le passage de don Carlos, qui d'ailleurs convenait si bien à Castelar, parce que cela forçait le roi d'Espagne à mettre enfin ordre à ses troupes et à ses finances, à quoi il buttait pour sa caisse militaire. Et comme il était très vrai que le désordre des finances ne venait que par faute d'administration, parce que le fond en était très bon, et pour ainsi dire sans dettes, Castelar aurait vu avec plaisir quelque rupture en Italie, qui n'aurait pu qu'augmenter le crédit et l'autorité de sa charge. C'était là le desir suprême de la cabale italienne, tant pour se mêler d'affaires et acquérir de la considération et force crédit, que dans le desir et l'espérance toujours subsistante de raccrocher une partie de leurs biens d'Italie, et pour essayer, contre toute raison, quelque restitution au roi d'Espagne de ce que l'empereur lui détenait, dont, au pis aller, le mauvais succès ne pouvait rendre à cet égard leur condition pire.

Cette vision, quelque insensée qu'elle fût, méritait d'autant plus d'être considérée qu'il était arrivé à Chavigny

de lâcher un grand mot à Pecquet, dans une seconde conversation qu'il eut avec lui, et dont Pecquet me rendit compte incontinent après. Raisonnant ensemble de ce passage actuel de don Carlos en Italie, Pecquet lui dit que c'était l'envoyer bien matin pour une succession si éloignée, à quoi Chavigny répondit avec sa tranquille et balbutiante douceur : « Il faudrait quelque chose de présent, quelque chose de présent». Or ce quelque chose de présent ne pouvait s'arracher que par la force, et je découvris en même temps que le duc de Popoli avait été consulté, comme il l'avait été sur l'entreprise de Naples. Outre cet objet de la cabale italienne qui vient d'être expliqué, elle avait encore celui de brouiller les deux couronnes, ce qu'elle prévoyait facile si elle pouvait parvenir à faire nouer quelque chose en Italie, par la difficulté des secours militaires, et bien autant par l'impossibilité de satisfaire toutes les volontés de la reine, dont les Italiens sauraient bien se prévaloir pour faire naître des brouilleries continuelles avec notre cour, qui n'en ferait jamais assez à son gré, ni au leur, devenus maîtres de son esprit en flattant et entretenant son ambition. Le duc de Bournonville, déjà uni avec la cabale italienne, dès avant sa nomination à l'ambassade de France, de laquelle je parlerai ensuite, ne bougeait plus d'avec les Italiens, particulièrement d'avec Popoli et Giovenazzo, au premier desquels il faisait bassement sa cour. Ils furent tous deux embarrassés, jusqu'à en être déconcertés d'avoir été rencontrés par l'abbé de Saint-Simon, à la promenade, tête à tête.

Le roi et la reine d'Espagne, leurs deux confesseurs, les deux secrétaires d'état principaux ne se cachaient point du dégoût et des soupçons qu'ils concevaient du nombre de ministres dont la France se servait en leur cour, disaient hautement et nettement qu'ils ne savaient

en qui se fier ; que quand on voulait agir de bonne foi, il ne fallait qu'un canal. Le père d'Aubenton s'expliqua même que cette conduite de la France lui faisait prendre le parti de se mettre à quartier de tout, et de ne se mêler de quoi que ce fût ; et je m'aperçus très bien qu'il s'était tenu parole avec moi-même. Je sus qu'il avait conseillé la même conduite à d'autres, et à Castelar à diverses reprises. Quoique cette multiplicité si peu décente fût très propre à produire cet effet, il put très bien être aussi une suite de la liaison du confesseur avec Castelar et Miraval et avec les Italiens. Castelar, qui m'avait infiniment recherché, et fort entretenu avant et depuis Lerma, s'en était retiré tout-à-coup, et ne me témoignait plus que de la politesse quand nous nous rencontrions; je ne laissai pas de le prier deux fois à dîner chez moi dans ce temps-là, où il venait auparavant fort librement de lui-même.

Enfin un dernier objet, mais vif, de cette cabale italienne était de perdre radicalement Grimaldo et par haine personnelle et comme obstacle à leurs projets, desquels il était très éloigné par principes d'état et encore par aversion d'eux comme de ses ennemis ; par mêmes principes d'état très favorables à la France, entièrement dévoué à l'union, seul vraiment au fait des affaires étrangères, fort Espagnol et tout à eux, et comme eux tous dans l'aversion active et passive des Italiens.

Après l'exposition fidèle de ce tableau de la cour d'Espagne alors, je viens à celle de ce que je conçus des deux points dont Chavigny m'avait entretenu, comme du sujet de son arrivée à Madrid.

Je ne vis aucune sorte de bien à espérer du passage actuel de don Carlos en Italie. Ce n'était qu'un enfant dépaysé dont la présence ne pouvait hâter la succession qu'on espérait pour lui, qui dépendait de la vie des possesseurs doubles dans chacun des états de Parme et de

Toscane, et il me parut qu'un tel déplacement, sans aucun fruit qui en dût naturellement résulter, devait pour le moins être mis au rang des choses inutiles, et par cela seul destitué de convenance et de sagesse, sans compter la dignité.

A l'égard des inconvéniens, ils me parurent infinis. Hasarder pour rien la santé d'un enfant de cinq ou six ans; l'accompagner nécessairement de personnes qui voudraient considération et profit, qui par conséquent donneraient jalousie aux principaux du pays; et si on le livrait entre les mains des Parmesans, comme une fille qu'on marie en pays étrangers, ces Parmesans mêmes voudraient tirer considération et profit de leurs places auprès du petit prince, et donneraient aux autres Parmesans la même jalousie. L'enfant venant à croître, en serait gouverné, excité par eux à vouloir se mêler des affaires pour y avoir part eux-mêmes. Le prince, croissant toujours, s'ennuierait de son état de pupille, et n'ayant pas un pouce de terre à lui, ne pourrait être autre chose, d'où résulteraient des cabales et des brouilleries qui feraient également repentir les possesseurs et leur futur héritier de se trouver ensemble, dont les suites ne pourraient être que très fâcheuses, et peut-être devenir ruineuses à tous. Cette situation pourrait durer nombre d'années de la maturité du prince, parce que le frère et successeur direct du duc de Parme n'avait lors que quarante-deux ans, et le grand-prince de Toscane, successeur direct du grand-duc son père, n'en avait que cinquante-trois; que si par l'évènement le grand-prince de Toscane ou le duc de Parme, beaucoup plus jeune que la duchesse de Parme, venaient à perdre leurs épouses, que l'amour si naturel de leur maison et d'avoir postérité les engageât à se remarier, ou seulement que le prince de Parme, qui n'était point marié, s'avisât

de prendre une femme, quelle pourrait devenir alors la situation de don Carlos?

Je considérai que ce prince était de droit petit-fils de France, et par accident fils de France, en rang et en traitement, fils du roi d'Espagne, cousin-germain du roi et son futur beau-frère. Nos simples princes du sang jouissent depuis long-temps par toute l'Europe d'un rang plus distingué que nulle autre maison régnante. MM. les princes de Conti trouvèrent des électeurs à Vienne et en Hongrie sur lesquels ils conservèrent toujours la supériorité, dans une sorte d'égalité qui ne les empêchait pas de les précéder sans embarras ni difficulté. Néanmoins l'électeur de Bavière, qui en était un, sut, depuis son union avec la France, usurper d'abord, puis se faire donner des distinctions jusqu'alors inouïes et jamais prétendues sur les premiers sujets du roi et les généraux en chef de ses armées, d'où il résulta que ce même électeur, qui s'était toujours contenté d'un tabouret devant le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, assis dans un fauteuil, venu à Paris, obtint l'*incognito* de la complaisance du feu roi, d'en être reçu debout, sans aucun siège pour l'un ni pour l'autre, toutes les fois qu'il le vit, et que le roi souffrit l'énormité de sa prétention de la main chez Monseigneur, puisqu'il consentit qu'il ne le verrait que dans les jardins de Meudon, sans entrer dans le château, et qu'ils montassent tous deux dans la même calèche en même instant, chacun par sa portière, ce qui n'avait jamais été prétendu par aucun souverain, même sans être incognito, quoique dans le même temps l'électeur de Cologne, son frère, mais plus raisonnable, incognito aussi, mais vêtu en évêque, ne prétendit rien de semblable, et vit debout le roi dans un fauteuil, après souper, avec sa famille, plus d'une fois, où véritablement Monseigneur et ses fils se trouvaient

debout aussi, et les princesses étaient sur des tabourets.

A l'égard de Monseigneur, il le vit à Meudon, y dîna avec lui, vis-à-vis de lui au bas bout, avec les dames et les courtisans, tous sur des sièges à dos, faits pour la table, comme à l'ordinaire, et suivit toujours Monseigneur, se reculant même aux portes, qui lui montra toute la maison, puis les jardins, où l'électeur ne fit aucune difficulté de monter dans la calèche de Monseigneur toujours après lui. De ces variations on pouvait conclure quels seraient les embarras du cérémonial entre don Carlos, le duc de Parme lui-même, les autres princes d'Italie, les cardinaux et les autres principaux grands, desquels tous il faudrait continuellement encourir la haine pour des points de cérémonial, ou laisser flétrir en sa personne la dignité de sa naissance et celle des deux couronnes.

Rien ne m'avait été plus recommandé en partant que d'écarter toutes les idées de la cour d'Espagne sur l'Italie, particulièrement sur tout ce qui pouvait de près ou de loin tendre à quelque entreprise et à quelque rupture de ce côté-là. Rien n'y pouvait pourtant conduire d'une façon plus directe que ce passage actuel de don Carlos avec des troupes. C'était réveiller toute l'Europe sur un projet dont elle s'embarrassait peu, tandis qu'il paraissait éloigné au point où il l'était par sa nature, mais qui aurait tout-à-coup changé de face dès qu'on aurait vu paraître don Carlos armé en Italie. Il aurait fallu payer et entretenir ces troupes, et ce n'eût pas été aux dépens du duc de Parme. Quand bien même ce prince eût pu consentir de soudoyer ces troupes de l'argent qui lui serait accordé par le pape, et par le roi d'Espagne, de l'indult sur le clergé des Indes pour le paiement de Castro et de Ronciglione, indult néanmoins qui était une chimère, on aurait dû s'attendre que l'Es-

pagne, sur les sujets de laquelle ces sommes seraient tirées, nous aurait demandé de contribuer de notre part. L'empereur, qui ne verrait point ces évènemens sans une jalousie extrême, pourrait prétendre s'y opposer par la voie des armes, comme à une chose qui, n'ayant point d'apparence par l'éloignement naturel de ces successions, le menacerait d'une manière effective. Mais par impossible, prenant la chose avec plus de modération, il pourrait prendre une autre voie qui, à la fin, ne conduirait pas moins à la rupture : il dirait que les états de Parme et de Toscane étaient menacés d'invasion, tout au moins d'oppression; qu'encore que le duc de Parme y consentît pour le sien, lui empereur n'était pas moins obligé de protéger ses feudataires. Il prétendrait garder les places de ces états ; il y trouverait toutes sortes de facilités pour celui de Toscane; et pour six mille hommes que nous aurions en Italie, il y en aurait le nombre que bon lui semblerait, avec toute la facilité que lui donnent les états qu'il possède en Italie, et que lui présente le passage par le Tyrol de ce qu'il y voudrait envoyer d'Allemagne. Le roi de Sardaigne, qui gardait si étroitement ses frontières dans la crainte de la peste, aurait ce prétexte pour nous refuser tout passage, et les Suisses pareillement, qui n'auraient osé choquer l'empereur. Nous serions donc par là, et l'Espagne par sa situation naturelle, à ne pouvoir secourir don Carlos tant de recrues que de troupes d'augmentation, sinon par mer, dont les transports sont infiniment ruineux, et dont l'Espagne a peu de moyens, et de vaisseaux encore moins. Alors l'Angleterre avec ses flottes deviendrait maîtresse des secours. Quelque bien que nous fussions avec elle, il ne faudrait pas se flatter qu'un prince d'Allemagne, tel que de son estoc était le roi d'Angleterre, résistât aux mouvemens de l'empereur dans le point le plus sensible, tel

que lui était l'Italie. Il faudrait de plus compter que la jalousie de se conserver le port de Mahon et Gibraltar, que les Anglais ont usurpé dans le sein de l'Espagne, lui ferait embrasser ardemment cette cause de l'empereur, dans la crainte que l'établissement d'une branche d'Espagne en Italie ne le forçât enfin à la restitution. Une entreprise si prématurée pour du présent en Italie à don Carlos n'aurait pas manqué d'échauffer les esprits de toutes parts, jusqu'à produire une guerre, où bientôt après la France n'aurait pu éviter d'entrer. Et comme il s'y agirait de fiefs de l'empire; que le roi de Pologne avait marié le prince électeur de Saxe, son fils, à une archiduchesse; que l'électeur de Bavière recherchait passionnément l'autre archiduchesse pour le sien, ces deux princes, les plus considérables de l'empire, regarderaient d'un œil de propriété les états héréditaires de l'empire, tellement qu'avec le concours certain du roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, cette guerre deviendrait aisément une guerre de l'empire. Or, en quelque disette d'argent que pût être l'empereur, il n'est jamais si puissant ni si riche que lorsqu'il a une guerre de l'empire. Ses prétentions sur nos bords du Rhin, même sur les trois évêchés qu'il n'abandonnera jamais, ses difficultés subsistantes avec lui pour les limites entre les Pays-Bas et les nôtres, lui fourniraient bientôt des prétextes de porter la guerre sur ces deux frontières, et je ne voyais point que nous fussions en état de la bien soutenir par nous-mêmes ni par nos alliances. Je sentais le triste état de nos finances, et je voyais le désordre de celles d'Espagne. Notre épuisement d'hommes se présentait à moi, et je le trouvais encore plus grand en Espagne. Notre peste, par surcroît de malheur, détruisait encore les hommes, et les finances aussi par l'interruption du commerce. Nous touchions au congrès de Cambrai, que cette guerre aurait

dissipé ou tourné contre nous ; et, pour ne rien oublier, le roi, majeur dans un an, à qui on ne manquerait pas de peindre cette entreprise avec les couleurs les plus noires.

Toutes ces raisons mises d'un côté, l'inutilité indécente du passage de don Carlos actuellement, même de bien long-temps, de l'autre, et avant l'ouverture de la première des deux successions, me fit conclure que si j'étais du conseil de l'empereur, je ne desirerais rien davantage qu'une telle entreprise si fort à contre-temps, qui ne pouvait mériter que le nom d'une folle équipée, qui n'aurait pu que lui procurer une augmentation de grandeur en Italie et en Europe, une grande jalousie et l'épuisement aux deux couronnes, et tout au moins faire échouer l'établissement de don Carlos en Italie. Que si, au contraire, je m'étais trouvé à la tête du conseil du roi ou de l'Espagne, je n'aurais songé qu'à éteindre l'inquiétude causée par la nouvelle réunion des deux branches royales et des deux couronnes par la plus profonde apparence d'inaction, de prétention, de desirs ; qu'à éviter tout ce qui pourrait entraîner le plus petit engagement ; qu'à terminer utilement le congrès de Cambrai pour nous procurer une situation stable, paisible, assurée avec tous nos voisins; entretenir une longue et profonde paix ; éteindre toute crainte et tous soupçons, quelque légers qu'ils puissent être; étreindre soigneusement l'union des deux couronnes; profiter continuellement mais doucement et sans éclat des avantages de son commerce; acquérir au roi la confiance, et, s'il était possible, la dictature de l'Europe, et se faire de plus en plus aimer et considérer, par assoupir les différends, étrangers à nous, des grandes et des petites puissances; n'oublier rien pendant ce grand repos pour réparer les finances; faire respirer les peuples, les laisser

multiplier, croître, devenir robustes et féconds, par leur laisser les moyens de se nourrir, et de fournir utilement à l'agriculture et aux autres travaux; réparer soigneusement et augmenter doucement notre marine, ou, pour mieux dire, la créer peu-à-peu de nouveau; ne point perdre de vue le grand évènement, quoique très éloigné, de la mort de l'empereur, sans enfans mâles, ni la faute énorme de la guerre qui fut terminée par la paix de Ryswick, qui ligua toute l'Europe contre la France, et que cette paix faite depuis deux ans n'avait pas encore assez séparée pour ne s'être pas incontinent rassemblée dès qu'elle vit la France résolue à profiter du testament de Charles II et du vœu unanime de tous les Espagnols, quoique si affaiblie d'hommes et d'argent, et qu'elle n'eut pas eu le temps de respirer depuis la fin de cette dernière guerre, qui avait duré dix ans contre toute l'Europe; enfin se mettre en état, à force de sagesse au dehors et de soins continuels au dedans, de pouvoir bien profiter de l'ouverture des successions auxquelles don Carlos était appelé du consentement de toute l'Europe, en faire un grand prince en Italie, capable d'y tenir de court la puissance de la maison d'Autriche, et si elle venait à s'éteindre tôt ou tard, se trouver en force et en moyens de profiter grandement de sa chute.

Pour l'affaire de Castro et de Ronciglione, elle était si chimérique qu'il suffira de raconter ici qu'ayant rencontré le père d'Aubenton au palais, qui, d'un air instruit de tout, me demanda si Chavigny m'avait dit le sujet de son voyage, je ne jugeai pas à propos de lui parler d'autre chose que de l'indult, sur quoi le bon père se prenant à rire me répondit qu'il était assez plaisant de payer et de retirer ses dettes sur le fonds d'autrui, et riant encore plus fort, ajouta qu'il ne savait

pas si cette voie accommoderait fort le roi et ses sujets. Je me mis à rire aussi, et je l'assurai que je laisserais cette fusée à démêler à qui s'en était chargé. Il me demanda ensuite avec quelque empressement si je ne savais rien de plus. Quoiqu'il pût être que Chavigny lui eût confié qu'il m'en avait parlé, j'aimai mieux me tenir fermé qu'entrer en affaires avec un homme dont les liaisons, ci-dessus expliquées, le jetaient très vraisemblablement dans une opinion toute différente de celle que j'avais prise, et dont je ne le ferais pas revenir, parce que les meilleures raisons échouent toujours contre celle des intérêts personnels et des cabales, et que de plus j'ignorais les sentimens du cardinal Dubois là-dessus. J'en sortis donc par lui dire que les fêtes du carnaval et les fonctions des premiers jours de carême ne m'avaient permis d'entretenir Chavigny qu'à la hâte.

Cette ignorance où j'étais de ce que le cardinal Dubois pensait sur ce passage de don Carlos en Italie, et sur cet étrange présent qu'il faudrait à ce prince que Chavigny avait lâché à Pecquet, m'embarrassa beaucoup. Dubois et Chavigny étaient si faux, si doubles, si consommés fripons et si parfaitement connus pour l'être qu'il n'y avait personne qui ajoutât la moindre foi en leurs discours; par-dessus cela, si sordidement intéressés, si ambitieux, si étrangement personnels, si profonds en leurs vues et leurs allures, si fort méprisant tout autre intérêt que le leur particulier, si excellemment impudens, et si étroitement liés de confiance pour leur commune scélératesse, à laquelle tous moyens étaient bons, quels qu'ils pussent être, et si accoutumés aux voix les plus tourtueuses que les serpens ne pourraient être d'un plus dangereux ni d'un plus difficile commerce. Je ne pouvais donc allier ces deux choses si opposées : l'une que Chavigny fût venu en Espagne sans lettres de

créance du cardinal Dubois; l'autre que, chargé de deux affaires par le duc de Parme, il n'eût d'ordre du cardinal Dubois que sur la première, et encore faible, et que sur l'autre, qui était si importante, non-seulement il n'en eût point, mais que depuis dix mois qu'elle se tramait, et que Chavigny lui en écrivait, il n'en eût pas reçu là-dessus un seul mot de réponse.

Cette affectation me semblait étrange, encore plus l'aveu très volontiers que Chavigny m'en faisait; et que, malgré un silence si opiniâtre, il osât mettre sur le tapis une affaire de cette conséquence, lui si mesuré, si froid, si circonspect, et si fort au fait de l'incomparable jalousie d'autorité du cardinal Dubois qui ne souffrait pas qu'une affaire de la plus petite bagatelle se traitât sans sa participation. Je soupçonnai donc là-dessus un jeu joué entre le maître et le valet : que celui-ci savait bien ce qu'il faisait, et que l'autre avait ses raisons de le faire agir ainsi sans y vouloir paraître. Mais de pénétrer les raisons d'un homme qui n'agissait que par intérêt personnel, auquel il rapportait et soumettait sans bornes les plus grands intérêts de l'état, très souvent encore par fougue ou par caprice, c'était ce qu'il n'était pas possible de découvrir. Je n'osai donc hasarder de lui écrire de cette affaire. Il ne m'en avait écrit en aucune sorte, et son confident Chavigny se plaignait gratuitement à moi de n'en avoir pu tirer un seul mot de réponse là-dessus. Je n'avais donc aucun compte à rendre de ce dont je n'étais point chargé, et que je pouvais ignorer; mais la chose me parut tellement importante que je ne pus pour cela m'en tenir quitte.

J'avais laissé Bellisle, ami intime de le Blanc, duquel le cardinal Dubois se servait en toutes choses, en usage d'aller tous les soirs avec le Blanc passer une heure chez le cardinal seuls avec lui, à parler de toutes sortes d'af-

faires. Mon fils aîné devait s'en retourner incessamment à Paris. Par lui, je fis à Bellisle une ample dépêche de tout ce que je viens d'expliquer et de raconter. Je le priai de la communiquer à le Blanc, et de voir ensemble ce qu'ils pourraient faire pour empêcher l'exécution d'un projet, dont l'absurdité était la moins mauvaise partie. En même temps je fis prier Grimaldo par Sartine que je le pusse voir dès qu'il serait en état d'entendre un peu parler d'affaire qui pressait, et que ce fût même avant de recommencer d'aller travailler au palais. Il le fit en effet de très bonne grâce, et c'est la seule fois que je l'aie vu dans sa maison à Madrid. Je lui appris tout ce que j'avais su de Chavigny, et il me parut que je lui faisais grand plaisir. Il admira autant que moi ce manège apparent de silence obstiné du cardinal avec Chavigny sur le passage de don Carlos, et l'apparente témérité de cet intime confident de la traiter à Madrid sans ordre, instruction, ni lettres de créance.

Grimaldo n'avait pas besoin de cette touche pour former son opinion sur tous les deux. Nous continuâmes à nous déboutonner ensemble sur l'un et sur l'autre. De là je lui représentai au long tout ce que je viens d'expliquer de l'absurdité et des dangers de ce prématuré passage; surtout je ne lui laissai pas ignorer le mot de Chavigny, échappé à Pecquet, d'établissement présent pour don Carlos et lui, et lui en exposai toutes les conséquences. Grimaldo ne laissa point de s'ouvrir entièrement avec moi là-dessus et fut totalement de mon sentiment. Il me donna ensuite une plus grande marque de confiance, quoiqu'en me parlant plus obscurément de sa crainte d'un si funeste projet, mais qui pouvait flatter et éblouir; et comme j'étais au fait des intérêts, des liaisons, des cabales que j'ai ici rapportées, son discours, tout mesuré, tout enveloppé là-dessus, me fit sentir que j'étais parfai-

tement informé. Il me remercia de cette visite comme d'un service essentiel que je lui avais rendu pour le mettre au fait de ce que Chavigny lui proposerait, et le mettre en état de prévenir, et s'il pouvait, de prémunir leurs majestés catholiques là-dessus, et de les garantir du précipice. Il me rassura sur l'armement de Barcelone, qu'il me répondit être fait pour l'Amérique. Il fut encore quelques jours sans pouvoir aller au palais.

Pour achever cette matière de suite, Grimaldo me dit qu'il avait heureusement prévenu le roi et la reine; leur avait expliqué les embarras, puis les dangers où les jetterait ce passage qui, au mieux aller, ne pouvait apporter aucun fruit; et qu'il avait si bien combattu les raisons, dont il pouvait bien être que quelques gens se fussent déjà servis auprès d'eux, qu'il espérait tout-à-fait les maintenir dans la négative; d'autant plus qu'il les avait trouvés si choqués de l'arrivée de Chavigny, dont ils savaient les aventures et connaissaient la réputation, qu'il avait eu toutes les peines du monde à gagner sur le roi et la reine de ne pas trouver mauvais que je le leur présentasse, parce que je ne pouvais m'en dispenser sans me faire une affaire fâcheuse avec le cardinal Dubois qui me l'avait très particulièrement recommandé.

Le lendemain de cette conversation, je menai Chavigny au marquis de Grimaldo qui le reçut fort civilement, mais fort froidement; et le soir, comme leurs majestés catholiques revenaient de la chasse, je le leur présentai à la porte de leur appartement intérieur. En effet le roi passa sans s'arrêter et sans tourner la tête vers lui, ni par conséquent vers moi qui le présentai, et sans dire un seul mot. La reine me dit quelque chose, pour me parler seulement et sans aucun rapport à Chavigny qu'elle ne regarda pas non plus. Quoique j'eusse lieu de m'attendre à une assez mauvaise réception, celle-ci le fut tellement

et si marquée que j'en demeurai confondu. Chavigny, avec toute sa douce et timide effronterie, ne laissa pas d'en être embarrassé. Comme cela se passa en public, la cour et la ville en discoururent. Chavigny se garda bien de m'en parler, et moi à lui; mais il m'en parut mortifié pendant plusieurs jours. Cette présentation faite, il marcha par lui-même et je ne m'en mêlai plus. Il mangeait très souvent chez moi; j'en fus quitte pour des civilités et pour prendre pour bon le peu qu'il s'avisait quelquefois de me dire, ce qui n'allait à rien, et sans m'entremettre de la moindre chose. Il ne trouva pas mieux son compte avec Grimaldo sur l'indult que sur le passage. Ce ministre se moqua bien avec moi de cette vision du duc de Parme, et n'en rit pas moins qu'avait fait le père d'Aubenton. Chavigny échoua donc sur l'affaire de l'indult et sur celle du passage de don Carlos en Italie. Il demeura néanmoins deux mois après moi à Madrid, soit que la cabale italienne l'y retînt dans l'espérance de faire enfin goûter ce projet à la reine, ou que le cardinal Dubois l'eût chargé de choses qui passaient Maulevrier, et qui ne sont point venues à ma connaissance, mais dont il n'est résulté aucun effet qui ait été aperçu.

CHAPITRE V.

Le duc de Bournonville, nommé à l'ambassade de France à Madrid, en est exclus par Dubois. — Je suis atteint de la petite-vérole. — Mes vains efforts pour faire rentrer le duc de Berwick dans les bonnes grâces du roi et de la reine d'Espagne. — Je tente en vain d'obtenir la grandesse pour le duc de Saint-Aignan.

Une autre affaire m'occupait en même temps. On avait su avant mon départ de Paris que le duc de Bournonville briguait fort à Madrid l'ambassade de France, dont Laullez avait fini son temps; et le cardinal Dubois qui ne voulait point absolument du duc de Bournonville, m'avait fort recommandé de n'oublier rien pour l'y traverser. J'eus si peu de temps entre mon arrivée à Madrid et le départ pour Lerma, et ce temps si occupé d'affaires, de fêtes, de cérémonial, de fonctions et de visites infinies que je n'eus pas celui d'entamer rien sur cette ambassade, dont je comptai avoir tout loisir à Lerma. Mais en arrivant au quartier que je devais occuper, je tombai malade le jour même, et la petite-vérole, qui se déclara, me mit pour quarante jours hors de moyen de sortir de mon village. Pendant ce temps là le duc de Bournonville bien averti de Paris, et qui me craignait fort pour son ambassade, intrigua si bien, qu'il se la fit donner et déclarer. Je reçus à Villahalmanzo une lettre du cardinal Dubois, dès qu'il eut appris cette nouvelle, pleine de regrets sur la lacune de ma petite-vérole et de ma séparation de la cour, qui eût, à ce qu'il me disait, paré ce choix. De là, s'étendant sur le caractère du duc de Bournonville, sur ses liaisons intimes avec le duc de Noailles, et c'était là le principal point du cardinal, car la maréchale de Noailles et lui étaient enfans des deux frères, le cardinal se lamentait des inconvéniens qui résulteraient sûrement de cette ambassade, et pour les cabales de la cour, et contre l'union si nécessaire des deux couronnes, que le duc de Bournonville et le duc de Noailles sacrifieraient à leurs vues et à leurs intérêts particuliers. Enfin il m'avançait que l'usage constant entre les grandes couronnes était de faire pressentir celle où il fallait un ambassadeur sur la personne qu'on pensait à y envoyer, afin de ne lui pas donner un ministre désagréable; à plus forte raison l'Es-

pagne devait ce ménagement à la France, dans la position actuelle où les deux couronnes se trouvaient si heureusement ensemble. Il m'exhortait à faire valoir cette raison et à tâcher de faire révoquer une disposition si peu propre à entretenir l'amitié et l'union si desirables entre les deux branches royales et entre les deux cours. Il était vrai que la maréchale de Noailles, qui aimait fort sa maison, et en général à obliger, avait pris soin, tant qu'elle avait pu, de ce cousin-germain qui était un arrière-cadet, sans biens, et que le duc de Noailles l'ayant trouvé fort homogène à lui, ils s'étaient intimement liés depuis fort long-temps. Depuis que le duc de Noailles avait perdu l'administration des finances, quoique comblé en même temps des plus grandes grâces pour lui en adoucir l'amertume, il n'avait pu digérer la perte de ce grand emploi. Il s'était éloigné de ceux à qui il s'en prenait et de ceux qui lui avaient succédé. Dubois et d'Argenson étaient dans la plus grande liaison et ne s'éloignèrent pas moins du duc de Noailles. Ils ne songèrent qu'à le rendre suspect et à l'écarter de M. le duc d'Orléans, dont la confiance pour lui, tant qu'il avait eu les finances, leur était fâcheuse, dans la crainte des retours, tellement que cette liaison si étroite, formée à l'entrée de la régence, entre l'abbé Dubois, le duc de Noailles, Canillac et Stair, formée avec tant d'art et de soin par Dubois pour s'ouvrir un chemin à la fortune, de délaissé qu'il était alors de M. le duc d'Orléans, et la liaison particulière du duc de Noailles avec lui pour s'en servir contre moi, et pour lui-même, lorsque Dubois, à leur aide, serait revenu sur l'eau; cette liaison, dis-je, se refroidit à mesure que Dubois sentit fortifier ses ailes et se changea en éloignement, quoique caché, depuis la perte de l'administration des finances. Outre ces raisons et celles du caractère du duc de Bournonville, que je crois

avoir suffisamment expliquées ici en plus d'un endroit, le cardinal en avait une autre plus secrète et plus personnelle qu'il n'est pas temps de développer et qui m'était encore inconnue. Ce n'était pas une petite affaire que d'empêcher que l'ambassade de Bournonville eût lieu. Sa déclaration était pour le roi d'Espagne un engagement public : la rétracter était un affront à un homme qui, à la vérité, ne fut jamais à ces choses-là près, mais qui par sa dignité, sa naissance, sa charge, et la Toison qu'il portait, méritait plus d'égards. Je ne laissai pas de l'entreprendre, tant pour ne pas déplaire au cardinal Dubois, en choses qui m'étaient aussi indifférentes, que parce qu'en effet je ne pouvais que tout craindre pour l'union des deux cours d'un homme du caractère de Bournonville, asservi à Popoli, à Miraval, à toute la cabale italienne si ennemie de la France et de l'union, conduit par le duc de Noailles de même caractère que lui, et à qui tout serait bon pour rentrer en danse; enfin d'un homme haï et craint par le cardinal Dubois qui ne pourrait traiter qu'avec lui. Je représentai donc ce dernier inconvénient à Grimaldo. Je lui demandai quel choix on pouvait faire entre se servir d'un canal qui devait être plus que suspect en Espagne à tout ce qui en aimait les vrais intérêts, la grandeur et l'union avec la France, odieux à celui avec qui il aurait uniquement à traiter, et qui était le maître de toutes les affaires, ou faire une peine à un seigneur à qui on pouvait trouver d'autres emplois capables de le dédommager de celui où il était personnellement impossible qu'il pût réussir. Je lui parlais plus librement par l'amitié et la confiance qui s'était établie entre lui et moi, et plus hardiment par la connaissance que j'avais des cabales de cette cour, et que Grimaldo n'ignorait pas combien Bournonville était engagé avec ses ennemis. Je lui expliquai la situation où le

cardinal Dubois était avec le duc de Noailles et les intimes et anciennes liaisons de parenté, d'amitié, d'homogénéité qui étaient entre les ducs de Noailles et de Bournonville, et ce que la maréchale de Noailles était et dans sa famille et dans le monde; en un mot, que s'il voulait humeurs, caprices, brouilleries, dégoûts réciproques entre les deux cours, leur désunion certaine, il serait servi par un tel ambassadeur, avec lequel tout cela serait infaillible, tandis que les deux cours ne recevraient que satisfaction réciproque, intelligence, union de plus en plus resserrée dans le desir qu'elles en avaient l'une et l'autre en envoyant ambassadeur qui que ce fût, pourvu que ce fût un homme d'honneur, droit, de nulle cabale, uniquement attaché aux intérêts de l'Espagne, et à bien servir dans son emploi. Grimaldo goûta mes raisons, mais l'embarras fut d'en persuader assez leurs majestés catholiques pour entraîner la reine, qui méprisait Bournonville comme faisaient tous ceux qui le connaissaient, mais qui avait les plus fortes protections auprès d'elles, et de l'abandonner à cet affront. Je répondis que si Bournonville avait un grain de sens, il serait le premier à demander d'être déchargé d'une ambassade où il ne pourrait jamais réussir, à voir que le cardinal Dubois mettrait toute son industrie à faire retomber sur lui par l'Espagne même tous les fâcheux succès de ses négociations, à sentir que ce qui réussirait en toutes autres mains romprait entre les siennes, et qu'en prétextant santé, dépenses, affaires, il pourrait remettre l'ambassade sans affront. Je donnai courage à Grimaldo; je lui dis qu'il n'y avait qu'à continuer Laullez qui servait l'Espagne à son gré, et qui était extrêmement agréable à notre cour, prétexter qu'il avait entamé des affaires qu'il n'était pas à propos de changer de mains, et se donner ainsi tout le temps nécessaire de

lui choisir un successeur qui lui ressemblât, et qui marchât sur ses mêmes erremens. Enfin Grimaldo, convaincu de mes raisons, peut-être des siennes personnelles qui se trouvaient couvertes par les miennes, me promit merveilles et me les tint. Bournonville, qui m'accablait de souplesses et de bassesses, ne fut pas assez sage pour refuser. Il insista toujours, comptant sur la publicité de sa déclaration et sur le crédit de sa cabale. Il en fut la dupe, et ses Italiens avec lui, qui furent outrés de dépit. Pour lui, il sentit le coup, et parut comme un condamné, mais il ne m'en fit que mieux, et me conjura sans cesse de détruire à mon retour les préventions qu'on avait prises contre lui, et d'obtenir la permission du régent et du cardinal Dubois d'aller en France se justifier auprès d'eux. Il me faisait parler par tous ses amis, me raccrochait partout et me désolait en plaidoyers qui ne finissaient point. Cela dura jusqu'à la veille de mon départ, que je le trouvai tout tard qui m'attendait à mon carrosse, dans la cour du Retiro, où il me demanda une dernière audience, et quoi que je pusse faire m'y promena près de deux heures.

Si j'eus le bonheur de réussir en ces deux affaires, j'eus le malheur d'échouer en deux autres, dont la seconde surtout ne me tenait pas moins au cœur qu'avait fait la grandesse de mon second fils, seule cause de mon voyage en Espagne, et d'en avoir desiré et obtenu l'ambassade.

Sur la première il faut se souvenir que lorsque le cardinal Dubois embarqua M. le duc d'Orléans à faire si follement la guerre à l'Espagne pour faire sa cour aux Anglais, et obtenir son chapeau, le duc de Berwick accepta sans balancer le commandement de l'armée de Guipuscoa, prit des places et brûla la marine d'Espagne au Ferrol, qui était le grand objet des Anglais, ce que le roi d'Espagne, qui l'avait comblé lui et son fils aîné

de bienfaits, ne put jamais lui pardonner. C'était ce pardon que le cardinal Dubois avait extraordinairement à cœur pour la même raison, qui m'était lors cachée, dont j'ai parlé de même sur autre chose, il n'y a pas long-temps. Par conséquent M. le duc d'Orléans, qui n'y entendait pas finesse, desirait aussi ce pardon, et l'un et l'autre me l'avaient très particulièrement recommandé, et m'en avaient écrit en Espagne depuis le plus fortement du monde. Le duc de Liria, qui le souhaitait ardemment avec grande raison, me pressait aussi là-dessus, tellement que j'en parlai à Grimaldo. Ce ministre me dit que je ne pouvais parler de cette affaire à personne qui l'eût plus à cœur que lui, par son ancien et véritable attachement pour le duc de Berwick, et pour la fidèle amitié qui était entre le duc de Liria et lui, mais que je ne devais point me tromper sur cet article; que le roi et la reine n'avaient encore rien rabattu de leur première indignation; qu'il leur en échappait de temps en temps des marques fort vives et telles que lui, qui les connaissait, se garderait bien de toucher cette corde auprès d'eux; qu'à mon égard, après cet avis, il n'avait rien à me dire, mais que je pouvais me régler là-dessus. Ce début me parut fâcheux. J'avais espéré de l'amitié de Grimaldo pour le père et le fils qu'il me fraierait un chemin que je n'aurais qu'à suivre. Son refus me le fit voir bien plus difficile que je ne m'y étais attendu. Je me tournai vers le père d'Aubenton sans lui parler de ma tentative. Mais j'eus beau lui parler conscience et son caractère de confesseur, il me fit toutes les protestations possibles pour le duc de Berwick et même pour le duc de Liria, me dit que c'était une affaire en quelque sorte d'état dans laquelle il ne devait point entrer de lui-même; m'en laissa entendre toute la difficulté; et me renvoya à Grimaldo, à qui aussi je me gardai bien de

dire que j'en eusse parlé au confesseur, et que j'en avais été éconduit. Je lui dis seulement que réflexion faite je ne pouvais manquer à des ordres si précis; que je ne pouvais m'imaginer que leurs majestés catholiques me pussent savoir mauvais gré de les exécuter; que je m'en acquitterais avec tout le respect, les mesures et l'attention à ne les point blesser que j'y pourrais mettre, qu'au pis aller, si je ne réussissais pas, j'aurais fait ce que je devais, et évité de me faire une affaire de l'inexécution d'ordres si précis et réitérés. Dans cet esprit, je demandai une audience. Je dis à leurs majestés catholiques que j'avais à m'acquitter auprès d'elle d'un ordre de bouche avant mon départ, et réitéré très formellement depuis; que ce dont il s'agissait était une grâce que le roi et M. le duc d'Orléans avaient extrêmement à cœur d'obtenir de leurs majestés; qu'ils la leur demandaient avec toute la confiance qu'ils devaient prendre non-seulement en leur générosité, mais encore en leur piété; que néanmoins sa majesté et son altesse royale en prenaient encore une nouvelle de ce moment de réunion aussi parfaite et aussi intime de leurs majestés avec elles; et que leurs majestés pouvaient s'assurer d'une reconnaissance parfaite si elles accordaient ce dont sa majesté et son altesse royale étaient si véritablement touchés et qu'elles desiraient avec tant de passion. Ils me laissèrent tout dire, puis le roi me demanda ce que c'était donc que le roi et M. le duc d'Orléans lui demandaient. Je répondis : le retour de l'honneur de leurs bonnes grâces pour le duc de Berwick, qui ne se consolait point d'avoir eu le malheur de les perdre. A ce nom le roi rougit, m'interrompit, et me dit d'un air allumé et d'un ton ferme : « Monsieur, Dieu veut qu'on pardonne, mais il ne faut pas m'en demander davantage ». Je baissai la tête, puis regardant la reine comme pour lui demander assistance,

je dis en rebaissant la tête : « Votre majesté me ferme la bouche ; et le respect m'empêchera de la rouvrir là-dessus, sans néanmoins éteindre les espérances que je mettrai toujours en la générosité et la piété de votre majesté ». Je me tus ensuite, comprenant bien à leur contenance qu'insister davantage serait sans autre fruit que les opiniâtrer et les aigrir. Après quelque silence, la reine parla d'autre chose, mais de simple conversation qui dura quelque peu, et l'audience finit de la sorte. Grimaldo, à qui je rendis ce qui s'était passé, n'en fut pas surpris : il me l'avait bien prédit. Le duc de Liria en fut très affligé, quoique toujours personnellement bien traités. L'un et l'autre, qui furent les deux seuls qui surent cet office, ne jugèrent pas à propos que j'en reparlasse davantage. J'en pensais comme eux, et les choses en demeurèrent là.

La seconde affaire, la cour n'y avait nulle part et n'en avait pas même de connaissance. La duchesse de Beauvilliers qui par le mariage de sa fille au duc de Mortemart, dont elle était dans le repentir depuis longtemps, avait fait passer presque toute la fortune du duc de Beauvilliers sur ce gendre, était touchée après tout de voir sa grandesse sortie de sa maison. Elle m'en témoigna sa peine avant mon départ, et me pria de voir si je ne pourrais point obtenir une grandesse pour le duc de Saint-Aignan qui avait peu de biens et beaucoup d'enfans. J'aimais et je respectais extrêmement la duchesse de Beauvilliers, et M. de Beauvilliers était vivant et agissant dans mon cœur dans la dernière vivacité du sentiment le plus tendre et le plus rempli de vénération. Quoique le duc de Saint-Aignan ne m'eût jamais cultivé que suivant la mesure de son besoin, et que sa futilité me fût désagréable, il m'était cher, parce qu'il était frère du duc de Beauvilliers, et par cette raison, lui et

tout ce qui porta son nom, me l'a été toute ma vie, sans nul égard à rien de tout ce qui aurait dû émousser les pointes de ce vif attachement. Je partis donc bien résolu de ne rien oublier pour le succès d'une chose que je desirais assez passionnément pour ne savoir de bonne foi ce que j'aurais choisi, si on m'eût donné en Espagne l'option de cette grandesse ou de la mienne. Les services et la reconnaissance pour de tels morts, et desquels ni des leurs on ne peut rien attendre, sont d'une suavité si douce, et jettent dans l'âme quelque chose de si vif, de si délicieux, de si exquis que nulle sorte de plaisir n'y est comparable; et cela dure toujours, et je l'éprouve encore sur la charge de premier gentilhomme de la chambre que le duc de Mortemart avait eue du duc de Beauvilliers, sur laquelle j'ai raconté en son temps ce qui se passa. Plein de ce desir, j'en fis la confidence à Grimaldo, à qui, en peu de mots, j'en expliquai la cause pour qu'il ne crût pas cet office que je voulais rendre du nombre de ceux dont on se soucie fort peu, pourvu qu'on s'en soit acquitté, et qu'il sentît au contraire à quel point le succès m'en tenait au cœur. Sa réponse m'affligea. Après la préface de politesse et d'amitié, il m'avertit que je trouverais dans leurs majestés catholiques un grand éloignement, parce que, outre que le duc de Saint-Aignan y avait donné lieu lui-même par force futilités, et petites choses pendant son ambassade à Madrid, où le soin tardif de sa parure avait souvent impatienté leurs majestés catholiques, en attendant souvent fort longtemps qu'il fût arrivé pour ses audiences, le cardinal Albéroni, qui ne l'aimait pas, avait jeté dans leur esprit des impressions fâcheuses qui y étaient toujours restées, qui paraissaient toutes les fois que le hasard leur rappelait le nom de duc de Saint-Aignan, et qui formeraient un obstacle que j'aurais bien de la peine à sur-

monter, ce qu'il ne pouvait me cacher qu'il n'espérait pas. Je le pressai vainement d'en jeter quelques propos à leurs majestés catholiques. Il m'assura que, bien loin de me préparer la voie, cela nuirait et les arrêterait au refus; au lieu que, s'il y avait un moyen de réussir, c'était la surprise et l'embarras de me refuser en face; que s'ils ne me refusaient ni n'accordaient, alors il m'offrait de venir de son côté à l'appui, et de m'y rendre tout le service qu'il lui serait possible. C'était parler raison; il fallut bien s'en contenter. Je cherchai à prendre un temps de satisfaction et de bonne humeur de leurs majestés catholiques; un temps où la conduite de la princesse des Asturies, dont je parlerai bientôt, m'attirait leur confidence et de fréquens particuliers; un temps enfin où j'avais lieu de me flatter que je leur étais personnellement fort agréable. L'extrême desir me faisait espérer sur ce que la duchesse de Beauvilliers avait été l'unique personne, en femmes et en hommes, dont le roi d'Espagne, la maison royale à part, m'eût demandé des nouvelles. Je pris donc des momens de pure conversation en tiers avec eux pour la jeter sur la jeunesse du roi d'Espagne, et par là sur le duc et la duchesse de Beauvilliers. J'excitai, tant que je pus, les souvenirs d'estime et d'amitié; puis me mettant sur la morale du renversement des fortunes les plus sagement et les mieux établies, je parlai de la perte des deux fils du duc de Beauvilliers, qui avait jeté toute sa fortune sur son gendre, dont les enfans privaient le duc de Saint-Aignan de la décoration que sa majesté avait donnée à sa maison. Je me tus quelques momens pour voir si le roi prendrait à ce discours; mais son silence continuant, j'ajoutai que ce serait une grâce de sa générosité, et digne de son ancienne amitié pour le duc et la duchesse de Beauvilliers, de remettre la grandesse à sa destination première, et

de l'accorder au duc de Saint-Aignan ; et que je dirais, si je l'osais, qu'un tel souvenir si dignement placé ferait un honneur infini à la gloire de sa majesté ; que comblé comme je l'étais de ses bienfaits, j'oserais encore moins hasarder ma très faible et très instante intercession, mais que l'extrême desir que j'en avais me forçait d'avouer que ce serait pour moi la plus grande satisfaction de ma vie, égale, pour le moins, à celle que je ressentais des grâces qu'elle avait daigné répandre sur moi. Pendant cette reprise j'aperçus le roi piétiner, comme il faisait toujours quand il voulait finir l'audience ; et quand j'eus achevé, au lieu de me répondre, il se mit à tirer la robe de la reine, qui était le signal de me congédier, ce qu'elle fit fort poliment quelques momens après. Je sortis pénétré de douleur et d'une fin d'audience de si mauvais augure. Je descendis tout de suite dans la cavachuela du marquis de Grimaldo, à qui je fis le récit de ce qui venait de se passer. Il n'en fut point surpris, et me répéta les mêmes choses qu'il m'avait dites du peu de disposition qu'il avait prévu que je trouverais. Au lieu de me plaindre du peu de digne souvenir que j'avais trouvé dans le roi d'Espagne de son gouverneur et de sa famille, au lieu de prier Grimaldo de faire quelque effort, je crus plus efficace et moins embarrassant pour lui de me contenter de lui exposer amèrement les motifs de mon desir, et de l'affliction où me jetait le mauvais succès qu'il avait eu, parce que je ne pouvais interpréter un silence si opiniâtre, suivi incontinent de l'impatience de finir l'audience, que comme un refus tacite. Je me répandis là-dessus si pathétiquement avec Grimaldo, sans lui faire même aucune sorte d'insinuation, qu'il me dit enfin de la meilleure grâce du monde qu'il ne manquerait pas de prendre son temps de parler à leurs majestés de la douleur où il m'avait vu au sortir de cette audience, et de faire tout ce qui

lui serait possible pour le duc de Saint-Aignan. Je lui répondis que je n'aurais osé lui demander rien là-dessus ; mais que cette offre si obligeante me comblait, et je l'embrassai de tout mon cœur. Mais ce ministre ne réussit pas plus que moi. Il en parla deux fois, il fut refusé, et à la dernière, le roi d'Espagne lui dit qu'après tout ce qu'il avait fait pour moi je devais être content. De sorte que Grimaldo me conseilla et me pria même par l'amitié qu'il avait pour moi de ne pas tenter l'impossible, et de ne pas me rendre désagréable à leurs majestés catholiques en les pressant de nouveau de ce que très certainement elles ne feraient pas. Je le sentis bien moi-même, et je n'osai plus rien dire ni rien faire sur une chose que j'avais si ardemment desirée. Revenons maintenant à la princesse des Asturies.

CHAPITRE VI.

Conduite étrange de la princesse des Asturies à l'égard de leurs majestés catholiques. — Sa convalescence. — Ses humeurs. — Bal dans l'intérieur du palais. — La Pérégrine, perle incomparable. — Illuminations. — Feux d'artifice. — Leurs majestés catholiques vont en cérémonie à l'Atocha. — Pourquoi je m'abstiens d'y aller. — La course des flambeaux. — Combat naval. — Autre feu d'artifice. — Distinction de leurs majestés catholiques à mon égard.

La convalescence de la princesse avançait, et son humeur se manifestait en même temps. Je sus par l'intérieur qu'elle résistait avec opiniâtreté à aller chez la reine, après tous les soins et les marques extraordinaires de bonté, les visites continuelles qu'elle en avait reçues pen-

dant sa maladie et qu'elle en recevait encore tous les jours. Elle ne voulait point sortir de sa chambre; elle s'amusait à sa fenêtre où elle se montrait en bonne santé.

Son appartement de plain-pied à celui de la reine n'en était séparé que par cette petite galerie intérieure dont j'ai souvent parlé, car elle était dans l'appartement qu'avait l'infante. Elle ne voulait plus écouter sur rien les médecins sur sa santé, ni ses dames sur sa conduite, et répondait même à la reine fort sèchement lorsqu'elle essayait à la ramener par les insinuations les plus douces. La reine même m'en parla et m'ordonna de la voir et de lui aider à la rendre plus traitable. Je répondis que je n'étais que trop informé de ce que j'étais très peiné qui fût; que je ne devais pas me flatter de pouvoir plus que sa majesté sur l'esprit de la princesse; et après un peu de conversation sur ce qu'elle croyait m'en apprendre, et que j'y eus ajouté ce que je savais de plus qu'elle ne me nia pas, je pris la liberté de lui dire qu'il y avait aussi trop de bonté et de ménagement; que sa majesté gâtait la princesse; qu'il fallait la ployer sans retardement à ses devoirs, et que si dans l'excès de la patience de la reine, la considération de M. le duc d'Orléans y entrait pour quelque chose, non-seulement je me chargeais de tout auprès de lui, mais que je répondais à sa majesté que non-seulement il trouverait bon tout ce qu'il plairait à sa majesté de dire à la princesse, et de faire, mais que lui en serait aussi extrêmement obligé, parce que personne ne connaissait mieux que moi ses sentimens pour leurs majestés, combien il se sentait aise du retour de leurs bonnes grâces et desireux de les conserver, combien aussi il se sentait honoré du mariage de sa fille, combien, par conséquent, il desirait qu'elle sentît son bonheur et sa grandeur, et qu'elle s'en rendît digne par sa reconnaissance, son obéis-

sance, ses respects pour leurs majestés et par une application continuelle non-seulement à leur plaire et à répondre à leurs bontés, mais à deviner même tout ce qui pourrait la leur rendre plus agréable et à s'y porter continuellement; qu'outre que M. le duc d'Orléans regardait cette conduite comme le devoir de madame sa fille le plus juste et le plus pressant, il le considérait aussi comme le seul fondement solide du bonheur de la princesse et comme ce qui pouvait le plus contribuer au sien, par savoir que sa fille ne fît rien qu'à leur gré, et par se pouvoir flatter de leur avoir fait un présent dont l'agrément pouvait contribuer à la continuation de leurs bontés pour lui-même et au resserrement de plus en plus de cette heureuse union qu'il avait toujours si passionément desirée.

Ce discours fut fort bien reçu. La conversation s'étendit sur de pareils détails à ceux qui l'avaient commencée, et finit par des ordres fort exprès du roi et de la reine de voir souvent la princesse et de lui parler. La duchesse de Monteillano et les autres dames m'en pressaient continuellement. J'avais déjà vu la princesse bien des fois, même au lit; il n'y avait donc rien de nouveau à m'y voir retourner. D'ailleurs cette opiniâtreté à demeurer dans sa chambre perçait au dehors, parce qu'elle suspendait les fêtes qui étaient préparées, et que chacun attendait avec impatience. J'allai donc deux ou trois fois chez la princesse sans en avoir eu aucune parole que *oui* et *non* sur ce que je lui demandais de sa santé, et encore pas toujours. Je pris le tour de dire à ses dames devant elle ce que je lui aurais dit à elle-même; ses dames y applaudissaient, et y ajoutaient leur mot. La conversation se faisait ainsi devant la princesse, en sorte qu'elle lui était une véritable leçon, mais elle n'y entrait en aucune façon. Néanmoins elle alla pour-

tant une fois ou deux chez la reine, mais en déshabillé et d'assez mauvaise grâce.

Le grand bal demeurait toujours préparé et tout rangé dans le salon des grands et n'attendait que la princesse qui n'y voulait point aller. Le roi et la reine aimaient le bal, comme je l'ai dit ailleurs. Ils se faisaient un plaisir de celui-là, le prince des Asturies aussi, et la cour l'attendait avec impatience. La conduite de la princesse transpirait au dehors, et faisait le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le roi et la reine en étaient très impatientés, et pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle et fis avec ses dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retarderait plus les plaisirs qui l'attendaient. Je mis le bal sur le tapis; j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence, je dis que ce plaisir était particulièrement celui de l'âge de la princesse; que le roi et la reine l'aimaient fort, et qu'ils attendaient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout-à-coup elle prit la parole que je ne lui adressais point, et s'écria comme ces enfans qui se chêment : « Moi, y aller ! je n'irai point. — Bon, madame, répondis-je, vous n'irez point, vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raisons et de desir de plaire au roi et à la reine pour en manquer aucune occasion. »

Elle était assise et ne me regardait pas. Mais aussitôt après ces paroles, elle tourna la tête sur moi, et d'un ton le plus décidé que j'ouïs jamais : « Non, monsieur, me dit-elle, je le répète, je n'irai point au bal; le roi et la reine y iront s'ils veulent. Ils aiment le bal, je ne l'aime point; ils aiment à se lever et à se coucher tard, moi à me coucher de bonne heure. Ils feront ce qui est de leur goût, et je suivrai le mien ». Je me mis

à rire, et lui dis qu'elle voulait se divertir à m'inquiéter, mais que je n'étais pas si facile à prendre sérieusement ce badinage; qu'à son âge on ne se privait pas si volontiers d'un bal, et qu'elle avait trop d'esprit pour priver toute la cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du roi et de la reine, et qui paraîtrait si étrange à son âge et à son arrivée; mais qu'après cette plaisanterie le mieux était de ne prolonger pas plus long-temps une attente, dont le délai d'un bal, tout rangé et tout prêt depuis si long-temps, devenait indécent. Les dames m'appuièrent, et la conversation entre elles et moi continua de la sorte sans que la princesse fît seulement contenance de nous entendre.

En sortant, la duchesse de Monteillano me suivit avec la duchesse de Liria et madame de Riscaldaigre. Elles m'entourèrent hors de la porte de la chambre, et me témoignèrent leur effroi d'une volonté si arrêtée dans une personne de cet âge contre devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisait que d'arriver, et toute seule parmi tous gens inconnus. J'en étais plus épouvanté qu'elles; j'en voyais des conséquences capables d'apporter de grandes suites. Mais j'essayai de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeurs en mouvement qui pouvaient causer ce méchant effet, mais qui cesserait avec le retour de la pleine santé. Toutefois j'étais bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au roi et à la reine, mais comme ils me parlèrent du bal, et le roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginais pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'une enfant qui venait sûrement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'était le premier bal que j'avais vu au

palais, et que j'avouais qu'en mon particulier j'en serais affligé, parce que je m'en étais fait un fort grand plaisir. « Oh! cela ne se peut pas, reprit le roi, sans la princesse. — Et pourquoi donc, sire? lui répliquai-je. C'est une fête que votre majesté donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse, quoique à son occasion, à régler les plaisirs de votre majesté, et ceux qu'elle veut bien donner à sa cour qui s'y attend et les desire. Si la princesse croit que sa santé lui permette, elle y viendra, sinon la fête se passera sans elle. »

Tandis que je parlais, la reine me faisait signe des yeux et de la tête de presser le roi, tellement que j'ajoutai que tout ce qui se faisait et se passait n'était et ne pouvait être que pour leurs majestés ; qu'elles en étaient le seul objet et la décoration unique; que, quelque grands princes que fussent les infans, ils n'y étaient que comme leurs premiers courtisans et pour illustrer l'assemblée, mais jamais l'objet; que la confiance dont sa majesté daignait m'honorer sur ce qui regardait la princesse m'engageait par devoir à supplier leurs majestés de considérer qu'il ne fallait pas accoutumer la princesse à croire que tout se fît pour elle, et que rien ne se pouvait faire sans elle; que plus la fête était digne de la présence de leurs majestés, plus cette leçon de la faire sans elle lui ferait d'impression; que je ne pouvais m'empêcher de regarder cela comme appartenant essentiellement à une éducation si importante, et dont le bonheur de la princesse dépendait, en lui faisant sentir dès la première fête qu'elle n'était rien, et qu'on se passait très aisément d'elle. La reine appuya fort ce discours; mais le roi ne répondant rien, elle tourna doucement la conversation ailleurs. En finissant l'audience, elle prit l'instant que le roi se retournait après ma révérence pour me faire signe de la tête et des yeux que j'avais bien

parlé, et me montrant le roi du doigt et comme le poussant sur lui, elle me fit entendre de ne me pas rebuter. Cela fit que je me hâtai de dîner pour me trouver à leur sortie pour la chasse, et je demandai tout haut à la reine pour quel jour enfin serait le bal, dont j'avouai que je mourais d'envie. Elle me répondit avec action qu'il fallait le demander au roi, et lui demanda s'il m'avait entendu. Il lui répondit : « *Mais nous verrons* ». Ce court dialogue les conduisit au haut du petit degré qui était tout proche par où ils descendaient et remontaient toujours, et je demeurai au haut, parce qu'à peine y pouvait-on passer deux de front.

Le lendemain je trouvai moyen de leur parler en particulier sur quelque bagatelle, puis je remis le bal sur le tapis. La reine me dit en riant qu'il était vrai que j'en avais bien envie, et elle aussi, et se mit doucement à presser le roi. Comme il souriait sans répondre, je pris la liberté de leur dire que je les suppliais de se souvenir que j'avais pris celle de leur représenter que leurs majestés gâtaient la princesse; qu'aujourd'hui j'osais ajouter qu'elles s'en repentiraient; qu'elles y voudraient remédier quand il n'en serait plus temps; que M. le duc d'Orléans en serait au désespoir, et que s'il pouvait avoir le même honneur que j'avais d'être en leur présence, il leur parlerait là-dessus en même sens que moi, mais bien plus fortement, comme il lui convenait. Ce propos tourna par eux-mêmes la conversation sur de nouvelles bagatelles fort maussades d'opiniâtreté, de fantaisie, d'inconsidération pour ses dames, qui échappaient à la princesse, de la brièveté de ses visites chez leurs majestés, de la sécheresse de ses manières avec elles, sur quoi je les suppliai de me pardonner si je leur disais que c'était la faute de leurs majestés plus que d'une enfant qui ne savait ce qu'elle faisait, et qu'au lieu de l'accou-

tumer par leur trop de bonté à ne se refuser aucun caprice, rien n'était plus pressé ni plus important que de les réprimer, de lui imposer, de lui faire sentir tout ce qu'elle montrait ignorer à leur égard, et même à l'égard de ses dames; enfin l'accoutumer au respect et à la crainte qu'elle leur devait, à lire dans leurs yeux et jusque dans leur maintien leurs volontés, pour s'y conformer à l'instant et avec un air comme si c'était la sienne par l'empressement à leur obéir et à leur plaire. Tout cela fut encore poussé de ma part et raisonné de la leur assez long-temps, après quoi je me retirai. Je n'allais plus chez la princesse, et je le dis à leurs majestés, parce que j'en voyais l'inutilité. Je ne reparlai plus de bal à leur retour de la chasse, au passage de leur appartement, dans la crainte de rebuter le roi. Le surlendemain je me trouvai à leur passage pour la chasse. Au sortir de l'appartement, la reine me dit qu'il n'y aurait point de bal; que l'ordre était donné d'ôter le préparatif qui était rangé depuis si long-temps, en me faisant des signes d'en parler encore au roi. Je lui dis donc que j'en serais désolé par le plaisir que je m'en étais fait, et que si j'osais je lui demanderais ce bal comme une grâce.

Ce dialogue conduisit à ce petit degré qui était tout contre. A l'entrée, la reine me fit signe de suivre. Je me fourrai donc à côté de celui qui lui portait la queue, lui parlant haut de ce bal pour que le roi, qui marchait devant elle, pût entendre. Un moment après elle se tourna à moi avec un air que je dirais *penaud* si on pouvait hasarder ce terme, et me fit signe de ne plus rien dire. Apparemment que le roi lui en avait fait quelqu'un là-dessus, car cette rampe était obscure, et je ne pus l'apercevoir. Au repos du degré, qui était assez long, la reine s'approcha du roi. Je demeurai où j'étais sans m'avancer. Ils se parlèrent bas, puis la reine m'appela, et quand je

fus près d'elle : « Voilà qui est fait, me dit-elle, il n'y aura point de bal; mais pour s'en dépiquer, ce fut son terme, le roi en aura un petit ce soir, après souper, dans notre particulier, où il n'y aura que du palais, et le roi veut que vous y veniez ». Je leur fis une profonde révérence et mon remercîment, tout cela, arrêtés sur ce repos du degré. La reine me répéta : « Mais vous y viendrez donc »? Je répondis à cet honneur comme je devais. Le roi me dit : « Au moins il n'y aura que nous ». Et la reine continua : « Et nous danserons tout à notre aise et en liberté »; et tout de suite ils achevèrent de descendre, et je les vis monter en carrosse.

Le bal fut dans la petite galerie intérieure. Il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la camarera-major, les dames du palais, les jeunes *señoras de honor* et camériste. Le roi, la reine, le prince des Asturies s'y divertirent fort; tout le monde y dansa force menuets, encore plus de contredanses, jusque sur les trois heures après minuit que leurs majestés se retirèrent et le prince des Asturies. Ce fut là où je vis et touchai à mon aise la fameuse *Pérégrine*, que le roi avait ce soir-là au retroussis de son chapeau, pendant d'une belle agrafe de diamans. Cette perle, de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est précisément faite et évasée comme ces petites poires qui sont musquées, qu'on appelle de *sept-en-gueule* et qui paraissent dans leur maturité vers la fin des fraises. Leur nom marque leur grosseur, quoiqu'il n'y ait point de bouche qui en pût contenir quatre à-la-fois sans péril de s'étouffer. La perle est grosse et longue comme les moins grosses de cette espèce, et sans comparaison plus qu'aucune autre perle que ce soit. Aussi est-elle unique. On la dit la pareille et l'autre pendant d'oreilles de celle qu'on prétend que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par

Marc-Antoine dans du vinaigre, qu'il fit avaler à Cléopâtre. Quoique l'appartement de la princesse des Asturies fût à l'un des bouts de cette galerie intérieure, elle ne parut pas un instant. Je ne prédis que trop vrai à leurs majestés catholiques. La princesse en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie; et à son retour ici on a eu le temps de voir quelle elle était, dans le peu d'années qu'elle a vécu veuve et sans enfans. J'ai rapporté ce bal tout de suite de ce qui regarde la princesse; il faut parler maintenant des autres fêtes qui furent données à l'occasion des doubles mariages.

Elles commencèrent le 15 février par une illumination et un feu d'artifice dans la place qui est devant le palais. J'ai déjà parlé ici de la surprenante beauté des illuminations d'Espagne. Les feux d'artifice ne leur y cèdent point. Ils durent plus d'une heure et ordinairement davantage dans toute leur plénitude, et dans une variation perpétuelle de paysages, de chasses, de morceaux d'architecture admirables, de places et de châteaux. Les fusées merveilleuses, innombrables à-la-fois, continuelles, les fleuves et les cascades de feu, en un mot, tout ce qui peut remplir et orner le spectacle et le rendre toujours surprenant ne cesse, ne diminue, ne s'affaiblit pas un moment, en sorte qu'on n'a pas assez d'yeux pour voir le tout ensemble. Nos plus beaux feux d'artifice ne sont rien en comparaison.

Le lendemain, leurs majestés catholiques allèrent en cérémonie à Notre-Dame d'Atocha, telle qu'elle a été ici décrite ailleurs. Mais en celle-ci elles étaient dans un carrosse tout de bronze doré et de glaces, avec le prince et la princesse des Asturies sur le devant, et suivies de trente carrosses remplis de grands et de toute la cour. Je n'y fus point ni Maulevrier, comme nous n'y avions point été la première fois, sur l'avis du marquis de Montalègre, som-

melier du corps, à qui je le demandai, mais qui ne m'en dit point la raison. J'appris, à l'occasion de celle-ci, que c'était parce que les grands étaient avertis de se trouver à ces cérémonies, et y avaient leurs places et non les ambassadeurs. J'aurais pu m'y trouver comme grand, ainsi que je faisais en d'autres fonctions où les ambassadeurs ne se trouvent pas; mais celle-ci était si solennelle et si marquée sur le double mariage que, n'y pouvant assister comme ambassadeur, je crus m'en devoir abstenir quoique grand. Au retour d'Atocha, le roi passa par la place Major, tout illuminée, et s'y arrêta quelque temps. J'y étais à une fenêtre. Il trouva, en arrivant au palais, la place qui est devant illuminée. J'avais eu l'honneur d'être admis sur le balcon de leurs majestés catholiques et près d'elles au feu d'artifice dont j'ai parlé; mais je me retirai peu-à-peu à une autre fenêtre gardée pour mes enfans et ma compagnie, et je ne retournai au balcon du roi que pour en voir sortir leurs majestés et les accompagner à leur appartement.

On eut un autre jour, dans la place Major illuminée, un divertissement fort galant. La maison où j'étais était vis-à-vis de celle du roi, et de l'une à l'autre une lice entre deux barrières. Rien ne pouvait être plus brillant, plus rempli ni avec un plus grand ordre. Le duc de Medina-Cœli, le duc del Arco et le corrégidor de Madrid avaient chacun leur quadrille de deux cent cinquante bourgeois ou artisans de Madrid, toutes trois diversement masquées, c'est-à-dire magnifiquement parées en mascarades diverses, mais à visage découvert, tous montés sur les plus beaux chevaux d'Espagne avec de superbes harnois. Les deux ducs, couverts des plus belles pierreries, ainsi que les harnois de leurs admirables chevaux, étaient, ainsi que le corrégidor, en habits ordinaires, mais extrêmement magnifiques. Les trois quadrilles, leur

chef à la tête, suivies de force gentilshommes, pages et laquais, entrèrent l'une après l'autre dans la place, dont elles firent le tour, et toutes leurs comparses, dans un très bel ordre et sans la moindre confusion, au bruit de leurs fanfares, celle de Medina-Cœli la première, celle del Arco après, puis celle de la ville. Les chefs, l'un après l'autre, se rendirent après les comparses sous le balcon de leurs majestés catholiques, où étaient le prince et la princesse, les infans et leurs plus grands officiers, tandis que la brigade arrivait vis-à-vis, sous le balcon où j'étais. De cet endroit ils partirent deux à-la-fois, prenant chacun à l'entrée de la lice un grand et long flambeau de cire blanche, bien allumé, qui leur était présenté de chaque côté en même temps, d'où prenant d'abord le petit galop quelques pas, ils poussaient leurs chevaux à toute bride tout du long de la lice, et les arrêtaient tout-à-coup sur cul sous le balcon du roi. L'adresse de cet exercice, où pas un ne manqua, est de courir de front sans se dépasser d'une ligne ni rester d'une autre plus en arrière, tête contre tête et croupe contre croupe, tenant d'une main le flambeau droit et ferme, sans pencher d'aucun côté et parfaitement vis-à-vis l'un de l'autre, et le corps ferme et droit. La quadrille del Arco suivit dans le même ordre; puis celle de la ville. Chaque couple de cavaliers n'entrait en lice qu'après que l'autre était arrivée, mais partait au même instant, et à mesure qu'ils arrivaient ils prenaient leur rang en commençant sous le balcon du roi, et quand chacune avait achevé de courir, force fanfares en attendant que l'autre commençât. Les courses de toutes trois finies, les chefs en reprirent chacun la tête de la sienne, et dans le même ordre, mais alors se suivant toutes trois, firent leurs comparses et le tour de la place au bruit de leurs fanfares, sortirent après de la place et se retirèrent comme elles étaient venues. L'exécution en fut également

magnifique, galante et parfaite, et dans un ordre et un silence qui en releva beaucoup la grâce, l'adresse et l'éclat.

On eut une autre fête dans la même place, avec la même illumination, que la cour vit de la même maison dans la place, et moi vis-à-vis dans celle d'où j'avais vu la course des flambeaux avec le nonce, Maulevrier et tout ce qui était de chez moi. J'ai expliqué ailleurs les places des grands, et comment les balcons des cinq étages de la place sont remplis tout autour et les toits chargés de peuple, ainsi que le fond de la place en foule, mais sans faire au spectacle le plus petit embarras. Ce fut un combat sur mer d'un vaisseau turc contre une galère de Malte, qui eut la victoire après deux heures de combat, le désempara et le brûla. L'eau était si parfaitement représentée, et les mouvemens des deux bâtimens si aisés, leurs manœuvres si vives et si multipliées, les évènemens des approches et du combat si vifs, si justes, si variés, si souvent douteux pour la victoire, qu'on ne se doutait plus que ce fût un jeu qui se passait à terre. Le spectacle dura plus de deux heures et fut toujours également intéressant. Les agrès, les habillemens, les armes, rien d'oublié, et tout représentait si naïvement un vaisseau turc et une galère maltaise, les services et les mouvemens des combattans et des manœuvres des gens de mer, qu'on ne pouvait se rappeler que tout cela fût factice. Jusqu'au vent favorisa la fête en dissipant la fumée de la mousqueterie et des bordées de canon. La mêlée de l'abordage fut surtout merveilleusement exécutée, repoussée et reprise à diverses fois. Enfin ce combat parut tellement effectif et sérieux que l'évènement seul déclara la victoire.

Enfin il y eut encore un autre feu d'artifice, dans la place du palais, tout différent, mais tout aussi beau que le premier, où leurs majestés catholiques me firent l'hon-

neur de me retenir fort long-temps près d'elles sur leurs balcons.

CHAPITRE VII.

Le carême met fin aux fêtes. — Leurs majestés catholiques vont habiter le *Buen-Retiro*. — Quelques détails sur cette résidence royale. — Morale et pratique commode des jésuites sur le jeûne en Espagne. — Je visite la prison de François I^er^. — Expédient de Philippe III contre l'orgueil des cardinaux. — Mon voyage à Tolède. — Ma visite aux cordeliers. — Contes que me font les moines. — Notre prononciation latine différente de celle des autres nations. — Le carême dans les Castilles. — Eglise métropolitaine de Tolède. — Humble sépulture du cardinal Portocarrero. — Stalles du chœur. — La messe mosarabique chantée à mon occasion. — Députation du chapitre de Tolède pour me complimenter. — Ville et palais de Tolède. — Je vais à Aranjuez. — Amusemens de sangliers. — Haras de buffles et chameaux. — Lait de buffle délicieux.

Le carême mit fin aux fêtes, et leurs majestés catholiques quittèrent le palais et allèrent habiter celui du Buen-Retiro. Ce fut aussi le temps de l'anniversaire de la feue reine dite la *Savoyana*, dans l'église de l'Incarnation, qui est grande et belle, quoique ce soit un couvent de religieuses. Les grands y furent invités à l'ordinaire, par conséquent mon second fils et moi, et non les ambassadeurs. Le banc des grands et le siège ployant du majordome-major du roi y étaient disposés comme en chapelle, mais sans prie-dieu du roi, sans siège de cardinal et sans banc d'ambassadeur. Mais les majordomes du roi s'y trouvèrent debout à leurs places comme en chapelle, et le clergé, comme en chapelle, assis vis-à-vis des grands,

et tous autres debout. Le duc d'Abrantès, évêque de Cuença, y fit pontificalement l'office dans une chaire à l'antique, dont j'ai fait la description, et donné la figure ici avec le plan de la séance du roi tenant chapelle. Il y eut la veille des premières vêpres; j'y allai avec le duc de Liria. Il n'y avait encore personne en place. Nous entrâmes dans la sacristie, où nous trouvâmes deux ou trois grands. Il s'y en amassa bientôt davantage, et quand nous fûmes une quinzaine, quelqu'un proposa d'aller prendre place et d'envoyer prier le prélat de commencer. Quand ce fut pour sortir de la sacristie, aucun ne voulut passer devant moi, et par conséquent ils me voulaient céder la première place sur le banc. Après quelques compliments, je leur dis que je leur parlerais comme me faisant un grand honneur d'être leur confrère; que j'avais en même temps ceux d'être ambassadeur et grand d'Espagne; que si j'acceptais ce qu'ils avaient la bonté de m'offrir, cela ferait un exemple et fort aisément une règle pour d'autres cérémonies et pour d'autres ambassadeurs; que quelque estime que je fisse d'un si grand caractère, il n'était que passager; que je faisais bien plus de cas de la dignité solide, permanente, héréditaire de grand d'Espagne; et que par ces raisons je leur conseillais et les suppliais de passer cinq ou six devant moi pour entrer dans l'église et se placer sur le banc; que de cette façon il n'y aurait rien à dire, et qu'ils éviteraient un exemple qui pourrait leur devenir désagréable. Ils me remercièrent avec beaucoup de reconnaissance, et me crurent. Le duc de Medina-Cœli passa le premier, quatre ou cinq autres le suivirent, moi ensuite, puis les autres, et nous nous rangeâmes de même sur le banc. Aussitôt la musique du roi commença les vêpres, le prélat étant arrivé tout revêtu à son siège comme nous nous placions. Une vingtaine de grands arrivèrent ensuite les uns après les autres.

Le lendemain nous nous trouvâmes en bien plus grand nombre à la messe chantée par la musique du roi et célébrée par le même prélat. Ma politesse fit un grand effet à la cour; tous les grands m'en surent un gré infini, et beaucoup d'entre eux me le témoignèrent. Je n'étais point là comme ambassadeur, et je me crus en liberté et en raison d'en agir de la sorte.

Le Retiro, dont je ne ferai point la description, parce que celles d'Espagne en sont remplies, est, à mon gré, un palais aussi magnifique que le palais de Madrid, plus grand et beaucoup plus agréable. Il a des cours, dont une est réservée, comme ici pour ce qui s'y appelle les honneurs du Louvre, où entrent les carrosses des cardinaux, des ambassadeurs et des grands seulement, et un parc admirable si les arbres y venaient mieux, et que l'eau des fontaines et des magnifiques pièces d'eau fût plus abondante. Rien ne ressemble tant, de tout point, à son parterre en face du palais, que celui du Luxembourg, à Paris; mêmes formes, mêmes terrasses, même contour et même tour de fontaines et de jets d'eau. Le mail y est admirable et d'une prodigieuse grandeur. J'ai observé qu'en cette saison, qui est toujours belle en Espagne, le mail succède tous les jours à la chasse, où le roi n'allait plus qu'un peu après Pâques; et j'ai aussi expliqué comment se passait ce jeu de mail et cette promenade, où j'allais presque tous les jours faire ma cour. Un jour que je vis la reine y prendre plusieurs fois du tabac, je dis que c'était une chose assez extraordinaire de voir un roi d'Espagne qui ne prenait ni tabac ni chocolat. Le roi me répondit qu'il était vrai qu'il ne prenait point de tabac; sur quoi la reine fit comme des excuses d'en prendre, et dit qu'elle avait fait tout ce qu'elle avait pu, à cause du roi, pour s'en défaire, mais qu'elle n'en avait pu venir à bout, dont elle était bien fâchée. Le roi ajouta

que pour du chocolat il en prenait avec la reine les matins, mais que ce n'était que les jours de jeûne. « Sire, repris-je de vivacité, du chocolat les jours de jeûne! — Mais fort bien, ajouta le roi gravement, le chocolat ne le rompt pas. — Mais, sire, lui dis-je, c'est prendre quelque chose, et quelque chose qui est fort bon, qui soutient, et même qui nourrit. — Et moi je vous assure, répliqua le roi avec émotion et rougissant un peu, qu'il ne rompt pas le jeûne, car les jésuites, qui me l'ont dit, en prennent tous les jours de jeûne, à la vérité sans pain ces jours-là, qu'ils y trempent les autres jours ». Je me tus tout court, car je n'étais pas là pour instruire sur le jeûne; mais j'admirai en moi-même la morale des bons pères et les bonnes instructions qu'ils donnent, l'aveuglement avec lequel ils sont écoutés et crus privativement à qui que ce soit. Du petit des observances au grand des maximes de l'évangile et des connaissances de la religion, dans quelles ténèbres épaisses et tranquilles vivent les rois qu'ils conduisent!

Pendant le séjour de la cour au Retiro, le palais de Madrid était vide et je le voulus voir en détail. Je m'adressai pour cela à don Gaspard Giron, qui voulut bien se donner la peine de me promener partout. C'est encore une description que je laisse aux voyageurs et à ceux qui ont traité localement de l'Espagne; mais j'en donnerai un morceau que je n'ai rencontré nulle part.

En nous promenant, je dis à don Gaspard que je craignais sa politesse et qu'elle ne me privât de ce que je désirais voir principalement. Le bon homme m'entendit bien, car il était spirituel et fin; mais la galanterie espagnole lui fit faire le sourd. Il m'assura toujours qu'il ne me cacherait rien. « Je parie que si, señor don Gaspard, lui dis-je : la prison de François Ier? — Eh! fi! fi! *señor duque*, de quoi parlez-vous là? » Et il changea tout

de suite de propos en me montrant des choses. Je l'y ramenai, et à force de compliments et de propos, je le forçai de m'accorder ma demande; mais ce fut avec des façons si polies, si honteuses, si ménagées qu'il ne se pouvait marquer plus d'esprit et de délicatesse. Il voulut que je me défisse de ce qui était avec moi, excepté M. de Céreste et ma famille; puis me mena dans une salle très vaste par où nous avions passé, qui est entre la salle des gardes et l'entrée du grand appartement du roi. En attendant que les clefs fussent venues, qu'il avait envoyé chercher, il me montra deux enfoncemens faits après coup, vis-à-vis l'un de l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, qui avaient chacun un siège de pierre, tous deux égaux, dans l'enfoncement d'une fenêtre. Cette pièce avait quatre fenêtres de chaque côté sur la cour et sur le Mançanarez, et la muraille du côté du Mançanarez est si épaisse qu'elle fait de chaque fenêtre de ce côté-là comme un vrai cabinet enfoncé, tout ouvert. Après m'avoir fait remarquer et bien considérer ces deux sièges de pierres, il me demanda ce qu'il m'en semblait. Je lui dis que cette curiosité me paraissait fort médiocre et ne pas mériter la peine de la remarquer. « Vous allez voir que si, me répliqua-t-il, et vous en conviendrez tout-à-l'heure ». Il me conta alors que Philippe III, fatigué de l'orgueil des cardinaux, qui prenaient un fauteuil devant lui dans leurs audiences, se mit à ne leur en plus donner que debout dans cette salle, en s'y promenant, et que, lassé ensuite d'être debout ou de se promener quand les audiences s'allongeaient, il fit creuser ces deux enfoncemens avec ces sièges de pierre pour s'y asseoir d'un côté, le cardinal de l'autre, et de cette façon éviter le fauteuil. Et voilà où conduisent l'usurpation, d'une part, et la faiblesse, de l'autre. Il me dit ensuite, toujours en attendant les clefs, que François I^er^ avait d'abord été logé dans

la maison, alors bien plus petite, où le duc del Arco demeurait actuellement, qu'on avait accommodée en prison, et qui est au centre de Madrid ; mais qu'au bout de quelques mois, on ne l'y avait pas cru assez en sûreté ; et que, le trouvant trop ferme sur les propositions qu'on lui faisait, on avait voulu le resserrer pour tâcher de l'ébranler, et qu'on l'avait mis dans le lieu qu'il m'allait montrer, puisque je m'obstinais si opiniâtrément à le voir.

Les clefs à-la-fin arrivées, et tout étant prêt pour entrer, don Gaspard nous mena, tout au bas bout de cette salle, dans l'enfoncement de la dernière fenêtre sur le Mançanarez. Arrivé là, je regardai de côté et d'autre, et n'y aperçus point d'issue. Don Gaspard riait cependant et me laissait chercher ce que je ne trouvais point ; puis il poussa une porte dans l'épaisseur du mur, du côté d'en bas de l'espèce de cabinet, dans l'épaisseur de la longue muraille où était cette fenêtre, si artistement prise, et la serrure tellement cachée qu'il n'était pas possible de s'en apercevoir. La porte était basse et étroite, et me présenta un escalier entre deux murs, qui ne l'était pas moins. C'était une espèce d'échelle de pierre, d'une soixantaine de marches fort hautes, ayant pourtant assez de giron, au haut desquelles, sans tournant ni repos, on trouvait un petit palier qui, du côté du Mançanarez, avait une fort petite fenêtre bien grillée et vitrée, de l'autre côté une petite porte à hauteur d'homme et une pièce assez petite avec une cheminée, qui pouvait contenir quelque peu de coffres et de chaises, une table et un lit, qui ne tirait de jour que, la porte ouverte, par la petite fenêtre vis-à-vis du palier. Continuant tout droit, on trouvait au bout de ce palier, c'est-à-dire quatre ou cinq pieds après la dernière marche, quatre ou cinq autres marches aussi de pierre, et une double

porte très forte avec un passage étroit entre-deux, long de l'épaisseur du mur d'une fort grosse tour. La seconde porte donnait dans la chambre de François Ier, qui n'avait point d'autre entrée ni sortie. Cette chambre n'était pas grande, mais accrue par un enfoncement sur la droite en entrant, vis-à-vis de la fenêtre, assez grande pour donner du jour suffisamment, vitrée, qui pouvait s'ouvrir pour avoir de l'air, mais à double grille de fer, bien forte et bien ferme, scellée dans la muraille des quatre côtés. Elle était fort haute du côté de la chambre, donnait sur le Mançanarez et sur la campagne au-delà. Il y avait de quoi mettre des sièges, des coffres, quelques tables et un lit. A côté de la cheminée, qui était en face de la porte, il y avait un recoin profond, médiocrement large, sans jour que de la chambre, qui pouvait servir de garde-robe. De la fenêtre de cette chambre au pied de la tour, au bord du Mançanarez, il y a plus de cent pieds; et tant que François Ier y fut, deux bataillons furent jour et nuit en garde sous les armes, au pied de cette tour, au bord du Mançanarez, qui coule tout le long et fort proche. Telle est la demeure où François Ier fut si long-temps enfermé, où il tomba si malade, où la reine sa sœur l'alla consoler, et contribua tant et si généreusement à sa guérison et à disposer sa sortie, et où Charles V, craignant enfin de le perdre, et avec lui tous les avantages qu'il se promettait de tenir un tel prisonnier, l'alla enfin visiter, et commença à le traiter d'une manière plus humaine.

Je considérai cette horrible cage de tous mes yeux et de toute ma plus vive attention, malgré les soins de don Gaspard à m'en distraire et à me presser d'en sortir. Souvent je ne l'entendais pas, tant j'étais appliqué à ce que j'examinais; souvent aussi en l'entendant je ne répondais point. Ils n'avouèrent ni ne désavouèrent que

l'escalier ne fût gardé en dedans, et que cette chambre obscure sur le palier fût un corps de garde d'officiers. Enfin il ne manquait rien aux précautions les plus recherchées pour que François Ier ne pût se sauver.

Je pris ensuite cinq ou six jours pour un voyage que, dès en allant en Espagne, j'avais bien résolu de faire. Je voulus voir Tolède où plusieurs raisons de curiosité m'attiraient. Je voulais voir cette superbe église si renommée par son étendue et sa magnificence, tout ce qu'elle renferme de richesses, et ce clocher superbe, dont le revenu est de 5,000,000. Je voulais voir le lieu où s'étaient tenus ces célèbres conciles de Tolède, d'où toute l'église a adopté plusieurs canons, et si augustes par la science et la sainteté de presque tous les pères qui les composèrent. Enfin je voulais voir et entendre le rit et la messe connus sous le nom de Mosarabiques qui ne sont plus conservés qu'à Tolède, où le grand cardinal Ximénès les a fondés pour toujours dans une chapelle de la cathédrale et dans les sept paroisses de la ville où on n'en célèbre point d'autres.

Cette liturgie qui est latine, et qui, pour l'offertoire et le canon de la messe, est pour tout l'essentiel, tout semblable à la messe d'aujourd'hui, c'est-à-dire à l'oblation, aux espèces, au *memento* des vivans et des morts, aux paroles et à la forme de la consécration, à l'ostension et à l'adoration de l'eucharistie et du calice consacré, à la communion et au même sens des différentes prières qui précèdent et qui suivent, même à la lecture de l'épître et de l'évangile, est un grand et précieux monument. C'est la messe qui se disait avant le huitième siècle, puisqu'elle est antérieure à la conquête d'une partie de l'Espagne par les Arabes, ou, comme on dit communément, par les Maures, dans les premières années du huitième siècle, excités et introduits par le comte

Julien, outré de ce que Roderic, ou, comme on le nomme plus communément, Rodrigue, roi d'Espagne, avait violé sa fille. Je pris donc mes mesures avec l'archevêque de Tolède, avec qui on a vu ici que j'étais en commerce fort particulier, et je fis ce petit voyage.

Quoiqu'il y ait près de vingt lieues des environs de Paris de Madrid à Tolède, des relais bien disposés m'y firent arriver en un jour, et de fort bonne heure. Le chemin est beau, ouvert, uni; mais Tolède est au pied et dans la montagne. En arrivant dans le faubourg qui est en bas, au pied d'un haut rocher, sur lequel est le reste de l'ancien château, on me fit tourner le dos à l'entrée de la ville, et aller aux Cordeliers, dont le couvent fut le lieu de l'assemblée de ces fameux conciles de Tolède. A peine eus-je mis pied à terre que les notables du couvent s'empressèrent autour de moi, et me firent d'abord remarquer une vieille fenêtre grillée du château, d'où ils me dirent que le roi Rodrigue avait vu la fille du comte Julien, qui demeurait dans l'emplacement d'un côté de leur maison, et que c'était là que ce prince s'était embrasé d'un amour qui avait été si funeste à lui et à toutes les Espagnes. Cette tradition sur cette fenêtre ne me fit pas grande impression, d'autant que la fenêtre et ses appartemens me parurent fort éloignées de plus de mille ans d'antiquité.

Ces moines me conduisirent dans leur église, qui, non plus que son portail, assez neuf, ne me semblèrent que fort communs. A peine y fus-je entré qu'ils m'arrêtèrent et me demandèrent si je n'apercevais pas quelque chose de fort extraordinaire. Je vis un crucifix de grandeur naturelle, de relief, au lieu de tableau du grand autel, en caleçon et en perruque, comme ils sont presque tous en Espagne, qui ne me surprit point, parce que j'en avais vu beaucoup d'autres pareils. Comme je ne répon-

dais point, cherchant des yeux ce qu'ils voulaient me faire remarquer : « Eh ! les bras » ! me dirent-ils. En effet, j'en vis un attaché à l'ordinaire, et l'autre pendant le long du corps. A mon tour, je leur demandai ce que cela signifiait. Un grand miracle toujours existant, à ce qu'ils m'assurèrent d'un ton grave et dévot. Et aussitôt me contèrent, en supprimant toute date, ce qu'était alors cette église ; qu'un riche bourgeois, ayant fait un enfant à une fille, sous promesse verbale de l'épouser, il l'avait nié et s'était moqué d'elle ; mais qu'elle et ses parens, qui n'avaient point de preuves, l'engagèrent à s'en rapporter à ce crucifix, tellement qu'étant tous venus à l'église, suivis d'une foule de peuple, la fille et le garçon ne s'étaient pas plus tôt présentés devant le crucifix que son bras gauche s'était détaché de la croix de soi-même, et doucement baissé et placé tel qu'il était demeuré depuis et que nous le voyons, sur quoi on s'était écrié au miracle, et le garçon avait épousé la fille.

Quoique à l'abri de l'inquisition par mon caractère d'ambassadeur, il fallait éviter de donner du scandale dans un pays aussi dominé par la superstition : j'avalai donc le plus doucement que je pus ce pieux conte que ces moines exaltaient et me pressaient d'admirer. Ils me menèrent faire un moment d'adoration au pied du grand autel, puis me firent faire le tour des chapelles de l'église, dont chacune avait ses miracles particuliers qu'il me fallut essuyer. D'une chapelle à l'autre je les priai de me mener à la salle des conciles, ou à ce qui en restait, qui était uniquement ce qui m'amenait chez eux. Ils me répondirent : « Tout-à-l'heure, mais encore cette chapelle-ci, car elle est bien remarquable ». Et il fallait y aller et entendre les miracles auxquels je me refroidissais beaucoup. Enfin, quand tout fut épuisé et qu'il fut question d'aller à la salle des conciles, ils me dirent qu'il

n'en restait rien, et que depuis cinq ou six mois, ils en avaient abattu les restes pour y bâtir leur cuisine. Je fus saisi d'un si violent dépit que j'eus besoin de me faire la dernière violence pour ne les pas frapper de toute ma force. Je leur tournai le dos en leur reprochant cette espèce de sacrilège en termes fort amers. Je gagnai mon carrosse sans vouloir mettre le pied dans leur maison, et y montai sans leur faire la moindre civilité. Voilà ce que deviennent les monumens les plus précieux de l'antiquité, par l'ignorance, l'avarice ou la convenance, sans que la police ni que personne se mette en peine de les revendiquer et de les faire conserver. J'eus à celui-ci un regret extrême.

L'archevêque de Tolède m'avait engagé à loger chez lui, où j'allai descendre. Céreste, le comte de Lorge, mes enfans, l'abbé de Saint-Simon et son frère, l'abbé de Mathan, et deux officiers principaux de nos régimens étaient avec moi, et furent logés dans l'archevêché ou dans les maisons joignantes. J'y fus reçu par les deux neveux de l'archevêque, et servi par ses officiers qu'il y avait envoyés exprès Les neveux étaient chanoines, et le cadet montrait de l'esprit et de la politesse; nous nous parlions latin. L'aîné, quoique inquisiteur, croyant que je lui parlais une autre langue qu'il n'entendait pas, me pria de me servir avec lui de la latine. C'est que nous autres Français prononçons le latin tout autrement que les Espagnols, les Italiens et les Allemands. A la fin pourtant il m'entendit. Ils ne manquèrent à rien de la plus grande civilité, sans se rendre, le moins du monde incommodes. Le palais archiépiscopal n'est pas grand; toutes petites pièces assez obscures et vilaines, et fort simplement meublées. Il est sur une petite place, latéralement au portail de la métropole. On nous servit un grand nombre de plats et trois services, rien du tout de

gras; et nous fûmes servis de la sorte toujours soir et matin, mais le soir de toutes choses de collation.

Le carême est fort fâcheux dans les Castilles. La paresse et l'éloignement de la mer font que la marée est inconnue. Les plus grosses rivières n'ont point de poisson, les petites encore moins, parce qu'elles ne sont que des torrens. Peu ou point de légumes, si ce n'est de l'ail, des ognons, des cardons, quelques herbes. Ni lait ni beurre. Du poisson mariné, qui serait bon si l'huile en était bonne; mais elle est si généralement mauvaise qu'on en est infecté jusque dans les rues de Madrid, en carême, car presque tout le monde le fait, jeunes et vieux, hommes et femmes, seigneurs, bourgeois et peuple. Ainsi on en est réduit aux œufs de toutes les façons et au chocolat, qui est leur grande ressource. Le *vesugo* est l'unique poisson de mer qui se mange à Madrid. Il vient de Bilbao vers Noël, et tout le monde se félicite lorsqu'il commence à paraître. De figure et de goût il tient du maquereau et de l'alose, et a la délicatesse et la fermeté des deux. Il est excellent. On en mange les jours gras comme les maigres sans s'en lasser. Mais il commence à piquer dès le commencement du carême, et bientôt après on n'en peut plus manger. La chère que nous fîmes à Tolède n'était donc pas friande; à l'espagnole et fort grande, mais il était impossible de mieux.

Dès le matin j'allai voir l'église ou plutôt les églises, car il s'en détache deux chapelles à angle égal, grandes comme des églises, qui s'appellent, l'une des anciens rois, l'autre des nouveaux rois, qui ont de magnifiques tombeaux, et chacune un grand et beau chœur de plain-pied devant le grand autel, et chacune un riche et nombreux chapitre, où l'office se fait comme dans la grande église, sans s'interrompre ni s'entendre réciproquement toutes trois. La sacristie, pleine de richesses immenses, est vaste et pourrait passer pour une quatrième église. J'y vis

la chape impériale de Charles V, de toile d'or fort ample et à queue d'un pied, semée près à près d'aigles noires éployées, à double tête, le chaperon et les orfrois d'une étoffe qui paraît avoir été magnifique et surbrodée, avec une large attache de même étoffe et des agrafes d'or. On m'y ouvrit une armoire, entre bien d'autres, remplie des raretés les plus précieuses, au fond matelassé de laquelle était attachée la belle croix du Saint-Esprit de diamans, que le feu roi avait envoyée au cardinal Portocarrero, environnée d'un grand tour d'admirables diamans, d'où pendait la Toison-d'Or que portait Charles II d'ordinaire et qu'il donna peu avant sa mort à cette église, deux présens fort inutiles, comme ils sont.

Je ne m'arrêterai point ici à une description de structure ni de richesses, ce qui est un des plus curieux et des plus satisfaisans morceaux des relations et des voyages d'Espagne, et qui, seule et exacte, ferait plus d'un volume ; je me bornerai à de simples remarques et en fort petit nombre. La tombe plate du cardinal Portocarrero est sans nul ornement dans le passage entre le chœur métropolitain et la chapelle des nouveaux rois, en sorte qu'elle est foulée aux pieds de tout le monde, avec cette seule inscription et sans armes : *Hic jacet cinis, pulvis, et nihil*, suivant qu'il l'ordonna expressément; mais on a mis vis-à-vis sur la muraille une magnifique épitaphe en son honneur. L'église métropolitaine n'a point le défaut de presque toutes les églises d'Espagne. Le chœur y est de plain-pied, c'est-à-dire relevé de trois ou quatre marches plus que la nef, entre la nef et le grand autel, et fermé à-peu-près comme est celui de Notre-Dame, à Paris, mais le chœur et la nef presque le double plus longs et plus larges, et hauts à proportion. Le chœur a tout autour trois rangs de stalles, tous trois plus élevés l'un que l'autre, ce qui en fait un nombre prodigieux. Elles sont commodes, et tant les

stalles que la boiserie entière, qui est fort élevée et richement travaillée, sont de bois précieux. Pas une stalle des trois rangs ne ressemble à une autre pour le travail. Le dossier, les côtés, les dessus des séparations, le devant de chaque stalle relevée, est d'une ciselure en bois plus finement travaillée et plus exactement recherchée que les plus belles tabatières d'or. Les sujets en sont pris de la vie de Ferdinand-le-Catholique et d'Isabelle, sa première femme, qui, par leur mariage, réunirent les couronnes d'Aragon et de Castille et leurs dépendances, et dont les conquêtes éteignirent la domination des Maures en Espagne; et comme rien n'y est oublié en aucun genre, jusques aux plus petites choses, les évènemens depuis leur naissance jusqu'à leur mort ont pu fournir à toutes ces stalles sans aucun vide. Il n'y en a aucune qui ne méritât plusieurs heures d'application à la considérer, et dont la rare beauté ne fît trouver ces heures courtes.

L'archevêque avait ordonné que, encore qu'on fût en carême, la messe mosarabique fût chantée et célébrée devant moi aussi solennellement que le jour de Pâques. Cette chapelle de la cathédrale, où cet office est fondé, a son chœur particulier et est vers le bas de la nef. On mit un prie-dieu avec un tapis et quatre carreaux, deux en bas pour les genoux, deux en haut pour les coudes, pour mon second fils et pour moi, qui est le traitement des cardinaux, des ambassadeurs et des grands, dans toutes les églises d'Espagne. Cela était préparé du côté de l'évangile, tout près de l'autel, en sorte qu'étant à genoux je voyais pleinement dessus. Mon second fils et moi fûmes conduits sur ce prie-dieu, et on donna seulement un carreau au comte de Lorge, à Céreste, à mon fils aîné, à l'abbé de Saint-Simon et à son frère.

Je vis et j'entendis cette messe avec une grande curiosité et un extrême plaisir. Je ne la décrirai point ici, parce

que je la vis telle que je l'ai lue décrite et expliquée dans le cardinal Bona et dans d'autres livres liturgiques. Elle se dit en latin, avec les ornemens ordinaires, tant des célébrans que de l'autel. Il y a seulement toujours deux livres aux deux côtés sur l'autel : l'un est pour tout ce qui est de la messe, l'autre pour les collectes pour le peuple, qui sont fort multipliées, ainsi que les *amen* du chœur. Cela et la séparation de l'Eucharistie en quinze parties en croix sur la patène, en prononçant un nom de mystère sur chaque particule en la séparant et la posant, et dans la suite en prenant pour se communier chaque particule l'une après l'autre, en prononçant le même nom de mystère, rend la messe un peu plus longue que les nôtres; mais cela est peu perceptible à une grand'messe par le chant du chœur, qui allonge toujours.

De là je fus conduit au chœur, dont je voulus voir l'office, où je fus placé au bout le plus près de l'autel, et sur le devant de ma stalle et de celle de mon second fils, il y avait un tapis et des carreaux comme dans la chapelle mosarabe; les autres eurent chacun leur stalle et un carreau. Je remarquai avec surprise deux évêques en rochet et camail violet, avec leur croix au cou, dans les stalles parmi les chanoines, sans aucune distinction ni distance, et des chanoines également au-dessous et au-dessus d'eux. Il y avait des bancs disposés en travers dans le milieu, dans le large espace entre les stalles de chaque côté, où les chanoines se vinrent asseoir pour entendre le sermon d'un jacobin après l'évangile. Ces deux évêques s'y placèrent parmi les chanoines en leur rang d'ancienneté, comme ils étaient dans les stalles, sans distance, sans distinction, joignant les chanoines au-dessus et au-dessous d'eux. C'étaient deux évêques *in partibus* suffragans pour soulager l'archevêque dans ses fonctions épiscopales, comme confirmations, ordina-

tions, consécrations des saintes huiles, etc. Ce qui me parut singulier fut une espèce de drapeau blanc arboré et flottant au plus haut du superbe clocher de cette église, qui est prodigieusement élevé, et d'une riche et admirable structure. Je crus qu'on était dans l'octave de la dédicace de l'église, mais on me détrompa bientôt en m'apprenant que ce drapeau était là pour le cardinal Borgia. C'est qu'aussitôt qu'un chanoine de Tolède, ou l'archevêque, devient cardinal, on met ce drapeau au clocher; et s'il arrive qu'il se trouve plusieurs chanoines cardinaux, on met un drapeau pour chacun d'eux, et le drapeau de chacun n'est ôté qu'à sa mort.

Au retour de l'église, et avant le dîner, on m'annonça deux chanoines qui venaient me complimenter au nom du chapitre. En même temps, je fus averti que l'un était un Pimentel, archidiacre de l'église de Tolède, par conséquent d'une des plus grandes maisons d'Espagne, et de la même que le comte de Benevente; que ce chanoine avait 80,000 livres de rentes de sa prébende, et qu'il avait refusé les archevêchés de Séville et de Sarragosse; qu'il était aussi chef de l'inquisition du diocèse, et qu'il était accompagné d'un autre chanoine de qualité dont la prébende valait 60,000 livres de rente. C'étaient là des chanoines tant soit peu renforcés en comparaison des nôtres. Tout ce qui était avec moi, et beaucoup d'autres gens de la ville, dont le corps m'était venu saluer, les neveux et les principaux officiers de l'archevêque remplissaient la pièce où j'étais, où nous étions tous debout. Je fis quelques pas au-devant des deux chanoines; je leur fis donner deux sièges à côté l'un de l'autre, et j'en pris un vis-à-vis d'eux. Je les priai par signes de se couvrir, et nous nous couvrîmes tous trois, tout le reste debout, faute de siège et de place. Les chanoines étaient en habit long avec un

chapeau. Dès que je fus couvert, je me découvris et ouvris la bouche pour les remercier : à l'instant, le Pimentel, le chapeau à la main, se leva, s'inclina, me dit *domine* sans m'avoir donné l'instant d'articuler un seul mot, se rassit, se couvrit, et me fit une très belle harangue en fort beau latin, qui dura plus d'un gros quart d'heure. Je ne puis exprimer ma surprise ni quel fut mon embarras de répondre en français à un homme qui ne l'entendait pas. Quel moyen! en latin, comment faire? Toutefois, je pris mon parti; j'écoutai de toutes mes oreilles, et tandis qu'il parla, je bâtis ma réponse pour dire quelque chose sur chaque point, et finis par ce que j'imaginais de plus convenable pour le chapitre et pour les députés, en particulier pour celui qui parlait. Il finit par la même révérence qui avait commencé son discours, et je voyais en même temps toute cette jeunesse qui me regardait et riochait de l'embarras où elle n'avait pas tort de me croire.

Le Pimentel rassis, j'ôtai mon chapeau, je me levai, je dis *domine*. En me rasseyant et me couvrant, je jetai un coup-d'œil à cette jeunesse qui me parut stupéfaite de mon effronterie, à laquelle elle ne s'attendait pas. Je dérouillai mon latin comme je pus, où il y eut sans doute bien de la cuisine et maints solécismes, mais j'allai toujours, répondant point par point; puis, appuyant sur mes remercîmens, avec merveilles pour le chapitre, pour les députés et pour le Pimentel, à qui j'en glissai sur sa naissance, son humilité, son mépris des grandeurs, et son refus de deux si grands et si riches archevêchés. Cette fin leur fit passer mon mauvais latin, et les contenta extrêmement, à ce que j'appris. Je ne parlai pas moins long-temps que le Pimentel avait fait, en finissant par la même révérence; je jetai un autre coup-d'œil sur la jeunesse qui me parut tout *éplapourdie* de ce que je m'en

étais tiré si bien. Il est vrai qu'elle n'admira pas mon latin, mais ma hardiesse et ma suite, parce que j'avais répondu à tout, et que je les avais après largement complimentés. Après quelques momens de silence, ils se levèrent pour s'en aller, et je les conduisis jusque vers le bout de la pièce suivante. Les neveux et l'assistance me félicitèrent sur mon bien-dire en latin. Ce n'était pas, je pense, qu'ils le crussent, ni moi non plus, mais enfin j'en étais sorti et quitte.

Nous dînâmes bientôt après. Le maître-d'hôtel, les porteurs de plats, ceux qui nous donnaient à boire et des assiettes, ceux qui étaient au buffet, tous me semblaient des jésuites, à qui je n'osais demander mes besoins. J'ai déjà remarqué que tous les domestiques de l'archevêque de Tolède, même tous ses laquais, cochers, postillons, étaient tous vêtus en ecclésiastiques, sans aucune différence des prêtres, et que l'habit ecclésiastique est demeuré en Espagne précisément le même que celui que portent les jésuites, qui était l'habit de tous les ecclésiastiques du temps de saint Ignace, leur instituteur. L'après-dînée, j'allai visiter les deux chanoines qui m'étaient venus complimenter, qui, par politesse, firent dire qu'ils étaient sortis. De là je fus voir le palais de Tolède que Charles V avait comme bâti de nouveau. Les troupes de l'archiduc y mirent le feu la dernière fois qu'elles abandonnèrent cette ville et les Castilles, et par le peu qui en est resté, on voit que ç'a été le plus grand dommage du monde, et la plus insigne brutalité. Je retournai ensuite à l'église que j'eus loisir de voir bien plus à mon aise que je n'avais pu faire le matin. On m'y arracha de chaque endroit pour m'en faire admirer d'autres. On y passerait bien du temps à satisfaire sa curiosité. On ne m'indiqua rien d'ailleurs à voir à Tolède : la ville est collée à une haute chaînes de montagne; elle

est toute bâtie sur un penchant fort roide, les rues étroites et obscures, en sorte que les voitures n'y peuvent presque aller. Elle est assez grande, impose par un air d'antiquité, et, quoique vilaine et sans aucune maison d'une certaine apparence, paraît beaucoup par la roideur de l'amphithéâtre qu'elle occupe, et qui la montre tout entière. Je n'y séjournai qu'un jour entier.

De Tolède, j'allai à Aranjuez, environ comme de Paris à Meaux. On me fit descendre et loger chez le gouverneur qui était absent, dans un grand et beau corps-de-logis, tout près du château, à droite, en arrivant. C'est le seul endroit des Castilles où il y ait de beaux arbres, et ils y sont en quantité. De quelque côté qu'on y arrive, c'est par une avenue d'une lieue ou de trois quarts de lieue, dont plusieurs ont double rang d'arbres, c'est-à-dire une contre-allée de chaque côté de l'avenue. Il y en a douze ou treize qui arrivent de toutes parts à Aranjuez, où leur jonction forme une place immense, et la plupart percent au-delà à perte de vue. Ces avenues sont souvent coupées par d'autres transversales, avec des places dans leurs coupures, et par leur grand nombre forment de vastes cloîtres de verdure ou de champs semés, et vont se perdre à une lieue de tous côtés dans les campagnes.

Le château est grand; les appartemens en sont vastes et beaux, au-dessus desquels les principaux de la cour sont logés. Le Tage environne le jardin, qui a une petite terrasse tout autour, sur la rivière, qui est là étroite et ne porte point bateaux. Le jardin est grand, avec un beau parterre et quelques belles allées. Le reste est coupé de bosquets, de berceaux bas et étroits, et plein de fontaines de belle eau, d'oiseaux et d'animaux, de quelques statues qui inondent les curieux qui s'amusent à les considérer. Il sort de l'eau de dessous leurs pieds: il leur

en tombe de ces oiseaux factices, perchés sur les arbres, une pluie abondante, et une autre qui se croise en sortant de la gueule des animaux et des statues, en sorte qu'on est noyé en un instant, sans savoir où se sauver. Tout ce jardin est dans l'ancien goût flamand, fait par des Flamands que Charles V fit venir exprès. Il ordonna que ce jardin serait toujours entretenu par des jardiniers flamands sous un directeur de la même nation, qui aurait seul le droit d'en ordonner, et cela s'est toujours observé fidèlement depuis. Accoutumés depuis au bon goût de nos jardins amené par le Nôtre, qui en a eu tout l'honneur, par les jardins qu'il a faits et qui sont devenus des modèles, on ne peut s'empêcher de trouver bien du petit et du colifichet à Aranjuez. Mais le tout fait quelque chose de charmant et de surprenant en Castille par l'épaisseur de l'ombre et la fraîcheur des eaux. J'y fus fort choqué d'un moulin sur le Tage, à moins de cent pas du château, qui coupe la rivière et dont le bruit retentit partout. Derrière le logement du gouverneur sont de vastes basses-cours, et joignant un village fort bien bâti. Derrière tout cela est un parc fort rempli de cerfs, de daims et de sangliers, où on est conduit par ces belles avenues; et ce parc est un massif de bois étendu, pressé, touffu pour ces animaux. Une avenue fort courte nous conduisit à pied sous une manière de porte fermée d'un fort grillage de bois qui donnait sur une petite place de pelouse environnée du bois. Un valet monta assez haut à côté de cette porte, et se mit à siffler avec je ne sais quel instrument. Aussitôt cette petite place se remplit de sangliers et de marcassins de toutes grandeurs, dont il y en avait plusieurs de grandeur et de grosseur extraordinaires. Ce valet leur jeta beaucoup de grain à diverses reprises, que ces animaux mangèrent avec grande voracité, venant jusque

tout près de la grille, et souvent se grondant, et les plus forts se faisant céder la place par les autres, et les marcassins et les plus jeunes sangliers, retirés sur les bords, n'osant s'approcher ni manger que les plus gros ne fussent rassasiés. Ce petit spectacle nous amusa fort, près d'une heure.

On nous mena de là en calèche découverte, par les mêmes belles avenues, à ce qu'ils appellent la Montagne et la Mer. C'est une très petite hauteur isolée, peu étendue, qui découvre toute la campagne et cette immense quantité d'avenues et de cloîtres formés par leurs croisières, ce qui fait une vue très agréable. Presque tout le *planitre* de cette hauteur est occupé par une grande et magnifique pièce d'eau, qui est là une merveille et qui n'aurait rien d'extraordinaire dans tout autre pays. Elle est revêtue de pierre, et porte quelques petits bâtimens en forme de galères et de gondoles sur lesquelles leurs majestés catholiques se promènent quelquefois et prennent aussi le plaisir de la pêche, cette pièce étant assez fournie pour cela de poisson qu'on a soin d'y entretenir. D'un autre côté, il y a une vaste ménagerie, mais rustique, où on entretient un haras de chameaux et un autre de buffles.

Des officiers du roi d'Espagne m'amenèrent le matin, comme je sortais, un grand et beau chameau, bien ajusté et bien chargé, qui se mit à genoux devant moi, pour y être déchargé d'une grande quantité de légumes, d'herbages, d'œufs, et de plusieurs barbeaux, dont quelques-uns avaient trois pieds de long, et tous les autres fort grands et gros, mais que je ne trouvai pas meilleurs que ceux d'ici, c'est-à-dire mous, fades et pleins d'une infinité de petites arêtes. Je fus traité aux dépens du roi, et je séjournai un jour entier. Ce lieu me parut charmant pour le printemps et délicieux pour l'été;

mais l'été personne n'y demeure, pas même le peuple du village, qui se retire ailleurs et ferme ses maisons sitôt que les chaleurs se font sentir dans cette vallée, qui causent des fièvres très dangereuses et qui tiennent ceux qui en réchappent sept ou huit mois dans une langueur qui est une vraie maladie. Ainsi la cour n'y passe guère que six semaines ou deux mois du printemps, et rarement y retourne en automne. D'Aranjuez à Madrid le chemin est assez beau, à-peu-près de la distance de Madrid à l'Escurial. Mais, pour aller de l'une de ces maisons à l'autre, il faut passer par Madrid.

A mon retour, le roi et la reine me demandèrent comment j'avais trouvé Aranjuez. Je le louai fort, autant qu'il le méritait, et dans le récit de tout ce que j'y avais vu, je parlai du moulin, et que je m'étonnais comment il était souffert si proche du château, où sa vue, qui interrompait celle du Tage, et plus encore son bruit, étaient si désagréables, qu'un particulier ne le souffrirait pas chez lui. Cette franchise déplut au roi, qui répondit qu'il avait toujours été là, et qu'il n'y faisait point de mal. Je me jetai promptement sur d'autres choses agréables d'Aranjuez, et cette conversation dura assez long-temps. J'y mangeai du lait de buffle, qui est le plus excellent de tous et de bien loin. Il est doux, sucré, et avec cela relevé, plus épais que la meilleure crême, et sans aucun goût de bête, de fromage ni de beurre. Je me suis étonné souvent qu'ils n'en aient pas quelques-uns à la *Casa del Campo*, pour faire usage à Madrid d'un si délicieux laitage.

CHAPITRE VIII.

Mon fils aîné reçu chevalier de la Toison-d'Or. — Séance du chapitre de l'ordre. — Indécence et confusion des chevaliers dans leur manière d'accompagner le roi les jours de colliers. — Manière dont le roi prend toujours son collier. — Les grands-officiers de l'ordre de la Toison n'en portent aucune marque. — Les rangs dans l'ordre. — Différence marquée de la séance des grands-officiers et de celle des chevaliers. — Préliminaires de la réception. — Ses formes. — Épée du *grand capitaine* devenue celle de l'état. — Son usage aux réceptions des chevaliers de l'ordre de la Toison. — Honneurs rendus à cette épée. — Courte digression sur don Gonzalve de Cordoue, surnommé le *grand capitaine*. — Accolade. — Imposition du collier. — Révérences. — Embrassades. — Visites et repas. — Chevaliers de la Toison-d'Or d'Espagne existans en 1722. — Expédient qui rend les anciens ordres lucratifs d'Espagne compatibles avec ceux de la Toison et du Saint-Esprit. — Dégoût donné à Maulevrier sur la Toison. — Mon fils aîné retourne à Paris. — Il visite en partant l'Escurial. — Petite vengeance des moines.

La santé de mon fils aîné qui ne se rétablissait point, et son impatience de quitter un pays où il avait toujours été malade, me pressait de le renvoyer. Sa santé et celle de la princesse des Asturies, qui voulut voir la cérémonie de la réception d'un chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, avait retardé la sienne. Rien ne s'y opposant plus, je pris ce temps de la faire faire, et voici quelle elle fut.

Séance du chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, pour le conférer à un nouveau chevalier.

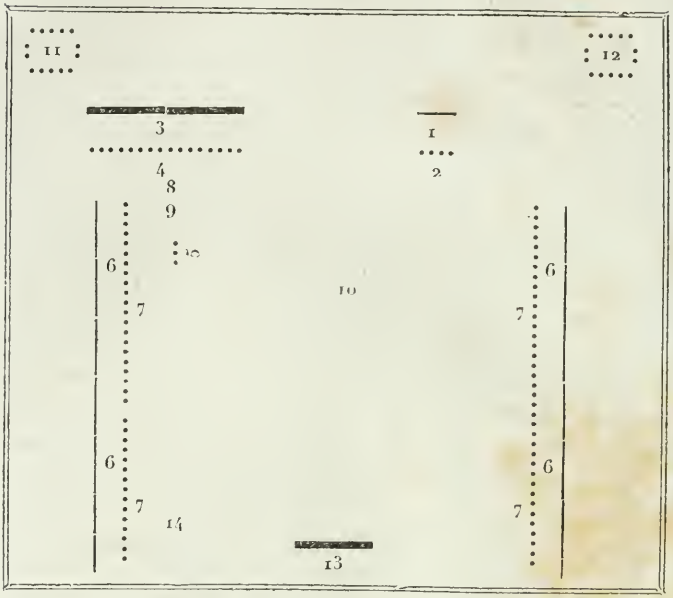

1. Fauteuil du roi.
2. Carreaux à ses pieds.
3. Table ornée.
4. Son tapis.
5. Carreau aux pieds du prince des Asturies.
6. Banc des chevaliers.
7. Tapis dont ces bancs sont couverts.
8. 9. Lieu où le grand-écuyer et le premier écuyer viennent se mettre à genoux.
10. Tapis dont le parterre est couvert.
11. Lieu d'où la reine et la princesse des Asturies, etc., virent la cérémonie debout.
12. Lieu d'où je la vis avec beaucoup de seigneurs.
13. Banc nu et sans tapis pour le chancelier et les autres grands officiers de l'ordre.
14. Par où le parrain sort, rentre et amène le chevalier à recevoir.

Il faut remarquer que le fauteuil du roi n'est pas au milieu, mais un peu retiré sur la gauche à cause de la table, par le respect de ce qui est dessus.

Les habits de l'ordre de la Toison-d'Or appartiennent à l'ordre, qui les fournit en entier aux nouveaux chevaliers, à la mort desquels ils sont rendus à l'ordre, au lieu qu'en l'ordre du Saint-Esprit, dont l'habit est fait aux dépens de chaque chevalier et demeure à ses héritiers, le collier seul appartient à l'ordre, qui le lui prête sa vie durant, et est après sa mort rendu à l'ordre, ou 1,000 écus d'or s'il se trouvait perdu. Quoique depuis le retour de Philippe II en Espagne, après la mort de Charles V, ni lui ni aucun roi d'Espagne ne soit jamais retourné aux Pays-Bas, les habits de la Toison y étaient toujours demeurés, et furent perdus pour l'Espagne avec les Pays-Bas lorsque ces provinces tombèrent entre les mains des impériaux après la bataille de Ramillies. On s'en soucia peu, mal-à-propos, en Espagne, parce qu'on y était accoutumé, dès Philippe II, à y faire des promotions de la Toison sans habits. D'ailleurs, la prétention de l'empereur, quelque mal fondée qu'elle fût, ayant toujours persisté sur la grande-maîtrise de cet ordre, la restitution des habits aurait été nécessairement une matière inséparable de celle du droit à la grande-maîtrise.

Ce défaut d'habits, qui eût pu être réparé si aisément en Espagne, en en faisant faire comme on y a fait des colliers, ne l'a point été, et on ne peut nier qu'il ne gâte extrêmement les cérémonies. Au moins ici, où depuis 1662, qui est la dernière promotion faite aux Grands-Augustins suivant les statuts, au moins pour les habits, les chevaliers du Saint-Esprit ne paraissent en aucune cérémonie qu'en rabat et en manteau court, avec le collier par-dessus, ce qui fait une cérémonie uniforme du moins et dans un habit qui ne se porte qu'en ces occasions, si on s'est affranchi du grand habit de cérémonie qui, excepté des occasions fort rares depuis cette époque, n'est plus porté que par les chevaliers novices le jour de leur réception.

En Espagne, rien de plus indécent que la manière dont les chevaliers de la Toison-d'Or portent le collier de l'ordre toutes les fêtes d'apôtres, quelques autres grandes fêtes encore, aux chapitres de l'ordre, aux grandes occasions de cérémonies de la cour, par exemple à mon audience de la demande de l'infante. Chaque chevalier a son habit ordinaire, qui est l'habit entièrement français. L'un a un justaucorps brun, un autre noir, un autre rouge, un autre bleu. Celui-ci a de l'or, celui-là de l'argent. On est en velours ou en drap, en un mot à son gré et à sa manière, avec une perruque nouée, et une cravate, et le collier autour des épaules par-dessus le justaucorps. Ils se rendent ainsi chez le roi les uns après les autres, et l'attendent. Quand le roi sort de l'appartement intérieur, il s'arrête sur le pas de la porte. Les deux plus anciens chevaliers de la Toison se mettent à ses côtés, y reçoivent d'un valet intérieur, qui est derrière le roi, ses colliers de la Toison et du Saint-Esprit, qui se tiennent par de courtes chaînettes d'espace en espace, les lui mettent autour des épaules et les lui attachent. Et soit que le roi aille à la messe, à une audience de cérémonie d'ambassadeur, ou en chapitre, ils marchent en confusion comme tout autre jour qu'ils ne sont point en collier, et le ramènent de même après en son appartement. S'il y a chapelle, les chevaliers qui ne sont point grands vont jusqu'à la porte et n'y entrent guère, parce qu'ils n'y sont point assis, et qu'ils n'y ont point de place. Ceux qui sont grands se mettent sur le banc des grands parmi les autres grands, tout à l'ordinaire, comme ils se trouvent et comme s'ils n'avaient point de collier. Tous les jours de collier, les chevaliers de la Toison, qui le sont aussi du Saint-Esprit, portent les deux colliers.

Le chancelier de l'ordre de la Toison, qui était lors le

marquis de Grimaldo, et qui dans la suite fut chevalier de la Toison, et les autres grands-officiers de l'ordre, dont pourtant je n'ai vu aucun, et qui sont aussi considérables et aussi respectés par leurs places de secrétaires d'état et de ministres que le sont les nôtres, ne portent aucune marque de l'ordre, ni sur eux, pas même aux chapitres, ni aux réceptions de chevaliers, ni à leurs armes. Nulle naissance, nulle dignité ne donne de préséance dans l'ordre de la Toison. Elle n'est affectée qu'à l'ancienneté dans l'ordre, et entre nouveaux chevaliers reçus en même promotion, par leur âge. Le prince des Asturies est le premier de sa naissance qui ait précédé les chevaliers plus anciens que lui. Le roi son père demanda même au chapitre de le lui accorder comme une grâce, et le chapitre opina et l'accorda; mais il ne fut que le premier à droite sur le même banc des chevaliers, coude à coude avec le chevalier son voisin, sans tapis autre que le tapis du banc sur lequel tous les chevaliers sont assis comme lui. La seule distinction que je lui vis est un carreau à ses pieds, plus petit et avec moins de dorure que celui qui était aux pieds du roi, mais vis-à-vis précisément du premier chevalier assis sur le banc de la gauche, car ils se rangent à droite et à gauche par ancienneté, en sorte que les plus anciens sont le plus près du roi, et ainsi de suite jusqu'aux deux derniers qui ferment le banc, où, dès qu'ils sont tous assis, le roi se couvre et tous les chevaliers en même temps, grands ou non, et demeurent couverts pendant toute la cérémonie. Le chancelier et les autres grands-officiers de l'ordre s'asseyent aussi en même temps sur un banc de bois nu et sans tapis, placé vis-à-vis du roi, au bas bout de la fin des bancs des chevaliers, et ne se couvrent point pendant toute la cérémonie. C'est ainsi que j'y vis toujours le marquis de Grimaldo. La reine, la princesse des Asturies, leurs dames et leurs grands-officiers, excepté le

prince Pio, chevalier de la Toison, virent la cérémonie debout, en voyeuses, et arrivèrent en même temps que le roi. Je la vis de même avec beaucoup de seigneurs vis-à-vis d'elle, fort proches, et la vîmes très bien. Elle est assez longue, je vais tâcher de l'expliquer. L'heure fut donnée pour le...

Le duc de Liria, accompagné du prince de Masseran, aussi chevalier de la Toison, vint me prendre avec mon fils aîné dans son carrosse, attelé de quatre parfaitement beaux chevaux de Naples, et se mirent tous deux sur le devant, quoi que mon fils et moi pûmes faire. Mais ces beaux napolitains, qui sont extrêmement fantasques, ne voulurent point démarrer. Coups de fouets redoublés, cabrioles, ruades, fureur, prêts à tous momens à se renverser. Cependant l'heure se passait, et je priai le duc de Liria que nous nous missions dans mon carrosse pour ne pas faire attendre le roi et tout le monde. J'eus beau lui dire que cela ne pouvait nuire à sa fonction de parrain, puisque nous étions dans son carrosse, et que ce n'était que par la force de la nécessité que nous en prendrions un des miens, il ne voulut jamais y entendre. Ce manège dura une demi-heure entière, au bout de laquelle les chevaux consentirent enfin à partir.

Tout mon cortège nous accompagnait et suivait, comme à ma première audience et comme à la couverture de mon second fils. Je voulais toujours faire voir aux Espagnols le cas que je faisais des grâces du roi d'Espagne et des honneurs de leur cour. Au milieu du chemin la fantaisie reprit aux chevaux de s'arrêter et de recommencer leur manège ; moi à insister de nouveau à changer de carrosse, et le duc de Liria à n'en point vouloir ouïr parler. Cette pause néanmoins fut bien moins longue; mais comme nous partions vint un message du roi dire qu'il attendait. Enfin, nous arrivâmes, et dès que le roi en fut

averti, il sortit, prit ses colliers de la manière que j'ai expliquée, traversa une pièce, entra dans une autre fort grande, où le chapitre était disposé. Il alla droit se mettre dans son fauteuil, et en même temps les chevaliers sur leurs bancs, en leur rang, comme je l'ai expliqué, et Grimaldo sur le sien, seul des grands officiers et pas un des petits; ainsi je n'ai point vu où ni comment ils se placent.

Pendant qu'ils se plaçaient, la reine, la princesse des Asturies, les infans et leur suite s'allèrent mettre debout où le chiffre le marque, et moi avec tout ce qui m'avait suivi, où le chiffre le marque, avec une vingtaine de seigneurs et quelque peu de voyeurs, se tinrent éloignés dans le bas de la salle par où nous étions entrés.

Tout ce que je viens de dire arrivé et rangé, la porte vis-à-vis du roi, par laquelle nous étions tous entrés, fut fermée, et mon fils aîné demeura dehors avec beaucoup de gens de la cour. Alors le roi se couvrit et tous les chevaliers en même temps, sans qu'il le leur dît ni leur en fît signe, et en cet état le silence dura un peu plus d'un *pater*. Ensuite le roi proposa le vidame de Chartres pour être reçu dans l'ordre, mais en deux mots. Tous les chevaliers se découvrirent, s'inclinèrent sans se lever, et se couvrirent. Tout ce qui était spectateur, et la reine même, qui n'avait point de siège près d'elle, n'étaient là que comme n'y étant pas, parce que le chapitre doit être secret, et n'y avoir personne que les chevaliers. Ainsi je ne fis aucune révérence qu'à la reine, qui eut la bonté de me faire des signes de complimens et de satisfaction. Après ce silence, le roi appela le duc de Liria, qui se découvrit et s'approcha du roi avec une révérence, qui lui dit sans se découvrir: « *Allez voir si le vidame de Chartres ne serait point ici quelque part.* » Le duc de Liria fit une révérence au roi sans en faire

aux chevaliers, quoique découverts en même temps que lui, sortit et la porte fut refermée, et les chevaliers couverts. Il sera souvent parlé de révérences ; mais il faut entendre toutes celles-ci, ainsi que les deux que le duc de Liria venait de faire, des mêmes révérences qui se font ici aux réceptions des chevaliers du Saint-Esprit et en toutes les grandes cérémonies.

Le duc de Liria demeura près d'un demi-quart d'heure dehors, parce qu'il est censé que le nouveau chevalier ignore la proposition qui se fait de lui, et que ce n'est que par un pur hasard qu'on le trouve quelque part dans le palais, ce qui ne se peut faire si promptement. Si on avait des habits de la Toison en Espagne, ce chapitre ne serait que préliminaire, et il y en aurait un second, au bout de quelque temps, à la porte duquel le chevalier admis se trouverait et serait introduit par son parrain aussitôt que le chapitre serait assis en place. Le duc de Liria rentra et aussitôt la porte fut refermée, et de la même façon qu'il s'était approché du roi, il lui dit que le vidame de Chartres était dans l'autre pièce.

Le roi lui ordonna d'aller demander au vidame s'il voulait accepter l'ordre de la Toison-d'Or et y être reçu, et pour cela s'engager à en observer les statuts, les devoirs, les cérémonies, en prêter les sermens, et se soumettre à tous les engagemens que promettent tous ceux qui y sont reçus, et les promettre; enfin de se comporter en tout comme un bon, loyal, brave et vertueux chevalier. Le duc de Liria se retira et sortit comme il avait fait la première fois. La porte se ferma. Il fut un peu moins dehors, puis rentra. La porte se referma, et il se rapprocha du roi comme les autres fois, et lui apporta le consentement et le remercîment du vidame. « Hé bien! répondit le roi, allez le chercher et l'amenez ». Le duc de Liria se retira comme les autres fois,

sortit et aussitôt rentra, ayant mon fils à sa gauche. La porte ouverte, le demeura et entra qui voulut, et se jeta où il put pour voir la cérémonie.

Le duc de Liria entra au chapitre, suivi de mon fils, par l'endroit du chiffre marqué, et le conduisit aux pieds du roi, puis alla s'asseoir à sa place. Mon fils s'était doucement incliné à droite et à gauche, en entrant dans le parterre, aux chevaliers; et après avoir fait au milieu du parterre une inclination profonde, s'alla mettre à genoux devant le roi, sans quitter son épée, ayant son chapeau sous le bras et sans gants. Les chevaliers, qui s'étaient tous découverts à l'entrée du duc de Liria, se couvrirent lorsqu'il s'assit, et le prince des Asturies aussi, qui se découvrit et se couvrit toujours comme eux. Le roi répéta à mon fils les mêmes choses un peu plus étendues qu'il lui avait fait dire par le duc de Liria, et reçut sa promesse sur chacune, l'une après l'autre. Ensuite un sommelier de courtine, qui était debout, en rochet, derrière la table, présenta au roi, par derrière, entre la table et la chaise, un grand livre ouvert, où était un long serment que mon fils prêta au roi, qui avait le livre ouvert sur ses genoux, et le serment sur d'autres papiers en français, sur le livre. Cela fut assez long. Ensuite mon fils baisa la main du roi, qui le fit lever et passer devant la table directement sans révérence, au milieu de laquelle il se mit à genoux, le dos au prince des Asturies, vis-à-vis le sommelier de courtine, qui lui montra la table entre deux, ce que et comment il fallait faire. Il se mit à genoux. Il y avait sur cette table un grand crucifix de vermeil sur un pied, un missel ouvert à l'endroit du canon, un évangile de saint Jean, et des papiers de promesses et d'autres de sermens à faire et à lire en français, mettant la main tantôt sur le canon, tantôt sur l'évangile. Cela fut encore

long; puis, sans détour ni révérence, il revint se mettre à genoux devant le roi.

Alors le duc del Arco, grand-écuyer, et Valouse, premier écuyer, qui n'eurent la Toison que depuis, et qui étaient auprès de moi, partirent, le duc le premier, Valouse derrière lui, portant sur ses deux mains, avec un grand air d'attention et de respect, l'épée du grand capitaine, qui est don Gonzalve de Cordoue, qu'on n'appelle point autrement. Ils firent à pas comptés le tour par-derrière le banc des chevaliers de la droite, tournèrent par-derrière celui du marquis de Grimaldo, entrèrent dans le chapitre par où le duc de Liria était entré avec mon fils, coulèrent en dedans le long du banc des chevaliers à gauche, sans révérence, mais le duc s'inclinant, et Valouse sans aucune inclination, à cause du respect de l'épée; mais les grands ne s'inclinèrent point. Le duc, en arrivant entre le prince des Asturies et le roi, se mit à genoux, et Valouse derrière lui. Quelques momens après, le roi leur fit signe, Valouse tira l'épée du fourreau, le mit sous son bras, prit l'épée nue par la lame vers le milieu, en baisa la garde et la présenta au duc del Arco, toujours tous deux à genoux. Le duc la prit un peu au-dessus de ses mains, baisa la garde, la présenta au roi, qui, sans se découvrir, en baisa le pommeau, prit la garde des deux mains, la tint quelques momens droite; puis d'une main, mais presque aussitôt des deux; en frappa trois fois alternativement chaque épaule de mon fils, en lui disant : *Par saint Georges et saint André, je vous fais chevalier.* Et les coups tombaient assez pesamment par le grand poids de l'épée. Pendant que le roi en frappait, le grand et le premier écuyer étaient toujours à genoux en la même place. Elle fut rendue comme elle avait été présentée et baisée de même. Valouse la remit dans le fourreau, après

quoi le grand-écuyer et lui se levèrent, et s'en allèrent comme ils étaient venus.

Cette épée, avec sa poignée, avait plus de quatre pieds, la lame large en haut de quatre gros doigts, épaisse à proportion, diminuant de largeur et d'épaisseur insensiblement jusqu'à la pointe, qui était fort fine. La poignée me parut d'un vieux vermeil travaillé, longue et fort grosse, ainsi que le pommeau; la croisière longue et les deux bouts larges, plats, travaillés, point de branche. Je l'examinai fort, et je ne la pus lever en l'air d'une main et encore moins la manier avec les deux que fort difficilement. On prétend que c'est l'épée dont se servait le grand capitaine, avec laquelle il avait tant remporté de victoires.

J'admirai la force des hommes de ces temps, à quoi l'habitude de jeunesse faisait, je crois, beaucoup. Je fus touché d'un si grand honneur fait à sa mémoire, que son épée fût devenue l'épée de l'état, et que, jusque par le roi même, il lui fût porté un si grand respect. Je répétai plus d'une fois que si j'étais le duc de Sesse, qui en descend directement par femmes, car il n'y en a plus de mâles, il n'y a rien que je ne fisse pour obtenir la Toison, afin d'avoir l'honneur et le plaisir sensible d'être frappé de cette épée, et avec un si grand respect pour mon ancêtre. Tout grand capitaine qu'il fût, il ne chassa les Français du royaume de Naples que par la perfidie la plus insigne et la plus sacrilège; et quand son maître, plus perfide que lui encore, n'en eut plus besoin, il le retira en Espagne, où, en arrivant, jaloux et soupçonneux de l'honneur si singulier, on peut dire si étrange, après ce qu'il avait fait aux Français, que Louis XII lui fit de le faire manger à sa table au dîner qu'il donna à Ferdinand-le-Catholique et à Germaine de Foix, que Ferdinand venait d'épouser en secondes noces, à l'entrevue de Savone, ce prince ingrat, en arrivant en Espagne, l'accabla de

tant de dégoûts qu'il le força de se retirer loin de sa cour, où il mourut bientôt après de chagrin. Mais revenons à la cérémonie après cette petite digression qui m'a si naturellement échappé.

L'accolade donnée par le roi après les coups d'épée, nouveaux sermens prêtés à ses pieds, puis devant la table, comme la première fois, et ce dernier encore plus long, après quoi mon fils revint se mettre à genoux devant le roi, mais sans plus rien dire. Alors Grimaldo se leva, et sans révérence sortit du chapitre par sa gauche, coula par derrière le banc droit des chevaliers, prit le collier de la Toison, qui était étendu au bout de la table. En ce moment le roi dit à mon fils de se lever et de demeurer debout en la même place. En même temps le prince des Asturies et le marquis de Villena se levèrent aussi et s'approchèrent de mon fils, tous deux couverts, et tous les autres chevaliers demeurant assis et couverts. Alors Grimaldo, passant entre la table et le siège vide du prince des Asturies, présenta debout le collier au roi, qui le prit à deux mains, et cependant Grimaldo, passant par derrière le prince des Asturies, s'alla mettre derrière mon fils. Dès qu'il y fut, le roi dit à mon fils de s'incliner fort bas sans se mettre à genoux, et dans ce moment le roi s'allongeant sans se lever, lui passa le collier et le fit se redresser aussitôt, et prit le collier par devant, tenant seulement le mouton. En même temps le collier lui fut attaché sur l'épaule gauche par le prince des Asturies, sur l'épaule droite par le marquis de Villena, par derrière par Grimaldo, le roi tenant toujours le mouton.

Quand le collier fut attaché, le prince des Asturies, le marquis de Villena et Grimaldo, sans faire de révérence, et sans qu'aucun chevalier se découvrît, allèrent se rasseoir en leurs places, et dans le même moment mon fils se mit à genoux devant le roi et lui baisa la main. Alors

le duc de Liria, sans révérence, découvert, sans qu'aucun chevalier se découvrît, vint se mettre devant le roi, à la gauche, à côté de mon fils, et tous deux firent la révérence au roi; se tournèrent devant le prince des Asturies, lui firent la révérence, qui se leva en pied, et fit l'honneur à mon fils de l'embrasser, et dès qu'il fut rassis lui firent la révérence, puis se tournèrent devant le roi, lui firent la révérence; après devant le marquis de Villena, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils, et se rassit, et ils lui firent la révérence, de là se tournèrent devant le roi, à qui ils firent la révérence; puis devant le chevalier à côté du prince des Asturies, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils et se rassit, lui firent la révérence, puis se tournèrent devant le roi, lui firent la révérence; allèrent devant le chevalier à côté du marquis de Villena, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils et se rassit, lui firent la révérence, et ainsi à droite et à gauche alternativement, les mêmes cérémonies jusqu'au dernier chevalier, après quoi mon fils s'assit à côté, joignant et après le dernier chevalier, et se couvrit, et le duc de Liria retourna à sa place.

Pendant cette cérémonie des révérences si étourdissante pour ceux qui la font, le chevalier qui la reçoit et qui embrasse se découvre dès qu'ils sont devant lui, ne se lève que leur révérence faite, n'en fait point et reçoit assis la seconde révérence, après quoi il se couvre; tous les autres chevaliers ne se découvrent point. Le prince des Asturies observe ce qui vient d'être remarqué, tout comme les autres chevaliers. Mon fils, assis, couvert et en place dans le chapitre, le roi demeura pendant plus d'un bon *credo* dans son fauteuil, puis se leva, se découvrit, et se retira dans son appartement comme il était venu. J'avais averti mon fils de se presser d'arriver devant le roi à la porte de son appartement intérieur. Il s'y

trouva à temps et moi aussi, pour lui baiser la main et lui faire nos remercîmens, qui furent fort bien reçus. La reine y arriva, qui nous combla de bontés. Il faut remarquer que la cérémonie de l'épée et de l'accolade ne se fait point à ceux qui, ayant déjà un autre ordre, l'ont et sont censés l'avoir reçue, comme sont les chevaliers du Saint-Esprit et de Saint-Michel, et les chevaliers de Saint-Louis.

Leurs majestés catholiques retirées, nous nous retirâmes aussi chez moi, où il y eut un fort grand dîner. L'usage est, avant la réception, de visiter tous les chevaliers de la Toison, et lorsque le jour en est pris, de retourner chez tous les conviés à dîner pour le jour de la cérémonie, où le parrain se trouve avec l'autre chevalier dont il s'est accompagné, les invite encore au palais avant d'entrer au chapitre, et aide au nouveau-reçu à faire les honneurs du repas. J'avais mené mon fils faire toutes ces visites. Presque tous les chevaliers vinrent dîner chez moi, et beaucoup d'autres seigneurs. Le duc d'Albuquerque, que je voyais assez souvent, et qui s'était excusé du repas de la couverture de mon fils, sur ce qu'il s'était ruiné l'estomac aux Indes, me dit qu'il ne pouvait me refuser deux fois, à condition que je lui permettrais de ne manger que du potage, parce que les viandes étaient trop solides pour lui. Il vint donc et en mangea de six et assez raisonnablement de presque tous. Il se fit après des apprêtes de son pain, qu'il trempait légèrement dans tout ce qu'on servit de ragoûts à sa portée, desquelles il ne mangeait que l'extrémité, et trouvait tout cela fort bon. Il ne buvait que peu de vin avec de l'eau. Le dîner fut gai malgré le grand nombre. J'ai déjà remarqué que les Espagnols, si sobres, mangeaient autant et plus que nous chez moi, et avec goût, choix et plaisir; mais sur la boisson, fort modestes. Voici les noms de ceux qui,

en tous pays, étaient alors chevaliers de la Toison-d'Or d'Espagne.

Chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or d'Espagne existans en 1722.

DE CHARLES II.

Le prince Jacques Sobieski.
* Le duc de Bejar.
Le duc de Lorraine.
* Le marquis de Villena.
L'électeur de Bavière.
* Le comte de Lemos.
Le prince de Chimay. *
Le marquis de Conflans.

8

Ce dernier était du comté de Bourgogne; son nom est Vatteville.

DE PHILIPPE V.

Le prince des Asturies.
M. le duc d'Orléans.
Le duc de Noailles. *
Le comte de Toulouse.
Le maréchal duc de Berwick.*
Le comte Toring.
* Le duc d'Albuquerque.
* Le duc de Popoli.
Le marquis de Lede. *
Le prince de Ragotzi.
Le marquis, depuis maréchal de Brancas. *
Le prince de Masseran. *
Le marquis de Béthune, depuis duc de Sully.
Le duc de Bournonville. *
* Le duc d'Atri.
M. d'Hasfeld, depuis maréchal de France.
* Le prince Pio.
Le prince de Robecque.
Le marquis de Beauffremont.
Le marquis d'Arpajon.
Le prince François de Nassau.
Le maréchal de Villars. *
* Le comte de Montijo.
M. de Quailus.
* Le duc de Liria.
D. Lelio Caraffa.
Le marquis Mari.
Le duc de Ruffec, lors vidame de Chartres.

28

Nommés et non reçus.

MM. de Maulevrier et de la Fare, tous deux depuis maréchaux de France.

Nota. Le signe * mis avant le nom marque ceux qui étaient grands d'Espagne avant d'avoir la Toison; après le nom, les chevaliers de la Toison qui, depuis, ont été faits grands d'Espagne.

Trente-six chevaliers et les deux nommés trente-huit, et douze colliers vacans.

Sur lesquels quatre Espagnols, outre le prince des Asturies;

Quatre Flamands et un Franc-Comtois, et six Italiens des pays autrefois possédés par l'Espagne;

Treize Français ou comptés pour tels, dont deux au service d'Espagne; et six Allemands ou réputés tels, dont deux souverains.

Il y a lieu de s'étonner que, l'ordre de la Toison étant de cinquante chevaliers, le grand-maître non compris, ni les grands-officiers de l'ordre, et n'y pouvant y avoir aucun prélat, il y ait tant de colliers vacans. Mais ce qui l'est bien plus, est le si petit nombre d'Espagnols naturels, et ce si grand nombre d'étrangers, surtout de Français.

Revenons à la raison de ces choses. Les ordres anciens d'Espagne, Saint-Jacques, etc., sont fort riches. Les grands seigneurs d'Espagne les ont toujours pris pour en obtenir les meilleures commanderies. La moindre noblesse et les domestiques principaux des grands seigneurs y sont admis comme eux, la plupart pour s'honorer, et dans l'espérance aussi des petites commanderies. Ces ordres étaient incompatibles avec la Toison et avec tous les autres ordres. Les grands seigneurs espagnols préféraient presque tous l'utilité des commanderies à l'honneur de porter la Toison, et les rois d'Espagne en étaient bien aises et les entretenaient dans cet esprit pour avoir presque toutes les Toisons à répandre dans leurs états d'Italie et des Pays-Bas, et en donner aux empereurs de leur maison, tant qu'ils en voulaient, pour leur cour et pour les princes d'Allemagne. Ces deux raisons cessèrent avec la vie de Charles II, et par la guerre qui la suivit, qui fit perdre à Philippe V l'Italie et les Pays-Bas, qui étaient demeurés à l'Espagne.

Le premier engouement de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne donna aux plus grands seigneurs

de l'émulation pour l'ordre du Saint-Esprit, pour signaler leur attachement à la maison nouvellement régnante, et porter une distinction qui montrait la considération et la faveur qu'ils en avaient acquises. Bientôt la difficulté de parvenir à l'ordre du Saint-Esprit, par la rareté des colliers accordés à l'Espagne, donna du goût aux grands seigneurs, qui, de toute nation, étaient attachés à la cour ou au service de Philippe V, pour la Toison, dont ce prince disposait par lui-même, et dont le retranchement des états de Flandre et d'Italie le rendait moins avare pour sa cour. Mais l'intérêt des commanderies des ordres anciens d'Espagne les gênait par la nécessité d'opter entre le profit et l'honneur. Ce fâcheux détroit les engagea à chercher des moyens de réunir l'un à l'autre; et comme les papes se sont peu-à-peu emparés en Espagne de ce qui est le moins de leur dépendance, entre autres de l'ordre de la Toison, par la confirmation qu'ils se sont arrogés d'en faire, et que les rois d'Espagne ont bien voulu souffrir, cette union de l'honneur et du profit d'ordres incompatibles parut enfin possible à ceux qui la desiraient, en s'adressant à une cour qui avait su jeter le grappin sur les uns et sur les autres, et où rien n'était impossible pour de l'argent. La négociation en fut donc entreprise à Rome, qui, par ses politiques lenteurs, en fit acheter le succès au prix qu'il lui plut d'y mettre. Il y fut donc réglé qu'elle ne refuserait aucune dispense, à ceux qui avaient les anciens ordres d'Espagne et qui en possédaient des commanderies, d'accepter tous les autres grands ordres auxquels ils pourraient être nommés, en payant une annate à Rome lorsqu'ils recevraient ces autres ordres, et tous les cinq ans une autre annate; moyennant quoi les anciens ordres d'Espagne ni leurs commanderies n'étant plus un obstacle pour la Toison ou pour le Saint-Esprit, ces deux ordres devinrent l'objet du desir et de l'espé-

rance de tout ce qui, à la cour ou dans le service d'Espagne, se flatta d'y pouvoir parvenir. Et comme cette grande affaire ne venait que d'être consommée à Rome lorsque j'arrivai en Espagne, je ne trouvai aussi que ce peu de chevaliers espagnols et ce grand nombre de colliers vacans, qui peu-à-peu furent presque tous bientôt remplis.

Cette autorité qu'on avait laissé prendre aux papes sur l'ordre de la Toison fournit aux Espagnols une occasoin de mortifier Maulevrier, qu'ils haïssaient avec raison, et qu'ils ne ménageaient pas plus qu'ils n'en étaient ménagés, d'autant plus désagréable que ce fut contre tout exemple. Il fut nommé chevalier de la Toison dès que les mariages furent déclarés et avant que je partisse de Paris. Il était commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Ce fut là-dessus que les Espagnols l'arrêtèrent tout court. Ils prétendirent cet ordre incompatible avec celui de la Toison, et qu'il ne la pouvait recevoir que par une dispense du pape. Maulevrier, avare, qui vit que cette dispense lui coûterait de l'argent et du temps, se récria contre cette chicane. Il allégua le grand nombre de chevaliers du Saint-Esprit, et qui étaient aussi chevaliers de Saint-Louis, à qui on n'avait point objecté cette difficulté pour recevoir la Toison. Il leur présenta même, dans la propre espèce dans laquelle il se trouvait, l'exemple de MM. de Brancas et d'Hasfeld, commandeurs de l'ordre de Saint-Louis, comme il l'était, à qui on n'avait point opposé cette chicane. L'exemple était existant et péremptoire. Les Espagnols dirent que, si on s'était trompé à leur égard, ce n'était pas une raison de continuer cette erreur, et ne se cachèrent pas en même temps que ce n'était qu'une invention pour lui faire de la peine. Il se plaignit, il cria, il s'adressa au roi d'Espagne, il n'en fut autre chose malgré ses raisons sans réplique. Il lui fallut recourir à Rome, y

payer, en essuyer les lenteurs, qui depuis six mois duraient encore, et que les Espagnols prenaient plaisir à allonger. Cette niche et quelque chose de plus ne le raccommoda pas avec eux ni eux avec lui; mais le contre-coup en tomba sur la Fare, qui n'y avait rien de commun, et à qui les Espagnols ne se seraient pas avisés de faire cette malice. Mais il était chevalier de Saint-Louis, et la difficulté qui accrochait la réception de Maulevrier dans l'ordre de la Toison-d'Or ne permit pas que la Fare, dans le même cas que lui, y fût reçu sans dispense, tellement qu'il s'en retourna près d'un mois avant moi à Paris, où il ne put recevoir la Toison que quelques mois après, des mains de M. le duc d'Orléans, par commission du roi d'Espagne.

Deux jours après que mon fils aîné eut reçu la Toison, il prit congé de leurs majestés catholiques, etc., et partit pour Paris avec l'abbé de Mathan, qui voulut bien nous faire l'amitié de s'en aller avec lui. Ils passèrent par l'Escurial, qu'ils n'avaient point vu, chargés des lettres du roi d'Espagne, du nonce, de Grimaldo, pour le prieur du monastère, afin qu'ils fussent bien reçus et qu'on leur fît tout voir. Cela fut en effet très bien exécuté; mais l'appartement où Philippe II mourut leur demeura, comme à moi, inaccessible; et pour le pourrissoir, ils ne purent jamais obtenir qu'il leur fût ouvert. Les moines étaient encore fâchés des remarques que j'y avais faites sur le malheureux don Carlos, et crurent s'en venger par là.

CHAPITRE IX.

Honneurs prodigués à l'infante sur sa route. — Fêtes à son arrivée à Paris. — J'obtiens une expédition en forme de la célébration du mariage du prince et de la princesse des Asturies. — Baptême de l'infant don Philippe. — L'infant reçoit le sacrement de confirmation et l'ordre de Saint-Jacques. — Voyage à Balsaïm de leurs majestés catholiques. — Je reçois un courrier de Dubois. — Son manège avec le régent. — Fantôme de cabale dans le conseil de régence dont il l'effraie. — Lettre curieuse que Dubois m'écrit sur l'affaire du conseil de régence. — Néant de cette prétendue cabale. — Dubois m'écrit une lettre à part pour me presser d'instruire de cette affaire leurs majestés catholiques. — Comment il se sert de cette prétendue cabale pour isoler entièrement M. le duc d'Orléans. — Artifices de la lettre que m'écrit Dubois. — Sa crainte de mon retour. — Moyens qu'il emploie pour me retenir en Espagne. — Il me fait écrire de nouveau par Bellisle. — Remarques sur la lettre de Bellisle. — Parti que je prends sur ces deux lettres.

Je ne m'étendrai point sur les honneurs prodigués à l'infante pendant son voyage et à son arrivée à Paris, encore moins sur les fêtes dont elle fut suivie. J'étais trop loin pour les voir et pour m'en occuper. Je dis prodigués, parce qu'elle fut en tout et partout traitée comme reine, qu'elle fut même nommée et appelée l'infante reine, et qu'il ne lui manqua que le traitement de majesté. Je ne compris rien à l'engouement auquel on s'abandonna là-dessus. M. le duc d'Orléans, glorieux sans la moindre dignité, refusait tout en ce genre, ou en faisait litière : les mesures, et les bonnes, n'étaient ja-

mais des choses auxquelles il voulût donner le plus court moment d'y penser et de les régler. D'ailleurs, tout était abandonné au cardinal Dubois, de naissance et d'expérience fort éloigné d'avoir les plus légères notions du cérémonial, si ce n'était pour ce qui regardait les cardinaux. Il eut donc plus tôt fait de se laisser aller à ces profusions d'honneur que d'y donner la moindre réflexion. Il crut faire sa cour en Espagne, et s'y porta avec d'autant plus d'impétuosité que ce fut chose où l'Angleterre ne pouvait prendre aucun intérêt.

Le roi et la reine d'Espagne furent en effet très satisfaits, ainsi que toute leur cour, de tout ce qui se passa en France en cette occasion, c'est-à-dire, de toutes les fêtes dont je leur rendis compte, qui marquaient la joie et l'empressement, car pour les honneurs, ils furent regardés comme dus et comme des choses qui ne pouvaient ne pas se faire. L'infante était fille de France comme fille du roi d'Espagne, et cousine-germaine du roi, enfans des deux frères, et destinée à l'épouser. Ces titres emportaient assez d'honneurs pour s'y tenir, sans y ajouter encore presque tous ceux des reines, qu'elle ne devait pas avoir, et qui étaient contre tout exemple et toute règle. Si on les avait outrepassés en faveur de la dernière dauphine, avant son mariage, le cas était bien différent. Qui, dans un temps où une faible ombre d'ordre se laissait encore apercevoir, eût pu s'accommoder des prétentions d'une fille de Savoie, dont le père n'était pas roi et cédait aux électeurs? Qui, des princesses du sang, aurait osé lui céder? Qu'eût-elle pu obtenir chez Madame, et même chez madame la duchesse d'Orléans, toute petite-fille qu'elle était de Monsieur, et destinée à épouser monseigneur le duc de Bourgogne?

Ce fut pour trancher toutes ces difficultés que le rang entier de duchesse de Bourgogne lui fut avancé avant son

mariage. Mais l'infante n'avait besoin de rien; elle était fille de France et fille d'un grand roi : par son rang personnel, elle précédait Madame. Elle n'avait donc besoin ni de supposition ni de secours, et elle était trop grande pour qu'ils pussent être à son usage. Les plus légers principes formaient ce raisonnement; mais les principes et leurs conséquences n'étaient pas du ressort du cardinal Dubois, ni familiers à la dissipation et à la paresse d'esprit de son maître sur ce qu'il lui plaisait de mépriser comme de petites choses, parmi lesquelles il en enveloppait trop souvent de grandes.

Par cette raison, je m'avisai d'une chose à laquelle ils n'avaient pas pris la peine de penser. Nous n'avions point de preuves par écrit de la célébration du mariage de la princesse des Asturies, parce qu'en Espagne les partis ne signent point avec leurs parens et leurs témoins sur le registre du curé, comme on fait en France, et le roi même et les personnes royales. En partant pour Tolède, j'en parlai au marquis de Grimaldo. Il m'expliqua là-dessus l'usage d'Espagne, et néanmoins il me promit de m'en donner une expédition en forme; je la reçus de lui à mon retour de Tolède, et je l'envoyai au cardinal Dubois. Je crus devoir cette précaution pour consolider de plus en plus un mariage qui ne devait pas être consommé sitôt, quoiqu'il parût l'être, puisque le soir du mariage du prince et de la princesse des Asturies, tout le monde avait été admis à les voir au lit ensemble, contre tous les usages d'Espagne, comme je l'ai rapporté en son lieu.

Je trouvai, en arrivant de Tolède, la grandesse fort intriguée sur le baptême de l'infant don Philippe. Il y eut beaucoup de jalousie sur le choix des représentans, qui furent le marquis de Santa-Cruz pour l'élection de Bavière, parrain, et la duchesse de la Mirandole pour

duchesse de Parme, marraine, et ensuite du dépit sur la fonction de porter les honneurs. La reine, dont c'était le fils, et le roi, par complaisance pour elle, voulut charger des grands de cette fonction, et les grands prétendirent qu'elle devait être donnée aux majordomes de semaine, parce que l'infant n'était pas l'aîné et l'héritier présomptif de la couronne. Ils s'assemblèrent plusieurs fois chez le marquis de Villena, majordome-major du roi, qui lui porta deux fois leurs représentations. Il fut mal reçu : les grands s'obstinèrent, le roi menaça, nomma les grands des honneurs, qui cédèrent enfin et les portèrent, mais d'une façon qui marquait leur dépit; et les autres grands sans fonctions, qui se trouvèrent à la cérémonie, parce que les grands et les ambassadeurs de chapelle y furent invités, n'y laissèrent guère moins apercevoir leur chagrin.

Le matin, les fonts sur lesquels saint Dominique fut baptisé, furent apportés de chez les dominicains, qui me parurent d'un beau granit, avec les ornemens de bronze doré, et un très lourd fardeau à transporter. C'est l'usage de s'en servir pour les infans par respect et par dévotion pour saint Dominique, qui était espagnol, et de la maison de Gusman. Les ambassadeurs étaient fort près de leurs majestés catholiques du côté de l'épître, qui arrivèrent après tout le monde sur les quatre heures après midi. Le cardinal Borgia répétait alors sa leçon avec ses aumôniers, entre la place de leurs majestés catholiques et celle des ambassadeurs, vêtu pontificalement avec la mître. Il n'y parut ni plus expert ni plus endurant qu'au mariage et à la Vélation du prince des Asturies: il cherchait, ânonnait, grondait ses aumôniers. Néanmoins il fallut commencer la cérémonie, et il alla se placer de l'autre côté des fonts, vis-à-vis de nous, suivi de deux aumôniers et des quatre majordomes du

roi, de semaine, et assisté des deux évêques *in partibus* suffragans de Tolède, résidant à Madrid, en rochet et en camail. La duchesse de la Mirandole était fort parée et beaucoup de pierreries; le marquis de Santa-Cruz portait le petit prince. Les marquis d'Astorga et de Laconit, les ducs de Lezera ou Licera, del Arco, de Giovenazzo et le prince Pio portèrent les honneurs. Le cardinal Borgia perdit tellement la tramontane qu'il ne savait ce qu'il faisait ni où il en était; il fallut à tous momens le redresser malgré ses impatiences: il brusqua tout haut, non-seulement ses aumôniers, mais les deux évêques qui voulurent venir au secours, et les majordomes qui, pour les cérémonies extérieures, s'en mêlèrent aussi, et qu'il prit tout haut à partie. Cette scène devint si ridicule que personne n'y put tenir: tout le monde riait, et bientôt tout haut, et les épaules en allaient au roi et à la reine qui en étaient aux larmes. Cela acheva d'outrer et de désorienter le cardinal, qui, à tout moment, passait des yeux de fureur sur toute l'assistance, qui n'en riait que plus scandaleusement. Je n'ai rien vu de si étrange ni de plus plaisant; heureusement pour chacun que tous furent également coupables, leurs majestés catholiques pour le moins autant qu'aucun, et que la colère du cardinal ne put s'en prendre à personne en particulier. Elle alla jusqu'à *gourfouler* les majordomes avec son poing, qui eurent grand'peine, en riant, d'en contenir les éclats. Pour le prince et la princesse des Asturies, ils ne s'en contraignirent pas.

Le 7 mars, le même prince reçut le sacrement de confirmation du même cardinal Borgia, ayant le prince des Asturies pour parrain. Cela se fit sans cérémonie. Il s'en fallait huit jours qu'il eût deux ans accomplis. Cette confirmation me sembla bien prématurée. Le lendemain 8 mars, il fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Jacques

et commandeur de la riche commanderie d'Aledo, de la manière suivante. Le marquis de Bedmar, président du conseil des ordres, chevalier de Saint-Jacques et de l'ordre du Saint-Esprit, se plaça dans un fauteuil de velours à franges d'or, loin, mais vis-à-vis de l'autel, ayant une table à sa droite, ornée et parée, sur laquelle était un crucifix, l'évangile, etc. Une vingtaine des plus considérables chevaliers de Saint-Jacques, avertis, grands et autres, étaient assis des deux côtés, vis-à-vis les uns des autres sur deux bancs couverts de tapis, en rang d'ancienneté dans l'ordre, les plus anciens étant des deux côtés les plus proches du marquis de Bedmar, et tous, ainsi que ceux qu'on va voir en fonction, vêtus de leurs habits ordinaires, ayant par-dessus un grand manteau jusqu'aux talons, de laine blanche, avec l'épée de Saint-Jacques, bordé en rouge, sur le côté gauche. Ce manteau était ouvert par-devant comme une chape de moine, et attaché autour de leur cou par de gros cordons ronds, de soie blanche, ajustés en sorte qu'ils faisaient quelques godrons en tombant tous deux sur le côté gauche, plus bas que la broderie de l'ordre, terminés par deux grosses houppes de soie blanche, telles pour leur forme qu'on en voit en vert aux armes des évêques, à leurs chapeaux. Tous ces chevaliers étaient couverts, et derrière eux force spectateurs debout. Le roi, la reine, le prince, la princesse des Asturies et leur accompagnement étaient dans une tribune, et moi dans une autre au-dessus de la leur, avec ce qui était de chez moi.

Le marquis de Santa-Cruz, portant le petit prince, vint de la sacristie par le côté de l'épître, longeant par-derrière le banc des chevaliers, du même côté, avec assez de suite, mais d'aucun chevalier, et se tint quelques momens debout entre la tête du banc et la table, où le marquis de Bedmar, sans se découvrir,

me parut se tourner et dire quelque chose, et Santa-Cruz répondre. Il vint après, toujours découvert, se mettre à genoux devant Bedmar, qui demeura couvert, ainsi que les deux bancs. Cela dura peu. De là Santa-Cruz, toujours portant le petit prince, s'alla mettre devant la table, apparemment pour d'autres sermens, où il fut plus long-temps. Il revint après devant le marquis de Bedmar, où il se tint debout. Comme j'étais par-derrière, je ne vis pas, et je ne pus entendre si Bedmar parlait. Je le crus, parce que cela dura un peu; mais Santa-Cruz, que je voyais en face, ne dit rien. Ensuite Santa-Cruz tourna entre ses bras le petit prince, de façon qu'il présentait le dos à Bedmar, à qui en même temps deux personnes de la suite de l'infant présentèrent un petit manteau pareil au sien et à celui de tous les autres chevaliers. Le marquis de Bedmar le prit à deux mains, le mit sur le petit prince, et le reçut aussitôt après sur ses genoux, où le marquis de Santa-Cruz le plaça, et se retira quelque peu. Alors le marquis de Montalègre, sommelier du corps, et le duc del Arco, grand-écuyer, se levèrent de dessus leurs bancs, et vinrent gravement, à côté l'un de l'autre, au marquis de Bedmar, suivis du marquis de Grimaldo, aussi chevalier, qui portait les éperons dorés. Ils étaient tous trois découverts. Grimaldo, arrivé devant le marquis de Bedmar, fit avec les deux autres la révérence, que le marquis de Santa-Cruz n'avait point du tout faite, à cause de l'embarras de porter le prince, et présenta à Montalègre l'éperon pour le pied droit, et au duc del Arco l'éperon pour le pied gauche, que ces deux seigneurs chaussèrent ou attachèrent comme ils purent, et que peu de momens ensuite ils lui ôtèrent, après quoi le marquis de Santa-Cruz se rapprocha et prit le petit prince entre ses bras, et s'en retourna comme il était venu. Quand le marquis de Bedmar l'eut à-peu-

près vu près de rentrer dans la sacristie, il se découvrit, se leva, s'inclina aux chevaliers, qui se découvrirent et se levèrent en même temps que lui, et chacun s'en alla sans cérémonie.

Ce qui me surprit au dernier point fut la paix et la tranquillité d'un enfant de ce petit âge, qui, accoutumé à ses femmes, se trouva là sans pas une au milieu de tous visages à lui inconnus et bizarrement vêtus, se laissa porter, mettre sur les genoux, se laissa affubler d'un manteau, manier les pieds ou au moins leur voisinage, puis remporter sans jeter un cri ni une larme, et regarda tout ce monde inconnu sans frayeur et sans impatience.

Le lendemain 9, le roi et la reine seuls s'en allèrent pour quatre jours en relais à Balsaïm, uniquement accompagnés du duc del Arco, du marquis de Santa-Cruz, du comte de San-Estevan de Gormaz, capitaine des gardes en quartier; de Valouse, de la princesse de Robecque, dame du palais; de la nourrice de la reine, et d'une seule camériste. Je les vis partir assez matin, et fort peu après dîner je me mis en marche par la ville, pour commencer mes adieux, comptant prendre congé de leurs majestés catholiques fort peu de jours après leur retour de Balsaïm.

Dans la première que je fis, par laquelle on savait chez moi que je devais commencer, on vint m'avertir de l'arrivée d'un courrier qui m'était annoncé depuis longtemps, et toujours différé parce qu'il devait m'apporter des réponses et des ordres sur plusieurs choses auxquelles le cardinal Dubois n'avait jamais le temps de travailler. Je m'en revins donc chez moi tout court. Je trouvai d'abord une lettre du cardinal Dubois, qui m'envoyait une relation de tout ce qui s'était fait à Paris à l'arrivée de l'infante, et des fêtes qui l'avaient suivie, pour la

présenter et la faire valoir au roi et à la reine d'Espagne; une boîte de lettres de toute la maison d'Orléans sur le mariage de la princesse des Asturies, qui étaient bien tardives; et ce que j'attendais avec impatience, la lettre de remercîment de M. le duc d'Orléans au roi d'Espagne, sur les grâces que j'en avais reçues, et celles du cardinal Dubois sur le même sujet au père d'Aubenton et au marquis de Grimaldo. Il y en avait des mêmes aux mêmes à part sur la Toison de la Fare. Rien dans ce paquet, ni dans un autre dont je vais parler, de tout ce qui me devait être envoyé sur les affaires que le cardinal m'annonçait, et du délai de quoi il s'excusait tous les ordinaires.

L'autre paquet était celui qui m'avait fait dépêcher le courrier. Le cardinal Dubois entretenait toujours le cardinal de Rohan de l'espérance de le faire bientôt déclarer premier ministre, comme il lui en avait donné parole, à laquelle, comme on l'a vu ici en son temps, le cardinal de Rohan avait eu la sottise d'ajouter une telle foi qu'il en avait donné part au pape et à plusieurs cardinaux en partant de Rome, où la chose était devenue publique, et où on ne s'était pas trouvé si crédule que lui. Dubois, quoique secrétaire d'état des affaires étrangères, et déjà le maître de toutes, s'était modestement abstenu d'entrer dans le conseil de régence depuis son cardinalat, quoiqu'il y entrât toujours auparavant. Il ne se sentait pas assez fort tout seul pour hasarder le combat de préséance. C'était un poulet trop nouvellement éclos, qui traînait encore sa coque. Il fit donc entendre au cardinal de Rohan qu'il fallait commencer par être ministre avant d'être premier ministre, et qu'il était temps qu'il demandât au régent d'entrer au conseil de régence, qui, en arrivant de Rome, où il avait, disait-il, si grandement servi, n'oserait l'en refuser, en l'assurant, de plus, qu'il ferait réussir la chose. Rohan était le pont dont Dubois

se voulait servir pour y entrer lui-même, peu en peine après de s'en défaire quand il le voudrait. Ainsi, mettant Rohan en gabion devant lui, il n'avait plus à craindre les mépris personnels, les comparaisons odieuses, les brocards de ceux qui se trouveraient indignés de lui céder. La dispute s'adresserait en commun, et le cardinal de Rohan étant son ancien, tout le personnel disparaissait nécessairement, dont rien n'était applicable au cardinal de Rohan, duquel il ferait le plastron de la querelle, et lui, modestement derrière lui, n'aurait qu'à profiter du triomphe qu'il procurerait au cardinalat. C'est en effet ce qui arriva.

Comme j'étais, Dieu merci, à trois cents lieues de cette scène, je ne rapporterai point ce qui se passa. Les ducs furent tondus à leur ordinaire ; mais ceux qui étaient du conseil de régence cessèrent d'y entrer ainsi que le chancelier. Ce qu'il y eut de plaisant, fut que les maréchaux de France qui en étaient en sortirent aussi, dont pas un jusqu'alors n'avait imaginé de disputer rien aux cardinaux. C'est ce dont Dubois fut ravi. Il prit cette fausse démarche aux cheveux pour persuader au régent que cette prétention commune contre les cardinaux était uniquement prétexte, et réellement cabale contre lui et contre son gouvernement. Ce courrier me fut donc dépêché pour m'instruire de cet évènement, et la lettre que le cardinal Dubois m'écrivit là-dessus ne peut s'extraire et mérite d'être rapportée ici tout entière, pour y remarquer tout l'art de ce venimeux serpent.

« Paris, 2 mars 1722.

« On vous aura rendu compte, sans doute, monsieur, « des mouvemens qu'il y a eus dans le conseil de régence « à l'occasion de la place que monseigneur le duc d'Or- « léans a permis à M. le cardinal de Rohan d'y prendre. »

(Dubois l'y prit en même temps, mais il n'en dit rien par modestie). « S'il ne s'était agi que de la préséance « entre les cardinaux et les ducs et pairs, je n'aurais pas « été fâché que vous eussiez été absent pendant cette « contestation. Mais comme cette difficulté, dans cette « occasion, n'a été qu'un prétexte qu'on n'a pas même « dissimulé long-temps; que c'est une cabale formée et « ménagée par un homme (le duc de Noailles) qui n'a « pas su se conserver votre estime, et qui ne paraît pas « avoir de bonnes intentions pour son altesse royale, et « qu'elle tend à troubler son gouvernement et à renver- « ser ses ouvrages (lui Dubois) je n'ai jamais regretté plus « sincèrement votre absence, ni souhaité avec plus de « passion le secours de votre indignation et de votre cou- « rage. Je vous conjure, monsieur, de vous en tenir à « cette idée jusqu'à ce que vous puissiez voir les choses « par vous-même, et que vous soyez à portée de signaler « votre zèle pour ce que vous croyez le mériter davan- « tage pour le bien de l'état, l'union des deux couronnes, « le soutien de la dernière liaison qui a été faite, et le « maintien de monseigneur le duc d'Orléans. » (C'est ce qu'il entendait ci-dessus par détruire son ouvrage, mais qu'il sentait plus véritablement de lui-même.) « Je puis « y ajouter et pour votre propre défense; car je vous as- « sure que si on venait à bout de ce que l'on trame, je « suis persuadé que si vous n'étiez pas la première vic- « time, vous seriez la seconde. Ces orages me conduisent « bien naturellement à votre retour. Tout me persuade « que votre présence serait nécessaire encore pendant « quelque temps à Madrid. Le seul moyen de vous laisser « sur cela la liberté que vous souhaiteriez, serait que vous « pussiez y accréditer un peu M. de Chavigny, ce que l'on « me dit n'être pas facile par les mauvaises impressions « qu'on a voulu donner à Madrid contre lui. Cependant

« il ne les mérite pas, et jusqu'à ce que son altesse royale « envoie en Espagne un ambassadeur, il n'y a que lui qui « puisse exécuter les ordres que vous laisserez en partant. « Tâchez, monsieur, de le mettre en état d'être écouté et « d'avoir les accès nécessaires, et disposez après cet arran- « gement du temps de votre retour à votre gré. Je suis « également combattu entre les grands services que vous « pourrez rendre à Madrid et les secours que vous pouvez « donner ici à son altesse royale, et, si j'ose me mettre « en ligne de compte, j'ajouterai entre l'impatience que « j'ai de cultiver les nouvelles bontés que vous m'avez « marquées, et vous donner, s'il m'est possible, de nou- « velles preuves, monsieur, de mon respect et de mon « attachement. »

Les fausses lueurs de cette lettre y éclatent de toutes parts. Un groupe de tant de seigneurs à abattre sous ses pieds fit peur au cardinal Dubois, malgré le bouclier du cardinal de Rohan dont il avait su se couvrir. Il connaissait la faiblesse de son maître, sa légèreté sur les rangs, qu'il s'y moquait de la justice des raisons, qu'il ne se décidait que par le besoin et le nombre qui lui faisait toujours peur; que douze ou quinze des premiers seigneurs, par le caractère des uns et les établissemens des autres, pèseraient dans la balance plus que deux cardinaux, dont l'un ne pouvait rien, et l'autre n'était que ce qu'il l'avait fait. Le poids du chancelier l'embarrassait encore. Il fallut donc étouffer dans M. le duc d'Orléans la crainte d'offenser tant de gens à-la-fois, presque tous si considérables, par une frayeur plus grande d'une cabale formée contre lui pour renverser son gouvernement.

Il avait appris en Angleterre l'art de faire paraître une conjuration prête à éclater, pour tirer du parlement plus de subsides, et l'entretien de plus de troupes qu'il n'était disposé d'en accorder. Dubois érigea de même en cabale

pour renverser le gouvernement du régent et le régent lui-même, la chose du monde la plus simple, la plus naturelle, qui tenait le moins par aucun soin aux affaires et au gouvernement, et qu'il n'avait tenu qu'à Dubois d'empêcher de naître, en s'abstenant d'introduire dans le conseil de régence l'inutile et dangereuse chimère du cardinalat. Mais cette exclusion entraînait nécessairement celle de sa personne. Quoique le conseil de régence fût devenu un néant, il y voulait primer et dominer, et il ne put avoir la patience d'attendre le peu de mois qui restaient jusqu'à la majorité, qui dissolvait à l'instant le conseil de régence par elle-même, pour en composer de pareils à ceux du feu roi, où il n'aurait mis que des gens à son choix et d'état à n'avoir rien à lui disputer, comme il fit en effet dans la suite. Mais il fut si impatient qu'il fallut tout forcer, et après si effrayé du nombre et de l'unanimité des résistances à lui céder qu'il fallut inventer la cabale, le danger du prince, le péril de l'état; les revêtir de toutes les couleurs qu'il imagina de leur donner; et ne laisser approcher du régent, pendant ce court mouvement de simple préséance, que des gens bien instruits à augmenter sa frayeur.

Ce fut pour la porter au dernier degré qu'il y ajouta le dessein formé de cette prétendue formidable cabale de renvoyer l'infante, de rompre la nouvelle union formée avec l'Espagne; et, pour en persuader mieux le régent, il me dépêcha un courrier là-dessus, pour m'en informer et me charger d'en rendre compte au roi et à la reine d'Espagne, et de n'oublier rien pour les rassurer là-dessus. C'est ce qui me fut si expressément ordonné de faire par une autre lettre en deux mots du cardinal Dubois, qu'il m'écrivit à part de celle que je viens de copier, et de faire sur-le-champ, dans l'instant que j'aurais lu ces lettres que ce courrier m'apportait, en quelque lieu

que leurs majestés catholiques pussent être, sans différer d'un instant.

Un peu de réflexion dans M. le duc d'Orléans eût fait disparaître ce fantôme aussitôt que présenté. Quel besoin avait cette cabale prétendue d'une dispute de préséance pour éclater, et d'une dispute qu'elle ne pouvait prévoir, puisque le cardinal de Rohan voyait depuis si long-temps un conseil de régence, sans qu'il eût été question pour lui d'y entrer, et que Dubois, qui en était et de nécessité par ses emplois, avait cessé d'y entrer depuis le moment qu'il avait reçu des mains du roi la calotte rouge? Quelle puissance avait acquise cette cabale depuis que celle du duc et de la duchesse du Maine, où tant de gens étaient entrés et à Paris et dans la province, appuyés de l'argent, du nom, de la protection de l'Espagne, des menées de son ambassadeur, homme de beaucoup d'esprit et de sens, et de toute la passion du cardinal Albéroni, maître alors de l'Espagne, depuis, dis-je, l'avortement de ces complots si promptement et si facilement détruits? S'élevant de nouveau contre le régent et en même temps contre l'Espagne, son plus fort appui l'autre fois par les droits de la naissance de Philippe V, de quelle puissance étrangère aurait-elle pu s'appuyer? Ce ne pouvait être de la seule à portée de la secourir. L'Angleterre était trop intimement liée alors avec la France, et trouvait trop son intérêt au gouvernement de M. le duc d'Orléans et au crédit démesuré du cardinal Dubois, son pensionnaire et son esclave, pour ne les pas soutenir de toute sa puissance, bien loin d'aider à la troubler. Qui est l'homme ayant les moindres notions, qui pût se flatter que la Hollande, et par elle-même et par sa dépendance de l'Angleterre, y eût voulu contribuer d'un seul florin ni d'un seul soldat? Enfin, la cabale aurait-elle mis son espérance dans le roi de Sardaigne, si connu pour n'y pouvoir compte

qu'en lui livrant les provinces de sa bienséance, et encore avec plus que la juste crainte d'en être abandonné dès qu'il s'en serait saisi de manière à les conserver? Et de plus, comment la cabale s'y serait-elle pu prendre pour parvenir à les lui livrer? tous les autres princes étant trop faibles ou trop éloignés pour y pouvoir penser. Enfin par les seuls Français? Le temps était passé de la puissance des seigneurs et des gouverneurs des provinces, des unions et des partis. La Bretagne en était un exemple récent, ainsi que tout ce qui s'était passé à la découverte des complots du duc et de la duchesse du Maine, de Cellamare et de leurs adhérens, dont les promptes et faciles suites étaient des leçons qui ne pouvaient pas être si promptement effacées.

Cette chimère aurait donc pu à peine faire impression sur un enfant. Mais tout était sûr à l'impétuosité d'un fourbe qui avait su infatuer son maître au point de pouvoir tout entreprendre, d'être seul redouté, de l'avoir enfermé sans accès à tout ce qui n'était pas vendu à ses volontés et à son langage, et qui, appuyé sur la paresse de penser et de réfléchir de son maître, qui avait plus tôt fait de l'en croire sur tout que d'y songer un moment dans le tourbillon qui emportait ses journées, le rendait aussi hardi et aussi heureux à entraîner un prince de tant d'esprit et de lumières que s'il en eût été entièrement dépourvu.

Ce fantôme d'une cabale si dangereuse, outre l'usage présent qu'en fit le cardinal Dubois, en renfermait un autre plus éloigné. Je l'ai tacitement annoncé ici en deux endroits, dont le dernier a été la tentative de remettre le duc de Berwick dans les bonnes grâces de leurs majestés catholiques. Il est temps de le déclarer, simplement pour l'intelligence, sans avancer le récit du succès, éloigné encore de quelques mois. Dubois, toujours en défiance de la facilité de son maître, qu'il ne voulait que pour soi,

méditait de s'affranchir de toute crainte, et d'éloigner de lui, comme que ce fût, quiconque avait eu part à sa familiarité en affaires et à sa confiance, et qu'il craignait voir en reprendre avec lui, soit par ancien goût, amitié, habitude, soit par poids ou par hardiesse. Plusieurs de ceux-là, il les faisait entrer dans la prétendue cabale, et subsidiairement tous ceux qu'il lui convenait d'écarter. Il craignait surtout le duc de Noailles par son esprit, sa souplesse, le goût et la familiarité que M. le duc d'Orléans avait eus pour lui, et dont il avait encore des restes; le poids du chancelier, sur qui Noailles avait tout pouvoir; celui du maréchal de Villeroy, même du maréchal d'Huxelles, qui imposaient au régent, quoique sans goût ni amitié, mais qui avaient le même effet; les divers tenans de ceux-là, tels que Canillac, Nocé et d'autres. C'était ceux-là dont il voulut s'affranchir en les ruinant dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, et préparer leur perte, pour y procéder au premier moment qu'il y verrait jour. Le Blanc, tout son homme qu'il fût, mais trop avant dans la confiance et les choses les plus secrètes de M. le duc d'Orléans, et Bellisle, son compersonnier, tous deux ses favoris en apparence et ses consulteurs de tous les soirs, étaient secrètement sur la liste de ses proscriptions. Le duc de Berwick et moi n'y étions pas moins. L'Anglais avait trop acquis sur le régent par le sacrifice si plein et si prompt qu'il lui avait fait de tout ce qu'il devait au roi d'Espagne; et, pour ce qui me regardait, mes anciennes, intimes et continuelles liaisons d'affaires dans les temps les plus critiques, du plus entier abandon, et les plus éloignées de toute apparence d'utilité pour moi, même de plus qu'apparences des plus contraires, me rendaient d'autant plus odieux à ce *solipse*, que M. le duc d'Orléans ne pouvait oublier que mes conseils ne lui avaient pas été inutiles dans toutes les différentes situations de

sa vie, et que Dubois avait souvent éprouvé ma hardiesse et ma liberté. D'essayer de faire peur de Berwick et de moi à M. le duc d'Orléans, il le sentait impraticable.

Pour se défaire de Berwick, il lui destinait l'ambassade d'Espagne. C'était pour cela que j'avais reçu des ordres si précis et si réitérés de ne rien oublier pour lui réconcilier leurs majestés catholiques. On verra que le mauvais succès que j'y eus ne le rebuta pas. Pour moi, j'ignore comment il avait projeté de s'y prendre. On verra aussi comment je le servis sur les deux toits, en voyant avec indignation le règne absolu de la bête, et mon inutilité auprès de M. le duc d'Orléans. Tel était le plan du cardinal Dubois, que nous lui verrons effectuer dans la suite. Revenons maintenant à sa lettre à moi qu'on vient de voir, et aux artifices dont il tâcha de me circonvenir par lui-même, et par une autre lettre plus étendue que la sienne, qui m'arriva par le même courrier.

Le cardinal Dubois commence sa lettre par une vérité pour donner plus de créance à ce qui la devait suivre; mais vérité à laquelle il donne une étendue qu'elle n'avait pas. Il fut bien aise, en effet, de mon absence, lors de l'exécution d'un dessein contre lequel il ne se dissimulait pas que je ne me fusse roidi de toutes mes forces, qui l'eussent sûrement au moins embarrassé. Mais quoi qu'il en puisse dire, mon absence le soulagea encore plus dans la création et la présentation hardie de ce fantôme de cabale si dangereuse dont il osa effrayer le régent. J'étais le seul des intéressés qu'il n'aurait pu en rendre suspect, et à qui il n'eût pu fermer l'oreille de son maître. Il ne pouvait douter de l'usage que j'en aurais fait; et j'ose dire que j'ai lieu de douter qu'il eût osé produire ce fantôme en ma présence. Après avoir légèrement glissé là-dessus en commençant, il essaie de détourner mes yeux de son odieuse préséance, sur laquelle il ne

fait qu'un saut léger, sans y appuyer le moins du monde, et compte m'infatuer de la prétendue cabale, à la faveur de ma haine ouverte et sans aucun ménagement pour celui qu'il lui convient d'en faire le chef.

Noailles s'était si indignement conduit dans l'affaire du bonnet, et avec tant de perfidie, qu'il était tout naturel de penser qu'il n'était touché de la préséance des cardinaux que par prétexte. C'en fut un en effet, qui, dans lui et dans quelques autres peu touchés de leur dignité, mais beaucoup de ce qu'ils jugeaient être leur fortune, et à quelque prix que ce fût, ne regardait en rien ni le régent ni son gouvernement, mais la personne unique du cardinal Dubois, puisque après sa mort et après l'élévation de Fréjus à l'autorité et à la pourpre, les mêmes ducs et maréchaux, si blessés en apparence de la préséance des cardinaux, n'oublièrent rien pour être admis dans le conseil du roi où le cardinal de Fleury avait la première place. Dubois n'oublia donc rien pour surprendre ma haine, et par elle me persuader de ce qu'il se proposait que je crusse de la cabale que Noailles avait formée contre l'état et le régent, me persuader que de son succès dépendait ma perte personnelle, me piquer par le dessein de renvoyer l'infante, que je venais pour ainsi dire d'envoyer en France, et rompre l'union que mon ambassade venait d'achever de consolider; enfin pour m'éblouir, pour m'entraîner par le concours de ces différentes passions qu'il tâchait d'exciter ou d'augmenter en moi; pour me faire oublier la préséance, et pour me précipiter à agir selon ce qu'il se proposait. Pour y mieux réussir, il se contenta d'un récit dont l'artifice emprunta tant qu'il put l'air simple et modeste, la brièveté de s'en tenir au nécessaire et de passer tout de suite à une autre matière, mais qui ne lui tenait pas moins au cœur. Parmi les louanges et les desirs de ma présence qu'il sut mêler à

son récit pour me capter et m'aveugler par tous les endroits possibles, il mourait de peur de mon retour : que ne craignent pas les tyrans, et plus encore ceux qui ne sont pas couronnés? Pour allier ses prétendus souhaits de mon retour et les raisons dont il tâchait de les rendre vraisemblables avec son véritable desir de me tenir éloigné, il se jette sur les services importans que je puis rendre en Espagne; il les balance avec ceux que le régent devait attendre uniquement de moi auprès de lui, se joue avec cet artifice, et met mon retour à un prix qu'il était si persuadé que je ne pourrais atteindre, que la vérité perce malgré lui, et le force de l'avouer en convenant de toute la difficulté que je rencontrerais à établir Chavigny, déshonoré en Espagne comme partout, dans la confiance nécessaire à y servir utilement pendant qu'il n'y aurait point d'ambassadeur. Cet artifice était pitoyable, mais les fripons se trompent eux-mêmes à force de vouloir tromper les autres.

Tout était fait en Espagne; réconciliations, traités, mariages, et tout s'était fait indépendamment du ministère de Laullez et de Maulevrier. Il n'y avait plus rien à faire qu'à suivre et entretenir l'union; et pouvait-il me croire assez stupide pour ignorer sur les lieux qu'il y eût d'autres négociations à ménager, et que ce qui restait à faire, qui était uniquement cet entretien d'union et de traités, était uniquement dans la main des deux seuls ministres des deux couronnes, et tout-à-fait hors de la sphère de leurs ambassadeurs? Et Dubois savait de plus combien Grimaldo y était porté et l'avait toujours été d'inclination et de maximes; et quand bien même, ce qui n'était pas, un ambassadeur y eût été nécessaire, l'homme à y envoyer existait, sur quiconque le choix pût tomber, et devait se faire incontinent, si ma présence auprès du régent était aussi nécessaire et aussi de-

sirée par Dubois qu'il voulait me le faire accroire. Ces panneaux se trouvèrent aussi trop légers pour arrêter mes pieds; mais comme il n'avait osé leur donner toute l'étendue qu'il voulait, pour les mieux cacher voici ce qu'il imagina.

On a vu ci-dessus, il n'y a pas long-temps, que le Blanc, secrétaire d'état de la guerre, était devenu l'homme à tout faire du cardinal Dubois, et par lui Bellisle, son ami intime, et que tous les soirs le cardinal Dubois finissait sa journée chez lui entre eux deux seuls. Ce sont deux hommes que j'aurai lieu d'expliquer dans la suite, et qui méritent bien de l'être. On a vu aussi que Bellisle était de mes amis, et tout-à-fait à portée de tout avec moi. Je trouvai dans les paquets que le courrier m'apporta une longue lettre de lui, qui était la paraphrase de celle du cardinal Dubois dont je viens de parler. Mais Bellisle, qui ne voulait pas apparemment que je m'y méprisse, la commença par me dire qu'il m'avait écrit le matin même, dans le paquet de madame de Saint-Simon, sans détail, pour ne pas confier des choses si importantes à la poste; mais que la conversation qu'il avait eue le soir avec le cardinal Dubois et le Blanc, où il avait été résolu de m'envoyer un courrier exprès, l'engageait à m'écrire celle qu'il m'envoyait par cette voie sûre; et de là il entre dans le détail de ce qui s'est passé sur la préséance des cardinaux et la sortie du conseil de ceux qui s'en tinrent blessés; de là, il entre dans celui de la cabale qui veut culbuter M. le duc d'Orléans et son gouvernement; il l'arrange, l'organise, nomme le duc de Noailles et Canillac comme les vrais chefs, et le maréchal de Villeroy, qui se persuade l'être; l'entraînement du chancelier par Noailles; il distingue ceux qui, de bonne foi, ne pensent pas plus loin que la préséance, d'avec ceux qui de tout temps, effectivement plus que suspects, ont pris

feu sur une apparence de rang qui ne les touche guère, mais qui, ennemis de tout temps du régent, ou dépités de se voir si reculés de toutes parts au gouvernement n'ont de vues, de desseins et de projets que de le renverser. Il appelle leur absence du conseil lever le masque, et un attentat authentique à l'autorité du roi ; dit que le régent en est extrêmement piqué, et résolu à une fermeté inébranlable. Il prête toutes sortes de discours qui marquent les desseins pour la majorité. Il vient à me dire qu'il comprend l'embarras où je me serais trouvé, dans cette cause commune, avec mon attachement pour M. le duc d'Orléans ; à la joie de mon absence dans cette conjoncture ; et à me conjurer d'être en garde sur tout ce qui me sera mandé ; de ne pas douter de la réalité et du danger de la cabale, et de ne pas prendre un périlleux change là-dessus. Il se jette ensuite sur des arrangemens pris avec le parlement pour éloigner à la majorité M. le duc d'Orléans du gouvernement et renvoyer l'infante, et sur des discours imprudens qui ne le cachent pas ; enfin, qu'on saura bien faire entendre au roi d'Espagne combien la continuation de son union personnelle avec M. le duc d'Orléans, brouillé sans retour avec tous les grands et tous les personnages du royaume, lui serait nuisible, et combien il lui importe de se détacher de l'un et de s'attacher les autres.

De là Bellisle vient à l'importance de prévenir incontinent le roi d'Espagne là-dessus, à quoi je ne saurais marquer trop de zèle et employer trop de dextérité ; surtout lui bien peindre les chefs de la cabale et ses acteurs principaux, les lui nommer en confiance, surtout les plus opposés à tout ce qui s'est fait pour l'infante, et les plus capables de faire jouer toutes sortes de ressorts pour rompre son mariage et pour la renvoyer ; enfin, lui vanter la fermeté de M. le duc d'Orléans en cette occasion ;

lui persuader qu'il est plus en état que jamais d'être utile à leurs majestés catholiques et d'exécuter tout ce qu'elles pourront desirer. Il m'exhorte avec louange d'employer tout mon bien-dire et tout mon savoir-faire pour cimenter et affermir de plus en plus l'union et le crédit de M. le duc d'Orléans avec le roi et la reine d'Espagne, et me dit franchement que c'est après mûre délibération que le cardinal me dépêche ce courrier. Bellisle ajoute ensuite que le chef de cette cabale est le chef des jansénistes, duquel l'objet est également la destruction de la religion, de M. le duc d'Orléans, de ses serviteurs, dont je suis l'un des plus intimes; qu'ainsi tout doit m'engager à concourir dans les vues du cardinal Dubois pour faire avorter leurs desseins, et pour éloigner à jamais du gouvernement gens qui me sont personnellement opposés. Il me dit ensuite que son attachement pour moi, et la part qu'il a eue à me raccommoder avec le cardinal Dubois en dernier lieu, l'engagent à me parler comme il fait, lequel, malgré toute l'opposition qu'il sait que j'ai pour la préséance des cardinaux, m'avait extrêmement desiré présent dans cette occasion importante, parce qu'il s'y agit de toute l'autorité de M. le duc d'Orléans, à laquelle j'ai, dit-il, plus de part que personne. Bellisle me pique d'honneur sur le soin et le plaisir que je prendrai à prévenir le roi d'Espagne sur ce venin qu'on voudrait répandre dans son esprit contre M. le duc d'Orléans, et me dit qu'après un service si important à son altesse royale et à moi-même, et après que j'aurai accrédité et mis au fait Chavigny, rien ne sera plus pressé que mon retour. Il finit par m'assurer qu'il est convaincu que lorsque j'aurai vu les choses de près je n'y prendrai jamais de part et serai ravi d'avoir été absent; enfin des complimens.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la lettre que j'ai transcrite ici du cardinal Dubois et sur celle de Bellisle, pour

ne pas douter que toutes deux sont de la même main. Ils n'ont pas même l'art de le cacher, et l'avouent de plus, comme la lettre de Bellisle étant le fruit de sa conférence avec le cardinal Dubois et le Blanc, où il fut résolu de me dépêcher un courrier. La seconde ne fait qu'étendre la première, essayer plus à découvert de piquer davantage ma haine et mon intérêt personnel en si grand péril, selon eux; essayer de m'exciter à ne rien épargner auprès du roi d'Espagne, selon leurs vues, c'est-à-dire pour perdre à fond auprès de leurs majestés catholiques ces prétendus entrepreneurs de renvoyer l'infante, pour leur ôter à jamais toute ressource de ce côté-là, et me bien infatuer de cette cabale aussi dangereuse pour moi que pour M. le duc d'Orléans; et pour m'ôter par cette muraille toute impression et tout sentiment sur la préséance, et me livrer en aveugle au cardinal Dubois.

La lettre de Bellisle est si grossièrement la même que celle du cardinal Dubois, mais plus expliquée, plus étendue, plus appuyant sur la cabale, et appuyant plus librement le poinçon pour m'irriter, m'effrayer, et me fournir de quoi piquer le roi et la reine d'Espagne, que ce n'est plus la peine d'en faire l'analyse après avoir fait celle du cardinal Dubois. Deux articles supplées à celle de Dubois méritent seulement qu'on s'y arrête. Tous deux passent, comme chat sur braise, sur la préséance et sur l'entrée des cardinaux dans le conseil de régence. Ils sentaient l'inutilité de cette entrée et celle de tenter de me la faire trouver bonne et leur préséance supportable. Mais ce qui me parut admirable fut la qualification de Bellisle, dictée par Dubois, à la sortie du conseil de régence de ceux qui s'en trouvèrent blessés, qu'il traite de levée de masque et d'attentat authentique à l'autorité du roi. Mais que peuvent faire de plus respectueux les plus grands et les premiers d'un royaume que de se retirer dans une pareille occa-

sion, et d'accommoder par cette modeste soumission ce qu'ils se doivent à eux-mêmes avec le respect qu'ils rendent même à l'injustice qu'on leur fait?

Les maîtres des requêtes ne s'asseyent point au conseil des parties, où le roi n'est jamais, où son fauteuil est vide, où le chancelier, les conseillers d'état et les simples intendans des finances sont assis dans des fauteuils; beaucoup moins le sont-ils au conseil des finances ou de dépêches, quand quelque affaire extraordinaire en amène quelqu'un rapporter devant le roi, où le maître des requêtes rapporteur est seul debout. Ils furent pourtant un an sans que pas un d'eux voulût venir rapporter au conseil de régence, où le fauteuil du roi était vide, et où M. le duc d'Orléans présidait assis comme nous tous sur un siège ployant, parce que ces messieurs y voulaient rapporter assis, ou bien que ceux du conseil qui n'étaient pas officiers de la couronne ou conseillers d'état se tinssent debout comme eux. L'impertinence était évidente. Elle fut pourtant soufferte plus d'un an sans que personne se soit avisé de la traiter d'attentat et de complot contre l'autorité du roi. C'est qu'ils n'étaient pas ducs, mais seulement maîtres des requêtes. Et M. le duc d'Orléans leur fut bien obligé quand, à l'instigation de M. Daguesseau, devenu chancelier, ils voulurent bien y venir rapporter debout, sans plus prétendre y faire lever personne.

Un autre endroit que je trouvai risible est celui où Bellisle, après avoir déployé son éloquence sur les mouvemens, les discours, les moyens et les desseins prétendus de la cabale, en produit le chef comme l'étant aussi des jansénistes, qui voulaient également renverser la religion et l'état. Mais à qui le cardinal et son secrétaire, car Bellisle l'était en cette occasion, à qui contaient-ils ces fagots? Ce chef était, selon eux, le duc de Noailles, et en apparence le maréchal de Villeroy, lequel, en bas et igno-

rant courtisan qu'il fut toute sa vie, avait épousé la haine du feu roi et de madame de Maintenon contre tout ce qu'il avait plu aux jésuites, etc., de faire passer pour jansénistes, et contre tout ce qui n'adorait pas la constitution *Unigenitus*, haine qui, depuis la mort du roi, se signalait sans cesse contre tout ce qui était soupçonné, bien ou mal-à-propos, de n'être pas moliniste ou constitutionnaire.

A l'égard du duc de Noailles, il y avait long-temps qu'il s'était fait un mérite de sacrifier son oncle à ses ennemis. Les Rohan, les Bissy, les autres chefs n'avaient point de client plus rampant et plus souple, ni les jésuites de serviteur plus empressé et plus respectueux. Ce n'était pas un homme qui pût être retenu par aucun sentiment autre que ses vues de fortune, quoique la sienne fût assez complète. Mais l'ambitieux cesse-t-il jamais d'y travailler? Je ne pouvais oublier qu'il avait empêché les appels de tous les corps et de tous les tribunaux, tout prêts à suivre les écoles, les chapitres et les congrégations qui venaient d'appeler. Et on a vu en son lieu que j'appris de M. le duc d'Orléans même que l'avis de ce neveu du cardinal de Noailles avait arrêté le consentement qu'il était prêt d'y donner. Je ne pus donc voir sur quoi pouvait porter cette imputation, ni ce que le jansénisme pouvait avoir de commun avec la respectueuse et toute simple retraite de gens qui ne pouvaient moins, dont aucun ne passait pour janséniste ni pour opposé à la Constitution, et dont quelques-uns avaient épousé le molinisme et la Constitution jusqu'au fanatisme. Cette sottise était bonne tout au plus à mander au père d'Aubenton, digne fabricateur de la Constitution, comme on l'a vu ici en son lieu, et jésuite prêt à s'évanouir au nom de jansénisme, pour faire, par son canal, valoir cette calomnie, destituée de toute sorte de la plus légère apparence, auprès du roi d'Espagne, qu'il avait si bien monté sur ces

deux points. Enfin Bellisle finissait, comme Dubois, par faire dépendre mon retour de l'accréditement et de la confiance que je procurerais à Chavigny pour gérer les affaires en attendant un ambassadeur, ce qu'ils sentaient bien qui me serait impossible.

Je lus et relus bien mes lettres. J'y fis tout seul mes réflexions, et je pris mon parti aussitôt. Ce fut de n'être pas la dupe du cardinal Dubois, et de ne pas hasarder la réputation que j'ose dire que j'avais acquise en Espagne, en y donnant un fantôme de cabale pour une réalité, dont le faux et le néant ne tarderaient pas à me démentir, et qui n'était fabriquée que pour coiffer le seul régent et le persuader du sérieux de la chose par les ordres qu'on se hâtait de me donner là-dessus. En même temps, je ne voulus pas m'exposer à manquer dans cette conjoncture à l'extérieur des ordres si exprès du cardinal Dubois, et je résolus de lui complaire en forçant les barricades de Balsaïm, où il ne serait pas derrière moi pour écouter ce que je dirais.

J'allai donc d'abord trouver Grimaldo, qui travaillait dans sa cavachuela. Je lui expliquai fort simplement ce qui s'était passé au conseil de régence, sans lui dire un seul mot de cabale; mais seulement qu'on craignait que cette désertion de tant de gens considérables ne fît plus d'impression qu'elle ne devait sur l'esprit de leurs majestés catholiques; que c'était pour y obvier que j'avais reçu cette nouvelle par un courrier qu'on m'avait dépêché aussitôt; qu'il venait d'arriver, et qu'il m'apportait un ordre fort précis d'en aller rendre compte à leurs majestés catholiques, dans le moment que j'aurais lu mes lettres, en quelque lieu qu'elles pussent être. Grimaldo se mit à rire de cet empressement. Il me dit que cette affaire serait fort indifférente à leurs majestés catholiques, et qu'elles n'avaient aucun intérêt de se mêler de l'intérieur

de la cour de France, ni des disputes qui pouvaient y arriver; qu'ainsi son avis était que je remisse à en parler à leurs majestés catholiques à leur retour, qui serait dans quatre jours; qu'elles n'étaient parties que de ce matin avec la très courte suite que je savais; que la défense d'aller à Balsaïm était sans aucune exception, et que sûrement le roi serait fâché et embarrassé de m'y voir. Je répondis à Grimaldo que je pensais tout comme lui, mais qu'il connaissait l'homme à qui j'avais affaire, qui, de plus, m'en ferait une de mon retardement, et l'imputerait au mécontentement qu'il ne pouvait douter que je n'eusse de cette préséance; et là-dessus je lui donnai à lire la lettre particulière qui ne contenait que l'ordre exprès de rendre compte à leurs majestés catholiques, quelque part qu'elles fussent, dans le moment de l'arrivée du courrier.

Grimaldo lut et relut cette courte lettre. Il me dit, en me la rendant, qu'il sentait tout mon embarras et ne savait que me dire. Je m'espaçai quelques momens avec lui sur le cardinal Dubois, et je le priai de faire en sorte que le roi voulût bien entrer avec bonté pour moi dans la situation où je me trouvais. Je le priai de lui écrire en ce sens pour le disposer à me recevoir, parce que, comme que ce fût, j'étais résolu d'aller le lendemain à Balsaïm; et je lui avouai que j'aimais mieux risquer de déplaire au roi d'Espagne pour un moment, et sur chose sans conséquence, que de me perdre dans ma cour, où le cardinal Dubois me guetterait sans cesse pour y parvenir, à qui il ne fallait pas fournir le plus petit prétexte. Grimaldo, haussant les épaules, convint que j'avais raison, et me dit qu'il avait heureusement à dépêcher tout présentement un courrier au roi d'Espagne, par lequel il l'avertirait de mon voyage, de sa cause, de mes raisons personnelles, et n'oublierait rien pour le disposer à me recevoir sans chagrin. Je remerciai beaucoup Grimaldo et revins chez

moi disposer mon voyage, envoyer sur-le-champ des relais et des mules de selle, à quoi Sartine, qui connaissait le chemin, m'aida fort.

Je partis donc le lendemain avant six heures du matin, et je fus bien étonné de trouver la porte de Madrid fermée, le côté de la clef en dehors, et celui qui la gardait à cent pas hors de cette porte, en sorte qu'il fallut faire escalader la muraille, heureusement assez basse, par le laquais, qui eut encore grand'peine à se faire ouvrir par le portier, qui vint enfin nous faire sortir de la ville. Le comte de Lorge, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon, son frère, et le major de son régiment vinrent avec moi. Cette corvée ne tenta point le comte de Céreste.

CHAPITRE X.

Mon voyage à Balsaïm. — Leurs majestés catholiques me reçoivent froidement d'abord. — Mon audience. — Leurs majestés me font un meilleur accueil. — Je vais coucher à Ségovie. — Description de cette ville. — Cordelier de M. de Chalais. — Je dîne à Balsaïm et suis leurs majestés à la Granja. — Comment la Granja est devenu Saint-Ildephonse. — Description de ce lieu. — Superbe et riche Chartreuse. — Manufactures de Ségovie. — Mes réponses aux lettres de Dubois et de Bellisle. — Bruit ridicule sur mon voyage à Balsaïm. — Hardiesse de leurs majestés catholiques dans le voyage de Balsaïm. — Autres lettres fort curieuses que Dubois m'écrit. — Les cardinaux chanoines de Tolède mêlés avec les autres chanoines sans préséance et en rang d'ancienneté.

Nous arrivâmes sur le midi au vrai pied de la Guadarama, après avoir déjà assez long-temps monté et fait

à-peu-près comme de Paris à Senlis. Nos voitures y demeurèrent, et nous montâmes nos mules. Je ne vis jamais un si beau chemin ni si effrayant en voiture. On affronte un mur de roc d'une effroyable hauteur par un chemin uni, mais étroit, qui va en zigzag, assez droit, avec peu de roideur, en sorte qu'en parlant un peu haut on peut causer un peu avec des gens au-dessous et au-dessus de soi, qui sont à près d'une lieue les uns des autres. La montagne et le chemin étaient couverts de neige fort épaisse; tout était rempli d'arbres entre les rochers, dont les branches, toutes chargées de frimas, n'étaient que les plus belles grappes et les plus brillantes. Toute cette singularité faisait dans son affreux quelque chose de charmant. On parvient ainsi à la cime, à force de contours. Le terre-plein n'en est pas long, et la descente de l'autre côté est bien plus aisée et plus courte, à la moitié de laquelle on découvre Balsaïm, dans une vallée étroite, placé à une distance assez grande du pied de la montagne. Balsaïm, bâti par les Maures, et brûlé par malice par Charles II, qui y allait trop souvent, et point réparé depuis, est le reste d'un grand et beau château. Ce reste est fort petit, avec un jardin médiocre et rien autour qui s'aperçoive. Nous fûmes mettre pied à terre à un reste de bâtiment bas, qui était du château, tout contre, mais sans communication à couvert.

On nous fit entrer dans l'office du duc del Arco, où ses sommeliers travaillaient, qui nous quittèrent civilement la place, après nous avoir présenté des chaises de paille auprès du feu, dont nous avions grand besoin, et nous avoir offert de nous rafraîchir, dont nous les remerciâmes. Il n'était guère que quatre heures après midi, et nous y attendîmes une heure et demie le retour de leurs majestés de la Granja, qui est devenu Saint-Ildephonse. La cuisine du duc del Arco était à côté. Au-dessus, il y avait quatre

petites cellules pour les trois seigneurs qui étaient du voyage et pour Valouse, et, en bas, près de la cuisine, une espèce de petite salle longue et étroite, où le duc del Arco tenait sa table. Avertis de l'arrivée de leurs majestés, nous allâmes les voir descendre de carrosse. Grimaldo les avait averties; elle s'attendaient à me trouver. La réception du roi fut froide, pour ne pas dire rechignée, sans dire une parole; celle de la reine, embarrassée mais plus humaine. Elle me dit quelques mots, mais leur suite me fit la meilleure réception du monde. Le roi et la reine montèrent un degré de bois, entre deux bâtons pour garde-fous, où on ne pouvait aller qu'un à un. Il était en dehors appuyé contre le pignon, et en l'air comme la montée d'un paysan dans son village. Au haut il y avait un petit carré à tenir cinq ou six personnes pressées, d'où on entrait directement dans la chambre du roi et de la reine, sans rien de plus qu'une garde-robe au-delà, et vis-à-vis la porte de la chambre de leurs majestés, en repassant le petit carré, une autre chambre toute seule. C'est là tout le logement avec quelques trous au-dessus; et dessous, au rez-de-chaussée, la cuisine et l'office de leurs majestés.

Arrivé dans ce carré où leurs majestés s'étaient arrêtées pour m'attendre, je leur demandai la permission de les suivre et d'avoir l'honneur de leur dire un mot. Toute la suite demeura dans ce carré et dans la chambre joignante, et je me trouvai en tiers avec leurs majestés catholiques, qui me menèrent dans la fenêtre, parce que le jour baissait fort. « Qu'y a-t-il donc de si pressé »? me dit le roi sèchement. Je commençai par des excuses d'être venu sans permission sur les ordres les plus exprès que j'en avais reçus pour leur rendre compte de ce qui s'était passé au conseil de régence, que je leur expliquai fort simplement, sans dire un mot de cabale et seulement pour

les informer de la raison qui avait fait sortir les ducs, le chancelier et les maréchaux de France du conseil, qui n'était autre chose que la préséance des cardinaux et qui était chose toute simple et sans nulle sorte de conséquence pour la tranquillité et pour les affaires, mais j'ajoutai que l'attention de M. le duc d'Orléans à les informer des moindres évènemens avait voulu que je fusse le premier à leur apprendre tout tel qu'il était de la part du roi et de la sienne, par son respect et son attachement pour leurs majestés. Le roi, toujours sec, me répondit que cela ne valait pas la peine d'être venu, que cela eût été aussi bon à Madrid. Je regardai la reine, et, m'adressant à elle, je lui dis qu'on était bien empêché quand on avait affaire au cardinal Dubois, et sur un fait encore où le moindre retardement m'eût fait une affaire, parce qu'il était persuadé, sans doute avec raison, que je ne serais pas plus content de ce qui s'était passé que ceux qui en avaient quitté le conseil. La reine se mit à rire, me dit qu'elle le comprenait bien, et, s'adressant au roi, ajouta qu'il n'y avait pas grand mal, sinon ma peine, et tout de suite me fit quelques questions sur ce qui s'était passé, mais courtes et simples. Le roi se radoucit et me dit qu'il ne se souciait point de ces choses-là, qu'il ne voulait point se mêler de l'intérieur de la cour de France, encore moins des disputes et des querelles. Je finis ces propos par leur présenter la relation que j'avais reçue de tout ce qui s'était passé à l'arrivée de l'infante, et des fêtes qui l'avaient suivie, ce qui plut fort au roi et le remit de belle humeur. Je leur en dis les principaux articles. Ils furent fort sensibles à l'appareil de la réception, et surtout de ce que le roi était sorti assez loin de Paris au-devant d'elle.

Après quelques propos là-dessus qui achevèrent de les égayer, la reine proposa au roi de faire entrer ce qui était

dehors pour leur donner part de ces nouvelles, et me dit de les appeler. Tous entrèrent. La reine leur répéta ce que je venais de lui en dire, et ajouta qu'il fallait lire la relation. Puis, s'interrompant, elle eut la bonté de se mettre en peine de mon gîte et de ce qui m'accompagnait. Le duc del Arco m'offrit un lit et à souper, mais en peine de lits et de chambres pour ce que j'avais amené. Tout cela causa force complimens et de la meilleure grâce du monde de la part du duc del Arco, même du marquis de Santa-Cruz, où le roi entra un peu et la reine avec vivacité. Je ne voulais incommoder personne, et, pour ce qui était avec moi, il n'y avait nul moyen de les gîter. Je proposai donc qu'il nous fût permis d'aller coucher à Ségovie, et cela finit par là. Le duc del Arco voulait nous donner à souper, mais je fis si bien que je m'en exemptai. Il me fit donner une berline à quatre personnes pour nous y mener. La reine, pendant cette conclusion, avait parlé bas au roi, et me dit après qu'ils ne me laissaient aller qu'à condition de revenir tous le lendemain dîner chez le duc del Arco, et de les suivre après dîner à la Granja, où le roi me voulait montrer les bâtimens et les jardins qu'il y faisait faire. Le roi y ajouta quelque chose du sien avec un air content et ouvert, et la reine les plus gracieuses bontés. Valouse nous voulait donner son lit et sa chambre, et le comte de San-Estevan de Gormas fit aussi très bien. Mais il n'y eut rien d'égal à la politesse et à l'empressement du duc del Arco. Nous prîmes congé et nous partîmes pour Ségovie, distant de Balsaïm comme de la place de l'ancienne porte de la Conférence à Sèvres, par une plaine fort unie qu'on gagne après avoir un peu monté fort doucement. On nous fournit aussi des gens à cheval avec des flambeaux.

Ceux qui, venus avec moi, y allèrent à cheval, précédèrent l'arrivée de la berline. Nous les trouvâmes dans

la rue, n'ayant pu se faire ouvrir aucune maison. On les renvoyait par les fenêtres comme des bandits dont on avait peur. Malgré l'équipage nous eûmes le même sort partout où nous frappâmes, en sorte que pendant près d'une heure nous eûmes toute la peur de coucher sur ce pavé sans souper. Enfin nous fîmes tant de bruit à la porte d'une grande maison, qu'après avoir long-temps prié et menacé par la fenêtre, bravé par notre nombre et par la livrée du roi qui nous menait, ces gens comprirent enfin que nous disions vrai et que nous n'étions pas des bandits. Ce fut un grand contentement que de voir ouvrir cette porte. On nous fit monter et montrer des chambres et des lits. C'était déjà beaucoup. Mais quand on parla de souper, point de pain ni de viande, ni de tout l'accompagnement. Le repas en chemin avait été fort léger, et nous n'avions pas compté d'avoir rien à porter pour le soir. Il fallut bien du temps et de l'industrie pour surmonter la mauvaise humeur de gens qui nous avaient reçus malgré eux, qui trouvaient fort mauvais que nous troublassions leur repos, et pour ramasser de quoi souper et l'apprêter à l'heure qu'il était, et dans un pays où les cabarets et les hôtelleries sont inconnus. Néanmoins avec de la patience nous soupâmes et nous couchâmes pas trop mal.

La curiosité m'éveilla le lendemain de bonne heure. Mes fenêtres me présentèrent tout près ce superbe aqueduc construit par les Romains, qui paraît d'une seule pierre, et qui, sans s'être encore démenti, porte l'eau de la montagne voisine par toute la ville, qui est grande, bien bâtie, avec des places, de belles églises, et des rues moins étroites, moins obscures, moins tortues que je ne les ai vues dans les autres villes d'Espagne, excepté Madrid et Valladolid. En approchant tout contre l'aqueduc, qui est d'une grande hauteur, et plus que les plus

hauts qu'on voit autour de Versailles et de Marly, et sans arcades que quelques portes pour la communication nécessaire, on est surpris de l'énormité des pierres dont il est bâti et de la presque *imperceptibilité* de leurs séparations, où il ne paraît pas trace d'aucune espèce de liaison. Je ne pouvais me lasser de considérer ce merveilleux édifice que tant de siècles ont respecté.

La ville est au fond d'une plaine de quatre ou cinq lieues, belle, unie, fertile et appuyée à la montagne, qui est là fort haute et fort escarpée. A l'autre bout, du côté de la plaine, est le château de Ségovie qui, comme Vincennes, est un palais, mais vaste et beau, embelli et presque tout rebâti par Charles V, et une prison de criminels d'état. Il a, chose rare en Espagne, une belle et vaste cour, et les appartemens des rois sont admirables par leur plain-pied, leur étendue, leur structure et les ornemens sages, magnifiques et très bien exécutés, dont ils sont enrichis. Leur dorure épaisse, foncée, brillante comme si elle venait d'être faite, les plafonds avec leurs peintures exquises, et l'ordonnance des ornemens, tant des murailles, des portes, des fenêtres et des plafonds, me rappela tout-à-fait ceux de Fontainebleau, ne balançant pas toutefois à préférer ceux de Ségovie. La principale vue donne sur une petite rivière qui serpente tout proche, et sur toute cette magnifique plaine bordée de montagnes inégales et de quelques hauteurs.

Au plus haut du donjon, qui a sept étages, et qui est tout contre le château, dans la même cour, était ce cordelier fameux que M. de Chalais amena à Paris avec tant de précaution et de mystère, dont il a été ici parlé en son temps, et qu'il ramena bien escorté à Ségovie, d'où il n'était pas sorti depuis. J'appris de celui qui avait soin des prisonniers, car il y en avait dans ce donjon plusieurs autres, que ce cordelier était insatiable de romans, et

guère moins de vin et de viande; qu'il jurait et blasphémait sans cesse, et qu'il passait sa vie à hurler de fureur ou à chanter pour se divertir; qu'il criait à l'injustice contre la cour d'Espagne, mais sans jamais rien laisser entendre de la cause de sa prison; qu'il avait tenté bien des fois de se sauver, ce qui l'avait fait mettre au plus haut étage; qu'il ne s'accoutumait point à sa prison, et qu'il était comme désespéré. Ce concierge me parut excédé d'un tel hôte, dont l'impiété et le goût de la débauche lui faisaient horreur, et qui lui donnait plus de soin et de peine que tous les autres prisonniers ensemble. Je fis ce que je pus pour le lorgner à sa fenêtre, mais je ne pus l'y apercevoir. Il y avait du moins une belle vue, et on lui donnait les livres qu'il demandait, et tant de vin et de nourriture qu'il voulait; mais on ne lui laissait voir personne ni rien de quoi il pût s'aider pour écrire. La matinée se passa en ces curiosités, et nous partîmes pour Balsaïm par les mêmes voitures qui nous avaient amenés la veille.

Nous descendîmes chez le duc del Arco vers une heure après midi, et bientôt après on y servit un fort splendide dîner et fort bon, quoique presque tout à l'espagnole. Le marquis de Santa-Cruz, le comte de San-Estevan de Gormas et Valouse dînèrent avec nous, et le duc del Arco en fit les honneurs le plus noblement et le plus poliment du monde. On fut long-temps à table, de fort bon vin, de très bon café, bon appétit, bons propos. Ces seigneurs espagnols étaient ravis de me voir donner sur leurs mets de bonne grâce. Peu de momens après dîner, ils nous menèrent au bas de ce petit escalier de bois, sur lequel, tôt après, nous vîmes paraître le roi et la reine et monter en carrosse, dont je fus fort accueilli. Le roi me parut tout accoutumé à me voir à Balsaïm, et lui et la reine se faire un plaisir de me faire voir leurs ouvrages à la *Granja*. Ce mot espagnol veut dire une grange. C'en était une

en effet, et tout esseulée, qui appartenait aux moines de l'Escurial, à une lieue, de celles d'autour de Paris, de Balsaïm. De cette maison, le roi y avait été faire des chasses. La solitude lui en avait plu; la facilité d'y avoir de l'eau en abondance et beaucoup de chasse l'avait déterminé à acheter de ces moines ce qu'ils y avaient, et à y bâtir la retraite dans laquelle il méditait de se jeter dès que le prince des Asturies commencerait à pouvoir porter la couronne, qu'il lui voulait remettre, comme il l'exécuta depuis. Mais ce dessein, alors ni de long-temps après, ne fut connu que de la reine et du père d'Aubenton, qui tous deux en mouraient de peur et n'oubliaient aucune adresse pour l'en détourner doucement.

Le duc del Arco et le marquis de Santa-Cruz se partagèrent pour nous mener. Le chemin coulait le long de la vallée, traversant souvent de beaux ruisseaux et des ravins, et se rapprochant du pied de la chaîne de ces hautes montagnes que nous avions traversées en venant de Madrid. Plus on approche de la Granja, plus la vallée s'étrécit. Tout y était ouvert comme en plein champ, et nous arrivâmes par le côté. La cage de la maison était faite, distribuée, couverte; on en était aux dedans, mais encore en maçons; et la plupart des jardins en étaient faits, mais grossièrement encore. La chapelle, qui est au flanc par où nous arrivâmes, était à peine sortie de terre, comme une fort grande église, qui devait être accompagnée de logemens pour le chapitre et les gens de la chapelle, qui n'étaient pas commencés. Cette chapelle était déjà fondée pour une riche collégiale. Son titre était destiné de Saint-Ildefonse, sous l'invocation duquel elle devait être consacrée; et c'est ce qui a donné le nom à ce vaste palais. Avant d'aller plus loin, il faut donner l'idée de ce lieu, que la retraite de Philippe V, pendant sa courte abdication, a rendu célèbre.

Il serait difficile de trouver une situation plus ingrate, ni d'avoir mieux réussi à la rendre triste, pour ne pas dire affreuse, par le choix de l'emplacement du château. Ce château est un long et vaste bâtiment qui est double, presque au bas d'une pente fort douce et fort unie partout, qui, en s'élevant peu-à-peu, arrive jusqu'au bord de la plaine de Ségovie, que cette hauteur presque insensible dérobe au château, qui l'aurait vue en plein, avec la ville de Ségovie, son aqueduc et le couronnement de ses montagnes, s'il avait été placé vingt ou vingt-cinq toises plus haut, ce qui aurait formé à ses pieds une terrasse telle qu'on aurait voulu, dominant sur les jardins, mais avec une douceur très agréable, et qui n'aurait que plus invité à y descendre, au lieu que l'emplacement où il est ne lui laisse que la vue et le plain-pied de la vallée, et masque entièrement la vue de tous les étages du double par cette hauteur qui s'élève si doucement jusqu'à la plaine, et qu'on semble toucher des fenêtres avec la main. Le rez-de-chaussée me parut destiné en salle des gardes, pièces à tenir des tables, et quelques logemens. Tout le premier étage pour les appartemens de leurs majestés catholiques, distribués en belles pièces, mais de diverses grandeurs, dont le double, aveuglé, comme je viens de l'expliquer, en commodités et en garde-robes, logemens de camérístes et de petits domestiques du roi les plus nécessaires, avec, au bout du flanc, des tribunes percées sur la chapelle, mais point encore faites. Nous ne vîmes pas l'étage de dessus. La cage de l'escalier vaste et agréable dans sa forme, au milieu du bâtiment, et à droite et à gauche de jolis escaliers dérobés par lesquels nous passâmes.

A l'autre flanc opposé à la chapelle était un bâtiment double, qui ne débordait pas le château en avant, placé en potence à l'égard du château, qui s'étendait assez loin

en le débordant par-derrière, avec des cours et de grands bâtimens intérieurs. Il était bâti pour servir de commun pour les équipages, les cuisines et les offices, et pour loger les seigneurs et toute la suite de la cour. Du flanc du château à ce bâtiment, il n'y avait au plus que trois toises. J'en témoignai ma surprise à la reine, qui me répondit qu'ils voulaient entendre du bruit et voir aller et venir. L'intention secrète, que je ne pouvais comprendre alors, était de désennuyer leur retraite par entendre et voir du monde auprès d'eux. Les jardins allaient jusqu'au pied de la montagne, dont l'espace était court, et sur la fin montait un peu dans la racine de la montagne; mais, à droite et à gauche, ils s'étendaient déjà fort loin, et ils ont été depuis fort allongés de part et d'autre, remplissant toujours toute la largeur de la vallée.

Ces jardins assez unis pour donner de vastes plains-pieds, et point assez pour manquer des agrémens qu'on tire des terreins inégaux. Beaucoup d'allées plantées d'arbres tout grands, comme le feu roi faisait à Marly, des terrasses peu élevées, revêtues et bordées de gazons, des bosquets sortant encore peu de terre, des bassins, des canaux, des pièces d'eau sans nombre, de toutes les formes, des cascades, des nappes, des effets d'eau de toutes les sortes, de la plus belle eau et de la meilleure à boire, et dans la plus prodigieuse abondance, et des jets d'eau partout en gerbes et de toutes les formes, dont plusieurs, qui étaient seuls, jetaient gros comme la cuisse, le double de la hauteur de ce beau jet d'eau de Saint-Cloud, qui faisait la jalousie du feu roi, et que tout le monde admire avec raison. Les plus fâcheux inconvéniens ont quelquefois leur utilité : cette longue chaîne de montagnes qui bornait les jardins, qui s'élevait presque jusqu'aux nues, toute de rochers, parsemés d'arbres mal semés, couverte de neige presque toute l'année, dont la cime

ne fondait jamais, dont la hideuse beauté faisait tout l'aspect du château, et dont un mulet rapportait de la glace et de la neige en moins de deux heures, aller et venir, cette chaîne de montagnes fourmillait des plus grosses sources, à toutes hauteurs, et fournissait sans cesse toutes les eaux des jardins, en telle quantité qu'on voulait, et pour telle hauteur où on desirait les faire jaillir. Ces jardins avaient déjà quantité d'orangers, et ils étaient aussi ornés de vases de métal et de tous les plus précieux marbres, et aussi ornés d'excellens bas-reliefs et des plus belles statues de bronze et de divers marbres que le sont les jardins de Versailles et de Marly, avec des ateliers dans les jardins, où travaillaient sans cesse les meilleurs maîtres de France et d'Italie qu'on avait pu attirer. Mais ces jardins, véritablement charmans par la variété et le bon goût, l'agrément, la fraîcheur, la facilité, l'étendue des promenades, avaient un inconvénient bien fâcheux; c'est que tout le terrein de ces jardins n'était que roche vive et dure, avec une légère croûte de terre par dessus, de manière qu'il avait fallu employer le pic et très ordinairement le secours de la poudre pour écaver tous les bassins et pièces d'eau, les trous de tous les arbres, les tranchées des palissades, et tous les terreins des massifs, en emporter les pierres à dos de mulet et rapporter de même la bonne terre de loin pour en remplir toutes les excavations où on avait planté, et qu'il en fallait user de même pour toutes les nouvelles plantations et pièces d'eau qu'on y voudrait ajouter dans la suite en allongeant le jardin à ses deux extrémités. Voilà pour la cherté qui ne pouvait être que fort grande; mais le pis est que quelque profondeur qu'on eût pu donner aux endroits destinés à planter, les racines des arbres, dont leur vie et leur beauté dépend, s'étendent toujours tout autour d'elles, et il y en a qui percent à pic. Dès qu'elles se trou-

veront arrêtées par le roc, ce qui y touchera séchera bientôt, la terre rapportée se consumera et ne pourra plus fournir autant de sucs qu'il en faudra pour la nourriture des racines et des arbres, qui dépériront et mourront en peu d'années.

Je ne vis aucun projet de cour ni d'entrée. Ils me dirent que les deux extrémités du jardin et le bas de cette petite hauteur, qui monte à la plaine de Ségovie, se fermeraient le long des jardins avec un pavillon pour porte à chacun des deux bouts; qu'on entrerait toujours par où nous étions venus, et qu'un pavé étroit en rue ferait toute la séparation entre le château et les jardins. La plus proche maison d'autour du château était une méchante maison de garde-chasse, qui en était à une demi-lieue, et nulle autre que beaucoup plus loin, ce qui charmait le roi d'Espagne en effet, dont la reine faisait aussi le semblant. J'eus l'honneur, et ce qui était venu avec moi, de suivre leurs majestés catholiques partout, qui se promenèrent d'abord dans la maison, et après dans les jardins toute la journée sans se reposer, qu'elles prirent plaisir à me faire voir, et moi à leur faire ma cour en admirant tant de beautés et tant de miracles d'eaux, qui en effet sont uniques. La conversation se soutint pendant toute la promenade, où ces seigneurs espagnols et Valouse entraient fort aussi, et où la reine était toujours charmante. Le roi s'y mêla quelquefois. Ils firent l'honneur de parler aussi à ceux qui étaient avec moi, et s'amusèrent fort à donner leurs ordres et à se faire rendre compte par ceux qui avaient le principal soin des jardins et bâtimens, etc., sous la direction du duc del Arco, gouverneur du lieu, par lequel tout passait.

Dans cette promenade, le courrier qui m'était arrivé se présenta sur leur passage. Je l'avais amené pour l'expédier de Ségovie, qui est presque sur le chemin de Madrid

à Bayonne. C'était Bannière, si fort en réputation par le nombre et la promptitude de ses courses, et qui était fort connu du roi et de la reine par toutes celles qu'il avait faites à l'occasion des deux mariages, tellement que leurs majestés l'appelèrent et lui parlèrent assez long-temps. J'appris qu'au revers de cette chaîne de montagnes, et presque vis-à-vis les jardins, qu'elle bornait, était une superbe et vaste chartreuse, de plus de 100,000 écus de rentes, dont le principal revenu était des laines fines de leurs immenses troupeaux. Leurs majestés catholiques y allaient quelquefois, sans y coucher que rarement. Elles et leur suite y étaient parfaitement défrayées. Mais la chère ne pouvait être bonne dans un pays sans poisson et presque sans légumes. A l'égard de leurs laines, j'en vis les manufactures à Ségovie, qui me parurent peu de chose et fort tombées de leur ancienne réputation. La fin du jour approchant, termina le voyage.

En arrivant à Balsaïm, le roi m'ordonna de monter et de le suivre dans sa chambre. Là, en tiers avec lui et la reine, il me demanda si j'étais pressé de renvoyer Bannière, et que si je pouvais attendre des paquets dont ils avaient envie de le charger, je leur ferais plaisir. Je répondis qu'il n'y avait rien de pressé, mais que quand je le serais, leur ordre me suffirait pour différer autant qu'il leur plairait. Je pris congé d'eux, et fis après mes remercîmens à ces seigneurs, surtout au duc del Arco, dont les soins, les prévenances, la politesse n'avaient rien oublié. Il me fournit la même voiture et des montures de la veille pour aller coucher à Ségovie, qui le lendemain nous menèrent au pied de la montagne, où nous trouvâmes nos mules pour la passer, et nos voitures où nous les avions laissées, dans lesquelles nous arrivâmes le même soir à Madrid. Le lendemain j'allai conter à Grimaldo ce qui s'était passé en mon voyage, et je

n'oubliai pas de lui dire combien j'étais charmé de toutes les merveilles que j'avais vues, mais combien aussi j'étais étonné de la situation et de la position. Il me répondit qu'il s'était bien douté que tout s'y passerait comme je venais de lui raconter, et qu'il était fort aise que le roi, malgré le froid de l'abord et l'indifférence sur ce qui m'amenait, eût voulu me faire voir ses ouvrages, et que la promenade l'eût remis dans son état ordinaire avec moi. Grimaldo ne me dissimula point ce qu'il pensait du choix du lieu et de sa disposition, et nous causâmes longtemps ensemble.

Il fallut après rendre compte de mon voyage au cardinal Dubois, et répondre à sa lettre. Je lui mandai nettement que j'étais d'autant plus aise de mon éloignement de Paris, que, si j'y avais été, rien ne m'aurait empêché de sortir du conseil; qu'à l'égard de la cabale et de ses desseins, je me flattais qu'ils ne feraient ni peur ni mal à M. le duc d'Orléans ni à son gouvernement; que, dans le compte que j'avais rendu à sa majesté catholique, elle m'avait paru ne faire aucun cas de cet évènement et y être fort indifférente; qu'il ne devait avoir aucune inquiétude des impressions que leurs majestés catholiques en pourraient prendre, non plus que M. de Grimaldo. Pour allonger une réponse si courte, je me jetai sur la hardiesse que j'avais prise de forcer les barricades de Balsaïm, sur les beautés et les singularités de Saint-Ildefonse et sur le retardement du renvoi de Bannière, que le roi d'Espagne m'avait demandé, ce qui faisait que je ne lui écrivais que par l'ordinaire. Enfin je finissais par des complimens sur ses lumières à prévenir, et sa sagesse et son habileté à détruire tous les complots dont il m'avait écrit. Je tâchai d'ajuster cette fin, en sorte qu'il ne crût pas que je me moquasse de lui, comme néanmoins je faisais en effet. J'écrivis à Bellisle en même sens, parce que je prévis

bien qu'il ne serait pas le maître de cacher sa réponse. J'y ajoutai ce que je n'avais pas voulu dire si directement au cardinal sur Chavigny, qu'il n'y avait que lui-même qui pût, par une conduite suivie, faire revenir les esprits en sa faveur, et que cette entreprise serait pour moi de trop longue haleine, à laquelle Maulevrier, après mon départ, pourrait le servir. C'était encore me moquer d'eux et leur faire comprendre que je ne serais pas la dupe de leurs prétextes de me retenir en Espagne. Je crus bien que ces réponses ne plairaient pas au cardinal Dubois; mais il n'était pas en moi de ployer misérablement sous sa préséance, ni de me ruiner sans ressource pour me *stabilier* en Espagne à son gré.

Le 13 mars, leurs majestés catholiques revinrent de Balsaïm au Retiro. Le voyage si brusque que j'y avais fait sur l'arrivée d'un courrier, et malgré les défenses si précises à qui que ce fût, sans exception, d'y aller, et la journée que j'avais passée tout entière auprès d'elles à Saint-Ildefonse, jointe à la façon pleine de grâces et de bontés constantes et si distinguées, avec lesquelles j'étais toujours traité depuis que j'étais en Espagne, firent courir le bruit le plus ridicule, qui prit assez de créance subite pour me surprendre beaucoup. Il se répandit donc que je quittais le caractère d'ambassadeur de France, et que j'allais être déclaré premier ministre d'Espagne. Le peuple, à qui ma dépense apparemment avait plu, et à qui personne de chez moi n'avait donné aucun sujet de plainte, se mit à crier après moi dans les rues, à me le dire, à témoigner sa joie et jusque du dedans des boutiques. Il s'en assembla même autour de ma maison avec les mêmes témoignages que je dissipai le plus civilement et le plus promptement que je pus, en les assurant qu'il n'en était rien, et que je partais incessamment pour retourner en France.

Je ne puis pas dire que je fusse insensible à ces marques d'estime et d'affection ; mais ce qui me toucha véritablement fut ce qui m'arriva avec le marquis de Montalègre, sommelier du corps. Je le rencontrai à l'entrée des appartemens du Retiro. Il accourut à moi, m'embrassa et me dit qu'il était transporté de joie de ce que je leur demeurais et de ce que j'allais être premier ministre. Je le remerciai de cette marque si grande de l'honneur de son estime et de son amitié, et je l'assurai en même temps qu'il n'en était rien, et que je partirais dans fort peu de jours pour retourner en France. J'eus à peine achevé, que Montalègre, jetant sur moi des yeux de dépit et de colère, tourna tout court, et me quitta sans révérence et sans me répondre un seul mot. Beaucoup de seigneurs m'en firent des complimens, à qui je répondis de même.

Je réparerai ici, quoiqu'en lieu déplacé, l'oubli d'une bagatelle, mais singulière sur le chemin dans la montagne, pour aller à Balsaïm : c'est que le roi et la reine d'Espagne faisaient toujours ces voyages dans un grand carrosse de la reine à sept glaces, en sorte qu'en passant la montagne par le même chemin que je fis, et qui était l'unique, il n'y avait pas deux doigts de marge entre leurs roues et le précipice, presque tout le long du chemin, et qu'en plusieurs endroits les roues portaient à faux et en l'air, tantôt cent, tantôt deux cents pas, quelquefois davantage. Des paysans en grand nombre étaient commandés pour tenir le carrosse par de longues et fréquentes courroies, qui se relayaient en marchant à travers les rochers avec toutes les peines et les périls qui se peuvent imaginer pour la voiture et pour eux-mêmes. On n'avait rien fait à ce chemin pour le rendre plus praticable, et le roi et la reine n'en avaient pas la moindre peur. Les femmes qui la suivaient en mou-

raient, quoique dans des voitures exprès fort étroites. Pour les hommes de la suite, ils passaient sur des mules. Je n'ajouterai point de réflexions à un usage si surprenant.

Les lettres que le courrier Bannière m'avait apportées étaient du 2 mars. Un courrier, dépêché par le duc d'Ossone, qui était encore à Paris, m'en apporta du cardinal Dubois, du 8 mars, dont le singulier entortillement me divertit et me confirma dans le parti que j'avais pris. J'avais reçu, il y avait déjà quelque temps, mes lettres de récréance et tout ce qu'il fallait pour prendre congé. Le cardinal, qui mourait de peur que je ne m'en servisse, n'en avait pas moins de me la laisser apercevoir. Sa lettre fut donc un tissu de *oui* et de *non*, de l'importance des services à rendre en Espagne pour consolider l'union, du desir de mon retour pour des raisons non moins pressantes pour le service de l'état et de M. le duc d'Orléans, toujours la condition de ne partir point sans avoir accrédité Chavigny jusqu'à la confiance, toutefois ne vouloir point entreprendre sur ma liberté, et tout laisser à ma prudence. Je compris par le tissu de cette lettre que, pour peu que j'en attendisse d'autres, elles se trouveraient d'un style décisif, et de plus seraient appuyées de celles de M. le duc d'Orléans, que le cardinal Dubois faisait telles que bon lui semblait. Je pris donc mon parti sur cette lettre de n'en point attendre d'autres, et, dès le lendemain que je l'eus reçue, je pris jour pour mon audience de congé.

Depuis que je parlais de partir, il n'y avait rien que la reine et même le roi ne fissent pour me retenir, ni amitiés et regrets que toute la cour ne me fît la grâce de me témoigner. J'avouerai même que ce ne fut pas sans peine que je quittai un pays où je n'avais trouvé que des fleurs et des fruits, et auquel je tenais et je tiendrai

toujours par l'estime et la reconnaissance. Je pressai une infinité de visites pour mes adieux, afin de ne manquer à personne. Dans celle que je fis au duc et à la duchesse d'Arcos, desquels j'avais reçu les politesses les plus marquées, et que je voyais assez souvent, le duc d'Arcos me conjura de ne rentrer point au conseil de régence et de ne céder point aux cardinaux. Je le suppliai de n'avoir pas assez mauvaise opinion de moi pour en être en peine, et qu'il pouvait être sûr que je ne mollirais pas là-dessus. Quelque rang que les cardinaux eussent peu-à-peu usurpé en Espagne, on ne l'y supportait qu'avec dépit; et depuis que l'affaire du conseil de régence fut devenue publique, je ne vis, ni grands surtout, ni même gens de qualité qui n'en fussent indignés, et qui ne s'en expliquassent très fortement, nonobstant le silence et l'entière réserve que je m'étais imposée là-dessus.

Mais à propos de cardinaux et de tout leur grand rang en Espagne, que j'y laissai plus supposé qu'usité, je ne dois pas oublier de rapporter une curiosité que j'eus sur eux. Le cardinal Borgia était, comme je l'ai dit, chanoine de Tolède. Il prit le temps du voyage de Balsaïm pour y aller passer quelques jours. La singularité d'y avoir vu deux évêques portant les marques de leur dignité, confondus avec les chanoines sans la moindre distinction d'avec eux, m'inspira le desir d'être précisément informé de ce qui s'y passerait avec un cardinal. Je priai donc Pecquet d'aller à Tolède le même jour que je me rendis à Balsaïm, d'y demeurer autant que le cardinal Borgia, et d'avoir la patience de le suivre pas à pas. Il l'exécuta dans toute l'exactitude, et il me rapporta que le cardinal Borgia s'était trouvé assidûment au chœur, en rochet et camail violet, à cause du carême, en calotte et bonnet rouge, ayant des chanoines au-dessous et au-dessus de lui, sans chaire vide entre eux et lui, mais

ayant devant lui un tapis de la largeur de sa stale, jeté sur l'appui régnant le long des stales, faisant le dossier des stales d'au-dessous, et sur ce tapis un carreau pour s'appuyer dessus, à ses pieds un carreau pour s'y mettre à genoux, le tout de velours rouge avec un peu d'or, qui est le traitement qu'ont les grands d'Espagne dans les églises, et qu'on a vu ci-dessus que mon second fils et moi eûmes aussi, mais à la tête du chœur. Le cardinal Borgia se découvrit et se couvrit toujours comme les autres chanoines, en même temps qu'eux. Pendant qu'il y fut, il y eut une procession du chapitre, que Pecquet ne manqua pas de voir et d'observer. Il y vit le cardinal Borgia marcher en son rang d'ancienneté de chanoine, qui allaient en file, deux à deux, comme dans toutes les processions, un chanoine marchant à côté de lui, comme chacun des autres, et des chanoines devant et derrière lui sans aucune distance que la même gendée entre eux, sans que la queue du cardinal Borgia fût portée par personne, qui n'était pas plus longue que celle des autres chanoines, et sans avoir près de lui ni écuyer ni aumônier. Voilà de ces choses qu'il faut avoir vues pour les croire, avec la superbe *cardinalesque* et les immenses usurpations de ces prétendus égaux des rois.

CHAPITRE XI.

Je prends mon audience de congé. — Singularité de celle de la princesse des Asturies. — Maulevrier reçoit enfin le collier de l'ordre de la Toison. — Dégoût qu'il essuie. — Mon départ de Madrid. — Alcala. — Je suis complimenté à Agreda par les religieuses. — Pampelune. — Roncevaux. — Bayonne. — Trois

courriers me sont dépêchés de France. — Réponses que je reçois de Dubois et de Bellisle. — Route que je suis à mon retour en France. — Je me détourne pour voir le maréchal de Berwick. — Madame de Saint-Simon vient au-devant de moi. — Journée que nous passons ensemble à Chartres. — Bellisle y vient pour me proposer de la part du cardinal Dubois de m'entendre avec lui pour dépouiller le duc de Noailles. — Je m'oppose à ce projet. — Mon retour à Paris.

Je pris le 21 mars mon audience de congé, en cérémonie, du roi et de la reine séparément. Je fus de nouveau surpris de la dignité, de la justesse et du ménagement des expressions du roi, comme je l'avais été en ma première audience, où je lui fis la demande de l'infante, et les remercîmens de M. le duc d'Orléans sur le mariage de madame sa fille. Je reçus aussi beaucoup de marques de bonté personnelles et de regrets de mon départ de sa majesté catholique, et surtout de la reine; beaucoup aussi du prince des Asturies. Mais voici, dans un genre bien différent, quelque chose d'aussi surprenant que l'exacte parité qu'on vient de voir des cardinaux-chanoines de Tolède avec les autres chanoines de cette église, et que je ne puis m'empêcher d'écrire, quelque ridicule que cela soit. Arrivé avec tout ce qui était avec moi, à l'audience de la princesse des Asturies, qui était sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques momens de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre, et je lui demandai ses ordres pour le roi, pour l'infante et pour Madame, M. et madame la duchesse d'Orléans. Elle me regarda et me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis

contenance et tout moyen de m'empêcher de rire; et jetant les yeux à droite et à gauche, je les vis tous, leurs mains sur leur bouche, et leurs épaules qui allaient. Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistans en désarroi et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnait, avec des éclats de rire d'autant plus grands qu'ils forcèrent les barrières que chacun avait tâché d'y mettre. Toute la gravité espagnole fut déconcertée, tout fut dérangé; nulle révérence; chacun se pâmant de rire se sauva comme il put, sans que la princesse en perdît son sérieux, qui ne s'expliqua point avec moi d'autre façon. On s'arrêta dans la pièce suivante pour rire tout à son aise, et s'étonner après plus librement.

Le roi et la reine ne tardèrent pas à être informés du succès de cette audience, et m'en parlèrent l'après-dînée, au Mail. Ils en rirent les premiers pour en laisser la liberté aux autres, qui la prirent fort largement sans s'en faire prier. Je reçus et je rendis des visites sans nombre; et comme on se flatte aisément, je crus pouvoir me flatter que j'étais regretté. Je comptais partir le 23, mais les bulles de dispense étant arrivées depuis quelques jours à Maulevrier-pour l'ordre de la Toison-d'Or, et la cérémonie de sa réception étant fixée à ce même jour, je crus devoir déférer à ses instances et ne pas affecter de partir ce jour même, après tout ce qui s'était passé. J'assistai donc en voyeux à sa réception, comme j'avais fait à celle de mon fils aîné, et je fus témoin de l'insigne dégoût qu'il y essuya.

Quand ce fut à le revêtir du collier, le marquis de Villena s'approcha de lui pour le lui attacher sur l'épaule droite, mais le prince des Asturies ne branla pas de sa place, en sorte que le marquis de Grimaldo, après avoir attaché le collier par-derrière, l'attacha aussi sur l'épaule gauche. Je remarquai la surprise du chapitre et de tous

les assistans, mais elle augmenta bien davantage aux révérences. Lorsque Maulevrier la fit au prince des Asturies, ce prince, au lieu de se découvrir, se lever et l'embrasser, demeura assis sans se découvrir ni en faire aucun semblant, et dans cette posture lui présenta sa main à baiser comme avait fait le roi, et il la baisa. Il me parut à l'instant que ce procédé fut extrêmement senti, qui ne pouvait être que de concert avec le roi. Maulevrier n'en parut point du tout embarrassé. Il avait choisi le marquis de Santa-Cruz pour son parrain, qui ne l'aimait point, et qui se moquait souvent de lui et en face. Aussi fit-il sa fonction avec un air de dédain qui n'échappa à personne. Il vint pourtant dîner chez lui après la cérémonie, où nous nous trouvâmes douze ou quinze au plus. Avant de se mettre à table, je vis le peu de chevaliers de la Toison qui étaient là se pelotonner, dont quelques-uns ne me cachèrent pas leur scandale, et leur crainte que le mépris public qui venait d'être fait de Maulevrier par le prince des Asturies, conséquemment par le roi son père, sans l'aveu duquel il n'eût pas osé contrevenir à ce qui s'était toujours pratiqué en toutes les réceptions jusqu'alors, ne devînt un exemple qui serait suivi désormais, et je les laissai dans le mouvement de se concerter pour faire là-dessus leurs représentations au roi. Comme je partis le lendemain 24, je n'ai point su ce qui en est arrivé. J'eus l'honneur de faire encore ma cour à leurs majestés catholiques toute cette après-dînée, au Mail, qui me comblèrent de bontés, et de prendre un dernier congé d'elles en rentrant dans leur appartement.

J'avais donné la plupart de ces derniers jours à ce qu'un aussi court séjour qu'un séjour de près de six mois avait pu me faire regarder comme des amis particuliers, surtout à Grimaldo. Quelque sensible joie et quelque empressement que je sentisse d'aller retrouver madame de

Saint-Simon et mes amis, je ne pus quitter l'Espagne sans avoir le cœur serré, sans regretter des personnes dont j'avais reçu tant de marques personnelles de s'accommoder de moi, et dont tout ce que j'avais vu dans le gros de la nation m'avait fait concevoir de l'estime jusqu'au respect, et une si juste reconnaissance pour tant de seigneurs et de dames en particulier. J'ai conservé long-temps quelque commerce de lettres avec quelques-uns, mais avec Grimaldo tant qu'il a vécu, et après sa disgrâce et sa chute, qui n'arriva que long-temps après, avec plus de soin et d'attention qu'auparavant. L'attachement plein de respect et de reconnaissance pour le roi et la reine d'Espagne m'engagea à me donner l'honneur de leur écrire en toutes occasions, surtout à répandre mon extrême douleur à leurs pieds au renvoi de l'infante. Je consultai là-dessus l'évêque de Fréjus, déjà plus maître que M. le Duc, qui me manda que je pouvais écrire, résolu, s'il m'eût refusé, de le dire à Laullez et de le prier de le mander à leurs majestés catholiques. Elles me firent souvent l'honneur de me répondre avec toutes sortes de bontés, et de charger toujours leurs nouveaux ministres en France, et les personnes considérables qui y venaient se promener avec leur permission, de me renouveler expressément les mêmes bontés de leur part.

Je partis donc, enfin, de Madrid le 24 mars, prenant ma route par Pampelune. Une de mes premières dînées fut à Alcala. C'est une petite ville fort bien bâtie, dont douze ou quinze collèges font tout l'honneur, tous bâtis très bien, et encore plus splendidement fondés par le cardinal Ximénès, qui n'est connu en Espagne que sous le nom du cardinal Cisneros, et respecté presque autant que l'a mérité ce grand homme. J'allai voir quelques-uns de ces collèges. Il est enterré dans la chapelle du principal,

qui ferait ici une jolie église. Son tombeau de marbre est beau, environné d'une grille à hauteur d'homme, dans le chœur, devant le grand autel. Il était assez gâté faute de soin et de réparation, ce qui excita tellement mon indignation que je n'épargnai pas les principaux de ce collège en reproches de leur négligence et de leur ingratitude. Je couchai une nuit à Guadalajara, où arriva la catastrophe de la princesse des Ursins, et où je vis le panthéon du duc del Infantado, dont j'ai parlé ailleurs.

Une autre dînée fut à Agreda, assez gros bourg où est un monastère de filles, où la fameuse Marie d'Agreda a vécu et est morte, que la gent quiétiste a fait enfin canoniser depuis, à toute peine, à l'appui de la constitution *Unigenitus*. J'allai à ce couvent, dont on m'ouvrit l'église, qui n'a rien que de très simple et commun. On me montra à côté du portail, qui est aussi plus que médiocre, comme un grand soupirail de cave ouvert sur la rue, où on me dit que reposait son corps. Je n'en voulais pas davantage, et j'avais déjà fait quelques pas pour aller trouver mon dîner, lorsque les religieuses, informées que j'étais là, m'envoyèrent prier de les aller voir. Je ne pus honnêtement refuser cette demande, plus curieuse sûrement encore que civile. Je fus conduit dans une grande cour, à une grande porte, qui était assez loin à gauche, ce qui ne me laissa pas douter que le dessein ne fût de me faire entrer dans le monastère. Aussitôt que j'en fus tout proche, la porte s'ouvrit tout entière, qui se trouva bordée de religieuses, touchant le seuil, mais en dedans. La supérieure me fit un compliment en assez bon français, et me pria de m'asseoir dans un fauteuil qu'on avait mis derrière moi. Elles s'assirent toutes sur de petites chaises de paille. Après quelques courts propos sur mon voyage, on peut juger qu'il ne fut plus mention que de leur sainte, déjà béatifiée, mais depuis peu. Elles

m'en firent apporter des choses de dévotion, un petit Jésus de cire, quelques livres, quelques chapelets, dont elles me donnèrent quelques-uns. J'admirai tout ce qu'elles me voulurent conter, mais j'abrégeai poliment la conversation plus qu'elles n'auraient voulu, et je m'en allai trouver mon dîner, peu satisfait de ma curiosité.

J'avais pris ma route par Pampelune. Le gouverneur vint aussitôt où j'étais logé, et voulut me mener chez lui et me donner à souper et à ceux qui étaient avec moi. Après force longs complimens, j'obtins de demeurer où j'étais, à condition que nous irions souper chez lui. La chère ne se fit point attendre, fut grande, à l'espagnole, mauvaise; des manières nobles, polies, aisées. Il nous fit fête d'un plat merveilleux. C'était un grand bassin plein de bribes de morue fricassées à l'huile. Cela ne valait rien, et l'huile méchante. J'en mangeai, par civilité, tant que je pus. En me retirant je lui demandai la permission de voir la citadelle, où on ne laisse entrer aucun étranger. J'y fus avec ce qui était avec moi le lendemain matin. Je visitai tout à mon aise, et je la trouvai fort belle, bien entretenue, ainsi que la garnison, qui me reçut sous les armes, au bruit du canon, et tout en bel et bon ordre. Nous allâmes de là voir et remercier le gouverneur, qui peu après revint chez moi nous voir partir.

A peu de distance, nous prîmes des mules pour passer les Pyrénées. Le chemin par là est plus court et un peu moins rude que par Vittoria. Mais il était devenu fort mauvais, parce que les Espagnols, qui l'avaient fort aplani pour y pouvoir mener aisément de l'artillerie depuis qu'ils avaient un roi français, en avaient soigneusement rompu tous les chemins lors de la guerre que l'abbé Dubois leur fit faire par M. le duc d'Orléans pour complaire aux Anglais et pour son chapeau, où le maréchal de Berwick commanda. Nous couchâmes à Ronce-

vaux, lieu affreux, tout délabré, le plus solitaire et le plus triste de ce passage, dont l'église n'est rien, ni ce qui reste de l'ancien monastère, où nous fûmes logés. L'abbé me vint voir, vêtu de long, avec un grand manteau vert, ce qui me surprit beaucoup. La visite fut courte. On nous montra l'épée de Roland et force pareilles reliques romanesques. Nous partîmes de bon matin de ce désagréable gîte, et arrivâmes enfin le jeudi saint à Bayonne, chez M. d'Adoncourt, par une pluie effroyable et continuelle qui ne nous avait point quittés depuis la sortie des montagnes. Il semblait qu'elle n'osait les passer. Je n'en avais presque point vu tomber en Espagne. Le ciel y est sans cesse d'une sérénité admirable, et les vents ne s'y font presque point sentir.

D'Adoncourt, quoi que nous pussions dire, nous logea et nous fit la plus grande et la meilleure chère du monde. J'assistai les jours saints aux offices de la cathédrale, dans la place et avec le même traitement usité pour le gouverneur de la province, l'évêque y officiant. J'eus l'honneur de faire ma cour plusieurs fois à la reine douairière d'Espagne, qui m'ordonna de dîner dans sa maison de la ville, le jour de Pâques, dont le sieur de Bruges, dont j'ai parlé lors de mon passage, fit très bien les honneurs ; et comme on savait que j'étais affamé de poisson, on y en servit en quantité et d'admirables, que je préférai à la viande. L'évêque, dont j'ai parlé aussi en même temps, et quelques principaux du lieu s'y trouvèrent. J'allai de là remercier et prendre congé de la reine, qui me fit présent elle-même d'une fort belle épée d'or sans diamans, avec beaucoup d'excuses de me donner si peu de chose. L'évêque voulut me donner à souper si absolument qu'il fallut s'y rendre. J'y trouvai bonne compagnie, bonne chère et force poisson, qui ne laissa pas de trouver encore place.

Un courrier m'arriva à Bayonne, qui avait été précédé de deux autres qui, pour ne me pas manquer, avaient pris, l'un par Vittoria, l'autre par Pampelune. Tous trois apparemment portaient des duplicata, car je n'ai point vu les dépêches des deux autres. Je fus agréablement surpris de celles qui me trouvèrent à Bayonne. C'était la réponse à celle que j'avais faite à ce que m'avait apporté Bannière. Le cardinal y avait vu fort nettement mon sentiment sur la préséance et sur la sortie du conseil de ceux qu'elle blessait. Il pouvait bien avoir aussi aperçu ce que je pensais de sa prétendue cabale. Enfin il avait vu que son éloquence entortillée, ses prétextes recherchés et appuyés, ni la crainte de lui déplaire, ne pouvaient me retenir en Espagne. Peut-être les courriers qui m'étaient allés chercher jusqu'à Madrid me portaient-ils des ordres si positifs qu'ils m'eussent embarrassé, qu'il n'était plus temps de me donner en deçà des Pyrénées, et que ce fut pour cela que je reçus à Bayonne ce troisième courrier avec des lettres ajustées pour le lieu, au cas qu'il m'y trouvât, comme il arriva, avec ordre de m'y attendre, et peut-être de rebrousser chemin avec ses dépêches au bout d'un certain temps que j'aurais reçu en Espagne celles qui m'y étaient portées par les deux courriers qui avaient passé et qui ne m'avaient point rencontré, car ces sortes de ruses étaient tout-à-fait dans le caractère du cardinal Dubois. Quoi qu'il en soit, j'ouvris sa lettre avec curiosité.

Je n'y trouvai plus mention de rester encore en Espagne, ni de Chavigny, ni d'aucun autre prétexte, et pas un mot qui laissât sentir que je lui eusse répondu franchement sur l'affaire du conseil. Je n'eus que des louanges de la promptitude avec laquelle j'avais été à Balsaïm, et de la manière dont je m'étais acquitté de ce qui m'y avait fait aller; des impatiences nonpareilles d'amitié et

de besoin de mon arrivée; une prière, qui allait à la défense, de m'arrêter nulle part, même de faire le très petit détour de passer à Blaye, parce que les choses du monde les plus pressées et les plus importantes m'attendaient, qui ne pouvaient se faire sans moi. Cette lettre si singulière était accompagnée d'une autre de Bellisle, qui en faisait le commentaire. Il me répétait les mêmes choses, et me disait que le cardinal Dubois était charmé de la réponse que j'avais faite aux dépêches que j'avais reçues par Bannière; qu'il m'écrivait par son ordre exprès pour me conjurer d'arriver avec toute la diligence possible, et que je ne pouvais me rendre assez tôt pour l'importance des choses que le régent et le cardinal avaient à me communiquer, et sur lesquelles, toutes pressées qu'elles fussent, il ne se pouvait rien faire sans moi. Il ajoutait qu'il était chargé de m'assurer qu'il ne me serait rien proposé qui pût m'être désagréable ou m'embarrasser, rien surtout qui pût en aucune sorte intéresser ma dignité de duc et pair, sur quoi ils étaient bien persuadés qu'il n'y avait rien à espérer de moi. Rien de plus pressant enfin ni de plus flatteur. Il finissait en me conjurant de ne m'arrêter pas un instant et de ne passer point à Blaye.

Un si grand changement de style et tant de merveilles à l'instant de mon départ, malgré tant de fortes insinuations, et quelque chose même de plus, d'y demeurer encore sous les prétextes qu'on a vus, me parut fort suspect d'une part si peu sûre, car il était visible que le cardinal avait pour ainsi dire dicté, au moins vu et corrigé, la lettre de Bellisle, comme il avait fait celle que Bannière m'avait apportée : on verra bientôt que je ne me trompais pas. Je leur mandai par une réponse courte à chacun le jour que j'avais supputé pouvoir arriver; que j'étais fatigué du voyage à tour de roue jusqu'à Bayonne; que cette raison de m'y reposer et celle des jours saints

m'y retiendraient jusqu'au lundi de Pâques; enfin que je n'avais pu refuser au duc de Berwick de prendre les petites landes pour l'aller trouver, où il venait exprès de Montauban pour me voir; et du reste force complimens.

Le duc de Berwick, qui commandait en Guyenne, et qui trouvait Montauban plus commode que Bordeaux pour fixer son séjour, m'avait en effet demandé ce rendez-vous avec instance; et l'amitié qui était entre nous, et toutes celles que j'avais reçues du duc de Liria, ne me permettaient pas un refus. Il était bien naturel au maréchal de desirer de m'entretenir sur la situation de son fils en Espagne, sur une cour qu'il avait tant fréquentée, et sur les dispositions, pour lui-même, de leurs majestés catholiques après tout ce qui s'était passé. Je partis donc de Bayonne seul avec l'abbé de Saint-Simon, le lendemain de Pâques, et m'y séparai jusqu'à Paris de tout ce qui était avec moi. Je passai un jour avec le maréchal de Berwick à Marmande, et avec le duc de Duras, qui était venu avec lui, et qui commandait en Guyenne sous lui. J'appris là que nous n'étions qu'à quatre lieues de Duras. Je voulus y faire une course pour en dire des nouvelles à madame de Saint-Simon, et des beautés que le maréchal son oncle y avait fait faire toute sa vie avec attache, sans jamais les avoir été voir. J'en avais aussi curiosité; mais quoi que je pusse faire, jamais ils ne voulurent y consentir. Malheureusement ils savaient, comme tout le pays, les courriers qui m'avaient été dépêchés; ils n'osèrent prendre part à mon retardement, dont j'eus un véritable regret. Je m'embarquai de bon matin sur la Garonne, et j'arrivai de bonne heure à Bordeaux, chez Boucher, intendant de la province. Les jurats me firent aussitôt demander par Ségur, leur sous-maire, l'heure de me venir saluer. Je les priai à souper, et dis à Ségur que les complimens se feraient mieux le verre à la main.

Ils vinrent donc souper, et me parurent fort contens de cette honnêteté. Le lendemain la marée me porta de fort bonne heure à Blaye par le plus beau temps du monde. Je n'y couchai qu'une nuit et ne passai point à Ruffec, pour abréger.

J'arrivai le 13 avril à Loches sur les cinq heures du soir. J'y couchai parce que je voulus écrire un volume de détails à la duchesse de Beauvilliers, qui était à six lieues de là, dans une de ses terres, que je lui envoyai par un exprès; et je pus de la sorte lui écrire à découvert sans rien craindre de l'ouverture des lettres. J'arrivai d'assez bonne heure le lendemain 14 à Etampes, où je couchai, et le 15, à dix heures du matin, à Chartres, où madame de Saint-Simon devait venir dîner et coucher, au-devant de moi, pour jouir du plaisir de nous revoir et de nous retrouver ensemble, de nous mettre réciproquement au fait de tout, en solitude et en liberté, ce qui ne se pouvait espérer à Paris dans ces premiers jours de mon retour. Le duc d'Humières et Louville vinrent avec elle. Elle arriva une heure après moi dans le petit château du marquis d'Arpajon, qu'il lui avait prêté, où la journée nous parut bien courte ainsi que la matinée du lendemain 16 avril.

Comme nous causions, sur les dix heures du matin, arriva Bellisle. Après les amitiés et les complimens, il me pria qu'il pût m'entretenir en particulier. Après de nouveaux complimens, des louanges de ma conduite en Espagne et de mes lettres, et une courte peinture de la situation de la cour, se taisant sur la préséance et glissant sur la cabale, il me peignit le duc de Noailles comme l'homme le plus dangereux, et le plus ennemi de M. le duc d'Orléans et de son gouvernement, et n'oublia pas d'animer ma haine autant qu'il lui fut possible, et de me présenter tout l'intérêt que j'avais de saisir l'occasion de le perdre sans ressource, qui s'offrait d'elle-même à

moi, et pour laquelle j'étais attendu avec impatience.

Après ce vif préambule, il me dit merveilles du cardinal Dubois à mon égard, et enfin qu'il l'avait chargé de venir me trouver à Chartres pour me confier de quoi il s'agissait; en quoi il ne doutait pas que l'amour de l'état, mon attachement personnel pour M. le duc d'Orléans, la connaissance expérimentale que j'avais du caractère du duc de Noailles, enfin mon intérêt, si fort uni à celui de M. le duc d'Orléans, ne me portassent à me joindre à lui, cardinal Dubois, dans ce qui était projeté, et l'exécution de quoi il m'avait attendu avec une extrême impatience; en un mot, qu'il fallait chasser le duc de Noailles et lui ôter sa charge de premier capitaine des gardes-du-corps. Je répondis à Bellisle par une autre préface, mais bien plus courte que n'avait été la sienne, sur tous les points qu'il avait traités. Je m'étendis un peu plus sur ma haine pour le duc de Noailles, sur ses causes, sur ma soif ardente de vengeance, sur ce que je n'avais nul ménagement à garder avec lui, et sur ce qu'en effet je n'en gardais publiquement aucun. Ensuite je lui dis qu'en affaires de cette nature ce n'était pas son intérêt ni sa passion qu'il fallait consulter; que si je n'écoutais que l'un ou l'autre, il n'y avait rien à quoi je ne me portasse pour écraser le duc de Noailles; mais que l'intérêt et la passion étaient des conseillers dont un homme d'honneur et de bien se devait garder, sans toutefois exclure la satisfaction qu'il pourrait prendre dans les conseils sages, justes et prudens qui, sans égard à cet intérêt, et pour des causes réelles et sans reproche, se trouveraient d'ailleurs concourir avec lui; que c'était ce que je ne pouvais apercevoir dans la proposition qu'il me faisait, où je ne voyais nulle raison qui pût imposer à personne, mais beaucoup de danger à s'y abandonner. Bellisle, fâché de ce qu'il entendait, m'interrompit de

vivacité et voulut pérorer. A mon tour je lui demandai audience. Je le priai de considérer que ce n'était pas tout de frapper de grands coups, mais qu'il en fallait considérer la conséquence et les suites; que je n'ignorais pas le pouvoir du roi sur les charges qui ne sont pas offices de la couronne, mais que je savais aussi qu'il n'est pas souvent à propos de faire tout ce qu'on peut exécuter; que quelque haine que j'eusse pour le duc de Noailles, et quelque juste mépris que j'eusse de son âme, de sa conduite et de ses quarts de talens, je le voyais revêtu, et point de crime qui autorisât à le dépouiller. S'il y en avait quelqu'un, il le fallait montrer, le prouver et l'établir publiquement, avec tant de solidité, sans même rien de forme juridique, que cela fermât la bouche au monde. Mais s'il n'y avait que des sujets de simple mécontentement, le dépouiller serait et paraîtrait une violence qui irriterait tout le monde, et en particulier tous ceux qui avaient des charges, et tous leurs entours, dont chacun se dirait avec raison : « Aujourd'hui le duc de Noailles, et demain moi, si la fantaisie en prend; et qui me garantira d'une fantaisie ?» Dès-lors, voilà tout ce qu'il y a de gens le plus établis et le plus considérables, et tout ce qui tient à eux, dans le plus grand éloignement de M. le duc d'Orléans et d'un gouvernement sous lequel il n'y a de sûreté pour personne; et c'est la semence la plus fertile et la plus dangereuse des associations, des complots, et de tout ce qu'ils enfantent de plus sinistre. « Voyons les choses, ajoutai-je, comme elles sont et comme elles se présentent. Bien ou mal-à-propos, le duc de Noailles est le troisième capitaine des gardes, et le troisième gouverneur du Roussillon, de père en fils. Il a, depuis qu'il a commencé à paraître, été sans cesse dans des emplois brillans. Les établissemens de ses sœurs et de toute sa famille sont immenses, tous gens qui, par intérêt et par

honneur, ne peuvent pas ne point sentir vivement le coup dont il sera frappé; et plus il tombe sur un homme si grandement établi, et lui et ses plus proches et nombreux entours, plus M. le duc d'Orléans se fait d'ennemis irréconciliables, plus toutes les charges du royaume tremblent et s'indignent d'autant plus que la plupart de leurs possesseurs, quant à leurs personnes, aucun, quant à leurs entours, n'ont à beaucoup près des considérations de ménagement telles que les a le duc de Noailles ». Je priai ensuite Bellisle de considérer la proximité du moment de la majorité, et tout ce que M. le duc d'Orléans aurait à craindre de tous les gens en charge d'approcher à toute heure un roi, dont l'esprit ne pouvait pas être formé, encore moins le jugement, et qui serait en proie aux flatteries, aux calomnies, aux adresses de tous gens si intéressés à perdre auprès de lui le régent et sa régence, et qui auraient tant de choses spécieuses à se ballotter entre eux, pour les mettre sans défiance dans la tête du roi, sur les finances, sur la marine, sur l'Angleterre, sur la guerre faite à l'Espagne, sur la vie particulière de M. le duc d'Orléans, et sur tant d'autres points qui se présentent si aisément quand on veut nuire et qu'un grand intérêt pousse, sans compter les autres mécontens. Bellisle ne sut que répondre de précis à des objections si fortes et si évidentes. Mais pour ne pas se rendre, il battit la campagne, et chercha tant qu'il put des ressources dans ma haine et dans son bien-dire.

Cette conférence, où il ne fut question que de ce point, dura plus d'une heure, et il finit par me prier de faire encore des réflexions. Je lui dis qu'elles s'étaient toutes présentées à la première mention de sa proposition; qu'elles se fortifiaient toutes l'une par l'autre; que je ne voyais pas qu'il eût répondu à aucune; qu'ainsi je demeurais dans mon sentiment; que je le priais de les

porter toutes et dans toute leur force au cardinal Dubois pour lui faire sentir les suites funestes de ce projet, auquel l'accablement d'affaires de toutes les sortes ne lui avait pas permis de penser avec l'attention qu'il méritait. J'assaisonnai cela de tous les complimens capables d'adoucir le dépit de ma résistance, qui fut d'autant plus vif que le cardinal n'osa le montrer. Bellisle dîna avec nous en sortant de cette conversation parce que nous voulions arriver à Paris de fort bonne heure, et partit avant nous.

CHAPITRE XII.

Je vais au Palais-Royal. — Long entretien entre le régent, le cardinal Dubois et moi. — Friponnerie pour rendre aux jésuites le confessionnal du roi. — Je me démets de ma pairie en faveur de mon fils aîné. — Je lui fais présent des pierreries que m'avait données le roi d'Espagne. — Je visite tous ceux qui étaient sortis du conseil de régence. — Je vais à Fresnes voir le chancelier exilé. — Officier dépêché avec le contrat de mariage du roi. — Mort du comte de Boulainvilliers. — Son caractère. — Autres morts. — Plusieurs mariages. — Survivances. — Translations d'archevêchés et d'évêchés. — L'abbé de Guéméné archevêque de Reims. — Ruses inutiles des Rohan pour lui procurer l'ordre avant l'âge. — Ma fille épouse le prince de Chimay. — Mort de Courtenvaux.

Je ne fis que changer de voiture au logis, et j'allai au Palais-Royal, droit chez le cardinal Dubois. Il accourut au-devant de moi. Ce furent des merveilles ; et sans rentrer ni s'arrêter, il me conduisit chez M. le duc d'Orléans, dont la réception fut aussi bonne et plus sincère.

Il était dans son petit cabinet au bout de sa petite galerie. Nous nous assîmes, moi vis-à-vis de lui, son bureau entre-deux, et le cardinal au bout du bureau. Je leur rendis compte de bien des choses, et je répondis à bien des questions. Ensuite je parlai à M. le duc d'Orléans de la conduite de la princesse des Asturies avec leurs majestés catholiques, de leur patience et de leurs bontés pour elle; et après ce sérieux je le divertis de mon audience de congé chez elle, dont il rit beaucoup. Ensuite il me parla de la sortie du conseil, glissant avec des patins sur la préséance; et le cardinal se mit sur la cabale, sans toutefois enfoncer matière, et dit que son altesse royale n'avait pu moins faire que de chasser le chancelier. Je laissai tout conter; puis je leur dis que je ne pouvais qu'apprendre, ne m'étant pas lors trouvé ici et n'ayant encore vu personne, sinon que je trouvais tout cela bien fâcheux. Et tout de suite, me tournant tout-à-fait à M. le duc d'Orléans et m'adressant à lui, j'ajoutai que, puisque le chancelier n'était à Fresnes que pour la même chose que j'aurais faite si j'avais été ici, j'espérais bien que son altesse royale trouverait bon que j'y allasse le voir incessamment. Cette parole fit comme deux Thermes du régent, qui baissa les yeux, et du cardinal, qui égara les siens, rougissant de colère. Je crois bien qu'ils n'avaient pas espéré me persuader de rentrer au conseil; mais l'étonnement et le dépit d'une adhésion si nette et si peu attirée à la sortie du conseil, et la liberté avec laquelle je motivais mon empressement pour le chancelier, déconcerta le régent comme un particulier, et le tout-puissant ministre comme un courtisan. Je me repus avec complaisance de l'état où je les vis, et du silence qui dura plusieurs momens. Le cardinal le rompit en se secouant comme un homme qui se réveille, et me dit, d'un air le plus benin qu'il put, qu'ils avaient fait ce que le roi d'Es-

pagne avait desiré. Je lui demandai ce que c'était. Il me répondit : «Donner au roi un jésuite pour confesseur, et c'est le père Linières.—Le roi d'Espagne! repris-je, jamais il ne m'en a parlé.—Comment? dit le cardinal; il me semble pourtant qu'il vous a parlé de jésuite, et que vous nous en avez écrit. —Vous confondez, monsieur, repris-je; le roi d'Espagne m'en a parlé pour l'instruction de l'infante, et pour sa confession pour la suite; je vous en ai écrit et à M. le duc d'Orléans, et cela a été fait; mais jamais le roi d'Espagne ne m'en a dit un seul mot pour le roi. Bien est vrai que le père d'Aubenton m'en parla, et me dit que le roi d'Espagne avait dessein de me charger de prier M. le duc d'Orléans, de sa part, de rendre le confessionnal du roi aux jésuites; que je répondis au père d'Aubenton que pour moi je serais ravi d'y pouvoir contribuer comme particulier, mais que je n'oserais pas me charger de faire cet office, parce que, comme le roi d'Espagne aurait raison de trouver mauvais que notre cour se voulût ingérer d'entrer dans les choses intérieures de sa cour, surtout de se mêler de son confesseur, aussi notre cour voulait-elle être en pleine liberté sur ces mêmes choses, et me blâmerait aigrement de me charger d'une pareille commission; qu'ainsi je le suppliais de détourner le roi d'Espagne de me la proposer, parce que j'aurais la douleur de ne la pouvoir accepter. Le père d'Aubenton se rendit tout court à ces raisons, qu'il trouva ou fit semblant de trouver bonnes. Jamais le roi d'Espagne ne m'en a ouvert la bouche ni parlé de rien d'approchant, ni le père d'Aubenton depuis ». Le cardinal balbutia entre ses dents je ne sais quoi qu'il n'achevait pas de prononcer, et M. le duc d'Orléans, qui jusque-là l'avait laissé parler là-dessus et moi lui répondre, se mit à rire et à me dire : « Eh bien! donc, tout ce que nous vous demandons (je remarquai bien ce *nous* de communauté avec le cardinal),

c'est que vous ne nous démentiez pas ; car nous avons dit à tout le monde que c'était aux pressantes instances du roi d'Espagne que nous avions donné au roi un confesseur jésuite». Je me mis aussi à rire, et lui répondis que tout ce que je pouvais pour son service, si on m'en parlait dans le monde, serait de faire le plat important, et de payer de silence pour ne les point démentir et pour ne point mentir. Puis m'adressant au cardinal, je lui dis qu'il avait toutes mes dépêches; que, pour en avoir le cœur net, il prît la peine de les visiter, et qu'il n'y trouverait que le fait d'un jésuite pour l'infante, et pas un mot pour confesseur du roi. Le saint prélat le savait de reste; il se mit à rire aussi, mais du bout des dents; me dit qu'il se rappelait la chose, qu'elle était telle que je la leur disais, mais qu'il était important de la tenir secrète, et que je ne me laissasse pas entamer là-dessus.

Cette conversation, qui dura près de deux heures, finit le mieux du monde, mais, jointe à celle que j'avais eue le matin à Chartres avec Bellisle, ne me mit pas bien dans les bonnes grâces du cardinal Dubois, qui toutefois n'osa en rien faire paraître. Elle finit par la permission que je demandai au régent de me démettre de ma pairie à mon fils aîné. Je ne trouvais pas convenable que, destiné par son aînesse à être duc et pair, il n'en eût pas le rang, tandis que je l'avais acquis à son cadet par la grandesse.

Du Palais-Royal j'allai aux Tuileries faire ma révérence au roi, à son souper, à la fin duquel je lui demandai la même permission. Je m'en retournai de là chez moi, où je le dis à mon fils aîné, qui prit le nom de duc de Ruffec. Je lui fis en même temps présent des pierreries qui environnaient le portrait du roi d'Espagne, que le marquis de Grimaldo m'avait apporté de sa part l'après-dînée de mon audience de congé. Elles furent estimées

80,000 livres par les joailliers de Paris. C'était le plus riche présent qui en eût été fait en Espagne à aucun ambassadeur. Je me plus à en faire faire une magnifique Toison à mon fils.

Il fallut se livrer pendant plusieurs jours aux visites passives et actives. Toutefois je me hâtai d'aller voir le cardinal de Noailles. Je ne voulais pas qu'il fût la dupe de la demande prétendue du roi d'Espagne d'un confesseur jésuite pour le roi. Je lui fis confidence, sous le secret, de ce qui s'était passé là-dessus, au Palais-Royal, entre le régent, le cardinal Dubois et moi. Je fis la même confidence, et sous le même secret, à l'évêque de Fréjus et au maréchal de Villeroy, qui s'étaient opposés de toutes leurs forces à un confesseur jésuite, malgré l'ensorcellement de la Constitution. Ils furent fort sensibles à cette confidence, que je crus nécessaire, et m'en ont toujours gardé le secret. Du reste, je fus fidèle à ne me laisser entendre là-dessus à personne, et à payer les questions de silence. C'était la condition remplie par Dubois à l'égard des jésuites du concours qu'il en avait obtenu pour son chapeau. Je pris le premier jour du conseil de régence et le temps de sa tenue pour visiter tous ceux qui en étaient sortis. Cette affectation fut fort remarquée, comme c'était bien aussi mon dessein. Je sus que le maréchal de Villeroy, qui s'était conservé d'y assister, mais derrière le roi, sans opiner ni y prendre la moindre part, avait envoyé voir dans la cour des Tuileries si mon carrosse y était. Il ne put s'empêcher de me témoigner sa joie de ce que je n'étais pas rentré au conseil. Je lui répondis froidement qu'il ne me connaissait guère s'il m'en avait pu soupçonner. Six jours après mon arrivée j'en allai passer trois à Fresnes. Cette visite fit grand bruit, et fit au chancelier un plaisir sensible. Tant qu'il y fut je l'y allai voir au moins deux fois l'année. Faisons

maintenant une pause, et rétrogradons pour voir ce qui s'était passé hors de l'Espagne depuis le commencement de cette année.

La première chose que j'appris fut de quelle façon l'officier du régiment de Saint-Simon, que j'avais dépêché, chargé du contrat de mariage du roi, avait enfin obtenu et reçu tout ce que j'avais demandé pour lui. Le cardinal Dubois le *rabrouait* et le remettait toujours, et avait tellement rebuté M. le Blanc là-dessus, qu'il n'osait plus lui en parler. Cet officier désolé se contentait de se présenter devant le cardinal, sans plus rien dire, et à peine était-il remarqué. Un jour qu'une foule de seigneurs, de dames, d'ambassadeurs, d'évêques et le nonce du pape remplissaient son grand cabinet à l'attendre, quelqu'un prit le cardinal en entrant, et lui parla toujours jusqu'au milieu de cette compagnie. Apparemment qu'il l'importuna, car le cardinal se tournant à lui de furie, l'envoya promener avec tous les b... et les f... les plus redoublés, jurant à faire trembler et criant à pleine tête. L'infamie d'une telle sortie au milieu de tout ce que je viens de nommer saisit cet officier d'un si grand ridicule, qui avait côtoyé le maltraité pour se pousser et tâcher de se faire voir, que malgré lui il éclata de rire. A ce bruit le cardinal tourna la tête, et le vit riant tant qu'il pouvait. Dans l'instant il lui mit la main sur l'épaule : « Vous n'êtes pas trop sot, lui dit-il; je dirai tantôt à M. le Blanc d'expédier vos affaires ». Et aussitôt se mêla avec tout ce qui l'attendait. Ce pauvre officier, qui se crut perdu dès qu'il sentit la main du cardinal sur son épaule dans l'état où il le surprenait, pensa tomber par terre de ce contraste, et n'eut ni la force ni le temps de le remercier. Il alla le lendemain matin chez M. le Blanc, où il trouva toute son affaire faite et expédiée sans que rien y manquât de tout ce que j'avais demandé pour lui, et accourut

de là chez madame de Saint-Simon lui conter son aventure sans pouvoir cesser d'en rire et de s'en étonner.

Je trouvai qu'il était mort bien des gens de connaissance depuis le commencement de cette année, et quelques personnes considérables des pays étrangers. La femme de Broglio, le roué de M. le duc d'Orléans, qui était fille du feu chancelier Voysin, à trente-deux ans.

Le comte de Boulainvilliers, à soixante ans, qui avait prédit tant de choses et vraies et fausses, mais qui ne se trompa point à l'année, au mois, au jour et à l'heure de sa mort, comme il avait aussi rencontré juste à celle de son fils. Il s'y prépara avec courage, vit souvent le curé de Saint-Eustache, dans la paroisse duquel il demeurait, et reçut les sacremens. Ce fut dommage qu'un aussi savant homme se fût infatué de ces curiosités défendues, qui rendaient son commerce suspect, et qui était le plus doux, le plus aisé et le plus agréable du monde, sûr avec cela, et si modeste qu'il ne semblait rien savoir, avec les connaissances les plus étendues et les plus recherchées sur toutes les histoires, et beaucoup de profondeur, de lumières et de bonne et sage critique sur celle de France et sur son gouvernement primitif, ancien et nouveau. Son grand défaut était de travailler à trop de choses en même temps, et de quitter ou d'interrompre un ouvrage commencé, souvent fort avancé, pour se mettre à un autre. Je l'aurais vu bien plus souvent pour m'instruire. Sans jamais chercher à rien apprendre aux autres, il avait le talent, quand on l'en recherchait, de le faire avec une simplicité, une netteté et une grâce qui plaisait infiniment. Mais la crainte de donner à penser qu'on le recherchait pour connaître l'avenir, me retenait et beaucoup d'autres de le fréquenter comme je l'aurais voulu. Il fut toujours fort pauvre, honnête homme, malheureux en famille, et ne laissa point de

postérité masculine. Il était homme de qualité et se prétendait de la maison de Croï, par la conformité des armes, sans toutefois en être plus glorieux.

Le comte de Chamilly. C'était un grand et gros homme de bonne mine, de savoir et d'esprit, mais qui le faisait trop sentir aux autres. Il avait été ambassadeur en Danemark, où sa hauteur n'avait pas réussi. Le maréchal de Chamilly, son oncle, l'avait fait succéder à son commandement de Poitou, Saintonge, Angoumois, pays d'Aunis, La Rochelle et îles adjacentes, et il était lieutenant-général et gouverneur du château de Dijon. Il n'avait que cinquante-huit ans, point d'enfans mâles.

Madame de Montchevreuil, abbesse de Saint-Antoine, à Paris. Elle était fort âgée, et sœur du feu marquis de Montchevreuil, chevalier de l'ordre, si bien avec le feu roi et si intimement avec madame de Maintenon, duquel il a été ici parlé plusieurs fois. Cette belle abbaye fut donnée à la fille aînée de madame la Duchesse, bossue et fort contrefaite de corps et d'esprit, religieuse de Fontevrault, où elle n'avait pu durer, et depuis longtemps au Val-de-Grâce, dont elle était le fléau, et le devint de son abbaye.

J'eus aussi à regretter des amis. L'abbé de Saint-Herem, fils et frère de deux évêques d'Aire, qui était d'une sûre et agréable compagnie, qui savait, qui se conduisait très sagement, et qui de la naissance dont il était, et le mérite qu'il avait, était fait pour remplir utilement les premiers postes de l'église.

Le marquis de Saint-Herem, son cousin, gouverneur de Fontainebleau, un des plus honnêtes hommes que j'aie connus, avec qui j'avais passé ma vie. Il n'était encore que dans la force de l'âge. Il avait eu la survivance de Fontainebleau pour le fils qu'il laissa.

Enfin le comte de Cheverny, dans un âge fort avancé,

dont j'ai parlé souvent, que j'avais fait mettre dans le conseil des affaires étrangères, qui fut après conseiller d'état d'épée et gouverneur de M. le duc de Chartres, plus de titre que d'effet. Il n'avait point d'enfans. Sa femme était gouvernante des sœurs de ce prince.

L'abbé de Verteuil mourut presque aussitôt après mon arrivée. On m'accusa de l'avoir tué d'une indigestion d'esturgeon, dont, en effet, il s'était crevé chez moi. C'était un excellent convive, homme de bonne, plaisante et libre compagnie; médiocre ecclésiastique, avec de bonnes abbayes, et charmant dans ses colères où on le mettait souvent. Il était frère du feu duc de la Rochefoucauld, mais avec grande différence d'âge. C'était un homme fort du monde et du meilleur.

L'évêque de Carcassonne, le dernier des Grignan, à soixante-dix-huit ans. Il était frère du feu comte de Grignan, chevalier de l'ordre, lieutenant-général et commandant en Provence, gendre de madame de Sévigné.

Saint-Frémont, lieutenant-général, fort entendu à la guerre, et qui n'y avait pas négligé ses intérêts. C'était un homme de fortune, qui s'appelait Ravend. Il se trouva lieutenant-colonel d'un régiment de dragons, qu'eut un fils aîné de Villette, cousin-germain de madame de Maintenon, fort protégé d'elle, et qui y fut tué. Saint-Frémont, en habile homme qu'il était, s'y était attaché, et madame de Maintenon prit soin de l'avancer. Il eut l'art d'être toujours au mieux avec les généraux des armées et avec les ministres de la guerre. Homme d'esprit, de sens, de conduite, gaillard, de bonne compagnie et fort honorable. Il était fort dans la bonne compagnie partout. Il était extrêmement vieux, très bon officier-général, et avait prétendu au bâton.

J'appris, peu après mon arrivée, la mort à Madrid

du marquis de Montalègre, dont je fus affligé. Sa charge de sommelier de corps fut destinée au duc d'Arion, en chemin de revenir des Indes; et celle de majordome-major de la princesse des Asturies, qui lui était réservée, fut donnée au duc de Bejar, et les hallebardiers au prince de Masseran.

La princesse Ragotzi mourut aussi dans un couvent, à Paris, où elle était venue chercher à vivre, depuis que le prince Ragotzi était passé en Turquie. On a vu ici ses singulières aventures, à l'occasion de l'arrivée du prince Ragotzi à la cour. Elle était Hesse-Rheinfeltz, et pour avoir tant fait parler d'elle, et en tant de pays, elle n'avait que quarante-trois ans. Elle laissa deux fils, qui n'étaient pas faits pour faire autant de bruit que leur père.

La duchesse de Zell, sur la fortune de laquelle il faut s'arrêter un moment. Elle était fille d'Alexandre Desmiers, seigneur d'Olbreuse, gentilhomme de Poitou, protestant, qui sortit du royaume à la révocation de l'édit de Nantes, passa en Allemagne, et s'établit en Brandebourg, où sa fille, belle et sage, fut fille d'honneur de l'électrice, veuve de Charles-Louis duc de Zell, sans enfans en premières noces, et fille du duc d'Holstein-Glucksbourg. Georges-Guillaume, frère du premier mari de cette électrice, duc de Zell par la mort de son frère aîné, devint amoureux de cette fille d'honneur de l'électrice, et l'épousa. Dans la suite il obtint de l'empereur de la faire princesse de l'empire pour couvrir l'inégalité de ce mariage, et que leurs enfans, s'ils en avaient, pussent succéder. Il mourut en août 1703, à quatre-vingt-un ans, elle en février 1722, ne laissant qu'une fille mariée, 1682, à son cousin-germain Georges-Louis duc d'Hanovre, électeur et successeur de la reine Anne à la couronne d'Angleterre, dont le fils y règne aujourd'hui, et que son mari, jaloux d'elle, long-temps avant d'être roi d'Angleterre, tint en-

fermée le reste de ses jours, après avoir fait jeter dans un four ardent le comte de Kœnigsmarck. Frédéric, frère cadet de Christophe-Louis ci-dessus, et de Georges-Guillaume, avait usurpé le duché de Zell sur Georges-Guillaume, mari dans la suite d'Eléonore Desmiers, absent à la mort de leur père, qui par son testament avait ordonné qu'Hanovre et Zell seraient chacun pour les deux aînés à toujours. Georges-Guillaume conquit et garda le duché de Zell, et Christophe-Louis demeura duc d'Hanovre. Il se fit catholique en 1657 et mourut en 1679. Il avait épousé en 1667 Henriette-Phillipine, palatine, sœur de la princesse de Salm et de la dernière princesse de Condé, filles du second fils de l'électeur palatin, roi de Bohême, mort proscrit en Hollande, dépouillé de tous ses états par l'empereur, sur qui il avait usurpé la Bohême. Ainsi cette Eléonore Desmiers Olbreuse était belle-sœur de la duchesse d'Hanovre de Brunswick, que nous avons vu mourir à Paris, au Luxembourg, il n'y a pas long-temps, et belle-mère du second électeur d'Hanovre, premier roi d'Angleterre de sa maison, et grand-mère du roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre d'aujourd'hui. Malgré l'inégalité de son mariage qui se pardonne si peu en Allemagne, malgré les malheurs de sa fille, sa vertu et sa conduite la firent aimer et respecter de toute la maison de Brunswick et du roi d'Angleterre, son gendre, et considérer dans toute l'Allemagne.

Le comte d'Althan, grand-écuyer de l'empereur, et son favori, à quarante ans. L'empereur ne le quitta point pendant sa maladie, et il mourut entre ses bras. Il lui fit faire des obsèques magnifiques, se déclara le tuteur de ses enfans, et nomma deux de ses ministres pour régir leurs affaires et lui en rendre compte. Il est bien rare de voir l'amitié sur le trône!

Je trouvai aussi quelques mariages faits. Ceux du prince de Sulzbach, de la maison palatine, et de sa sœur avec le prince de Piémont. Lui épousa l'héritière de Bergop-Zoom, fille du feu prince d'Auvergne et d'une sœur du duc d'Aremberg, desquels il a été parlé ici ailleurs.

Le marquis de Castries, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, avait perdu sa femme, son fils et sa belle-fille, desquels on a parlé ici. Il ne lui restait aucune postérité. Il était assez vieux et encore plus infirme, et ne se souciait pas trop de se remarier. Son frère l'y engagea. Il était riche, et ne voulait pas déchoir de sa première alliance. Madame de Saint-Simon ménagea son mariage avec la fille du duc de Lévi, qui n'avait rien, et qui dans la suite eut tout l'héritage par la mort de tous ses frères, jeunes, et dont aucun ne fut marié. Elle était laide, mais avec beaucoup d'esprit, et l'esprit fort aimable. Elle est mère du marquis de Castries d'aujourd'hui. Castries eut, en faveur de son mariage, 150,000 livres de brevet de retenue sur son gouvernement de Montpellier.

Puysieux épousa une fille de Souvré, fils de M. de Louvois et maître de la garde-robe du roi. Il était fils de Sillery, écuyer de M. le prince de Conti, gendre de M. le Prince, et neveu de Puysieux, ambassadeur en Suisse, qui se fit chevalier de l'ordre par l'adresse qu'on a vue ici en son temps.

Le duc d'Épernon, par la démission du duc d'Antin son père, épousa la seconde fille du duc de Luxembourg;

Et mademoiselle d'Estrées, vieille fille, sœur du dernier duc d'Estrées, déclara son mariage avec d'Ampus, gentilhomme provençal peu connu, dont le nom est Laurent. Voilà les morts et les mariages que je trouvai à mon arrivée, et voici les autres changemens :

Le père de Linières, jésuite, confesseur de Madame,

bon homme, vieux et rien de plus, fait confesseur du roi. On négocia fort avec le cardinal de Noailles pour en obtenir des pouvoirs pour le roi, comme il en avait donné à ce jésuite pour continuer d'entendre Madame; mais il fut inflexible. Aussi était-il bien d'une autre importance de rendre le confessionnal du roi aux jésuites que de laisser continuer Madame avec son ancien confesseur, lorsque le cardinal de Noailles interdit les jésuites. Le cardinal Dubois, qui n'en voulut pas avoir le démenti, fit la plaie si éclatante à l'épiscopat de s'adresser à Rome, et le pape envoya au roi un pouvoir de l'entendre en confession et de l'absoudre, pour quiconque il voudrait choisir, sans aucune exception.

Le chancelier, exilé à Fresnes, et d'Armenonville, garde des sceaux, et son fils Morville, secrétaire d'état en sa place; Nocé, si bien et si libre avec M. le duc d'Orléans, et qui avait été si long-temps l'intime de Dubois, et celui par qui, étant à Hanovre et à Londres, ses lettres passaient au régent, exilé à Blois; et Broglio, ce roué de M. le duc d'Orléans, si impudent et si impie, chassé plus loin. Il y avait bien long-temps qu'il le méritait, et pis. Le cardinal Dubois commença par ces deux hommes, dont il craignait l'esprit hardi du premier, entreprenant et audacieux du second, et la liberté et la familiarité de tous les deux avec M. le duc d'Orléans, qui avait du goût et de l'amitié de tout temps pour Nocé, fils du vieux Fontenay, qu'il avait fort estimé, et qui avait été son sous-gouverneur. Tous deux avaient beaucoup d'esprit.

Le chancelier venait de marier sa fille au marquis de Chastelus, homme de qualité de Bourgogne, du nom de Beauvoir, fort honnête homme, et estimé à la guerre. L'arrêt du chancelier était intérieurement prononcé, et M. le duc d'Orléans voulut ne rien déclarer que le mariage qui s'allait faire ne fût achevé. Il en riait tout bas,

et disait à ceux du secret que ce pauvre Chastelus donnait dans le pot au noir, et s'allait faire poissonnier la veille de Pâques. Il soutint ce subit exil de son beau-père d'une façon respectable, et n'en vécut qu'avec plus de soins, d'attentions et d'amitié pour sa femme, pour son beau-père et pour toute sa famille.

Madame de Soubise, en fonction de gouvernante des enfans de France, en survivance de la duchesse de Ventadour, grand'mère de son mari, et Dodun, contrôleur général des finances, à la place de la Houssaye, que son incapacité n'avait pu soutenir plus long-temps dans cette place. Dodun, de président aux enquêtes, était passé dans les conseils des finances, où il avait eu plusieurs commissions. Il avait de la morgue et de la fatuité à l'excès, mais de la capacité, et de la probité autant qu'une telle place en peut permettre.

Pelletier de Sousi, qui était à la fin entré, comme il a été dit ici, au conseil de régence, le quitta et se retira à Saint-Victor. Il était doyen du conseil des parties. Il logeait avec des Forts, son fils, dans une belle et agréable maison, qu'il avait bâtie, et toute sa vie avait eu des emplois distingués, et vécu avec la meilleure compagnie, à qui il faisait une chère fort recherchée. On crut que quelque mécontentement qu'il eut de son fils lui fit prendre un parti dont il sentait le poids et le vide, et qu'il ne soutint que par la honte de la variation.

Le duc d'Ossone était parti de Paris, qu'il avait rempli de sa magnificence et des plus belles fêtes, lorsque j'y arrivai. Je ne le rencontrai point en chemin.

Je trouvai l'archevêque de Tours, que j'avais voulu faire archevêque de Reims, déjà transféré à Alby, et l'abbé d'Auvergne, nommé à Tours, passé à Vienne. Tours fut donné à l'évêque de Toul, cet abbé de Camilly qui avait eu cet évêché en récompense, comme je l'ai

dit ailleurs, de tous les tours de souplesse dont il avait si heureusement servi le cardinal de Rohan, long-temps avant sa pourpre pour le faire recevoir dans le chapitre de Strasbourg, où lui-même était alors depuis long-temps chanoine du bas-chœur, et Toul fut donné à l'abbé Bégon, qui fut un excellent évêque. Reims ne tarda pas après à être donné à l'abbé de Guéméné qui, pour le dire tout de suite, tenta bientôt, après avoir eu l'honneur de sacrer le roi, d'être fait commandeur du Saint-Esprit, n'en ayant pas l'âge, car il était de 1695. Mais le propre des usurpateurs est de faire semblant de se méconnaître pour que les autres les méconnaissent, et des buts et des combles les plus desirés et les plus grands, s'en faire des degrés pour arriver à davantage. C'est par où les princes étrangers, vrais ou faux, sont parvenus où on les voit. Ainsi la ligue ayant conduit les Guise à tout ce qu'ils voulurent, à la couronne près qui leur manqua, par des merveilles multipliées, les autres usurpations sont demeurées à leur postérité, entre autres cette distinction qu'ils imaginèrent après coup de faire fixer l'âge d'être capable d'être admis dans l'ordre du Saint-Esprit, pour le mettre à trente-cinq ans, excepté pour les princes du sang et pour les maisons souveraines, qu'ils firent régler à vingt-cinq ans, pour s'égaler par là aux princes du sang, et à côté d'eux se distinguer de tous les seigneurs. MM. de Rohan alors n'étaient que seigneurs; il s'en fallait bien que Louis XIV fût né, ni madame de Soubise, dont la beauté eut le don de lui plaire, et elle d'en savoir si bien profiter. De gentilshommes, et reçus comme tels dans l'ordre, comme on l'a vu du marquis de Marigny tout à la queue des gentilshommes de la nombreuse promotion de 1619, où il n'y en eut que cinq ou six après lui, quoique frère du duc de Montbazon, devenus princes, et en ayant *emblé* par pièces la plupart

des distinctions peu-à-peu, rien ne se présentait plus à propos pour obtenir l'ordre avant l'âge, et le tourner après en droit, que l'honneur d'avoir sacré le roi avant l'âge de vingt-huit ans. Aussi l'occasion en fut-elle saisie, et leur malheur fut que la promotion fut différée au-delà de la vie du cardinal Dubois, qui sûrement ne les en eût pas éconduits, et de celle de M. le duc d'Orléans, qui ne sut comment la faire, pour avoir promis quatre fois plus de colliers qu'il n'y en avait de vacans, quoique presque toutes les places de l'ordre le fussent. M. le Duc, qui la fit ne jugea pas à propos d'accorder ce nouvel avantage à des gens qui n'en avaient que trop usurpé, et qui voulaient persuader que tout leur était dû. Encore que les charmes de madame de Soubise et la ténébreuse complaisance de son mari n'eussent pu obtenir de Louis XIV un autre rang parmi les gentilshommes, à lui et au comte d'Auvergne, à la promotion de 1688, comme on l'a vu ici en traitant de ces choses, où on a vu quelle fut la colère du roi de leurs refus, et par quel artifice l'exécution de ces ordres fut corrompue sur les registres. Dans les promotions qui suivirent celle de 1728, cet archevêque de Reims ayant lors plus de trente-cinq ans, il ne lui aurait pas été difficile d'y être compris; mais la distinction que les Rohan s'y étaient proposée s'était évanouie avec les années. Il en fallut donc chercher une autre ou un prestige pour éblouir dans la suite : ce fut de n'entrer pas dans l'ordre après trente-cinq ans, n'ayant pu y être admis auparavant, pour éviter d'en marquer la chasse. M. de Reims prévint la chose de bonne heure. Ses nerfs furent attaqués bientôt après le sacre, en sorte qu'il ne marchait qu'avec une difficulté qui s'est toujours augmentée, et qui lui en a enfin ôté l'usage. Il déclara donc qu'il ne prétendait point à l'ordre, que la faiblesse de ses jambes le mettait hors d'état de recevoir, et il s'en

est tiré de la sorte. Telles sont les entreprises, les artifices, les ruses qui ont formé et enfin établi ces rangs prétendus étrangers, tant en ceux qui sont en effet étrangers, qu'en ceux qui, à force de partager avec eux, sont devenus honteux de ne pas l'être. La France est l'unique pays de l'Europe où de tels abus, si dangereux et si flétrissans, soient soufferts, et dont la ligue est l'odieuse date, qui porte avec elle toute instruction trop souvent depuis bien rafraîchie.

A peine fus-je arrivé qu'il fallut achever un mariage qui m'avait été proposé pour ma fille, avant que j'allasse en Espagne. Il y a des personnes faites de manière qu'elles sont plus heureuses de demeurer filles avec le revenu de la dot qu'on leur donnerait. Madame de Saint-Simon et moi avions raison de croire que la nôtre était de celles-là, et nous voulions en user de la sorte avec elle. Ma mère pensait autrement, et elle était accoutumée à décider. Le prince de Chimay se persuada des chimères en épousant ma fille dans la situation où il me voyait. Dès avant d'aller en Espagne je ne lui déguisai rien de tout ce que je pensais, ni du peu de fondement de tout ce qui le persuadait de faire ce mariage. Je ne le voulus achever qu'à mon retour, pour lui laisser tout le temps aux réflexions et au refroidissement en mon absence. Il ne cessa de presser madame de Saint-Simon, ni elle de l'en détourner. Dès que je fus de retour ses instances redoublèrent à un point qu'il fallut conclure, et le mariage se fit à Meudon avec le moins de cérémonie et de compagnie qu'il nous fut possible. Son nom était Hennin-Liétard, et ses père et mère connus sous le nom de comte de Bossut, par leurs alliances, leurs grands biens dans les Pays-Bas, et leurs grands emplois sous Charles V et depuis. Leur chimère était d'être de l'ancienne maison d'Alsace, quoique la leur fût d'une antiquité assez illustre et assez re-

connue pour ne la pas barbouiller de fables. Néanmoins son frère, qui était archevêque de Malines, avec une grande abbaye et cardinal, portait hardiment le nom de cardinal d'Alsace, quoique espèce de béat. Lui et son autre frère, le marquis de la Vère, étaient lieutenans-généraux, et fort distingués par leur valeur et leurs services en Espagne, et en quittant ce pays-là pour celui-ci, y avaient conservé le même grade. On a vu ailleurs que l'électeur de Bavière fit donner la Toison-d'Or au prince de Chimay tout jeune par Charles II. Il se signala en Flandre, dans la guerre qui suivit la mort de ce monarque, par des actions très distinguées. Il passa ensuite en Espagne, où il fit sa cour à la princesse des Ursins, qui le fit grand d'Espagne, et il y servit avec la même distinction. Il s'y ennuya ensuite et vint en France, où il épousa la fille du duc de Nevers, qu'il perdit quelques années après, sans enfans. C'était un homme très bien fait, d'un visage très agréable, dont l'air et toutes les manières sentaient le grand seigneur : aussi l'était-il par de grandes et de belles terres, mais la plupart, de longue main, en direction, et ses affaires fort embarrassées, dont il ne laissait pas de tirer gros. C'était, de plus, un homme sans règle, qui, avec de l'esprit et les meilleurs discours, se gouvernait lui et ses affaires de fort mauvaise façon, plein de chimères et de fantaisies. La duchesse Sforze, de chez qui il ne bougeait tous les soirs, tant que son premier mariage dura, me prédit bien tout ce que j'en vis dans la suite. Son frère avait quitté l'Espagne par la disgrâce du duc d'Havrech, dans laquelle il fut enveloppé, comme elle a été racontée ici en son temps.

Il se fit peu de jours après un autre mariage chez moi, à Meudon, de la sœur de l'abbé de Saint-Simon avec le comte de Laval, maréchal-de-camp alors, et enfin devenu maréchal de France. Son nom et cette juste récompense

de ses longs services dispensent d'en dire davantage. Madame de Saint-Simon avait pris grand soin de cette jeune personne, et l'eut chez elle tant que je fus en Espagne. Elle était fort jolie, et son air de douceur, de modestie et de retenue plaisait extrêmement. Le dedans était fort au-dessus du dehors : de l'esprit, de l'agrément, de la gaîté, une piété et une vertu qui ne se sont jamais démenties et qui n'ont effarouché personne; fort propre au monde, et une conduite qui a infiniment aidé la fortune de son mari. Il voulait une alliance et des entours qui le pussent porter. Il eut, en se mariant, un petit gouvernement, et sa femme une pension.

Courtenvaux mourut fort jeune. Il était fils aîné du fils aîné de M. de Louvois. Sa mère était sœur du maréchal d'Estrées, et sa femme sœur du duc de Noailles, et il laissait un fils qui sortait au plus du maillot. Il avait eu la belle charge de son père de capitaine des Cent-Suisses. L'âge de l'enfant était ridicule; les services ni la naissance n'y suppléaient pas. Néanmoins la facilité et le mépris de toutes choses de M. le duc d'Orléans enhardirent le duc de Villeroy et le maréchal d'Estrées : M. le duc d'Orléans ne put leur résister, et l'enfant eut la charge. Le frère cadet de son père l'exerça en plein en attendant que l'enfant fût d'âge à la faire.

CHAPITRE XIII.

La cour retourne à Versailles.—Inutilité de mes efforts pour m'opposer à l'exil du duc de Noailles. — Bassesses du cardinal Dubois pour gagner le maréchal de Villeroy. — Fatuité de ce

dernier. — Le pape donne à l'empereur l'investiture des Deux-Siciles. — Mort du duc de Marlborough. — Autres morts.

On résolut enfin que le roi abandonnerait Paris pour toujours, et que la cour se tiendrait à Versailles. Le roi s'y rendit en pompe le 15 juin, et l'infante le lendemain. Ils y occupèrent les appartemens du feu roi et de la feue reine, et le maréchal de Villeroy fut logé dans les derrières des cabinets du roi. Le cardinal Dubois eut toute la surintendance entière pour lui seul, comme M. Colbert l'avait eue, et après lui M. de Louvois. Il suivait à grands pas son projet de se faire déclarer premier ministre, et pour cela d'isoler tant qu'il pourrait M. le duc d'Orléans. Paris rendait son accès facile à bien des gens qui ne pouvaient s'établir à Versailles ni y aller, les uns point du tout, les autres que rarement et des momens. Ce changement dérangeait les soupers avec les roués et des femmes qui ne valaient pas mieux. Il comprenait bien que M. le duc d'Orléans les irait trouver à Paris tant qu'il pourrait, mais que les affaires qu'il saurait lui présenter à propos le dérangeraient souvent; que cette contrainte le dégoûterait, l'ennuyerait, et plus que toute autre chose, le préparerait à se décharger sur lui, et pour acheter sa liberté, le déclarer premier ministre et le supplément en titre de ses absences, qui ne seraient plus, ou que bien rarement contrariées par les affaires, dont lui, cardinal, devenu publiquement le maître, saurait bien se faire redouter, de manière qu'il n'aurait rien à craindre des voyages de son maître à Paris, où il le laisserait se replonger, dans sa petite loge de l'Opéra, dans ses indignes soupers, s'éloigner des affaires, et lui, en profiter pour voler de ses ailes et régner de son chef. M. le duc d'Orléans prit l'appartement de feu Monseigneur en bas, et madame la duchesse d'Orléans demeura dans celui qu'elle avait en haut auprès du sien, qui resta vide.

Quoique mon retour d'Espagne et ma conduite à l'égard de ceux qui étaient sortis du conseil lui eussent fort déplu, et que ma résistance au dépouillement du duc de Noailles lui eût donné un dépit qu'il ne me pardonna jamais, il n'était pas temps encore de me le montrer. Je ne trouvai donc point d'obstacle à ma familiarité ordinaire avec M. le duc d'Orléans; le cardinal même m'en témoignait avec un mélange de déférence. Mais sur ce qui était affaires autres que menues ou de cour, j'en étais peu instruit, et par-ci, par-là, par morceaux, que l'habitude arrachait à M. le duc d'Orléans dans mes tête-à-tête avec lui, sans néanmoins que je l'y excitasse. Ce n'était pas pourtant que le cardinal ne m'offrît de me les communiquer toutes. Il voulait que la réserve que j'y éprouvais depuis mon retour tombât sur M. le duc d'Orléans. Mais, outre que ce prince m'en disait trop pour que je ne visse pas à découvert qu'il ne tenait pas à lui qu'il ne me dît tout comme auparavant, je connaissais trop le cardinal pour être la dupe de ses offres et de ses complimens. Il ne savait par où s'y prendre pour m'éloigner de M. le duc d'Orléans: il me craignait pour sa déclaration de premier ministre; il voulait également m'écarter des affaires et me ménager, tellement qu'il m'accablait de gentillesses toutes les fois que je le rencontrais, et s'y surpassait quand le hasard me faisait trouver en tiers avec M. le duc d'Orléans et lui, tant pour me cajoler que pour persuader à ce prince qu'il n'oubliait rien pour être bien avec moi, m'embarrasser par là à résister aux choses qu'il entreprenait, et affaiblir ce que je pourrais dire contre lui à M. le duc d'Orléans, sur les choses où nous ne nous trouverions pas du même avis.

Il s'en présenta bientôt une: ce fut l'exil du duc de Noailles, dont il n'osa pas me parler; mais M. le duc d'Orléans me le dit comme une chose dont on le pres-

sait. Je lui demandai à propos de quoi cet exil, et il ne put me rien alléguer que de vague et de ce fantôme de cabale. Je lui répondis qu'à ce dernier égard, où, depuis mon retour, je n'avais pu apercevoir rien de réel, je ne voyais pas pourquoi l'exiler plutôt que les autres; qu'il s'était contenté jusqu'alors de l'exil du chancelier, qui était bien assez éclatant, et dont, à maints égards, il aurait bien pu se passer; qu'y revenir sur d'autres sans cause nouvelle et connue, c'était montrer un bâton levé sur les maréchaux de Villars, d'Estrées, Tallard, Huxelles, même sur le maréchal de Villeroy, qui étaient en personnages les principaux de ceux qui étaient sortis du conseil, et qu'on lui donnait avec le duc de Noailles pour les prétendus chefs de la prétendue cabale; que d'effaroucher tant de gens considérables, considérés et si grandement établis, je n'en voyais que du mal à attendre, et aucun bien à espérer; et qu'à l'égard du duc de Noailles, il était, à mon avis, de ceux qu'il ne fallait jamais bistourner pour quelque cause que ce pût être, mais le laisser entier ou l'écraser à forfait; que d'écraser un homme, lui et tous les siens si grandement établis, et qui avait eu si long-temps sa confidence et toutes les finances entre les mains, je n'y voyais ni justice ni possibilité, sans crime qui pût être clairement démontré, et tel que ce fût grâce que de ne pas le faire traiter juridiquement par les formes; qu'un exilé, surtout de sa sorte, ne pourrissait pas exilé; qu'on touchait à la majorité; que, de retour, sa charge de capitaine des gardes l'approcherait nécessairement du roi; qu'il n'oublierait ni fadeurs, ni bassesses, ni fertilité d'esprit pour se l'apprivoiser, se familiariser, se rendre agréable, se donner un crédit immédiat, se rallier les mécontens de la régence, qui approcheraient le roi par leurs emplois ou par leur industrie; et qu'alors son altesse royale aurait

tout lieu de se repentir de s'être fait inutilement un ennemi du duc de Noailles, et de l'avoir laissé en état et en moyens de s'en ressentir. J'ajoutai que, quand je m'opposais à l'exil du duc de Noailles, ma voix en valait bien une douzaine d'autres dans la situation publique où j'étais avec lui.

Cette proposition d'exil balança huit jours, pendant lesquels le cardinal me détachait sans cesse Bellisle pour m'exorciser par ma haine et par mon intérêt, et me dire ce que le cardinal n'osait lui-même, pour n'avoir pas à se fâcher de la persévérance de mon opposition. Elle l'emporta toutefois et m'indisposa le cardinal de plus en plus. Mais je ne pus me résoudre de servir ses projets ni ma haine aux dépens de M. le duc d'Orléans. Cette suspension d'exil ne fut pas longue.

Cinq semaines ou environ après, que je pensais qu'il n'en fût plus question du tout, j'allai au Palais-Royal (car de Meudon, que j'habitais, je voyais M. le duc d'Orléans à Versailles et à Paris, quand il y était, les jours destinés par moi à le voir), et je trouvai la Vrillière seul dans la petite galerie avant son petit cabinet, laquelle était toujours vide, et on attendait dans la pièce qui la précédait. Surpris de le voir là et encore plus de l'heure qui n'était pas la sienne, je lui demandai ce qu'il y faisait. Il me dit qu'il avait un mot à dire à M. le duc d'Orléans. J'entrai tout de suite dans le cabinet où il était seul, avec l'air assez embarrassé. Je lui demandai ce qu'il y avait, que la Vrillière était dans la petite galerie. « C'est pour fondre la cloche, me répondit-il.—Comment? dis-je, quelle cloche?— L'exil du duc de Noailles, reprit-il. — Comment, lui dis-je, après avoir senti et goûté la force de tout ce que je vous ai représenté là-dessus! En vérité, monsieur, vous n'y pensez pas ». Et tout de suite je repris les principales raisons. Nous étions debout

Alors il se mit à se promener, la tête basse, par ce cabinet, quoique fort petit, comme il faisait toujours quand il se trouvait debout et embarrassé de quelque chose. Cette promenade et mon discours, avec peu de répliques de sa part et faibles, dura un bon quart d'heure. Le silence succéda, pendant lequel il se mit le nez tout contre les vitres de la fenêtre, puis, se tournant à moi, me dit tristement : « Le vin est tiré, il faut le boire ». Je vis qu'il avait combattu, qu'il sentait que j'avais raison, mais qu'il craignait le cardinal, qui lui avait arraché la chose. Je haussai les épaules et baissai la tête, en lui disant qu'il était le maître, que je souhaitais qu'il s'en trouvât bien. Là-dessus il alla ouvrir la porte de son cabinet, appela la Vrillière, lui parla quelques momens, presque dans la porte. L'affaire fut ainsi consommée, et le duc de Noailles eut son ordre le soir même, partit le lendemain matin, et s'en alla dans ses terres, près du vicomté de Turenne, où il fit le béat, porta chape aux processions et aux lutrins de ses paroisses, et se fit moquer de lui là et à Paris, où on le sut, et où, pour mieux faire sa cour au régent, il entretenait une comédienne depuis le commencement de la régence, après avoir dit son bréviaire, fait les carêmes, et fréquenté les saluts de la chapelle assidûment depuis son retour d'Espagne jusqu'à la mort du feu roi, pour se raccommoder avec lui et avec sa tante de Maintenon, à quoi il ne put réussir.

Défait du duc de Noailles, le cardinal Dubois, qui ne pouvait avoir la même prise sur le maréchal de Villeroy, n'oublia rien pour le gagner. Quelque justement perdu qu'il fût dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, il lui imposait toujours par habitude de jeunesse; et, comme il était fat jusqu'au point de se croire invulnérable et de s'en vanter, il se piquait de ne rien craindre, et, pour s'en

mieux parer, il tenait souvent des propos fort hardis au régent, qu'il paraphrasait au double au public, où le cardinal Dubois n'était pas ménagé. Je viens de parler de sa fatuité; il en venait de donner un rare spectacle à Paris. La fête du saint-sacrement arriva cette année le 4 juin, et le roi n'alla à Versailles s'établir que le 15. Il reconduisit la procession du saint-sacrement, venue à la chapelle des Tuileries, jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois où il entendit la grand'messe. Le maréchal de Villeroy, à qui la goutte ne permettait guère de marcher sur le pavé des rues, ne crut pas devoir perdre le roi de vue, depuis les Tuileries jusqu'à sa paroisse, quoique environné de sa cour et de ses gardes, et adoré alors à Paris, ni perdre une si belle occasion de se donner en spectacle; il monta le plus petit bidet qu'il put trouver, sur lequel il suivit le roi pas à pas, et se fit admirer de la populace et moquer par tout ce qui accompagna le roi. Ce maréchal était donc un véritable fléau pour le cardinal Dubois, sur lequel ni crainte, ni prudence, ni bienséance même n'avaient aucune prise. Il ne pouvait souffrir l'autorité que le cardinal Dubois avait prise dans les affaires, ni supporter le rang, l'état et la préséance d'un homme qu'il avait vu si long-temps ramper dans l'antichambre du chevalier de Lorraine, et qu'il croyait combler alors d'un léger signe de tête en passant. Il n'y eut donc rien que le cardinal Dubois ne fît pour arrêter une langue si accablante à force de soumission. Il se mit presque à ses genoux, il le supplia de trouver bon qu'il lui apportât son porte-feuille tous les jours, d'entrer dans tout ce qu'il y aurait de plus secret, de le conduire et le rectifier par ses lumières.

Tout vain et tout borné que fût le maréchal de Villeroy, le long usage du grand monde et de la cour, et la connaissance qu'il avait de longue main du cardinal Dubois lui en avaient assez appris pour ne pas compter beau-

coup sur de si grandes offres, ni pour croire qu'un homme de ce caractère, qui dominait le régent, pût s'accommoder sérieusement de se mettre en brassière sous lui. D'ailleurs, les chimères du maréchal ne pouvaient s'accommoder d'entrer en part du gouvernement de M. le duc d'Orléans ; elles étaient de fronder, de faire contre, d'être le chef et le ralliement des mécontens et des frondeurs, l'idole du peuple, l'amour du parlement, surtout l'homme unique à la vigilance duquel toute la France était redevable de la vie du roi. Etabli sur de si beaux principes, certain de ne pouvoir être ébranlé depuis que, par deux fois, il se fut rassuré sur sa place, dont pourtant il ne m'avait pu pardonner la frayeur, on peut juger du peu de succès des bassesses du cardinal Dubois, et combien elles gonflèrent la superbe et la morgue de l'un, et augmentèrent le dépit et la rage de l'autre. Il les cacha tant qu'il put, et redoubla d'efforts auprès de M. le duc d'Orléans pour lui faire chasser le maréchal de Villeroy. C'est où ils en étaient les quinze derniers jours de juin, qui furent les premiers quinze jours de l'établissement de la cour à Versailles.

La duchesse de Ventadour, en pleine et seule possession de l'infante, avec ce nouveau degré de faveur de sa survivance à sa petite-fille, tira habilement sur le temps, et on fut tout étonné qu'il arrivât d'Espagne une grandesse au comte de la Mothe, fils du frère aîné du maréchal de la Mothe, père de la duchesse de Ventadour et des duchesses d'Aumont et de la Ferté. Une si heureuse fortune le consola du bâton de maréchal de France, qu'on mourait d'envie de lui donner, et, comme on l'a vu en son lieu, qu'il n'eut pas l'esprit de mériter. Il mourut en 1728, à quatre-vingt-cinq ans.

Plancy mourut au même âge, sans alliance ; le dernier des enfans des Guénégaud, secrétaire d'état, après avoir

servi et fort ennuyé le monde. Les ministres n'avaient pu encore parvenir à laisser leurs enfans revêtus de l'image et des charges des seigneurs.

Le pape, accablé enfin par les troupes impériales qui désolaient l'état ecclésiastique, donna à l'empereur l'investiture du royaume de Naples et de Sicile dont il était en possession. L'Espagne éclata, mais il n'en fut autre chose, sinon de se raccommoder après.

Le fameux Marlborough mourut à Londres, le 27 juin, à près de soixante-quatorze ans, le plus riche particulier de l'Europe, mais sans postérité masculine. Sa sœur était mère du duc de Berwick et l'avait fait comte de Marlborough et capitaine des gardes du roi Jacques II d'Angleterre. Il était de petite noblesse et fort pauvre. Il se nommait Jean Churchill, et était devenu duc de Marlborough, pair d'Angleterre, capitaine-général des armées, grand-maître de l'artillerie, colonel du premier régiment des gardes, chevalier de l'ordre de la Jarretière et le plus heureux capitaine de son siècle. Sa vie, ses actions, ses fortunes, sont si connues que l'on s'en taira ici. La victoire d'Hochstet le fit prince de l'empire et de Mindelheim, terre dont l'empereur lui fit présent en même temps. Pour en perpétuer la mémoire, il avait fait bâtir en Angleterre un château superbe auquel il donna le nom de Pleintheim, village où trente-six bataillons retranchés se rendirent à lui sans attendre l'attaque. Les honneurs de ses obsèques et leur magnificence égalèrent, à peu de chose près, celle des rois d'Angleterre. Il fut inhumé à Westminster, dans la chapelle de Henri VII; mais cet honneur n'est pas rare en Angleterre. Il y avait plus de trois ans qu'une apoplexie l'avait tellement affaibli qu'il pleurait presque sans cesse et n'était plus capable de rien.

Le grand-maître de Malte, frère du cardinal Zonde-

dari, mourut en même temps, fort estimé et regretté dans son ordre. Antoine Manoel lui succéda, des anciens bâtards de Portugal.

La duchesse de Bouillon-Simiane mourut aussi à trente-neuf ans à Paris;

Et l'épouse du prince Jacques Sobieski, fils aîné du fameux roi de Pologne. Elle était sœur des électeurs de Mayence et palatin, de l'impératrice, mère des empereurs Joseph et Charles VI, des reines douairières d'Espagne et de Portugal, et mère de la reine d'Angleterre, épouse u roi Jacques III, résidant à Rome. Elle mourut sans postérité masculine, à cinquante ans, dans les terres du prince Jacques Sobieski en Silésie.

CHAPITRE XIV.

Embarras du cardinal Dubois. — Il essaie de nouveau de se concilier le maréchal de Villeroy. — Comment il se sert du cardinal de Bissy. — Entrevue du maréchal et de Dubois. — Scène terrible que lui fait le maréchal. — Le cardinal Dubois arrive hors de lui dans le cabinet du régent. — Il m'y trouve seul avec lui. — Il raconte en ma présence la scène que vient de lui faire le maréchal de Villeroy. — Il dit au régent d'opter entre le maréchal et lui. — Conférence entre M. le duc d'Orléans, M. le Duc et moi, dans laquelle est résolu l'exil du maréchal de Villeroy. — M. le duc d'Orléans m'envoie chez le cardinal Dubois, afin de convenir avec lui des mesures à prendre pour arrêter le maréchal. — Quelle compagnie je rencontre chez le cardinal Dubois. — Le duc de Charost sur le point d'être déclaré gouverneur du roi.

Le cardinal Dubois ne fut pas long-temps à sentir qu'il ne persuaderait pas à M. le duc d'Orléans de chasser le

maréchal de Villeroy. C'était un tour de force dont il avait senti tous les inconvéniens toutes les fois qu'il avait été tenté de l'entreprendre, qui devenait tous les jours plus difficile et plus dangereux, auquel il avait tout-à-fait renoncé. Chaque jour que le cardinal différait à se faire déclarer premier ministre lui semblait une année, et toutefois il n'osait presser ce grand pas sans s'être mis à couvert des vacarmes qu'en ferait le maréchal de Villeroy, qui donneraient le signal et l'encouragement à tant d'autres, lesquels, sans cet appui, n'oseraient parler haut, et dont le groupe et les assauts que le maréchal se piquerait de donner au régent feraient courir grand risque au cardinal d'être aussitôt précipité qu'élevé à cette immense place, et par cela même fort éreinté et en situation de regretter celle où il était auparavant. L'agitation de ces pensées et la difficulté de se dépêtrer de l'embarras qui l'arrêterait, l'occupaient tout entier, redoublaient ses humeurs et ses caprices, le rendaient de plus en plus inabordable et jetaient les affaires les plus importantes et les plus pressées dans un entier abandon. Enfin, il résolut de faire encore un effort vers le maréchal de Villeroy ; mais n'osant plus s'y hasarder lui-même, il imagina de s'y prendre par le cardinal de Bissy, charmé de sa conduite sur la Constitution et du confessional du roi si récemment rendu à ses bons amis les jésuites, et, ce qui ne le touchait guère moins, en bravant le cardinal de Noailles et le refus de ses pouvoirs.

Dubois lui fit donc part de ses peines, de la dureté de la conduite du maréchal de Villeroy à son égard, de tous les devoirs où il s'était mis, de tout ce qu'il avait tenté auprès de lui pour en obtenir une paix qu'il n'avait jamais démérítée, et si nécessaire au bien des affaires et à la bienséance, qui ne l'était pas moins entre un homme

à qui le roi était confié, et celui à qui le régent remettait le détail et le principal soin des affaires. Il lui représenta le grand bien qui naîtrait infailliblement du frein que sa médiation pourrait seule mettre aux saillies continuelles du maréchal de Villeroy, en le disposant à vouloir bien le regarder comme un homme qui ne lui avait jamais manqué, qui n'avait cessé, dans tous les temps, de mériter l'honneur de ses bonnes grâces, qui n'avait rien oublié pour qu'il lui voulût permettre de lui porter son porte-feuille, et de lui faire part de toutes les affaires avec la déférence la plus entière; enfin, qu'il espérait cette bonne œuvre de son amour pour le bien et de l'amitié du maréchal de Villeroy pour lui, qui ferait bien recevoir les réflexions qu'il lui ferait faire. L'intime et commune liaison du maréchal et du cardinal avec madame de Maintenon, les intrigues de la Constitution, la haine du cardinal de Noailles, que le maréchal avait adoptée en bas courtisan, et fortifiée, depuis la régence, par celle du duc de Noailles, avait uni Villeroy et Bissy d'une manière étroite.

L'ambitieux béat saisit avidement une occasion si honnête et si décente de rendre à son confrère un service si desiré. Parvenu si loin où en était Bissy, son étonnante fortune ne lui semblait guère que des degrés pour se porter plus haut. Il voulait faire une grande fortune à son neveu, et depuis qu'il voyait l'entrée du conseil ouverte aux cardinaux, il desirait beaucoup d'y faire le troisième. Outre l'éclat qui en résulterait pour lui, il comptait que c'était la voie la plus certaine d'avancer son neveu à tout, et que, venant à bout de tirer du pied de Dubois une si fâcheuse épine, et de le mettre en bonne intelligence avec Villeroy, par conséquent de le rapprocher du régent, il n'y avait rien qu'il ne pût se promettre de Dubois, et par lui de son maître. Il travailla donc à bon escient auprès du maréchal de

Villeroy, et fit si bien qu'il le persuada et qu'il le pria d'en porter de sa part parole au cardinal Dubois. Voilà les deux cardinaux au comble de la joie. Dubois pria Bissy de dire à Villeroy tout ce que la sienne pouvait exprimer de plus touchant, et qu'il brûlait d'impatience qu'il lui permît d'aller chez lui l'en assurer lui-même. Bissy ne tarda pas à exécuter une si agréable commission, et Villeroy, pour ne demeurer pas en reste, convint avec Bissy d'aller ensemble chez le cardinal Dubois. Le hasard fit qu'ils y allèrent un mardi matin, et que je ne me souviens plus quelle affaire me fit aller en même temps, contre mon ordinaire, parler à M. le duc d'Orléans à Versailles, de Meudon, où j'habitais.

Bissy et Villeroy trouvèrent tous les ministres étrangers, dont c'était le jour d'audience du cardinal Dubois, qui attendaient chacun la leur dans la pièce d'avant le cabinet du cardinal. De longue main, l'usage établi de ces audiences est que les ministres étrangers n'y étaient introduits que l'un après l'autre, suivant qu'ils étaient arrivés dans la pièce d'attente, pour éviter toute compétence de rang entre eux. Ainsi Bissy et Villeroy trouvèrent Dubois enfermé avec le ministre de Russie. On voulut avertir le cardinal de quelque chose d'aussi nouveau que le maréchal de Villeroy chez lui, mais il ne le voulut pas permettre, et s'assit avec Bissy sur un canapé en attendant.

L'audience finie, Dubois sortit de son cabinet pour conduire l'ambassadeur, et aussitôt avisa ce canapé si bien garni. Il ne voit plus que lui; à l'instant, il y courut, rendit mille hommages publics au maréchal, avec force plaintes d'être prévenu, lorsqu'il n'attendait que sa permission pour aller chez lui, et pria Bissy et lui de passer dans son cabinet. Tandis qu'ils y allèrent, il en fit excuse aux ambassadeurs sur ce que les fonctions et l'assiduité du

maréchal de Villeroy auprès du roi ne lui permettaient pas de s'absenter pour long-temps d'auprès de sa personne; et, avec ce compliment, les quitta et rentra dans son cabinet. D'abord, force complimens réciproques et propos du cardinal de Bissy convenables au sujet. De là protestations du cardinal Dubois et réponses du maréchal; mais à force de réponses, il s'empêtra dans le musical de ses phrases, bientôt se piqua de franchise et de dire des vérités, puis, peu-à-peu, s'échauffant dans son harnois, des vérités dures et qui sentaient l'injure. Dubois, bien étonné, ne fit pas semblant de sentir la force de ces propos; mais comme elle s'augmentait de moment à autre, Bissy, avec raison, voulut mettre le hola, interrompre, expliquer en bien les choses, persuader le maréchal quelle était son intention. Mais la marée qui montait toujours tourna tout-à-fait la tête au maréchal, et le voilà aux injures et aux plus sanglans reproches. En vain Bissy le voulut faire taire, lui représenter de combien il s'écartait de ce qu'il lui avait promis et l'avait chargé de rapporter à Dubois, l'indécence sans exemple d'aller maltraiter un homme chez lui, où il ne venait que pour achever de consommer une réconciliation conclue. Tout ce que put dire Bissy ne fit qu'animer le maréchal, et lui faire vomir tout ce que l'insolence et le mépris peuvent suggérer de plus extravagant. Dubois, confondu et hors de lui-même, rentrait en terre sans proférer un seul mot, et Bissy, justement outré de colère, tâchait inutilement d'interrompre. Dans le feu subit qui avait saisi le maréchal, il s'était placé de façon qu'il leur avait bouché le passage pour sortir et en disait toujours de plus belle. Las d'injures, il se mit sur les menaces et sur les dérisions, il dit à Dubois que maintenant qu'il s'était montré à découvert, ils n'étaient plus en termes de se pardonner l'un à l'autre; qu'il voulait bien encore l'avertir que tôt ou tard il lui ferait du pis

qu'il pourrait, mais qu'il voulait bien aussi, avec la même candeur, lui donner un bon conseil. « Vous êtes tout-puissant, ajouta-t-il; tout plie devant vous, rien ne vous résiste; qu'est-ce que les plus grands en comparaison de vous? Croyez-moi, vous n'avez qu'une seule chose à faire, usez de tout votre pouvoir, mettez-vous en repos, et faites-moi arrêter, si vous l'osez. Qui pourra vous en empêcher? Faites-moi arrêter vous dis-je, vous n'avez que ce parti à prendre ». Et là-dessus, à paraphraser, à défier, à insulter en homme qui très sincèrement était persuadé qu'entre escalader les cieux et l'arrêter, il n'y avait point de différence. On peut bien s'imaginer que tant de si étonnans propos ne furent pas tenus sans interruption et sans vives altercations du cardinal de Bissy, mais sans en pouvoir arrêter le torrent. Enfin, outré de colère et de dépit contre le maréchal qui lui manquait si essentiellement à lui-même, il saisit le maréchal par le bras et par les épaules et l'entraîna à la porte qu'il ouvrit, et le fit sortir et sortit lui-même. Dubois, plus mort que vif, les suivit comme il put; il se fallait garder de cette assemblée de ministres étrangers qui attendaient. Tous trois eurent beau tâcher de se composer, il n'y eut aucun de ces ministres qui ne s'aperçût qu'il fallait qu'il se fût passé quelque scène violente dans le cabinet, et aussitôt Versailles fut rempli de cette nouvelle, qui fut bientôt éclaircie par les vanteries, les récits, les défis et les dérisions publiques du maréchal de Villeroy.

J'avais travaillé et causé long-temps avec M. le duc d'Orléans. Il était passé dans sa garde-robe, j'étais debout derrière son bureau, où j'arrangeais des papiers, lorsque je vis entrer le cardinal Dubois comme un tourbillon, les yeux hors de la tête, qui, me voyant seul, s'écria plutôt qu'il ne demanda, où était M. le duc d'Orléans. Je

lui dis qu'il était entré dans sa garde-robe, et lui demandai à qui il en avait, éperdu comme je le voyais. « Je suis perdu, je suis perdu », dit-il, et courut à la garde-robe. Il répondit si haut et si bref que M. le duc d'Orléans, qui l'entendit, accourut presque de son côté, et le rencontrant dans la porte, ils revinrent vers moi, lui demandant ce que c'était. Sa réponse, entrecoupée de son bégaiement ordinaire, que la rage et la frayeur augmentaient, fut en bien plus longs détails que le récit que je viens de faire, après lequel le cardinal déclara au régent que c'était à son altesse royale à sentir où tendait le maréchal de Villeroy par un guet-apens aussi inouï et aussi peu mérité, paraphrasa tout ce qu'il avait employé auprès de lui uniquement pour le bien des affaires et le service de M. le duc d'Orléans, et conclut qu'après une insulte de cette nature, et si faussement et traîtreusement préméditée, il fallait que M. le duc d'Orléans vît tout-à-l'heure ce qu'il pouvait et ce qu'il voulait faire, et choisît entre le maréchal de Villeroy et lui, parce qu'il ne pouvait plus se mêler d'aucune affaire, ni rester à la cour en honneur et en sûreté si le maréchal de Villeroy y demeurait après ce qui venait de se passer.

Je ne puis exprimer dans quel étonnement nous demeurâmes M. le duc d'Orléans et moi. Nous ne croyions pas entendre ce que nous entendions, nous pensions rêver. M. le duc d'Orléans fit plusieurs questions, je pris aussi la liberté d'en faire pour éclaircir et constater les faits. Point de variations ni d'ambages dans les réponses du cardinal, tout furieux qu'il était. A tous momens il présentait l'option, à toute question il proposait d'envoyer chercher le cardinal de Bissy, comme témoin de tout. On peut juger quelle fut cette seconde scène, du hasard de laquelle je me serais bien passé. Le cardinal insistant toujours sur l'option, M. le duc d'Orléans, fort embar-

rassé, me demanda ce que je pensais, comme, à ce qu'il me sembla, à un homme qui s'était toujours opposé au renvoi du maréchal de Villeroy. Je répondis que je me trouvais si étourdi et si ému d'une chose si étonnante, qu'il me fallait auparavant reprendre mes esprits. Le cardinal, sans s'adresser à moi, mais toujours à M. le duc d'Orléans, qu'il voyait dans l'embarras et le trouble, insista fortement qu'il fallait prendre un parti. M. le duc d'Orléans me pressant de nouveau, je lui dis enfin que jusqu'alors j'avais toujours regardé le renvoi du maréchal de Villeroy comme une entreprise fort dangereuse par les raisons que j'en avais alléguées plusieurs fois à son altesse royale; que je le regardais encore de même pour le moins maintenant que le roi était plus avancé en âge et touchait à sa majorité; mais que, quelque péril qu'il y eût, la scène affreuse qui venait d'arriver me persuadait qu'il y avait un bien plus grand danger à le laisser auprès du roi; que désormais on ne pouvait se dissimuler que ce qu'il venait de faire n'était rien moins que tirer l'épée contre M. le duc d'Orléans, et ses propositions ironiques de l'arrêter que comme le sentiment d'un homme qui sentait qu'il le méritait; qui se persuadait et qu'on ne l'oserait, et que, l'osant même, l'exécution en était impossible; qui, sur ce principe, ne se contraignait plus, ne se connaissait plus; qui, après avoir tramé en secret contre M. le duc d'Orléans dès le premier jour de la régence, sans cesser un moment depuis ni avoir pu être gagné par toutes les grâces, les marques de confiance, même de déférence, enfin par une chaîne non interrompue des traitemens les plus distingués, levait maintenant le masque, et ne se proposait rien moins que faire publiquement autel contre autel : que c'était là mon avis, puisque son altesse royale le voulait savoir sans me donner le temps d'y réfléchir avec plus de sang-froid; mais

que pour l'exécution, quelque pressée qu'elle pût être, il fallait penser mûrement à s'y prendre de manière qu'on n'en pût avoir le démenti ni dans le temps même ni dans la suite.

Pendant que je parlais, le cardinal, les oreilles dressées et les yeux en dessous tournés sur moi, suçait toutes mes paroles, et changeait de couleur à mesure, comme un homme qui entendrait prononcer son arrêt. Mon avis exposé en entier l'épanouit autant que la rage dont il écumait le lui put permettre. M. le duc d'Orléans approuva ce que je venais de dire; le cardinal, me jetant un coup-d'œil comme de remercîment, dit à M. le duc d'Orléans qu'enfin il était le maître de choisir; qu'il voyait bien qu'il ne pouvait rester le maréchal de Villeroy demeurant, et que son altesse royale prenant même la résolution de l'ôter, il fallait se hâter, parce que les choses ne pouvaient subsister en la situation où elles étaient. Enfin il fut conclu qu'on prendrait le reste de la journée, et il était environ midi, et la matinée suivante pour y penser, et que je me trouverais le lendemain à trois heures après midi chez M. le duc d'Orléans.

Arrivé le lendemain chez ce prince, je le trouvai avec le cardinal Dubois. M. le Duc y entra un moment après, qui était instruit de l'aventure. Le cardinal Dubois ne laissa pas de lui en faire un récit abrégé qu'il chargea un peu de commentaires et de réflexions. Il était plus à lui que la veille par le temps qu'il avait eu de se remettre et l'espérance de se voir défait dans peu du maréchal de Villeroy. J'y appris toutes les vanteries qu'il avait publiées de la prise, disait-il, qu'il avait eue avec le cardinal Dubois, et des défis et des insultes qu'il lui avait faits, avec une sécurité qui invitait à l'en démentir, et qui en rendait l'exécution de plus en plus nécessaire. Après quelques propos debout, le cardinal Dubois s'en

alla. M. le duc d'Orléans se mit à son bureau, et M. le Duc et moi nous assîmes vis-à-vis de lui. Là il fut question de délibérer tout de bon sur ce qu'il y avait à faire.

M. le duc d'Orléans exposa fort nettement les raisons de part et d'autre, sans paraître trop pencher d'un côté, mais se montrant embarrassé, et par conséquent fort en balance. Il développa fort clairement toute sa conduite avec le maréchal de Villeroy et celle du maréchal de Villeroy avec lui depuis l'instant de la mort du roi jusqu'alors, mais en peu de mots, parce qu'il parlait à deux hommes qui en étaient parfaitement instruits, à M. le Duc qui, conjointement avec lui, avait voulu l'ôter d'auprès du roi et m'y mettre en sa place; à moi, qui l'avais refusé deux autres fois, et cette dernière un mois durant que ces deux princes m'en avaient pressé à l'excès, comme on l'a vu ici en son temps, et qui, par mes refus et mes raisons, avais fait demeurer le maréchal de Villeroy dans sa place. Le point véritablement agité fut donc de savoir quel était le moins périlleux de l'y laisser ou de l'en ôter, ce qui ne se pouvait plus que par une sorte de violence dans la situation où il s'était si bien affermi qu'il ne doutait pas qu'il ne fût impossible de l'en arracher. Après cet exposé assez court, M. le duc d'Orléans m'ordonna de dire ce que je pensais là-dessus. Je répondis que je le lui avais déjà dit la veille; que plus j'avais réfléchi depuis au parti qu'il y avait à prendre, plus je m'étais affermi dans l'opinion que le danger de laisser auprès du roi le maréchal de Villeroy, après ce qui venait de se passer, était sans comparaison plus grand que celui de l'en ôter, quel qu'il pût être; que tant qu'il n'y avait eu dans la conduite du maréchal qu'une mauvaise volonté impuissante, des liaisons et des projets mal bâtis et aussitôt déconcertés qu'aperçus, la misère de se vouloir faire le singe de M. de Beaufort, l'union timide avec tous gens

qui mouraient de peur, et lui qui en laissait voir plus qu'aucun, qui tremblait au moindre sérieux du régent, et qui, après des démarches échappées souvent après celles qui étaient ignorées, ne se pouvait rassurer qu'en venant aux éclaircissemens, aux aveux, aux excuses, aux protestations avec la frayeur et les bassesses les plus pitoyables, j'avais cru qu'il n'y avait qu'à mépriser un homme sans tête et sans courage d'esprit, surtout depuis l'effet de la découverte des complots du duc du Maine et de Cellamare, et laisser piaffer et parader ce personnage de théâtre et de carrousel, dont le génie n'allait pas au-delà de la fatuité, continuellement arrêté par la crainte; mais que je changeais entièrement d'avis sur ce qui venait de se passer; que cette scène montrait de deux choses l'une, mais qui revenaient au même point : ou un homme persuadé par le cardinal de Bissy, qui trouve son orgueil satisfait par les hommages qu'il consentait de recevoir du cardinal Dubois, et sa dignité assurée avec son repos par la part entière qui lui était offerte dans les affaires, et qui, charmé de l'avoir amené à ce point par ses hauteurs et par ses incartades, avait eu impatience de s'en mettre en possession en prévenant le cardinal Dubois et en allant chez lui avec le cardinal de Bissy, leur médiateur, sceller leur réconciliation et leur paix; que là, dans cette intention effective, la vue du cardinal Dubois l'avait troublé; l'arrangement de ses grands mots et son ton d'autorité l'avaient barbouillé, qu'avec l'intention de bien dire, le jugement lui avait manqué, l'air de franchise et de supériorité l'avaient emporté; de l'un à l'autre, s'échauffant dans son harnois, il n'avait pu reculer, la tête lui avait tourné; qu'après avoir commencé en homme sage, il avait poursuivi et fini comme un fou, et montré tout le venin de son âme et toute la superbe de sa sécurité avec toute la complaisance d'un homme ivre qui at-

taque les murailles et braverait une armée; ou bien c'est un homme qui, gonflé de vent, charmé de réduire à ses pieds le cardinal Dubois, se persuade être l'homme dont on ne peut se passer, qu'on n'a osé ôter de sa place, et qu'on l'osera d'autant moins aujourd'hui qu'il est plus ancré, plus chéri du public par la conservation de la personne du roi, qu'il a su persuader lui être uniquement due, par l'approche de la majorité, par toutes les raisons dans lesquelles un sot se mire, surtout par la persuasion que les démarches vers lui du cardinal Dubois, chargé de toutes les affaires, lui confirme l'excès de son importance; plein, dis-je, de toutes ces idées, qu'il ne sait ni peser ni digérer, il a amusé le cardinal de Bissy, a fait semblant de se rendre à ses raisons et aux hommages dont il lui a porté parole, dans la résolution de faire à tous les deux l'affront qu'il a fait, d'éclater sans plus de mesure, de se déclarer le persécuteur public du ministre qui s'humilie devant lui, par conséquent l'ennemi du gouvernement et du régent qui gouverne, enivré de la beauté de cette action qui, dans son sens qu'il compte bien qui sera aussi celui du public, lui fait mépriser les hommages du dépositaire de toute la confiance de celui qui gouverne, le partage du secret et de la conduite des affaires, l'autorité qui y est attachée, les fruits personnels et pour tous ceux qu'il voudra protéger, enfin son repos à son âge, et à tant de si grands et de si doux avantages lui fait préférer le bien public, le sage rétablissement des affaires, le service du roi, les vues et la dernière confiance en lui du feu roi, et par un si grand et si honorable travail illustrer les restes de sa vie avec le plus parfait désintéressement. Ainsi, de quelque façon que le maréchal de Villeroy ait été conduit à la scène qu'il vient de donner, la chose est égale et la fin la même, c'est l'épée tirée contre le régent, et le Rubicon passé avec le plus grand éclat.

Le souffrir et laisser le maréchal de Villeroy en place, c'est montrer une faiblesse et une crainte capables de lui réunir tous les mécontens et tous les gens d'espérance pour la majorité; c'est rendre au parlement ses premières forces et ses premières usurpations; c'est former soi-même contre soi-même un parti formidable; c'est perdre toute autorité au dedans et toute considération au dehors; c'est encourir le mépris et toutes ses suites, et de la France et des pays étrangers; c'est se creuser des abîmes pour la majorité. Je me tus après ce court discours, pendant lequel M. le duc d'Orléans était fort attentif, mais avec la contenance d'un homme fort embarrassé.

Dès que j'eus fini, il demanda à M. le Duc ce qu'il pensait. M. le Duc dit qu'il pensait comme moi, et que si le maréchal de Villeroy demeurait dans sa place, il n'y avait qu'à mettre la clef sous la porte, ce fut son expression. Il reprit ensuite quelques-unes des principales raisons que j'avais alléguées, et les appuya, puis conclut qu'il n'y avait pas un moment à perdre. M. le duc d'Orléans résuma quelque chose de ce qui avait été dit, et convint de la nécessité de se défaire du maréchal de Villeroy. M. le Duc insista encore sur s'en défaire incessamment. Alors on se mit à voir comment s'y prendre.

M. le duc d'Orléans me demanda mon avis là-dessus. Je dis qu'il y avait deux choses à traiter : le prétexte et l'exécution. Qu'il fallait un prétexte tel qu'il pût sauter aux yeux de tout ce qui était impartial, et qui ne pût être défendu par les amis mêmes du maréchal de Villeroy; surtout se bien garder de donner lieu de croire que la disgrâce du maréchal fût le fruit et le salaire de l'insulte qu'il venait de faire au cardinal Dubois; que, quelque énorme qu'elle fût en elle-même à un cardinal, à un ministre en possession de toute la confiance et de toutes les affaires, le public qui l'enviait et ne l'aimait pas, se

souvenant trop d'où il était parti, trouverait la victime trop illustre; que le châtiment ferait oublier l'injure, et qu'on verrait s'élever un cri public; qu'aux partis violens, quoique nécessaires, il fallait toujours mettre de son côté et la raison et les apparences mêmes; que je n'étais donc pas d'avis d'exécuter si brusquement ni si près de l'insulte le châtiment qu'elle méritait; mais que M. le duc d'Orléans avait heureusement en main le plus beau prétexte du monde, un prétexte qui était connu de tout le haut et le bas intérieur du roi, un prétexte entièrement sans réplique. Je priai M. le duc d'Orléans de se souvenir qu'il m'avait dit plusieurs fois, et depuis peu encore, qu'il n'avait jamais pu parvenir jusqu'à présent, non-seulement à parler au roi tête à tête, mais à lui parler à l'oreille devant tout ce qui était dans son cabinet; que le maréchal de Villeroy, lorsqu'il l'avait voulu essayer, venait devant tout ce monde fourrer sa tête entre celle du roi et la sienne, et après, sous prétexte d'excuse, lui avait déclaré que la place qu'il avait auprès du roi ne lui permettait pas de souffrir que qui que ce pût être, non pas même son altesse royale, dît rien au roi tout bas, et qu'il devait entendre tout ce qu'on lui voulait dire, encore moins souffrir que personne ni son altesse royale fût seule dans un cabinet avec le roi. Que c'était à l'égard du régent, petit-fils de France et le plus proche parent que le roi eût, une insolence à révolter tout le monde et qui sauterait aux yeux; que le roi approchant de sa majorité, gagnait un âge où il était temps et où le bien de l'état et celui du roi demandait que le régent l'instruisît de bien des choses qui ne se pouvaient dire que sans témoin, sans en excepter le maréchal de Villeroy ni personne; que se targuer de la place de gouverneur et de chargé de la personne du roi pour empêcher le régent de parler seul au roi dans un cabinet, c'était porter l'audace jus-

qu'à jeter des soupçons les plus fous et les plus injurieux, et que la porter jusqu'à ne vouloir pas souffrir que le régent parlât bas au roi, même au milieu de tout ce qui était dans son cabinet, sans venir fourrer son oreille entre eux deux, était la dernière et la plus inutile insolence que qui que ce soit ne pouvait excuser; que je croyais donc que c'était là le prétexte si naturel dont il fallait se servir, et le piège que, entre-ci et fort peu de jours, il fallait tendre au maréchal de Villeroy, qui s'y prendrait sans doute de ce pinacle de sûreté et d'importance où il croyait être, puisqu'il avait soutenu ce procédé jusqu'à présent; que le piège tendu et succédant, il fallait que M. le duc d'Orléans s'offensât sur-le-champ du refus, et que, le respect du roi présent ménagé, il parlât au maréchal un langage nouveau qui, sans rien de fort, lui fît sentir que, sous l'autorité et le nom du roi, il était le maître du royaume; que cela suffirait pour un juste préparatif au public, que l'ivresse du maréchal ne comprendrait pas ni bien d'autres qu'après l'exécution, accoutumé qu'on était aux tolérances de son altesse royale; mais que ce piège ne devait être tendu que lorsque tout serait résolu, rangé et tout prêt pour l'exécution la plus prompte, sans laisser entre deux tout le moins d'intervalle qu'il serait possible. Quand j'eus cessé de parler: « Vous me le volez, me dit M. le duc d'Orléans; j'allais le proposer si vous ne l'eussiez pas dit. Que vous en semble, monsieur?» regardant M. le Duc. Ce prince approuva fort la proposition que je venais de faire, la loua dans toutes ses parties en peu de mots, et ajouta qu'il ne voyait rien de mieux à faire que d'exécuter ce plan très ponctuellement.

Il fut convenu ensuite qu'il n'y avait d'autre moyen que d'arrêter le maréchal, de l'envoyer tout de suite et tout droit à Villeroy, d'où on verrait, après l'y avoir laissé se

reposer un jour ou deux à cause de son âge, mais bien veillé, si de là on l'enverrait à Lyon ou ailleurs. Je dis après qu'il ne fallait pas oublier d'avoir un gouverneur tout prêt pour le mettre en sa place; par conséquent songer dès à présent au choix, et se souvenir plus que jamais d'éviter également un sujet peu sûr, et tout serviteur particulièrement attaché à M. le duc d'Orléans, qui était la raison qu'ils savaient l'un et l'autre qui m'avait fait si opiniâtrément refuser cette importante place plus d'une fois. Là-dessus M. le duc d'Orléans me dit que toute l'affaire était bien discutée et résolue; qu'il s'en fallait tenir là parce qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre; qu'à l'égard de la mécanique à résoudre pour arrêter le maréchal de Villeroy, il me priait d'aller chez le cardinal Dubois, où je trouverais qu'on m'attendait pour en raisonner et la résoudre. Je me levai donc et laissai M. le duc d'Orléans seul avec M. le Duc, et m'en allai chez le cardinal Dubois, duquel je n'avais pas ouï parler, ni d'aucun de ses émissaires, depuis son aventure, excepté le peu que je l'avais vu en présence de M. le duc d'Orléans. Mais ce que ce prince me dit en m'envoyant chez lui me fit nettement sentir que l'arrêt du maréchal de Villeroy était résolu entre le régent et son ministre avant la conférence que je viens de raconter, et qu'elle n'avait été tenue sans autres que les deux princes et moi, pour y laisser un air de liberté par l'absence du cardinal Dubois, et comme je m'étais ouvert la veille entre le régent et le cardinal, lorsqu'il arriva furieux de la scène qu'il venait d'essuyer, pour me donner lieu de parler devant M. le Duc, et de l'entraîner dans mon avis de se défaire du maréchal de Villeroy.

J'allai donc tout de suite chez le cardinal Dubois, et ma surprise fut extrême de la compagnie que je trouvai avec lui, devant laquelle il me dit d'abordée qu'elle était

du secret, et que je pouvais parler devant elle. Cette compagnie était le maréchal de Berwick, arrivé depuis peu de jours de Guyenne, qui, non plus que moi, ne rentra pas au conseil de régence; le cardinal et le prince de Rohan, le Blanc et Bellisle, assis en rond tout près et devant le canapé adossé à la muraille, où étaient assis les deux cardinaux, et sur lequel je me mis auprès du cardinal de Rohan. Le Blanc me parut une partie nécessaire pour l'arrangement et les ordres de cette mécanique. Il était plein d'inventions et de ressources, dans tout l'intérieur des opérations secrètes du régent depuis long-temps, et sur le pied de secrétaire renforcé du cardinal Dubois, avec caractère, par sa charge de signer en commandement. Pour Bellisle, encore qu'à l'appui de celui-ci il se fût introduit en tiers tous les soirs avec lui chez le cardinal Dubois, où se rapportaient, se résumaient et se résolvaient bien des choses, il approchait si peu le régent, qui même ne l'aimait pas, que je le trouvai là fort déplacé. A l'égard du maréchal de Berwick, qui, du temps du feu roi, avait toujours été sur le pied de protégé du maréchal de Villeroy, lequel, en courtisan qui savait le goût de son maître pour toutes sortes de grands bâtards par leur homogénéité avec les siens, avait eu grande part à la rapide élévation de celui-ci à la guerre, je fus extrêmement étonné de le voir admis à ce conciliabule, et de l'y entendre opiner aussi librement et aussi fortement qu'il fit, ayant toujours fait profession jusqu'alors de cultiver le maréchal de Villeroy et d'amitié particulière avec lui. Pour les deux frères Rohan, que le cardinal Dubois ménageait avec une distinction singulière, et qu'il avait admis là pour la leur témoigner d'une façon si marquée, je ne vis jamais une joie plus scandaleuse, ni une plus âcre amertume que celle qu'ils ne se mirent pas en peine même de voiler. On vit en plein éla-

ter toute la haine conçue de la rupture du mariage de leur fille boiteuse avec le duc de Retz, sur des conditions méprisantes qu'ils ne proposèrent que quand ils crurent qu'il n'y avait plus à s'en dédire, et par lesquelles le maréchal de Villeroy, justement indigné, ne voulut jamais passer malgré les charmes et les larmes de la duchesse de Ventadour, comme je l'ai raconté en son temps, et le dépit que conçurent les Rohan de voir incontinent après le duc de Retz épouser la fille aînée du duc de Luxembourg, à conditions convenables, tandis qu'ils se trouvèrent trop heureux de donner leur fille au duc Mazarin, d'une naissance et d'un personnel peu agréable, sans charge ni autres réparations. Je ne ferai point ici un détail superflu de tout ce qui fut discuté dans cette petite assemblée. On y résolut ce qu'on va voir, qui fut très bien exécuté. Seulement dirai-je que, dès que je fus assis et que le cardinal Dubois m'eut déclaré que tout ce qui se trouvait en ce petit conventicule était du secret et que je pouvais y parler sans réserve, il me dit qu'on m'y attendait avec impatience pour apprendre ce que M. le duc d'Orléans avait résolu, comme s'il l'eût ignoré, et que cette assemblée, pour délibérer de la mécanique de l'exécution, n'eût pas décelé la connaissance certaine qu'il avait de la résolution prise par M. le duc d'Orléans. Je l'exposai donc en peu de mots; après quoi on vint à la manière, à la forme, aux expédiens de l'exécution, aux remèdes des obstacles et des inconvéniens du moment et de ses suites.

Ces discussions furent assez longues, auxquelles je pris assez peu de part. Le fort en roula sur le cardinal Dubois et sur le Blanc. Bellisle, extrêmement bien avec les Rohan, et d'autre part avec le maréchal de Berwick, se comporta avec sagesse. Le bon maréchal ne se montra pas si mesuré. Je pense qu'il se trouvait fatigué des grands airs d'ancien maître et d'ancien protecteur que le maré-

chal de Villeroy déployait sur lui, et des emphases d'autorité et de toute supériorité dont il l'accablait, et dont il était bien aise de se voir délivré. Je convins avec le Blanc que, dans l'instant que l'exécution serait faite, il m'en avertirait par envoyer simplement à Meudon savoir de mes nouvelles, sans rien de plus, et qu'à ce compliment inutile je reconnaîtrais le signal que le maréchal était paqueté.

Je m'en retournai donc à Meudon sur le soir, où plusieurs personnes des amies de madame de Saint-Simon et des miens couchaient souvent, et où la mode s'était mise à Versailles et à Paris de venir dîner ou souper, de manière que la compagnie y était toujours fort nombreuse. On n'y parlait que de cette scène du maréchal de Villeroy, qui était universellement blâmée, mais sans aller plus loin, et sans que, pendant les dix jours qui s'écoulèrent jusqu'à l'enlèvement du maréchal de Villeroy, il fût entré dans la tête de personne qu'il pût lui en arriver pis que le blâme général d'un emportement si démesuré, tant on était accoutumé à l'impunité de ses incartades et à la faiblesse de M. le duc d'Orléans. J'étais ravi cependant de voir une sécurité si générale, qui augmentait celle du maréchal de Villeroy, rendait plus facile l'exécution de ce qu'on lui préparait, à lui qui ne cessait de le mériter de plus en plus par l'indécence et l'affectation de ses discours, et l'audace de ses continuels défis. Trois ou quatre jours après j'allai à Versailles voir M. le duc d'Orléans. Il me dit que faute de mieux, et sur ce que je lui avais dit plus d'une fois du duc de Charost, il s'était résolu à lui donner la place de gouverneur du roi; qu'il l'avait vu secrètement; qu'il avait accepté de fort bonne grâce, et qu'il l'allait tenir en mue, claquemuré dans son appartement de lui Charost, à Versailles, sans en sortir ni se montrer à qui que ce fût, pour l'avoir tout prêt sous sa

main à le mener au roi, et l'installer dans le moment qu'il en serait temps. Il repassa avec moi toute la mécanique concertée, et je m'en revins à Meudon, résolu de n'en bouger qu'après l'exécution qui s'approchait, et sur laquelle il n'y avait plus de nouvelles mesures à prendre.

CHAPITRE XV.

Piège tendu au maréchal de Villeroy. — Il y donne en plein. — Il est arrêté et conduit tout de suite à Villeroy. — Le roi fort affligé. — Fuite de l'évêque de Fréjus. — Il est découvert à Basville. — Il est mandé et revient aussitôt. — Fureurs du maréchal de Villeroy. — Le roi un peu apaisé par le retour de l'évêque de Fréjus. — Mesures à prendre avec cet évêque. — Le duc de Charost déclaré gouverneur. — Désespoir du maréchal de Villeroy. — Il dévoile la cause de la fuite de l'évêque de Fréjus. — Espérances de ce dernier. — Le maréchal de Villeroy exilé à Lyon, mais avec ses fonctions de gouverneur de la ville et de la province. — Esquisse de son caractère. — Le roi consolé de son éloignement. — Ambition de l'évêque de Fréjus. — Communion du roi.

Le dimanche 12 août, M. le duc d'Orléans alla sur la fin de l'après-dînée travailler avec le roi, comme il avait accoutumé de faire plusieurs jours marqués de chaque semaine, et, comme c'était l'été, au retour de sa promenade, qui était toujours de bonne heure. Ce travail était de montrer au roi la distribution d'emplois vacans, de bénéfices, de certaines magistratures, d'intendances, de récompenses de toute nature, et de lui expliquer en peu de mots les raisons des choix et des préférences, quelquefois des distributions de finances; enfin les premières

nouvelles étrangères, quand il y en avait à sa portée, avant qu'elles devinssent publiques. A la fin de ce travail, où le maréchal de Villeroy assistait toujours, et où quelquefois M. de Fréjus se hasardait de rester, M. le duc d'Orléans supplia le roi de vouloir bien passer dans un petit arrière-cabinet, où il avait un mot à lui dire tête à tête. Le maréchal de Villeroy s'y opposa à l'instant. M. le duc d'Orléans, qui lui tendait le piège, l'y vit donner en plein avec satisfaction. Il lui représenta avec politesse que le roi entrait dans un âge si voisin de celui où il gouvernerait par lui-même, qu'il était temps que celui qui, en attendant, était le dépositaire de toute son autorité, lui rendît compte des choses qu'il pouvait maintenant entendre, et qui ne pouvaient être expliquées qu'à lui seul, quelque confiance que méritât quelque tiers que ce pût être, et qu'il le priait de cesser de mettre obstacle à une chose si nécessaire et si importante, que lui régent avait peut-être à se reprocher de n'avoir pas commencée plus tôt, uniquement par complaisance pour lui. Le maréchal s'échauffant et secouant sa perruque, répondit qu'il savait le respect qu'il lui devait, et pour le moins autant ce qu'il devait au roi et à sa place, qui le chargeait de sa personne et l'en rendait responsable, et protesta qu'il ne souffrirait pas que son altesse royale parlât au roi en particulier, parce qu'il devait savoir tout ce qui lui était dit, beaucoup moins tête à tête dans un cabinet, hors de sa vue, parce que son devoir était de ne le perdre pas de vue un seul moment, et dans tous de répondre de sa personne. Sur ce propos, M. le duc d'Orléans le regarda fixement, et lui dit avec un ton de maître qu'il se méprenait et s'oubliait; qu'il devait songer à qui il parlait et à la force de ses paroles, qu'il voulait bien croire qu'il n'entendait pas; que le respect de la présence du roi l'empêchait de lui répondre comme il le méritait et de

pousser plus loin cette conversation. Et tout de suite il fit au roi une profonde révérence et s'en alla.

Le maréchal, fort en colère, le conduisit quelques pas, marmottant et gesticulant sans que M. le duc d'Orléans fît semblant de le voir et de l'entendre, laissant le roi étonné et le Fréjus riant tout bas dans ses barbes. Le hameçon si bien pris, on se douta que le maréchal, tout audacieux qu'il était, mais toutefois bas et timide courtisan, sentirait toute la différence de braver et de bavarder, d'insulter le cardinal Dubois, odieux à tout le monde et sentant encore la vile coque dont il sortait, d'avec celle d'avoir une telle prise, et en présence du roi, avec M. le duc d'Orléans, et de prétendre anéantir les droits et l'autorité du régent du royaume par les prétendus droits et autorité de sa place de gouverneur du roi, et par ses termes de répondre de sa personne, les appuyer ouvertement sur ce qu'il y a de plus injurieux. On n'y fut pas trompé. Moins de deux heures après, on sut que le maréchal, se vantant de ce qu'il venait de faire, avait ajouté qu'il s'estimerait bien malheureux que M. le duc d'Orléans pût croire qu'il eût voulu lui manquer, quand il n'avait songé qu'à remplir son plus précieux devoir, et qu'il irait chez lui dès le lendemain matin, pour en avoir un éclaircissement avec lui, dont il se flattait bien que ce prince demeurerait content.

A tout hasard on avait pris toutes les mesures nécessaires dès que le jour fut arrêté pour tendre le piège au maréchal. On n'eut donc qu'à leur donner leur dernière forme, dès qu'on sut, dès le soir même, que le maréchal viendrait s'enferrer. Au-delà de la chambre à coucher de M. le duc d'Orléans était un grand et beau cabinet, à quatre grandes fenêtres sur le jardin, et de plain-pied, à deux marches près, deux en face en entrant, deux sur le côté, vis-à-vis de la chemi-

née, et toutes ces fenêtres s'ouvraient en portes, depuis le haut jusqu'au parquet. Ce cabinet faisait le coin, où les gens de la cour attendaient, et en retour était un cabinet joignant, où M. le duc d'Orléans travaillait et faisait entrer les gens les plus distingués ou favorisés qui avaient à lui parler. Le mot était donné. Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, était dans cette pièce, qui savait ce qui s'allait exécuter, avec force officiers sûrs de sa compagnie, qu'il avait fait venir, et d'anciens mousquetaires pour s'en servir au besoin, qui voyaient bien à ce préparatif qu'il s'agissait de quelque chose, mais sans se douter de ce que ce serait. Il y avait aussi des chevau-légers répandus en dehors le long des fenêtres, et dans la même ignorance, et beaucoup d'officiers principaux et autres de M. le duc d'Orléans, tant dans sa chambre à coucher que dans ce grand cabinet.

Tout cela bien ordonné, arriva sur le midi le maréchal de Villeroy avec son fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens restés au loin, hors de la salle des gardes. Il entre en comédien, s'arrête, regarde, fait quelques pas. Sous prétexte de civilité, on s'attroupe auprès de lui, on l'environne. Il demande d'un ton d'autorité ce que fait M. le duc d'Orléans: on lui répond qu'il est enfermé et qu'il travaille. Le maréchal élève le ton, dit qu'il faut pourtant qu'il le voie, qu'il va entrer, et dans cet instant qu'il s'avance, la Fare, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, se présente vis-à-vis de lui, l'arrête et lui demande son épée. Le maréchal entre en furie et toute l'assistance en émoi. En ce même instant, le Blanc se présente. Sa chaise à porteurs, qu'on avait tenue cachée, se plante devant le maréchal. Il s'écrie, il est mal sur ses jambes, il est jeté dans la chaise qu'on ferme sur lui, et emporté dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le jardin, la Fare et Artagnan

chacun d'un côté de la chaise, les chevau-légers et mousquetaires après, qui ne virent que par l'effet de quoi il s'agissait. La marche se presse, on descend l'escalier de l'orangerie du côté des bosquets, on trouve la grande grille ouverte et un carrosse à six chevaux devant. On y pose la chaise : le maréchal a beau tempêter, on le jette dans le carrosse. Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mousquetaires sur le devant, et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du roi, à côté de l'officier ; vingt mousquetaires, avec des officiers à cheval, autour du carrosse, et touche, cocher.

Ce côté du jardin, qui est sous les fenêtres de l'appartement de la reine, occupé par l'infante, ne fut vu de personne à ce soleil de midi, et, quoique ce nombre de gens qui se trouvèrent dans l'appartement de M. le duc d'Orléans se dispersât bientôt, il est étonnant qu'une affaire de cette nature demeurât ignorée plus de deux heures dans le château de Versailles. Les domestiques du maréchal de Villeroy, à qui personne n'avait osé rien dire en sortant, je ne sais par quel hasard, attendirent toujours avec sa chaise près de la salle des gardes; et ceux qui étaient chez lui, dans les derrières des cabinets du roi, ne l'apprirent qu'après que M. le duc d'Orléans eut vu le roi, et qu'il leur manda que le maréchal était allé à Villeroy, où ils pouvaient lui aller porter ce qui lui était nécessaire. Je reçus à Meudon le message convenu. J'allais me mettre à table, et ce ne fut que vers le souper qu'il vint des gens de Versailles qui nous apprirent à tous la nouvelle qui y faisait grand bruit, mais un bruit fort contenu que la qualité de l'exécution rendait fort mesuré par la surprise et la frayeur qu'elle avait répandues.

Ce ne fut pas, après, un petit embarras que celui de M. le duc d'Orléans pour en porter la nouvelle au roi,

dès qu'elle fut répandue. Il entra dans le cabinet du roi, d'où il fit sortir tous les courtisans qui s'y trouvèrent, et n'y laissa que les gens dont les charges leur donnaient cette entrée, et il ne s'en trouva presque point. Au premier mot le roi rougit; ses yeux se mouillèrent: il se mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole, ne voulut ni sortir ni jouer. A peine mangea-t-il quelques bouchées à souper, pleura et ne dormit point de toute la nuit. La matinée et le dîner du lendemain 14 ne se passèrent guère mieux. Ce même jour 14, comme je sortais de dîner à Meudon avec beaucoup de monde, le valet de chambre qui me servait me dit qu'il y avait là un courrier du cardinal Dubois, avec une lettre, qu'il n'avait pas cru me devoir amener à table devant toute cette compagnie. J'ouvris la lettre. Le cardinal me conjurait de l'aller trouver à l'instant à la surintendance à Versailles, d'amener avec moi un homme sûr en état de courir la poste pour le dépêcher à la Trappe aussitôt qu'il m'aurait parlé, et de ne me point casser la tête à deviner ce que ce pouvait être, parce qu'il me serait impossible de le deviner, et qu'il m'attendait avec la dernière impatience pour me le dire. Je demandai mon carrosse aussitôt, que je trouvai bien lent à venir des écuries, qui sont fort éloignées du château neuf que j'occupais.

Ce courrier à mener au cardinal pour le dépêcher à la Trappe me tournait la tête: je ne pouvais imaginer ce qui pouvait y être arrivé, qui occupait si vivement le cardinal dans des momens si voisins de celui de l'enlèvement du maréchal de Villeroy. La Constitution, ou quelque fugitif important et inconnu et découvert à la Trappe, et mille autres pensées m'agitèrent jusqu'à Versailles. Arrivant à la surintendance, je vis par-dessus la porte le cardinal Dubois à la fenêtre, qui m'attendait,

et qui me fit de grands signes, et que je trouvai au devant de moi au bas du degré, comme je l'allais monter. Sa première parole fut de me demander si j'avais amené un homme qui pût aller en poste à la Trappe. Je lui montrai ce même valet de chambre qui en connaissait bien tous les êtres pour y avoir été fort souvent avec moi, et qui était connu de lui de tout temps, parce que de tout temps il venait chez moi, et que, petit abbé Dubois alors, il l'entretenait souvent en m'attendant. Il me conta, en montant le degré, les pleurs du roi, qui venaient bien d'augmenter par l'absence de M. de Fréjus, qui avait disparu, qui n'avait point couché à Versailles, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu, sinon qu'il n'était ni à Villeroy ni sur le chemin, parce qu'ils venaient d'en avoir des nouvelles; que cette disparition mettait le roi au désespoir, et eux dans le plus cruel embarras du monde; qu'ils ne savaient que penser de cette subite retraite, sinon peut-être qu'il était allé se cacher à la Trappe, où il fallait envoyer voir s'il y était, et tout de suite me conduisit chez M. le duc d'Orléans. Nous le trouvâmes seul, fort en peine, se promenant dans son cabinet, qui me dit aussitôt qu'il ne savait que devenir ni que faire du roi, qui criait après M. de Fréjus, et ne voulait entendre à rien, et de là à crier contre une si étrange fuite.

Peu de momens après arrivèrent le prince et le cardinal de Rohan, à qui l'arrêt du maréchal de Villeroy avait ouvert toutes les portes; ils étaient suivis de Pezé. Son attachement et sa parenté de madame de Ventadour, qui l'avait fort familiarisé avec les deux frères, n'empêchaient pas qu'il ne fût fort aise de se voir délivré du maréchal de Villeroy, mais qui étant lié à Fréjus, était outré de cette escapade. Après plus de jérémiades que de résolutions, Dubois me pressa d'aller écrire à la Trappe. Tout était en désarroi chez M. le duc d'Orléans; ils par-

laient tous dans ce cabinet ; impossible à tout ce bruit d'écrire sur son bureau, comme il m'arrivait souvent quand j'étais seul avec lui. Mon appartement était dans l'aile neuve, et peut-être fermé, car on ne m'attendait pas ce jour-là. J'eus plus tôt fait de monter chez Pezé, dont la chambre était proche, au-dessus de l'appartement de la reine, et je m'y mis à écrire. Ma lettre était achevée, et Pezé, qui m'y avait conduit et qui était redescendu aussitôt, remonta et me cria : « Il est trouvé, il est trouvé; votre lettre est inutile, revenez-vous-en chez M. le duc d'Orléans ». Puis me conta que tout-à-l'heure un homme à M. le duc d'Orléans, qui savait que Fréjus était ami des Lamoignon, avait rencontré Courson dans la grande cour, qui sortait du conseil des parties, à qui il avait demandé s'il ne savait point ce qu'était devenu Fréjus; que Courson lui avait dit qu'il ne savait pas de quoi on était si en peine; que Fréjus était allé la veille coucher à Basville, où était le président de Lamoignon; sur quoi cet homme de M. le duc d'Orléans lui avait amené Courson pour le lui dire lui-même.

Nous arrivâmes Pezé et moi chez M. le duc d'Orléans, d'où Courson venait de sortir. La sérénité y était revenue; Fréjus fut bien brocardé, et le cardinal et le prince de Rohan ne s'y ménagèrent pas. Après un peu d'épanouissement, le cardinal Dubois avisa M. le duc d'Orléans d'aller porter au roi cette bonne nouvelle, et de lui dire qu'il allait dépêcher à Basville pour faire revenir son précepteur. M. le duc d'Orléans monta chez le roi et me dit qu'il allait redescendre; les deux frères s'en allèrent de leur côté avec Pezé, et je demeurai à attendre M. le duc d'Orléans avec le cardinal Dubois. Après avoir un peu raisonné sur cette fugue de Fréjus, il me conta qu'ils avaient des nouvelles de Villeroy; que le maréchal n'avait cessé de crier à l'attentat commis sur sa personne,

à l'audace du régent, à l'insolence de lui Dubois, ni de chanter pouille tout le chemin à Artagnan de se prêter à une violence si criminelle; puis à invoquer les mânes du feu roi, à exalter sa confiance en lui, l'importance de la place pour laquelle il l'avait préféré à tout le monde; le soulèvement qu'une entreprise si hardie, et qui passait si fort le pouvoir du régent, allait causer dans Paris et dans tout le royaume, et le bruit qu'elle allait faire dans tous les pays étrangers; les choix du feu roi, pour ce qu'il laissait de plus précieux à conserver et à former, chassés, d'abord le duc du Maine, lui ensuite; déplorations du sort du roi, de celui de tout le royaume; puis des élans, puis des invectives, puis des applaudissemens de ses services, de sa fidélité, de sa fermeté, de son invariable attachement à son devoir; après, des railleries piquantes à du Libois, gardien né de tous les personnages qu'on arrêtait, sur ce qu'il avait été mis auprès de Cellamare, auparavant de l'ambassadeur de Savoie. Enfin ce fut un homme si étonné, si troublé, si plein de dépit et de rage, qu'il était hors de soi à ne se posséder pas un moment. Le duc de Villeroy, le maréchal de Tallard, Biron, furent à-peu-près ceux qui eurent la permission d'aller à Villeroy, presque aucun autre ne la demanda. Mais ce ne fut que le lendemain.

M. le duc d'Orléans revint de chez le roi, qui nous dit que la nouvelle qu'il lui avait portée l'avait fort apaisé : sur quoi nous conclûmes qu'il fallait faire en sorte que Fréjus revînt dans la matinée du lendemain; que M. le duc d'Orléans le reçût à merveille, prît tout pour bon; l'amadouât, lui fît entendre que ce n'était que pour le ménager et lui ôter tout embarras s'il ne lui avait pas confié le secret de l'arrêt du maréchal de Villeroy; lui en expliquer la nécessité avec d'autant plus de liberté que Fréjus haïssait le maréchal, ses hauteurs, ses jalousies, ses ca-

prices, et dans son âme serait ravi de son éloignement et de posséder le roi tout à son aise; le prier de faire entendre au roi les raisons de cette nécessité; communiquer à Fréjus le choix du duc de Charost; lui en promettre tout le concert et les égards qu'il en pouvait desirer; lui demander de le conseiller et de le conduire; enfin prendre le temps de la joie du roi et du retour de Fréjus pour lui apprendre le choix du nouveau gouverneur, et le lui présenter. Tout cela fut convenu et très bien exécuté le lendemain.

Quand le maréchal le sut à Villeroy, il s'emporta d'une étrange manière contre Charost, dont il parla avec le dernier mépris d'avoir accepté sa place, mais surtout contre Fréjus, qu'il n'appelait plus que traître et scélérat. Après les premiers momens, qui ne lui permirent que des transports et des fureurs d'autant plus violentes que la tranquillité qu'il apercevait partout le détrompait malgré lui de la certitude où son orgueil l'avait jeté que le parlement, que les halles, que Paris se soulèveraient si on osait toucher à un personnage aussi important et aussi aimé qu'il se figurait l'être, après l'avoir été à ses dépens, qu'on n'aurait jamais l'assurance ni les moyens de l'arrêter. Ces vérités, qu'il ne pouvait plus se dissimuler, succédant si fort tout-à-coup aux chimères qui faisaient toute sa nourriture et sa vie, le mettaient au désespoir et hors de lui-même. Il s'en prenait au régent, à son ministre, à ceux qu'ils avaient employés pour l'arrêter, à ceux qui avaient manqué à le défendre, à tout ce qui ne se révoltait pas pour le faire revenir et faire tête au régent; à Charost, qui avait osé lui succéder; surtout à Fréjus, qui l'avait trompé, et qui le trahissait d'une manière si indigne. Fréjus était celui contre lequel il était le plus irrité. Ses reproches d'ingratitude et de trahison pleuvaient sur lui sans cesse; tout ce qu'il avait tenté près

du feu roi pour lui; comme il l'avait protégé, assisté, logé, nourri; que sans lui il n'eût jamais été le précepteur du roi; et tout cela était exactement vrai. Mais la trahison qu'il rebattait à tous momens, il l'expliqua enfin : il dit que Fréjus et lui s'étaient promis l'un à l'autre, dès les premiers jours de la régence, une indissoluble union, et que si par des troubles et des évènemens qui ne se pouvaient prévoir, et qui n'étaient que trop communs dans le cours des régences, on entreprenait d'ôter l'un d'eux d'auprès du roi sans que l'autre le pût empêcher, et sans lui toucher, cet autre se retirerait sur-le-champ et ne reprendrait jamais sa place que celle de l'autre ne lui fût rendue, et en même temps. Et là-dessus, nouveaux cris de la perfidie que ce misérable, car les termes les plus odieux lui étaient les plus familiers, prétendait sottement couvrir d'un voile de gaze en se dérobant pour aller à Basville se faire chercher et revenir aussitôt, dans la frayeur de perdre sa place par la moindre résistance et le moindre délai, et prétendait s'acquitter ainsi de sa parole et de l'engagement réciproque que tous deux avaient pris ensemble; et de là retournait aux injures et aux fureurs contre ce serpent, disait-il, qu'il avait réchauffé et nourri tant d'années dans son sein.

Ce récit revint promptement de Villeroy à Versailles avec les transports, les injures, les fureurs, non-seulement par ceux que le régent y tenait pour le garder honnêtement, et pour rendre un compte exact de tout ce qu'il disait et faisait jour par jour, mais par tout le domestique, tant des siens que de ceux qui furent à Villeroy, qui allaient et venaient, et devant qui il affectait de se répandre de plus belle, soit à table, soit passant par ses antichambres, ou faisant quelques tours dans ses jardins. Le contre-coup en fut pesant pour Fréjus, qui avec toute la tranquillité apparente de son visage en pa-

rut confondu. Il n'y répondit que par un silence de respect et de commisération, dans lequel il s'enveloppa. Toutefois, il ne put le garder tout entier au duc de Villeroy, au maréchal de Tallard et à quelque peu d'autres; il s'en tira avec eux par leur dire tranquillement qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour remplir un engagement qu'il ne niait pas, mais qu'après y avoir satisfait autant qu'il était en lui, il avait cru ne pouvoir se dispenser d'obéir aux ordres si exprès du roi et du régent, ni devoir abandonner le roi pour opérer le retour du maréchal de Villeroy, qui était l'objet de leur engagement réciproque, et qu'il était sensible que l'opiniâtreté de son absence n'opérerait pas. Mais parmi ces excuses si sobres, on sentait la joie percer malgré lui de se trouver défait d'un supérieur si incommode, de n'avoir plus affaire qu'à un gouverneur dont il n'aurait qu'à se jouer, et de pouvoir désormais se conduire en liberté vers le grand objet où il avait toujours tendu, qui était de s'attacher le roi sans réserve, et de faire de cet attachement obtenu par toutes sortes de moyens, la base d'une grandeur qu'il ne pouvait encore se démêler à lui-même, mais dont le temps et les conjonctures lui apprendraient à tirer les plus grands partis, et marcher en attendant fort couvert. On laissa le maréchal se reposer et s'exhaler cinq ou six jours à Villeroy, et comme il n'avait aucun talent redoutable, éloigné de la personne du roi, on l'envoya à Lyon, avec la liberté d'exercer ses courtes fonctions de gouverneur de la ville et de la province, en prenant les mesures nécessaires pour le faire veiller de près, et laissant auprès de lui du Libois pour émousser son autorité par cet air de précaution et de surveillance qui lui ôtait tout air de crédit. Il n'y voulut point recevoir d'honneurs en y arrivant. Une grande partie de son premier feu était jetée; ce grand éloignement de Paris et de la cour,

où tout était non-seulement demeuré sans le plus léger mouvement, mais dans l'effroi et la stupeur d'une exécution de cette importance, lui ôta tout reste d'espérance, abattit ses fougues, et le persuada enfin de se comporter avec sagesse pour éviter un traitement plus fâcheux.

Telle fut la catastrophe de cet homme si fort au-dessous de tous les emplois qu'il avait remplis, qui y montra le tuf dans tous, qui mit enfin la chimère et l'audace à la place de la prudence et de la sagesse, qui ne parut partout que frivole et comédien, et dont l'ignorance universelle et profonde, excepté de l'art de bas courtisan, laissa toujours percer bien aisément la croûte légère de probité et de vertu dont il couvrait son ingratitude, sa folle ambition, sa soif de tout ébranler pour se faire le chef de tous au milieu de ses faiblesses et de ses frayeurs, et pour tenir un gouvernail dont il était si radicalement incapable. Je ne parle ici que depuis la régence. On a vu ailleurs en tant d'endroits le peu ou même le rien qu'il valait en tout genre; comment son ignorance et sa jalousie perdirent la Flandre et presque l'état, puis sa fatuité poussée à l'extrême, lui-même, et les déplorables revers de son retour, qu'il est inutile de s'y arrêter davantage. C'est assez de dire qu'il ne put jamais se relever de l'état où le jeta cette dernière folie, et que le reste de sa vie ne fut plus qu'amertumes, regrets et mépris. Il avait persuadé au roi, et on en verra la preuve, si j'ai le temps de remplir jusqu'au bout ce que je me suis proposé, il avait, dis-je, persuadé au roi que lui seul, par sa vigilance et par ses précautions, conservait sa vie qu'on voulait lui ôter par le poison; c'est ce qui fut la source des larmes du roi quand il lui fut enlevé, et de son presque désespoir lorsque Fréjus disparut. Il ne douta point qu'on ne les eût écartés tous deux que pour en venir plus aisément à ce crime.

Le retour si prompt de Fréjus dissipa la moitié de sa crainte, la persévérance de sa bonne santé le délivra peu-à-peu de l'autre. Le précepteur, qui avait un si grand intérêt à le conserver, et qui se sentait si soulagé du poids du maréchal de Villeroy, ne s'oublia pas à tâcher d'éteindre de si funestes idées, conséquemment à en laisser tomber le criminel venin sur celui qui les avait inspirées et persuadées. Il en craignait le retour quand le roi se trouverait le maître, dont la majorité approchait: délivré de son joug, il ne voulait pas y retomber. Il savait bien que les grands airs, les ironies et les manières d'autorité sur le roi en public lui étaient insupportables, et que le maréchal ne tenait au roi que par ces affreuses idées de poison. Les détruire, c'était laisser le maréchal à nu, et pis que cela, montrer au roi, sans paraître le charger, le criminel intérêt de lui donner ces alarmes, et la fausseté et l'atrocité de l'invention d'une telle calomnie. Ces réflexions, que la santé du roi confirmait chaque jour, sapaient toute estime, toute reconnaissance, laissaient même la bienséance en liberté de ne rapprocher pas de lui, quand il en serait le maître, un si noir imposteur et si intéressé. Fréjus sut user de ces moyens pour se mettre pour toujours à l'abri de tout retour du maréchal, et pour s'attacher le roi sans réserve: on n'en a que trop senti depuis le prodigieux succès.

Cette expédition fut aussitôt après suivie de la confirmation du roi par le cardinal de Rohan, et de sa première communion, qui lui fut administrée par le même cardinal, son grand-aumônier.

CHAPITRE XVI.

Dubois veut se faire déclarer premier ministre. — Il me fait parler par Bellisle à ce sujet. — Conversation singulière entre M. le duc d'Orléans et moi sur la question de faire un premier ministre. — Je m'y oppose. — Mes raisons. — Ennui du régent qui le porte à faire un premier ministre. — Je lui rappelle l'exemple du feu prince de Conti. — Aveu sincère de M. le duc d'Orléans. — Considérations sur l'avenir. — Le cardinal Dubois bien connu de son maître. — Faiblesse incroyable du régent. — Ma réponse à Bellisle. — Nouvelle conversation entre M. le duc d'Orléans et moi sur le même sujet. — Malheur des princes qui ne savent pas garder un secret. — Exemples des premiers ministres en tous pays depuis Louis XI. — Quelle est la position d'un premier ministre. — Quelle est celle d'un prince qui s'en sert. — Bellisle en embuscade.

Défait enfin du maréchal de Villeroy, le cardinal Dubois n'eut plus d'obstacle pour se faire déclarer premier ministre. Il crut même avec raison devoir profiter de l'étonnement et de la stupeur où cet évènement avait jeté toute la cour, la ville, et plus que tous le parlement, pour achever brusquement cet ouvrage également audacieux et odieux. Son pouvoir sur l'esprit de son maître était sans bornes, et il avait pris soin de le faire connaître tel pour se rendre redoutable à tout le monde. Ce n'était pas que les affaires en allassent mieux. Tout languissait, celles du dehors et celles du dedans; il n'y donnait ni temps ni soin, qu'en très légère apparence, et seulement pour les retenir toutes à soi, où elles se fondaient et périssaient toutes. Son crâne étroit n'était pas capable d'en embrasser plus d'une à-la-fois, ni aucune

qui n'eût un rapport direct et nécessaire à son intérêt personnel. Il n'avait été occupé que d'amener tout à soi, et de conduire son maître au point de n'oser, sans lui, remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis, et conformément à son avis, en sorte qu'en grâces et en affaires, en choses courantes comme en choses extraordinaires, il ne s'agissait plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre n'osait aller, pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire l'intérêt et le caprice, était devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. M. le duc d'Orléans le voyait, le sentait; c'était un paralytique qui ne pouvait être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avait plus de ressource.

Cet état causait, mais sourdement, un gémissement général, par la crainte qu'avait répandue de soi cet homme qui pouvait tout, qui ne connaissait aucune mesure, et qui s'était rendu terrible. Je m'en affligeais plus que personne par amour pour l'état, par attachement pour M. le duc d'Orléans, par la vue des suites nécessaires, et plus que personne je voyais évidemment qu'il n'y avait point de remède, par ce que je connaissais et j'approchais de plus près que personne. Malgré un empire si absolu et si peu contredit, l'usurpateur du pouvoir suprême me craignait encore et me ménageait. Il n'avait pu que contraindre la confiance de M. le duc d'Orléans en moi, sa familiarité, l'habitude, le goût, je n'oserais dire le soulagement de me voir et de me parler jusque dans sa contrainte, dont il s'échappait quelquefois, et ma liberté, ma vérité, dirai-je encore le désintéressement qui me rendait hardi à n'écouter que le bien de l'état et mon attachement pour le régent, pour lui parler ou lui répondre, retenaient le cardinal en des mesures qu'il ne

gardait que pour moi, et qui me forçaient d'en conserver avec lui.

Dans cette situation personnelle, parmi tout ce mouvement, le cardinal me détacha Bellisle pour me tourner sur la déclaration de premier ministre, et tâcher non-seulement de ranger tout obstacle de mon côté, mais de n'oublier rien pour me rendre capable de l'y servir. Cet entremetteur s'y prit avec tous les tours et toute l'adresse possibles. Il me représenta que, par tout ce que nous voyions, il ne s'agissait que du plus tôt ou du plus tard; que ne m'y pas prêter de bonne grâce n'empêcherait pas à la fin que le cardinal ne l'emportât, et m'exposerait à toute sa haine, dont je voyais tous les jours la violence, la suite, la durée, le pouvoir; au lieu qu'en le servant en chose qui était le but de ses plus ardens desirs, et chose que tôt ou tard il n'était en ma puissance ni en celle de qui que ce fût de pouvoir empêcher, je devais être assuré d'une reconnaissance proportionnée, qui me ferait partager et les affaires et l'autorité de ce maître du régent et du royaume. Je répondis à Bellisle qu'il pouvait bien juger que je ne pouvais penser qu'il vînt me faire une telle proposition de lui-même, et il m'avoua sans peine que le cardinal l'avait chargé de me la faire, et qu'il ne lui avait pas même défendu de me le dire.

C'était pour m'embarrasser que le cardinal s'y prit de la sorte, en me réduisant de la sorte à répondre comme si c'eût été à lui-même. Je dis donc à Bellisle de remercier le cardinal de cette confiance, que j'accompagnai de force complimens; que la chose était de telle importance qu'elle valait bien la peine de se donner le temps d'y penser; qu'en attendant, je lui dirais ce qui me venait dans l'esprit: qu'il me paraissait que le cardinal possédait tous les avantages d'un premier ministre, déclaré tel par les plus expresses patentes; que de se les

faire expédier ne lui acquerrait rien de plus du côté du pouvoir, de l'autorité, des pleines et entières fonctions, mais que le titre, joint à l'effet et à la substance qu'il possédait et qu'il exerçait sans contredit dans la plus vaste étendue, lui soulèverait ceux qui étaient tout accoutumés à le voir et le sentir le maître; et que, si quelque chose pouvait être capable de jeter par la suite des nuages entre M. le duc d'Orléans et lui, ce serait la jalousie et les soupçons qui naîtraient de cette qualité de premier ministre; que je suppliais le cardinal, comme son serviteur, de peser cette première réflexion qui me frappait sur cette affaire, de sentir que le nom public et déclaré n'ajouterait quoi que ce soit à ce qu'il possédait et qu'il exerçait en toute plénitude, et à quoi tout était déjà ployé et accoutumé; que ce nom de plus n'en rendait pas la consistance plus stable, parce que, dans la supposition, pour tout prévoir, qu'il pût arriver qu'on lui voulût ôter le maniement des affaires, le titre, les patentes, l'enregistrement et toutes les formes dont il serait revêtu, ne le rendraient pas plus difficile à congédier que s'il n'en avait point obtenu; que ces choses, ne faisant donc ni accroissement pour lui, ni obstacle, ni rempart quelconque à une chute, ne lui devenaient plus qu'un fardeau inutilement ajouté, mais avec danger d'en pouvoir être entraîné, au lieu qu'en s'en tenant à sa situation présente, il jouissait également de tout le pouvoir qu'il pouvait se proposer, et qui était tel que nul titre ne pouvait l'accroître, qu'il ne réveillait et ne révoltait personne par aucune nouveauté; qu'il ne semait ni soupçon, ni jalousie, ni nuages dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, dont le germe pouvait produire des repentirs avec le temps, et de là des suites; que l'intérêt de tous les deux n'était que de bien envisager la proximité de la majorité, et de se conduire de telle sorte l'un et l'autre,

que l'habitude et la volonté du roi majeur, maître accessible, succedât en leur faveur à ce que la nécessité avait fait pour le duc d'Orléans, avait fait pour lui par le droit de sa naissance, et à ce que l'estime, la confiance et le goût avaient obtenu de M. le duc d'Orléans pour lui.

Mon but dans ce raisonnement, qui au fond était vrai et solide, était d'éloigner tout engagement sans me rendre suspect de mauvaise volonté, et de tâcher de détourner le cardinal d'entreprendre ce que je sentais bien que je tenterais en vain d'empêcher, mais que toutefois il n'était pas en moi de ne pas tenter par toutes sortes de considérations d'honneur, de probité, de fidélité pour l'état et pour l'intérêt personnel de M. le duc d'Orléans. Bellisle avait trop d'esprit et de sens pour ne pas sentir la force de ce que je lui exposais; mais il connaissait trop bien le cardinal Dubois et sa passion effrénée pour le titre public de premier ministre, pour espérer la moindre impression sur lui de mon raisonnement, autre que le dépit, la fougue et la violence d'un torrent qui ne cherche qu'à renverser toutes les digues qui se rencontrent sur son chemin, et qui à la fin les brise. Il m'en avertit, se remit sur tout ce que je me pouvais promettre en servant une passion si véhémente, et n'oublia rien de tout ce qu'il crut avoir le plus de prise sur moi pour me toucher et m'ébranler, convenant d'ailleurs avec moi de la tristesse de l'état des choses et d'une pareille nécessité. Toutefois je demeurai ferme sur le principe secret qui me conduisait. Je tâchai de lui faire entendre que des raisonnemens sages et qui n'allaient à rien moins qu'à diminuer le cardinal en quoi que ce soit, n'étaient pas un refus, mais que j'estimais préalable à tout de lui présenter des réflexions qui n'allaient qu'à ses avantages avant que d'aller plus loin.

Bellisle, n'en pouvant tirer plus, se résolut de rendre

compte au cardinal de tout ce que je lui avais dit, et comme le cardinal ne pouvait penser à autre chose, ce fut dès le soir même qu'il le lui rendit. Il en arriva ce qu'il en avait prévu. Dès le lendemain il me le renvoya avec des promesses non pareilles, non-seulement de conduire toutes les affaires par mon conseil et de partager toute l'autorité avec moi, mais de faire tout ce que je voudrais, et ce qu'il savait qui me touchait le plus sur le rétablissement de tout ordre, droits et justice dans les points qu'il me savait sensibles, où le désordre était devenu plus grand. Je ris en moi-même de tant de magnifiques appâts. Dubois me croyait sans doute aussi dupe que le cardinal de Rohan, à qui il avait si solennellement promis de le faire premier ministre, et qui avait été assez simple et assez follement ambitieux pour s'en être laissé pleinement persuader. Mais ce manège, tout faux qu'il fût, m'acculait de façon à ne pouvoir plus reculer. Toute mon adresse ne butta qu'à m'assurer le privilège des Normands, dont il n'est rien de plus rare que de tirer un oui ou un non. J'eus recours à véritablement bavarder sur l'incertitude et la volubilité de M. le duc d'Orléans, qui change en un moment tout ce qu'on croit tenir de sa facilité, de son crédit sur lui, des impressions qu'il a reçues des raisons qu'on lui a présentées, après quoi très souvent on se trouve non-seulement à recommencer, mais plus éloigné que l'on n'était avant d'avoir proposé; que ce que je ferais, ce serait de le sonder et de profiter de ce que je trouverais de favorable à mon dessein, la première fois que je le verrais. J'ajoutai que je disais la première fois que je le verrais, parce que, si j'allais le trouver un jour qui n'était pas l'ordinaire, il serait dès-lors en garde sur ce qui m'amènerait, et par là je gâterais toute la besogne. Ce que j'alléguais pour différer et gagner du temps était en effet tellement dans le vrai

du caractère toujours soupçonneux de M. le duc d'Orléans, et si parfaitement connu du cardinal et même de Bellisle, par ce qu'il en savait de ceux qui en avaient l'expérience, par eux-mêmes, que Bellisle s'en contenta, et le cardinal aussi, qui me le renvoya le lendemain pour me le dire, me faire des remercîmens infinis des promesses réitérées, surtout bien confirmer la bonne volonté que je lui témoignais, et tout doucement m'insinuer et me recorder ma leçon.

Enfin mon jour ordinaire venu, il me fallut aller chez M. le duc d'Orléans, à Versailles, pour y arriver à mon heure, qui était sur les quatre heures après midi, temps où il n'y avait plus personne chez lui. Entrant tout de suite, je trouvai Bellisle seul dans ce grand cabinet, où le maréchal de Villeroy avait été arrêté, qui m'attendait au passage, pour me recommander l'affaire, et tâcher de la bombarder, proposition qu'il ne m'avait point faite jusqu'alors, et qui venait apparemment tout fraîchement d'éclore du cerveau embrasé du cardinal. Bellisle me lâcha ce saucisson dans l'oreille. Je passai sans m'arrêter, et j'entrai dans le cabinet de M. le duc d'Orléans.

Après quelques momens de conversation, je mis sur son bureau les papiers dont j'avais à lui rendre compte. Il se mit à son bureau, et je m'assis vis-à-vis de lui, comme j'avais accoutumé. Je trouvai un homme occupé, distrait, qui me faisait répéter, lui qui était au fait avant qu'on eût achevé, et qui se plaisait assez souvent à mêler quelques plaisanteries dans les affaires les plus sérieuses, surtout avec moi, à placer quelques bourdes et quelques disparates pour m'impatienter et s'éclater de rire de la colère où cela me mettait toujours, et à se divertir de ce que je ne m'y accoutumais point. Cette distraction et ce sérieux me donnèrent lieu, au bout de

quelque temps, de lui en demander la cause. Il balbutia, il hésita et ne s'expliqua point. Je me mis à sourire et à lui demander s'il était quelque chose de ce qu'on m'avait dit tout bas, qu'il pensait à faire un premier ministre et à choisir le cardinal Dubois. Il me parut que ma question le mit au large, et je le tirais de l'embarras de s'en taire avec moi, ou de m'en parler le premier. Il prit un air plus serein et plus libre, et me dit qu'il était vrai que le cardinal Dubois en mourait d'envie; que, pour lui, il était las des affaires et de la contrainte où il était à Versailles d'y passer tous les soirs à ne savoir que devenir; que du moins il se délassait à Paris par des soupers libres dont il trouvait la compagnie sous sa main, quand il voulait quitter le travail ou au sortir de sa petite loge de l'Opéra. Mais qu'avoir la tête rompue toutes les journées d'affaires pour n'avoir les soirs qu'à s'ennuyer, cela passait ses forces et l'inclinait à se décharger sur un premier ministre, qui lui donnerait du repos dans les journées et la facilité de s'aller divertir à Paris. Je me mis à rire, en l'assurant que je trouvais cette raison tout-à-fait solide, et qu'il n'y avait pas à y répliquer. Il vit bien que je me moquais, et me dit que je ne sentais ni la fatigue de ses journées, ni le vide presque aussi accablant de ses soirées, et qu'il n'y avait qu'un ennui horrible chez madame la duchesse d'Orléans, et qu'il ne savait où donner de la tête.

Je répondis que de la façon dont j'étais avec madame la duchesse d'Orléans depuis le lit de justice des Tuileries, je n'avais rien à dire sur ce qui la regardait, mais que je le trouvais bien à plaindre si cette ressource d'amusement lui manquait, de ne savoir pas s'en faire d'autres, lui régent du royaume, avec autant d'esprit, d'ornemens dans l'esprit de toutes les sortes, et d'aussi bonne compagnie quand il lui plaisait; que je le priais de se souvenir de

ce qu'il avait vu du feu prince de Conti, à qui il n'était inférieur en rien, sinon en délaissement de soi-même, et faire une comparaison de ce prince avec lui; que le roi le haïssait et le témoignait d'une façon si marquée et si constante que personne ne l'ignorait; qu'il était donc non-seulement sans crédit, mais qu'il n'était point de courtisan qui ne sentît qu'on déplaisait au roi de le fréquenter; qu'il n'avait pas oublié non plus dans quelle frayeur on était de lui déplaire, et que le desir de lui être agréable était généralement poussé jusqu'à l'esclavage et aux plus grandes bassesses; que nonobstant des raisons si puissantes sur l'âme d'une cour aussi complètement asservie, il avait vu que M. le prince de Conti n'y paraissait jamais, et il y était assidu, que dans l'instant il ne fût environné de tout ce qu'il y avait de plus grand, de meilleur, de plus distingué de tout âge; qu'on se pelotonnait autour de lui; que tous les matins sa chambre était remplie à Versailles du plus important et du plus brillant de la cour, où on était assis en conversation toujours curieuse et agréable, et où on se succédait les uns aux autres deux ou trois heures durant; qu'à Marly, où tout était bien plus sous les yeux du roi qu'à Versailles, non-seulement le prince de Conti était environné dans le salon dès qu'il y paraissait, mais que ce qui composait la plus illustre, la plus distinguée, la plus importante compagnie, s'asseyait en cercle autour de lui, et en oubliait souvent les momens de se montrer au roi, et les heures des repas. Dans la journée, à la cour comme à Paris, ce prince n'était jamais à vide ni embarrassé de passer d'agréables soirées, tout cela sans le secours de la chasse ni du jeu, qui n'étaient pour lui que des effets rares de complaisance et nullement de son goût. Jamais dans l'obscur, dans le petit, dans la crapule, ses débauches avec gens de bonne compagnie, et de si bon aloi qu'en

leur genre ils faisaient honneur partout; d'ailleurs bonnes lectures de toute espèce, et fréquentation chez lui de gens de toute robe et de diverses sciences, outre les gens de guerre et de cour, à tous lesquels il parlait leur propre langage, et les savait ravir en se mettant à leur unisson ; attentif à plaire au valet comme au maître par une coquetterie pleine de graces et de simplicité qui était née avec lui. La princesse sa femme, pour qui il avait toutes sortes d'égards, mais qui ne savait que jouer, ne lui était point un obstacle, quoiqu'il vécût comme point avec elle, et qu'il n'y pût trouver la moindre ressource. Il rendait avec attention et distinction ce qui était dû à chacun; il était attentif à flatter chaque seigneur, chaque militaire par des faits anciens et nouveaux qu'il savait placer naturellement; il entendait merveilleusement à faire des récits agréables, où eux ou les leurs se trouvaient avec distinction. En un mot, c'était un Orphée qui savait amener autour de soi les arbres et les rochers par les charmes de sa lyre, et triompher de la haine du feu roi, si redouté jusqu'au milieu de sa cour, sans paraître y prendre la moindre peine, et avoir toutes les dames à son commandement par l'agrément de sa politesse et la discrétion de sa galanterie. En un mot, le contraste le plus parfait de M. le Duc, devant qui tout fuyait, tout se cachait comme devant un ouragan, et qui passait sa vie dans la tristesse, dans l'ennui, dans l'embarras que faire, où aller, que devenir, et dans la rage de toutes les espèces de jalousies, ayant toutefois beaucoup d'esprit, de savoir, de valeur, et toute la faveur de sa double alliance avec le bâtard favori et la bâtarde du feu roi.

Je demandai ensuite à M. le duc d'Orléans qui l'empêchait d'imiter ce prince de Conti, ayant autant ou plus d'esprit et de savoir que lui, sachant autant de faits

d'histoire, de guerre et de cour que lui, n'ayant pas moins de valeur, et ayant de plus commandé les armées, vu l'Espagne à revers, ayant non moins de grâces et de mémoire pour des récits et des conversations charmantes, et, outre tous ces avantages encore plus grands que dans le prince de Conti, se trouvant, au lieu de la disgrâce dont ce prince n'était jamais sorti, tenir les rênes du gouvernement et la balance des grâces, qui seule mettait tout le monde à ses pieds, et lui présentait à choisir, à son gré, parmi tout ce qu'il y avait de meilleur en chaque genre. J'ajoutai que pour cela il n'y avait qu'un pas à faire, qui était de préférer la bonne compagnie à la mauvaise, de la savoir distinguer et attirer, de souper joyeusement, mais seulement avec elle; de sentir que ces soupers devenaient honteux passé dix-huit ou tout au plus vingt ans, où le grand bruit, les propos sans mesure, sans honnêteté, sans pudeur, faisaient injure à l'homme; où une ivresse continuelle le déshonorait, qui bannissait tout ce qui n'avait même qu'un reste d'honneur extérieur et de maintien, et d'où la crapule et l'obscurité des convives si déshonorés repoussait tout homme qui ne voulait pas l'être, et dont le public lui faisait un mérite; que de tout cela je concluais que l'ennui de ses soirées à Versailles n'était que volontaire, que celles qu'il y regrettait et qu'il allait chercher à Paris ne seraient pas souffertes à aucun particulier de la moitié de son âge, sans être éconduit de toutes les compagnies où il voudrait se présenter, et que ce qu'il n'avait pas voulu retrancher pour Dieu, il le bannît du moins pour les hommes et pour lui-même; que rien ne l'empêchait d'avoir à Versailles un souper pour les gens distingués de la cour, de la meilleure compagnie, qui s'empresseraient tous d'y être admis, quand elle serait sur le pied de n'être point mêlée, ni salie d'ordures, d'impiétés et d'ivrognerie, dont à ne considérer que son âge, son rang et son

état, le temps en était de bien loin outre-passé pour lui ; que la proximité de la majorité l'y conviait encore pour ôter de dessus lui des prises si funestes et sensibles qui seules pouvaient l'écarter bien loin, et dont il ne pouvait se dissimuler l'indignation publique, le mépris dans lequel nageaient, pour ainsi dire, les obscurs compagnons de ses scandaleuses soirées, tout ce qui en rejaillissait sans cesse sur lui, le crédit qu'elles donnaient à tout ce que ses ennemis voulaient imaginer et les pernicieuses semences qui s'en jetaient pour des temps même peu éloignés. Je conclus par le prier de se souvenir qu'il y avait des années que je gardais un silence exact sur sa conduite personnelle, et que je ne lui en parlais maintenant que parce qu'il m'y avait forcé en me montrant l'abîme où l'abandon à cette conduite l'allait précipiter, en se dégoûtant des affaires par l'ennui de ses soirées, et en cherchant à s'en délivrer, par se décharger sur un premier ministre.

M. le duc d'Orléans eut la patience d'écouter, les coudes sur son bureau et la tête entre ses deux mains, comme il se mettait toujours quand il était en peine et embarras et qu'il se trouvait assis, d'écouter, dis-je, cette pressante ratelée, bien plus longue que je ne l'écris. Aussitôt que je l'eus finie, il me dit que tout cela était vrai, et qu'il y avait pis encore; c'était, ajouta-t-il, qu'il n'avait plus besoin de femmes, et que le vin ne lui était plus de rien, même le dégoûtait. « Mais, monsieur, m'écriai-je, par cet aveu, c'est donc le diable qui vous possède, de vous perdre pour l'autre monde et pour celui-ci, par les deux attraits dont il séduit tout le monde, et que vous convenez n'être plus de votre goût ni de votre ressort que vous avez usé ; mais à quoi sert tant d'esprit et d'expérience ; à quoi vous servent jusqu'à vos sens, qui las de vous perdre, vous

font, malgré eux sentir la raison ? Mais avec ce dégoût du vin et cette mort à Vénus, quel plaisir vous peut attacher à ces soirées et à ces soupers, sinon du bruit et des gueulées qui feraient boucher toute autre oreille que les vôtres, ce qui, plaisir d'idées et de chimères, est un plaisir que le vent emporte aussitôt, et qui n'est plus que le déplorable partage d'un vieux débauché qui n'en peut plus, qui soutient son anéantissement par les misérables souvenirs que réveillent les ordures qu'il écoute ? » Je me tus quelques momens, puis je le suppliai de comparer des plaisirs honteux de tous points, des plaisirs mêmes qui se dérobaient à lui sans espérance de retour avec des amusemens honnêtes, décens, des délassemens de son âge, de son rang, de la place qu'il tenait dans l'état, et que, sous un autre nom, il devait tâcher de conserver après la majorité; des amusemens qui le montreraient tel qu'il était, et qui lui concilieraient tout le monde, par l'honneur de vivre quelquefois avec lui, et par les espérances qui s'y attachaient, et qui lui attacheraient dès-lors tous ceux qui les concevraient pour eux ou pour les leurs, ceux même qui seraient au-dessus et au-dessous de ces espérances, par la joie de voir enfin mener une vie raisonnable et digne au maître de toutes les affaires et de toutes les fortunes, et d'être délivrés de la frayeur de voir, avec le temps, le roi tomber dans des égaremens plus pardonnables à la jeunesse, dont il lui donnerait l'exemple, mais si insupportables sur le trône, et si peu connus des têtes couronnées, plus étroitement esclaves de toutes les bienséances, et plus nécessairement que pas un de leurs sujets. Je lui dis encore de penser à ce que diraient la cour, la ville, toute la France et les pays étrangers, de voir un régent de son âge, et qui s'était montré si capable de l'être, l'abdiquer pour ainsi dire et en revêtir un autre, pour vaquer à la

débauche plus librement et avec plus de loisir ; et quelle prise ne donnerait-il pas sur lui à ses ennemis, aux mécontens, aux brouillons, aux ambitieux d'intriguer auprès du roi pour le faire remercier des soins qu'il ne voulait plus prendre, puisqu'il s'en était déchargé sur un autre, et de congédier cet autre qui n'aurait plus de soutien, pour le remplacer d'un ou de plusieurs de son goût et de son choix; et que devient alors un prince de sa naissance, après avoir si long-temps régné, tombé tout-à-coup dans l'anéantissement de l'état particulier, et qui n'en jouit même que parmi les craintes et les soupçons qu'on a, qu'on fait semblant d'avoir, pour les inspirer à un roi encore sans expérience et sans réflexions, facile à être conduit où on le veut mener. Je terminai cette reprise par l'exemple de Gaston confiné à Blois, où il passa les dernières années de sa vie, et où il mourut dans la situation la plus triste, la plus délaissée, on ose dire d'un fils de France, la plus méprisée.

Je crus alors en avoir dit assez, peut-être même trop emporté par la matière, et devoir attendre ce que cela produirait. Après un peu de silence, M. le duc d'Orléans se redressa sur sa chaise : « Hé bien ! dit-il, j'irai planter mes choux à Villers-Cotterets »; aussitôt il se leva et se mit à se promener dans le cabinet, et moi avec lui. Je lui demandai qui le pouvait assurer qu'on les lui laisserait planter en paix et en repos, même en sûreté; qu'on ne lui chercherait pas mille noises sur son administration; que sur le pied qu'on l'avait fait passer en France et en Espagne, du temps du feu roi, qui est-ce qui pouvait lui répondre qu'on ne lui ferait pas accroire qu'il tramerait des mouvemens et de dangereux complots, et qu'on ne parvînt à effrayer trop fortement le roi, encore sans dauphin, d'un prince d'autant d'esprit, de valeur, de capacité, qui avait si long-temps régné sous un autre nom

qui ne pouvait être destitué de gens de main et de créatures, mais justement piqué, outré de son état présent, et qui se trouvait jusqu'alors héritier présomptif de la couronne, avec la liaison la plus intime, si soigneusement achetée et ménagée entre lui et les Anglais, qui gouvernaient l'empereur et la Hollande. Il y eut encore là quelques tours de cabinet en silence, après lesquels il m'avoua que cela méritait réflexion, et continua une douzaine de tours en silence.

Se trouvant à la muraille, au coin de son bureau, où il y avait par hasard deux tabourets, j'en vois encore la place, il me tira par le bras sur l'un et s'asseyant sur l'autre, et se tournant tout-à-fait vers moi, me demanda vivement si je ne me souvenais pas d'avoir vu Dubois valet de Saint-Laurent, et se tenant trop heureux de l'être; et de là, reprit tous les degrés et tous les divers états de sa fortune, jusqu'au jour où nous étions, puis s'écria : « Et il n'est pas content; il me persécute pour être déclaré premier ministre, et je suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas encore content; et que diable pourrait-il être au-delà? » Et tout de suite se répondant à lui-même : « Se faire Dieu le père, s'il pouvait. — Oh! très assurément, répondis-je, c'est sur quoi on peut bien compter; c'est à vous, monsieur, qui le connaissez si bien, à voir si vous êtes d'avis de vous faire son marche-pied, pour qu'il vous monte sur la tête. — Oh! je l'en empêcherais bien, reprit-il. » Et le voilà de nouveau à se promener par son cabinet, sans plus rien dire ni moi non plus, tout occupé que j'étais de ce « je l'en empêcherais bien », à la suite d'une conversation si forte et de ce vif récit et encore plus vivement terminé qu'il venait de me faire de la vie du cardinal Dubois *ab incunabulis* jusqu'alors, auquel je ne l'avais point porté ni donné aucune occasion. Cette seconde promenade dura assez de temps

et toujours en silence, lui la tête basse comme quand il était embarrassé et peiné, moi comme ayant tout dit et attendant ce qui sortirait de ce silence après une telle conversation. Enfin il se remit à son bureau à sa place ordinaire, et moi vis-à-vis de lui assis, lui, comme d'abord, ses coudes sur le bureau, sa tête fort basse entre ses deux mains.

Il demeura plus d'un demi-quart d'heure de la sorte, sans remuer, sans ouvrir la bouche ni moi non plus qui n'ôtais pas les yeux de dessus lui. Cela finit par soulever sa tête sans remuer d'ailleurs, l'avancer vers moi et me dire d'une voix basse, faible, honteuse, avec un regard qui ne l'était pas moins : « Mais pourquoi attendre et ne le pas déclarer tout-à-l'heure? » Tel fut le fruit de cette conversation. Je m'écriai : « Ah ! monsieur, quelle parole! Qui est-ce qui vous presse si fort? N'y serez-vous pas toujours à temps? donnez-vous au moins le temps de la réflexion à tout ce que nous venons de dire, et à moi de vous expliquer ce que c'est qu'un premier ministre et le prince qui le fait ». Il remit doucement sa tête entre ses deux mains sans répondre une seule parole. Quoique attéré d'une résolution si prompte après ce que lui-même avait dit des degrés et de l'ambition du cardinal Dubois, je sentis que le salut de la chose, si tant était qu'il se pût espérer, n'était plus dans les raisons, qui étaient toutes épuisées, mais uniquement dans le délai. Il fut court, car après un peu de silence, il se leva et me dit : « Ho bien donc, revenez ici demain à trois heures précises raisonner encore de cela, et nous en aurons tout le temps ». Je pris les papiers que j'avais à reprendre et je sortis. Il courut après moi et me rappela pour me dire : « Au moins, demain à trois heures ; je vous prie, n'y manquez pas », et referma la porte. Je fus surpris de retrouver Bellisle en embuscade où je

l'avais laissé en entrant, et qui avait eu la patience d'y persévérer plus de deux grandes heures à m'attendre. Il me suivit pour me demander si cela était fait. Je lui dis que la conversation s'était étendue sur plusieurs matières, dont quelques-unes m'avaient conduit à tâter le pavé, que je l'avais trouvé assez bon; mais qu'il connaissait M. le duc d'Orléans soupçonneux, et qui n'aimait pas à conclure ni à être pressé; que je reviendrais le lendemain où je verrais ce qui se pourrait faire, sans toutefois lui répondre de rien. Je répondis de la sorte à Bellisle, parce qu'il avait vu M. le duc d'Orléans me rappeler, qu'il avait pu entendre l'ordre qu'il me donnait de revenir le lendemain; que ce retour enfin ne pourrait être ignoré de lui ni du cardinal Dubois, trop alerte pour n'être pas informé avec précision de tous les momens de M. le duc d'Orléans dans une telle crise, et que la cachotterie eût été également inutile et préjudiciable à moi, qui voulais aller au bien, mais garder avec eux des mesures. D'ailleurs ma réponse fut en des termes qui ne pouvaient blesser le cardinal.

Le lendemain, 22 août, je vins au rendez-vous, et je trouvai encore Bellisle dans ce grand cabinet, qui m'attendait au passage, et qui me pressa de finir l'affaire du cardinal; je payai de mine et d'empressement d'entrer dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, que j'y trouvai seul, qui s'y promenait avec l'air plus dégagé que la veille. « Hé bien! me dit-il d'abordée, qu'avons-nous encore à dire sur l'affaire d'hier? Il me semble que tout est dit, et qu'il n'y a plus qu'à déclarer dès tout-à-l'heure le premier ministre ». Je reculai deux pas et je lui dis que pour chose de telle importance, c'était là un conseil bientôt pris. Il répondit qu'il y avait bien pensé, que tout ce que je lui avais dit là-dessus lui était fort présent; mais qu'au bout, il était crevé d'affaires tout le jour, d'en-

nui tous les soirs, de persécutions du cardinal Dubois à tous les momens. Je repris que cette dernière raison était la plus puissante; que je ne m'étonnais pas de l'empressement du cardinal, mais beaucoup de son succès sur lui qui était si soupçonneux; que je le suppliais de se bien représenter deux choses : la première, que pour le soulagement des affaires et la liberté d'aller, tant qu'il voudrait, chercher l'Opéra et ses soupers à Paris, il pouvait en jouir tant que bon lui semblerait, parce que le cardinal jouissait si pleinement et si ouvertement de la toute-puissance, et que tout le monde le voyait et le sentait si pleinement, qu'il n'y avait plus qui que ce fût, Français ou ministres étrangers, qui osât se jouer à aller directement à son altesse royale, et qui ne fût bien convaincu, qu'affaires justice ou grâces ne dépendissent uniquement du cardinal, n'allât à lui, ne se tînt pour battu s'il le trouvait contraire, sans oser tenter d'aller plus haut, demeurant sûr de ce qu'il demandait s'il trouvait le cardinal favorable, et le plus souvent s'en tenant là, sans que lui régent en entendît parler, ou que les gens ne vinssent à lui que pour la forme, et lors seulement que le cardinal le leur prescrivait, ce qu'il leur ordonnait aussi quelquefois dans des cas de refus, dans l'espérance de leur faire prendre le change et de se décharger du refus sur lui; que je m'étonnais qu'il fût encore à s'apercevoir d'une chose si évidente qu'elle n'était ignorée de personne; et que moi-même, depuis mon retour d'Espagne, si j'avais à demander la moindre chose, et la plus facile et la plus raisonnable, pour moi ou pour quelque autre à son altesse royale, je me garderais bien de lui en parler sans m'être assuré du cardinal auparavant, et me tiendrais très sûr du refus si j'allais droit à elle sans l'attache du cardinal, et au contraire, avec certitude morale de sa volonté que j'obtiendrais ce que je lui

aurais présenté à demander. Que les choses étant à ce point d'autorité, et d'autorité affichée, je ne voyais nul accroissement possible à l'exercice actuel qu'il en faisait publiquement, par la déclaration ni par les patentes de premier ministre, ni plus de soulagement et de liberté que son altesse royale en pouvait prendre dès à présent sans cela ; mais que j'y apercevais pour le cardinal Dubois une différence à la vérité imperceptible à l'exercice actuel de sa toute-puissance, mais qui n'en était pas moins essentielle, et que c'était là la seconde chose sur laquelle je demandais à son altesse royale toutes ses réflexions. C'est que, quelles que fussent l'étendue et la plénitude actuelle du pouvoir qu'avait saisi et qu'exerçait pleinement le cardinal Dubois, il ne laissait pas de se trouver, comme l'oiseau sur la branche, exposé à être congédié au premier instant que la volonté en prendrait à son altesse royale, sans autre forme ni embarras que de le renvoyer, de faire dire aux ministres étrangers de ne plus s'adresser à lui, et aux ministres et secrétaires d'état de cesser de recevoir et de lui plus demander d'ordres, et de lui plus rendre compte de rien ; et sans même ce très peu de si courtes et si simples mesures, envoyer un secrétaire d'état lui porter l'ordre de s'en aller en son diocèse, prendre ou sceller ses papiers, et le faire partir sur-le-champ. Quoique la patente enregistrée et la déclaration de premier ministre ne pût le parer de la chute, autre chose était de pouvoir être renvoyé en un instant comme je venais de montrer que cela se pouvait toutefois et quantes, autre chose de ne le pouvoir que par des formes qui donnent du temps et des ressources, et moyen de se raccommoder et de faire jouer des ressorts, dans l'intervalle de dresser et de motiver une déclaration révocatoire, dont il pouvait être averti, de l'envoyer au parlement, de l'y faire enregistrer. Je suppliai donc M. le duc d'Orléans de faire l'attention

si nécessaire à cette différence d'un homme qui est maître de tout sans autre titre que la volonté de son maître, exprimée par le seul usage dans lequel il l'autorise simplement de fait, ou qui le devient par titre exprès, par déclaration, par enregistrement. J'aurais bien ajouté à un autre qu'à M. le duc d'Orléans, de quel danger il était pour lui d'établir premier ministre en titre un homme aussi capable que l'était le cardinal Dubois de saisir toutes les avenues du roi à force d'argent, de grâces, de souplesses, de se rendre maître de l'esprit d'un enfant devenu majeur, et sans expérience de rien, et lui revêtu en titre, tandis que son premier ministre s'en trouvait dépouillé de droit par la majorité, se délivrer d'une subordination importune, et le faire renvoyer comme le cardinal Mazarin avait fait Gaston. Mais c'était chose que l'ensorcellement de M. le duc d'Orléans le rendait incapable d'entendre, puisque tout ce que je lui en avais dit la veille avait fait si peu d'impression; et d'ailleurs, quoique je n'eusse rien dit qui tendît à aucune diminution de la pleine puissance du cardinal Dubois, je me commettais assez avec lui par la faiblesse et l'indiscrétion de M. le duc d'Orléans, de m'opposer à sa déclaration de premier ministre, pour ne m'exposer pas inutilement à me hasarder de produire cette dernière réflexion, quelque importante qu'elle pût être; et voilà comme le défaut de sentiment et de secret dans les princes ferme la bouche à leurs meilleurs serviteurs, et les prive des plus essentielles connaissances. Je me tus après un discours si péremptoire, pour voir ce qu'il opérerait. La promenade continua sept ou huit tours en silence, mais l'air embarrassé et la tête basse, puis il s'alla mettre à son bureau dans l'attitude de la veille, et je m'assis vis-à-vis, le bureau seulement entre lui et moi.

Ce mouvement n'interrompit point le silence. J'avais

bien résolu de ne le pas rompre le premier. Enfin il leva un peu la tête, me regarda et me fit souvenir, je n'en avais pourtant pas besoin, que je lui voulais dire quelque chose, dès la veille, sur l'état d'un premier ministre. Je lui répondis qu'il savait trop bien l'histoire de son pays et des voisins pour ignorer les maux et les malheurs que la Hongrie, Vienne, l'Angleterre et l'Espagne avaient soufferts du gouvernement de leurs premiers ministres, à l'exception unique et dans tous les points, du seul cardinal Ximénès, dont la capacité, le désintéressement et la droiture avaient fait un phénix, et n'avaient pu toutefois le garantir du poison des Flamands; que ce serait perdre le temps de lui retracer les faits de tous ces premiers ministres, excepté Ximénès; les désordres et les ruines que leur intérêt personnel avait causés; la haine et le mépris dont leur conduite avait couvert leurs maîtres, sans en excepter même Henri VIII, qui ne s'en releva que par la ruine du cardinal Wolsey. Que, pour se renfermer en France, le plus habile, pour ne rien dire de plus, le plus soupçonneux, le plus rusé et le plus précautionné de tous nos rois avait été livré au duc de Bourgogne par le cardinal Balue, réduit à en subir la loi, à tout instant en peine de sa vie, réduit à passer par tout ce que son ennemi voulut, et notamment à combattre en personne avec lui deux jours après contre les Liégeois qu'il lui avait soulevés, et qu'il se vit forcé à l'aider à réduire, c'est peu dire, à les mettre sous son joug. Aussi Louis XI, rendu à lui-même, enferma-t-il Balue, tout cardinal qu'il fût et qu'il l'avait fait, dans une cage de fer pendant tant d'années, et se garda bien de lui donner un successeur.

Louis XII fut deux fois réduit à deux doigts de sa ruine, et la dernière précipité dans le schisme, et toutes les deux par l'ambition de son premier ministre de se

faire élire pape, dont toutes les deux fois il se crut assuré, et toutefois les historiens sont pleins des louanges du cardinal d'Amboise, parce qu'il n'eut point d'autres bénéfices que l'archevêché de Rouen. Mais quelle y fut sa magnificence qui fait encore l'admiration d'aujourd'hui? Sept ou huit frères ou neveux comblés des plus grands bénéfices, de la grande-maîtrise de Malte, grande-maîtrise de France, maréchaux de France, gouverneurs de Milan, un neveu cardinal : voilà pourtant le meilleur premier ministre et le plus applaudi qu'aient eu nos rois.

La ligue fut conçue et préparée, et l'intelligence et l'union avec l'Espagne pour la faire éclore, par le cardinal de Lorraine, premier ministre, pour transférer la couronne dans sa maison, et qui n'eut d'autre objet pour la guerre et pour cette paix funeste par laquelle il fit rendre plus de quarante places et de vastes pays à l'Espagne, qu'elle n'eût pas repris en un siècle, et qu'il se dévoua par un si perfide service, dont la mort du duc de Guise son frère, tué par Poltrot, l'empêcha de voir le succès et l'accabla de la plus profonde douleur à Trente, où, à l'acclamation de la clôture du concile, il acclama tous les rois en nom collectif pour éviter, contre la coutume constante jusqu'alors, de nommer le roi de France le premier, puis tous les autres après, et gratifier l'Espagne en un point si sensible, depuis que Philippe II avait osé le premier entrer en compétence si boiteusement fondée sur la préséance de l'empereur Charles V, parce qu'il était aussi roi d'Espagne : ce dont le cardinal de Lorraine, premier ministre, jeta de si solides fondemens, dont l'effet ne fut suspendu que par la mort de son frère; le fils de ce frère si jeune alors, et depuis tué à Blois au moment qu'il allait enlever la couronne à Henri III, et à force de troubles, de partis, de guerre et de désordres, sut trop bien en profiter, et le duc de Mayenne, son oncle,

après lui, en sorte que ce ne fut pas sans des miracles redoublés, et sans des merveilles qui, en tout genre, ont illustré Henri IV et la noblesse française, que ce prince, après tant de hasards, de détresses, de victoires, rassura la couronne sur sa tête et dans sa postérité, mais dont la fin ne le rendit pas moins la victime de l'esprit encore fumant de la ligue abattue, comme Henri III l'avait été de sa force et de sa fureur.

Vint après le faible et funeste gouvernement de la reine sa veuve, ou plutôt du maréchal d'Ancre, sous son nom, dont la catastrophe rendit la paix au royaume. Mais Louis XIII était si jeune, et, par une détestable politique, si enfermé, si étrangement élevé qu'il ne savait pas lire encore, et qu'il ignorait tout, comme il s'en est souvent plaint à mon père, à quoi suppléa un sublime naturel, une piété sincère, une justice exquise, la valeur d'un héros et la science des capitaines; mais si malheureux en mère, en frère unique, en épouse, vingt ans stérile, en santé, qui attirait les yeux de tous sur Gaston et qui faisait sa force, en partis encore fumans, dont les plus grands obligeaient à compter avec eux, et les huguenots, armés, organisés, maîtres de tant de places et de pays, formant un état dans l'état, toutes ces choses forcèrent Louis XIII à faire un premier ministre, qui fut un génie puissant et transcendant en tout, mais qui, avec tant et de si grandes qualités, ne fut pas exempt de la passion de se maintenir, et qui fit voler bien des têtes, à la vérité presque toutes justement.

La minorité du feu roi soumit la France à une régente pour le moins aussi espagnole d'inclination que de naissance, qui se choisit un premier ministre étranger, et le premier qui fut de la lie du peuple. Aussi ne songea-t-il qu'à lui et à s'asservir tellement la reine qu'elle lui sacrifia tout, jusqu'à se précipiter deux fois au dernier bord des der-

niers abîmes de la guerre civile pour son unique intérêt, et pour le maintenir ou le rappeler de ses proscriptions hors du royaume, à tous risques et affrontant tous les périls de toute la nation, uniquement révoltée contre le cardinal Mazarin. Depuis on a vu ses fautes aux Pyrénées, que Saint-Evremont développa avec tant de justesse et d'agrément dans cette ingénieuse lettre qui lui coûta un expatriement qui a duré aussi long-temps que sa très longue vie. Les lettres particulières, les mémoires, toute l'histoire du traité de Westphalie conclu enfin à Munster et Osnabruck, font foi qu'il en arrêta la conclusion, aux risques de tout perdre, jusqu'à ce que son intérêt particulier n'eut plus besoin de la guerre pour le soutenir et le mettre hors d'état de plus rien craindre. Ce furent ses ordres secrets à Servien, son esclave, collègue indigne du grand d'Avaux, qui mirent bien des fois la négociation au point de la rupture, qui rendirent la sienne avec d'Avaux si scandaleuse et si publique, qui mit tous les ministres employés à la paix par toutes les puissances du côté de d'Avaux, qui produisirent ces lettres si insultantes de Servien à d'Avaux, et les réponses de d'Avaux si pleines de sens, de modération et de gravité. Ce fut enfin la conduite de Mazarin, si absurdement confite en félonie, dont Servien avait tout le secret, conséquemment toute l'autorité de la négociation, qui fit tout abandonner à d'Avaux au sein du triomphe des longs travaux de son génie et de sa politique, qui avait su venir à bout de la paix du nord, où plus d'un siècle après il est encore admiré, et amener par là les choses à traiter et la plus glorieuse paix en Westphalie, pour venir traîner dans sa patrie, dont il avait si bien mérité, y être sans crédit sous le vain nom de surintendant des finances, où il n'eut jamais la moindre autorité, ni la moindre part au ministère, dont il vit récompenser Servien à son retour.

C'est à Mazarin que les dignités et la noblesse du royaume doivent les prostitutions, le mélange, la confusion, sous lesquels elles gémissent, le règne des gens de rien, les pillages et l'insolence des financiers, l'avilissement de tout ordre, l'aversion et la crainte de tout mérite, le mépris public que font de la nation tous ces vils champignons dominant dans les premières places, dont l'intérêt à tout décomposer à la fin a tout détruit. Tel fut l'ouvrage du détestable Mazarin, dont la ruse et la perfidie fut la vertu, et la frayeur la prudence. Qui ne sera épouvanté des trésors qu'il amassa en moins de vingt ans de règne, traversés par deux furieuses proscriptions? Il fut prouvé en pleine grand'chambre, au procès du duc Mazarin contre son fils, pour la restitution de la dot de sa mère, qu'elle avait eu 28,000,000 en mariage. Ajoutez à cela les dots de la duchesse de Mercœur, de la connétable Colonne, de la comtesse de Soissons, même celle que trouva après la mort du cardinal Mazarin la duchesse de Bouillon, toutes filles de la seconde de ses sœurs, et les biens immenses qui ont fait le partage du duc de Nevers leur frère. Ajoutons-y les dots de la princesse de Conti et de la duchesse de Modène, filles de la sœur aînée du cardinal Mazarin. Tous ces trésors tirés uniquement de ceux qu'il avait su amasser, non dans un long cours d'abondance et de prospérités, mais du sein de la misère publique et des guerres civiles qu'il avait allumées, et des étrangères qu'il trouva, qu'il renouvela, qu'il entretint jusqu'à un an près de sa mort. Le cardinal de Richelieu et lui ont eu la même maison militaire que nos rois : des gardes, des gendarmes, des chevau-légers, et le dernier, des mousquetaires de plus, tous commandés par des seigneurs et par des gens de qualité sous eux. Personne n'ignore que le père du premier maréchal de Noailles passa immédiatement de capitaine des gardes du cardinal Mazarin

à la charge de premier capitaine des gardes-du-corps, et que le marquis de Chandenier, dont la valeur et la vertu ont été si reconnues, et chef de la maison de Rochechouart, fut le seul des quatre capitaines des gardes dépossédés pour la ridicule affaire arrivée aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, qui ne put être rétabli, parce qu'il ne le pouvait être qu'aux dépens du domestique du cardinal Mazarin, à qui sa charge avait été donnée. « Voilà, monsieur, dis-je à M. le duc d'Orléans, quels ont été en tout pays les premiers ministres depuis le temps de Louis XI, pour ne remonter pas plus haut. Je ne fais ici que vous faire souvenir d'eux par quelques traits généraux. Vous avez assez lu, et vu encore des gens du temps des derniers, pour que ce peu que je vous en dis vous en rappelle tout le reste, et vous démontre que la peste, la guerre et la famine, qui de tout temps ont passé pour les plus grands fléaux dont la justice de Dieu ait puni les rois et les états, ne sont pas plus à craindre que celui d'un premier ministre, avec cette différence que celui-là seul se peut éviter : et que diriez-vous d'un prince prêt à essuyer la peste et la famine dans son royaume, à qui Dieu les montrerait prêtes à y fondre, et promettrait en même temps de l'en garantir à la moindre prière qu'il en ferait, qui non-seulement ne daignerait pas demander la délivrance de ces terribles fléaux, mais qui aurait la folie, ou si vous lui voulez donner un nom plus propre, qui serait assez stupide pour les demander? Tel est, monsieur, un prince qui fait un premier ministre quand il n'est pas dans les termes où se trouvèrent la fameuse Isabelle et votre incomparable aïeul, et dont le tact n'est pas assez juste ou assez heureux pour choisir un Ximénès ou un Richelieu.

« En voilà beaucoup, monsieur, poursuivis-je; mais ce n'est pas encore tout : permettez-moi de vous dire avec ma vérité et ma fidélité accoutumées quel est nécessaire-

ment un premier ministre et quel devient le prince qui le fait.

« Un premier ministre, si on en excepte le seul Ximénès, est un ambitieux du premier ordre, qui conserve l'écorce dont il a besoin tant et selon la mesure que le besoin subsiste, mais qui, dans la vérité, n'a d'honneur, de vertu, d'amour de l'état ni de son maître qu'en simple parure, et sacrifie tout à sa grandeur, et, quand il y est parvenu, à sa toute-puissance, à sa sûreté et à son affermissement dans sa grande place. Il ne connaît que cet unique intérêt, d'amis ou d'ennemis que par rapport à cela, et suivant les divers degrés qui s'y rapportent. Conséquemment tout mérite lui est suspect en tout genre, excepté en ceci le cardinal de Richelieu qui se laissait volontiers dompter par le mérite et les talens; toute réputation lui est odieuse, toute élévation par dignité ou par naissance lui est dure et pesante; tous droits, privilèges, lois, coutumes de tout temps respectées, lui sont à charge; l'esprit et la capacité de quiconque ne le laisse point dormir en repos; sur toutes choses, la moindre familiarité avec le prince, la plus légère marque de son goût pour quelqu'un, l'effraient. Ce sont tous gens qu'il prend à tâche d'éloigner; heureux, mais rarement heureux quand il ne va pas à les noircir et à les perdre. Sa principale application est de se faire autant d'esclaves que de gens qui approchent du prince, de se bien assurer qu'ils ne parleront et ne répondront au prince que sur le ton qu'il leur aura prescrit, et qu'ils lui rendront compte de tout ce qu'ils verront, entendront, sauront, soupçonneront même, avec une parfaite fidélité et le plus scrupuleux détail, et à ceux-là même il donnera des espions et des surveillans qu'ils ne pourront connaître, et d'autres encore à ceux-ci. Son grand art est de faire que personne n'approche du prince que de sa main, et tant qu'il pourra, sans que le prince

s'en aperçoive ; de perdre sans retour ceux qui s'en approcheront sans lui ou par leur hardiesse ou par le goût du prince; et, comme il s'en trouve toujours quelqu'un trop difficile à perdre, de n'oublier rien pour les gagner. L'intérêt de l'état, toujours subordonné au sien, rend tout conseil d'état, de finances, et tous autres inutiles, et la fortune de ceux qui les composent toujours douteuse. Ils sont réduits à chercher et à deviner la volonté du premier ministre, dont l'ignorance leur devient dangereuse, et la moindre résistance fatale.

« Un roi n'a d'intérêt que celui de l'état : on n'a donc point ces embarras avec lui. Il s'explique nettement et librement de ses volontés : on sait donc à quoi s'en tenir. On obéit, ou, si l'on croit lui devoir faire quelques représentations sages, ou lui faire apercevoir ce qu'on soupçonne lui être échappé de réflexions à faire sur cette volonté, on le fait avec respect et sans crainte, parce que le roi, dont la place et l'autorité sont inamissibles, n'en peut concevoir aucun soupçon ; et, s'il persévère dans sa volonté, c'est sans mauvais gré à qui l'a combattue. A l'égard du premier ministre, c'est précisément tout le contraire. Quelque tout-puissant, quelque affermi qu'il soit, toute représentation lui est odieuse. Plus elle est fondée, plus elle le choque, plus il craint un esprit qu'il sent qu'il va au fait. Il redoute d'être tâté, encore plus d'être feuilleté. Quiconque en a l'imprudence, même sans mauvaise intention, sa perte est résolue et ne tarde pas.

« Le premier ministre a toujours un intérêt oblique qu'il cache sous tous les voiles qu'il peut, et cela en toute espèce d'affaires. Malheur à qui les perce, s'il s'en aperçoit. Sa place et sa puissance, de quelque façon qu'elles soient établies, ne tiennent qu'à la volonté du prince. Le rien souvent, aussitôt que l'affaire la plus importante, peut altérer cette volonté, et lui causer

bien de cuisantes inquiétudes, et bien du travail pour se rassurer dans sa place et dans son autorité. Le moindre affaiblissement lui annonce sa ruine ; un autre rien peut la déterminer. Il n'y a donc point de riens pour un premier ministre, et dès-lors quelle multitude de soins pour lui, et quelle dangereuse place que celle sur laquelle marchent toujours les ministres à son égard! La paix et la guerre, les liaisons bonnes ou mauvaises avec les puissances étrangères, les traités et leurs diverses conditions, les conjonctures à saisir ou à laisser tomber, tout est en la main du premier ministre, qui combine, avise et ajuste tout à son intérêt personnel, qui, dans sa bouche, n'est que celui de l'état. Les ministres qui travaillent sous lui, à qui le vrai intérêt de l'état est clair et celui du premier ministre dans les ténèbres, c'est à ces ministres à bien prendre garde à eux, à examiner les yeux et la contenance du premier ministre, à se garer même de ses discours tenus souvent pour les sonder, à ne parler qu'avec incertitude, sans s'expliquer jamais nettement, parce que ce n'est pas leur avis que le premier ministre cherche, mais leur aveu que le sien, quand il jugera à propos de le dire, est la politique la plus exquise et le plus solide intérêt de l'état. Il en est de même sur les finances, et sur ce qui regarde les particuliers. La place de premier ministre, qui décide de toutes les affaires et de toutes les fortunes, est si enviée, si haïe, ne peut éviter de faire un si grand nombre de mécontens de tout genre et de toute espèce, qu'il a continuellement à redouter. Il doit donc multiplier et fortifier ses précautions. Rien de tout ce qui peut le maintenir et le raffermir ne lui paraît injuste. En ce genre il peut tout ce qu'il veut, et il veut tout ce qu'il peut. En récompense de tant d'avisemens, de soins, de précautions, de frayeurs, de combinaisons, de mascarades de toutes les sortes,

il accumule sur soi et sur les siens les charges, les gouvernemens, les bénéfices, les chapeaux, les richesses, les alliances. Il s'accable de biens, de grandeurs, d'établissemens pour se rendre redoutable au prince même; mais son grand art est de le persuader à fond, qu'il est l'homme unique dont il ne peut se passer, à qui il est redevable de tout, sans qui tout périrait, pour lequel il ne peut trop faire, et sans lequel il ne doit rien faire, surtout être confus des soins, des peines, des travaux dont il est accablé, uniquement pour son bien et pour sa gloire, et pour lequel sa reconnaissance et son abandon ne sauraient aller trop loin, et par une suite nécessaire, traiter ses ennemis comme ceux de sa personne, de sa gloire et de son état, et n'avoir de rigueur ou de bonté que pour les personnes et suivant les degrés qu'il lui marque. Tel est, monsieur, et très nécessairement tout premier ministre, dont pas un ne pourrait se maintenir sans cela. Voyons maintenant quel est le prince qui fait un premier ministre, et permettez-moi de ne vous en rien cacher. J'excepte toujours Isabelle et Louis-le-Juste par les cas singuliers où ils se sont trouvés, et par l'heureux discernement de leur choix.

« Ce crayon, quoique si raccourci, des exemples des fléaux que tous les divers états ont éprouvés de l'élévation et du gouvernement de leurs premiers ministres, la France en particulier, et celui de ce qu'est nécessairement un premier ministre en lui-même, prépare au crayon du prince qui en fait un. C'est la déclaration la plus authentique qu'il puisse faire de sa faiblesse ou de son incapacité, peut-être de l'une et de l'autre, sans rien persuader à personne du mérite de son choix, quelques pompeux éloges qu'il lui donne dans ses patentes, sinon de la misère du promoteur, et de l'adresse et de l'ambition du promu. Si Louis XI punit la trahison du sien en l'en-

fermant dans une cage de fer durant tant d'années, à Loches, la reconnaissance du premier ministre pour un si énorme bienfait n'a que la même récompense pour son maître. Mais la cage où il le met est d'or et de pierreries, elle est parfumée des plus belles fleurs; elle est au milieu de la cour; mais elle n'en est pas moins cage, et le prince n'y est pas moins enfermé et bien exactement scellé. Ses plus familiers courtisans sont ses plus sûrs geôliers. Il a donné son nom, son pouvoir, son goût, son jugement, ses yeux, ses oreilles à son ministre, bien jaloux de garder de si précieux dépôts, et bien en garde qu'il n'en revienne au prince l'émanation la plus légère. Son salut en dépend, et il ne l'ignore pas. Ainsi tout est transmis du prince au premier ministre, qui règne en plein en son nom; plus de différence d'effet entre le premier ministre et nos anciens maires du palais; plus de différence effective entre le prince et nos rois fainéans, sinon que la plupart étaient opprimés par les puissantes factions de leurs maires, et que le prince ne l'est que par sa *fétardise*. Je frémis, monsieur, de prononcer ce mot; mais où ne se précipite pas le serviteur tendre et fidèle pour sauver son maître, qu'il voit emporté dans le tournoyant d'un gouffre, et qui se trouve seul à oser le hasarder? Le prince est long-temps et se trouve à son aise dans sa cage. Il y dort, il s'y allonge, il y jouit de la plus douce oisiveté. Tous les plaisirs, tous les amusemens s'empressent autour de lui; jamais leur succession n'est interrompue, tandis que tout lui crie: « Les travaux continuels du premier ministre, qui se tue pour le soulager, et qui étonne à tous momens l'Europe par la justesse et la profondeur de sa politique, qui n'oublie rien pour rendre ses peuples heureux, qui fait d'ailleurs les délices de sa cour, et à qui il doit tant de solides et de glorieux avantages, sans autre soin

que de vouloir s'en servir et l'autoriser en tout. Quel bonheur suprême pour un prince aveugle et paralytique de tout voir, de tout faire par un autre, sans sortir du sein du repos, des amusemens, des plaisirs et de l'ignorance de tout la plus consommée ! C'est là le grand art de ne retenir que la grandeur et les charmes de la royauté, et d'en bannir tous les soucis, les embarras, les travaux, et n'est-ce pas la dernière folie à qui le peut de ne pas s'y livrer ? Le prince ne voit rien d'aucune des parties du gouvernement. Les fautes, les choix indignes, et ce qui en résulte, la misère et les cris des sujets, les injustices, les oppressions, les désespoirs de tous les ordres de l'état, les imprécations, les désolations, la ruine, le dépeuplement, les désordres, le profit et les partis immenses que les étrangers savent en tirer, leurs dérisions, le mépris du premier ministre qu'ils paient quelquefois en plus d'une sorte de monnaie, qu'ils séduisent, qu'ils trompent, et qui retombe bien plus à plomb sur le prince qui y perd tout et qui n'y gagne rien, comme son premier ministre, ce sont toutes choses si soigneusement éloignées de la cage, que le prisonnier ne s'en peut pas douter. Il lui est si doux de croire régner, et de sentir qu'il n'a rien à faire qu'à s'abandonner à ses goûts et à son oisiveté, qu'il n'imagine pas un plus heureux que lui sur la terre, et l'amour-propre et l'ignorance lui font encore ajouter foi aux plus folles louanges qu'on est sans cesse occupé de lui prodiguer par l'ordre du premier ministre, en sorte que le prince est persuadé qu'il est le plus glorieux et le plus révéré de l'Europe, qu'il en tient le sort entre ses mains; que de tant d'heur et de gloire, il n'en est redevable qu'à son premier ministre, à ce grand choix qu'il a fait; que l'unique moyen de se conserver dans cet état radieux est de continuer à laisser maître de tout un si grand premier ministre, et qu'il y va de toute sa

gloire, de tout son bonheur, de tout celui de son état, de le maintenir et de l'augmenter même, s'il est possible, en puissance, en autorité, en toute espèce de grandeur.

« Mais rien de stable sur la terre. Le premier ministre porté si haut, et qui a eu temps et moyens à souhait de se faire de grands et de solides établissemens, et de grandes et de vastes alliances, dont la fortune dépend du maintien de la sienne, vient quelquefois à s'enivrer. Il se figure ne pouvoir plus être entamé, il se croit au-dessus des revers; il ne voit plus le tonnerre et la foudre que bien loin sous ses pieds, comme ces voyageurs qui passent sur la cime des plus hautes montagnes. Il devient insolent : la souplesse, la complaisance auprès du prince l'abandonnent, parce qu'il compte n'en avoir plus besoin Il devient fantasque, opiniâtre; il le contrarie pour des riens, et il refuse d'autres riens aux gardiens de la cage. Le prince, dont l'entêtement est dur à entamer, a plus tôt fait de se croire indiscret que son premier ministre impertinent. Son humeur se fortifie par le succès. Il trouve dangereux d'accoutumer par sa complaisance le prince à être importun, et ceux qui l'approchent à en être cause. Il y faut couper pied, et cette méthode enfin commence à donner au prince du malaise, et du dépit à ses geôliers. Ils négocient; ils sont rebutés : le prince les plaint intérieurement, se fâche. Il commence à s'apercevoir qu'encore serait-il de raison qu'il pût disposer des bagatelles. Le premier ministre s'alarme, croit que, s'il abandonne des bagatelles, bientôt tout lui échappera. Il se roidit, il éloigne ces gardiens suspects, il en substitue de plus fidèles. Le prince ne sait plus avec qui se plaindre de la dureté qu'il éprouve. Son angoisse devient extrême; mais comment se passer d'un homme si nécessaire? et, quand il serait capable d'en prendre le parti, comment s'y prendre pour renverser

le colosse qu'il a fait? Et quel usage tirer de l'impuissance où il s'est bien voulu réduire pour élever un autre roi que lui? De là, les partis, les cabales, les troubles, une lutte et des malheurs profonds, qui ne sont pas même réparés par la chute du premier ministre. L'abondance de la matière fournirait sans fin. Ce court précis peut suffire aux réflexions de votre altesse royale. Elle se souviendra seulement de ce que c'est qu'un cardinal; que Dubois ne peut être en rien au-dessous du Mazarin par sa naissance, et qu'il a par-dessus lui l'avantage d'être né Français, dont cet Italien a toujours tout ignoré jusqu'à la langue. »

Un assez long silence succéda à ce fort énoncé. La tête de M. le duc d'Orléans, toujours entre ses mains, était tombée fort près de son bureau. Il la leva enfin et me regarda d'un air languissant et morne, puis baissa des yeux qui me parurent honteux, et demeura encore quelque temps dans cette situation. Enfin il se leva et fit plusieurs tours, toujours sans rien dire. Mais quel fut mon étonnement et ma confusion au moment qu'il rompit le silence! Il s'arrêta, se tourna à demi vers moi sans lever les yeux, et se prit tout-à-coup à dire d'un ton triste et bas: « Il faut finir cela, il n'y a qu'à le déclarer tout-à-l'heure. — Monsieur, repris-je, vous êtes bon et sage, et par-dessus le maître. N'avez-vous rien à m'ordonner pour Meudon »? Je lui fis tout de suite la révérence et sortis, tandis qu'il me cria : « Mais ne vous reverrai-je pas bientôt? » Je ne répondis rien, et je fermai la porte. Le fidèle et patient Bellisle était encore depuis plus de deux grosses heures au même endroit où je l'avais laissé en entrant, sans le temps qu'il y avait attendu mon arrivée. Il me saisit aussitôt en me disant avec empressement à l'oreille: « Hé bien! où en sommes-nous?—Au mieux, lui répondis-je en me contenant tant

que je pus; je tiens l'affaire faite et tout sur le petit bord d'être déclarée.—Cela est à merveille, reprit-il: je vais tout-à-l'heure faire un homme bien aise ». Je ne le chargeai de rien, et je me hâtai de le quitter pour me sauver à Meudon, et m'y exhaler seul à mon aise.

CHAPITRE XVII.

Le cardinal Dubois déclaré premier ministre. — Sa conduite à mon égard. — Je vais à Versailles où je vois le cardinal Dubois chez M. le duc d'Orléans. — Conduite des Rohan. — Pleinœuf, sa femme, sa fille, depuis marquise de Prie, maîtresse déclarée de M. le Duc. — Infamie du marquis de Prie. — Liaison de Bellisle et de le Blanc avec madame de Pleinœuf. — Ils s'attirent par là la haine de madame de Prie. — Le cardinal Dubois veut perdre le Blanc. — Désordre des affaires de la Jonchère, trésorier extraordinaire des guerres, dévoué à le Blanc. — Bellisle mal avec M. le duc d'Orléans. — Déclaration du mariage futur de mademoiselle de Beaujolois avec l'infant don Carlos. — Mort de Dacier. — Autres morts.

Je sentis dès le lendemain la raison des quatre embuscades de Bellisle, que je n'avais attribuées qu'à la curiosité, à l'envie de se mêler et de faire sa cour au cardinal Dubois. Ni moi ni personne n'en aurions jamais deviné la cause, qui fut toute de projet d'une hardiesse démesurée. Sur les deux heures après midi du 23 août, lendemain de la conversation qui vient d'être racontée, le cardinal Dubois fut déclaré premier ministre par M. le duc d'Orléans, et par lui présenté au roi comme tel, à l'heure de son travail. Sur les quatre heures après midi arriva Conches à Meudon, qui vint m'apprendre cette nouvelle de la part du cardinal Dubois, qui l'envoyait

exprès m'en porter, me dit-il, son hommage, comme à celui à qui il en avait toute l'obligation. Je répondis fort sec et avec grande surprise que j'étais fort obligé à M. le cardinal de la part qu'il voulait bien me donner d'une chose pour laquelle il savait mieux que personne qu'il n'avait besoin que de lui-même, et Conches, sans autre propos de moi ni guère plus de lui, s'en retourna aussitôt. Conches était un homme de rien et du Dauphiné, dont la figure lui avait tenu lieu d'esprit. M. de Vendôme lui avait fait avoir une compagnie de dragons, puis avancement de lieutenant-colonel. Il s'était attaché depuis à Bellisle, maréchal-de-camp-général des dragons, qui ramassait alors tout ce qu'il pouvait pour se faire des créatures, et qui savait très bien se servir des gens quels qu'ils fussent, et les servir lui-même utilement. Je vis donc par ce message que le cardinal Dubois se voulait parer de mon suffrage pour son élévation à la place de premier ministre, tandis qu'il était radicalement impossible et hors de toute vraisemblance qu'il ne sût par M. le duc d'Orléans ce qui s'était passé, du moins en gros, entre le prince et moi là-dessus. Je fus vraiment indigné de cette effronterie, dont sa prétendue reconnaissance remplit la cour et la ville. Heureusement on nous connaissait tous deux: mais ce n'était pas le plus grand nombre, de ceux surtout qui n'approchaient pas de la cour. Je ne laissai pas de dire à des amis, à quelques autres personnes distinguées, que j'étais fort éloigné d'y avoir part, et je remis au lendemain, quoiqu'il fût de si bonne heure, à aller à Versailles.

Comme j'entrais dans les premières pièces de l'appartement, où j'étais apparemment guetté à tout hasard, un des officiers de sa chambre me vint dire que M. le cardinal Dubois me priait de passer par la petite cour, et que je le trouverais à la porte du caveau. Ce caveau

était une pièce, avec une espèce d'enfoncement moins réel que d'ajustement, qui faisait une petite pièce assez obscure, où monseigneur couchait souvent l'hiver, dans les derrières de sa chambre naturelle, par la ruelle de laquelle on y entrait, qui avait un degré fort étroit et fort noir en dégagement, qui rendait dans la seconde antichambre du roi, d'un côté, et dans les derrières de l'appartement de la reine de l'autre, et qui avait un autre dégagement de plain-pied dans la petite cour, à travers une manière de très petite antichambre. Ce fut dans cette antichambre que je trouvai le cardinal Dubois. Je n'ai point su ce qui l'y avait mis. Peut-être averti de mon arrivée, puisque dès l'entrée de l'appartement j'y fus envoyé de sa part, y était-il allé pour m'y faire en particulier toutes ses protestations et ses caracoles, qu'il craignait apparemment me voir démentir par le froid dont je pourrais les recevoir. Quoi qu'il en soit, je l'y trouvai avec le Blanc et Bellisle seuls. Dès qu'il m'aperçut, il courut à moi, n'oublia rien pour me persuader que je l'avais fait premier ministre, et son éternelle reconnaissance, me protesta qu'il voulait ne se conduire que par mes conseils, m'ouvrir tous ses porte-feuilles, ne me cacher rien, concerter tout avec moi. Je n'étais pas si crédule que le cardinal de Rohan, et je sentais tout ce que valait ce langage d'un homme qui savait mieux qu'il ne disait, et qui ne cherchait qu'à se cacher sous mon manteau, et à jeter, s'il l'eût pu, tout l'odieux de sa promotion sur moi, comme l'ayant conseillée, poursuivie et procurée. Je répondis par tous les complimens que je pus tirer de moi, sans jamais convenir que j'eusse la moindre part à sa promotion, ni que je prisse à l'hameçon de tant de belles offres sur les affaires. Il ne tenait pas à terre de joie. Nous entrâmes par les derrières, lui et moi, dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, qui, à travers l'embarras

qui le saisit à ma vue, me fit aussi merveille, mais sans qu'il fût question de la déclaration du premier ministre. J'abrégeai tant que je pus ma visite et m'en revins respirer à Meudon. Cette déclaration, incontinent suivie de la plus ample patente et de son enregistrement, fut extrêmement mal reçue de la cour, de la ville et de toute la France. Le premier ministre s'y était bien attendu, mais il y était parvenu et il se moquait de l'improbation et des clameurs publiques, que nulle politique ni crainte ne put retenir.

Les Rohan firent preuve de la leur en cette occasion qui les touchait de si près; ils avalèrent la chose doux comme l'air, affectèrent de l'approuver, de la louer, de publier que cela ne se pouvait autrement, sinon que cela avait trop été différé. Ils ont tous en préciput une finesse de nez qui les porte sans faillir à l'insolence ou à la bassesse, qui les fait passer de l'une à l'autre avec une agilité merveilleuse, et dont l'air simple et naturel surprendrait toujours, si leur extrême fausseté était moins connue, jusqu'à douter, avec raison, s'ils ont soif à table quand ils demandent à boire. En vérité, la souplesse ni l'étude des plus surprenans danseurs de corde n'égala jamais la leur. Leur coup était manqué; en user autrement eût blessé le cardinal Dubois jusque dans le fond de l'âme par la conviction de sa longue perfidie; l'avaler comme ils firent était se l'acquérir autant qu'il en pouvait être capable, par la reconnaissance de cacher son forfait autant qu'il était en eux, et par l'effort d'approbation et de joie de ce qu'il leur enlevait après des engagemens si forts et si redoublés. Laissons-les s'ensevelir dans cette fange, et Dubois dans le comble de sa satisfaction et de sa toute-puissance, pour exposer un épisode indispensable à placer ici pour les étranges suites qu'eurent de si chétives sources.

Pleinœuf était Berthelot, c'est-à-dire de ces gens du plus bas peuple qui s'enrichissent en le dévorant, et qui, des plus abjectes commissions des fermes, arrivent peu-à-peu, à force de travail et de talens, aux premiers étages des maltôtiers et des financiers, par la suite. Tous ces Berthelot, en s'aidant les uns les autres, étaient parvenus, les uns moins, les autres plus; celui-ci s'était gorgé par bien des métiers, et enfin dans les entreprises des vivres pour les armées. Ce fut cette connaissance qui le fit prendre à Voysin, devenu secrétaire d'état de la guerre, pour un de ses principaux commis. Il avait épousé une femme de même espèce que lui, grande, faite au tour, avec un visage extrêmement agréable, de l'esprit, de la grâce, de la politesse, du savoir-vivre, de l'entregent et de l'intrigue, et qui aurait été faite exprès pour fendre la nue à l'Opéra et y faire admirer la déesse. Le mari était un magot, plein d'esprit, qui voulait en avoir la meilleure part, mais qui du reste n'était pas incommode, et dont les gains immenses fournissaient aisément à la délicatesse et à l'abondance de la table, à toutes les fantaisies de parure d'une belle femme, et à la splendeur d'une maison de riche financier.

La maison était fréquentée; tout y attirait; la femme adroite y souffrait par complaisance les malotrus amis de son mari qui, de son côté, recevait bien aussi des gens d'une autre sorte qui n'y venaient pas pour lui. La femme était impérieuse, voulait des compagnies qui lui fissent honneur; elle ne souffrait guère de mélange dans ce qui venait pour elle. Éprise d'elle-même au dernier point, elle voulait que les autres le fussent; mais il fallait en obtenir la permission. Parmi ceux-là elle savait choisir; elle avait si bien su établir son empire, que le bonheur complet ne sortait jamais à l'extérieur des bornes du respect et de la bienséance, et que pas un de la troupe choisie n'osait montrer de la jalousie ni du chagrin. Chacun espérait

son tour, et en attendant, le choix plus que soupçonné était révéré de tous dans un parfait silence, sans la moindre altération entre eux. Il est étonnant combien cette conduite lui acquit d'amis considérables, qui lui sont toujours demeurés attachés, sans qu'il fût question de rien plus que d'amitié, et qu'elle a trouvés, au besoin, les plus ardens à la servir dans ses affaires. Elle fut donc dans le meilleur et le plus grand monde, autant qu'alors une femme de Pleinœuf y pouvait être, et s'y est toujours conservée depuis parmi tous les changemens qui lui sont arrivés.

Entre plusieurs enfans, elle eut une fille, belle, bien faite, plus charmante encore par ces je-ne-sais-quoi qui enlèvent, et de beaucoup d'esprit, extrêmement orné et cultivé par les meilleures lectures, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer. Elle avait fait la passion et l'occupation de sa mère à la bien élever. Mais devenue grande, elle plut, et à mesure qu'elle plut elle déplut à sa mère. Elle ne put souffrir de vœux chez elle qui pussent s'adresser à d'autres; les avantages de la jeunesse l'irritèrent. La fille, à qui elle ne put s'empêcher de le faire sentir, souffrit sa dépendance, essuya ses humeurs, supporta les contraintes; mais le dépit s'y mit. Il lui échappa des plaisanteries sur la jalousie de sa mère qui lui revinrent. Elle en sentit le ridicule, elle s'emporta; la fille se rebecqua, et Pleinœuf, plus sage qu'elles, craignant un éclat qui nuirait à l'établissement de sa fille, leur imposa en sorte qu'il en étouffa les suites, qui n'en devinrent que plus aigres dans l'intérieur domestique, et qui pressèrent Pleinœuf de l'établir.

Entre plusieurs partis qui se présentèrent, le marquis de Prie fut préféré. Il n'avait presque rien, il avait de l'esprit et du savoir; il était dans le service, mais la paix l'arrêtait tout court. L'ambition de cheminer le tourna

vers les ambassades, mais point de bien pour les soutenir; il le trouvait chez Pleinœuf, et Pleinœuf fut ébloui du parrain du roi, d'une naissance distinguée et parent si proche de la duchesse de Ventadour du seul bon côté, et qui, avec raison, le tenait à grand honneur. L'affaire fut bientôt conclue; elle fut présentée au feu roi par la duchesse de Ventadour; sa beauté fit du bruit; son esprit, qu'elle sut ménager, et son air de modestie la relevèrent. Presque incontinent après, de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin, et tous deux ne tardèrent pas à s'y rendre. On y fut content du mari, la femme y réussit fort, mais leur séjour n'y fut pas fort long. La mort du roi et l'effroi des financiers pressèrent leur retour; l'ambassade ne roulait que sur la bourse du beau-père. Madame de Prie avait donc vu le grand monde français et étranger; elle en avait pris le ton et les manières en ambassadrice et en femme de qualité distinguée et connue; elle avait été applaudie partout. Elle ne dépendait plus de sa mère; elle la méprisa et prit des airs avec elle qui lui firent sentir toute la différence de la fleur d'une jeune beauté d'avec la maturité des anciens charmes d'une mère, et toute la distance qui se trouvait entre la marquise de Prie et madame de Pleinœuf. On peut juger de la rage que la mère en conçut; la guerre fut déclarée, les soupirans prirent parti, l'éclat n'eut plus de mesure; la déroute et la fuite de Pleinœuf suivirent de près. La misère, vraie ou apparente, et les affaires les plus fâcheuses accablèrent madame de Pleinœuf. La fille rit de son désastre et combla son désespoir. Voilà un long narré sur deux femmes de peu de chose, et peu digne, ce semble, de tenir la moindre place dans des Mémoires sérieux, où on a toujours été attentif de bannir les bagatelles, les galanteries surtout, quand elles n'ont influé sur rien d'important. Achevons tout de suite.

Madame de Prie devint maîtresse publique de M. le Duc, et son mari, ébloui des succès prodigieux que M. de Soubise avait eus, prit le parti de l'imiter; mais M. le Duc n'était pas Louis XIV, et ne menait pas cette affaire sous l'apparent secret et sous la couverture de toutes les bienséances les plus précautionnées. C'est où ces deux femmes en étaient, lorsque je fus forcé par M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, comme on l'a vu en son lieu, d'entrer en commerce avec madame de Pleinœuf sur le mariage d'une de leurs filles, que Pleinœuf, retiré à Turin, s'était mis de lui-même à traiter avec le prince de Piémont. Madame de Prie, parvenue à dominer M. le Duc entièrement, fit par lui la paix de son père, et le fit revenir. Elle l'aimait assez, et il la ménageait dans la situation brillante où il la trouvait; car ces gens-là, et malheureusement bien d'autres, comptent l'utile pour tout, et l'honneur pour rien. Lui et sa fille avaient grand intérêt à sauver tant de biens. Cet intérêt commun et la situation de M. le Duc, duquel elle disposait en souveraine, serrèrent de plus en plus l'union du père et de la fille aux dépens de la mère; mais la fille, non contente de se venger de la sorte des jalousies et des hauteurs de sa mère, qui ne put ployer devant l'amour de M. le Duc, se mit à prendre en aversion les adorateurs de sa mère, et la crainte qu'elle leur donna en fit déserter plusieurs.

Les plus anciens tenans et les plus favorisés étaient le Blanc et Bellisle. C'était d'où était venue leur union. Tous deux étaient nés pour la fortune; tous deux en avaient les talens; tous deux se crurent utiles l'un à l'autre: cela forma entre eux la plus parfaite intimité, dont madame de Pleinœuf fut toujours le centre. Le Blanc voyait dans son ami tout ce qui pouvait le porter au grand, et Bellisle sentait dans la place qu'occupait le

Blanc de quoi l'y conduire, tellement que, l'un pour s'étayer, l'autre pour se pousser, marchèrent toujours dans le plus grand concert sous la direction de la divinité qu'ils adoraient sans jalousie. Il n'en fallut pas davantage pour les rendre l'objet de la haine de madame de Prie. Elle ne put les détacher de sa mère, elle résolut de les perdre. La tentative paraissait bien hardie contre deux hommes aussi habiles, dont l'un, secrétaire d'état depuis long-temps, était depuis long-temps à toutes mains de M. le duc d'Orléans, et employé seul dans toutes les choses les plus secrètes. Il était souple, ductile, plein de ressources et d'expédiens, le plus ingénieux homme pour la mécanique des diverses sortes d'exécutions où il était employé sans cesse, enfin l'homme aussi à tout faire du cardinal Dubois, tellement dans sa confiance qu'il l'avait attirée à Bellisle, et que tous deux depuis long-temps passaient tous les soirs les dernières heures du cardinal Dubois chez lui, en tiers, à résumer, agiter, consulter et résoudre la plupart des affaires. Tel en était l'extérieur, et très ordinairement même le réel. Mais, avec toute cette confiance, le Blanc était trop en possession de celle du régent pour que le cardinal pût s'en accommoder long-temps.

On a déjà vu ici que son projet était d'ôter d'auprès de M. le duc d'Orléans tous ceux pour qui leur familiarité avec lui pouvait donner le moindre ombrage, et qu'il avait déjà commencé à les élaguer. Il était venu à bout de chasser le duc de Noailles, Canillac et Nocé, ses trois premiers et principaux amis, qui l'avaient remis en selle, Broglio l'aîné, quoiqu'il n'en valût guère la peine; qu'il avait échoué au maréchal de Villeroy, qui bientôt après s'était venu perdre lui-même; enfin qu'il avait tâché de raccommoder le duc de Berwick avec l'Espagne pour l'y envoyer en ambassade, ne pouvant s'en défaire au-

trement, et on verra bientôt qu'il ne se tenait pas encore battu là-dessus. Par tous ces élaguemens il ne se trouvait plus embarrassé que de le Blanc et de moi. Il me ménageait, parce qu'il ne savait comment me séparer d'avec M. le duc d'Orléans. Il me faisait la grâce du Cyclope; en attendant ce que les conjonctures lui pourraient offrir, il me réservait à me manger le dernier. D'ailleurs je m'étais toujours contenté d'entrer où on m'appelait; et à moins de choses instantes et périlleuses, je ne m'ingérais jamais, et il ne pouvait manquer de s'apercevoir que la conduite du régent et le gouvernement de toutes choses me déplaisaient et me faisaient tenir à l'écart. Cela lui donnait le temps d'attendre les moyens de faire naître des occasions; et m'attaquer sans occasions, c'eût été trop montrer la corde et se gâter auprès de M. le duc d'Orléans, à la façon dont j'étais seul à tant de titres auprès de lui. Le Blanc était bien plus incommode. Sa charge, et plus encore les détails de la confiance des affaires secrètes, lui donnaient continuellement des rapports et publics et intimes avec M. le duc d'Orléans. La soumission, la souplesse, les hommages de le Blanc, ne le rassuraient point. C'était un homme agréable et nécessaire à M. le duc d'Orléans, de longue main dans sa privance la plus intime. Il était de son choix, de son goût, utile et commode à tout, il l'entendait à demi-mot, il ne tenait qu'à lui : c'étaient autant de raisons de le craindre, par conséquent de l'éloigner; et si, par les racines qui le tenaient ferme, il ne pouvait l'éloigner qu'en le perdant et l'accablant absolument, il n'y fallait pas balancer. Et pour le dire encore en passant, voilà les premiers ministres !

Celui-ci, uniquement occupé de son fait et des choses intérieures, était instruit de l'ancienne et intime liaison de le Blanc et de Bellisle avec madame de Pleinœuf, de

la haine extrême que se portaient la mère et la fille, et que celle de madame de Prie rejaillissait en plein sur ces deux tenans de sa mère. Dubois résolut d'en profiter. En attendant que les moyens s'en ouvrissent, il se mit à cultiver M. le Duc. Fort tôt après il sut que le désordre était dans les affaires de la Jonchère. C'était un trésorier de l'extraordinaire des guerres, entièrement dans la confiance de le Blanc, qui l'avait poussé et protégé, et qui s'en était servi, lui et Bellisle, en bien des choses. Je n'ai point démêlé au clair si le cardinal en voulait aussi à Bellisle, ou si ce ne fut que par concomittance avec le Blanc, par l'implication dans les mêmes affaires et dans la haine de madame de Prie. Je pencherais à le croire, parce que, ayant plusieurs fois voulu servir Bellisle auprès de M. le duc d'Orléans, je lui ai toujours trouvé une opposition qui allait à l'aversion. Je ne crois pas même m'être trompé d'avoir cru m'apercevoir qu'il le craignait, qu'il était en garde continuelle contre lui de s'en laisser approcher le moins du monde, et certainement il n'a jamais voulu de lui pour quoi que ç'ait été, d'où il me semble que, lié comme il était avec le Blanc, qui ne cherchait qu'à l'avancer, et qui en était si à portée avec M. le duc d'Orléans, quelque prévention qu'eût eue ce prince, elle n'y aurait pas résisté, si elle n'eût été étayée des mauvais offices du cardinal Dubois, qui, avec tous les dehors de confiance pour Bellisle, avait assez bon nez pour le craindre personnellement, et comme l'ami le plus intime de le Blanc, qu'il avait résolu de perdre. Quoi qu'il en soit, Bellisle passait pour avoir trop utilement profité de le Blanc, et pour avoir infiniment tiré des manèges qui se pratiquent dans les choses financières de la guerre, et en particulier de la Jonchère, dans les comptes, les affaires et le crédit duquel cela avait causé le plus grand désordre sous les yeux et l'autorité de le Blanc.

Au lieu d'étouffer la chose, et d'y remédier pour soutenir le crédit public de cette partie importante au bien général des affaires, le cardinal s'en saisit pour s'en servir contre le Blanc, et en faire sa cour à M. le Duc et à madame de Prie, qui aussitôt lâcha M. le Duc au cardinal. Il fit donc grand bruit, pressa le Blanc d'éclaircir cette affaire, et bientôt vint à déclarer ses soupçons de la part qu'il avait en ce désordre. M. le Duc, poussé par sa maîtresse, se mit à poursuivre vivement cette affaire, et à ne garder plus aucune mesure sur le Blanc ni sur Bellisle. M. le duc d'Orléans, qui aimait le Blanc, se trouva dans le dernier embarras des vives instances de M. le Duc, qu'il redoublait tous les jours sous prétexte du bon ordre à maintenir, et du discrédit que causait aux affaires publiques la faillite énorme qu'un trésorier de l'extraordinaire des guerres était prêt à faire pour n'avoir pu ne se pas prêter à toutes les volontés du secrétaire d'état de la guerre, son supérieur et son protecteur, et de Bellisle, ami de le Blanc jusqu'à n'être qu'un avec lui. Le régent n'était pas moins embarrassé des semonces doctrinales de son premier ministre qui, sans lui montrer tant de feu que M. le Duc, le poussait plus solidement, et avec une autorité que le régent ne s'entendait pas à décliner. Cette affaire en était là quand les préparatifs d'une nouvelle liaison avec l'Espagne et ceux du sacre du roi la suspendirent pour quelque temps.

Le mariage de mademoiselle de Beaujolois, cinquième fille de M. le duc d'Orléans, avec l'infant don Carlos, troisième fils du roi d'Espagne mais aîné du second lit, fut traité avec tant de promptitude et de secret qu'il fut déclaré presque avant qu'on en eût rien soupçonné. Ce prince n'avait pas encore sept ans, étant né à Madrid le 20 janvier 1716, et la princesse avait un an plus que lui, étant née à Versailles le 18 décembre 1714. C'était

cet infant que regardait la succession de Parme et de Plaisance, aux droits de la reine sa mère, et celle de Toscane aussi. Cet établissement en Italie n'était pas prêt d'échoir, par l'âge des possesseurs actuels. Elle avait besoin d'un grand appui pour n'être point troublée par la jalousie de l'empereur, si attentif à l'Italie, par celle du roi de Sardaigne, qui se trouverait par là enfermé par la maison royale de France, enfin par celle de toute l'Europe, qui portait déjà si impatiemment la domination de cette maison en Espagne, et qui avait fait tant d'efforts pour l'en arracher. L'intérêt de cette auguste maison était donc également grand et sensible de se conserver une si belle partie de l'Italie, dont le droit lui était évident et reconnu, et en particulier celui de la reine d'Espagne, de qui il dérivait, à qui il était si glorieux d'augmenter d'une si belle et si importante succession la maison où elle avait eu l'honneur d'entrer, à la surprise de toute l'Europe et au grand mécontentement du feu roi, comme on l'a vu en son lieu. Un intérêt plus personnel à la reine d'Espagne s'y joignait encore. Elle avait toujours regardé avec horreur l'état des reines d'Espagne veuves. Elle était accoutumée à régner pleinement par le roi son époux; la chute lui en paraissait affreuse si elle venait à le perdre, comme la différence de leurs âges le lui faisait envisager. Son but avait donc été toujours de n'oublier rien pour faire un établissement souverain à son fils, où elle pût se retirer auprès de lui, hors de l'Espagne, quand elle serait veuve, et s'y consoler en petit de ce qu'elle perdait en grand. Pour y réussir, elle ne pouvait s'appuyer plus solidement que de la France; et le régent, de son côté, ne pouvait établir sa fille plus grandement, ni mieux s'assurer personnellement de plus en plus l'appui de l'Espagne. La surprise de la déclaration de ce mariage fut grande en Europe, et non moindre en France, où tout

ce qui n'aimait pas le régent et son gouvernement en laissa voir du chagrin. Malheureusement, on vit bientôt après que ces mariages, simplement conclus et signés avec l'Espagne, n'avaient pas été faits au ciel.

Un autre mariage, entièrement parachevé en même temps, acheva l'apparente réconciliation de la maison de Bavière avec celle d'Autriche. Ce fut celui du prince électeur de Bavière avec la sœur cadette de la reine de Pologne, électrice de Saxe, toutes deux filles du feu empereur Joseph, frère aîné de l'empereur régnant. Quoique accompli dès-lors avec toute la pompe et la joie la plus apparente, il ne fut point heureux, et ne réussit point à réunir les deux maisons.

En attendant le sacre qui s'allait faire, on amusa le roi de l'attaque d'un petit fort dans le bout de l'avenue de Versailles, et à lui montrer ces premiers élémens militaires.

Il perdit Ruffé, un de ses sous-gouverneurs, qui était homme fort sage, lieutenant-général, et qui ne jouit pas long-temps du gouvernement de Maubeuge, qu'il avait eu à la mort de Saint-Frémont. Il était aussi premier sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires. Ruffé était du pays de Dombes, fort attaché au duc du Maine, et se prétendait de la maison de Damas, dont il n'était point, et n'en était point reconnu de pas un de cette illustre et ancienne maison. Son frère néanmoins, qui fut aussi lieutenant-général, s'est toujours fait hardiment appeler le chevalier de Damas. En France, il n'y a qu'à vouloir prétendre en tout genre, on y fait tout ce que l'on veut.

Les lettres perdirent aussi Dacier, qui s'y était rendu recommandable par ses ouvrages et par son érudition. Il avait soixante-et-onze ans, et il était garde des livres du cabinet du roi, ce qui l'avait fait connaître et estimer à la

cour. Il avait une femme bien plus foncièrement savante que lui, qui lui avait été fort utile, qui était consultée de tous les doctes en toutes sortes de belles-lettres grecques et latines, et qui a fait de beaux ouvrages. Avec tant de savoir, elle n'en montrait aucun, et le temps qu'elle dérobait à l'étude pour la société, on l'y eût prise pour une femme d'esprit, mais très ordinaire, et qui parlait coiffures et modes avec les autres femmes, et de toutes les autres bagatelles qui font les conversations communes, avec un naturel et une simplicité comme si elle n'eût pas été capable de mieux.

Il mourut en même temps une femme d'un grand mérite : ce fut la duchesse de Luynes, fille du dernier chancelier Haligre, veuve en premières noces de Manneville, gouverneur de Dieppe, qui sont des gentilshommes de bon lieu, et mère de Manneville, aussi gouverneur de Dieppe, qui avait épousé une fille du marquis de Montchevreuil, qui fut quelque temps dame d'honneur de la duchesse du Maine. Le duc de Luynes voulant se remarier en troisièmes noces, le duc de Chevreuse, son fils aîné, lui trouva ce parti plein de sens, de vertu et de raison, et eut bien de la peine à la résoudre. Elle s'acquit l'amitié, l'estime et le respect de toute la famille du duc de Luynes, qui l'ont vue soigneusement jusqu'à sa mort. Lorsqu'elle perdit le duc de Luynes, ils ne purent l'empêcher de se retirer aux Incurables. On voyait encore, à plus de quatre-vingts ans, qu'elle avait été belle, grande, bien faite et de grande mine. Le duc de Luynes n'en eut point d'enfans.

Reynold, lieutenant-général et colonel du régiment des gardes suisses, très galant homme, et fort vieux, la suivit de près. Il avait été mis dans le conseil de guerre : il en a été parlé ailleurs.

Pezé, dont il a été souvent parlé ici, qui avait le ré-

giment d'infanterie du roi et le gouvernement de la Muette, épousa une fille de Beringhen, premier écuyer.

CHAPITRE XVIII.

Préparatifs du voyage de Reims pour le sacre du roi. — Conduite des ducs. — Désordre des séances et des cérémonies du sacre. — Nouveautés étranges. — Les bâtards ne vont point à Reims. — Remarques sur les principales nouveautés qu'on vit à ce sacre. — Les cardinaux. — Conseillers d'état, maîtres des requêtes, secrétaires du roi. — Secrétaires d'état. — Mépris outrageux pour les seigneurs et toute la noblesse. — Friponnerie qui fait porter la première des quatre offrandes par le maréchal de Tallard duc vérifié. — Barons, otages de la sainte-ampoule. — Nécessité de la présence du peuple dans la nef dès le commencement du sacre. — Les deux couronnes. — Leur usage. Ejouissance des pairs essentiellement tronquée. — Festin royal. — Le roi doit y être vêtu des mêmes ornemens qu'au sacre. — Trois évêques, non pairs suffragans de Reims, assis en rochet et camail à la table des pairs ecclésiastiques. — Tables des ambassadeurs et du grand-chambellan. — Leur place. — Lourdise qui les fait déplacer. — Entreprise du cardinal de Rohan. — Les grands-officiers de l'ordre couverts comme les chevaliers. — Confusion de la séance. — Fêtes à Villers-Cotterets et à Chantilly.

Le temps du sacre s'approchait fort. A la façon dont tout s'était passé depuis la régence, je compris que le sacre, qui est le lieu où l'état et le rang des pairs a toujours le plus paru, se tournerait pour eux en ignominie. Le principal coup leur était porté par l'édit de 1711, qui attribuait aux princes du sang, et, à leur défaut, aux bâtards du roi et à leur postérité, la représentation des

anciens pairs au sacre, de préférence aux autres pairs. L'ignorance, la mauvaise foi, et la malignité éprouvée du grand-maître des cérémonies, l'orgueil du cardinal Dubois de tout confondre et de tout abattre pour relever d'autant les cardinaux, le même goût de confusion, par principe, de M. le duc d'Orléans, me répondaient du reste. Je le sondai néanmoins; je représentai, je prouvai inutilement; je ne trouvai que de l'embarras, du balbutiement, et un parti pris. Le cardinal Dubois, qui sut apparemment de M. le duc d'Orléans que je lui avais parlé, et que je n'étais pas content, m'en jeta des propos, et tâcha de me faire accroire ses merveilles. Il craignit ce qui arriva. Il voulait m'amuser et laisser les ducs dans la foule. Il me pressa sur ce que je croyais qu'il convenait aux ducs. Je ne voulus point m'expliquer que je n'eusse parlé à plusieurs, quelque résolution que j'eusse prise, et, comme on l'a vu ailleurs, de ne me mêler plus de ce qui les regardait. Pressé de nouveau par le cardinal, je lui dis enfin ce que je pensais. Il bégaya, dit oui et non, se jeta sur des généralités et des louanges de la dignité, sur la convenance, même la nécessité qu'ils se trouvassent au sacre, et qu'ils y fussent dignement, mais s'expliqua peu en détail. Je lui déclarai que ces propos n'assuraient rien; mais que d'aller au sacre pour y éprouver des indécences, et pis encore, ce ne serait jamais mon avis; que si M. le duc d'Orléans voulait que les ducs y allassent, il fallait convenir de tout, l'écrire par articles, et que M. le duc d'Orléans le signât double, et en présence de plusieurs ducs; qu'il en donnât un au grand-maître des cérémonies, avec injonction bien sérieuse de l'exacte exécution, l'autre à celui des ducs qu'il en voudrait charger.

Dubois, qui n'avait garde de se laisser engager de la sorte, parce qu'il voulait attirer les ducs et se moquer d'eux, se récria sur l'écriture, et vanta les paroles. Je lui

répondis nettement que l'affaire du bonnet et d'autres encore avaient appris aux ducs la valeur des paroles les plus solennelles, les plus fortes, les plus réitérées; qu'ainsi il fallait écrire ou se passer de gens qu'il regardait aussi inutiles, sinon à grossir la cour. Le cardinal se mit sur le ton le plus doux, même le plus respectueux, car tous les tons différens ne lui coûtaient rien, et n'oublia rien pour me gagner. Il me détacha après Bellisle et le Blanc pour me représenter que je ne pouvais m'absenter du sacre sans quelque chose de trop marqué, le desir extrême du cardinal que je m'y trouvasse et de m'y procurer toutes sortes de distinctions. M. le duc d'Orléans me demanda si je n'y viendrais pas, et sans oser ou vouloir m'en presser, fit ce qu'il put pour m'y engager. Comme ils sentirent enfin qu'ils n'y réussiraient pas, le cardinal se mit à me presser par lui-même et par ses deux envoyés de ne pas empêcher les autres ducs d'y aller, et de considérer l'effet d'une telle désertion. Je répondis que c'était à ceux qui pouvaient l'empêcher, en mettant l'ordre nécessaire, à y faire leurs réflexions; que je ne gouvernais pas les ducs, comme il n'y avait que trop paru, mais que je savais ce qu'ils avaient à faire, et me tins fermé à cette réponse.

Je m'étais assuré plus facilement que je ne l'avais espéré que pas un d'eux n'irait, excepté ceux à qui leurs charges rendaient le voyage indispensable, et que de ceux-là mêmes aucun ne se trouverait dans l'église de Reims, ni à pas une seule des cérémonies, comme celle des autres églises, et celle du festin royal et de la cavalcade, excepté ceux que leurs charges y forceraient, et qu'ils sacrifieraient toute curiosité à ce qu'ils se devaient à eux-mêmes, ce qui fut très fidèlement et très ponctuellement exécuté. Quand je fus bien assuré de la chose, j'allai, quatre ou cinq jours avant le départ du roi, prendre congé de M. le duc d'Orléans et dire adieu au

cardinal Dubois avec un air sérieux, pour m'en aller à la Ferté, et je partis le lendemain. Tous deux s'écrièrent fort; mais, ne pouvant me persuader le voyage de Reims, ils firent l'un et l'autre ce qu'ils purent pour m'engager à me trouver au retour à Villers-Cotterets, où M. le d'Orléans préparait de superbes fêtes. Je répondis modestement que, ne pouvant avoir de part aux solennités de Reims, je me trouverais un courtisan fort déplacé à Villers-Cotterets; et tins ferme à toutes les instances. J'étais convenu avec les ducs que pas un n'irait de Paris ni de Reims, hors ceux qui ne pouvaient s'en dispenser par le service actuel de leurs charges. Et cela fut exécuté avec la même ponctualité et fidélité. J'allai donc à la Ferté cinq ou six jours avant le départ du roi, et n'en revins que huit ou dix jours après son retour.

Le désordre du sacre fut inexprimable, ainsi que son entière dissonance d'avec tous les précédens. On y en vit dans le genre de ceux qui eurent ordre de s'y trouver et de ceux qui n'en eurent point, et le projet de l'exclusion possible de toutes dignités et de toute la noblesse y sauta aux yeux. Il ne fut pas moins évident qu'on l'y voulut effacer par la robe et jusque par ce qui est au-dessous de la robe, ces deux genres de personnes y ayant été nommément mandées et conviées, et nul de la noblesse, excepté le peu qui y eurent des fonctions qui ne se pouvaient donner hors de leur ordre. Le même désordre par le même projet régna dans les séances de l'église de Reims, la veille aux premières vêpres du sacre, le jour du sacre, et le lendemain, pour l'ordre du Saint-Esprit, que le roi reçut, puis conféra, au festin royal, à la cavalcade, enfin partout. C'est ce qui va être expliqué par quelques courtes remarques. Il y en aurait tant à faire qu'on ne s'arrêtera qu'à ce qui regarde le sacre, le festin royal et l'ordre du Saint-Esprit. Je n'ai point su

quelles furent les prétentions des bâtards; mais le duc du Maine, ni ses deux fils, ni le comte de Toulouse ne firent point le voyage de Reims; et le comte de Toulouse, qui en fut pressé, le refusa nettement et demeura à Rambouillet. Des six cardinaux qu'il y avait à Paris, le seul cardinal de Noailles n'y fut point invité. Ce fut un hommage que le cardinal Dubois voulut rendre au cardinal de Rohan et à la constitution *Unigenitus*, qui l'avait si bien servi à Rome pour son chapeau. Par cette exclusion, le cardinal de Rohan se trouva à la tête des quatre autres cardinaux. La même reconnaissance pour les deux frères d'avoir si onctueusement avalé la déclaration de premier ministre, après en avoir été si cruellement joués, fit aussi choisir le prince de Rohan pour faire la charge de grand-maître de France, au lieu de M. le Duc qui l'était, mais qui représentait le duc d'Aquitaine.

Les pairs ecclésiastiques devaient à deux titres avoir la première place de leur côté. Ils avaient sans difficulté, avec les pairs laïques, la fonction principale dans toute la cérémonie, et l'archevêque de Reims était le prélat officiant et dans son église: les cinq autres le joignaient sur la même ligne, et y étaient les principaux officiers. Voilà donc deux raisons sans réplique. L'usage des précédens sacres en était une troisième. Le cardinal Dubois voulait signaler son cardinalat, et primer à l'appui de ses confrères. Il ne voulut donc pas les placer derrière les pairs ecclésiastiques, et il n'osa les mettre devant eux pour troubler toute la cérémonie. Il fit donner aux cardinaux un banc un peu en arrière de celui des pairs ecclésiastiques, mais poussé assez haut pour qu'il n'y eût rien entre ce banc et l'autel, et que le dernier cardinal, qui était Polignac, ne fût pas effacé par l'archevêque de Reims, ni par l'accompagnement ecclésiastique qui était près de lui debout. Ainsi les archevêques et évêques, et à

leur suite le clergé du second ordre, furent placés sur des bancs derrière celui des pairs ecclésiastiques, et plus arriérés que celui des cardinaux. Sur même ligne que les bancs des archevêques et évêques, et second ordre, et au-dessous, étaient trois bancs, sur lesquels furent placés dix conseillers d'état, dix maîtres des requêtes, et, pour que rien ne manquât à la dignité de cette séance, six secrétaires du roi, tous députés de leurs trois compagnies ou corps, qui avaient été invités.

De l'autre côté, les pairs laïques vis-à-vis des pairs ecclésiastiques, et rien vis-à-vis des cardinaux. Derrière les pairs laïques les trois maréchaux de France nommés pour porter les trois honneurs. Il faut se souvenir que le maréchal d'Estrées qui, comme l'ancien des deux autres, était destiné pour la couronne, ne devint duc et pair que le 16 juillet 1723, par la mort sans enfans du duc d'Estrées, gendre de M. de Nevers. Au-dessous du banc des honneurs, et un peu plus reculé, était le banc des seuls secrétaires d'état, et rien devant eux qu'un bout de la fin du banc des pairs laïques. Il est vrai qu'il y eut un moment court de la cérémonie, où on mit devant les secrétaires d'état un tabouret placé vis-à-vis l'intervalle entre le banc des pairs laïques et celui des honneurs, où se mit le duc de Charost; mais outre que cela fut pour très peu de temps, la séance accordée aux secrétaires d'état n'en fut pas moins grande, puisque le duc de Charost ne prit cette place pendant quelques momens qu'en qualité de gouverneur du roi, qui n'est pas une charge qui existe ordinairement lors d'un sacre.

Derrière le banc des trois maréchaux de France destinés à porter les honneurs, les maréchaux de Mattignon et de Besons y furent placés; et sur le reste de leur banc, qui s'étendait derrière celui des secrétaires d'état, les seigneurs de la cour et d'autres que la curiosité avait attirés,

sans que pas un fût convié, y furent placés au hasard et sur d'autres bancs derrière. Ainsi les conseillers d'état, maîtres des requêtes et secrétaires du roi d'un côté, et les secrétaires d'état de l'autre, tous conviés, eurent les belles séances, et les gens de qualité furent placés en importuns curieux où ils purent, comme le hasard ou la volonté du grand-maître des cérémonies les rangea pour remplir les vides d'un spectacle où ils n'étaient point conviés, et où leur curiosité fit nombre inutile; tant, jusqu'aux secrétaires du roi, tout homme à collet fut là supérieur à la plus haute noblesse de France.

Les quatre premières chaires du chœur de chaque côté, les plus proches de l'autel, furent occupées par les quatre chevaliers de l'ordre qui devaient porter les quatre pièces de l'offrande, et par les quatre barons chargés de la garde de la sainte-ampoule. On a ici remarqué ailleurs la friponnerie mise exprès dans un livre des cérémonies du sacre du feu roi, que le grand-maître des cérémonies fit imprimer et publier quelques mois avant celui-ci, où mon père était nommé comme portant une de ces offrandes. J'eus beau dire, publier et déclarer alors, que c'était une faute absurde dans la prétendue relation de ce livre du sacre du feu roi; que c'était mon oncle, frère aîné de mon père, et chevalier de l'ordre en 1633, en même promotion que lui, qui porta un des honneurs, et non mon père, qui était alors depuis long-temps à Blaye, et qui y demeura long-temps depuis, fort occupé pour le service du roi contre les mouvemens, puis de la révolte de Bordeaux et de la province. Ce même service occupait beaucoup de pairs dans leurs gouvernemens, et en fit manquer pour la représentation des anciens pairs au sacre, en sorte que si mon père se fût trouvé à Paris, il eût représenté un de ces anciens pairs, puisqu'à leur défaut il fallut avoir recours à un duc non vérifié, ou, comme

on parle, à brevet, qui fut M. de Bournonville, père de la maréchale de Noailles.

Cette fausseté n'avait pas été mise pour rien dans ce livre répandu exprès dans le public avec bien d'autres fautes. Le parti était pris. On avait résolu de confondre les ducs avec des seigneurs ou autres qui ne l'étaient pas de la manière la plus solennelle, et on en choisit un qui n'avait garde de se refuser à rien, et conduit par des gens dont les chimères avaient le même intérêt. Ce fut le maréchal de Tallard, duc vérifié, et non pas pair, qui fut mis à la tête du comte de Mattignon, de M. de Médavid, depuis maréchal de France, et de Goesbriant, tous chevaliers de l'ordre, et Tallard fit ainsi la planche inouïe et première de cette association, en même fonction d'un duc, même d'un maréchal de France, avec trois autres qui ne l'étaient pas, et qui n'avait jamais été faite par un maréchal de France, beaucoup moins par un duc.

A l'égard des quatre barons de la sainte-ampoule, placés vis-à-vis, ce fut une indécence tout-à-fait nouvelle, accordée à leur curiosité de voir le sacre, et c'en fut une autre bien plus marquée de placer dans les quatre chaires basses, au-dessous d'eux, leurs quatre écuyers tenant leurs pennons flottans à leurs armes au revers de celles de France, tandis que les princes du sang, représentant les anciens pairs, ni pas un autre homme en fonction, n'avaient ni écuyers ni pennons. La fonction de ces quatre barons en était interceptée. Leur charge est d'être otages de la restitution de la sainte-ampoule à l'église abbatiale de Saint-Rémi après le sacre. Pour cet effet, ils doivent marcher ensemble, à cheval, avec leurs écuyers portant chacun le pennon éployé aux armes de son maître, et non point avec les armes de France, à cheval aussi devant le sien, et les barons environnés de leurs pages et de leurs livrées, et aller ainsi depuis l'archevêché, comme

députés pour ce par le roi, à l'abbaye de Saint-Remi, où arrivés, ils doivent être de fait, ou supposés enfermés dans un appartement de l'abbaye, et sous clef, depuis l'instant que la sainte-ampoule en part jusqu'à celui où elle y est rapportée et replacée, et alors être délivrés, comme dûment déchargés de leurs fonctions d'otages et de répondans de la restitution et remise de la sainte-ampoule, et retourner de l'abbaye à l'archevêché avec le même cortège qu'ils en étaient venus. Ainsi leurs pennons uniques ne préjudiciaient à personne, puisque, ni dans la marche à l'aller et au retour, les quatre barons étaient seuls ainsi que dans l'abbaye, et ces pennons de plus ne devaient servir en effet qu'à être appendus dans l'église de l'abbaye, en mémoire et en honneur de la fonction d'otage de la restitution de la sainte-ampoule, faite et remplie par ces quatre barons.

Voici bien une autre faute sans exemple en aucun des sacres précédens et tout-à-fait essentielle, et telle que je ne puis croire qu'elle ait été commise en effet dans la cérémonie, mais que le goût d'énerver tout, et l'esprit régnant de confusion a fait mettre dans les relations de la Gazette, et publiques et autorisées. Elle demande un court récit. Le peuple, qui depuis assez long-temps fait le troisième ordre, mais diversement composé, le peuple, dis-je, simple peuple ou petits bourgeois, ou artisans et manans, a toujours rempli la nef de l'église de Reims au moment que le roi y est amené. Il est là comme autrefois aux champs de Mars, puis de Mai, applaudissant nécessairement, mais simplement à ce qui est résolu et accordé par les deux ordres du clergé et de la noblesse. Dès que le roi est arrivé et placé, l'archevêque de Reims se tourne vers tout ce qui est placé dans le chœur, pour demander le consentement de la nation. Ce n'est plus, depuis bien des siècles, qu'une cérémonie, mais conservée en tous

les sacres, et qui, suivant même les relations des gazettes, et autres autorisées et publiées, l'a été en celui-ci. Il faut donc que, comme aux anciennes assemblées de la nation aux champs de Mars, puis de Mai, puisque cette partie de la cérémonie en est une image, que la nef soit alors remplie de peuple pour ajouter son consentement présumé à celui de ceux qui sont dans le chœur, comme dans ces assemblées des champs de Mars, puis de Mai, la multitude éparse en foule dans la campagne, acclamait, sans savoir à quoi, à ce que le clergé et la noblesse, placés aux deux côtés du trône du roi, consentait aux propositions du monarque, sur lesquelles ces deux ordres avaient délibéré, puis consenti. C'est donc une faute énorme, tant contre l'esprit que contre l'usage constamment observé en tous les sacres jusqu'à celui-ci, de n'ouvrir la nef au peuple qu'après l'intronisation au jubé.

On se sert au sacre de deux couronnes: de la grande de Charlemagne, et d'une autre qui est faite pour la tête du roi, et enrichie de pierreries. La grande est exprès d'une largeur à ne pas pouvoir être portée sur la tête, et c'est celle qui sert au couronnement. Elle est faite ainsi pour donner lieu aux onze pairs servans d'y porter chacun une main au moment que l'archevêque de Reims l'impose sur la tête du roi, et de le conduire, en la soutenant toujours, jusqu'au trône du jubé, où se fait l'intronisation. Il est impossible, par la forme de cette ancienne couronne, que cela eût pu se pratiquer autrement; mais les relations approuvées et publiées ont affecté de brouiller cet endroit si essentiel de la cérémonie, ne parlant point exprès, pour exténuer tout, du soutien de la couronne de Charlemagne sur la tête du roi par les pairs, et laissant croire qu'il l'a portée immédiatement sur sa tête. Ce n'est pas la seule réticence affectée de cet important endroit de la cérémonie. Elles taisent la partie principale

de l'intronisation, qui s'appelle l'*Éjouissance des pairs*, et voici ce qui a été soigneusement omis par ces relations tronquées. Chaque pair, ayant baisé le roi à la joue assis sur son trône, fait de façon que de la nef il est vu à découvert depuis les reins jusqu'à la tête : le pair qui a baisé le roi se tourne à l'instant à côté du roi, le visage vers la nef, s'appuie et se penche sur l'appui du jubé, et crie au peuple : « Vive le roi Louis XV »! A l'instant le peuple crie de même : « Vive le roi Louis XV »! A l'instant une douzième partie des oiseaux tenus exprès en cage sont lâchés; à l'instant une douzième partie de monnaie est jetée au peuple. Pendant ce bruit le premier pair se retire à sa place sur le jubé même; le second va baiser le roi, se pencher au peuple et lui crier le « Vive le roi Louis XV »! A l'instant autres cris redoublés du peuple, autre partie d'oiseaux lâchés, autre partie de monnaie jetée, et ainsi de suite jusqu'au dernier des douze pairs servans.

Les relations disent tout hors cette proclamation des pairs au peuple, et cette distribution d'oiseaux et de monnaie à chacune des douze proclamations. La raison de ce silence est évidente; je me dispenserai de la qualifier. Je ne parle point des fanfares et des décharges qui accompagnent chaque proclamation, et dont le bruit, ainsi que celui de la voix de tout ce qui est dans la nef ne cesse point, mais redouble à chaque proclamation et ne commence qu'à la première. L'autre couronne se trouve au jubé. Dès que le roi y est assis, la grande couronne est déposée à celui qui est choisi pour la porter, et c'est le roi lui-même qui prend la petite couronne et qui se la met sur la tête, qui se l'ôte et se la remet toutes les fois que cela est à faire. Je ne sais si les relations sont ici fautives, il serait bien plus étrange qu'elles ne le fussent pas. La raison de cela est évidente; et quand il va à l'autel pour l'offrande et pour la communion, et qu'il en revient au jubé, c'est

après avoir ôté sa petite couronne, qui demeure sur son prie-dieu au jubé, et les pairs lui tiennent la grande couronne sur la tête, excepté, pour ces deux occasions, l'archevêque de Reims qui demeure à l'autel.

Les relations ne disent pas un mot des fonctions de l'évêque duc de Langres, ni des évêques comtes de Châlons et de Noyon.

Il y eut, au festin royal, ou une faute dans le fait, ou une méprise dans les relations si la faute n'a pas été faite, et deux nouveautés qui n'avaient jamais été à pas un autre festin du sacre avant celui-ci. La faute ou la méprise est que les relations disent que le roi étant revenu de l'église en son appartement, on lui ôta ses gants pour les brûler, parce qu'ils avaient touché aux onctions, et sa chemise pour la brûler aussi par la même raison; qu'il prit d'autres habits que ceux qu'il avait à l'église, reprit par-dessus son manteau royal, et conserva sa couronne sur sa tête. Les gants ôtés et brûlés, cela est vrai et s'est toujours pratiqué, d'abord en rentrant dans son appartement, la chemise aussi; mais, à l'égard de la chemise, ordinairement elle n'est ôtée qu'après le festin, lorsque le roi, retiré dans ses appartemens, quitte ses habits royaux pour ne les plus reprendre. Que si quelquefois il y a eu des rois qui ont changé de chemise avant le festin royal, ils ont repris tous les mêmes vêtemens qu'ils avaient à l'église pour aller au banquet royal. C'est donc une faute et une nouveauté s'il en a été usé autrement, sinon une lourde méprise aux relations de l'avoir dit, et un oubli d'avoir omis quel fut l'habit que ces relations prétendent que le roi prit sous son manteau royal pour aller au festin.

A l'égard des deux nouveautés, l'une fut faite pour tout confondre, l'autre par une lourde imprudence qui vint d'embarras. La première fut de faire manger à la table des pairs ecclésiastiques les évêques de Soissons,

d'Amiens et de Senlis, comme suffragans de Reims, sans aucune prétention ni exemple quelconque en aucun festin royal du sacre avant celui-ci. La suffragance de Reims n'a jamais donné ni rang ni distinction; c'est la seule pairie qui les donne. Cela est clair par le siège de Soissons, qui n'en a point, quoique premier suffragant, quoique cette primauté de suffragance lui donne le droit de sacrer les rois en vacance du siège de Reims, ou empêchement de ses archevêques; et le siège de Langres, dont l'évêque est duc et pair, et toutefois suffragant de Lyon. Jamais qui que ce soit, avant ce sacre, n'avait été admis à la table des pairs ecclésiastiques; aussi dans cette entreprise n'osa-t-on pas y mettre d'égalité. Les pairs ecclésiastiques étaient à leur table en chape et en mître, comme ils y ont toujours été, de suite et tous six du même côté, joignant l'un l'autre, l'archevêque de Reims à un bout avec son cortège de chapes derrière lui debout, et sa croix et sa crosse portées par des ecclésiastiques en surplis devant lui, la table entre-deux, et l'évêque de Noyon à l'autre bout. Les trois évêques, qu'on peut appeler parasites, furent en rochet et camail, et apparemment découverts, puisque les relations taisent le bonnet carré, et placés de l'autre côté de la table, et même au plus bas bout qu'il se put, vis-à-vis des trois évêques comtes-pairs. Outre le préjudice de la dignité des pairs dans une cérémonie si auguste, et où ils figurent si principalement, c'était manquer de respect au roi, en présence duquel et à côté de lui dans la même pièce, c'est manger avec lui, quoiqu'à différente table, et jamais évêque ni archevêque n'a mangé en aucun cas avec nos rois s'il n'a été pair ou prince, comme il a été expliqué ici ailleurs, jusqu'à ce que l'ancien évêque de Fréjus se fit admettre le premier dans le carrosse du roi, puis à sa table, ce qui a été le commencement de la débandade qui s'est vue depuis en

l'un et en l'autre ; c'était faire une injure aux officiers de la couronne qui sont bien au-dessus des évêques, qui en ce festin du sacre, tout grands qu'ils sont, ne sont pas admis à la table des pairs laïques, et ne le furent pas non plus en celui-ci. En un mot, il n'a jamais été vu en aucun autre sacre que qui que ce fût ait mangé à la vue du roi au festin royal, autres que les six pairs laïques et les six pairs ecclésiastiques qui avaient servi au sacre.

L'autre nouveauté, qui fut une très lourde bévue, vint de l'embarras qui était né de la facilité qu'on laisse à chacun de faire ce qui lui plaît, sans penser aux conséquences. La pièce, de tout temps destinée au festin royal du sacre, dans l'ancien palais archiépiscopal de Reims, était une pièce vaste et fort extraordinaire, en ce qu'elle était en équerre, en sorte que ce qui se passait dans la partie principale de cette pièce ne se voyait point de ceux qui étaient dans la partie de la même pièce qui était en équerre, et réciproquement n'était point vu de ceux qui étaient dans la partie principale de la même pièce. L'équerre était aussi fort spacieuse et profonde, et c'était dans cette équerre qu'étaient les tables des ambassadeurs et du grand-chambellan, tellement qu'elles étaient également toutes deux dans la même pièce où était la table du roi, et celle des pairs laïques et ecclésiastiques, et toutefois entièrement hors de leur vue. L'archevêque de Reims le Tellier, qui travailla beaucoup à ce palais archiépiscopal, trouvant cette pièce immense baroque, la rompit sans penser aux suites, ou sans s'en mettre en peine, et le feu roi l'ignora, ou ne s'en soucia pas plus que lui. De là l'embarras où placer les tables des ambassadeurs et du grand-chambellan : on ne pouvait les placer dans la même pièce de celle du roi, sans être sous sa vue, ni lui en dérober la vue qu'en les mettant dans une autre pièce. On ne songea seulement pas qu'avant le change-

ment fait à cette pièce, elle était aussi capable qu'alors de contenir ces deux tables, et qu'elles avaient néanmoins été toujours mises dans l'équerre (que l'archevêque le Tellier n'avait fait que couper) que pour les dérober à la vue du roi, ce qui devait déterminer à les mettre encore dans cette même équerre, quoique coupée et faisant une autre pièce. On sauta donc le bâton, on les mit dans la pièce où était la table du roi, et on les plaça sur la même ligne, mais au-dessous des deux tables des pairs laïques et ecclésiastiques, d'où résulta nouvelle difformité, en ce que ces évêques, non pairs, suffragans de Reims, qu'on fit manger pour la première fois à la table des pairs ecclésiastiques, se trouvèrent à une table supérieure à celle des ambassadeurs et à celle du grand-chambellan, avec qui ces évêques n'ont pas la moindre compétence; et, pour rendre la chose plus ridicule, à une table supérieure à celle où le chancelier mangeait, et placé comme eux au bas-côté de la table inférieure à la leur, lui qui ne leur donne pas la main chez lui, et dont le style de ses lettres à eux est si prodigieusement supérieur. Ajoutons encore l'énormité de faire manger à la vue du roi, en une telle cérémonie, les deux introducteurs des ambassadeurs, tant par leur être personnel que par la médiocrité de leur charge, parce qu'ils doivent manger à la table des ambassadeurs. Les réflexions se présentent tellement d'elles-mêmes sur un si grand amas de dissonances de toutes les espèces, nées de toutes ces nouveautés, que je les supprimerai ici. Venons maintenant à ce qui se passa pour l'ordre du Saint-Esprit, que le roi reçut le lendemain matin des mains de l'archevêque de Reims, et qu'il conféra ensuite, comme grand-maître de l'ordre, au duc de Chartres et au comte de Charolois.

La règle est que ceux qui sont nommés chevaliers de l'ordre, entre plusieurs formalités préparatoires, font à

genoux, chez le grand-aumônier de France, qui l'est né de l'ordre, profession de la foi du concile de Trente, et lecture à haute voix de sa formule latine, qui est longue, et que le grand-aumônier leur tient sur ses genoux, assis dans un fauteuil, la signent, et prennent un certificat du grand-aumônier d'avoir rempli ce devoir. Les deux princes nommés au chapitre tenu à Reims s'acquittèrent de ce devoir.

Le cardinal de Rohan, ne doutant de rien sur l'appui de la protection si déclarée et si bien méritée du cardinal Dubois, saisit une si belle occasion d'établir sa princerie, d'autant mieux que c'était la première promotion de l'ordre qui se faisait depuis qu'il était grand-aumônier. Il donna ses ordres à son secrétaire qui, en signant les certificats de ces princes au-dessous de la signature du cardinal de Rohan, mit hardiment *par son altesse éminentissime*, au lieu de mettre simplement *par monseigneur*. Le secrétaire des commandemens du régent, qui retira le certificat de M. le duc de Chartres, y jeta les yeux par hasard, et fut si étrangement surpris de l'*altesse éminentissime* qu'il alla sur-le-champ en avertir M. le duc d'Orléans. La colère le transporta à l'instant malgré sa douceur naturelle et son peu de dignité, mais au fond très glorieux. Il envoya sur le-champ chercher l'abbé de Pomponne, chancelier de l'ordre. C'était l'heure qu'on sortait de dîner pour aller bientôt aux premières vêpres du sacre, et le chapitre de l'ordre s'était tenu la veille. L'abbé de Pomponne m'a conté qu'il fut effrayé de la colère où il trouva M. le duc d'Orléans, au point qu'il ne sut ce qui allait arriver. Il lui commanda d'aller dire de sa part au cardinal de Rohan d'expédier sur-le-champ deux autres certificats à MM. les duc de Chartres et comte de Charolois, où il y eût seulement *par monseigneur*, d'y supprimer l'*altesse éminentissime* qu'il avait osé y hasar-

der, et de lui défendre de la part du roi de jamais l'employer dans aucun certificat de chevalier de l'ordre. Le régent ajouta l'ordre à l'abbé de Pomponne de faire écrire le fait et l'ordre en conséquence, tant à l'égard du certificat expédié à chacun de ces deux princes, qu'à tous ceux à expédier à tous chevaliers de l'ordre nommés à l'avenir, sur les registres de l'ordre.

Le cardinal de Rohan et son frère furent bien mortifiés de cet ordre, dont ils ne s'étaient pas défiés par le caractère du régent et par la protection du premier ministre. Ils obéirent sur-le-champ même et sans réplique, et l'avalèrent sans oser en faire le plus léger semblant. De pareilles tentatives, souvent avec succès, sont les fondemens des prétentions, et trop ordinairement de la possession de ces chimères de rang de prince étranger : je l'ai remarqué ici en plus d'une occasion. Quand je fus chevalier de l'ordre, cinq ans après, j'avertis les maréchaux de Roquelaure et d'Alègre et le comte de Grammont, qui furent de la même promotion avec le prince de Dombes, le comte d'Eu et des absens, de prendre bien garde à leurs certificats. M. le duc d'Orléans n'était plus et les entreprises revivent. Je voulus voir le mien chez le cardinal de Rohan même, au sortir de ma profession de foi. Le secrétaire, qui en sentit bien la cause, me dit un peu honteusement que je n'y trouverais que ce qu'il y fallait, et me le présenta. En effet, j'y vis *par monseigneur* et point d'*altesse;* je souris en regardant le secrétaire, et lui dis : « Bon, monsieur, comme cela », et je l'emportai. Je sus des trois autres que j'avais avertis, que les leurs étaient de même. Cela me montra qu'ils avaient abandonné cette prétention. Certainement le coup était bon à faire; si le premier prince du sang, fils du régent, et un autre prince du sang avaient souffert l'altesse du cardinal de Rohan, qui eût pu après s'en défendre?

Il n'y eut de séance à la cérémonie de l'ordre que pour le clergé et pour la même robe, même les secrétaires du roi, qui y eurent les mêmes qu'au sacre. Tout le reste n'y fut placé qu'à titre de curieux, pêle-mêle, comme il plut au grand-maître des cérémonies. Il n'y eut que les chevaliers de l'ordre, qui étaient en petit nombre, qui formèrent seuls la cérémonie. Ce qu'il y eut de nouveau, car il y eut du nouveau partout, c'est que les officiers de l'ordre se couvrirent dans le chœur, comme les chevaliers, eux qui dans les chapitres, excepté le seul chancelier de l'ordre, sont au bout de la table, derrière lui, debout et découverts, et les chevaliers et le chancelier assis et couverts. Aussi, comme je l'ai remarqué ailleurs, ont-ils fait en sorte qu'il n'y a plus de chapitre qu'en foule, en désordre, sans rang, où le roi est debout et découvert, et qu'il n'y a plus de repas, parce que le chancelier de l'ordre y mange seul avec le roi et les chevaliers en réfectoire, et les autres grands-officiers mangent en même temps avec les petits-officiers de l'ordre dans une salle séparée.

A l'égard de la cavalcade, il ne se put rien ajouter à l'excès de sa confusion. Les princes du sang y prirent, pour la première fois, un avantage que le régent souffrit pour l'intérêt de M. son fils contre le sien. Chacun d'eux eut près de soi un de ses principaux domestiques. Cela ne fut jamais permis qu'aux fils de France et aux petits-fils de France, c'est-à-dire à M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, enfin régent, seul petit-fils de France, qui ait existé depuis l'établissement de ce rang pour Mademoiselle, fille de Gaston, et pour ses sœurs, qui toutes n'avaient point de frères. Cette nouveauté en a enfanté bien d'autres depuis que M. le Duc fut premier ministre.

Je ne parle point ici de beaucoup d'autres remarques, cela serait infini; j'omets aussi les fêtes superbes que M. le

duc d'Orléans et M. le Duc donnèrent au roi, à Villers-Cotterets et à Chantilly, en revenant de Reims.

CHAPITRE XIX.

La Fare et Bellisle viennent me voir à la Ferté. — Leur inquiétude. — Avis que je leur donne. — Le fils aîné du duc de Tresmes a la survivance du gouvernement de Paris. — Signature du contrat futur de mademoiselle de Beaujolois avec l'infant don Carlos. — Départ de cette princesse. — Laullez complimenté par la ville de Paris. — Mort à Rome de la princesse des Ursins. — Mort de Madame. — Son caractère. — La maréchale de Clerembault. — Mariage de madame de Cani avec le prince de Chalais.

Tout en arrivant à Paris, la Fare et Bellisle me vinrent voir à la Ferté. La Fare était aussi fort ami de madame de Pleinœuf, mais non son esclave comme ses deux amis le Blanc et Bellisle. Ils me parlèrent fort de leur inquiétude sur la vivacité avec laquelle l'affaire de la Jonchère se poussait, lequel avait été conduit à la Bastille, et qu'on ne parlait pas de moins que d'ôter à le Blanc sa charge de secrétaire d'état, et de l'envelopper avec Bellisle dans la même affaire. Quoique la Fare n'y fût pour rien, ils venaient me demander conseil et secours. Je leur dis franchement que je voyais clairement la suite du projet d'écarter de M. le duc d'Orléans tous ceux en qui il avait habitude de confiance, et ceux encore dont on pouvait craindre la familiarité avec lui, dont les exemples des exils récens faisaient foi; que le Blanc étant celui de tous le plus à éloigner, en suivant ce plan par l'accès de sa charge et

par l'habitude de confiance et de familiarité, le prétexte et le moyen en étaient tout trouvés par l'affaire de la Jonchère; que le cardinal Dubois aurait encore à en faire sa cour à M. le Duc et à madame de Prie, et à tout rejeter sur eux; qu'ils connaissaient tous deux l'esprit et la rage de madame de Prie contre les deux amis inséparables de sa mère, et quel était son pouvoir sur M. le Duc; qu'ils ne connaissaient pas moins l'impétuosité et la férocité de M. le Duc, la faiblesse extrême de M. le duc d'Orléans, l'empire que le cardinal Dubois avait pris sur lui; qu'il n'y avait point d'innocence ni d'amitié de M. le duc d'Orléans qui pussent tenir contre le cardinal, M. le Duc et sa maîtresse réunis par d'aussi puissans intérêts; que je ne voyais donc nul autre moyen de conjurer l'orage que d'apaiser la fille en voyant moins la mère, qui ne courait risque de rien, à qui cela ne faisait aucun tort, et qui, si elle avait de la raison et une amitié véritable pour eux, et qui méritât la leur, devait être la première à exiger de ses deux amis de faire ce sacrifice à une fureur à laquelle ils ne pouvaient résister, qu'en la désarmant par cette voie, même de ne voir plus la mère, laquelle ne méritait pas qu'ils se perdissent pour elle, si elle le souffrait.

La Fare trouvait que je disais bien, et que ce que je proposais était la seule voie de salut, si déjà l'affaire n'était trop avancée. Bellisle ne put combattre mes raisons ni se résoudre à suivre ce que je pensais, et se mit, faute de mieux, à battre la campagne. J'avais beau le ramener au point, il s'échappait toujours. A la fin, je lui prédis la prompte perte de le Blanc et la sienne, que le cardinal, M. le Duc et sa maîtresse entreprenaient de concert, et dont ils ne se laisseraient pas donner le démenti, si, en suivant mon opinion, ils ne désarmaient promptement M. le Duc et sa maîtresse par le sacrifice que je propo-

sais; quoi fait, ils auraient encore bien de la peine à se tirer des griffes seules du cardinal; mais que quand ils n'auraient plus affaire qu'à lui, encore y aurait-il espérance. Mais rien ne put ébranler Bellisle. Question fut donc de voir quelle conduite il aurait, si les choses se portaient à l'extrémité, comme je le croyais. Je conclus à la fuite, et que Bellisle attendît hors du royaume les changemens que les temps amènent toujours. La Fare fut aussi de cet avis, mais Bellisle s'écria que fuir serait s'avouer coupable, et qu'il préférait de tout risquer, étant bien sûr qu'il n'y avait sur lui aucune prise. Je lui demandai s'il n'avait jamais vu, au moins dans les histoires, d'innocens opprimés, et trop souvent encore sous nos yeux, par des procès, mais que je ne croyais pas qu'il en eût vu aucun échapper à des premiers ministres, quand ils y mettent tout leur pouvoir, encore moins s'ils se trouvent soutenus d'un prince du sang du caractère et dans la posture où était M. le Duc, et d'une femme de l'esprit et de l'emportement de madame de Prie; que personne n'ignorait qu'avec de telles parties, si hautement déclarées et engagées, raison, justice, innocence, évidence, n'avaient plus lieu: par conséquent que fuir leur fureur et leur puissance l'un et l'autre n'était rien moins que s'avouer coupable, mais sagesse et nécessité; s'y exposer, folie consommée. Ce raisonnement, qui me paraissait évident et solide, ne put rien gagner sur Bellisle. Il s'en retourna avec la Fare persuadé, sans être lui-même le moins du monde ébranlé, malgré ma prédiction réitérée, de laquelle pourtant il ne s'éloignait pas.

Ils m'apprirent que le roi, avec lequel était M. le duc d'Orléans, etc., trouva, en arrivant à Paris, le duc de Tresmes venant en cérémonie au-devant de lui. La survivance du gouvernement de Paris lui fut donnée pour son fils aîné, qu'il ne songeait pas à demander. Son fils

avait alors trente ans, et avait eu, dès 1716, la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avait son père. Celle-ci ne nuisit pas à l'autre. Le premier ministre voulait se faire des amis de ce qui environnait le roi.

Le 25 novembre, don Patricio Laullez, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, conduit et reçu avec les cérémonies accoutumées, fit au roi la demande de mademoiselle de Beaujolois pour don Carlos, et fut ensuite chez M. et madame la duchesse d'Orléans. Il fut après traité à dîner avec sa suite, après quoi il alla chez le cardinal Dubois, où les articles furent signés par lui et par les commissaires du roi, qui furent le cardinal Dubois, Armenonville, garde des sceaux, la Houssaye, chancelier de M. le duc d'Orléans, conseiller d'état, et Dodun, contrôleur général des finances. Laullez fut ensuite reconduit à Paris, à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires. Le lendemain il retourna à Versailles, accompagné et reçu comme la veille, et conduit, sur les cinq heures du soir, dans le cabinet du roi, où étaient tous les princes et princesses du sang, debout des deux côtés d'une table, au milieu de laquelle le roi était dans son fauteuil, sur laquelle le contrat de mariage fut signé par le roi et tous les princes et princesses du sang sur une colonne, au bas de laquelle le cardinal Dubois signa, et l'ambassadeur signa seul sur l'autre colonne ; après quoi il fut reconduit à Paris.

Le 1er de décembre mademoiselle de Beaujolois partit de Paris pour se rendre à Madrid, accompagnée, jusqu'à la frontière, de la duchesse de Duras, qui mena avec elle la duchesse de Fitz-James sa fille, qui eurent toujours un fauteuil, une soucoupe de vermeil doré, etc., avec la princesse. Elle fut servie par les officiers du roi et par ses équipages, et accompagnée d'un détachement des gardes-du-corps jusqu'à la frontière. M. le duc d'Orléans et M. le

duc de Chartres la conduisirent de Paris jusqu'au Bourg-la-Reine. Quelques jours après le prévôt des marchands, à la tête du corps de la ville de Paris, alla, par ordre du roi, complimenter l'ambassadeur d'Espagne, et lui présenter les présens de la ville.

Enfin la fameuse princesse des Ursins mourut à Rome, où elle s'était, à la fin, retirée et fixée depuis plus de six ans, aimant mieux y gouverner la petite cour d'Angleterre que de ne gouverner rien du tout. Elle avait quatre-vingt-cinq ans, fraîche encore, droite, de la grâce et des agrémens, une santé parfaite jusqu'à la maladie peu longue dont elle mourut; la tête et l'esprit comme à cinquante ans, et fort honorée à Rome, où elle eut le plaisir de voir les cardinaux del Giudice et Albéroni l'être fort peu. On a tant et si souvent parlé ici de cette dame si extraordinaire et si illustre, qu'il n'y a rien à y ajouter.

Madame, dont la santé avait toujours été extrêmement forte et constante, ne se portait plus bien depuis quelque temps, et se sentait même assez mal pour être persuadée qu'elle allait tomber dans une maladie dont elle ne relèverait pas. L'inclination allemande qu'elle avait toujours eue au dernier point, lui donnait une prédilection extrême pour madame la duchesse de Lorraine et pour ses enfans, par-dessus M. le duc d'Orléans et les siens. Elle mourait d'envie de voir les enfans de madame la duchesse de Lorraine, qu'elle n'avait jamais vus, et se faisait un plaisir extrême de les voir à Reims, où madame la duchesse de Lorraine, qui voulait voir le sacre, les devait amener. Madame, se sentant plus incommodée, balança fort sur le voyage qui approchait beaucoup, et voulait devancer le roi à Reims de plusieurs jours pour être plus long-temps avec madame la duchesse de Lorraine, à qui elle avait donné rendez-vous à jour marqué et à ses enfans. On a vu ici, à la mort de Monsieur,

qu'elle prit à elle la maréchale de Clerembault, et la feue comtesse de Beuvron qu'elle avait toujours fort aimées et que Monsieur avait chassées de chez lui, et qu'il haïssait fort.

La maréchale de Clerembault croyait avoir une grande connaissance de l'avenir par l'art des petits points; et comme, Dieu merci, je ne sais ce que c'est, je n'expliquerai point cette opération, en laquelle Madame avait aussi beaucoup de confiance. Elle consulta donc la maréchale sur le voyage de Reims, qui lui répondit fermement : « Partez, madame, en toute sûreté, je me porte bien ». C'est qu'elle prétendait avoir vu par ces petits points qu'elle mourrait avant Madame, qui sur cette confiance alla à Reims. Elle y fut logée dans la belle abbaye de Saint-Pierre avec madame la duchesse de Lorraine, où le roi les alla voir deux fois, et dont une sœur du feu comte de Roucy était abbesse. Madame vit le sacre et les cérémonies de l'ordre du lendemain dans une tribune avec madame la duchesse de Lorraine et ses enfans, dans laquelle le frère du roi de Portugal eut aussi place. Mais au retour du sacre elle perdit la maréchale de Clerembault, qui mourut à Paris le 27 novembre, dans sa quatre-vingt-neuvième année, ayant jusqu'alors la santé, la tête, l'esprit et l'usage de tous ses sens comme à quarante ans. Elle était fille de Chavigny, secrétaire d'état, mort à quarante-quatre ans, en octobre 1652, dont j'ai parlé à l'entrée de ces Mémoires, et qui était fils de Bouthillier, surintendant des finances, et mort un an avant lui. La mère de la maréchale était fille unique et héritière de Jacques Phélipeux, seigneur de Villesavin et d'Isabelle Blondeau, que j'ai vue, et fait collation dans sa chambre avec de jeunes gens de mon âge qui allions voir son arrière-petit-fils, et je la peindrais encore grande, grasse, l'air sain et frais. Elle nous conta qu'elle était dans son carrosse avec son

mari sur le Pont-Neuf, lorsque tout-à-coup ils entendirent de grands cris, et qu'ils apprirent un moment après que Henri IV venait d'être tué. Pour revenir à la maréchale de Clerembault, elle eut plusieurs frères et sœurs, entre autres l'évêque de Troyes qui, démis et retiré, fut mis dans le conseil de régence, et duquel il a été souvent parlé ici; madame de Brienne Loménie, femme du secrétaire d'état, morte dès 1664, et la duchesse de Choiseul, seconde femme sans enfans du dernier duc de Choiseul, veuve en premières noces de Bruslart, premier président du parlement de Dijon, dont elle eut la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine.

La maréchale de Clerembault avait épousé, en 1654, le maréchal de Clerembault, qui avait été fait maréchal de France dix-huit mois auparavant. Il eut le gouvernement de Berry, et fut chevalier de l'ordre en la première grande promotion du feu roi en 1661, et mourut en 1665, à cinquante-sept ans, ne laissant qu'une fille qui fut religieuse, et deux fils dont on a parlé ici à l'occasion de leur mort sans alliance. Le maréchal de Clerembault était homme de qualité, bon homme de guerre, et avait été mestre-de-camp-général de la cavalerie, fort à la mode sous le nom de comte de Palluau, avant qu'il prît son nom lorsqu'il devint maréchal de France. C'était un homme de beaucoup d'esprit, orné, agréable, plaisant, insinuant et souple, avec beaucoup de manège, toujours bien avec les ministres, fort au gré du cardinal Mazarin, et fort aussi au gré du monde et toujours parmi le meilleur. Sa femme, devenue veuve, fut gouvernante des filles de Monsieur, et accompagna la reine d'Espagne jusqu'à la frontière, en qualité de sa dame d'honneur.

C'était une des femmes de son temps qui avait le plus d'esprit, le plus orné sans qu'il y parût, et qui savait le plus d'anciens faits curieux de la cour, la plus mesurée

et la plus opiniâtrément silencieuse. Elle en avait contracté l'habitude par avoir été constamment une année entière sans proférer une seule parole dans sa jeunesse, et se guérit ainsi d'un grand mal de poitrine. Elle n'avait jamais bu que de l'eau, et fort peu. Souvent aussi son silence venait de son mépris secret pour les compagnies où elle se trouvait et pour les discours qu'on y tenait; mais lorsqu'elle était en liberté, elle était charmante, on ne la pouvait quitter. Je l'ai souvent vue de la sorte entre trois ou quatre personnes au plus chez la chancelière de Pontchartrain dont elle était fort amie. C'était un tour, un sel, une finesse, et avec cela un naturel inimitable. Elle fut allant, venant à la cour en grand habit presque toujours jusqu'à sa dernière maladie. Fort riche et avare. Par les chemins et dans les galeries, elle avait toujours un masque de velours noir. Sans avoir jamais été ni prétendu être belle ni jolie, elle avait encore le teint parfaitement beau, et elle prétendait que l'air lui causait des élevures. Elle était l'unique qui en portât, et quand on la rencontrait et qu'on la saluait, elle ne manquait jamais à l'ôter pour faire la révérence. Elle aimait fort le jeu, mais le jeu de commerce et point trop gros, et eût joué volontiers jour et nuit. Je me suis peut-être trop étendu sur cet article : les singularités curieuses ont fait couler ma plume.

Madame fut d'autant plus touchée de la perte de cette ancienne et intime amie qu'elle savait que les petits points avaient toujours prédit qu'elle la survivrait, mais que ce serait de fort peu. En effet, elle la suivit de fort près. L'hydropisie, qui se déclara tard, fit en très peu de jours un tel progrès qu'elle se prépara à la mort avec beaucoup de fermeté et de piété. Elle voulut presque toujours avoir auprès d'elle l'ancien évêque de Troyes, frère de la maréchale de Clerembault, et lui dit : « Monsieur de Troyes,

voilà une étrange partie que nous avons faite la maréchale et moi ». Le roi la vint voir, et elle reçut tous les sacremens. Elle mourut à Saint-Cloud le 8 de décembre, à quatre heures du matin, à près de soixante-et-onze ans. Elle ne voulut point être ouverte, ni de pompe à Saint-Cloud. Ainsi dès le 10 du même mois, elle fut portée à Saint-Denis dans un carrosse sans aucun appareil de deuil, le carrosse précédé, environné et suivi des pages des deux écuries du roi, des gardes et des suisses de M. le duc d'Orléans, et de ses valets de pied avec des flambeaux. Mademoiselle de Charolois et les duchesses d'Humières et de Tallard accompagnaient dans un autre carrosse, où était madame de Châteauthiers, dame d'atour de Madame, avec mesdames de Tavannes et de Flamarens. Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, hors les courts temps de cour chez elle; du reste, seule avec ses dames; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque; nulle complaisance; nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; nulle flexibilité, jalouse, comme on l'a dit, jusqu'à la dernière petitesse, de tout ce qui lui était dû; la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. M. le duc d'Orléans l'aimait et la respectait fort. Il ne la quitta point pendant sa maladie, et lui avait toujours rendu de grands devoirs, mais il ne se conduisit jamais par elle. Il en fut fort affligé. Je passai le lendemain de cette mort plusieurs heures seul avec lui à Versailles, et je le vis pleurer amèrement.

Les ambassadeurs et la cour se présentèrent devant le

roi en manteau longs et en mantes, ainsi que les princes et les princesses du sang, et pareillement chez M. et madame la duchesse d'Orléans, qui les reçut de même, et madame la duchesse d'Orléans au lit, après que l'un et l'autre eurent été avec M. le duc de Chartres, en manteaux et en mantes, saluer le roi, qui après alla voir M. et madame la duchesse d'Orléans. Le roi fut harangué par le parlement et par toutes les autres compagnies, lesquelles toutes allèrent saluer M. le duc et madame la duchesse d'Orléans. Le roi drapa, parce que madame était veuve du grand-père maternel du roi. Cette perte ne fit pas grande sensation à la cour ni dans le monde. La duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, ne parut à rien, étant déjà attaquée du cancer au sein dont elle mourut assez longtemps après.

Madame de Cani, veuve du fils unique de Chamillart, avec beaucoup d'enfans, et sœur du duc de Mortemart, s'ennuya enfin de porter le nom de son mari, et en un tourne-main son mariage se fit avec le prince de Chalais, grand d'Espagne, qui, ennuyé de l'Espagne où il n'avait que cette dignité, sans grade militaire qui lui pût faire rien espérer par-delà la médiocre pension qu'il en avait, s'était depuis peu fixé en France pour toujours, où étaient son bien et sa famille. Toute celle de Mortemart parut fort aise de ce mariage. Ce qu'il y eut de louable, c'est que les enfans du premier lit n'en ont été que plus constamment chéris et bien traités en tout de la mère et de son second mari. Le prince de Robecque, aussi grand d'Espagne, et dégoûté du séjour et du service d'Espagne, où il était lieutenant-général, et fixé en France avec le même grade, épousa, à Paris, mademoiselle du Bellay.

CHAPITRE XX.

Année 1723. — Sa fin est le terme que j'assigne à ces Mémoires. Stérilité des récits. — Sa cause. — Plusieurs morts. — Majorité du roi. — Lit du justice. — Conseil de régence éteint. — Nouvelle forme de gouvernement. — Mariage secret du comte de Toulouse avec la marquise de Gondrin. — Fin de la peste de Provence. — Mademoiselle de Beaujolois remise à la frontière par le duc de Duras au duc d'Ossone.—Explication des diverses sortes d'entrées chez le roi. — Changement qui s'y fit. — Rétablissement des rangs et honneurs des bâtards à quelques exceptions près. — Le cardinal Dubois éclate contre le père Daubenton. — Détails des troupes et de la marine rendus au secrétaire d'état de la guerre. — Plusieurs morts. — Le cardinal Dubois préside l'assemblée du clergé. — La Jonchère à la Bastille. — Le Blanc exilé. — Breteuil secrétaire d'état de la guerre. — Singularité de sa fortune. — Son caractère. — Mariage secret du cardinal Dubois. — Soustraction de la feuille du registre du curé.

Cette année 1723, dont la fin est le terme que j'ai prescrit à ces Mémoires, n'aura ni la plénitude ni l'abondance des précédentes. J'étais ulcéré des nouveautés du sacre; je voyais s'acheminer le complet rétablissement de toutes les grandeurs des bâtards, j'avais le cœur navré de voir le régent à la chaîne de son indigne ministre, et n'osant rien sans lui ni que par lui; l'état en proie à l'intérêt, à l'avarice, à la folie de ce malheureux sans qu'il y eût aucun remède. Quelque expérience que j'eusse de l'étonnante faiblesse de M. le duc d'Orléans, elle avait été sous mes yeux jusqu'au prodige lorsqu'il fit ce premier ministre après tout ce que je lui avais dit là-dessus, après ce qu'il m'en avait dit

lui-même, enfin de la manière incroyable à qui ne l'a vu comme moi, et comme je l'ai raconté dans la plus exacte vérité. Je n'approchais plus de ce pauvre prince à tant de grands et utiles talens enfouis, qu'avec répugnance; je ne pouvais m'empêcher de sentir vivement sur lui ce que les mauvais Israélites se disaient dans le désert sur la manne: *Nauseat anima mea super cibum istum levissimum.* Je ne daignais plus lui parler. Il s'en apercevait, je sentais qu'il en était peiné; il cherchait à me rapprocher, sans toutefois oser me parler d'affaires que légèrement et avec contrainte, quoique sans pouvoir s'en empêcher. Je prenais à peine celle d'y répondre, et j'y mettais fin tout le plus tôt que je le pouvais; j'abrégeais et je ralentissais mes audiences; j'en essuyais les reproches avec froideur. En effet, qu'aurais-je eu à dire ou à discuter avec un régent qui ne l'était plus, pas même de soi, bien loin de l'être du royaume, où je voyais tout en désordre.

Le cardinal Dubois, quand il me rencontrait, me faisait presque sa cour. Il ne savait par où me prendre. Les liens de tous les temps et sans interruption étaient devenus si forts entre M. le duc d'Orléans et moi, que le premier ministre, qui les avait sondés plus d'une fois, n'osait se flatter de les pouvoir rompre. Sa ressource fut d'essayer de me dégoûter par imposer à son maître une réserve à mon égard qui nous était à tous deux fort nouvelle, mais qui lui coûtait plus qu'à moi par l'habitude, et j'oserais dire par l'utilité qu'il avait si souvent trouvée dans cette confiance, et moi je m'en passais plus que volontiers, dans le dépit de n'en pouvoir espérer aucun fruit ni pour le bien de l'état, ni pour l'honneur et l'avantage de M. le duc d'Orléans, totalement livré à ses plaisirs de Paris, et au dernier abandon à son ministre. La conviction de mon inutilité parfaite me retira de plus en plus, sans avoir jamais eu le plus léger soupçon qu'une con-

duite différente pût m'être dangereuse, ni que tout faible et tout abondonné que fût le régent au cardinal Dubois, celui-ci pût venir à bout de me faire exiler comme le duc de Noailles et Canillac, ni de me faire donner des dégoûts à m'en faire prendre le parti. Je demeurai donc dans ma vie accoutumée, c'est-à-dire ne voyant jamais M. le duc d'Orléans que tête à tête, mais le voyant peu-à-peu, toujours de plus loin en plus loin, froidement, courtement, sans ouvrir aucun propos d'affaires, les détournant même de sa part quand il en entamait, et y répondant de façon à les faire promptement tomber. Avec cette conduite et ces vives sensations, on voit aisément que je ne fus de rien, et que ce que j'aurai à raconter de cette année sentira moins la curiosité et l'instruction de bons et fidèles mémoires, que la sécheresse et la stérilité des faits répandus dans des gazettes.

L'abbé de Dangeau mourut au commencement de cette année, à quatre-vingts ans. Il en a été assez parlé d'avance à l'occasion de la mort de son frère aîné, pour n'avoir rien à y ajouter. Il n'avait qu'une abbaye et un joli prieuré à Gournay-sur-Marne, qui lui faisait une très agréable maison de campagne à la porte de Paris, aussi bon homme et aussi fade que son frère.

Le prince de Vaudemont mourut presque en même temps, à quatre-vingt-quatre ans, à Commercy, où il s'était comme retiré depuis la mort du feu roi, venant rarement et courtement à Paris, et n'allant guère plus souvent ni plus longuement à Lunéville. Il a tant et si souvent été parlé de la naissance, de la famille, de la fortune, des perfidies, des cabales de cet insigne Protée, que je ne m'y étendrai pas ici. Ses chères nièces lui allaient tenir compagnie tous les ans, long-temps, surtout depuis que l'aînée, tombée des nues par la mort de Monseigneur, puis par celle du roi, s'était fait une planche, après le naufrage,

de l'abbaye de Remiremont, qu'elle avait su obtenir fort peu après la mort de Monseigneur. La princesse d'Espinoy recueillit l'immense héritage de ce cher oncle, excepté Commercy, qui revint au duc de Lorraine, qui renvoya à l'empereur le collier de la Toison, que Vaudemont avait de Charles II.

Le duc de Popoli, duquel j'ai aussi tant parlé, mourut à Madrid quelques jours après. Le duc de Bejar eut sa place de majordome-major du prince des Asturies, et le duc d'Atri, frère du cardinal Aquaviva, eut sa compagnie italienne des gardes-du-corps. Le duc de Popoli avait soixante-douze ans, et il était chevalier du Saint-Esprit et de la Toison-d'Or. Ce fut une perte pour la cabale italienne, et un gain pour les Espagnols et pour les honnêtes gens. Son fils, dont j'ai aussi beaucoup parlé, trouva un prodigieux argent comptant et force pierreries, qu'il ne tarda pas à manger, et à se ruiner ensuite. Il fit aussitôt après sa couverture de grand d'Espagne.

Un plus honnête homme qu'eux les suivit de près, mais d'une condition si différente que je n'en parlerais pas ici sans la singularité de ses vertus; je l'avais fort connu à Pontchartrain. Il s'appelait le Hacquais, et par corruption M. des Aguets, conseiller d'honneur à la cour des aides, après y avoir été long-temps avocat général avec la plus grande réputation de droiture et la première d'éloquence, avec capacité profonde et une facilité surprenante à parler et à écrire. Il était plein d'histoire et de belles-lettres, du goût le plus délicat, du sel le plus fin, et du tour le plus singulier et le plus agréable. Il avait la conversation charmante, naturelle, pleine de traits; il était modeste, poli, respectueux, et jamais ne montrait la moindre érudition. La galanterie et l'amour de la chasse les avait unis le chancelier de Pontchartrain et lui dans leur jeunesse; leurs cœurs ne s'étaient jamais désunis de-

puis. Il était de tous les voyages de Pontchartrain, aussi aimé de la chancelière, de toute la famille et de tous les amis qu'il l'était du chancelier, et il était là dans un air de considération infinie, et y chassait tant qu'il pouvait à tirer à pied et à cheval, et à courre le renard avec le chancelier. Il était extrêmement sobre et simple en tout. Ses vers galans autrefois, et sur toutes sortes de sujets, étaient pleins de pensées, de tours, de traits et de justesse. Il y avait long-temps, quand je le connus à Pontchartrain, qu'il était devenu fort homme de bien et même pénitent. Ce changement lui avait tellement fermé la bouche que le chancelier l'appelait son muet, et on y perdait infiniment. Quand il faisait tant que de dire quelque chose, c'était toujours avec un sel et une grâce qui ravissait. Je lui disais souvent que j'avais envie de le battre jusqu'à ce qu'il se mît à parler. Il ne fut jamais marié, fort solitaire et sauvage depuis sa grande piété, et mourut avec peu de bien, duquel il ne s'était jamais soucié, à quatre-vingt-quatre ans, regretté de beaucoup d'amis, et avec une réputation grande et rare.

Les obsèques de Madame se firent à Saint-Denis le 13 février. Mesdemoiselles de Charolois, de Clermont, de la Roche-sur-Yon, firent le deuil, menées par M. le duc de Chartres, M. le Duc et M. le comte de Clermont. Les cours supérieures y assistèrent. L'archevêque d'Alby, Castries, officia, et l'évêque de Clermont, Massillon, fit l'oraison funèbre, qui fut belle.

Madame la Princesse suivit Madame de près. Elle mourut à Paris, le 23 février, à soixante-quinze ans. Elles étaient filles des deux frères et fort unies, petites-filles de l'électeur palatin, gendre de Jacques Ier roi de la Grande-Bretagne, lequel électeur, pour s'être voulu faire roi de Bohême, perdit tous ses états et sa dignité électorale, et mourut proscrit en Hollande. Son fils aîné fut enfin réta-

bli, mais dernier électeur, ce que Madame, qui était sa fille, ne pardonna jamais à la branche de Bavière. Edouard, frère puîné de l'électeur rétabli, épousa Anne Gonzague, dite Clèves, dont il eut la princesse de Salm, femme du gouverneur de l'empereur Joseph, et ministre d'état de l'empereur Léopold, madame la Princesse, et la duchesse d'Hanovre ou de Brunswick, mère de l'impératrice Amélie, épouse de l'empereur Joseph. Cette Anne Gonzague se rendit illustre par son esprit et par sa conduite, et par sa grande cabale pendant les troubles de la minorité du feu roi, devint jusqu'à sa mort la plus intime et confidente amie du célèbre prince de Condé, qu'elle servit plus utilement que personne, de sorte qu'ils marièrent ensemble leurs enfans. Elle était sœur de la reine Marie, deux fois reine de Pologne, aimée et admirée partout par son esprit, ses talens de gouvernement, et tous les agrémens possibles; la reine-mère et le cardinal de Richelieu empêchèrent Monsieur, Gaston, de l'épouser.

Madame la Princesse eut des biens immenses. Elle était laide, bossue, un peu tortue, et sans esprit, mais douée de beaucoup de vertu, de piété, de douceur et de patience, dont elle eut à faire un pénible et continuel usage tant que son mariage dura, ce qui fut plus de quarante-cinq ans. Devenue veuve, elle bâtit somptueusement le Petit-Luxembourg, assez vilain jusqu'alors, l'orna et le meubla de même; mais quand on l'allait voir, on entrait par ce qui s'appelle une montée, dans une vilaine petite salle à manger, au coin de laquelle était une porte qui donnait dans un magnifique cabinet, au bout de toute l'enfilade de l'appartement, qu'on ne voyait jamais. Toutes les cérémonies dues à son rang furent observées au Petit-Luxembourg, où elle mourut, mais il n'y fut pas question de la garde de son corps par des dames. Cette entreprise, tentée précédemment, n'avait pu réussir; les princes du sang

enfin s'en étaient dépris. Elle fut portée en cérémonie aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle fut enterrée. Quailus, évêque d'Auxerre, y fit la cérémonie. J'ai rangé ici cette mort pour ne pas interrompre ce qui va suivre.

La majorité approchait et mettait bien des gens en mouvement. M. le duc d'Orléans se laissa entendre qu'il pourrait faire duc et pair le marquis de Biron, son premier écuyer. Cette notion en réveilla d'autres. Le prince de Talmont, qui à son mariage avait escroqué le tabouret au feu roi par surprise, et qui ne pouvait espérer de le transmettre à son fils, n'oublia rien pour être fait duc et pair. Madame et lui étaient enfans des deux sœurs, titre qui, joint à sa naissance, le lui faisait espérer de M. le duc d'Orléans : toutefois il n'y put réussir. La princesse de Conti, dont la passion pour l'élévation de la Vallière son cousin-germain, était extrême, se mit à tourmenter M. le duc d'Orléans, qui, à ce qu'il me dit, avait donné au fils de la Valière la survivance de son gouvernement de Bourbonnais pour être quitte avec la princesse de Conti, et lui fermer la bouche sur toute autre demande, mais il n'eut pas la force de résister. Je réussis, quoique avec grande peine, pour le marquis de Lévi, gendre du feu duc de Chevreuse. Ainsi ces trois furent déclarés en cet ordre : Biron, Lévi et la Vallière. Les deux premiers *toto cœlo*, distans du troisième, avaient eu chacun un duché-pairie dans sa maison, et Lévi avait vu éteindre celui de Ventadour depuis peu d'années. A l'égard de celui de Biron, j'admirai avec indignation l'effronterie et l'impudence avec laquelle la femme de Biron osait tirer un titre de prétention de l'extinction du duché-pairie de Biron. Biron et Lévi passèrent sans grand murmure par leur naissance et leurs services; mais la Vallière qu'on aimait d'ailleurs excita les clameurs publi-

ques, au point que M. le duc d'Orléans en fut honteux.

Le 19 février, le roi reçut à Versailles les respects de M. le duc d'Orléans et de toute la cour sur sa majorité, et déclara les trois nouveaux ducs et pairs. Le lendemain il vint en pompe, après dîner, à Paris aux Tuileries, et le 22 il alla au parlement tenir son lit de justice pour la déclaration de sa majorité, et y fit recevoir les trois nouveaux ducs et pairs. La séance finit par l'enregistrement d'un nouvel édit contre les duels, qui redevenaient communs. Le 23, le roi reçut aux Tuileries les harangues des compagnies supérieures et autres corps qui ont accoutumé d'haranguer. Le 24, il alla voir madame la Duchesse et les deux filles de madame la Princesse, morte de la veille. On vit avec surprise qu'il alla voir aussi la duchesse de Brunswick, sa sœur. Ses visites s'y bornèrent; elles ne s'étendirent pas jusqu'aux princes et princesses du sang, petits-enfans de madame la Princesse. Enfin, le 25, il retourna à Versailles avec la même pompe qu'il en était venu.

Le conseil de régence prit fin. Le conseil d'état ne fut composé que de M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le Duc, du cardinal Dubois et de Morville, secrétaire d'état jusqu'alors sans fonctions, à qui le cardinal Dubois remit sa charge de secrétaire d'état avec le département des affaires étrangères. Maurepas, secrétaire d'état, jusqu'alors sous la tutelle de la Vrillière, son beau-père, commença à faire sa charge de secrétaire d'état avec le département de la marine. La Vrillière demeura comme il était sous le feu roi; mais il ne remit qu'un peu après le détail de Paris et de la maison du roi à son gendre, qui étaient de son département, et le Blanc demeura secrétaire d'état avec le département de la guerre pour ne pas y rester long-temps. Le conseil des finances, les mêmes, excepté Morville, et de plus Armenonville, garde des sceaux, Dodun, contrôleur général, et les deux

conseillers d'état et au conseil royal des finances. Le maréchal de Villeroy, chef de ce conseil, était exilé à Lyon. Le conseil des dépêches était composé de M. le duc d'Orléans, des deux princes du sang, du cardinal Dubois et des quatre secrétaires d'état. Ainsi tout cet extérieur, aux princes du sang près, reprit tout celui du temps du feu roi. On consola la Vrillière de son déchet par la survivance de sa charge de secrétaire d'état à son fils.

Il y avait assez long-temps que le comte de Toulouse avait pris beaucoup de goût pour la marquise de Gondrin aux eaux de Bourbon, où ils s'étaient rencontrés et fort vus. Elle était sœur du duc de Noailles qu'il n'aimait ni n'estimait, et veuve avec deux fils du fils aîné de d'Antin, avec qui il avait toujours eu beaucoup de commerce et de liaisons de convenance et de bienséance, parce qu'ils étaient tous deux fils de madame de Montespan. Madame de Gondrin avait été dame du palais sur la fin de la vie de madame la Dauphine, jeune, gaie et fort Noailles; la gorge fort belle, un visage agréable, et n'avait point fait parler d'elle. L'affaire fut conduite au mariage dans le dernier secret. Pour le mieux cacher, le comte de Toulouse prit le moment de la séance du lit de justice de la majorité, dont il s'excluait, parce que les bâtards ne traversaient plus le parquet, et à cause de cela n'allaient point au parlement, ni le cardinal de Noailles non plus à cause de sa pourpre qui y aurait cédé aux pairs ecclésiastiques. La maréchale de Noailles alla seule avec sa fille à l'archevêché, où le comte de Toulouse se rendit en même temps seul avec d'O, où le cardinal de Noailles leur dit la messe et les maria dans sa chapelle, au sortir de laquelle chacun s'en retourna comme il était venu. Rien n'en transpira, et on fut long-temps sans en rien soupçonner, d'autant que le comte de Toulouse avait toujours paru fort éloigné de se marier.

En ce même temps la peste qui avait si long-temps désolé la Provence y fut tout-à-fait éteinte, et tellement que les barrières furent levées, le commerce rétabli, et les actions de grâces publiquement célébrées dans toutes les églises du royaume, et au bout de peu de mois le commerce entièrement rouvert avec les pays étrangers.

Mademoiselle de Beaujolois fut remise à la frontière par le duc de Duras, qui commandait en Guyenne et qui en eut la commission, au duc d'Ossone, qui avait celle du roi d'Espagne pour la recevoir, et qui commandait le détachement de la maison du roi d'Espagne envoyé au devant d'elle. La duchesse de Duras la remit à la comtesse de Lemos, sa camarera-major, dont j'ai parlé plus d'une fois, et dont la complaisance d'accepter cette place surprit fort toute la cour d'Espagne. Aucun Français ni Française ne passa en Espagne avec mademoiselle de Beaujolois. Elle trouva leurs majestés catholiques, le prince et la princesse des Asturies à Buytrago, à une journée de Madrid, qui lui présentèrent don Carlos à la descente de son carrosse. Ils allèrent tous le lendemain à Madrid, où il y eut beaucoup de fêtes. Le chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, y était arrivé sept ou huit jours auparavant, et il fut fait grand d'Espagne. Bientôt après il fit sa couverture, et s'en revint aussitôt après avoir rempli l'objet de son voyage. L'électeur de Bavière, qui avait si bien servi les deux couronnes, et à qui il en avait coûté si cher, crut, sur cet exemple, pouvoir demander la même grâce au roi d'Espagne, fils de sa sœur, pour son bâtard le comte de Bavière, qui était dans le service de France.

M. le duc d'Orléans, qui méprisait tout et qui faisait litière de tout, avait peu-à-peu accordé à qui avait voulu, sans choix ni distinction aucune, les grandes entrées chez le roi, aux uns les grandes, les premières en-

trées aux autres, et les avait rendus si nombreux que c'était un peuple dont la foule ôtait toute distinction, et ne pouvait qu'importuner beaucoup le roi. Le cardinal Dubois, qui ne buttait pas moins à se rendre maître de l'esprit du roi, qu'il avait fait à dominer M. le duc d'Orléans, voulut éloigner de tout moyen de familiarité avec le roi tous ceux qu'il pourrait, et se la procurer en même temps tout entière. Il saisit donc les premiers momens qui suivirent la majorité pour faire aux entrées le changement qu'il projetait sous prétexte d'y remettre l'ordre et de soulager le roi d'une foule importune dans les momens de son particulier. Pour mieux entendre le manège du cardinal Dubois là-dessus, il faut expliquer auparavant ce que c'était que les entrées chez le feu roi, l'ordre qui y était observé, et combien elles étaient précieuses et rares. Je n'ai fait qu'en dire un mot à l'occasion de celles que le feu roi donna : les premières à MM. de Charost, père et fils, et les grandes, longtemps depuis, aux maréchaux de Boufflers et de Villars.

Il y avait chez le feu roi trois sortes d'entrées fort distinguées, deux autres fort agréables, une dernière qui était comme entre les mains du premier gentilhomme de la chambre en année. La première sorte s'appelait les grandes entrées. Les charges qui la donnaient sont celles de grand-chambellan, des quatre premiers gentilshommes de la chambre en année ou non, de grand-maître de la garde-robe et du maître de la garde-robe en année. Sans charge elles furent toujours très rares, et une grande récompense ou un grand effet de faveur; je ne les ai vues qu'aux bâtards et aux maris des bâtardes, même des filles des bâtardes. De gens de la cour, le duc de Montausier pour avoir été gouverneur de monseigneur, le premier maréchal de la Feuillade et le duc de Lausun, qui en a joui seul sans charge bien des

années jusqu'à la mort du roi. L'autre sorte d'entrées n'était que par les derrières. Ceux qui les avaient n'entraient jamais par-devant, ni n'en jouissaient dans la chambre du roi à son lever, à son coucher; ou quand ils y voulaient venir, ils n'entraient qu'avec toute la cour. Ils venaient donc par le petit degré de derrière qui donnait dans les cabinets du roi, ou par les portes de derrière des cabinets qui donnaient dans la galerie ou dans le grand appartement, et entraient ainsi sans être vus dans les cabinets du roi à toutes heures, hors celles du conseil, ou d'un travail particulier du roi avec un de ses ministres. C'est ce que n'avaient point les grandes entrées ni aucune autre. Celles de derrière se trouvaient quand bon leur semblait dans le cabinet du roi après le lever, où, pendant un quart d'heure et plus, le roi donnait l'ordre de sa journée, parmi tous ceux qui avaient des entrées; mais l'ordre donné, tous sortaient du cabinet, excepté les entrées des derrières qui demeuraient jusqu'à la messe, et cela était souvent assez long.

Les soirs, entre le souper et le coucher du roi, ces entrées de derrière avaient la liberté d'être dans le cabinet où le roi se tenait avec ses bâtards, ses bâtardes et leurs enfans ou gendres, ou Monseigneur, les fils de France, mesdames les duchesses de Bourgogne et de Berry; et après la mort de madame la duchesse de Bourgogne, devenue dauphine, madame fut enfin admise. Ceux qui avaient ces entrées étaient les fils de France, les princesses qui viennent d'être nommées et qui entraient par-devant avec le roi. Tout le reste entrait et sortait par-derrière : c'étaient les bâtards, les bâtardes, leurs gendres, petits-gendres et leurs enfans et petits-enfans. A cette entrée d'après souper M. le Duc, gendre du roi, et M. le prince de Conti, gendre de madame la Duchesse, et qui ne l'avaient eue que comme tels

à leur mariage, entraient et sortaient seuls par-devant avec le roi. Le reste de ceux qui avaient ces entrées de derrière ne les avaient que par leurs emplois. C'étaient Mansart, puis d'Antin qui avaient les bâtimens, Montchevreuil et d'O, comme ayant été gouverneurs des deux bâtards; Chamarande, qui avait eu la survivance de son père, de premier valet de chambre. Le reste n'était que des principaux valets, lesquels avaient aussi les grandes entrées. Ce qui distinguait ces grandes entrées des premières entrées, était le premier petit lever où les grandes entrées voyaient le roi au lit et sortir de son lit, avaient toutes les autres entrées excepté celles de derrière, mais pouvaient aussi entrer à toute heure dans le cabinet du roi, quand il n'y avait point de travail de ministre, lorsqu'ils avaient quelque chose à dire au roi de pressé, ce qui n'était pas permis à d'autres. Les premières entrées avaient exclusivement aux entrées inférieures un second petit lever fort court, et le petit coucher auquel il n'y avait point de différence des grandes entrées à celles-ci qui en sortaient ensemble.

Long-temps avant la mort du roi, à l'occasion d'une longue goutte qu'il avait eue, il avait supprimé le grand coucher, c'est-à-dire, que la cour ne le voyait plus depuis la sortie de son souper. Ainsi tout le coucher était devenu petit coucher réservé aux grandes entrées et aux premières. Quand le roi était incommodé, ces grandes entrées avaient leurs privances et leurs distinctions au-dessus des premières, comme celle-ci en avaient au-dessus des entrées inférieures, qui en avaient aussi, mais peu perceptibles sur le reste de la cour. Dans ces cas d'incommodité, les entrées des derrières entraient par les derrières dans les cabinets, et de là dans la chambre du roi, en de certains momens rompus, et en sortaient de même. Ceux qui avaient les premières entrées que j'ai

vus, étaient le maître de la garde-robe qui n'était point en année, le précepteur et les sous-gouverneurs de Monseigneur et des princes ses fils, ou qui l'avaient été. Il n'y avait que ceux-là par charge. Des autres, M. le Prince qui les avait eues seulement au mariage de M. son fils avec la fille aînée du roi et de madame de Montespan, le maréchal de Villeroy, comme fils du gouverneur du roi, le duc de Béthune, lorsqu'il quitta sa compagnie des gardes-du-corps, Beringhen, premier écuyer, Tilladet, parce qu'il avait été maître de la garde-robe avant d'avoir eu les Cent-Suisses ; enfin, les deux lecteurs du roi, que je ne compte pas, quoique par charge, parce qu'elles n'ont rien que ces premières entrées qui les fasse compter pour quelque chose, et qu'excepté Dangeau qui en acheta une uniquement pour avoir ces entrées, et qui perça, tous les autres ont été des gens de fort peu de chose. Viennent après les entrées de la chambre et celles du cabinet. Toutes les charges chez le roi ont ces deux entrées, et tous les princes du sang comme tels, ainsi que les cardinaux. Fort peu d'autres gens de la cour sans charges les ont obtenues.

Celles de la chambre consistent à entrer au lever du roi un moment avant le reste de la cour, quelquefois pour un instant, quand le roi prenait un bouillon les jours de médecine, ou de quelque légère incommodité privativement au reste de la cour.

Celles du cabinet, qui appartiennent aux charges principales et secondes et à fort peu d'autres courtisans, mais aussi aux princes du sang et aux cardinaux, n'étaient que pour entrer après le lever dans le cabinet du roi à l'heure qu'il donnait l'ordre pour la journée et rien de plus.

Enfin la dernière entrée dont le premier gentilhomme de la chambre en année disposait, était lorsque le roi allant à la chasse ou se promener, venait prendre une

chaussure et un surtout. L'huissier allait nommer au premier gentilhomme de la chambre en année les personnes de quelque distinction qui étaient à la porte et qui desiraient entrer. Ce premier gentilhomme de la chambre ne nommait au roi que celles qu'il voulait favoriser, qu'il faisait entrer, et de même au retour du roi. C'est ce qui s'appelait le botté et le débotté. A Marly y entrait qui voulait indépendamment du premier gentilhomme de la chambre, mais non ailleurs.

On voit ainsi l'ordre de toutes ces entrées, et combien précieuses et rares étaient les grandes et celles des derrières, même les premières entrées qui donnaient lieu à faire une cour facile et distinguée, et à parler au roi à son aise et sans témoins, car les gens de ces entrées s'écartaient dès que l'un d'eux s'approchait pour parler au roi, qui était si difficile à accorder des audiences au reste de sa cour.

Le cardinal Dubois, dans son nouveau projet, commença par faire rendre les brevets des grandes et des premières entrées à ceux qui en avaient obtenu. Il n'en excepta que le maréchal de Berwick pour les grandes, qu'il ménageait, pour l'éloigner en lui faisant accepter l'ambassade d'Espagne, et Bellisle pour les premières, qu'il voulait tromper jusqu'au bout pour le perdre avec le Blanc, et il fut la dupe de l'un et de l'autre. Berwick ne fut point en Espagne. Bellisle, après un long et dur séjour à la Bastille, puis en exil à Nevers, revint à la cour faire la plus prodigieuse fortune, et tous deux conservèrent leurs entrées. Tous les autres les perdirent, hors le très peu de ceux qui restaient et qui les avaient du feu roi. Je fus du nombre des supprimés, et M. le duc d'Orléans le souffrit. Je renvoyai mon brevet dès qu'il me fut redemandé, sans daigner m'en plaindre, ni en dire un mot au cardinal Dubois, ni à M. le duc d'Or-

léans que j'aurais fort embarrassé. Les entrées, excepté ces deux, demeurèrent donc restreintes aux charges et à ce si peu d'autres qui les avaient du feu roi. Celles des derrières furent abolies, en donnant les grandes à d'Antin, à d'O et à Chamarande. Le cardinal Dubois en inventa de familières qui, du temps du feu roi, n'étaient que pour Monseigneur et les princes ses fils, Monsieur et monsieur le duc d'Orléans, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Dubois les prit pour lui, et pour faire moins crier, les étendit à tous les princes du sang, au duc du Maine, à ses deux fils et au comte de Toulouse. Elles donnèrent droit d'entrée à toute heure où était le roi quand il ne travaillait pas. Les princes du sang s'en trouvèrent extrêmement flattés, eux qui n'avaient que celles de la chambre. Jamais le feu prince de Conti n'avait eu d'autres avec celles du cabinet. Et avant que le coucher du roi eût été retranché aux courtisans, j'ai vu bien des fois M. le Prince assis au-dehors de la porte du cabinet du roi, entre le souper et le coucher, et assis qui pouvait dans la même pièce que lui, en attendant le coucher du roi, tandis qu'en sa présence M. le Duc son fils, comme gendre du roi, entrait dans le cabinet, et n'en sortait qu'avec le roi, quand il venait se déshabiller pour son coucher. Ces entrées familières sont demeurées aux princes du sang et aux bâtards et bâtardeaux, et il ne sera pas facile désormais de les leur ôter par un roi qu'une familiarité si grande pourra facilement gêner et importuner beaucoup.

Tel fut le préparatif du rétablissement des bâtards et des enfans du duc du Maine dans tous les rangs, honneurs et distinctions dont ils jouissaient à la mort du roi. C'est ce qui fut fait par une déclaration du roi enregistrée au parlement, qui n'excepta que le droit de succession à la couronne, le nom et le titre de prince du sang

qui leur fut de nouveau interdit, et le traversement du parquet, en sorte que d'ailleurs ils conservèrent en tout et partout l'extérieur de princes du sang, et en eurent aussi les mêmes entrées. C'était, ce semble, de quoi être plus que contens, après la dégradation qu'ils avaient, à tous égards, justement essuyée. Ils ne le parurent point du tout, et madame la duchesse d'Orléans encore moins qu'eux. Ils ne prétendaient à rien moins qu'aux trois points qu'ils tâchèrent d'obtenir par toutes sortes d'efforts, et à un quatrième qui était une extension illimitée à leur postérité. Dubois, qui n'osa choquer les princes du sang en des points si sensibles, n'osa les accorder. Son but était de se mettre bien avec les uns et les autres, et de les tenir ennemis pour les opposer et nager ainsi entre eux, appuyé selon l'occasion de ceux qui lui seraient les plus utiles, en faisant pencher la balance de leur côté. Nous fîmes nos protestations, dernière ressource des opprimés. Cet évènement acheva de m'éloigner du cardinal et de M. le duc d'Orléans, auxquels, comme chose très inutile, je ne pris pas la peine d'en dire une seule parole. Personne de nous ne visita les bâtards sur ce rétablissement si honteux et si fort à pure perte pour M. le duc d'Orléans, après tout ce qui s'était passé.

En même temps le cardinal Dubois négociait avec le père d'Aubenton, non-seulement le retour des bonnes grâces du roi d'Espagne au maréchal de Berwick, mais l'agrément de sa majesté catholique pour qu'il allât ambassadeur du roi à Madrid. L'impossibilité du succès de cette entreprise, dont il ne m'avait confié que la moitié, ne l'avait pas rebuté, quoique je la lui eusse bien clairement exposée, tant il était pressé de se défaire de ce duc, dont l'estime, l'amitié, la familiarité pour lui de M. le duc d'Orléans lui était si importune, et duquel il ne se pouvait délivrer autrement. A l'occasion de la négocia-

tion du futur mariage de mademoiselle de Beaujolois, il avait promis une grosse abbaye à un frère que le père d'Aubenton avait à Paris. Cette abbaye ne venait point, le cardinal en suspendait le don pour hâter le jésuite d'obtenir du roi d'Espagne ce qu'il avait si fort à cœur, et payait, en attendant, son frère d'espérances les plus prochaines. La négociation ne fut pas longue, le père d'Aubenton manda nettement au cardinal qu'il n'avait pu y réussir, et qu'il n'avait jamais trouvé dans le roi d'Espagne une inflexibilité si dure ni si arrêtée. Le cardinal entra en furie, dans le dépit de ne savoir plus comment pouvoir éloigner le duc de Berwick. Le frère du père d'Aubenton se présenta à lui pour insister sur l'abbaye promise; le cardinal l'envoya très salement promener, le traita comme un nègre, lui chanta pouille du père d'Aubenton, lui déclara qu'il n'avait plus d'abbaye à espérer, lui défendit d'oser jamais paraître devant lui, et rompit tout commerce avec le père d'Aubenton pour tout le reste de sa vie. On peut juger de l'effet de cette sortie sur un jésuite accoutumé aux adorations des ministres des plus grandes puissances, et aux ménagemens directs de ces mêmes puissances. On en verra bientôt les funestes effets.

Je n'ai point su par quelle heureuse fantaisie, car le cardinal Dubois n'était rien moins que noble et bienfaisant, il avait pris en gré, du temps de la splendeur de Law, le vieux prince de Courtenay, qui n'avait pas de quoi vivre. Il lui avait procuré le paiement de ses dettes, et plus de 40,000 livres de rentes au-delà. Il n'en jouit que quelques années; il mourut à quatre-vingt-trois ans, en ce temps-ci, et laissa ce bien à son fils unique qu'il avait eu d'une Lamet; il avait eu un aîné tué à vingt-deux ans, sans alliance, étant mousquetaire au siège de Mons, comme il a été dit ici ailleurs. M. de Courtenay, après douze ans de veuvage, se remaria, en 1688, à la fille de Besançon,

qu'on appelait M. Duplessis-Besançon, lieutenant-général et gouverneur d'Auxonne, laquelle était veuve de M. le Brun, président au grand-conseil, dont il laissa une fille mariée au marquis de Beauffremont en 1712. On a vu ailleurs comment ce prince de Courtenay perdit la fortune que le cardinal Mazarin avait résolu de lui faire, en lui donnant une de ses nièces en mariage, et le faisant déclarer prince du sang. On y a vu aussi ce qu'est devenu son fils, en qui toute cette maison de Courtenay s'est éteinte, vraiment et légitimement de la maison royale, sans en avoir jamais pu être reconnu, quoiqu'elle n'en doutât pas, ni le feu roi non plus.

Fort tôt après la formation des conseils d'état, des finances et des dépêches, le cardinal Dubois ôta le détail de l'infanterie, de la cavalerie et des dragons à M. le duc de Chartres, au comte d'Evreux et à Coigny colonels-généraux, et les rendit aux départemens du secrétaire d'état de la guerre. Le comte de Toulouse retint encore quelque peu de temps celui de la marine; mais il le perdit enfin à très peu de chose près, comme les autres, et le vit passer au secrétaire d'état de la marine. Pour les Suisses et l'artillerie, tout fut rendu à cet égard, à peu de chose près, au duc du Maine, comme il l'avait du temps du feu roi, mais en allant travailler chez le cardinal Dubois sur ces deux matières.

Maulevrier revint en ce temps-ci d'Espagne, et fut médiocrement reçu. Il s'en alla tôt après montrer sa Toison dans sa province. Je n'entendis point parler de lui ni lui de moi, et n'en avons pas ouï parler depuis. Qui lui aurait dit alors qu'il deviendrait maréchal de France? Il en aurait été, pour le moins, aussi étonné que le monde le fut quand le bâton lui fut donné. Chavigny demeura en Espagne sans titre, mais chargé des affaires en attendant un ambassadeur.

Un autre Maulevrier, mais qui était Colbert, et petit-fils du maréchal de Tessé, épousa une fille du comte d'Estain, et le comte de Peyre une fille de Gassion, petite-fille du garde des sceaux Armenonville.

La princesse de Piémont mourut en couche à Turin, au bout d'un an de mariage. Elle n'avait pas vingt-trois ans, et était fort belle. Elle était Palatine-Sulzbach.

Le duc d'Aumont, chevalier de l'ordre, mourut le 6 avril d'apoplexie, à cinquante-six ans. Il en a été assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire. Son fils avait la survivance de sa charge et de son gouvernement. Beringhen, son beau-frère, ne le survécut pas d'un mois après une longue maladie. Il était premier écuyer du roi, et chevalier de l'ordre, et avait soixante-et-onze ans : homme d'honneur, de fort peu d'esprit, aimé et compté à la cour, estimé et fort bien avec le feu roi. Son fils aîné avait la survivance de sa charge et de son petit gouvernement.

La marquise d'Alègre, dont j'ai eu occasion de parler ici quelquefois, mourut à soixante-cinq ans; dévote fort singulière, qui n'était pas sans esprit et sans vues. Elle avait été belle, on s'en apercevait encore. On a vu que ce fut elle qui me donna le premier éveil de toute la conspiration du duc et de la duchesse du Maine, sans rien nommer, dont son mari était tout du long, qui était fort bête et qui ne s'en doutait pas.

Deux sœurs du duc de Noailles moururent à un mois l'une de l'autre; madame de Châteaurenaud à trente-quatre ans, et madame de Coetquen à quarante-deux ans. On n'avait jamais fait grand cas de l'une ni de l'autre dans leur famille, ni dans celle de leurs maris, ni dans le monde.

Le fils aîné du duc de Lorraine mourut de la petite-vérole à dix-sept ans.

Le cardinal Dubois, que l'assemblée du clergé avait

élu son premier président, et qui en fut fort flatté, suivait chaudement l'affaire de la Jonchère pour perdre le Blanc qu'il y fit impliquer. Madame de Prie et M. le Duc ne s'y épargnèrent pas. Ce trésorier avait été mis à la Bastille et fort resserré, où il dit et fit à-peu-près ce qu'on voulut. Ainsi, toute l'affection, la confiance, tous les services publics et secrets que M. le duc d'Orléans avait reçus de le Blanc ne purent tenir contre l'impétuosité de M. le Duc et du cardinal Dubois. Le Blanc eut ordre de donner la démission de sa charge de secrétaire d'état et de s'en aller sur-le-champ à quinze ou vingt lieues de Paris, à Doux, terre de Tresnel son gendre, et sur-le-champ Breteuil, intendant de Limoges, fut fait secrétaire d'état de la guerre en sa place.

Cet évènement affligea tout le monde. Jamais le-Blanc ne s'était méconnu. Il était poli jusque avec les moindres, respectueux où il le devait et où ces messieurs ne le sont guère, obligeant et serviable à tous, gracieux et payant de raison jusque dans ses refus, expéditif, diligent, clairvoyant, travailleur fort capable ; connaissant bien tous les officiers et tous ceux qui étaient sous sa charge. On peut dire que ce fut un cri et un deuil public sans ménagement, quoiqu'on sentît depuis quelque temps que la partie en était faite. Mais la surprise ne fut pas moins grande et générale de voir Breteuil en sa place, et être tiré pour cela d'une des dernières et des plus chétives intendances du royaume, dans un âge qui était encore fort peu avancé, sans avoir jamais vu ni ouï parler de troupes, de places ni de rien de ce qui appartient à la guerre qui n'avait jamais eu ni travail ni application, et qui était de ces petits-maîtres étourdis de robe, et ne s'occupait que de son plaisir. La cause long-temps secrète d'une telle fortune fut précisément le hasard de sa petite intendance.

Le cardinal Dubois était marié depuis longues années, par conséquent fort obscurément. Il paya bien sa femme pour se taire quand il eut des bénéfices; mais quand il pointa au grand il s'en trouva fort embarrassé. Sa bassesse ne lui laissait que les élévations ecclésiastiques, et il était toujours dans les transes que sa femme ne l'y fît échouer. Son mariage s'était fait dans le Limousin et célébré dans une paroisse de village. Nommé à l'archevêché de Cambrai, il prit le parti d'en faire la confidence à Breteuil et de le conjurer ne n'oublier rien pour enlever les preuves de son mariage avec adresse et sans bruit.

Dans la posture où Dubois était déjà, Breteuil vit les cieux ouverts pour lui s'il pouvait réussir à lui rendre un service si délicat et si important. Il avait de l'esprit et il sut s'en servir. Il s'en retourna diligemment à Limoges, et, tôt après, sous prétexte d'une légère tournée pour quelque affaire subite, il s'en alla, suivi de deux ou trois valets seulement, ajustant son voyage de façon qu'il tomba à une heure de nuit, dans ce village où le mariage avait été célébré, alla descendre chez le curé faute d'hôtellerie, lui demanda familièrement la passade comme un homme que la nuit avait surpris, qui mourait de faim et de soif et qui ne pouvait aller plus loin. Le bon curé, transporté d'aise d'héberger M. l'intendant, prépara à la hâte tout tout ce qu'il put trouver chez lui, et eut l'honneur de souper tête à tête avec lui, tandis que sa servante régala les deux valets dont Breteuil se défit ainsi que de la servante pour demeurer seul avec le curé. Breteuil aimait à boire et y était expert. Il fit semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur. Le curé, charmé de son hôte, ne songea qu'à le renforcer, comme on dit dans la province; le broc était sur la table; ils s'en versaient tour-à-tour avec une familiarité qui transportait le bon curé. Breteuil, qui avait son projet,

en vint à bout, et enivra le bon homme à ne pouvoir se soutenir, ni voir, ni proférer un mot. Quant Breteuil eut, en cet état, achevé de le bien noyer avec quelques nouvelles lampées, il profita de ce qu'il en avait tiré dans le premier quart d'heure du souper. Il lui avait demandé si ses registres étaient en bon ordre, et depuis quel temps, et sous prétexte de sûreté contre les voleurs, où il les tenait et où il en gardait les clefs, tellement que dès que Breteuil se fut bien assuré que le curé ne pouvait plus faire usage d'aucun de ses sens, il prit ses clefs, ouvrit l'armoire, en tira le registre des mariages qui contenait l'année dont il avait besoin, en détacha bien proprement la feuille qu'il cherchait, et malheur aux autres mariages qui se trouvèrent sur la même feuille, la mit dans sa poche, et rétablit le registre où il l'avait trouvé, referma l'armoire et remit les clefs où il les avait prises. Il ne songea plus après ce coup qu'à attendre le crépuscule du matin pour s'en aller; laissa le bon curé cuvant profondément son vin, et donna quelques pistoles à la servante.

Il s'en alla de là à Brive, chez le notaire, dont il s'était bien informé, qui avait l'étude et les papiers de celui qui avait fait le contrat de mariage, s'y enferma avec lui, et de force et d'autorité se fit remettre la minute du contrat de mariage. Il manda ensuite la femme, des mains de qui l'abbé Dubois avait su tirer l'expédition de leur contrat de mariage, la menaça des plus profonds cachots si elle osait dire jamais une parole de son mariage, et lui promit monts et merveilles en se taisant. Il l'assura de plus que tout ce qu'elle pourrait dire et faire serait en pure perte, parce qu'on avait mis ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver, et qu'on était en état, si elle osait branler, de la faire condamner de calomnie et d'imposture, et de la faire raser et pourrir dans la prison d'un couvent.

Breteuil remit les deux importantes pièces à Dubois, qui l'en récompensa de la charge de secrétaire d'état quelque temps après.

La femme n'osa souffler. Elle vint à Paris après la mort de son mari. On lui donna gros sur ce qu'il laissait d'immense. Elle a vécu obscure, mais fort à son aise, et est morte à Paris plus de vingt ans après le cardinal Dubois, dont elle n'avait point eu d'enfans. Dubois, à qui le cardinal son frère avait donné sa charge de secrétaire du cabinet du roi, et la charge des ponts-et-chaussées qu'avait le feu premier écuyer, et qui était bon et honnête homme, vécut toujours fort bien avec elle. Il était assez mauvais médecin de village dans son pays, lorsque son frère le fit venir à Paris quand il fut secrétaire d'état. Dans la suite, cette histoire a été sue, et n'a été désavouée ni contredite de personne.

CHAPITRE XXI.

Bâtards de Montbéliard. — Retour à Rome de Mezzabarba, légat *à latere* à la Chine. — Succès de son voyage. — Le roi à Meudon pour la commodité du cardinal Dubois. — La santé de ce dernier s'altère d'une manière visible. — Interrogatoire de Bellisle, Conches et Séchelles devant la chambre de l'Arsénal. — La Vrillière travaille à se faire duc et pair. — Singulière intrigue à ce sujet. — Le marquis de Bedmar meurt à Madrid. — Le maréchal de Villars grand d'Espagne. — Mort de l'abbé Fleury. — Ses ouvrages. — Son caractère. — Mort du cardinal Dubois. — Ses richesses. — Ses obsèques. — Esquisse de caractère. — Ses négociations à Hanovre et en Angleterre. — Sa conduite à l'égard de l'Espagne. — Son gouvernement.

— Ses folles incartades. — M. le duc d'Orléans fort soulagé par la mort du cardinal Dubois. — Il est fait premier ministre. — Mort du premier président de Mesmes. — Compagnie d'Ostende. — Inondation à Madrid et incendie au même moment. — Nocé, Canillac et le duc de Noailles rappelés de leur exil. — Plusieurs morts.

Ce fut dans ce temps-ci que le conseil aulique jugea à Vienne un procès dont je ne parle ici que par les efforts qui ont été faits vingt ans depuis pour revenir à cette affaire par la protection du roi et par la juridiction du parlement de Paris. Le dernier duc de Montbéliard avait passé sa vie avec un sérail, et n'avait point laissé d'enfans légitimes. Entre autres bâtards, il en laissa de deux femmes différentes, nés pendant la vie de son épouse légitime. Mais il prétendit les avoir épousées avec la permission de son consistoire, et les fit considérer comme telles dans son petit état. Toutes les faussetés et toutes les friponneries les plus redoublées et les plus entortillées furent employées pour soutenir la validité de ces prétendus mariages, et pour rendre légitimes, par conséquent, les Sponeck, sortis de l'une, et les Lespérance, sortis de l'autre. Il fit mieux encore, car pour mettre ces bâtards d'accord, qui se disputaient le droit à l'héritage, il maria le frère et la sœur qu'il avait eus de ces deux différentes maîtresses. Il donna sa prédilection à ces nouveaux mariés, leur assurant, autant qu'il fut en lui, sa succession; les fit reconnaître à Montbéliard comme les souverains futurs, et mourut bientôt après, leur laissant beaucoup d'argent comptant et de pierreries. Sponeck et sa femme se firent prêter serment et reconnaître souverains par leurs nouveaux sujets, et se mirent en possession de tout le petit état de Montbéliard. Le duc de Wirtemberg, à qui il revenait, faute d'héritiers légitimes, les y troubla et s'adressa à l'empereur. Le Sponeck soutint son prétendu

droit, et les Lespérance intervinrent, prétendant exclure le Sponeck et être seuls légitimes héritiers.

Après bien des débats, les uns et les autres furent déclarés bâtards, avec défense de porter le nom et les armes de Wirtemberg et le titre de Montbéliard ; les sujets de ce petit état déliés du serment qu'ils avaient prêté au Sponeck, obligés de le prêter au duc de Wirtemberg envoyé en possession de tout le Montbéliard ; et les lettres écrites par les Sponeck à l'empereur, renvoyées au Sponeck avec les armes de son cachet et sa signature biffées. Ils intriguèrent pour une révision, et y furent encore plus maltraités. Le voisinage de ce petit état de Montbéliard, qui confine à la Franche-Comté, leur fit implorer la protection du roi pour s'y maintenir. Ils trouvèrent madame de Carignan, qui disposait fort alors de notre ministère, laquelle, pour de l'argent, entreprenait tout ce qu'on lui proposait. Elle les fit écouter, et, contre toute apparence de raison, renvoyer au parlement de Paris. M. de Wirtemberg cria, on le laissa dire ; et la poursuite et l'instruction ne s'en continuèrent pas moins. A la fin, l'empereur se plaignit, et demanda de quel droit le roi pouvait prétendre se mêler des affaires domestiques de l'empire, et quelle juridiction pouvait avoir le parlement de Paris sur l'état d'un Allemand naturel, qui se prétendait prince de l'empire, et dont le procès avait été jugé par le conseil aulique, tribunal de l'empire, qui n'en connaissait point de supérieur à soi, beaucoup moins un tribunal étranger à l'empire, tel que le parlement de Paris.

On essaya d'amuser l'empereur, mais il se fâcha si bien qu'on n'osa passer outre, et le parlement cessa d'y travailler. La chute du garde des sceaux Chauvelin, et d'autres circonstances qui décréditèrent madame de Carignan, fit dormir cette affaire. Sponeck et sa femme, prouvée

aussi sa sœur, s'étaient faits catholiques pour s'acquérir les prêtres et les dévots ; ils ne bougeaint de Saint-Sulpice, des jésuites et de tous les lieux de piété en faveur. C'étaient des saints, malgré l'inceste et le bien d'autrui qu'ils voulaient s'approprier comme que ce fût. Mais il fallait une grande protection pour remettre leur affaire en train. Ils la trouvèrent dans la maison de Rohan, qui avisa qu'en leur faisant gagner leur procès ils deviendraient conséquemment princes de la maison de Wirtemberg, et qu'ils se déferaient pour rien d'une de leurs filles en la mariant au fils de cet inceste, en lui obtenant ici le rang de prince étranger. Ils y mirent tout leur crédit, et parvinrent à leur faire accorder des commissaires. Tous ces manèges eurent beaucoup de haut et de bas ; les commissaires travaillèrent.

Cependant le duc de Wirtemberg jeta les hauts cris, l'empereur se fâcha de nouveau, l'affaire au fond et en la forme était insoutenable; on ne voulut pas se brouiller avec l'empereur pour cette absurdité où le roi n'avait pas le plus petit intérêt d'état. Ils furent donc condamnés comme ils l'avaient été à Vienne, avec les mêmes clauses et défenses; et ils furent réduits à obtenir du duc de Wirtemberg, au-desir des arrêts du conseil aulique, une légère subsistance comme à des bâtards qu'il faut nourrir, et eux et les Lespérance, et le roi s'entremit auprès du duc de Wirtemberg pour leur faire donner quelques terres les plus proches de la Franche-Comté. La douleur des vaincus fut grande, et celle de leurs protecteurs. Le Sponeck se rompit bientôt le cou en allant à Versailles, sa femme alla loger chez madame de Carignan ; et jusqu'à l'heure que j'écris, a l'audace, malgré tant d'arrêts, de porter tout publiquement le nom de princesse de Montbéliard, les armes de Wirtemberg pleines à son carrosse, et se montre ainsi effrontément partout, avec deux té-

tons gros comme des timbales, et qui, avec sa dévotion, sont médiocrement couverts. Elle n'a qu'un fils qui, ne pouvant s'accommoder d'un état si bizarre et si différent de celui qu'il avait prétendu, s'est retiré dans une communauté. J'ai poussé ce récit fort au-delà des bornes de ces Mémoires, pour montrer quel bon pays est la France à tous les escrocs, les aventuriers et les fripons, et jusqu'à quel excès l'impudence y triomphe.

En voici une autre d'une espèce différente. Le feu pape, irrité de la désobéissance des jésuites de la Chine, des souffrances et de la mort du cardinal de Tournon qu'il y avait envoyé son légat *à latere*, y avait envoyé de nouveau, avec le même caractère et les mêmes pouvoirs, le prélat Mezzabarba, orné du titre de patriarche d'Alexandrie. Il alla de Rome à Lisbonne pour y prendre les ordres et les recommandations du roi de Portugal, pour ne pas dire son attache, sous la protection duquel les jésuites travaillaient dans ces missions des extrémités de l'orient. Il fit voile de Lisbonne pour Macao où il fut retenu long-temps avec de grands respects avant de pouvoir passer à Canton. De Canton, il voulut aller à Pékin, mais il fallut auparavant s'expliquer avec les jésuites qui étaient les maîtres de la permission de l'empereur de la Chine, et qui ne la lui voulurent procurer qu'à bon escient. Il différa tant qu'il put à s'expliquer, mais il eut affaire à des gens qui en savaient autant que lui en finesse, et qui pouvaient tout, et lui rien que par eux. Après bien des ruses employées d'une part pour cacher, de l'autre pour découvrir, les jésuites en soupçonnèrent assez pour lui fermer tous les passages.

Mezzabarba avait tout pouvoir; mais pour faire exécuter à la lettre les décrets et les bulles qui condamnaient la conduite des jésuites sur les rits chinois, et pour prendre toutes les plus juridiques informations sur ce qui

s'était passé entre eux et le cardinal de Tournon jusqu'à sa mort inclusivement. Ce n'était pas là le compte des jésuites. Ils n'avaient garde de laisser porter une telle lumière sur leur conduite avec le précédent légat, encore moins sur la prison où ils l'avaient enfermé à Canton à son retour de Pékin, et infiniment moins sur sa mort. Mezzabarba, en attendant la permission de l'empereur de la Chine pour se rendre à Pékin, voulut commencer à s'informer de ces derniers faits, et de quelle façon les jésuites se conduisaient à l'égard des rits chinois depuis les condamnations de Rome. Il n'alla pas loin là-dessus sans être arrêté. La soumission apparente et les difficultés de rendre à ces brefs l'obéissance desirée furent d'abord employées, puis les négociations tentées pour empêcher le légat de continuer ses informations, et pour le porter à céder à des nécessités locales inconnues à Rome, et qui ne pouvaient permettre l'exécution des bulles et des décrets qui les condamnaient. Les promesses de faciliter son voyage à la cour de l'empereur, et d'y être traité avec les plus grandes distinctions, furent déployées. On lui fit sentir que le succès de ce voyage, et le voyage même, était entre leurs mains. Mais rien de ce qui était proposé au légat n'était entre les siennes. Il n'avait de pouvoir que pour les faire obéir, et il avait les mains liées sur toute espèce de composition et de suspension. Il en fallut enfin venir à cet aveu. Les jésuites, hors de toute espérance de retourner cette légation suivant leurs vues, essayèrent d'un autre moyen. Ce fut de resserrer le légat et de l'effrayer. Ce moyen eut un plein effet.

Le patriarche, se voyant au même lieu où le cardinal de Tournon avait cruellement péri entre les mains des mêmes qui lui en montraient de près la perspective, lâcha pied, et pour sauver sa vie et assurer son retour en Europe, consentit, non-seulement à n'exécuter aucun

des ordres dont il était chargé, et dont l'exécution, qu'il vit absolument impossible, faisait tout l'objet de sa légation, mais encore d'accorder, contre ses ordres exprès, par conséquent sans pouvoir, un décret qui suspendît toute exécution de ceux de Rome, jusqu'à ce que le saint-siège eût été informé de nouveau. De là, les jésuites prirent occasion d'envoyer avec lui à Rome le père Magalhaëns, jésuite portugais, pour faire au pape des représentations nouvelles, en même temps pour être le surveillant du légat depuis Canton jusqu'à Rome. A ces conditions les jésuites permirent au légat d'embarquer avec lui le corps du cardinal de Tournon, et de se sauver ainsi de leurs mains sans avoir passé Canton, et sans y avoir eu, lors même de sa plus grande liberté, qu'une liberté fort veillée et fort contrainte. Il débarqua à Lisbonne où, après être demeuré quelque temps, il arriva en celui-ci à Rome avec le jésuite Magalhaëns et le corps du cardinal de Tournon qui fut déposé à la Propagande. Mezzabarba y rendit compte de son voyage, et eut plusieurs longues audiences du pape, où il exposa l'impossibilité qu'il avait rencontrée à son voyage au-delà de Canton, premier port de la Chine à notre égard, et à réduire les jésuites à aucune obéissance. Il expliqua ce que, dans le resserrement où ils l'avaient tenu, il avait pu apprendre de leur conduite, du sort du cardinal de Tournon, enfin du triste état des missions dans la Chine; il ajouta le récit de ses souffrances, de ses frayeurs; et il expliqua comment, en s'opiniâtrant à l'exécution de ses ordres, il n'y aurait rien avancé que de causer l'éclat d'une désobéissance nouvelle, et à soi la perte entière de sa liberté, et vraisemblablement de sa vie, comme il était arrivé au cardinal de Tournon; qu'il n'avait pu échapper et se procurer son retour pour informer le pape de l'état des choses qu'en achetant cette grâce par la prévarication dont il

s'avouait coupable, mais à laquelle il avait été forcé par la crainte de ce qui était sous ses yeux, et de donner directement contre ses ordres une bulle de suspension de l'exécution des précédentes, jusqu'à ce que le saint-siège, plus amplement informé, expliquât ce qu'il lui plaisait de décider.

Ce récit, en faveur duquel les faits parlaient, embarrassa et fâcha fort le pape. La désobéissance et la violence ne pouvaient pas être plus formelles. Il n'y avait point de distinction à alléguer entre fait et droit, ni d'explication à demander comme sur la condamnation d'un amas de propositions *in globo* et d'un autre amas de qualifications indéterminées. Il n'y avait pas lieu non plus de se récrier contre une condamnation sans avoir été entendus. La condamnation était claire, nette, tombait sur des points fixes et précis, longuement soutenus par les jésuites, et juridiquement discutés par eux et avec eux à Rome. Ils avaient promis de se soumettre et de se conformer au jugement rendu. Ils n'en avaient rien fait, leur crédit les avait fait écouter de nouveau, et de nouveau la tolérance dont il s'agissait avait été condamnée. Ils y étaient encore revenus sous prétexte qu'on n'entendait point à Rome l'état véritable de la question, qui dépendait de l'intelligence de la langue, des mœurs, de l'esprit, des idées et des usages du pays. C'est ce qui fit résoudre l'envoi de Tournon; et ce que Tournon y vit et y apprit, et ce qu'il tenta d'y faire, et qu'il y fit à la fin, empêcha son retour et son rapport, et celui de la plupart des ministres de sa légation.

Quelque bruit et quelque prodigieux scandale qui suivissent de tels succès, les jésuites eurent encore le crédit d'éviter le châtiment, soumis, respectueux et répandant l'or à Rome dans la même mesure qu'ils en amassaient à la Chine et au Chili, au Paraguay et dans

leurs principales missions, et à proportion de leur puissance et de leur audace à la Chine. Ce fut donc pour tirer les éclaircissemens locaux qu'ils avaient bien su empêcher le cardinal de Tournon et la plupart des siens de rapporter en Europe, et finalement pour faire obéir le saint-siège, que Mezzabarba y fut envoyé. Il ne se put tirer d'un si dangereux pas qu'en la manière qu'on vient de voir, directement opposée à ses ordres. Mais que dire à un homme qui prouve un tel péril pour soi et une telle inutilité d'y exposer sa vie? Aussi ne sut-on qu'y répondre; mais la honte de le voir à Rome en témoigner l'impuissance, par le seul fait d'être revenu sans exécution, et forcé au contraire à suspendre tout ce qu'il était chargé de faire exécuter, rendit sa présence si pénible à supporter, qu'il ne lui en coûta pas seulement le chapeau promis pour le prix de son voyage, mais l'exil loin de Rome, où il vécut obscurément plusieurs années, et dans lequel il mourut.

Le pape, la plus grande partie du sacré collège et de la cour romaine, voulaient faire rendre les plus grands honneurs à la mémoire du cardinal de Tournon; et le peuple, soutenu de plusieurs cardinaux et de beaucoup de gens considérables, le voulaient faire déclarer martyr. Les jésuites en furent vivement touchés. Ils sentirent tout le poids du contre-coup qui tomberait sur eux de ce qui se ferait en l'honneur du cardinal de Tournon. L'audace, poussée au dernier point de l'effronterie, leur en para l'affront. Ils insistèrent pour obtenir qu'après Mezzabarba, leur père Magalhaëns fût écouté à son tour.

Peu occupés de défendre les rits chinois, la désobéissance et les violences des jésuites de la Chine devant la congrégation de la Propagande, dont ils n'espéraient rien, ils voulurent aller droit au pape. Magalhaëns y défendit les siens comme il put. Il se flattait peu de leur

parer une condamnation nouvelle. Son grand but fut d'étouffer la mémoire du cardinal de Tournon et de sauver l'affront insigne des honneurs qu'on lui préparait. Le pape, gouverné par le cardinal Fabroni, leur créature et leur pensionnaire, qui les craignait à la Chine, où ils se moquaient de lui en toute sécurité, et qui s'en servaient si utilement en Europe, crut mettre tout à couvert en condamnant de nouveau les rits chinois et les jésuites, leurs protecteurs à la Chine, sous la plus grande peine, s'ils n'obéissaient pas enfin à ces dernières bulles, et sous les plus grandes menaces de s'en prendre au général et à la société en Europe, aux dépens de la mémoire du cardinal de Tournon, qui fut enfin enterré dans l'église de la Propagande sans aucune pompe. C'était tout ce que les jésuites s'étaient proposé. Contens au dernier point de voir tomber par là toute information de ce qui s'était passé à la Chine, à l'égard de la légation et de la personne du légat, après tout le bruit qui s'en était fait à Rome, ils se tinrent quittes à bon marché de la nouvelle condamnation du pape, moyennant que cette énorme affaire demeurât étouffée, que l'étrange succès de la légation de Mezzabarba restât tout court sans aucune suite, bien assurés qu'après de telles leçons données à ces deux légats *à latere*, il ne serait pas facile de trouver personne qui se voulût charger de pareille commission, non pas même pour la pourpre, qui n'avait fait qu'avancer la mort du cardinal de Tournon; et qu'à l'égard des condamnations nouvelles, ils en seraient quittes pour des respects, des promesses d'obéissance et des soumissions à Rome, et n'en continueraient pas moins à la Chine à s'en moquer et à les mépriser, comme ils avaient fait jusqu'alors. C'est en effet comme ils se conduisirent fidèlement à Rome et à la Chine, sans que Rome ait voulu ou su depuis quel remède y apporter.

Mais ce qui est incroyable est la manière dont le père Magalhaëns s'y prit pour conduire l'affaire à cette issue. Ce fut de demander hardiment au pape de retirer tous les brefs, ou bulles et décrets, qui condamnaient les rits chinois et la conduite des jésuites à cet égard et à l'égard de ces condamnations. Il fallait être jésuite pour hasarder une demande si impudente au pape, en personne, en présence du corps du cardinal de Tournon, et du légat Mezzabarba, et il ne fallait pas moins qu'être jésuite pour la faire impunément. Le pape fut encore plus effrayé qu'indigné de cette audace. Il crut donc faire un grand coup de politique de les condamner de nouveau pour ne pas reculer devant ce jésuite, mais d'en adoucir le coup pour sa compagnie, en supprimant tout honneur à la mémoire du cardinal de Tournon, et se hâtant de le faire enterrer sans bruit dans l'église de la Propagande, où il était demeuré en dépôt, en attendant que les honneurs à rendre à sa mémoire et la pompe de ses obsèques eussent été résolus, qui furent sacrifiés aux jésuites, avec un scandale dont le pape ne fut pas peu embarrassé.

Le 11 juin le roi alla demeurer à Meudon. Le prétexte fut de nettoyer le château de Versailles, la raison fut la commodité du cardinal Dubois. Flatté au dernier point de présider à l'assemblée du clergé, il voulait jouir quelquefois de cet honneur. Il desirait aussi se trouver quelquefois aux assemblées de la compagnie des Indes; Meudon le rapprochait de Paris de plus que la moitié du chemin de Versailles, et lui épargnait du pavé. Ses débauches lui avaient donné des incommodités habituelles et douloureuses que le mouvement du carrosse irritait, et dont il se cachait avec grand soin. Le roi fit à Meudon une revue de sa maison où l'orgueil du premier ministre voulut se satisfaire; il lui en coûta cher.

Il monta à cheval pour y jouir mieux de son triomphe, il y souffrit cruellement, et rendit son mal si violent qu'il ne put s'empêcher d'y chercher du secours. Il vit des médecins et des chirurgiens les plus célèbres, dans le plus grand secret, qui en augurèrent tous fort mal, et par la réitération des visites et quelques indiscrétions la chose commença à transpirer. Il ne put continuer d'aller à Paris qu'une ou deux fois au plus avec grande peine, et uniquement pour cacher son mal qui ne lui donna presque plus de repos.

En quelque état que fût le cardinal Dubois, ses passions ne l'occupaient pas moins que si son âge et sa santé lui eussent promis encore quarante années de vie. Les soins de s'enrichir et de se perpétuer la souveraine et unique puissance le tourmentaient avec la même vivacité. Il poussait donc l'affaire de la Jonchère à son gré, sous le prétexte de l'ardeur de M. le Duc à perdre le Blanc et Bellisle; et Bellisle s'y trouva embarrassé par les dépositions de la Jonchère et de ses commis arrêtés avec lui. Conches, et Séchelles maître des requêtes, fort distingué dans son métier, ami intime de le Blanc et de Bellisle, y furent aussi compris. Ils furent tous trois obligés de comparaître devant les commissaires des malversations, puis devant la chambre de l'Arsenal. Ils y furent interrogés plusieurs fois. Bellisle y déclara qu'allant servir sous le maréchal de Berwick dans le Guipuscoa et dans la Navarre espagnole, il avait donné ses billets de banque et ses actions à la Jonchère pour s'en servir, et lui rendre après en divers temps. Rien n'était moins répréhensible: on ne trouva rien de plus mal dans les deux autres. Cela piqua, mais ne fit qu'encourager la haine à chercher, à tâcher à ne se point rebuter, et à les tenir cependant dans des filets, mais sans pouvoir encore aller plus loin ni les arrêter.

Une autre pratique s'était élevée depuis quelque temps dans les ténèbres, avec toute l'adresse et toute l'audace possible. La conduite de M. le duc d'Orléans persuadait aisément qu'il n'y avait rien, quelque étrange que fût ce qu'on se proposait, qui fût impossible avec la protection du cardinal Dubois, et rien encore, pour monstrueux qu'il fût, qu'on n'arrachât du premier ministre à la recommandation de l'Angleterre. Madame de la Vrillière, au bout de tant d'années de mariage, ne pouvait se consoler ni s'accoutumer à être madame de la Vrillière. Elle le faisait sentir souvent à son mari. Il était glorieux autant et plus qu'il osait l'être; les fonctions que je lui avais procurées pendant la régence, qui l'y avaient rendu nécessaire à tout le monde, l'avaient achevé de gâter; lui et sa femme n'imaginèrent rien moins que de se faire duc et pair; et voici comment ils s'y prirent. La comtesse de Mailly, mère de madame de la Vrillière était Saint-Hermine, et de Saintonge. Elle avait originairement beaucoup de parens calvinistes qui s'étaient retirés en divers temps dans les états de la maison de Brunswick, où des alliances de plusieurs d'eux avec les Olbreuses, de même pays qu'eux ou fort voisins, leur avaient fait espérer, puis obtenir la protection de la duchesse de Zell, de laquelle il a été parlé ailleurs. Personne n'ignorait le crédit qu'avait eu la baronne de Platten sur l'électeur d'Hanovre qui l'avait fait comtesse, et qu'elle en conservait encore quelques restes, quoique depuis long-temps une autre maîtresse l'eût supplantée, que l'électeur avait même attirée et élevée en dignité en Angleterre, depuis que lui-même y eut été prendre possession de la couronne de la Grande-Bretagne, à la mort de la reine Anne.

Schaub, ce Suisse dont ce prince s'était si long-temps servi à Vienne, ce drôle si intrigant, si rusé, si délié,

si anglais, si autrichien, si ennemi de la France, si confident du ministère de Londres, que nous avons si souvent rencontré dans ce qui a été donné ici, d'après M. de Torcy, sur les affaires étrangères, ce Schaub était ici chargé du vrai secret entre le ministère anglais et le cardinal Dubois, sur lequel il avait su usurper tout pouvoir. Aussi était-il fort cultivé dans notre cour. M. et madame de la Vrillière l'avaient fort attiré chez eux par cette raison, et Schaub, qui était fort entrant, et avide d'écumer partout où il pouvait espérer quelque récolte, s'y était rendu extrêmement familier. Pour s'amuser ou autrement, il s'avisa de tourner autour de madame de la Vrillière. Il la voyait encore coquette au dernier point, et n'ignorait pas qu'elle n'avait jamais été cruelle. La dame s'en aperçut bientôt, elle ne s'en offensa pas, et fit si bien qu'elle le rendit amoureux tout de bon, car elle était encore jolie. Alors elle le jugea un instrument propre à la servir, et son mari et elle lui firent confidence de leurs vues et de leur besoin de la protection du roi d'Angleterre. Schaub, qui avait les siennes, fut charmé d'une ouverture qui l'y conduisait, et se mit à digérer le projet. Ils surent que la comtesse de Platten avait une fille belle et bien faite, d'âge sortable pour leur fils, mais sans aucun bien, comme toutes les Allemandes, et dès-lors ils ne songèrent plus qu'à ce mariage pour se procurer l'intercession du roi d'Angleterre, laquelle ne lui coûtant rien, il ne la refuserait pas à son ancienne maîtresse pour l'établissement de sa fille. Les parens calvinistes de la comtesse de Mailly, retirés et depuis longtemps établis dans les états de la maison de Brunswick, se mirent en campagne pour faire la proposition de ce mariage; ils furent écoutés. Madame de Platten se serait bien gardée de prendre une fille de la Vrillière qui aurait exclus son fils et sa postérité des chapitres protes-

tans pour des siècles, comme des chapitres catholiques; mais sa fille à donner au fils de la Vrillière n'avait pas le même inconvénient.

L'affaire réglée donna lieu à Schaub de jouer son personnage. Il sonda le cardinal Dubois sur son attachement pour le roi d'Angleterre et pour ses ministres principaux. Il en reçut toutes les protestations d'un homme qui leur devait son chapeau, par conséquent le premier ministère, auquel, sans le chapeau, il n'aurait pu atteindre, et qui l'avait mis en état de recevoir une pension de 40,000 liv. sterling de l'Angleterre, qui passait par les mains de Schaub depuis qu'il était en France, et qui était depuis long-temps au fait des liaisons intimes, ou plutôt de la dépendance entière de Dubois du ministère anglais. Quand sa matière fut bien préparée, il lui parla du mariage, du crédit que la comtesse de Platten conservait très solide sur le roi d'Angleterre, sur ses liaisons intimes avec ses principaux ministres allemands et anglais, de l'embarras où se trouvait la comtesse de Platten de donner sa fille à un homme qui, de l'état que ses pères avaient toujours exercé, quelque honorable et distingué qu'il fût en France, n'oserait penser à sa fille s'il était Allemand; que ce mariage toutefois convenait extrêmement à M. le duc d'Orléans et à son excellence, parce que ce serait un lien de plus avec le roi d'Angleterre et avec ses ministres, un moyen certain d'être toujours bien et sûrement informés de leurs intentions, et de les faire entrer dans celles de son altesse royale et de son excellence; qu'il croyait rendre un service essentiel à l'un et à l'autre de ménager cette affaire; mais qu'elle était désormais entre les mains de son excellence pour lever la seule difficulté qui l'arrêtait, en rendant le fils de la Vrillière capable d'y prétendre, et en comblant d'aise et de reconnaissance la comtesse de Platten, et avec elle le roi d'Angleterre et ses

ministres les plus confidens, en faisant pour la Vrillière la seule chose dont il fût susceptible, et que méritaient si fort les grands services rendus à l'état depuis si longtemps, par tant de grands ministres ses pères, ou de son même nom.

Dubois, qui, par ce qu'il était né, et par la politique qu'il s'était faite et qu'il avait inspirée de longue main à son maître, voulait tout confondre et tout anéantir, prêta une oreille favorable à Schaub, et ne fut point effarouché de la proposition qu'il lui fit enfin de faire la Vrillière duc et pair. Il servait l'Angleterre suivant son propre goût, et s'en assurait de plus en plus son énorme pension par une complaisance qui, bien loin de lui coûter, se trouvait dans l'unisson de son goût et de sa politique. Il ne laissa pas, pour se mieux faire valoir, d'en représenter les difficultés à Schaub, mais en lui laissant la liberté de lui en parler, et l'espérance de pouvoir réussir.

Soit de concert avec le premier ministre, soit de pure hardiesse, tant à son égard même qu'à celui de M. le duc d'Orléans, Schaub revint à la charge et dit au cardinal qu'il ne s'était pas trompé lorsqu'il l'avait assuré que cette affaire serait extrêmement agréable au roi d'Angleterre et à ses plus confidens ministres, que jusqu'alors il n'avait parlé à son excellence que de lui-même, mais qu'il venait d'être chargé de lui recommander la chose au nom du roi d'Angleterre qui la desirait avec passion, et de la part de ses ministres qui lui demandaient cette grâce comme le gage de leur amitié, et qu'il avait le même ordre du roi d'Angleterre d'en parler de sa part à M. le duc d'Orléans. Le cardinal lui accorda toute liberté de le faire, et lui promit d'y préparer M. le duc d'Orléans et d'agir de son mieux auprès de lui pour lever, s'il pouvait, les difficultés qui se rencontreraient. Pour le faire court, M. le duc d'Orléans trouva la proposition extrê-

mement ridicule; mais sans cesser de la trouver telle, il fut entraîné. La Vrillière, en conséquence, parla au cardinal Dubois, et de son aveu à M. le duc d'Orléans. Il en fut assez bien reçu, et si transporté de joie, lui et sa femme, que le secret transpira.

Le duc de Berwick en fut averti des premiers; il en parla à M. le duc d'Orléans avec toute la force et la dignité possible, et l'embarrassa étrangement. Il me vint trouver aussitôt après à Meudon, où la cour ne vint que quelque temps après, et m'apprit cette belle intrigue, le clou qu'il avait tâché d'y mettre aussitôt, et m'exhorta à parler, de mon côté, à M. le duc d'Orléans.

Je ne me fis pas beaucoup prier sur une affaire de cette nature, et j'allai dès le lendemain à Versailles chez M. le duc d'Orléans. Il rougit et montra un embarras extrême au premier mot que je lui en dis. Je vis un homme entraîné dans la fange, qui en sentait toute la puanteur, et qui n'osait ni s'en montrer barbouillé ni s'en nettoyer, dans la soumission sous laquelle il commençait secrètement à gémir. Je lui demandai où il avait vu ou lu faire un duc et pair de robe ou de plume, et donner la plus haute récompense qui fût en la main de nos rois, et le comble de ce à quoi pouvait et devait prétendre la plus ancienne et la plus haute noblesse, à un greffier du roi, dont la famille en avait toujours exercé la profession depuis qu'elle s'était fait connaître pour la première fois sous Henri IV, sans avoir jamais porté les armes, qui est l'unique profession de la noblesse. Cet exorde me conduisit loin, et mit M. le duc d'Orléans aux abois. Il voulut se défendre sur la vive intercession du roi d'Angleterre, et sur la position où il était avec lui. Je lui répondis que je ne pouvais présumer qu'il espérât me faire recevoir cette raison comme sérieuse; qu'il connaissait très bien Schaub, et que c'était lui-même qui m'avait appris que c'était un in-

signe fripon, un audacieux menteur, plein d'esprit, d'adresse, de souplesses, singulièrement faux et hardi à controuver tout ce qui lui faisait besoin, et de génie ennemi de la France; qu'étant tel par le portrait que son altesse royale m'en avait souvent fait, j'étais fort éloigné de penser que son altesse royale crût sur une si périlleuse parole que le roi d'Angleterre ni ses ministres s'intéressassent à lui faire faire ce qui était sans aucun exemple, pour mieux marier la fille d'une maîtresse abandonnée depuis si long-temps, du crédit de laquelle nous n'avions jamais ouï parler pendant huit ans de sa régence, et qu'il avait été question sans cesse de manier et de s'aider du roi d'Angleterre; que par conséquent il m'était clair qu'il était bien persuadé que le roi d'Angleterre ne prenait pas la moindre part aux imaginations de la Vrillière, ni pas un de ses ministres; que cet intérêt, présenté par Schaub comme véritable et vif, n'était que l'effet de son adresse et de son amour pour madame de la Vrillière, saisi par son altesse royale pour prétexte et excuse de ce qu'il voyait énorme et sans exemple, à quoi néanmoins il se laissait entraîner. J'ajoutai que, quand il serait certain que l'intercession du roi d'Angleterre serait vraie et vive, je le suppliais de me dire s'il était bon d'accoutumer les grandes puissances étrangères à s'ingérer des grâces et de l'intérieur de la cour; s'il ne prévoyait pas quelle tentation il préparait à la fidélité des ministres du roi et de ses successeurs par l'exemple de la Vrillière; si lui-même oserait hasarder de demander au roi d'Angleterre, pour un Anglais ou un Hanovrien, une pareille élévation dans sa cour, et s'il connaissait aucun exemple semblable de puissance à puissance dans toute l'Europe, avec toutefois la seule exception d'occasions singulières, qui avaient quelquefois procuré la Jarretière à des Français, mais des Français qui n'étaient pas de l'état de la Vrillière

tels, par exemple, que l'amiral Chabot, le connétable Anne et le maréchal de Montmorency, son fils aîné, le maréchal de Saint-André, qui, en naissance, en établissemens, et par eux-mêmes étaient de fort grands personnages; et dans des temps postérieurs les ducs de Chevreuse-Lorraine et de la Valette, sans parler du duc de Lausun qui l'avait eue dans Paris de la reconnaissance, d'un roi détrôné; et de plus encore, quelle comparaison, surtout en France, entre la Jarretière et la dignité de duc et pair? Je n'oubliai pas l'abus des grandesses françaises; mais je lui fis remarquer leur nouveauté, leur cause entre des rois, grand-père et petit-fils, ou neveu et oncle de même maison, et qui encore n'avaient jamais produit de ducs et pairs de France en Espagne, et l'échange de fort peu de colliers du Saint-Esprit contre beaucoup de colliers de la Toison-d'Or.

Ces raisons, qui prévenaient toute réplique, mirent M. le duc d'Orléans à non plus. Il se promenait la tête basse dans son cabinet, et ne savait que dire. Le projet était de cacher dans le plus profond secret cet ouvrage de ténèbres, et que personne n'en pût avoir le vent que par la déclaration de la Vrillière duc et pair. Berwick et moi le déconcertions, et M. le duc d'Orléans découvert, se voyait incontinent exposé à la multitude des représentations, des demandes de la même grâce, sur un tel exemple, et qui ne se pourraient refuser, et en grand nombre, enfin au cri public, qu'il redoutait toujours. Je continuai mes instances et mes raisonnemens sur un aussi beau canevas, et je le quittai au bout d'une heure sans savoir ce qui en serait. J'allai de là rendre au duc de Berwick ce que je venais de faire. Nous conclûmes de revenir sans cesse à la charge par nous et par d'autres, que lui, qui habitait Versailles, se chargea de lui lâcher, et de rendre la chose publique pour exciter le cri public. Ce cri de-

vint si grand et si universel qu'il arrêta le prince et le cardinal, et qu'il étourdit jusqu'à l'audace de la Vrillière et de sa femme, et jusqu'à l'impudence de Schaub.

Le public farcit cette ambition de ridicules, et ce ne fut pas ce qui contint le moins M. le duc d'Orléans. La figure de la Vrillière n'était pas commune, il était un peu gros et singulièrement petit; il était vif, et ses mouvemens tenaient de la marionnette. Quoiqu'on ne se fasse pas, et que ces défauts n'influent que sur le corps, ils donnent beau champ au ridicule. M. le prince de Conti allait disant tout haut qu'il avait envoyé prendre les mesures du petit fauteuil de polichinelle pour en faire faire un dessus pour la Vrillière quand il serait duc et pair, et qu'il le viendrait voir. Enfin on en dit de toutes les façons.

Ce vacarme et ces dérisions arrêtèrent pour un temps. M. et madame de la Vrillière, et Schaub lui-même étaient déconcertés. Ils avaient bien prévu l'extrême danger d'être découverts plus tôt que par la déclaration même. Ce malheur arrivé, ils prirent le parti de laisser ralentir l'orage, de continuer après de presser leur affaire sourdement, et de la faire déclarer quand on ne s'y attendrait plus. Ils y furent encore trompés. Tant de gens considérables avaient intérêt de la traverser, ou de s'en servir pour être élevés au même honneur, qu'ils furent éclairés de trop près. La Vrillière, peut-être informé de ce que j'avais dit à M. le duc d'Orléans, qui rendait tout au cardinal Dubois, de qui Schaub pouvait l'avoir su, me vint trouver à Meudon pour me demander en grâce de ne le point traverser auprès de M. le duc d'Orléans; et, pour tâcher de me tenir de court, m'assura que non-seulement il en avait parole de lui et du cardinal Dubois, mais que l'un et l'autre l'avaient donnée au roi d'Angleterre; qu'ainsi c'était une affaire faite, qui n'attendait plus qu'une prompte déclaration; que ce qu'il me demandait

était donc moins la crainte de la retarder, puisque enfin ils s'étaient mis dans la nécessité de la finir, que pour n'avoir pas la douleur, après toute l'amitié que je lui avais témoignée toute ma vie, de me trouver opposé à son bonheur.

La vérité est que je me fusse passé bien volontiers de cette visite. Je ne me voulais pas brouiller avec un homme que j'avais si grandement obligé en tant de façons, parce que je lui avais des obligations précédentes, et qui me devait tout ce qu'il était et tout ce qu'il prétendait devenir; je ne voulais ni m'engager, ni mentir, ni donner prise. Je battis donc la campagne sur l'ancienne amitié; je lui avouai mon éloignement des érections nouvelles, qui toujours en amenaient d'autres, et augmentaient un nombre déjà trop grand; que lui-même ne l'ignorait pas, avec qui je m'en étais plaint souvent; qu'à chose promise et à lui et au roi d'Angleterre, et qui n'attendait plus que la déclaration, ce serait peine perdue de travailler contre; que, de plus, il était trop à portée de l'intérieur pour n'avoir pas remarqué que depuis long-temps je battais de plus en plus en retraite; puis force propos polis, qui ne signifiaient rien. Il fut content ou fit semblant de l'être, mais j'eus lieu de croire que ce fut le dernier, par ce qui arriva sept ou huit jours après à l'abbé de Saint-Simon, qui tout de suite vint me le conter à Meudon.

Il alla chez la Vrillière, à Versailles, lui parler d'une affaire. Après y avoir répondu honnêtement : « Voyez-vous, lui dit-il, ce tiroir de mon bureau? il y a dedans la liste de tous ceux qui se sont opposés à mon affaire, et de tous ces beaux messieurs qui en ont tenu de si jolis discours. Elle se fera malgré eux et leurs dents, et sans que je m'en remue. Ce n'est plus mon affaire, c'est celle du roi d'Angleterre, qui l'a entreprise, qui en a la parole positive, qui prétend se la faire tenir; et nous verrons si

on aimera mieux rompre avec lui et avoir la guerre. Si cela arrive, j'en serai fâché, mais je m'en lave les mains. Il faudra s'en prendre à ces messieurs les opposans et autres beaux discoureurs, desquels tous j'ai la liste que je n'oublierai jamais, et qui, je vous le promets, me le payeront tôt ou tard plus cher qu'au marché ». La menace était bien indiscrète, et le *plus cher qu'au marché* bien bourgeois; mais, pour en suivre le style, c'est que le hareng sent toujours la caque. L'abbé de Saint-Simon sourit, n'osant rire tout-à-fait, et lui applaudit sur ce qu'il fallait éviter la guerre avec l'Angleterre pour si peu de chose; qu'il ne croyait pas qu'il pût y avoir de choix là-dessus, et se moqua doucement de lui, avec toutes les politesses qui le laissèrent fort content. L'abbé de Saint-Simon ne fut pas le seul dépositaire de cette confidence.

La Vrillière crut faire taire le monde en persuadant que son affaire était sûre, et qu'il n'y craignait plus d'opposition. Il eut la folie de débiter la guerre comme inévitable avec l'Angleterre si on ne lui tenait pas la parole qu'on avait donnée à cette couronne sur ce qui le regardait, et de s'excuser de se trouver la cause innocente de la guerre si elle s'embarquait à son occasion sur une affaire dont il ne se mêlait plus, parce qu'elle n'était plus la sienne depuis qu'elle était devenue celle du roi d'Angleterre. Ces propos, qui sentaient par trop les petites-maisons, remirent dans les conversations de tout le monde son oncle paternel et son frère aîné, renfermés depuis long-temps, et lui donnaient un grand ridicule. Ce déchaînement public accrocha si bien son affaire qu'elle gagna le temps que la cour vint à Meudon, que la santé du cardinal le rendant presque invisible, même à Schaub, suspendit toute affaire. Cet état du cardinal aboutit promptement à la mort, et M. le duc d'Orléans, délivré d'avoir à compter avec lui, aima mieux compter avec

le monde. Schaub et la Vrillière demeurèrent éconduits.

Le marquis de Bedmar, dont j'ai souvent parlé pendant mon ambassade d'Espagne, mourut à Madrid, à soixante-et-onze ans, laissant de soi une estime et un regret général. Il avait servi toute sa vie en Flandre, où montant par tous les degrés, il y était devenu gouverneur général des Pays-Bas espagnols par *interim*, en l'absence de l'électeur de Bavière, et gouverneur de Bruxelles, enfin général des armées des deux couronnes, en pleine égalité avec nos maréchaux de France généraux des armées de Flandre. Il s'y conduisit si bien qu'il en acquit l'affection du roi, qui lui donna l'ordre du Saint-Esprit, lui procura la grandesse, puis la vice-royauté de Sicile. De retour en Espagne, il y fut ministre d'état et chef du conseil des ordres et du conseil de guerre, avec une grande considération. J'en ai donné ailleurs la maison, la famille, et le caractère. J'ai admiré cent fois en Espagne comment cet homme, si fait pour le grand monde, qui en avait un si long usage, et qui pendant tant d'années avait vécu si publiquement et si splendidement, avait pu, de retour en Espagne, en reprendre la vie commune des seigneurs espagnols, manger seul son *puchero*, et achever sa vie dans une solitude presque continuelle, interrompue seulement par quelques visites plus de bienséance que de société, et par quelques fonctions.

On fut surpris en même temps d'apprendre que le maréchal de Villars était fait grand d'Espagne, sans l'avoir jamais servie que dans l'affaire de Cellamare et du duc du Maine, et sans qu'on ait jamais su comment il avait obtenu cette grâce, que M. le duc d'Orléans lui permit d'accepter, parce qu'il permettait tout. Le maréchal avait essayé d'obtenir de la cour de Vienne, où il était fort connu pour y avoir été long-temps en deux fois envoyé extraordinaire du feu roi, un titre de prince de l'empire;

mais il n'y put parvenir. Le maréchal voulait toutes les dignités, tous les honneurs, toutes les richesses, et il en fut comblé sans en être rassasié ni ennobli.

Plusieurs personnes moururent en ce même temps:

La duchesse d'Aumont, fille unique et héritière de Guiscard, à trente-cinq ans, d'une longue maladie de poitrine, le 9 juillet;

L'abbé Fleury, sous-précepteur des enfans de France, qui avait été premier confesseur du roi, célèbre par son *Catéchisme historique*, par d'autres ouvrages, surtout par son *Histoire de l'Eglise*, qu'il n'a pu conduire au-delà du concile de Constance, et par les excellens discours qu'il a mis à la tête de chaque volume, en manière de préfaces, respectable par sa modestie, par sa retraite au milieu de la cour, par une piété sincère, éclairée, toujours soutenue, une douceur et une conversation charmantes, et un désintéressement peu commun. Il n'avait que le prieuré d'Argenteuil, près Paris, et n'avait jamais voulu plus d'un bénéfice, quoiqu'il eût fort peu d'ailleurs. Il avait quatre-vingt-trois ans, avec la tête entière, et vivait depuis long-temps dans la plus parfaite retraite;

Le duc d'Estrées à quarante ans. Il était fils unique du dernier duc d'Estrées et petit-fils du duc d'Estrées, mort ambassadeur à Rome. C'était un homme qui avait passé sa vie dans la plus basse et la plus honteuse crapule, et qui n'était pas sans esprit, mais sans aucun sentiment, et qui s'était ruiné. Il ne laissa point d'enfans de la fille du duc de Nevers qu'il avait épousée, et sa dignité de duc et pair passa au maréchal d'Estrées, cousin-germain de son père, fils des deux frères;

Le comte de Saillant, lieutenant-général et lieutenant-colonel du régiment des gardes françaises, gouverneur et commandant des Trois-Evêchés. C'était un homme de qualité fort brave et fort honnête homme, mais court à

l'excès, que Harlay, intendant de Metz, avait désolé tant qu'il y fut, et qui, pour s'en divertir, l'avait fait tomber dans les panneaux les plus ridicules. Le marquis d'Alègre eut le gouvernement des Trois-Evêchés sans y aller commander;

La comtesse de Châtillon, dont le mari est depuis devenu duc et pair et tant d'autres choses. Elle n'avait que trente-un ans. Elle était fille du feu chancelier Voysin, et ne laissa qu'une fille qui a été depuis duchesse de Rohan-Chabot;

L'abbé de Camps, à quatre-vingt-trois ans, si connu par sa fortune et par sa littérature, dont il a été parlé ailleurs amplement;

Le père d'Aubenton, confesseur du roi d'Espagne, au noviciat des jésuites de Madrid, où il fut enterré en grande pompe, et fort peu regretté. Il mourut le 7 août, à soixante-seize ans. L'incartade que lui fit le cardinal Dubois, qui a été racontée ici il n'y a pas long-temps, et sa cause coûta cher à la France. Aubenton, jésuite français, avait toujours gardé de grandes mesures avec notre cour; mais outré contre le cardinal Dubois, il voulut le faire repentir de l'insulte qu'il en avait si mal-à-propos reçue, et ne sut faire pis, se voyant mourir, que de persuader au roi d'Espagne de prendre pour confesseur le père Bermudez, jésuite espagnol, qui fut nommé le lendemain de sa mort. Bermudez, Espagnol jusque dans les moelles, haïssait la France et les Français, était secrètement attaché à la maison d'Autriche et lié avec toute la cabale italienne; maître jésuite d'ailleurs, qui avait été provincial de la province de Tolède où est Madrid, de sorte qu'il ne pouvait faire un plus pernicieux choix pour les intérêts de la France, ainsi qu'il y parut depuis en toutes occasions. Il était un des plus ordinaires prédicateurs de la chapelle, où j'ai

ouï très souvent ses sermons sans en rien entendre, parce qu'ils étaient en espagnol, mais le ton, le geste, le débit me parurent d'un grand prédicateur. On prétendait assez publiquement qu'il prêchait de mot à mot les sermons du père Bourdaloue traduits en espagnol. Il ne pouvait mieux choisir; mais les siens étaient plus courts. Il y a eu tant d'occasions de parler ici du père d'Aubenton que je ne crois pas avoir rien à y ajouter.

Le cardinal Dubois n'eut pas le plaisir d'apprendre sa mort. Il le suivit trois jours après à Versailles. Il avait caché son mal tant qu'il avait pu, mais sa cavalcade à la revue du roi l'avait aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux de qui il pouvait espérer des secours. Il n'oublia rien cependant pour le dissimuler au monde; il allait tant qu'il pouvait au conseil, faisait avertir les ambassadeurs qu'il irait à Paris, et n'y allait point, et chez lui se rendait invisible, et faisait des sorties épouvantables à quiconque s'avisait de lui vouloir dire quelque chose dans sa chaise à porteur entre le vieux château et le château neuf où il logeait, ou en entrant ou sortant de sa chaise. Le samedi 7 août, il se trouva si mal que les chirurgiens et les médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait faire une opération qui était très urgente, sans laquelle il ne pouvait espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès, ayant crevé dans la vessie le jour qu'il avait monté à cheval, y mettrait la gangrène, si elle n'y était déjà, par l'épanchement du pus, et lui dirent qu'il fallait le transporter sur-le-champ à Versailles pour lui faire cette opération. Le trouble de cette terrible annonce l'abattit si fort qu'il ne put être transporté en litière de tout le lendemain dimanche 8; mais le lundi 9, il le fut à cinq heures du matin.

Après l'avoir laissé un peu se reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposèrent de recevoir les sacremens et

de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement; il n'était presque point sorti de furie depuis le jour de la revue; elle avait encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après, il envoya chercher un récolet de Versailles avec qui il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien, et si préparé, n'avait pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilège des dernières confessions des premiers ministres. Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le viatique; il s'écria que cela était bientôt dit, mais qu'il y avait un cérémonial pour les cardinaux, qu'il ne savait pas et qu'il fallait envoyer le demander au cardinal de Bissy à Paris. Chacun se regarda et comprit qu'il voulait tirer de longue; mais comme l'opération pressait, ils la lui proposèrent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur et n'en voulut plus ouïr parler.

La faculté, qui voyait le danger imminent du moindre retardement, le manda à M. le duc d'Orléans, à Meudon, qui sur-le-champ vint à Versailles dans la première voiture qu'il trouva sous sa main. Il exhorta le cardinal à l'opération, puis demanda à la faculté s'il y avait de la sûreté en la faisant. Les chirurgiens et les médecins répondirent qu'ils ne pouvaient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avait pas deux heures à vivre si on ne la lui faisait tout-à-l'heure. M. le duc d'Orléans retourna au lit du malade et le pria tant et si bien qu'il y consentit. L'opération se fit donc sur les cinq heures, en cinq minutes, par la Peyronie, premier chirurgien du roi en survivance de Maréchal, qui était présent avec Chirac et quelques autres médecins et chirurgiens des plus célèbres. Le cardinal cria et tempêta étrangement; M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre aussitôt après, où la faculté ne lui dissimula

pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en était sorti le malade n'en avait pas pour long-temps. Il mourut précisément vingt-quatre heures après, 10 août, à cinq heures du soir, grinçant les dents contre ses chirurgiens et contre Chirac, auxquels il n'avait cessé de chanter pouille.

On lui apporta pourtant l'extrême-onction. De communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui, et il finit ainsi sa vie dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter. Aussi la fortune s'était-elle bien joué de lui: elle se fit acheter chèrement et longuement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux et de tourmens d'esprit, et se déploya enfin sur lui par des torrens précipités de grandeurs, de puissance, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'état, et deux seulement si on la met à son cardinalat et à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à soixante-six ans. Il mourut donc maître absolu de son maître, et moins premier ministre qu'exerçant toute la plénitude et toute l'indépendance de toute la puissance et de toute l'autorité royale; surintendant des postes, cardinal, archevêque de Cambrai, avec sept abbayes, dont il fut insatiable jusqu'à la fin, et il avait commencé des ouvertures pour s'emparer de celles de Cîteaux, de Prémontré et des autres chefs d'ordre, et il fut avéré après qu'il recevait une pension d'Angleterre de 40,000 livres sterling. J'ai eu la curiosité de rechercher son revenu, et j'ai cru curieux de mettre ici ce que j'en ai trouvé, en diminuant même celui des bénéfices, pour éviter toute enflure. J'ai mis pareillement au rabais ce qu'il tirait de ses appointemens de premier ministre et des postes; je crois

aussi qu'il avait 20,000 livres du clergé comme cardinal, mais je n'ai pu le savoir avec certitude. Ce qu'il avait eu et réalisa de Law était immense. Il s'en était fort servi à Rome pour son cardinalat; mais il lui en était resté un prodigieux argent comptant. Il avait une extrême quantité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil, et la plus admirablement travaillée; des plus riches meubles, des plus rares bijoux de toutes sortes, des plus beaux et des plus rares attelages de tous pays, et des plus somptueux équipages. Sa table était exquise et superbe en tout, et il en faisait fort bien les honneurs, quoique extrêmement sobre et par nature et par régime.

La place de précepteur de M. le duc d'Orléans lui avait procuré l'abbaye de Nogent-sous-Coucy; le mariage de ce prince celle de Saint-Just; ses premiers voyages d'Hanovre et d'Angleterre celle d'Airvaux et de Bourgueil; les trois autres, sa toute-puissance. Quel monstre de fortune et d'où parti! et comment si rapidement précipité! C'est bien littéralement à lui qu'on peut appliquer ce passage du psaume :

« J'ai passé, il n'était déjà plus, il n'en est rien resté: « jusqu'à ses traces étaient effacées. »

Vidi impium super exaltatum et elevatum sicut cedros « Libani.

« *Et transivi, et ecce non erat, et non est inventus locus « ejus.* »

Ps. XXXVI, v. 35 et 36.

Détail de ses richesses.

Cambrai.	120,000 liv.
Nogent-sous-Coucy. . . .	10,000
Saint-Just.	10,000
Airvaux	12,000
Bourgueil.	12,000
	164,000

Report. . .	164,000
Berg-Saint-Vinox	60,000
Saint-Bertin.	80,000
Cercamp	20,000
	324,000
Premier ministre.	150,000
Les postes.	100,000
	250,000
La pension de l'Angleterre, à 24 liv. la livre sterling.	960,000
Ainsi en	
Bénéfices.	324,000
Premier ministre et postes. .	250,000
Pension d'Angleterre . . .	960,000
	1,534,000

Le mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut porté de Versailles à Paris dans l'église du chapitre de Saint-Honoré, où il fut enterré quelques jours après. Les académies dont il était lui firent faire chacune un service où elles assistèrent, l'assemblée du clergé un autre comme à leur président, et en qualité de premier ministre, il y en eut un à Notre-Dame, où le cardinal de Noailles officia, et où les cours supérieures assistèrent. Il n'y eut point d'oraison funèbre à aucun, on n'osa le hasarder. Son frère, plus vieux que lui et honnête homme, qu'il avait fait venir lorsqu'il fut secrétaire d'état, demeura avec la charge de secrétaire du cabinet qu'il avait, et qu'il lui avait donnée, et les ponts-et-chaussées qu'il lui procura à la mort de Beringhen, premier écuyer, qui les avait, et qui s'en était très dignement acquitté. Ce Dubois, qui était fort modeste, trouva un immense héritage. Il n'avait qu'un fils, chanoine de Saint-Honoré qui n'avait jamais voulu ni places ni bé-

néfices et qui vivait très saintement. Il ne voulut presque rien toucher de cette riche succession. Il en employa une partie à faire à son oncle une espèce de mausolée beau, mais modeste, plaqué contre la muraille, au bas de l'église, où le cardinal est enterré avec une inscription fort chrétienne, et distribua l'autre partie aux pauvres, dans la crainte qu'elles ne lui portassent malédiction.

On a bien des exemples de prodigieuse fortune, plusieurs même de gens de peu, mais il n'y en a aucun de personne si destituée de tous talens qui y portent et qui la soutiennent que l'était le cardinal Dubois, si on en excepte le basse et obscure intrigue. Son esprit était fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle, son extérieur d'un furet, mais de cuistre, son débit désagréable, par articles, toujours incertain, sa fausseté écrite sur son front, ses mœurs trop sans aucune mesure pour pouvoir être cachées : des fougues qui pouvaient passer pour des accès de folie, sa tête incapable de contenir plus d'une affaire à-la-fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel : rien de sacré, nulle sorte de liaison respectée; mépris déclaré de foi, de parole, d'honneur, de probité, de vérité : grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses; voluptueux autant qu'ambitieux; voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'était point lui pour rien, et regardant comme la dernière démence de penser et d'agir autrement. Avec cela, doux, bas, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes, avec la plus grande facilité, et revêtant toutes sortes de personnages, et souvent contradictoires, pour arriver aux différens buts qu'il se proposait, et néanmoins très peu capable de séduire. Son raisonnement par élan, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens

et de justesse; le désagrément le suivait partout. Néanmoins des pointes de vivacité plaisantes quand il voulait qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution qui aurait été bonne sans ce bégaiement dont sa fausseté lui avait fait une habitude, par l'incertitude qu'il avait toujours à répondre et à parler. Avec de tels défauts, il est peu concevable que le seul homme qu'il ait su séduire ait été M. le duc d'Orléans qui avait tant d'esprit, tant de justesse dans l'esprit, et qui saisissait si promptement tout ce qui se pouvait connaître des hommes. Il le gagna enfant, dans ses fonctions de précepteur; il s'en empara jeune homme en favorisant son penchant pour la liberté, le faux bel air, l'entraînement à la débauche, le mépris de toute règle; en lui gâtant par les beaux principes des libertins savans le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce pauvre prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentimens contraires de la raison, de la vérité, de la conscience, qu'il prit toujours soin d'étouffer.

Dubois, insinué de la sorte, n'eut d'étude plus chère que de se conserver bien par tous moyens avec son maître à la faveur duquel tous ses avantages étaient attachés, qui n'allaient pas loin alors, mais qui, tels qu'ils fussent, étaient bien considérables pour le valet du curé de Saint-Eustache, puis de Saint-Laurent. Il ne perdit donc jamais de vue son prince dont il connaissait tous les grands talens et tous les grands défauts qu'il avait su mettre à profit, et qu'il y mettait tous les jours, dont l'extrême faiblesse était le principal, et l'espérance la mieux fondée de Dubois. Ce fut aussi celle qui le soutint dans les divers délaissemens qu'il éprouva, et dans le plus fâcheux de tous, à l'entrée de la régence, dont on a vu avec quel art il avait su se rapprocher. C'était le seul talent où il fût maître, que celui de l'intrigue obscure avec toutes ses dépendances. Il séduisit son maître comme on l'a vu ici,

par ces prestiges d'Angleterre qui firent tant de mal à l'état, et dont les suites lui en causent encore de si fâcheux. Il le força et tout de suite le lia à cet intérêt personnel, en cas de mort du roi, de deux usurpateurs intéressés à se soutenir l'un l'autre, et M. le duc d'Orléans s'y laissa entraîner par le babil de Canillac, les profonds *sproposito* du duc de Noailles, les insolences, les grands airs de Stair, qui lui imposaient, et cela sans aucun desir de la couronne : c'est une vérité étrange que je ne puis trop répéter, parce que je l'ai parfaitement et continuellement reconnue; et je dis étrange, parce qu'il n'est pas moins vrai que si la couronne lui fût échue et sans aucun embarras, même pour la recueillir et la conserver, il s'en serait trouvé chargé, empêtré, embarrassé, sans comparaison aucune, plus qu'il n'en aurait été satisfait.

De là, ce lien devenu nécessaire et intime entre lui et Dubois, quand celui-ci fut parvenu à aller la première fois en Hollande, ce qui ne fut pas sans peine, et qui le conduisit après à Hanovre, puis à Londres, et à devenir seul maître de toute la négociation, partie l'arrachant à la faiblesse de son maître, partie en l'infatuant qu'il ne s'y pouvait servir de nul autre, parce que nul autre ne pouvait être comme lui dépositaire du vrai nœud qui faisait le fondement secret de la négociation, qui était, en cas de mort du roi, ce soutien réciproque des deux usurpateurs, trop dangereux pour M. le duc d'Orléans à confier à qui que ce soit qu'à lui, qui toutefois devait uniquement gouverner toute la négociation, sans égard à tout autre intérêt de l'état le plus marqué et le plus visible. Par là Dubois se mit en toute liberté de traiter à Londres pour lui-même en accordant tout ce qu'il plut aux Anglais, pour quoi il ne fallait pas grande habileté en négociations. Aussi a-t-on vu plus d'une fois dans ce qui a été donné ici d'après Torcy sur les affaires étran-

gères, que M. le duc d'Orléans ne s'accommodait pas toujours de ce que Dubois voulait passer aux Anglais, que ceux-ci lui reprochaient que son maître était plus difficile que lui, et tacitement son peu de crédit, et lui faisaient sentir la conséquence pour ce qu'il desirait personnellement d'eux, de pouvoir davantage sur M. le duc d'Orléans et de l'amener à ce qui leur convenait. De là ces lettres véhémentes dont M. le duc d'Orléans me parlait quelquefois, et auxquelles il ne pouvait résister; de là son brusque retour d'Angleterre, sans ordre ni préparatif, pour emporter par sa présence ce que, pour cette fois, ses lettres n'avaient pu faire, et son prompt passage à Londres, dès qu'il eut réussi à ce qu'il s'était proposé, pour en aller triompher chez les ministres anglais, et leur montrer par l'essai d'un court voyage ce qu'ils pouvaient attendre de son ascendant sur le régent lorsqu'il serait à demeure à ses côtés, par conséquent combien il leur serait nécessaire, et leur intérêt sensible de le satisfaire personnellement, de façon qu'ils pussent compter sur lui.

Voilà ce qui sans capacité aucune a conclu les traités que Dubois a faits avec les Anglais, si opposés à l'intérêt de la France et au bien de toute l'Europe, en particulier si préjudiciables à l'Espagne, et ce qui d'un même tour de main a fondé et précipité la monstrueuse grandeur de Dubois, qui, en revenant tout-à-fait d'Angleterre, culbuta les conseils pour culbuter le maréchal d'Huxelles, et le conseil des affaires étrangères, et les mettre uniquement dans sa main, sous le titre de secrétaire d'état. Outre la prétention d'une telle récompense de sa négociation dont il sut faire valoir à son maître toute la délicatesse, l'habileté et le fruit qu'il en tirait, tout nul qu'il fût, il lui persuada encore la nécessité de ne confier qu'à lui seul les affaires étrangères, pour entretenir et consolider l'intime confiance si nécessaire à conserver avec les Anglais, et leur ôter les entra-

ves du maréchal d'Huxelles, de Canillac, de ce même conseil que Dubois voulait déjà écarter, et que toutes les affaires ne passassent plus que par un seul canal agréable au ministère anglais, dont il ne pût prendre aucune défiance. De secrétaire d'état à tout le reste, le chemin fut rapide et aisé; la guerre qu'il fit entreprendre contre l'Espagne sous la cause la plus légère, pour ruiner leur marine au desir des Anglais, et contre le plus sensible intérêt de la France, et le plus personnel de M. le duc d'Orléans, fut le prix du chapeau, qui bientôt après le mena au premier ministère.

Que si après avoir développé comment, sans capacité aucune, Dubois s'est fait si grand par l'Angleterre, en lui sacrifiant la France, mais beaucoup plus l'Espagne, on s'étonne comment si promptement après il est venu à bout du double mariage, surtout avec les impressions personnelles prises en Espagne contre M. le duc d'Orléans, dès avant sa régence et depuis, ce point sera facile à démêler. Le roi d'Espagne, quelque prévenu qu'il fût contre M. le duc d'Orléans par ce que la princesse des Ursins lui imputa avant la mort du roi, quelques blessures qu'il en eût reçues depuis la régence par le ministère de Dubois pour plaire aux Anglais, jamais homme ne fut attaché à sa maison et à sa nation originelle si intrinsèquement ni si indissolublement que Philippe V. Cette passion, si vive en lui et toujours active, le rendait infatigable à tout souffrir de la France sans cesser de desirer avec la plus violente ardeur de se pouvoir lier et réunir indissolublement avec elle. C'est ce qui lui fit recevoir l'espérance qui lui fut montrée, puis aussitôt proposée du mariage du roi, comme le comble de ses vœux, à quelque condition que ce pût être, en sorte que celle du mariage actuel du prince des Asturies ne fut pas capable seulement de le refroidir. D'un autre côté, la

reine avait la même passion pour un établissement sûr et solide de son fils aîné en Italie, et par affection, et par vanité, et pour se retirer auprès de lui et éviter le sort des reines veuves d'Espagne, qui avait toujours été le point de son horreur; ils sentirent tous deux qu'ils n'y pouvaient parvenir malgré l'empereur; qu'il n'y avait que le roi d'Angleterre, si parfaitement bien alors avec la cour de Vienne, qui pût parvenir à lui faire donner les mains à cet établissement, et que l'Espagne ne pouvait espérer là-dessus aucun secours de l'Angleterre que par M. le duc d'Orléans, même par l'abbé Dubois, au point où ils étaient avec Georges et avec ses ministres. Ce ne fut donc pas merveilles si le double mariage fut conclu si facilement et si promptement, en quoi toute l'habileté de l'abbé Dubois ne fut que de l'imaginer et d'avoir la hardiesse de le proposer. C'est ce que je vis très clairement en Espagne, et que l'esprit du roi d'Epagne n'avait jamais été guéri sur M. le duc d'Orléans, ni sur son ministre, ni celui de la reine non plus, à travers toutes les mesures et les plus exactes réserves qui, quelque soin qu'ils prissent, ne purent épaissir ce voile plus que la consistance d'une gaze, et je sentis le même dans le marquis de Grimaldo. Telles furent les merveilles de la prétendue capacité de Dubois.

Il n'en montra pas davantage dans sa manière de gouverner quand il fut devenu le véritable maître. Toute son application tournée à ce que son maître, dont il connaissait tout le glissant, ne lui échappât pas, s'épuisa à épier tous les momens de ce prince, ce qu'il faisait, qui il voyait, les temps qu'il donnait à chacun, son humeur, son visage, ses propos à l'issue de chaque audience ou de chaque partie de plaisir; qui en était, quels propos et par qui tenus, et à combiner toutes ces choses; surtout à effrayer, à effaroucher pour empêcher qui que ce fût

d'être assez hardi pour aller droit au prince, et à rompre toutes mesures à qui en avait la témérité sans en avoir obtenu son congé et son aveu. Ce sont les espionnages qui occupaient toutes ses journées, sur lesquels il réglait toutes ses démarches, et à tenir le monde, sans exception, de si court, que tout ne fût que dans sa main, affaires, grâces, jusqu'aux plus petites bagatelles, et à faire échouer tout ce qui osait essayer de lui passer entre les doigts, et de ne le pas pardonner aux essayeurs, qu'il poursuivait partout d'une façon implacable. Cette application et quelque écorce indispensable d'ordres à donner, ravissaient tout son temps, en sorte qu'il était devenu inabordable, hors quelques audiences publiques ou quelques autres aux ministres étrangers. Encore la plupart d'eux ne le pouvaient joindre, et se trouvaient réduits à l'attendre aux passages sur des escaliers, et en d'autres endroits par lesquels il dérobait son passage, où il ne s'attendait pas à les rencontrer. Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuse de paquets de lettres toutes fermées, et de toutes parts, puis s'écria d'aise qu'il se trouvait alors à son courant. A sa mort il s'en trouva par milliers, toutes cachetées.

Ainsi tout demeurait en arrière, en tout genre, sans que personne, même des ministres étrangers, osât s'en plaindre à M. le duc d'Orléans, et sans que ce prince, tout livré à ses plaisirs, et toujours sur le chemin de Versailles à Paris, prît la peine d'y penser, bien satisfait de se trouver dans cette liberté, et ayant toujours suffisamment de bagatelles dans son porte-feuille pour remplir son travail avec le roi, qui n'étaient que de bons à lui faire mettre aux dépenses arrêtées, ou aux demandes des emplois et des bénéfices vacans. Ainsi aucune affaire n'était presque décidée, et tout demeurait et tombait en chaos. Pour gouverner de la sorte il n'est pas besoin de

capacité. Deux mots à chaque ministre chargé d'un département, et quelque légère attention à garnir les conseils devant le roi des dépêches les moins importantes, brochant les autres seul avec M. le duc d'Orléans, puis les laissant presque toutes en arrière, faisaient tout le travail du premier ministre, et l'espionnage, les avis de l'intérieur de M. le duc d'Orléans, les combinaisons de ces choses, les parades, les adresses, les batteries, faisaient et emportaient tout celui du premier ministre; ses emportemens pleins d'injures et d'ordures, dont ni hommes ni femmes, de quelque rang et de quelque considération qu'ils fussent, n'étaient à couvert, le délivraient d'une infinité d'audiences, parce qu'on aimait mieux aller par des bricoles subalternes, ou laisser périr ses affaires, que s'exposer à essuyer ces fureurs et ces affronts. On en a vu un échantillon vague par ce qui a été raconté ici de ce qui arriva en pleine et nombreuse audience d'ambassadeurs, prélats dames et de toutes sortes de gens considérables, à l'officier que j'avais dépêché de Madrid avec le contrat de mariage du roi.

Les folies publiques du cardinal Dubois, depuis surtout que devenu le maître il ne les contint plus, feraient un livre. Je n'en rapporterai que quelques-unes pour échantillon. La fougue lui faisait faire quelquefois le tour entier et redoublé d'une chambre courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied à terre, et M. le duc d'Orléans m'a dit plusieurs fois en avoir été souvent témoin en bien des occasions.

Le cardinal de Gesvres se vint plaindre à M. le duc d'Orléans de ce que le cardinal Dubois venait de l'envoyer promener dans les termes les plus sales. On a vu ailleurs qu'il en avait usé de même avec la princesse de Montauban, et la réponse que M. le duc d'Orléans avait faite à ses plaintes. La vérité est qu'elle ne méritait pas mieux.

L'étonnant fut qu'il dit de même à un homme de mœurs, de la gravité et de la dignité du cardinal de Gesvres, qu'il avait toujours trouvé le cardinal Dubois de bon conseil, et qu'il croyait qu'il ferait bien de suivre celui qu'il lui venait de donner. C'était apparemment pour se défaire de pareilles plaintes après un tel exemple; et en effet on ne lui en porta plus depuis.

Madame de Cheverny, devenue veuve, s'était retirée quelque temps après aux Incurables. Sa place de gouvernante des filles de M. le duc d'Orléans avait été donnée à madame de Conflans. Un peu après le sacre, madame la duchesse d'Orléans lui demanda si elle avait été chez le cardinal Dubois. Là-dessus madame de Conflans répondit que non, et qu'elle ne voyait pas pourquoi elle irait, la place que son altesse royale lui avait donnée étant si éloignée d'avoir trait à aucune affaire. Madame la duchesse d'Orléans insista sur ce que le cardinal était à l'égard de M. le duc d'Orléans. Madame de Conflans se défendit, et finalement dit que c'était un fou qui insultait tout le monde, et qu'elle ne voulait pas s'y exposer. Elle avait de l'esprit et du bec, et souverainement glorieuse, quoique fort polie. Madame la duchesse d'Orléans se mit à rire de sa frayeur, et lui dit que n'ayant rien à lui demander ni à lui représenter, mais seulement à lui rendre compte de l'emploi que M. le duc d'Orléans lui avait donné, c'était une politesse qui ne pouvait que plaire au cardinal, et lui en attirer de sa part, bien loin d'avoir rien de désagréable à en craindre, et finit par lui dire que cela convenait et qu'elle voulait qu'elle y allât.

La voilà donc partie, car c'était à Versailles, au sortir du dîner, et arrivée dans un grand cabinet, où il y avait huit ou dix personnes qui attendaient à parler au cardinal, qui était auprès de sa cheminée avec une femme qu'il galvaudait. La peur en prit à madame de Conflans, qui

était petite et qui en rapetissa encore. Toutefois, elle s'approcha comme cette femme se retirait. Le cardinal la voyant s'avancer lui demanda vivement ce qu'elle lui voulait. « Monseigneur, dit-elle.—Ho, monseigneur! monseigneur! interrompit le cardinal; cela ne se peut pas. — Mais, monseigneur, reprit-elle.—De par tous les diables, je vous le dis encore, interrompit de nouveau le cardinal, quand je vous dis que cela ne se peut pas, c'est que cela ne se peut pas.—Monseigneur », voulut encore dire madame de Conflans pour expliquer qu'elle ne demandait rien; mais à ce mot le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, la revire, la pousse du poing par le dos, et: « Allez à tous les diables, dit-il, et me laissez en repos ». Elle pensa tomber toute plate; et s'enfuit en furie, pleurant à chaudes larmes, et arrive en cet état chez madame la duchesse d'Orléans, à qui, à travers ses sanglots, elle conte son aventure.

On était si accoutumé aux incartades du cardinal, et celle-là fut trouvée si singulière et si plaisante que le récit en causa des éclats de rire qui achevèrent d'outrer la pauvre Conflans, qui jura bien que de sa vie elle ne remettrait les pieds chez cet extravagant.

Le jour de Pâques d'après qu'il fut cardinal, il s'éveille sur les huit heures et sonne à rompre ses sonnettes, et le voilà à blasphémer horriblement après ses gens, à vomir mille ordures et mille injures, et à crier à pleine tête de ce qu'ils ne l'avaient pas éveillé, qu'il voulait dire la messe, qu'il ne savait plus où en prendre le temps avec toutes les affaires qu'il avait. Ce qu'il fit de mieux après une si belle préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Il avait pris pour secrétaire particulier un nommé Venier qu'il avait défroqué de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il était frère convers, et en faisait les affaires

depuis vingt ans avec beaucoup d'esprit et d'intelligence. Il s'était fait promptement aux façons du cardinal, et s'était mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisait. Un matin qu'il était avec le cardinal, il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous la main. Le voilà à jurer, à blasphémer, à crier à pleine tête contre ses commis, et que s'il n'en avait pas assez, il en prendrait vingt, trente, cinquante, cent, et à faire un vacarme épouvantable. Venier l'écoutait tranquillement, le cardinal l'interpella, si cela n'était pas une chose horrible, d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisait, et à s'emporter de nouveau, et à le presser de répondre. « Monseigneur, lui dit Venier, prenez un seul commis de plus, et lui donnez pour emploi unique de jurer et de tempêter pour vous, et tout ira bien, vous aurez beaucoup de temps de reste, et vous vous trouverez bien servi ». Le cardinal se mit à rire et s'apaisa.

Il mangeait tous les soirs un poulet pour tout souper et seul. Je ne sais par quelle meprise ce poulet fut oublié un soir par ses gens. Comme il fut près de se coucher, il s'avisa de son poulet, sonna, cria, tempêta après ses gens, qui accoururent et qui l'écoutèrent froidement. Le voilà à crier de plus belle après son poulet et après ses gens de le servir si tard. Il fut bien étonné qu'ils lui répondirent tranquillement qu'il avait mangé son poulet, mais que, s'il lui plaisait, ils en allaient faire mettre un autre à la broche. « Comment, dit-il, j'ai mangé mon poulet! » L'assertion hardie et froide de ses gens le persuada, et ils se moquèrent de lui. Je n'en dirai pas davantage, parce que, encore une fois, on en ferait un vrai volume. C'en est assez pour montrer quel était ce monstrueux personnage dont la mort soulagea grands et petits, et en vérité, toute l'Europe, enfin jusqu'à son frère même qu'il traitait comme un nègre. Il voulut une

fois chasser son écuyer pour lui avoir prêté un de ses carrosses pour aller quelque part dans Paris.

Le plus soulagé de tous fut M. le duc d'Orléans. Il gémissait en secret depuis assez long-temps sous le poids d'une domination si dure, et sous les chaînes qu'il s'était forgées. Non-seulement il ne pouvait plus disposer ni décider de rien, mais il exposait inutilement au cardinal ce qu'il desirait qui fût sur grandes et petites choses. Il lui en fallait passer sur toutes par la volonté du cardinal qui entrait en furie, en reproches, et le pouillait comme un particulier, quand il lui arrivait de le trop contredire. Le pauvre prince sentait aussi l'abandon où il s'était livré, et par cet abandon, la puissance du cardinal et l'éclipse de la sienne. Il le craignait, il lui était devenu insupportable, il mourait d'envie de s'en débarrasser; cela se montrait en mille choses, mais il n'osait, il ne savait comment s'y prendre, et isolé et sans cesse épié comme il l'était, il n'avait personne avec qui s'en ouvrir tout-à-fait, et le cardinal bien averti, en redoublait les frasques pour retenir par la frayeur ce que ses artifices avaient usurpé, et qu'il n'espérait plus de se conserver par une autre voie.

Dès qu'il fut mort, M. le duc d'Orléans retourna à Meudon apprendre au roi cette nouvelle, qui le pria aussitôt de se charger de toute la conduite des affaires, le déclara premier ministre, et en reçut son serment le lendemain, dont la patente tôt expédiée fut vérifiée au parlement. Cette déclaration si prompte sur laquelle M. le duc d'Orléans n'avait rien préparé, fut l'effet de de la crainte qu'eut l'évêque de Fréjus de voir un particulier premier ministre. Le roi aimait M. le duc d'Orléans, et on l'a déjà dit, par le respect qu'il en recevait, et par sa manière de travailler avec lui, qui sans danger d'être pris au mot, le laissait toujours le maître des grâces

sur le choix des personnes qu'il lui proposait, et d'ailleurs de ne l'ennuyer jamais, ni de contraindre ses amusemens par les heures de ce travail. Quelques soins, quelques souplesses que le cardinal Dubois eût employées pour gagner l'esprit du roi et l'apprivoiser avec lui, jamais il n'en avait pu venir à bout, et on remarquait, même sans avoir de trop bons yeux, une répugnance du roi pour lui plus que très sensible. Le cardinal en était désolé, mais redoublait de jambes dans l'espérance de réussir à la fin. Mais, outre l'air peu naturel et le désagrément inséparable de ses manières les plus occupées à plaire, il avait deux ennemis auprès du roi, bien attentifs à l'éloigner de prendre avec ce jeune prince, le maréchal de Villeroy, tant qu'il y fut, mais bien plus dangereusement le Fréjus, qui ne pouvait haïr le cardinal que d'ambition, et qui bien résolu de le culbuter si M. le duc d'Orléans venait à manquer, pour n'être ni primé, encore moins dominé par un particulier, n'avait garde de ne pas le ruiner journellement dans l'esprit du roi, en s'y établissant lui-même de plus en plus.

Un plus corrompu s'il se peut que le cardinal Dubois le suivit douze ou treize jours après : ce fut le premier président de Mesmes, qui, déjà fort appesanti par quelques légères apoplexies, en eut une qui l'emporta en moins de vingt-quatre heures, à soixante-un ans, sans que pendant ce peu de temps on en eût pu tirer le moindre signe de vie. Je dis plus corrompu que Dubois par ses profondes et insignes noirceurs, et parce que, né dans un état honorable et riche, il n'avait pas eu besoin de se bâtir une fortune comme Dubois, qui était de la lie du peuple, non que ce pût être une excuse à celui-ci, mais une tentation de moins à l'autre, qui n'avait qu'à jouir de ce qu'il était, avec honneur. J'ai eu tant d'occasions de parler et de faire connaître ce magis-

trat également détestable et méprisable, que je crois pouvoir me dispenser d'en salir davantage ce papier. On a vu ailleurs pourquoi et comment on m'avait enfin forcé à me raccommoder avec lui, après ce beau mariage du duc de Lorge avec sa fille, dont il eut tout lieu de se bien repentir, comme il l'avoua souvent lui-même. J'étais paisiblement à la Ferté en bonne compagnie depuis près de deux mois, sans en avoir voulu partir sur les courriers que Bellisle et d'autres encore m'avaient dépêchés sur la mort du cardinal Dubois, pour me presser de revenir. La vanité et l'avidité d'avoir une pension m'en fit dépêcher un autre à la mort du premier président par ses filles, pour me conjurer de revenir et de la demander à M. le duc d'Orléans.

Je cédai encore en cette occasion à la vertu et à la piété de madame de Saint-Simon, qui voulut absolument que je ne leur refusasse pas cet office, et je partis. Elle revint à Paris quelques jours après moi. La cour était retournée de Meudon à Versailles le 13 août, il y avait dix ou douze jours, et j'y trouvai M. le duc d'Orléans.

Dès qu'il me vit entrer dans son cabinet, il courut à moi, et me demanda avec empressement si je voulais l'abandonner. Je lui répondis que tant que son cardinal avait vécu, je m'étais cru fort inutile auprès de lui; et que j'en avais profité pour ma liberté et pour mon repos; mais qu'à présent que cet obstacle à tout bien n'était plus, je serais toujours à son très humble service. Il me fit promettre de vivre avec lui comme auparavant, et sans entrer en rien sur le cardinal, se mit sur les affaires présentes, domestiques et étrangères, m'expliqua où il en était, et me conta l'émoi que prenaient l'Angleterre et la Hollande de la nouvelle compagnie d'Ostende, que l'empereur formait, qu'il voulait maintenir et que ces

deux puissances voulaient empêcher de s'établir par leur grand intérêt du commerce, enfin celui que la France y pouvait trouver pour et contre, et ses vues de conduite dans cette affaire. Je le trouvai content, gai, et reprenant le travail avec plaisir. Quand nous eûmes bien causé du dehors, du dedans et du roi, dont il était fort content, je lui parlai de la pension que les filles du premier président lui demandaient. Il se mit à rire et à se moquer d'elles, après l'argent immense qu'il avait si souvent prodigué à leur père, ou que celui-ci lui avait su escroquer, et à se moquer de moi d'être leur avocat en chose si absurde après tout ce qu'il y avait eu entre moi et leur père, duquel il fit fort bien et en peu de mots l'oraison funèbre. J'avouerai franchement que je n'insistai pas beaucoup pour une chose que je trouvais aussi déplacée, et dont je ne me souciais point du tout. Je vécus donc de là en avant avec M. le duc d'Orléans comme j'avais toujours fait avant que le cardinal Dubois fût premier ministre, et lui avec toute son ancienne confiance. Il faut pourtant que je convienne que je ne cherchai pas à en faire beaucoup d'usage. Il fit alors la très légère perte de la Houssaye, son chancelier, qui avait montré son ignorance dans la place de contrôleur général des finances qu'il avait été obligé de quitter. Il avait soixante-un ans. M. le duc d'Orléans prit à sa place le lieutenant de police, second fils du feu garde des sceaux d'Argenson. J'oubliais de marquer que les postes avaient été données à Morville, secrétaire d'état des affaires étrangères, avec une grande et juste diminution d'appointemens.

On apprit en ce même temps que leurs majestés catholiques avaient mis le prince et la princesse des Asturies ensemble, et que leur mariage avait été consommé.

Le duc de Bouillon, fort occupé d'étayer de plus en plus sa princerie par des alliances étrangères, dont les siens

s'étaient si bien trouvés, avisa d'en éblouir, ainsi que de ses grands établissemens, le prince Jacques Sobieski, fils aîné du célèbre roi de Pologne, qui vivait retiré dans ses terres en Silésie; il répandit beaucoup d'argent autour de lui, et fit si bien que le mariage de la seconde fille de ce prince fut conclu avec le prince de Turenne, son fils aîné, qu'il avait eu de la fille du feu duc de la Trémoille, sa première femme.

Ce mariage flattait extrêmement le duc de Bouillon. Le grand-père de sa future belle-fille avait occupé longtemps le trône de Pologne, et en avait illustré la couronne par ses grandes actions; sa femme était sœur de l'impératrice, épouse de l'empereur Léopold, et mère des empereurs Joseph et Charles, et sœur aussi de la reine douairière d'Espagne, de la feue reine de Portugal, des électeurs de Mayence et Palatin, et de la duchesse de Parme, mère de la reine, seconde femme du roi d'Espagne. Enfin, la fille aînée du prince Jacques Sobieski avait épousé le roi d'Angleterre, retiré à Rome. Le mariage fut célébré par procureur, à Neuss, en Silésie, et en personne à Strasbourg, un mois après. Mais le prince de Turenne tomba malade presque aussitôt, et mourut douze jours après son mariage. Personne de la famille n'était allé à Strasbourg que son frère; la mariée y était arrivée en fort léger équipage. On comptait l'amener tout de suite à Paris, quand la maladie de son mari les arrêta. Dès que la nouvelle en vint, le duc de Bouillon pensa aussitôt au mariage de son second fils, si elle devenait veuve, et à tout évènement dépêcha le comte d'Evreux à Strasbourg pour lui persuader de continuer son voyage, dans l'espérance de gagner son consentement. Ils y réussirent, et la gardèrent tantôt chez eux à Pontoise, tantôt dans un couvent du lieu, et n'en laissèrent approcher personne qui la pût imprudemment détromper des gran-

deurs qu'elle croyait aller épouser. Ils négocièrent en Silésie pour avoir le consentement, puis à Rome pour la dispense, où il n'est question que du plus ou du moins d'argent qu'on n'avait pas dessein d'épargner. Enfin, le mariage se fit en avril 1724, fort en particulier, à cause du récent veuvage.

Quand elle commença à voir le monde et à être présentée à la cour, elle fut étrangement surprise de s'y trouver comme toutes les autres duchesses et princesses assises, et de ne primer nulle part avec toute la distinction dont on l'avait persuadée, en sorte qu'il lui échappa plus d'une fois qu'elle avait compté épouser un souverain, et qu'il se trouvait que son mari et son beau-père n'étaient que deux bourgeois du quai Malaquais. Ce fut bien pis quand elle vit le roi marié. Je n'en dirai pas davantage. Ces regrets, qu'elle ne cachait pas, joints à d'autres mécontentemens, en donnèrent beaucoup aux Bouillon. Le mariage ne fut pas heureux. La princesse, qui ne put s'accoutumer à l'unisson avec nos duchesses et princesses, encore moins à vivre avec les autres, comme il fallait qu'elle s'y assujétît, se rendit solitaire et obscure. Elle eut des enfans, et, après plusieurs années, ne pouvant plus tenir dans une situation si forcée, elle obtint aisément d'aller faire un voyage en Silésie pour ménager son père et ses intérêts auprès de lui. Son mari ne demandait pas mieux que d'en être honnêtement défait. Il ne la pressa point de revenir, et au bout de peu d'années elle mourut en Silésie, au grand soulagement de M. de Bouillon, qui ne laissa pas d'en recueillir assez gros pour ses enfans.

Ce fut en ce temps-ci qu'arriva cette subite inondation à Madrid, proche du Buen-Retiro, où la duchesse de la Mirandole fut noyée dans son oratoire, où le prince Pio et quelques autres périrent, et dont le duc de la Mirandole, le duc de Liria, l'abbé Grimaldo et l'ambassa-

deur de Venise se sauvèrent avec des peines infinies, tandis que la superbe maison du duc et de la duchesse d'Ossone, magnifiquement meublée, brûlait dans le haut de la ville, sans qu'on pût en arrêter l'incendie faute d'eau. Je me suis étendu ailleurs par avance sur cet étrange et funeste évènement, ce qui m'empêchera d'en rien répéter ici.

Nocé, qui avait été rapproché dans son exil, fut rappelé. M. le duc d'Orléans, qui l'avait toujours aimé et qui ne l'avait éloigné que malgré lui, l'en dédommagea par un présent de 50,000 liv. en argent, et 2,000 écus de pension. Canillac revint bientôt après, et enfin le duc de Noailles. On fit beaucoup de contes de ses amusemens pendant qu'il fut dans ses terres, et de l'édification qu'il avait voulu donner à ses peuples, en chantant avec eux au lutrin et en y portant chape, et aux processions. On voit ainsi que ce n'est pas sans raison qu'on l'appelait: *Omnis homo.*

M. le duc d'Orléans donna plusieurs gros bénéfices. L'évêque duc de Laon, et qui en avait fait la fonction au sacre, n'avait pu se faire recevoir pair de France au parlement. Sa mère était la comédienne Florence, et M. le duc d'Orléans ne l'avait point reconnu. Ce fut l'obstacle qu'on ne put vaincre, parce qu'il faut dire qui on est, et le prouver. Dans cet embarras, il fut transféré, avec conservation du rang et honneurs d'évêque, duc de Laon. Il ne perdit pas au change, puisqu'il eut l'archevêché de Cambrai. Son successeur à Laon surprit et scandalisa étrangement : ce fut le frère de la Fare, qui ne lui ressemblait en rien. C'était un misérable déshonoré par ses débauches et par son escroquerie, que personne ne voulait voir ni regarder, et que M. le duc d'Orléans, qui me l'a dit lui-même, chassa du Palais-Royal pour avoir volé cinquante pistoles qu'il envoyait, par lui, à madame

de Polignac. Je la nomme, parce que sa vie a été si publique que je ne crois pas manquer à la charité, à la discrétion, à la considération de son nom.

Ce bon évêque fut une fois chassé des Tuileries à coups de pied, depuis le milieu de la grande allée jusque hors la porte du Pont-Royal, par les mousquetaires et d'autres jeunes gens qui s'y attroupèrent, avec des clameurs épouvantables, répétées par la foule des laquais amassés à la porte. Enfin, et c'est un fait qui fut très public, les deux capitaines des mousquetaires leur défendirent à l'ordre de le voir. Pour sortir d'un état si pitoyable, ce rebut du monde fit le converti, frappa à plusieurs portes pour être ordonné prêtre sans y pouvoir réussir, à ce que me conta lors Rochebonne, évêque de Noyon, qui fut un de ceux qui le refusèrent, malgré une prétendue retraite qu'il fit dans un bénéfice qu'il avait dans Noyon. Enfin il trouva un prélat plus traitable par la conformité de conduite. J'aurais horreur de le nommer et de dire avec quel scandale il l'ordonna contre toutes les règles de l'église. Incontinent après, il se jeta au cardinal de Bissy et à Languet, évêque de Soissons, à qui tout était bon moyennant le fanatisme de la Constitution, qui le rendit digne d'être grand-vicaire de Soissons, où il se signala en ce genre à mériter toute leur protection. Avec ce secours et celui des jésuites, il trafiqua l'évêché de Viviers avec Ratabon, qui y avait passé du siège d'Ypres, et que l'épiscopat ennuyait, malgré sa non-résidence. Il lui donna deux abbayes qu'il avait, avec un bon retour, et fut sacré évêque de Viviers, au scandale universel. L'évêque de Marseille, Belsunce, qui s'était fait un si grand nom pendant la peste, était venu à Paris sur la maladie du duc de Lausun, frère de sa mère, qui avait toujours pris soin de lui et de ses frères. Il fut nommé à l'évêché de Laon avec un grand applaudissement.

Allant un jour voir M. de Lausun, qui s'était retiré

dans le couvent des Petits-Augustins, j'arrivai par un côté du cloître à la porte de sa chambre, et ce prélat, par un autre côté, en même temps qu'on appelait déjà M. de Laon. Je me rangeai pour le laisser passer devant moi. Il sourit en me regardant, et me poussant de la main : « Allez, monsieur, me dit-il, ce n'est pas la peine »; et malgré moi me fit passer devant lui. A ce mot je compris qu'il n'accepterait point Laon et qu'il demeurerait à Marseille; mais qu'il n'osait refuser du vivant de son oncle qui l'aurait dévoré, et qui n'avait que peu de semaines à vivre. En effet, dès qu'il fut mort, il refusa Laon avec un attachement pour son siège qui n'était plus connu, mais qui lui fit un grand honneur. La Fare, évêque de Viviers, qui n'était pas pour être si délicat, fut mis à Laon, à son refus, où on a vu depuis ce qu'il savait faire. Il y est mort abhorré et banqueroutier, après avoir de gré ou de force escroqué tout son diocèse qu'il avait d'ailleurs dévasté.

Rouen vaquait par la mort de Besons, frère du maréchal qui y avait été transféré de Bordeaux, duquel j'ai eu l'occasion de parler ici plus d'une fois. C'était un homme fort sage, doux, mesuré, avec un air et une mine brutale et grossière, délié, qui savait le monde et ses devoirs; fort instruit, fort décent, et le premier homme du clergé; en capacité sur ses affaires temporelles, de l'esprit fait exprès pour le gouvernement des diocèses; aimé, respecté et amèrement regretté dans les trois qu'il avait eus. Tressan, évêque de Nantes, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, eut Rouen, et fut chargé des économats qu'avait Besons; et l'abbé de Monaco, déjà vieux, eut Besançon, dont l'abbé de Mornay n'avait pas eu le temps de jouir ni d'être sacré.

L'abbé de Bussy Rabutin eut Luçon, et plusieurs autres évêchés furent donnés et beaucoup d'abbayes. Celles

de Berg, Saint-Vinox, et de Saint-Bertin à Saint-Omer furent rendues à des moines; Dubois ne les avait eues que comme cardinal. M. le duc d'Orléans reçut une lettre de madame de Chelles, sa fille, sur cette distribution qui l'effraya, et qu'il lut et relut pourtant deux fois. Elle était admirable sur le choix des sujets et sur l'abus qu'il en faisait, et le menaçait de la colère de Dieu qui l'en châtierait promptement. Il en fut assez ému pour en parler, et même pour la laisser voir, mais je ne sais s'il en eût profité. Il n'en eut pas le temps.

Le fils aîné du feu comte de Solre mourut dans ses terres, en Flandre, où il s'était retiré depuis la mort de son père, et que sa femme l'avait avisé de faire le prince. Il était lieutenant-général et n'avait que quarante-sept ans. J'ai parlé ailleurs de cette folie qui a passé à ses enfans, que le comte de Solre n'avait jamais imaginée, qui ne prétendit jamais aucun rang, qui fut chevalier de l'ordre en 1688, parmi les gentilshommes, et dont j'ai vu toute ma vie la femme et la fille debout au souper et à la toilette, jusqu'à ce qu'elles s'en allèrent en Espagne, comme je l'ai raconté. Croï est une terre en Boulonnais qui a donné son nom à cette maison, que ses établissemens en Flandre ont si fort illustrée. J'en parlé ailleurs.

La duchesse d'Aumont mourut à Passy, près Paris, le 23 octobre, près de sept mois après son mari, quatre mois après sa belle-fille, huit jours avant son fils. Elle était fille d'Antoine de Brouilly, marquis de Pienne, chevalier des ordres du roi, et sœur de l'épouse du marquis de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur et chevalier des ordres du roi. Elle fut aussi dame d'atour de Madame. C'étaient deux beautés fort différentes : toutes deux grandes et parfaitement bien faites; intimement liées ensemble; qui n'avaient point de

frères, et toutes deux épousées par amour. La duchesse d'Aumont s'était retirée et barricadée à Passy contre la petite-vérole dont Paris était plein. Elle ne l'évita pas et en mourut.

Le duc d'Aumont, son fils, en mourut aussi huit jours après elle, à trente-deux ans. Il était aimé et estimé dans le monde, très bien fait, avec un beau visage, et fort bien avec les dames. Il ne laissa que deux fils, enfans, dont le cadet mourut bientôt après. Je m'intéressai fort, au partage de sa dépouille, pour le duc d'Humières qui eut le gouvernement de Boulogne et Boulonnais, et son petit-neveu eut la charge de son père de premier gentilhomme de la chambre du roi.

CHAPITRE XXII.

Mauvais état de la santé de M. le duc d'Orléans. — J'en avertis l'évêque de Fréjus. — Politique de ce prélat qui veut se rendre maître du gouvernement à l'ombre d'un prince du sang premier ministre de nom. — Mort de la Chaise, capitaine de la porte. — Torcy obtient cette charge pour son fils. — Les secondes charges de la cour devenues la proie des enfans des ministres.

On m'avait rendu tout le château neuf de Meudon, tout meublé, depuis le retour de la cour à Versailles, comme je l'avais avant qu'elle ne vînt à Meudon. Le duc et la duchesse d'Humières y étaient avec nous, et bonne compagnie. Le duc d'Humières voulut que je le menasse à Versailles remercier M. le duc d'Orléans le matin. Nous le trouvâmes qu'il allait s'habiller, et qu'il était encore

dans son caveau dont il avait fait sa garde-robe. Il y était sur sa chaise-percée parmi ses valets et deux ou trois de ses premiers officiers. J'en fus effrayé. Je vis un homme la tête basse, d'un rouge pourpre, avec un air hébêté, qui ne me vit seulement pas approcher. Ses gens le lui dirent. Il tourna la tête lentement vers moi sans presque la lever, et me demanda d'une langue épaisse ce qui m'amenait. Je le lui dis. J'étais entré là pour le presser de venir dans le lieu où il s'habillait, pour ne pas faire attendre le duc d'Humières; mais je demeurai si étonné que je restai court. Je pris Simiane, premier gentilhomme de sa chambre, dans une fenêtre, à qui je témoignai ma surprise et ma crainte de l'état où je voyais M. le duc d'Orléans. Simiane me répondit qu'il était depuis fort long-temps ainsi les matins, qu'il n'y avait ce jour-là rien d'extraordinaire en lui, et que je n'en étais surpris que parce que je ne le voyais jamais à ces heures-là; qu'il n'y paraîtrait plus tant, quand il se serait secoué en s'habillant. Il ne laissa pas d'y paraître encore beaucoup lorsqu'il vint s'habiller. Il reçut le remercîment du duc d'Humières d'un air étonné et pesant; et lui qui était toujours gracieux et poli à tout le monde, et qui savait si bien dire à propos et à point, à peine lui répondit-il; un moment après, nous nous retirâmes M. d'Humières et moi. Nous dînâmes chez le duc de Gesvres, qui le mena faire son remercîment au roi.

Cet état de M. le duc d'Orléans me fit faire beaucoup de réflexions. Il y avait fort long-temps que les secrétaires d'état m'avaient dit que, dans les premières heures des matinées, ils lui auraient fait passer tout ce qu'ils auraient voulu, et signé tout ce qui lui eût été de plus préjudiciable. C'était le fruit de ses soupers. Lui-même m'avait dit plus d'une fois depuis un an, à l'occasion de ce qu'il me quittait quelquefois, quand j'étais seul avec

lui, que Chirac le purgeottait sans cesse sans qu'il y parût, parce qu'il était si plein qu'il se mettait à table tous les soirs sans faim et sans aucune envie de manger, quoiqu'il ne prît rien les matins, et seulement une tasse de chocolat entre une et deux heures après midi, devant tout le monde, qui était le temps public de le voir. Je n'étais pas demeuré muet avec lui là-dessus; mais toute représentation était parfaitement inutile. Je savais de plus que Chirac lui avait nettement déclaré que la continuation habituelle de ses soupers le conduirait à une prompte apoplexie ou à une hydropisie de poitrine, parce que sa respiration s'engageait dans des temps, sur quoi il s'était récrié contre ce dernier mal qui était lent, suffoquant, contraignant tout, montrant la mort; qu'il aimait bien mieux l'apoplexie qui surprenait et qui tuait tout d'un coup sans avoir le temps d'y penser.

Un autre homme, au lieu de se récrier sur le genre de mort dont il était promptement menacé, et d'en préférer un si terrible à un autre qui donne le temps de se connaître, eût songé à vivre et faire ce qu'il fallait pour cela par une vie sobre, saine et décente, qui, du tempérament qu'il était, lui aurait pu procurer une fort longue vie, et bien agréable dans la situation, très vraisemblablement durable, dans laquelle il se trouvait; mais tel fut le double aveuglement de ce malheureux prince. Je vivais fort en liaison avec l'évêque de Fréjus, et puisque avenant, faute de M. le duc d'Orléans, il fallait avoir un maître autre que le roi, en attendant qu'il pût ou voulût l'être, j'aimais mieux que ce fût ce prélat qu'aucun autre. J'allai donc le trouver, je lui dis ce que j'avais vu le matin de l'état de M. le duc d'Orléans; je lui prédis que sa perte ne pouvait être long-temps différée et qu'elle arriverait subitement, sans aucun préalable qui l'annonçât; que je conseillais donc au prélat de prendre ses arran-

gemens et ses mesures avec le roi, sans y perdre un moment, pour en remplir la place, et que cela lui était d'autant plus aisé qu'il ne doutait pas de l'affection du roi pour lui; qu'il n'en avait pour personne qui en approchât, et qu'il avait journellement de longs tête-à-tête avec lui, qui lui offraient tous les moyens et toutes les facilités de s'assurer de la succession subite à la place du premier ministre dans l'instant même qu'elle deviendrait vacante. Je trouvai un homme très reconnaissant en apparence de cet avis et de ce desir, mais modeste, mesuré, qui trouvait la place au-dessus de son état et de sa portée.

Ce n'était pas la première fois que nos conversations avaient roulé là-dessus en général, mais c'était la première fois que je lui en parlais comme d'une chose instante. Il me dit qu'il y avait bien pensé, et qu'il ne voyait qu'un prince du sang qui pût être déclaré premier ministre sans envie, sans jalousie et sans faire crier le public; qu'il ne voyait que M. le Duc à l'être. Je me récriai sur le danger d'un prince du sang, qui foulerait tout aux pieds, à qui personne ne pourrait résister, et dont les entours mettraient tout au pillage; que le feu roi, si maître, si absolu, n'en avait jamais voulu mettre aucun dans le conseil pour ne les pas trop autoriser et accroître. Et quelle comparaison d'être simplement dans le conseil d'un roi qui gouvernait, et qui était si jaloux de gouverner et d'être le maître, ou d'être premier ministre sous un roi enfant et sans expérience, qui n'avait encore de sa majorité que le nom, sous lequel un premier ministre prince du sang serait pleinement roi! J'ajoutai qu'il avait eu loisir depuis la mort du roi de voir avec quelle avidité les princes du sang avaient pillé les finances, avec quelle opiniâtreté ils avaient protégé Law et tout ce qui favorisait leur pillage; avec quelle audace ils s'étaient en tout

accrus ; que de là il pouvait juger de ce que serait la gestion d'un prince du sang premier ministre, et de M. le Duc en particulier, qui joignait à ce que je venais de lui représenter une bêtise presque stupide, une opiniâtreté indomptable, une fermeté inflexible, un intérêt insatiable, et des entours aussi intéressés que lui, et nombreux, et éclairés, avec lesquels toute la France et lui-même auraient à compter, ou plutôt à subir toutes les volontés uniquement personnelles. Fréjus écouta ces réflexions avec une paix profonde, et les paya de l'aménité d'un sourire tranquille et doux. Il ne me répondit à pas une des objections que je venais de lui faire, que pour me dire qu'il y avait du vrai dans ce que je venais de lui exposer, mais que M. le Duc avait du bon, de la probité, de l'honneur, de l'amitié pour lui; qu'il devait le préférer par reconnaissance de l'estime et de l'amitié que feu M. le Duc lui avait toujours témoignée, et de l'entière confiance qu'il avait eue en lui à Dijon, où il tenait les états, et où il l'avait retenu comme il y passait pour le voir en revenant du Languedoc ; qu'au fond, de M. le duc d'Orléans à un particulier, la chute était trop grande ; qu'elle écraserait les épaules de tout particulier qui lui succéderait, qui ne résisterait jamais à l'envie générale et à tout ce que lui susciterait la jalousie de chacun ; qu'un prince du sang, si fort hors de parité avec qui que ce fût, n'avait rien de tout cela à démêler; que dans la conjoncture dont je lui parlais comme prochaine, il n'était pas possible de jeter les yeux que sur un prince du sang, et parmi eux sur M. le Duc, qui était le seul d'âge et d'état à pouvoir remplir cette importante place; qu'au fond il n'était pas connu du roi et n'avait nulle familiarité avec lui, quoique la place de surintendant de son éducation, qu'il avait emblée à M. le duc du Maine, eût dû et pu lui procurer l'un et l'autre; qu'il aurait donc besoin de ceux

qui étaient autour du roi, et dans son goût et sa privance; qu'avec ce secours et les mesures que M. le Duc serait obligé d'avoir avec eux, tout irait bien; qu'enfin, plus il y pensait et y avait pensé, plus il se trouvait convaincu qu'il n'y avait que cela de praticable.

Ces derniers mots m'arrêtèrent tout court. Je lui dis qu'il était plus à portée de voir les choses de près et avec plus de lumière que personne; que je me contentais de l'avoir averti et de lui avoir représenté ce que je croyais mériter de l'être; que je ne pouvais sans regret lui voir laisser échapper la place de premier ministre pour lui-même; mais qu'après tout je me rendais à plus clairvoyant que moi. Il est aisé de juger de combien de propos de reconnaissance, d'amitié, de confiance cette conversation fut assaisonnée de sa part. Je m'en retournai à Meudon avec le duc d'Humières, bien persuadé que Fréjus n'était arrêté que par sa timidité; qu'il n'en était pas moins avide du souverain pouvoir; que pour allier son ambition avec sa crainte de l'envie et de la jalousie, capables de la culbuter, ses réflexions l'avaient porté à les faire taire en mettant un prince du sang dans cette place, dans la satisfaction de trouver inepte de tous points le seul des princes du sang par son âge et par son aînesse de MM. ses frères et de M. le prince de Conti, qui pût y être mis, qui ne serait que le représentant et le plastron du premier ministre, tandis que lui-même, Fréjus, deviendrait le véritable premier ministre par sa situation avec le roi, du cœur et de l'esprit duquel il se trouvait le plein et l'unique possesseur, ce qui le rendrait si considérable et si nécessaire à M. le Duc qu'il n'oserait faire la moindre chose sans son attache, en sorte que sans envie, sans jalousie, conservant tout l'extérieur de modestie, tout en effet serait entre ses mains. Heurter un projet si pourpensé, et un projet de cette nature, eût été se casser le nez contre

un mur. Aussi enrayai-je tout court dès que je le sentis, et je me gardai bien de lui dire que madame de Prie et les autres entours de M. le Duc le feraient sûrement se mécompter, parce qu'ils voudraient bien sûrement gouverner et profiter, et qu'ils ne pourraient l'espérer qu'en faisant que M. le Duc voulût gouverner avec indépendance, et par conséquent secouant très promptement le joug que Fréjus s'attendait de lui imposer. Je le dis dès le soir à madame de Saint-Simon, pour qui je n'eus jamais de secret, et du grand sens de qui je me trouvai si bien toute ma vie : elle en jugea tout comme moi.

La Chaise, fils du frère du feu père de la Chaise confesseur du feu roi, et capitaine des gardes de la porte du roi, mourut chez lui en Lyonnais. Il ne laissa point de fils et avait un brevet de retenue. Torcy obtint la charge pour son fils. Il y avait déjà long-temps que toutes les secondes charges de la cour étaient devenues le préciput des fils de ministres. Celle-ci est une des moindres, mais on tient par elle; et on suit le roi partout.

Le vieux Livry mourut aussi, mais il avait obtenu de M. le duc d'Orléans la survivance de sa charge de premier maître d'hôtel du roi pour son fils. Livry père était un très bon homme, familier avec le feu roi, chez qui on jouait toute la journée à des jeux de commerce. Il faisait assez mauvaise chère et très mal propre, et s'y enivrait souvent les soirs. Il est pourtant vrai qu'il ne buvait jamais de vin pur, mais une carafe d'eau lui aurait bien duré une année. Il buvait sa bouteille en se levant avec une croûte de pain, et a vécu quatre-vingts ans dans la santé la plus égale et la plus parfaite, et la tête comme il l'avait eue toute sa vie. Il eût été bien étonné de voir son fils chevalier de l'ordre.

Le grand-duc de Toscane mourut en trois ou quatre jours, le dernier octobre, et à près de quatre-vingt-deux

ans, et cinquante-quatre années de règne, regretté dans ses états comme le père de son peuple, et dans toute l'Italie et à Rome, comme le plus habile politique, le plus honnête homme et le plus sensé souverain qui eût paru depuis long-temps en Europe, où il était généralement estimé, surtout en Italie et à Rome où il avait beaucoup de crédit et de considération; il passa toujours pour un prince très sage et très politique. Il avait épousé en 1661 une fille de Gaston, frère de Louis XIII, partie d'ici avec l'esprit de retour, qui vécut fort mal avec lui, et fort mal-à-propos, et qui après lui avoir donné deux fils et une fille, revint en France passer une vie méprisée et fort contrainte dans un couvent hors de Paris, suivant la stipulation du grand-duc, et de laquelle il a été parlé suffisamment ici. Son fils aîné était mort à quarante ans, en 1713 sans enfans, de la sœur de madame la dauphine de Bavière, une fille veuve sans enfans de l'électeur palatin en 1716 et retirée à Florence, et J. Gaston qui lui succéda, qui avait épousé la dernière princesse de l'ancien Saxe-Lawenbourg, brouillée avec lui, sans enfans, et retirée en Allemagne : prince dernier grand-duc de Toscane de la maison de Médicis, qui eut de l'esprit et des lettres, régna voyant à peine ses ministres, dans son lit ou dans sa robe de chambre, seul entre deux Turcs qui le servaient, toujours la nappe mise dans sa chambre, d'où il ne sortait presque jamais, presque toujours ivre, et se souciant peu de ce qui arriverait après lui.

L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, mourut à Bonn à cinquante-deux ans, le 12 novembre, quinze jours après le grand-duc. Il était archevêque de Cologne, évêque de Hildesheim et de Liège. Il en a été souvent parlé ici. Il était frère de madame la dauphine de Bavière. Son neveu, fils de l'électeur de Bavière, évê-

que de Munster et de Paderborn lui succéda à Liège et à Cologne, dont il était coadjuteur.

La maréchale de Chamilly mourut à Paris à soixante-sept ans le 18 novembre. C'était une femme d'esprit, de grand sens, de grande piété, de vertu constante, extrêmement aimable, et faite pour le grand monde et pour la représentation, qui avait eu la plus grande part à la fortune de son mari dont elle n'eut point d'enfans. Elle était fort de nos amies, et nous la regrettâmes fort. Elle en avait beaucoup, et avait toujours conservé beaucoup d'estime et de considération. Elle s'appelait du Bouchet, était riche héritière et de naissance fort commune. Le grand prévôt perdit aussi sa femme qu'il n'avait pas rendue heureuse, et qui méritait un meilleur sort.

CHAPITRE XXIII.

Mort du duc de Lausun. — Sa maison. — Sa famille. — Son caractère. — Sa fortune. — Il manque l'artillerie par sa faute. — Sa hardiesse. — Il se cache sous le lit du roi et de madame de Montespan. — Il est conduit à la Bastille. — Il en sort peu de jours après capitaine des gardes-du-corps. — Ses aventures avec Mademoiselle. — Tour cruel qu'il fait à madame de Monaco. — Nouveau trait de hardiesse avec le roi. — Il commande un gros corps de troupes en Flandre à la suite du roi. — Il est conduit à Pignerol. — Sa maladie. — Ses précautions pour se confesser. — Il fait connaissance avec d'autres prisonniers. — Il raconte ses aventures au surintendant Fouquet qui le croit devenu fou. — Ils se brouillent pour toujours. — A quel prix Mademoiselle obtient la liberté de Lausun. — Son retour à Paris sans paraître à la cour. — Il gagne gros au jeu. — Son voyage en Angleterre où il joue avec le même bonheur. — Il

sauve la reine d'Angleterre et le prince de Galles. — Il est rappelé à la cour. — Obtient la Jarretière et est nommé général des armées en Irlande. — Il est fait duc vérifié. — Splendeur de sa vie. — L'anniversaire de sa disgrâce. — Sa singularité. — Il est craint et peu aimé. — Son désespoir de n'être plus capitaine des gardes. — Terrible aveu. — Combien il était dangereux. — Quelques-uns de ses bons mots à M. le duc d'Orléans. — Trait qu'il lâche sur moi. — Il tombe dangereusement malade et se moque de son curé. — Sa grande santé. — Ses brouilleries avec Mademoiselle. — Leur étrange raccommodement. — Il bat Mademoiselle. — Ils se brouillent pour toujours. — Son incapacité pour écrire et raconter ce qu'il avait vu. — Sa dernière maladie. — Sa mort courageuse et chrétienne.

Le duc de Lausun mourut le 19 novembre à quatre-vingt-dix ans et six mois. L'union intime des deux sœurs que lui et moi avions épousées, et l'habitation continuelle de la cour, où même nous avions un pavillon fixé pour nous quatre à Marly tous les voyages, m'a fait vivre continuellement avec lui, et depuis la mort du roi nous nous voyions presque tous les jours à Paris, et nous mangions continuellement ensemble chez moi et chez lui. Il a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison que la Bruyère a dit de lui dans ses caractères qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse. C'est ce qui m'engage à m'étendre ici sur lui. Il était de la maison de Caumont dont la branche des ducs de la Force a toujours passé pour l'aînée, quoique celle de Lausun le lui ait voulu disputer.

La mère de M. de Lausun était fille du duc de la Force, fils du second maréchal duc de la Force, et frère de la maréchale de Turenne, mais d'un autre lit; la maréchale était du premier lit d'une la Roche-Faton, le duc de la Force était fils d'une Belzunce dont le duc de la

Force était devenu amoureux, qu'il avait épousée en secondes noces, et dont le frère avait été son page.

Le comte de Lausun, leur gendre, père du duc de Lausun dont le père et le grand-père furent chevaliers de l'ordre en 1585 et en 1619, et avaient la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin, était cousin-germain du premier maréchal duc de Grammont, et du vieux comte de Grammont (duquel et de sa femme morts, peu d'années avant le feu roi, il a été souvent parlé ici), parce que sa mère était leur tante paternelle. Le comte de Lausun, père du duc, fut aussi capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin, mourut en 1660, et avait eu cinq fils et quatre filles. L'aîné mourut fort jeune, le second vécut obscur dans sa province jusqu'en 1677, sans alliance; le troisième fut Puyguilhem, depuis duc de Lausun, cause de tout ce détail; le quatrième languit obscur capitaine de galères, sans alliance, jusqu'en 1692; le dernier fut le chevalier de Lausun qui servit fort peu dans la gendarmerie, passa en Hongrie avec MM. les princes de Conti, s'y attacha quelque temps au service de l'empereur en qualité d'officier-général, s'en dégoûta bientôt, revint à Paris après un exil assez long; manière de philosophe bizarre, solitaire, obscur, difficile à vivre, avec de l'esprit et des connaissances, souvent mal avec son frère, qui lui donnait de quoi vivre, souvent à la sollicitation de la duchesse de Lausun. Il mourut à Paris sans alliance, en 1707, à soixante ans.

Le duc de Lausun était un petit homme, blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans let-

tres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent volontiers, ennemi même des indifférens, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches d'industrie, d'intrigues, de bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne. Il vint à la cour sans aucun bien, cadet de Gascogne fort jeune, débarquer de sa province sous le nom de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Grammont, cousin-germain de son père, le retira chez lui. Il était lors dans la première considération à la cour, dans la confidence de la reine-mère et du cardinal Mazarin, et avait le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche son fils aîné, qui de son côté était la fleur des braves et des dames, et des plus avant dans les bonnes grâces du roi et de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal, de chez laquelle le roi ne bougeait, et qui était la reine de la cour. Le comte de Guiche y introduisit le marquis de Puyguilhem, qui en fort peu de temps devint favori du roi, qui lui donna son régiment de dragons en le créant, et bientôt après le fit maréchal-de-camp, et créa pour lui la charge de colonel-général des dragons.

Le duc Mazarin, déjà retiré de la cour en 1669, voulut se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie; Puyguilhem en eut le vent des premiers, il la demanda au roi qui la lui promit, mais sous le secret, pour quelques jours. Le jour venu que le roi lui avait

dit qu'il le déclarerait, Puyguilhem qui avait les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, qu'on nomme aussi les grandes entrées, alla attendre la sortie du roi du conseil des finances, dans une pièce où personne n'entrait pendant le conseil, entre celle où toute la cour attendait et celle où le conseil se tenait. Il y trouva Nyert, premier valet de chambre en quartier, qui lui demanda par quel hasard il y venait; Puyguilhem sûr de son affaire crut se dévouer ce premier valet de chambre en lui faisant confidence de ce qui allait se déclarer en sa faveur; Nyert lui en témoigna sa joie, puis tira sa montre, et vit qu'il aurait encore le temps d'aller exécuter, disait-il, quelque chose de court et de pressé que le roi lui avait ordonné : il monte quatre à quatre un petit degré au haut duquel était le bureau ou Louvois travaillait toute la journée, car à Saint-Germain les logemens étaient fort petits et fort rares, et les ministres et presque toute la cour logeaient chacun chez soi, à la ville. Nyert entre dans le bureau de Louvois, et l'avertit qu'au sortir du conseil de finances, dont Louvois n'était point, Puyguilhem allait être déclaré grand-maître de l'artillerie, et lui conte ce qu'il venait d'apprendre de lui-même, et où il l'avait laissé.

Louvois haïssait Puyguilhem, ami de Colbert, son émule, et il en craignait la faveur et les hauteurs dans une charge qui avait tant de rapports nécessaires avec son département de la guerre, et de laquelle il envahissait les fonctions et l'autorité tant qu'il pouvait, ce qu'il sentait que Puyguilhem ne serait ni d'humeur ni de faveur à souffrir. Il embrasse Nyert, le remercie, le renvoie au plus vite, prend quelque papier pour lui servir d'introduction, descend, et trouve Puyguilhem et Nyert dans cette pièce ci-devant dite. Nyert fait le surpris de voir arriver Louvois, et lui dit que le conseil n'est pas levé.

« N'importe, répondit Louvois, je veux entrer, j'ai quelque chose de pressé à dire au roi» ; et tout de suite entre : le roi surpris de le voir lui demande ce qui l'amène, se lève et va à lui. Louvois le tire dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit qu'il sait qu'il va déclarer Puyguilhem grand-maître de l'artillerie, qu'il l'attend à la sortie du conseil dans la pièce voisine, que sa majesté est pleinement maîtresse de ses grâces et de ses choix, mais qu'il a cru de son service de lui représenter l'incompatibilité qui est entre Puyguilhem et lui, ses caprices, ses hauteurs ; qu'il voudra tout faire et tout changer dans l'artillerie ; que cette charge a une si nécessaire connexion avec le département de la guerre, qu'il est impossible que le service s'y fasse parmi des entreprises et des fantaisies continuelles, et la mésintelligence déclarée entre le grand-maître et le secrétaire d'état, dont le moindre inconvénient sera d'importuner sa majesté tous les jours de leurs querelles et de leurs réciproques prétentions, dont il faudra qu'elle soit juge à tous momens.

Le roi se sentit extrêmement piqué de voir son secret su de celui à qui principalement il le voulait cacher ; il répond à Louvois d'un air fort sérieux que cela n'est pas fait encore, le congédie et va se rasseoir au conseil. Un moment après qu'il fut levé, le roi sort pour aller à la messe, voit Puyguilhem et passe sans lui rien dire. Puyguilhem fort étonné attend le reste de la journée, et voyant que la déclaration promise ne venait point, en parle au roi après son petit coucher. Le roi lui répond que cela ne se peut encore, et qu'il verra : l'ambiguïté de la réponse et son ton sec alarment Puyguilhem ; il avait le vol des dames et le jargon de la galanterie ; il va trouver madame de Montespan, à qui il conte son inquiétude, et qu'il conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveilles et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manège et ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, il prend une résolution incroyable si elle n'était attestée de toute la cour d'alors. Il couchait avec une femme de chambre favorite de madame de Montespan, car tout lui était bon pour être averti et protégé, et il vint à bout de la plus hasardeuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi tous ses amours le roi ne découcha jamais d'avec la reine, souvent tard, mais sans y manquer, tellement que pour être plus à son aise, il se mettait les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Puyguilhem se fit cacher par cette femme de chambre sous le lit dans lequel le roi s'allait mettre avec madame de Montespan, et par leur conversation, y apprit l'obstacle que Louvois avait mis à sa charge, la colère du roi de ce que son secret avait été éventé, sa résolution de ne lui point donner l'artillerie par ce dépit, et pour éviter les querelles et l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Puyguilhem et Louvois. Il entendit tous les propos qui se tinrent de lui entre le roi et sa maîtresse, et que celle-ci qui lui avait tant promis tous ses bons offices, lui rendit tous les mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard pouvait déceler ce téméraire, et alors que serait-il devenu ? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante tout à-la-fois.

Il fut plus heureux que sage, et ne fut point découvert. Le roi et sa maîtresse sortirent enfin de ce lit; le roi se rhabilla et s'en alla chez lui, madame de Montespan se mit à sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet où le roi, la reine et toute la cour devaient aller. La femme de chambre tira Puyguilhem de dessous ce lit, qui apparemment n'eut pas un moindre besoin d'aller se rajuster chez lui. De là il s'en vint se coller à la porte de la chambre de madame de Montespan.

Lorsqu'elle en sortit pour aller à la répétition du ballet, il lui présenta la main, et lui demanda avec un air plein de douceur et de respect, s'il pouvait se flatter qu'elle eût daigné se souvenir de lui auprès du roi. Elle l'assura qu'elle n'y avait pas manqué, et lui composa comme il lui plut tous les services qu'elle venait de lui rendre. Par-ci, par-là il l'interrompit crédulement de questions pour la mieux enferrer, puis s'approchant de son oreille, il lui dit qu'elle était une menteuse, une friponne, une coquine, une p.... à chien, et lui répéta mot pour mot la conversation du roi et d'elle. Madame de Montespan en fut si troublée qu'elle n'eut pas la force de lui répondre un seul mot, et eut peine à gagner le lieu où elle allait, avec grande difficulté à surmonter et à cacher le tremblement de ses jambes et de tout son corps, en sorte qu'en arrivant dans le lieu de la répétition du ballet, elle s'évanouit. Toute la cour y était déjà. Le roi tout effrayé vint à elle, on eut de la peine à la faire revenir. Le soir elle conta au roi ce qui lui était arrivé, et ne doutait pas que ce ne fût le diable qui eût sitôt et si précisément informé Puyguilhem de tout ce qu'ils avaient dit de lui dans ce lit. Le roi fut extrêmement irrité de toutes les injures que madame de Montespan en avait essuyées, et fort en peine comment Puyguilhem avait été si exactement et si subitement instruit.

Puyguilhem, de son côté, était furieux de manquer l'artillerie, de sorte que le roi et lui se trouvaient dans une étrange contrainte ensemble. Cela ne put durer que quelques jours. Puyguilhem, avec ses grandes entrées, épia un tête-à-tête avec le roi et le saisit. Il lui parla de l'artillerie et le somma audacieusement de sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'en était plus tenu, puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus Puyguilhem s'éloigne de quelques pas,

tourne le dos au roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il serait fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort.

Le lendemain matin, Puyguilhem, qui n'avait osé se montrer depuis, fut arrêté dans sa chambre et conduit à la Bastille. Il était ami intime de Guitry, favori du roi, pour lequel il avait créé la charge de grand-maître de la garde-robe. Il osa parler au roi en sa faveur, et tâcher de rappeler ce goût infini qu'il avait pris pour lui. Il réussit à toucher le roi d'avoir fait tourner la tête à Puyguilhem par le refus d'une aussi grande charge, sur laquelle il avait cru devoir compter sur sa parole, tellement que le roi voulut réparer ce refus. Il donna l'artillerie au comte du Lude, chevalier de l'ordre en 1661, qu'il aimait fort par habitude et par la conformité du goût de la galanterie et de la chasse. Il était capitaine et gouverneur de Saint-Germain, et premier gentilhomme de la chambre. Il le fit duc non vérifié ou à brevet en 1675. La duchesse du Lude, dame d'honneur de madame la dauphine Savoie, était sa seconde femme et sa veuve sans enfans. Il vendit sa charge de premier gentilhomme de la chambre, pour payer l'artillerie, au duc de Gesvres, qui était capitaine des gardes-du-corps, et le roi fit offrir cette dernière charge en dédommagement à Puyguilhem, dans la Bastille. Puyguilhem, voyant cet incroyable et prompt retour du roi pour lui, reprit assez d'audace pour se flatter d'en tirer un plus grand parti, et refusa. Le roi ne s'en rebuta point. Guitry alla prêcher son ami dans la Bastille, et obtint à grand'peine qu'il aurait la bonté

d'accepter l'offre du roi. Dès qu'il eut accepté, il sortit de la Bastille, alla saluer le roi, et prêter serment de sa nouvelle charge, et vendit les dragons.

Il avait eu, dès 1665, le gouvernement de Berry, à la mort du maréchal de Clerembault. Je ne parle point ici de ses aventures avec Mademoiselle, qu'elle raconte elle-même si naïvement dans ses mémoires, et l'extrême folie qu'il fit de différer son mariage avec elle, auquel le roi avait consenti, pour avoir de belles livrées et pour obtenir que le mariage fût célébré à la messe du roi, ce qui donna le temps à Monsieur, poussé par M. le Prince, d'aller tous deux faire des représentations au roi, qui l'engagèrent à rétracter son consentement, ce qui rompit le mariage. Mademoiselle jeta feu et flammes; mais Puyguilhem, qui, depuis la mort de son père, avait pris le nom de comte de Lausun, en fit au roi le grand sacrifice de bonne grâce, et plus sagement qu'il ne lui appartenait. Il avait eu la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin, qu'avait son père, et venait d'être fait lieutenant-général.

Il était amoureux de madame de Monaco, sœur du comte de Guiche, intime amie de Madame et dans toutes ses intrigues, tellement que, quoique ce fût chose sans exemple et qui n'en a pas eu depuis, elle obtint du roi, avec qui elle était extrêmement bien, d'avoir, comme fille d'Angleterre, une surintendante comme la reine, et que ce fût madame de Monaco. Lausun était fort jaloux et n'était pas content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il était allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraîchir, et madame de Monaco à demi couchée, une main renversée par terre. Lausun se met en galanterie avec les dames, il tourne si bien qu'il appuie son talon dans le creux de la main de madame de Monaco, y fait la pirouette et

s'en va. Madame de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire. Peu après il fit bien pis. Il écuma que le roi avait des passades avec elle, et l'heure où Bontems la conduisait enveloppée d'une cape, par un degré dérobé, sur le palier duquel était une porte de derrière des cabinets du roi et vis-à-vis, sur le même palier, un privé. Lausun prévient l'heure et s'embusque dans le privé, le ferme en dedans d'un crochet, voit par le trou de la serrure le roi qui ouvre sa porte et met la clef en dehors et la referme. Lausun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire et la jette dans le privé, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrive Bontems et la dame, qui sont bien étonnés de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontems frappe doucement plusieurs fois inutilement, enfin si fort que le roi arrive. Bontems lui dit qu'elle est là et d'ouvrir, parce que la clef n'y est pas. Le roi répond qu'il l'y a mise; Bontems la cherche à terre pendant que le roi veut ouvrir avec le pêne, et il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés et bien empêchés; la conversation se fait à travers la porte comment ce contre-temps peut être arrivé; le roi s'épuise à vouloir forcer le pêne, et ouvrir malgré le double tour. A la fin il fallut se donner le bonsoir à travers la porte, et Lausun, qui les entendait, à n'en pas perdre un mot, et qui les voyait de son privé par le trou de la serrure, bien enfermé au crochet comme quelqu'un qui serait sur le privé, riait bas de tout son cœur, et se moquait d'eux avec délices.

En 1670, le roi voulut faire un voyage triomphant avec les dames, sous prétexte d'aller visiter ses places de Flandre, accompagné d'un corps d'armée et de toutes les troupes de sa maison, tellement que l'alarme en fut grande dans les Pays-Bas, que le roi prit soin de rassu-

rer. Il donna le commandement du total au comte de Lausun, avec la patente de général d'armée. Il en fit les fonctions avec beaucoup d'intelligence, une galanterie et une magnificence extrêmes. Cet éclat et cette marque si distinguée de la faveur de Lausun donnèrent fort à penser à Louvois que Lausun ne ménageait en aucune sorte. Ce ministre se joignit à madame de Montespan, qui ne lui avait pas pardonné la découverte qu'il avait faite et les injures atroces qu'il lui avait dites, et ils firent si bien tous deux qu'ils réveillèrent dans le roi le souvenir de l'épée brisée, l'insolence d'avoir si peu après et encore dans la Bastille, refusé plusieurs jours la charge de capitaine des gardes-du-corps, le firent regarder comme un homme qui ne se connaissait plus, qui avait suborné Mademoiselle jusqu'à s'être vu si près de l'épouser, et s'en être fait assurer des biens immenses ; enfin comme un homme très dangereux par son audace, et qui s'était mis en tête de se dévouer les troupes par sa magnificence, ses services aux officiers, et par la manière dont il avait vécu avec elles au voyage de Flandre, et s'en était fait adorer. Ils lui firent un crime d'être demeuré ami et en grande liaison avec la comtesse de Soissons, chassée de la cour et soupçonnée de crimes. Il faut bien qu'ils en aient donné quelqu'un à Lausun que je n'ai pu apprendre, par le traitement barbare qu'ils vinrent à bout de lui faire.

Ces menées durèrent toute l'année 1671, sans que Lausun pût s'apercevoir de rien au visage du roi ni à celui de madame de Montespan, qui le traitaient avec la distinction et la familiarité ordinaire. Il se connaissait fort en pierreries et à les faire bien monter, et madame de Montespan l'y employait souvent. Un soir du milieu de novembre 1671, qu'il arrivait de Paris, où madame de Montespan l'avait envoyé le matin pour des pierreries,

comme le comte de Lausun ne faisait que mettre pied à terre, et entrer dans sa chambre, le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, y entra presque au même moment et l'arrêta. Lausun, dans la dernière surprise, voulut savoir pourquoi, voir le roi ou madame de Montespan, au moins leur écrire : tout lui fut refusé. Il fut conduit à la Bastille, et peu après à Pignerol, où il fut enfermé sous une basse voûte. Sa charge de capitaine des gardes-du-corps fut donnée à M. de Luxembourg, et le gouvernement de Berry au duc de la Rochefoucauld, qui, à la mort de Guitry, au passage du Rhin, 12 juin 1672, fut grand-maître de la garde-robe.

On peut juger de l'état d'un homme tel qu'était Lausun, précipité en un clin-d'œil de si haut dans un cachot du château de Pignerol, sans voir personne et sans imaginer pourquoi. Il s'y soutint pourtant assez longtemps, mais à la fin il y tomba si malade qu'il fallut songer à se confesser. Je lui ai ouï conter qu'il craignit un prêtre supposé ; qu'à cause de cela, il voulut opiniâtrément un capucin, et que dès qu'il fut venu, il lui sauta à la barbe, et la tira tant qu'il put de tous côtés pour voir si elle n'était pas postiche. Il fut quatre ou cinq ans dans ce cachot. Les prisonniers trouvent des industries que la nécessité apprend. Il y en avait au-dessus de lui et à côté, aussi plus haut : ils trouvèrent moyen de lui parler. Ce commerce les conduisit à faire un trou bien caché pour s'entendre plus aisément, puis de l'accroître et de se visiter.

Le surintendant Fouquet était enfermé dans leur voisinage depuis décembre 1664, qu'il y avait été conduit de la Bastille, où on l'avait amené de Nantes où le roi était, et où il l'avait fait arrêter le 5 septembre 1661, et mener à la Bastille. Il sut par ses voisins, qui avaient

trouvé aussi moyen de le voir, que Lausun était sous eux. Fouquet, qui ne recevait aucune nouvelle, en espéra par lui, et eut grande envie de le voir. Il l'avait laissé jeune homme, pointant à la cour par le maréchal de Grammont, bien reçu chez la comtesse de Soissons d'où le roi ne bougeait, et le voyait déjà de bon œil. Les prisonniers qui avaient lié commerce avec lui firent tant qu'ils le persuadèrent de se laisser hisser par leur trou pour voir Fouquet chez eux, que Lausun aussi était bien aise de voir. Les voilà donc ensemble, et Lausun à conter sa fortune et ses malheurs à Fouquet. Le malheureux surintendant ouvrait les oreilles et de grands yeux quand il entendit dire à ce cadet de Gascogne, trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Grammont, qu'il avait été général des dragons, capitaine des gardes, et avait eu la patente et la fonction de général d'armée. Fouquet ne savait plus où il en était, le crut fou, et qu'il lui racontait ses visions, quand il lui expliqua comment il avait manqué l'artillerie, et ce qui s'était passé après là-dessus; mais il ne douta plus de la folie arrivée à son comble, jusqu'à avoir peur de se trouver avec lui, quand il lui raconta son mariage consenti par le roi avec Mademoiselle, comment rompu, et tous les biens qu'elle lui avait assurés. Cela refroidit fort leur commerce, du côté de Fouquet, qui, lui croyant la cervelle totalement renversée, ne prenait que pour des contes en l'air toutes les nouvelles que Lausun lui disait de tout ce qui s'était passé dans le monde depuis la prison de l'un jusqu'à la prison de l'autre.

Celle du malheureux surintendant fut un peu adoucie avant celle de Lausun. Sa femme, et quelques officiers du château de Pignerol, eurent permission de le voir et de lui apprendre des nouvelles du monde. Une des premières choses qu'il leur dit fut de plaindre ce pauvre Puyguil-

bien, qu'il avait laissé jeune et sur un assez bon pied à la cour pour son âge, à qui la cervelle avait tourné, et dont on cachait la folie dans cette même prison; mais quel fut son étonnement quand tous lui dirent et lui assurèrent la vérité des mêmes choses qu'il avait sues de lui! Il n'en revenait pas, et fut tenté de leur croire à tous la cervelle dérangée : il fallut du temps pour le persuader. A son tour Lausun fut tiré du cachot, et eut une chambre, et bientôt après la même liberté qu'on avait donnée à Fouquet, enfin de se voir tous deux tant qu'ils voulurent. Je n'ai jamais su ce qui en déplut à Lausun; mais il sortit de Pignerol son ennemi, et a fait depuis tout du pis qu'il a pu à Fouquet, et après sa mort, jusqu'à la sienne, à sa famille.

Le comte de Lausun avait quatre sœurs, qui toutes n'avaient rien. L'aînée fut fille d'honneur de la reine-mère, qui la fit épouser, en 1663, à Nogent, qui était Beautru, et capitaine de la porte, et maître de la garde-robe, tué au passage du Rhin, laissant un fils et des filles. La seconde épousa Belzunce, et passa sa vie avec lui dans leur province; la troisième fut abbesse de Notre-Dame de Saintes, et la quatrième, du Romeray à Angers.

Madame de Nogent n'avait ni moins d'esprit, ni guère moins d'intrigue que son frère, mais bien plus suivie et bien moins d'extraordinaire que lui, quoiqu'elle en eût aussi sa part. Mais elle fut fort arrêtée par l'extrême douleur de la perte de son mari, dont elle porta tout le reste de sa vie le premier grand deuil de veuve, et en garda toutes les contraignantes bienséances. Ce fut la première qui s'en avisa. Madame de Vaubrun, sa belle-sœur, suivit son exemple. Elles avaient épousé les deux frères, et dans ces derniers temps madame de Cavoye, de qui j'ai assez parlé ici. Malgré ce deuil, madame de Nogent plaça l'argent des brevets de retenue de la dépouille de son frère,

et des dragons qu'il avait eus pour rien, régiment et charge de colonel-général qu'il avait vendus; elle prit soin du reste de son bien, et en accumula si bien les revenus, et les fit si bien valoir pendant sa longue prison, qu'il en sortit extrêmement riche. Elle eut enfin la permission de le voir, et fit plusieurs voyages à Pignerol.

Mademoiselle était inconsolable de cette longue et dure prison, et faisait toutes les démarches possibles pour délivrer le comte de Lausun. Le roi résolut enfin d'en profiter pour le duc du Maine et de la lui faire acheter bien cher. Il lui en fit faire la proposition, qui n'alla pas à moins qu'à assurer, après elle, au duc du Maine et à sa postérité le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. Le don était énorme, tant par le prix que par la dignité et l'étendue de ces trois morceaux. Elle avait de plus assuré les deux premiers à Lausun, avec le duché de Saint-Fargeau et la belle terre de Thiers en Auvergne, lorsque leur mariage fut rompu, et il fallait le faire renoncer à Eu et à Aumale, pour que Mademoiselle en pût disposer en faveur du duc du Maine. Mademoiselle ne se pouvait résoudre à passer sous ce joug et à dépouiller Lausun de bienfaits si considérables. Elle fut priée jusqu'à la dernière importunité, enfin menacée par les ministres, tantôt Louvois, tantôt Colbert, duquel elle était plus contente, parce qu'il était bien de tout temps avec Lausun, et qu'il la maniait plus doucement que Louvois, son ennemi, qui était toujours réservé à porter les plus dures paroles, et qui s'en acquittait encore plus durement. Elle sentait sans cesse que le roi ne l'aimait point, et qu'il ne lui avait jamais pardonné le voyage d'Orléans, qu'elle rassura dans sa révolte, moins encore le canon de la Bastille, qu'elle fit tirer en sa présence sur les troupes du roi, et qui sauva M. le Prince et les siennes au combat du faubourg Saint-Antoine. Comprenant donc

que le roi, éloigné d'elle sans retour, et qui ne consentait à la liberté de Lausun que par sa passion d'élever et d'enrichir ses bâtards, ne cesserait de la persécuter jusqu'à ce qu'elle eût consenti, sans aucune espérance de rien rabattre, elle y donna enfin les mains avec les plaintes et les larmes les plus amères. Mais pour la validité de la chose, on trouva qu'il fallait que Lausun fût en liberté pour renoncer au don de Mademoiselle, tellement qu'on prit le biais qu'il avait besoin des eaux de Bourbon, et madame de Montespan aussi, pour qu'ils y pussent conférer ensemble sur cette affaire.

Lausun y fut amené et gardé à Bourbon par un détachement de mousquetaires commandé par Maupertuis. Lausun vit donc plusieurs fois madame de Montespan chez elle à Bourbon. Mais il fut si indigné du grand dépouillement qu'elle lui donna pour condition de sa liberté, qu'après de longues disputes, il n'en voulut plus ouïr parler, et fut reconduit à Pignerol comme il en avait été ramené.

Cette fermeté n'était pas le compte du roi pour son bâtard bien-aimé. Il envoya madame de Nogent à Pignerol, ensuite Barin, ami de Lausun, et qui se mêlait de toutes ses affaires, avec des menaces et des promesses, qui, avec grande peine, obtinrent le consentement de Lausun, et firent résoudre à un second voyage de Bourbon de lui et de madame de Montespan, sous le même prétexte des eaux. Il y fut conduit comme la première fois, et n'a jamais pardonné à Maupertuis la sévère pédanterie de son exactitude. Ce dernier voyage se fit dans l'automne de 1680. Lausun y consentit à tout, madame de Montespan revint triomphante. Maupertuis et ses mousquetaires prirent congé du comte de Lausun à Bourbon, d'où il eut permission d'aller demeurer à Angers, et incontinent après cet exil fut élargi, en sorte qu'il eut la liberté

de tout l'Anjou et la Touraine. La consommation de l'affaire fut différée au commencement de février 1681, pour lui donner un plus grand air de liberté. Ainsi Lausun n'eut de Mademoiselle que Saint-Fargeau et Thiers, après n'avoir tenu qu'à lui de l'épouser en se hâtant de le faire, et de succéder à la totalité de ses immenses biens. Le duc du Maine fut instruit à faire sa cour à Mademoiselle, qui le reçut toujours très fraîchement, et qui lui vit prendre ses livrées avec grand dépit, comme une marque de sa reconnaissance, en effet pour s'en relever et honorer, car c'étaient celles de Gaston, que dans la suite le comte de Toulouse prit aussi, non par la même raison, mais sous prétexte de conformité avec son frère, et ils l'ont fait passer à leurs enfans.

Lausun, à qui on avait fait espérer un traitement plus doux, demeura quatre ans à se promener dans ces deux provinces, où il ne s'ennuyait guère moins que Mademoiselle faisait de son absence. Elle cria, se fâcha contre madame de Montespan et contre son fils, se plaignit hautement qu'après l'avoir impitoyablement rançonnée on la trompait encore en tenant Lausun éloigné, et fit tant de bruit qu'enfin elle obtint son retour à Paris, et liberté entière, à condition de n'approcher pas plus près de deux lieues de tout lieu où le roi serait. Il vint donc à Paris où il vit assidûment sa bienfaitrice. L'ennui de cette sorte d'exil, pourtant si adouci, le jeta dans le gros jeu et il y fut extrêmement heureux; toujours beau et sûr joueur, et net en tout au possible, et il gagna fort gros. Monsieur, qui faisait quelquefois de petits séjours à Paris, et qui y jouait gros jeu, lui permit de venir jouer avec lui au Palais-Royal, puis à Saint-Cloud, où il faisait l'été de plus longs séjours. Lausun passa ainsi plusieurs années, gagnant et prêtant beaucoup d'argent fort noblement; mais plus il se trouvait près de la cour et

parmi le grand monde, plus la défense d'en approcher lui paraissait insupportable. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il fit demander au roi la permission d'aller se promener en Angleterre, où on jouait beaucoup et fort gros. Il l'obtint, et il y porta beaucoup d'argent qui le fit recevoir à bras ouverts à Londres, où il ne fut pas moins heureux qu'à Paris.

Jacques II y régnait, qui le reçut avec distinction. La révolution s'y brassait déjà. Elle éclata au bout de huit ou dix mois que Lausun fut en Angleterre. Elle sembla faite exprès pour lui par le succès qui lui en revint et qui n'est ignoré de personne. Jacques II, ne sachant plus ce qu'il allait devenir, trahi par ses favoris et ses ministres, abandonné de toute sa nation, le prince d'Orange maître des cœurs, des troupes et des flottes, et près d'entrer dans Londres, le malheureux monarque confia à Lausun ce qu'il avait de plus cher, la reine et le prince de Galles qu'il passa heureusement à Calais. Cette princesse dépêcha aussitôt un courrier à Versailles qui suivit de près celui que le duc de Charost, qui prit depuis le nom de duc de Béthune, gouverneur de Calais, et qui y était alors, avait envoyé à l'instant de l'arrivée de la reine. Cette princesse, après les complimens, insinua dans sa lettre que, parmi la joie de se voir en sûreté sous la protection du roi, avec son fils, elle avait la douleur de n'oser mener à ses pieds celui à qui elle devait de l'avoir sauvée avec le prince de Galles. La réponse du roi, après tout ce qu'il y mit de généreux et de galant, fut qu'il partageait cette obligation avec elle, et qu'il avait hâte de le lui témoigner en revoyant le comte de Lausun et lui rendant ses bonnes grâces. En effet, lorsqu'elle le présenta au roi dans la plaine de Saint-Germain, où le roi avec la famille royale et toute la cour vint au-devant d'elle, il traita Lausun parfaitement bien,

lui rendit là même les grandes entrées et lui promit un logement au château de Versailles qu'il lui donna incontinent après ; et de ce jour-là il en eut un à Marly tous les voyages et à Fontainebleau, en sorte que jusqu'à la mort du roi il ne quitta plus la cour. On peut juger quel fut le ravissement d'un courtisan aussi ambitieux, qu'un retour si éclatant et si unique ramenait des abîmes et remettait subitement à flot. Il eut aussi un logement dans le château de Saint-Germain choisi pour le séjour de cette cour fugitive, où le roi Jacques II arriva bientôt après.

Lausun y fit tout l'usage qu'un habile courtisan sait faire de l'une et l'autre cour, et de se procurer par celle d'Angleterre les occasions de parler souvent au roi, et d'en recevoir des commissions. Enfin, il sut si bien s'en aider que le roi lui permit de recevoir dans Notre-Dame, à Paris, l'ordre de la Jarretière des mains du roi d'Angleterre, le lui accorda à son second passage en Irlande pour lieutenant-général de son armée auxiliaire, et permit qu'il le fût en même temps de celle du roi d'Angleterre, qui la même campagne perdit l'Irlande avec la bataille de la Boyne, et revint en France avec le comte de Lausun, pour lequel enfin il obtint des lettres de duc, qui furent vérifiées au parlement, en mai 1692. Quel miraculeux retour de fortune! Mais quelle fortune en comparaison du mariage public avec Mademoiselle, avec la donation de tous ses biens prodigieux, et le titre et la dignité actuelle de duc et pair de Montpensier! Quel monstrueux piédestal, et avec des enfans de ce mariage, quel vol n'eût point pris Lausun, et qui peut dire jusqu'où il serait arrivé?

J'ai raconté ailleurs ses humeurs, ses insignes malices et ses rares singularités. Il jouit le reste de sa longue vie de ses privances avec le roi, de ses distinctions à la

cour, d'une grande considération, d'une abondance extrême, de la vie et du maintien d'un très grand seigneur et de l'agrément de tenir une des plus magnifiques maisons de la cour, et de la meilleure table, soir et matin, la plus honorablement fréquentée, et à Paris de même après la mort du roi. Tout cela ne le contentait point. Il n'approchait familièrement du roi que par les dehors; il sentait l'esprit et le cœur de ce monarque en garde contre lui, et dans un éloignement que tout son art et son application ne purent jamais rapprocher. C'est ce qui lui fit épouser ma belle-sœur dans le projet de se remettre en commerce sérieux avec le roi, à l'occasion de l'armée que M. le maréchal de Lorge commandait en Allemagne, et ce qui le brouilla avec lui sitôt après avec éclat, quand il vit ses desseins échoués de ce côté-là. C'est ce qui lui fit faire le mariage du duc de Lorge avec la fille de Chamillart pour se raccrocher par le crédit de ce ministre, sans y avoir pu réussir. C'est ce qui lui fit faire le voyage d'Aix-la-Chapelle, sous prétexte des eaux, pour y lier et y prendre des connaissances qui le portassent à des particuliers avec le roi sur la paix, ce qui lui fut encore inutile; c'est enfin ce qui le porta aux extravagances qu'il fit de prétendue jalousie du fils presque enfant de Chamillart pour faire peur au père, et l'engager à l'éloigner par l'ambassade pour traiter de la paix. Tout lui manquant dans ses divers projets, il s'affligeait sans cesse, et se croyait et se disait dans une profonde disgrâce. Rien ne lui échappait pour faire sa cour avec un fond de bassesse et un extérieur de dignité; et il faisait tous les ans une sorte d'anniversaire de sa disgrâce par quelque chose d'extraordinaire, dont l'humeur et la solitude étaient le fond, et souvent quelque extravagance le fruit. Il en parlait lui-même, et disait qu'il n'était pas raisonnable au retour annuel de cette époque, plus

forte que lui. Il croyait plaire au roi par ce raffinement de courtisan, sans s'apercevoir qu'il s'en faisait moquer.

Il était extraordinaire en tout par nature, et se plaisait encore à l'affecter, jusque dans le plus intérieur de son domestique et de ses valets. Il contrefaisait le sourd et l'aveugle pour mieux voir et entendre sans qu'on s'en défiât, et se divertissait à se moquer des sots, même des plus élevés, en leur tenant des langages qui n'avaient aucun sens. Ses manières étaient toutes mesurées, réservées, doucereuses, même respectueuses; et de ce ton bas et emmiellé il sortait des traits perçans et accablans par leur justesse, leur force ou leur ridicule, et cela en deux ou trois mots, quelquefois d'un air de naïveté ou de distraction, comme s'il n'y eût pas songé. Aussi était-il redouté sans exception de tout le monde, et avec force connaissances, il n'avait que peu ou point d'amis, quoiqu'il en méritât par son ardeur à servir tant qu'il pouvait, et sa facilité à ouvrir sa bourse. Il aimait à recueillir les étrangers de quelque distinction, et faisait parfaitement les honneurs de la cour. Mais ce ver rongeur d'ambition empoisonnait sa vie, et il était très bon et très secourable parent.

Nous avions fait le mariage de mademoiselle de Malause, petite-fille d'une sœur de M. le maréchal de Lorge, un an avant la mort du roi, avec le comte de Poitiers, dernier de cette grande et illustre maison, fort riche en grandes terres en Franche-Comté, tous deux sans père ni mère. Il en fit la noce chez lui et les logea. Le comte de Poitiers mourut presque en même temps que le roi, dont ce fut grand dommage, car il promettait fort, et laissa sa femme grosse d'une fille, grande héritière, qui a depuis épousé le duc de Randan, fils aîné du duc de Lorge, et dont la conduite a fait honneur à la naissance. Dans

l'été qui suivit la mort de Louis XIV, il y eut une revue de la maison du roi que M. le duc d'Orléans fit dans la plaine qui longe le bois de Boulogne. Passy y tient de l'autre côté, où M. de Lausun avait une jolie maison. Madame de Lausun y était avec bonne compagnie, et j'y étais allé coucher la veille de cette revue. Madame de Poitiers mourait de l'envie de la voir, comme une jeune personne qui n'a rien vu encore, mais qui n'osait se montrer dans ce premier deuil de veuve. Le comment fut agité dans la compagnie, et on trouva que madame de Lausun l'y pouvait mener un peu enfoncée dans son carrosse, et cela fut conclu ainsi. Parmi la gaîté de cette partie, M. de Lausun arriva de Paris, où il était allé le matin. On tourna un peu pour la lui dire. Dès qu'il l'apprit, le voilà en furie jusqu'à ne se posséder plus, et la rompre presque en écumant, et à dire à sa femme les choses les plus désobligeantes avec les termes non-seulement les plus durs, mais les plus forts, les plus injurieux et les plus fous. Elle s'en prit doucement à ses yeux, madame de Poitiers à pleurer aux sanglots, et toute la compagnie dans le plus grand embarras. La soirée parut une année, et le plus triste réfectoire un repas de gaîté en comparaison du souper. Il fut farouche au milieu du plus profond silence, chacun à peine et rarement disait un mot à son voisin. Il quitta la table au fruit, à son ordinaire, et s'alla coucher. On voulut après se soulager et en dire quelque chose, mais madame de Lausun arrêta tout poliment et sagement, et fit promptement donner des cartes pour détourner tout retour de propos.

Le lendemain, dès le matin, j'allai chez M. de Lausun pour lui dire très fortement mon avis de la scène qu'il avait faite la veille. Je n'en eus pas le temps; dès qu'il me vit entrer il étendit les bras, et s'écria que je voyais un fou qui ne méritait pas ma visite, mais les petites-maisons,

fit le plus grand éloge de sa femme, qu'elle méritait assurément; dit qu'il n'était pas digne de l'avoir, et qu'il devait baiser tous les pas par où elle passait; s'accabla de pouilles; puis, les larmes aux yeux, me dit qu'il était plus digne de pitié que de colère; qu'il fallait m'avouer toute sa honte et sa misère : qu'il avait plus de quatre-vingts ans; qu'il n'avait ni enfans ni suivans; qu'il avait été capitaine des gardes; que, quand il le serait encore, il serait incapable d'en faire les fonctions; qu'il se le disait sans cesse, et qu'avec tout cela il ne pouvait se consoler de ne l'être plus, depuis tant d'années qu'il avait perdu sa charge; qu'il n'en avait jamais pu arracher le poignard de son cœur; que tout ce qui lui en rappelait le souvenir le mettait hors de lui-même et que d'entendre dire que sa femme allait mener madame de Poitiers voir une revue des gardes-du-corps, où il n'était plus rien, lui avait renversé la tête, et l'avait rendu extravagant au point où je l'avais vu; qu'il n'osait plus se montrer devant personne après ce trait de folie; qu'il s'allait enfermer dans sa chambre, et qu'il se jetait à mes pieds pour me conjurer d'aller trouver sa femme, et de tâcher d'obtenir qu'elle voulût avoir pitié d'un vieillard insensé, qui mourait de douleur et de honte, et qu'elle daignât lui pardonner. Cet aveu si sincère et si douloureux à faire, me pénétra. Je ne cherchai plus qu'à le remettre et à le consoler. Le raccommodement ne fut pas difficile; nous le tirâmes de sa chambre, non sans peine, et il lui en parut visiblement une fort grande pendant plusieurs jours à se montrer, à ce qu'on m'a dit, car je m'en allai le soir, mes occupations, dans ce temps-là, me tenant de fort court.

J'ai réfléchi souvent, à cette occasion, sur l'extrême malheur de se laisser entraîner à l'ivresse du monde, et au formidable état d'un ambitieux que ni les richesses, ni le domestique le plus agréable, ni la dignité acquise

ni l'âge, ni l'impuissance corporelle, n'en peuvent déprendre, et qui, au lieu de jouir tranquillement de ce qu'il possède, et d'en sentir le bonheur, s'épuise en regrets et en amertumes inutiles et continuelles, et qui ne peut se représenter que, sans enfans et dans un âge qui l'approche si fort de sa fin, posséder ce qu'il regrette, quand même il pourrait l'exercer, serait des liens trompeurs qui l'attacheraient à la vie, si prête à lui échapper, qui ne lui seraient bons qu'à lui augmenter les regrets cuisans de la quitter. Mais on meurt comme on a vécu, et il est rare que cela arrive autrement. De quelle importance n'est-il donc pas de n'oublier rien pour tâcher de vivre pour savoir mourir au monde et à la fortune avant que l'un et l'autre et que la vie ne nous quittent, pour savoir vivre sans eux, et tâcher et espérer de bien mourir! Cette folie de capitaine des gardes dominait si cruellement le duc de Lausun, qu'il s'habillait souvent d'un habit bleu à galons d'argent, qui, sans oser être semblable à l'uniforme des capitaines des gardes-du-corps aux jours de revue, ou de changement du guet, en approchait tant qu'il pouvait, mais bien plus de celui des capitaines des chasses des capitaineries royales, et l'aurait rendu ridicule si, à force de singularités, il n'y eût accoutumé le monde, qui le craignait, et ne se fût rendu supérieur à tous les ridicules.

Avec toute sa politique et sa bassesse, il tombait sur tout le monde, toujours par un mot assené le plus perçant, toujours en toute douceur. Les ministres, les généraux d'armée, les gens heureux et leurs familles étaient les plus maltraités. Il avait comme usurpé un droit de tout dire et de tout faire sans que qui que ce fût osât s'en fâcher. Les seuls Grammont étaient exceptés. Il se souvenait toujours de l'hospitalité et de la protection qu'il avait trouvées chez eux au commencement de sa vie. Il les aimait

il s'y intéressait; il était en respect devant eux. Le vieux comte de Grammont en abusait et vengeait la cour par les brocards qu'il lui lâchait à tout propos, sans que le duc de Lausun lui en rendît jamais aucun, ni qu'il s'en fâchât, mais il l'évitait doucement volontiers. Il fit toujours beaucoup pour les enfans de ses sœurs. On a vu ici en son temps combien l'évêque de Marseille s'était signalé à la peste, et de ses biens et de sa personne. Quand elle fut tout-à-fait passée, M. de Lausun demanda une abbaye pour lui à M. le duc d'Orléans. Il donna les bénéfices peu après et oublia M. de Marseille. M. de Lausun voulut l'ignorer, et demanda à M. le duc d'Orléans s'il avait eu la bonté de se souvenir de lui. Le régent fut embarrassé. Le duc de Lausun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un ton doux et respectueux : « Monsieur, il fera mieux une autre fois », et avec ce sarcasme rendit le régent muet, et s'en alla en souriant. Ce mot courut fort, et M. le duc d'Orléans, honteux, répara son oubli par l'évêché de Laon, et sur le refus de M. de Marseille de changer d'épouse, il lui donna une grosse abbaye.

M. de Lausun empêcha aussi une promotion de maréchaux de France par le ridicule qu'il y donna aux candidats qui la pressaient. Il dit au régent, avec ce même ton respectueux et doux, qu'au cas qu'il fît, comme il le disait, des maréchaux de France inutiles, il le suppliait de se souvenir qu'il était le plus ancien lieutenant-général du royaume, et qu'il avait eu l'honneur de commander des armées avec la patente de général. J'en ai rapporté ailleurs de fort salées. Il ne se pouvait tenir là-dessus; l'envie et la jalousie y avaient la plus grande part, et comme ses bons mots étaient toujours fort justes et fort pointus, ils étaient fort répétés.

Nous vivions ensemble en commerce le plus continuel, il m'avait même rendu de vrais services, solides

et d'amitié, de lui-même, et j'avais pour lui toutes sortes d'attentions et d'égards, et lui pour moi. Néanmoins je ne pus échapper à sa langue par un trait qui devait me perdre, et je ne sais comment ni pourquoi il ne fit que glisser. Le roi baissait, il le sentait; il commençait à songer pour après lui. Les rieurs n'étaient pas pour M. le duc d'Orléans: on voyait pourtant sa grandeur s'approcher. Tous les yeux étaient sur lui et l'éclairaient avec malignité, par conséquent sur moi, qui depuis long-temps étais le seul homme de la cour qui lui fût demeuré attaché publiquement, et qu'on voyait le seul dans toute sa confiance. M. de Lausun vint pour dîner chez moi, et nous trouva à table. La compagnie qui s'y trouva lui déplut apparemment, il s'en alla chez Torcy, avec qui alors je n'étais en nul commerce, qui était aussi à table avec beaucoup de gens opposés à M. le duc d'Orléans, Tallard entre autres et Tessé. « Monsieur, dit-il à Torcy avec un air doux et timide qui lui était familier, prenez pitié de moi, je viens de chercher à dîner avec M. de Saint-Simon; je l'ai trouvé à table avec compagnie; je me suis gardé de m'y mettre; je n'ai pas voulu être le zeste de la cabale; je m'en suis venu ici en chercher ». Les voilà tous à rire. Ce mot courut tout Versailles à l'instant; madame de Maintenon et M. du Maine le surent aussitôt, et, toutefois, on ne m'en fit pas le moindre semblant; m'en fâcher n'eût fait qu'y donner plus de cours; je pris la chose comme l'égratignure au sang d'un mauvais chat, et je ne laissai pas apercevoir à Lausun que je le susse.

Trois ou quatre ans avant sa mort, il eut une maladie qui le mit à l'extrémité. Nous y étions tous fort assidus, il ne voulut voir pas un de nous que madame de Saint-Simon une seule fois. Languet, curé de Saint-Sulpice, y venait souvent, et perçait quelquefois jusqu'à lui, qui

lui tenait des discours admirables. Un jour qu'il y était, le duc de la Force se glissa dans sa chambre; M. de Lausun ne l'aimait point du tout, et s'en moquait souvent. Il le reçut assez bien, et continua d'entretenir tout haut le curé. Tout d'un coup il se tourne à lui, lui fait des complimens et des remercîmens, lui dit qu'il n'a rien à lui donner de plus cher que sa bénédiction, tire son bras du lit, la prononce et la lui donne; tout de suite se tourne au duc de la Force, lui dit qu'il l'a toujours aimé et respecté comme l'aîné et le chef de sa maison, et qu'en cette qualité il lui demande sa bénédiction. Ces deux hommes demeurèrent confondus d'étonnement, sans proférer un mot. Le malade redouble ses instances; M. de la Force, revenu à soi, trouve la chose si plaisante qu'il lui donne sa bénédiction; et, dans la crainte d'éclater, sort à l'instant et nous revient trouver dans la pièce joignante, mourant de rire et pouvant à peine nous raconter ce qui venait de lui arriver. Un moment après le curé sortit aussi, l'air fort consterné, souriant tant qu'il pouvait pour faire bonne mine. Le malade, qui le savait ardent et adroit à tirer des gens pour le bâtiment de son église, avait dit souvent qu'il ne serait jamais de ses grues; il soupçonna ses assiduités d'intérêt, et se moqua de lui en ne lui donnant que sa bénédiction qu'il devait recevoir de lui, et du duc de la Force, en même temps, en lui demandant persévéramment la sienne. Le curé, qui le sentit, en fut très mortifié, et, en homme d'esprit, il ne le revit pas moins, mais M. de Lausun abrégeait les visites, et ne voulut point entendre le français.

Un autre jour qu'on le tenait fort mal, Biron et sa femme, fille de madame de Nogent, se hasardèrent d'entrer sur la pointe du pied, et se tinrent derrière ses rideaux, hors de sa vue; mais il les aperçut par la glace

de la cheminée lorsqu'ils se persuadaient n'en pouvoir être ni vus ni entendus. Le malade aimait assez Biron, mais point du tout sa femme qui était pourtant sa nièce et sa principale héritière; il la croyait fort intéressée, et toutes ses manières lui étaient insupportables. En cela il était comme tout le monde. Il fut choqué de cette entrée subreptice dans sa chambre, et comprit qu'impatiente de l'héritage, elle venait pour tâcher de s'assurer par elle-même s'il mourrait bientôt. Il voulut l'en faire repentir, et s'en divertir d'autant. Le voilà donc qu'il se prend tout d'un coup à faire tout haut, comme se croyant tout seul, une oraison éjaculatoire, à demander pardon à Dieu de sa vie passée, à s'exprimer comme un homme bien persuadé de sa mort très prochaine, et qui dit que dans la douleur où son impuissance le met de faire pénitence, il veut au moins se servir de tous les biens que Dieu lui a donnés pour en racheter ses péchés, et les léguer tous aux hôpitaux sans aucune réserve; que c'est l'unique voie que Dieu lui laisse ouverte pour faire son salut après une si longue vie passée sans y avoir jamais pensé comme il faut, et à remercier Dieu de cette unique ressource qu'il lui laisse et qu'il embrasse de tout son cœur. Il accompagna cette prière et cette résolution d'un ton si touché, si persuadé, si déterminé que Biron et sa femme ne doutèrent pas un moment qu'il n'allât exécuter ce dessein, et qu'ils ne fussent privés de toute la succession. Ils n'eurent pas envie d'épier là davantage, et vinrent, confondus, conter à la duchesse de Lausun l'arrêt cruel qu'ils venaient d'entendre, et la conjurer d'y apporter quelque modération. Là-dessus, le malade envoie chercher des notaires, et voilà madame Biron éperdue. C'était bien le dessein du testateur de la rendre telle. Il fit attendre les notaires, puis les fit entrer, et dicta son testament qui fut un coup de mort

pour madame de Biron. Néanmoins il différa de le signer, et, se trouvant de mieux en mieux, ne le signa point. Il se divertit beaucoup de cette comédie, et ne put s'empêcher d'en rire avec quelques-uns quand il fut rétabli. Malgré son âge et une si grande maladie, il revint promptement en son premier état sans qu'il y parût en aucune sorte.

C'était une santé de fer avec les dehors trompeurs de la délicatesse. Il dînait et soupait à fond tous les jours, faisait très grande chère et très délicate, toujours avec bonne compagnie soir et matin, mangeait de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagement; prenait du chocolat le matin, et avait toujours sur quelque table des fruits dans leur saison, des pièces de four dans d'autres temps, de la bière, du cidre, de la limonade, d'autres liqueurs pareilles à la glace, et allant et venant, en mangeait et en buvait toutes les après-dînées, et exhortait les autres à en faire autant; il sortait de table le soir au fruit, et s'allait coucher tout de suite. Je me souviens qu'une fois entre bien d'autres, il mangea chez moi, après cette maladie, tant de poisson, de légumes et de toutes sortes de choses sans pouvoir l'en empêcher, que nous envoyâmes le soir chez lui savoir doucement s'il ne s'en était point fortement senti: on le trouva à table, qui mangeait de bon appétit. La galanterie lui dura fort long-temps. Mademoiselle en fut jalouse, cela les brouilla à plusieurs reprises. J'ai ouï dire à madame de Fontenilles, femme très aimable, de beaucoup d'esprit, très vraie et d'une singulière vertu, depuis un très grand nombre d'années, qu'étant à Eu avec Mademoiselle, M. de Lausun y vint passer quelque temps, et ne put s'empêcher d'y courir des filles; Mademoiselle le sut, s'emporta, l'égratigna et le chassa de sa présence. La comtesse de Fiesque fit le

raccommodement : Mademoiselle parut au bout d'une galerie; il était à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds de Mademoiselle. Ces scènes, plus ou moins fortes, recommencèrent souvent dans les suites. Il se lassa d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et ne se revirent jamais depuis; il en avait pourtant plusieurs portraits chez lui, et n'en parlait qu'avec beaucoup de respect. On ne doutait pas qu'ils ne se fussent mariés en secret. A sa mort, il prit une livrée presque noire, avec des galons d'argent, qu'il changea en blanc, avec un peu de bleu quand l'or et l'argent furent défendus aux livrées.

Son humeur naturelle triste et difficile, augmentée par la prison et l'habitude de la solitude, l'avait rendu solitaire et rêveur, en sorte qu'ayant chez lui la meilleure compagnie, il la laissait avec madame de Lausun, et se retirait tout seul des après-dînées entières, mais toujours plusieurs heures de suite, sans livres, le plus souvent, car il ne lisait que des choses de fantaisie, sans suite, et fort peu; en sorte qu'il ne savait rien que ce qu'il avait vu, et jusqu'à la fin tout occupé de la cour et des nouvelles du monde. J'ai regretté mille fois son incapacité radicale d'écrire ce qu'il avait vu et fait. C'eût été un trésor des plus curieuses anecdotes, mais il n'avait nulle suite ni application. J'ai souvent essayé de tirer de lui quelques bribes. Autre misère. Il commençait à raconter; dans le récit, il se trouvait d'abord des noms de gens qui avaient eu part à ce qu'il voulait raconter. Il quittait aussitôt l'objet principal du récit pour s'attacher à quelqu'une de ces personnes, et tôt après à une autre personne qui avait rapport à cette première, puis à une troisième, et à la manière des romans, il enfilait ainsi

une douzaine d'histoires à-la-fois qui faisaient perdre terre, et se chassaient l'une l'autre, sans jamais en finir pas une, et avec cela le discours fort confus, de sorte qu'il n'était pas possible de rien apprendre de lui, ni d'en rien retenir. Du reste, sa conversation était toujours contrainte par l'humeur ou par la politique, et n'était plaisante que par sauts et par les traits malins qui en sortaient souvent. Peu de mois avant sa dernière maladie, c'est-à-dire à plus de quatre-vingt-dix ans, il dressait encore des chevaux, et il fit cent passades au bois de Boulogne, devant le roi qui allait à la Muette, sur un poulain qu'il venait de dresser, et qui à peine l'était encore, où il surprit les spectateurs par son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce. On ne finirait point à raconter de lui.

Sa dernière maladie se déclara sans prélude, presque en un moment, par le plus horrible de tous les maux, un cancer dans la bouche. Il le supporta jusqu'à la fin avec une fermeté et une patience incroyable, sans plainte, sans humeur, sans le moindre contre-temps, lui qui en était insupportable à lui-même. Quand il se vit un peu avancé dans son mal, il se retira dans un petit appartement qu'il avait d'abord loué dans cette vue dans l'intérieur du couvent des Petits-Augustins, dans lequel on entrait de sa maison, pour y mourir en repos, inaccessible à madame de Biron et à toute autre femme, excepté à la sienne, qui eut permission d'y entrer à toutes heures, suivie d'une de ses femmes.

Dans cette dernière retraite, le duc de Lausun n'y donna accès qu'à ses neveux et à ses beaux-frères, et encore le moins et le plus courtement qu'il put. Il ne songea qu'à mettre à profit son état horrible, et à donner tout son temps aux pieux entretiens de son confesseur et de quelques religieux de la maison, à de bonnes

lectures, et à tout ce qui pouvait le mieux préparer à la mort. Quand nous le voyions, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant; politesse, tranquillité, conversation peu animée, fort indifférente à ce qui se passait dans le monde, en parlant peu et difficilement; toutefois, pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état, et cette uniformité si courageuse et si paisible se soutint égale quatre mois durant, jusqu'à la fin; mais, les dix ou douze derniers jours, il ne voulut plus voir ni beaux-frères ni neveux; et sa femme, il la renvoyait promptement. Il reçut tous les sacremens avec beaucoup d'édification, et conserva sa tête entière jusqu'au dernier moment. Le matin du jour dans la nuit duquel il mourut, il envoya chercher Biron, lui dit qu'il avait fait pour lui tout ce que madame de Lausun avait voulu; que, par son testament, il lui donnait tous ses biens, excepté un legs assez médiocre à Castelmoron, fils de son autre sœur, et des récompenses à ses domestiques; que tout ce qu'il avait fait pour lui depuis son mariage, et ce qu'il faisait en mourant, Biron le devait en entier à madame de Lausun; qu'il n'en devait jamais oublier la reconnaissance; qu'il lui défendait, par l'autorité d'oncle et de testateur, de lui faire jamais, ni peine, ni trouble, ni obstacle, et d'avoir jamais aucun procès contre elle sur quoi que ce pût être. C'est Biron lui-même qui me le dit le lendemain, dans les mêmes termes que je les rapporte. M. de Lausun lui dit adieu d'un ton ferme, et le congédia. Il défendit, avec raison, toute cérémonie; il fut enterré aux Petits-Augustins; il n'avait rien du roi que cette ancienne compagnie des becs de corbin, qui fut supprimée deux jours après. Un mois avant sa mort il avait envoyé chercher Dilon, chargé ici des affaires du roi Jacques, et officier-général très distingué, à qui il remit son collier de l'ordre de la

Jarretière, et un Georges d'onyx entouré de parfaitement beaux et gros diamans, pour les renvoyer au prince.

Je m'aperçois enfin que j'ai été bien prolixe sur cet homme, mais la singularité extraordinaire de sa vie et le commerce continuel que la proximité m'a donné avec lui m'a paru mériter de le faire connaître, d'autant qu'il n'a pas assez figuré dans les affaires générales pour en attendre rien des histoires qui paraîtront. Un autre sentiment a allongé mon récit. Je touche à un but que je crains d'atteindre, parce que mes desirs n'y peuvent s'accorder avec la vérité; ils sont ardens, par conséquent cuisans, parce que l'autre est terrible et ne laisse pas le moindre lieu à oser chercher à se la pallier; cette horreur d'y venir enfin m'a arrêté, m'a accroché où j'ai pu, m'a glacé. On entend bien qu'il s'agit de venir à la mort et au genre de mort de M. le duc d'Orléans, et quel récit épouvantable, surtout après un tel et si long attachement, puisqu'il a duré en moi pendant toute sa vie, et qu'il durera toute la mienne pour me pénétrer d'effroi et de douleur sur lui. On frémit jusque dans les moelles, par l'horreur du soupçon que Dieu l'exauça dans sa colère.

CHAPITRE XXIV.

Mort subite de M. le duc d'Orléans. — Affliction du roi. — M. le Duc premier ministre. — En quel lieu M. le duc de Chartres apprend la mort de son père. — Je vais au lever du roi. — J'y prends un rendez-vous avec M. le Duc. — Ma réception chez madame la duchesse d'Orléans et chez M. le duc de Chartres. — Conversation entre M. le Duc et moi. — Madame de Saint-

Simon à Versailles. — Elle y reçoit la visite de l'évêque de Fréjus et de la Vrillière. — Ce qu'elle entrevoit de leur desir sur mon compte. — Nous allons nous fixer à Paris. — Effet de la mort de M. le duc d'Orléans chez les étrangers. — Dans la cour. — Dans l'église. — Dans le parlement et toute la magistrature. — Dans les troupes. — Dans le peuple. — Obsèques de M. le duc d'Orléans. — Visites du roi. — Le maréchal de Villars entre dans le conseil. — Comptes des diverses dépenses domestiques du roi. — Mort de Beringhen. — Le comte de Toulouse déclare son mariage. — Novion fait premier président. — Son caractère. — Sa démission. — Sa mort. — Crosat et Montargis rendent à regret leurs charges de l'ordre à Dodun et à Meaurepas. — Terme de ces Mémoires. — Leur vérité. — La seule impartialité possible dans un contemporain. — Un mot sur le style. — Conclusion.

On a vu, il y a peu, que M. le duc d'Orléans redoutait une mort lente qui s'annonçait de loin, qui devient une grâce bien précieuse quand celle d'en savoir bien profiter y est ajoutée, et que la mort la plus subite fut celle qu'il préférait; hélas! il l'obtint, et plus rapide encore que ne fut celle de feu Monsieur, dont la machine disputa plus long-temps. J'allai, le 21 décembre, de Meudon à Versailles, au sortir de table, chez M. le duc d'Orléans; je fus trois quarts d'heure seul avec lui dans son cabinet, où je l'avais trouvé seul. Nous nous y promenâmes toujours parlant d'affaires, dont il allait rendre compte au roi ce jour-là même. Je ne trouvai nulle différence à son état ordinaire, épaissi et appesanti depuis quelque temps, mais l'esprit net et le raisonnement tel qu'il l'eut toujours. Je revins tout de suite à Meudon; j'y causai en arrivant avec madame de Saint-Simon quelque temps. La saison faisait que nous y avions peu de monde, je la laissai dans son cabinet et je m'en allai dans le mien.

Au bout d'une heure au plus, j'entends des cris et un vacarme subit; je sors, et je trouve madame de Saint-Simon tout effrayée qui m'amenait un palfrenier du mar-

quis de Ruffec, qui de Versailles me mandait que M. le duc d'Orléans était en apoplexie. J'en fus vivement touché, mais nullement surpris; je m'y attendais, comme on a vu, depuis long-temps. Je pétille après ma voiture qui me fit attendre par l'éloignement du château neuf aux écuries, je me jette dedans et m'en vais tant que je puis. A la porte du parc, autre courrier de M. de Ruffec qui m'arrête, et qui m'apprend que c'en est fait. Je demeurai là plus d'une demi-heure absorbé en douleur et en réflexions. A la fin je pris mon parti d'aller à Versailles, où j'allai tout droit m'enfermer dans mon appartement. Nangis, qui voulait être premier écuyer, aventure dont je parlerai après, m'avait succédé chez M. le duc d'Orléans, et expédié en bref, le fut par madame Falari, aventurière fort jolie, qui avait épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'était une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac était fait pour aller travailler chez le roi, et il causa près d'une heure avec elle en attendant celle du roi. Comme elle était tout proche, assis près d'elle chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence.

La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondait, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie basse. C'était sur l'heure du travail avec le roi que les gens de M. le duc d'Orléans étaient sûrs que personne ne venait chez lui, et qu'il n'avait que faire d'eux parce qu'il montait seul chez le roi par le petit escalier de son caveau, c'est-à-

dire de sa garde-robe, qui donnait dans la dernière antichambre du roi, où celui qui portait son sac l'attendait, et s'était à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des gardes. Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le hasard, ou pour mieux dire, la Providence avait arrangé ce funeste évènement à une heure où chacun était d'ordinaire allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il ne vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna ; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut ; le grand et le petit cabinet étaient pleins de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et peu-à-peu la solitude y fut aussi grande qu'avait été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

La Vrillière fut des premiers averti de l'apoplexie. Il courut l'apprendre au roi et à l'évêque de Fréjus, puis à M. le Duc, en courtisan qui sait profiter de tous les instans critiques ; et dans la pensée que ce prince pourrait bien être premier ministre, comme il l'y avait exhorté en l'avertissant, il se hâte de retourner chez lui et d'en dresser à tout hasard la patente sur celle de M. le duc d'Orléans. Averti de sa mort au moment qu'elle arriva, il envoya le dire à M. le Duc, et s'en alla chez le roi où le danger imminemment certain avait amassé les gens de la cour les plus considérables.

Fréjus, dès la première nouvelle de l'apoplexie, avait fait l'affaire de M. le Duc avec le roi qu'il y avait, sans

doute, préparé d'avance sur l'état où on voyait M. le duc d'Orléans, surtout depuis ce que je lui en avais dit, de sorte que M. le Duc arrivant chez le roi, au moment qu'il sut la mort, on fit entrer ce qu'il y avait de plus distingué en petit nombre amassé à la porte du cabinet, où on remarqua le roi fort triste et les yeux rouges et mouillés. A peine fut-on entré et la porte fermée que Fréjus dit tout haut au roi que dans la grande perte qu'il faisait de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge ne fut que de deux mots, sa majesté ne pouvait mieux faire que de prier M. le Duc là présent de vouloir bien se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre comme l'avait M. le duc d'Orléans. Le roi, sans dire un mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aussitôt M. le Duc fit son remercîment. La Vrillière, transporté d'aise de sa prompte politique, avait en poche le serment de premier ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à Fréjus de le faire prêter sur-le-champ. Fréjus le dit au roi comme une chose convenable, et à l'instant M. le Duc le prêta. Peu après M. le Duc sortit; tout ce qui était dans le cabinet le suivit; la foule des pièces voisines augmenta sa suite, et dans un moment il ne fut plus parlé que de M. le Duc.

M. le duc de Chartres était à Paris, débauché alors fort gauche, chez une fille de l'Opéra qu'il entretenait. Il y reçut le courrier qui lui apprit l'apoplexie, et en chemin un autre qui lui apprit la mort. Il ne trouva à la descente de son carrosse nulle foule, mais les seuls ducs de Noailles et de Guiche qui lui offrirent très apertement leurs services et tout ce qui pouvait dépendre d'eux. Il les reçut comme des importuns dont il avait hâte de se défaire, se pressa de monter chez madame sa mère où il dit qu'il avait rencontré deux hommes qui lui avaient

voulu tendre un bon panneau, mais qu'il n'avait pas donné dedans, et qu'il avait bien su s'en défaire. Ce grand trait d'esprit, de jugement et de politique promit d'abord tout ce que ce prince a tenu depuis. On eut grande peine à lui faire comprendre qu'il avait fait une lourde sottise, il ne continua pas moins d'y retomber.

Pour moi, après avoir passé une cruelle nuit, j'allai au lever du roi, non pour m'y montrer, mais pour y dire un mot à M. le Duc plus sûrement et plus commodément, avec lequel j'étais resté en liaison continuelle depuis le lit de justice des Tuileries, quoique fort mécontent du consentement qu'il s'était laissé arracher pour le rétablissement des bâtards. Il se mettait toujours au lever dans l'embrasure de la fenêtre du milieu, vis-à-vis de laquelle le roi s'habillait; comme il était fort grand on l'apercevait aisément de derrière l'épaisse haie qui environnait le lever. Elle était ce jour-là prodigieuse. Je fis signe à M. le Duc de me venir parler, et à l'instant il perça la foule et vint à moi: je le menai dans l'autre embrasure de la fenêtre la plus proche du cabinet, et là je lui dis que je ne lui dissimulais point que j'étais mortellement affligé; qu'en même temps j'espérais sans peine qu'il était bien persuadé que si le choix d'un premier ministre avait pu m'être déféré, je n'en eusse pas fait un autre que celui qui avait été fait, sur quoi il me fit mille amitiés. Je lui dis ensuite qu'il y avait dans le sac que M. le duc d'Orléans devait porter à son travail avec le roi, lors du malheur de cette cruelle apoplexie, chose sur quoi il était nécessaire que je l'entretinsse présentement qu'il lui succédait; que je n'étais pas en état de supporter le monde; que je le suppliais de m'envoyer avertir d'aller chez lui sitôt qu'il aurait un moment de libre, et de me faire entrer par la petite porte de son cabinet qui donnait dans la galerie, pour m'éviter tout ce monde qui rem-

plissait son appartement. Il me le promit, et dans la journée, le plus gracieusement, et ajouta des excuses sur l'embarras du premier jour de son nouvel état, s'il ne me donnait pas une heure certaine, et celle que je voudrais. Je connaissais ce cabinet et cette porte, parce que cet appartement avait été celui de madame la duchesse de Berry, à son mariage, dans la galerie haute de l'aile neuve, et que le mien était tout proche, de plain-pied, vis-à-vis l'escalier.

J'allai de là chez la duchesse Sforze, qui était demeurée toujours fort de nos amies, et fort en commerce avec moi, quoique je ne visse plus madame la duchesse d'Orléans depuis long-temps, comme il a été ici marqué en son lieu. Je lui dis que, dans le malheur qui venait d'arriver, je me croyais obligé, par respect et attachement pour feu M. le duc d'Orléans, d'aller mêler ma douleur avec tout ce qui tenait particulièrement à lui, officiers les plus principaux, même ses bâtards, quoique je ne connusse aucun d'eux; qu'il me paraîtrait fort indécent d'en excepter madame la duchesse d'Orléans; qu'elle savait la situation où j'étais avec cette princesse, que je n'avais nulle volonté d'en changer; mais qu'en cette occasion si triste je croyais devoir rendre à la veuve de M. le duc d'Orléans le respect d'aller chez elle : qu'au demeurant, il m'était entièrement indifférent de la voir ou non, content d'avoir fait à cet égard ce que je croyais devoir faire; qu'ainsi, je la suppliais d'aller savoir d'elle si elle voulait me recevoir ou non, et, au premier cas, d'une façon convenable, également content du oui ou du non, parce que je le serais également de moi-même en l'un et l'autre cas. Elle m'assura que madame la duchesse d'Orléans serait fort satisfaite de me voir et de me bien recevoir, et qu'elle allait sur-le-champ s'acquitter de ma commission. Comme madame Sforze logeait fort près de madame la du-

chesse d'Orléans, j'attendis chez elle son retour. Elle me dit que madame la duchesse d'Orléans serait fort aise de me voir, et me recevrait de façon que j'en serais content. J'y allai donc sur-le-champ.

Je la trouvai au lit, avec peu de ses dames et de ses premiers officiers, et M. le duc de Chartres, avec toute la décence qui pouvait suppléer à la douleur. Sitôt que j'approchai d'elle, elle me parla du malheur commun; pas un mot de ce qui était entre elle et moi; je l'avais stipulé ainsi. M. le duc de Chartres s'en alla chez lui; la conversation traînante dura tout le moins que je pus. Je m'en allai chez M. le duc de Chartres, logé dans l'appartement qu'occupait M. son père avant qu'il fût régent. On me dit qu'il était enfermé. J'y retournai trois autres fois dans la même matinée. A la dernière, son premier valet de chambre en fut honteux, et l'alla avertir malgré moi. Il vint sur le pas de la porte de son cabinet, où il était avec je ne sais plus qui de fort commun : c'était la sorte de gens qu'il lui fallait. Je vis un homme tout empêtré, tout hérissé, point affligé, mais embarrassé à ne savoir où il en était. Je lui fis le compliment le plus fort, le plus net, le plus clair, le plus énergique, et à haute voix. Il me prit apparemment pour quelque tiercelet des ducs de Guiche et de Noailles, et ne me fit pas l'honneur de me répondre un mot. J'attendis quelques momens, et voyant qu'il ne sortait rien de ce simulacre, je fis la révérence et me retirai sans qu'il fît un seul pas pour me conduire, comme il le devait faire tout du long de son appartement, et se rembucha dans son cabinet. Il est vrai qu'en me retirant, je jetai les yeux sur la compagnie, à droite et à gauche, qui me parut fort surprise. Je m'en allai chez moi, fort ennuyé de courir le château.

Comme je sortais de table, un valet de chambre de M. le Duc me vint dire qu'il m'attendait, et me conduisit

par la petite porte droit dans son cabinet. Il me reçut à la porte, la ferma, me tira un fauteuil et en prit un autre. Je l'instruisis de l'affaire dont je lui avais parlé le matin, et après l'avoir discutée, nous nous mîmes sur celle du jour. Il me dit qu'au sortir du lever du roi, il avait été chez M. le duc de Chartres, auquel, après les complimens de condoléance, il avait offert tout ce qui pourrait dépendre de lui pour mériter son amitié, et lui témoigner son véritable attachement pour la mémoire de M. le duc d'Orléans : qu'à cela, M. le duc de Chartres étant demeuré muet, il avait redoublé de protestations et de desirs de lui complaire à toutes choses ; qu'à la fin il était venu un monosyllabe sec de remercîment, et un air d'éconduite qui avait fait prendre à M. le Duc le parti de s'en aller. Je lui rendis ce qui m'était arrivé ce même matin avec le même prince, duquel nous nous fîmes nos complaintes l'un à l'autre. M. le Duc me fit beaucoup d'amitiés et de politesses, et me demanda, en m'en conviant, si je ne viendrais pas le voir un peu souvent. Je lui répondis qu'accablé d'affaires et de monde comme il allait être, je me ferais un scrupule de l'importuner, et ceux qui auraient affaire à lui ; que je me contenterais de m'y présenter quand j'aurais quelque chose à lui dire, et que, comme je n'étais pas accoutumé aux antichambres, je le suppliais d'ordonner à ses gens de l'avertir quand je paraîtrais chez lui, et lui de me faire entrer dans son cabinet au premier moment qu'il le pourrait, où je tâcherais de n'être ni long ni importun. Force amitiés, complimens, convis, etc. ; tout cela dura près de trois quarts d'heure, et je m'enfuis à Meudon.

Madame de Saint-Simon alla le lendemain à Versailles faire sa cour au roi sur cet évènement, et voir madame la duchesse d'Orléans et M. son fils. M. de Fréjus alla chez madame de Saint-Simon dès qu'il la sut à Versailles,

où elle ne coucha point. A travers toutes les belles choses qu'il lui dit de moi et sur moi, elle crut comprendre qu'il me saurait plus volontiers à Paris qu'à Versailles. La Vrillière qui la vint voir aussi, et qui avait plus de peur de moi encore que le Fréjus, se cacha moins par moins d'esprit et de tour, et scandalisa davantage madame de Saint-Simon par son ingratitude après tout ce que j'avais fait pour lui. Ce petit compagnon comptait avoir tonnelé M. le Duc par sa diligence à l'avertir et à le servir, et brusquer son duché tout de suite. Lorsqu'il m'en avait parlé du temps de M. le duc d'Orléans, la généralité de mes réponses ne l'avait pas mis à son aise à mon égard. Il voulait jeter de la poudre aux yeux et tromper M. le Duc par de faux exemples, dont il craignait l'éclaircissement de ma part. Il ne m'en fallait pas tant pour me confirmer dans le parti que de longue main j'avais résolu de prendre sur l'inspection de l'état menaçant de M. le duc d'Orléans. Je m'en allai à Paris, bien résolu de ne paraître devant les nouveaux maîtres du royaume que dans les rares nécessités ou de bienséances indispensables, et pour des momens, avec la dignité d'un homme de ma sorte, et de celle de tout ce que j'avais personnellement été. Heureusement pour moi je n'avais, dans aucun temps, perdu de vue le changement total de ma situation, et pour dire la vérité, la perte de monseigneur le duc de Bourgogne, et tout ce que je voyais dans le gouvernement m'avait émoussé sur toute autre de même nature. Je m'étais vu enlever ce cher prince au même âge que mon père avait perdu Louis XIII, c'est-à-dire, mon père à trente-six ans son roi de quarante-et-un ans; moi, à trente-sept ans, un prince qui n'avait pas encore trente ans, prêt à monter sur le trône, et à ramener dans le monde la justice, l'ordre, la vérité; et depuis, un maître du royaume constitué à vivre un siècle, tel que nous étions lui et moi l'un à

l'autre, et qui n'avait pas six mois plus que moi. Tout m'avait préparé à me survivre à moi-même, et j'avais tâché d'en profiter.

Monseigneur était mort à quarante-neuf ans et demi, et M. le duc d'Orléans vécut deux mois moins. Je compare cette durée de vie si égale, à cause de la situation où on a vu ces deux princes à l'égard l'un de l'autre, jusqu'à la mort de Monseigneur. Tel est ce monde et son néant.

La mort de M. le duc d'Orléans fit un grand bruit au-dedans et au-dehors; mais les pays étrangers lui rendirent incomparablement plus de justice et le regrettèrent beaucoup plus que les Français. Quoique les étrangers connussent sa faiblesse, et que les Anglais en eussent étrangement abusé, ils n'en étaient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue et de la justesse de son esprit, de la grandeur de son génie et de ses vues, de sa singulière pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la fertilité de ses expédiens et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changemens de circonstances et d'évènemens, de sa netteté à considérer les objets et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyaient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre sur-le-champ à tout, quand il voulait. Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisaient redouter et ménager, et le gracieux qu'il mettait à tout, et qui savait charmer jusqu'aux refus, le leur rendait encore aimable. Ils estimaient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Dubois avait comme anéanti ce prince, n'avait fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite, quand elle était sienne, avec sa conduite

quand elle n'en portait que le nom et qu'elle n'était que celle de son ministre. Ils avaient vu, ce ministre mort, le prince reprendre le timon des affaires avec les mêmes talens qu'ils avaient admirés en lui auparavant, et cette faiblesse, qui était son grand défaut, se laissait beaucoup moins sentir au-dehors qu'au-dedans.

Le roi, touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa manière de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura et fut véritablement touché de sa perte, en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis, et cela est revenu souvent, qu'avec estime, affection et regret, tant la vérité perce d'elle-même malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie, dont j'aurai occasion de parler dans les additions que je me propose de faire à ces Mémoires, si Dieu m'en permet le loisir. M. le Duc, qui montait si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Madame la Duchesse se contint fort convenablement; les bâtards, qui ne gagnaient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre. On le voyait suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes lui échapper à tous propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions. Il s'y trouva des gens à yeux sains, qui le voyant comme faisaient les étrangers, et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter qui ne s'altérait jamais, de cette bonté dont il savait se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce ne fût que le masque, de ses traits plaisans à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte. D'autres, en plus grand nombre, en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par

la connaissance du caractère du successeur et de celui encore de ses entours. Mais le gros de la cour ne le regretta point du tout : les uns de cabales opposées, les autres indignés de l'indécence de sa vie et du jeu qu'il s'était fait de promettre sans tenir, force mécontens, quoique presque tous bien mal-à-propos, une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui dans les cours font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyaient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vœux, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés.

Dans l'église, les béats et même les dévots se réjouirent de la délivrance du scandale de sa vie, et de la force que son exemple donnait aux libertins, et les jansénistes et les constitutionnaires d'ambition ou de sottise, s'accordèrent à s'en trouver tout consolés. Les premiers, séduits par des commencemens pleins d'espérances, en avaient depuis éprouvé pis que du feu roi; les autres, pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils voulaient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'église gallicane, surtout les appels comme d'abus, établir la domination des évêques sans bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable à tous, jusqu'aux rois, exultaient de se voir délivrés d'un génie supérieur, qui se contentait de leur sacrifier les personnes, mais qui les arrêtait trop ferme sur le grand but qu'ils se proposaient, vers lequel tous leurs artifices n'avaient cessé de tendre, et ils espéraient tout d'un successeur qui ne les apercevrait pas, qu'ils étourdiraient aisément, et avec qui ils seraient plus librement hardis.

Le parlement, et comme lui tous les autres parlemens, et toute la magistrature, qui, par être toujours assemblée, est si aisément animée du même esprit, n'avait pu pardonner à M. le duc d'Orléans les coups d'autorité aux-

quels le parlement lui-même l'avait enfin forcé plus d'une fois d'avoir recours, par les démarches les plus hardies, que ses longs délais et sa trop lente patience avaient laissé porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même. Quoique d'adresse, puis de hardiesse, le parlement se fût soustrait presque entièrement à l'effet de ces coups d'autorité, il n'était plus en état de suivre sa pointe, et par ce qui restait nécessairement des bornes que le régent y avait mises, ce but si cher du parlement lui était échappé. Sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas d'être délivré d'un gouvernement duquel, après avoir arraché tant de choses, il ne se consolait point de n'avoir pas tout emporté, et de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui de parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire, étouffé sans choix par des commissions de tout grade et par la prodigalité des croix de Saint-Louis, jetées à toutes mains, et trop souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancemens en grades, était outré de l'économie extrême qui le réduisait à la dernière misère, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenait en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avait pas fait la moindre impression sur le soldat ni sur le cavalier, par l'extrême cherté des choses les plus communes et les plus indispensables à la vie, de manière que cette partie de l'état, si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens ou méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance du changement qui pourrait alléger son joug et donner plus de lien à l'ordre du service et plus d'égards au mérite et aux services. Le corps de la marine, tombé comme en désuétude et dans

l'oubli, ne pouvait qu'être outré de cet anéantissement et se réjouir de tout changement, quel qu'il pût être; et tout ce qui s'appelait gens de commerce, arrêtés tout court partout pour complaire aux Anglais, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvaient être en de meilleures dispositions.

Enfin, le gros de Paris et des provinces, désespéré des cruelles opérations des finances et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettait d'ailleurs toutes les fortunes en l'air et la confusion dans toutes les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avaient fait monter toutes choses, sans exception de pas une, tant de luxe que de première nécessité pour la vie, gémissait depuis long-temps après une délivrance et un soulagement qu'il se figurait aussi vainement que certainement par l'excès du besoin et l'excès du desir. Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui ne soit désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance, dans des torquets et dans d'inévitables panneaux; de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit ni dans les lois, et de ne savoir plus comment vivre et soutenir sa famille.

Une situation si forcée et si générale, nécessairement émanée de tant de faces contradictoires, successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le chaos où elles s'étaient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvait faire regretter au public celui qu'il en regardait comme l'auteur, comme ces enfans qui se prennent en pleurant au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber en passant sur le pied, qui jettent, de colère, ce bois de toute leur force, comme la cause du mal qu'ils sentent, et qui ne font

pas la moindre attention à ce passant qui en est la seule et véritable cause. C'est ce que j'avais bien prévu qui arriverait sur l'arrangement, ou plutôt le dérangement de plus en plus des finances, et que je voulais ôter de dessus le compte de M. le duc d'Orléans par les états-généraux que je lui avais proposés, qu'il avait agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du roi, pour son intérêt personnel, comme on l'a vu en son lieu dans ces Mémoires, à la mort du roi. La suite des années a peu-à-peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et a fait regretter M. le duc d'Orléans à tous avec les plus cuisans regrets, et on lui a enfin rendu la justice qui lui avait toujours été due.

Le lendemain de la mort de M. le duc d'Orléans, son corps fut porté de Versailles à Saint-Cloud, et le lendemain qu'il y fut les cérémonies y commencèrent. M. le comte de Charolois avec le duc de Gesvres et le marquis de Beauvau, qui devaient porter la queue de son manteau, allèrent, dans un carrosse du roi, entouré de ses gardes, à Saint-Cloud. M. le comte de Charolois donna l'eau bénite, représentant le roi, et fut reçu à la descente du carrosse et reconduit de même par M. le duc de Chartres, qui s'était fait accompagner par les deux fils du duc du Maine. Le cœur fut porté de Saint-Cloud au Val-de-Grâce par l'archevêque de Rouen, premier aumônier du prince défunt, à la gauche duquel était M. le comte de Clermont, prince du sang, et le duc de Montmorency, fils du duc de Luxembourg, sur le devant, avec tous les accompagnemens ordinaires. M. le prince de Conti accompagna le convoi avec le duc de Retz, fils du duc de Villeroy, qui se fit de Saint-Cloud à Saint-Denis, passant dans Paris avec la plus grande pompe. Le chevalier de Biron, à qui son père avait donné sa charge de premier écuyer de M. le duc d'Orléans, lorsqu'il fut fait

duc et pair, y était à cheval, ainsi que le comte d'Étampes, capitaine des gardes ; tous les autres officiers principaux de sa maison dans des carrosses. Les obsèques furent différées jusqu'au 12 février. M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, M. le comte de Clermont et M. le prince de Conti firent le grand deuil ; l'archevêque de Rouen officia en présence des cours supérieures, et Poncet, évêque d'Angers, fit l'oraison funèbre qui ne répondit pas à la grandeur du sujet. Le roi visita à Versailles madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse, et fit le même honneur à M. le duc de Chartres. C'est le seul prince du sang qu'il ait visité. Il alla voir aussi madame la princesse de Conti, mademoiselle de Chartres et madame du Maine.

Deux jours après la mort de M. le duc d'Orléans, le maréchal de Villars entra dans le conseil d'état, et eut le gouvernement des forts et citadelle de Marseille qu'avait le feu premier écuyer.

Il me fait souvenir que j'ai dit plus haut que j'aurais à dire encore quelque chose sur cette charge. Nonobstant l'arrêt du conseil de régence, dont il a été parlé ici en son temps, qui l'avait contradictoirement et nettement confirmé dans toutes les fonctions de sa charge, et dans l'indépendance entière de celle de grand-écuyer, ce dernier n'avait cessé de le tracasser tant qu'il avait pu. Son fils, à sa mort, ayant succédé à sa charge, voulut se délivrer de cette continuelle importunité : le père était des amis de l'évêque de Fréjus qui se piqua de le servir dans une affaire si juste. Beringhen présenta un mémoire au roi, et un autre à M. le duc d'Orléans. Il fut communiqué au grand-écuyer qui y répondit et qui fut de nouveau tondu en plein par un arrêt du conseil d'en haut, en présence du roi et de M. le duc d'Orléans. Le prince Charles de Lorraine, grand-écuyer, en fut si pi-

qué que Beringhen lui ayant envoyé, comme de coutume, les comptes de la petite écurie à signer sur son arrêté, il dit qu'il ne savait point signer ce qu'il ne voyait point. On fit ce qu'on put pour lui faire entendre raison : l'opiniâtreté fut invincible; enfin il fallait bien que ces comptes fussent signés, j'expliquerai cela tout-à-l'heure. Au bout de cinq ou six mois de délai, M. le Duc lui déclara que s'il persistait dans son refus, lui les signerait comme grand-maître de la maison du roi, et en effet les signa. Ainsi, le grand-écuyer perdit, par humeur, une des plus belles prérogatives de sa charge, ou se mit du moins en grand hasard de ne la recouvrer jamais. Voici donc en quoi consistait la prétendue délicatesse du grand-écuyer, inconnue jusqu'alors à tout autre et à lui-même, et la mécanique de ces signatures. Le grand-maître de la maison du roi, celui de l'artillerie, le grand-écuyer et les premiers gentilshommes de la chambre, chacun dans son année, sont ordonnateurs des dépenses qui se font sous leurs charges, c'est-à-dire que sur leurs signatures qu'ils mettent aux arrêtés des comptes de ces dépenses, il passent sans autre examen à la chambre des comptes, et les dépenses y sont allouées. Le grand-maître de la garde-robe, le premier écuyer et le premier maître-d'hôtel, pour la bouche du roi seulement, qui, du temps des Guise, fut rendue indépendante du grand-maître de la maison du roi, dont ils possédaient la charge, ces trois officiers règlent et arrêtent les comptes des dépenses qui se font sous leur charge, et les signent; mais comme la chambre des comptes ne reconnaît point leur signature, parce qu'ils ne sont pas ordonnateurs, il est d'usage que le grand-maître de la garde-robe envoie les comptes de la garde-robe au premier gentilhomme de la chambre en année, qui est obligé de les signer sans examen aucun, et sans les voir, à la seule inspection de la signature du

grand-maître de la garde-robe, et il en est de même des comptes de la bouche entre le premier maître-d'hôtel du roi et le grand-maître de sa maison, et entre le grand et le premier écuyer pour les comptes de la petite écurie.

Beringhen, premier écuyer, qui venait d'achever de faire confirmer l'indépendance de sa charge, ne survécut pas de sept mois son père à qui il y avait succédé. Il mourut le 1er de décembre à quarante-trois ans, homme obscur au dernier point, timide, solitaire, embarrassé du monde, avec de l'esprit et de la lecture. Il ne laissa qu'une fille de la fille du feu marquis de Lavardin, ambassadeur à Rome autrefois. Il n'avait qu'un frère fort mal alors avec M. le duc d'Orléans, qui l'avait même éloigné assez long-temps de Paris, à qui il avait été assez fou pour disputer avantageusement une maîtresse, de sorte qu'il était entièrement hors d'espérance de la charge de son frère; la mort si prompte de ce prince la lui rendit. L'évêque de Fréjus lui fit donner la charge, et M. le Duc, qui, par je ne sais quelle intrigue, y aurait voulu Nangis, lui donna prématurément la charge de chevalier d'honneur de la future reine, et au maréchal de Tessé, qui s'ennuyait beaucoup dans sa prétendue retraite, la charge de premier écuyer de la future reine, qu'il avait eue de la dernière dauphine, lors de son mariage qu'il avait traité, et en même temps la survivance pour son fils, en envoyant le père en ambassade en Espagne.

La maréchale d'Humières, fille de M. de la Châtre qui a laissé des mémoires, mourut le même jour que M. le duc d'Orléans. Elle avait été dame du palais de la reine, et, à près de quatre-vingt-huit ans qu'elle avait, ayant pendant cette longue vie joui toujours d'une santé parfaite de corps et d'esprit, on voyait encore qu'elle avait été fort belle. Elle mourut uniquement de vieillesse, s'étant cou-

chée la veille en parfaite santé, allant et venant et sortant à son ordinaire. Elle se retira, peu après la mort du maréchal d'Humières, dans le dehors du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. C'est la première duchesse qui, par une dévotion mal entendue dans sa retraite, quitta la housse, et, comme les sottises sont plus volontiers imitées en France qu'ailleurs, celle-là l'a été depuis par plusieurs autres, qui, à son exemple, ont en même temps conservé leurs armes à leurs carrosses avec les marques de leur dignité.

Le lendemain de la mort de M. le duc d'Orléans, le comte de Toulouse déclara son mariage avec la sœur du duc de Noailles, veuve avec deux fils du marquis de Gondrin, fils aîné du duc d'Antin. Elle avait été dame du palais de la dauphine. Le monde, qui abonde en sots et en jaloux, ne lui vit pas prendre le rang de son nouvel état sans envie et sans murmure. Je n'ai pas lieu, comme on a vu ici plus d'une fois, d'aimer le duc de Noailles, et je ne m'en suis jamais contraint à son égard; mais la vérité veut que je dise que, de la naissance que sont les Noailles, il n'y aurait pas à se récrier quand une Noailles aurait épousé un prince du sang. Au moins ne niera-t-on pas l'extrême différence d'une Noailles à une Séguier que nous avons vue duchesse de Verneuil au mariage de monseigneur le duc de Bourgogne, conviée à la noce par le roi, y dîner à sa table au festin de la noce, et en possession de tout ce dont a joui la comtesse de Toulouse. Le bas emploi de capitaine des gardes du cardinal Mazarin, d'où le père du premier maréchal-duc de Noailles passa si étrangement à la charge de premier capitaine des gardes-du-corps, ce qui le fit duc et pair dans la suite, a trompé bien des gens qui ignorent que ce même Noailles, capitaine des gardes du cardinal Mazarin, était fils de la fille du vieux maréchal de Roquelaure, et que

la sœur de son père avait épousé le fils et frère des deux maréchaux de Biron, duquel mariage vient le maréchal duc de Biron d'aujourd'hui; qu'en remontant jusqu'au-delà de 1250, on leur trouve les meilleures alliances de leur province et des voisines, et que la terre et le château de Noailles dont ils tirent leur nom, ils les possèdent de temps immémorial.

Un fou succéda à un scélérat dans la place de premier président du parlement de Paris, par la faveur de M. le Duc, qui aimait fort les Gesvres, et qui crut se bien mettre avec le parlement, en choisissant Novion, le plus ancien des présidens à mortier, mais le plus incapable de la remplir. Il n'était ni injuste ni malhonnête homme, comme l'autre premier président de Novion, son grand-père, mais il ne savait rien de son métier que la basse procédure, en laquelle, à la vérité, il excellait comme le plus habile procureur. Mais par-delà cette ténébreuse science, il ne fallait rien attendre de lui. C'était un homme obscur, solitaire, sauvage, plein d'humeur et de caprices jusqu'à l'extravagance; incompatible avec qui que ce fût, désespéré lorsqu'il lui fallait voir quelqu'un, le fléau de sa famille et de quiconque avait affaire à lui, enfin insupportable aux autres, et, de son aveu, très souvent à lui-même. Il se montra tel dans une place où il avait affaire avec la cour, avec sa compagnie, avec le public, contre lequel il se barricadait, en sorte qu'on n'en pouvait approcher; et tandis qu'il s'enfermait de la sorte, et que les plaideurs en gémissaient, souvent encore de ses brusqueries et de ses *sproposito* quand ils pouvaient pénétrer jusqu'à lui, il s'en allait prendre l'air, disait-il, dans la maison qu'il occupait avant d'être premier président, et causer avec un charron, son voisin, sur le pas de sa boutique, qui était, disait-il, l'homme du meilleur sens du monde.

Un pauvre plaideur, d'assez bas aloi, se désespérant un jour de ne pouvoir l'aborder pour lui demander une audience, tournait de tous côtés dans sa maison du palais, ne sachant à qui s'adresser ni où donner de la tête. Il entra dans la basse-cour et vit un homme en veste, qui regardait panser les chevaux, qui lui demanda brusquement ce qu'il venait faire là et ce qu'il demandait. Le pauvre plaideur lui répondit bien humblement qu'il avait un procès qui le désolait, qu'il avait grand intérêt de le faire juger, mais que, quelque peine qu'il prît, et quelque souvent qu'il se présentât, il ne pouvait approcher de M. le premier président, qui était d'une humeur si farouche et si fantasque, qu'il ne voulait voir personne, et ne se laisser point aborder. Cet homme en veste lui demanda s'il avait un placet pour sa cause, de le lui donner, et qu'il verrait s'il le pourrait faire arriver jusqu'au premier président. Le pauvre plaideur lui tira son placet de sa poche, et le remercia bien de sa charité, mais en lui marquant son doute qu'il pût venir à bout de lui procurer audience d'un homme aussi étrange et aussi capricieux que ce premier président, et se retira. Quatre jours après il fut averti par son procureur que sa cause serait appelée à deux jours de là, dont il fut bien agréablement surpris. Il alla donc à l'audience de la grand'chambre avec son avocat, prêt à plaider. Mais quel fut son étonnement quand il reconnut son homme en veste assis en place et en robe de premier président! Il en pensa tomber à la renverse, et de frayeur de ce qu'il lui avait dit de lui-même, pensant parler à quelque quidam. La fin de l'aventure fut qu'il gagna son procès tout de suite. Tel était Novion.

Il avait épousé une Berthelot, tante de madame de Prie, qui avait bien eu autant de part que M. de Gesvres à le faire premier président. Il sentait toute sa répugnance

à se montrer dans les fonctions de cette charge; mais, étant le doyen des présidens à mortier, il ne put souffrir qu'un autre que lui y montât. Lorsque M. le Duc déclara, à la Chandeleur 1724, la grande promotion de l'ordre à faire à la Pentecôte suivante, Dodun, contrôleur général, et Maurepas, secrétaire d'état, qui tous deux avaient grande envie de porter l'ordre, renouvelèrent la difficulté, qu'on avait faite à l'occasion de la promotion du lendemain du sacre à Crozat et à Montargis, de leur y laisser exercer leurs charges de grand-trésorier et de greffier de l'ordre; mais M. le duc d'Orléans, qui leur avait permis de les acheter, passa par-dessus, et leur y fit faire leurs fonctions. M. le Duc fut plus accessible aux desirs de deux hommes dont il s'accommodait. Crozat et Montargis eurent ordre de vendre, le premier à Dodun, l'autre à Maurepas, et ce ne fut pas sans de grands combats que les deux vendeurs obtinrent la permission ordinaire de continuer à porter l'ordre. En même temps M. le Duc donna le râpé de grand-trésorier à d'Armenonville, garde-des-sceaux, et celui de greffier au premier président de Novion, qui, tout aise qu'il fût de porter l'ordre, se trouva fort mécontent de payer le serment et d'avoir des croix et des rubans bleus à acheter, et le marqua avec beaucoup d'indécence.

Enfin, ne pouvant plus tenir à exercer ses fonctions de premier président, encore moins le public, qui avait affaire à lui sans cesse, il se démit de cette charge en septembre 1724, après l'avoir seulement gardée un an, et s'en retourna ravi, et le public aussi d'en être délivré, à sa vie chérie de ne plus voir personne, n'ayant plus aucune charge, enfermé seul dans sa maison, et causant à son plaisir avec son voisin le charron, sur le pas de la porte de sa boutique. Il mourut en sa terre de Grignon, en septembre 1731, à soixante-onze ans, regretté de personne.

Il avait perdu son fils unique dès 1720, qui avait laissé un fils. M. le Duc fit la grâce entière, et donna à cet enfant de quinze ans, la charge de président à mortier de son grand-père, en faisant celui-ci premier président, et la donna à exercer à Lamoignon de Blancménil, lors avocat général, jusqu'à ce que ce petit Novion fût en âge de le faire: abus fort étrange de ces *custodinos* de charges de président à mortier, qui s'est introduit dans le parlement, pour les conserver dans les familles.

CONCLUSION.

Me voici enfin parvenu au terme jusques auquel je m'étais proposé de conduire ces Mémoires. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues et maniées; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en disconviendrait. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même. On s'apercevra aisément des duperies où je suis tombé, et quelquefois grossières, séduit par l'amitié ou par le bien de l'état, que j'ai sans cesse préféré à toute autre considération, sans réserve, et toujours à tout intérêt personnel, comme encore en bien d'autres occasions que j'ai négligé d'écrire, parce qu'elles ne regardaient que moi, sans connexion d'éclaircissemens ou de curiosité sur les affaires ou le cours du monde. On peut voir que je persévérai à faire donner les finances

au duc de Noailles, parce que je l'en crus, bien mal-à-propos, le plus capable, et le plus riche et le plus revêtu d'entre les seigneurs à qui on les pût donner, dans les premiers jours même de l'éclat de la profonde scélératesse qu'il venait de commettre à mon égard. On le voit encore dans tout ce que je fis pour sauver le duc du Maine contre mes deux plus chers et plus vifs intérêts, parce que je croyais dangereux d'attaquer lui et le parlement à-la-fois, et que le parlement était lors l'affaire la plus pressée, qui ne se pouvait différer. Je me contente de ces deux faits, sans m'arrêter à bien d'autres qui se trouvent répandus dans ces Mémoires, à mesure qu'ils sont arrivés, lorsqu'ils ont trait à la curiosité du cours des affaires ou des choses de la cour et du monde.

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces Mémoires, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférens; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non-seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre

une exacte justice, et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les Mémoires mêmes que presque tout est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avaient traité les choses que je rapporte. Je les nomme; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les Mémoires sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

Comme je n'en verrai rien, peu m'importe. Mais si ces Mémoires voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de toutes ces choses-là. Ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeait. Ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits; et comme au temps où j'ai écrit, surtout vers la fin, tout tournait à la décadence, à la confusion, au chaos, qui depuis n'a fait que croître, et que ces Mémoires ne respirent qu'ordre, règle, vérité, principes certains, et montrent à découvert tout ce qui y est contraire, qui règne de plus en plus

avec le plus ignorant, mais le plus entier empire, la convulsion doit donc être générale contre ce miroir de vérité. Aussi ne sont-ils pas faits pour ces pestes des états qui les empoisonnent, et qui les font périr par leur démence, par leur intérêt, par toutes les voies qui en accélèrent la perte, mais pour ceux qui veulent être éclairés pour la prévenir, et qui malheureusement sont soigneusement écartés par les accrédités et les puissans qui ne redoutent rien plus que la lumière, et pour des gens qui ne sont susceptibles d'aucun intérêt que de ceux de la justice, de la vérité, de la raison, de la règle, de la sage politique, uniquement tendus au bien public.

Il me reste une observation à faire sur les conversations que j'ai eues avec bien des gens, surtout avec monseigneur le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, les ministres, le duc du Maine une fois, trois ou quatre avec le feu roi, enfin avec M. le Duc et beaucoup de gens considérables, et tout ce que j'ai opiné, et les avis que j'ai pris, donnés ou disputés. Il y en a de tels, et en nombre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura point connu sera tenté de mettre au rang de ces discours factices que des historiens ont souvent prêtés du leur à des généraux d'armées, à des ambassadeurs, à des sénateurs, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je puis protester, avec la même vérité qui jusqu'à présent a conduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces discours, que j'ai tenus et que je rapporte, qui ne soit exposé dans ces Mémoires avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi que ceux qui m'ont été tenus; et que s'il y avait quelque chose que je pusse me reprocher, ce serait d'avoir plutôt affaibli que fortifié les miens dans le rapport que j'en ai fait ici, parce que la mémoire en peut oublier des traits, et qu'animé par les objets et par les choses, on parle plus vivement et avec

plus de force qu'on ne rapporte après ce qu'on a dit. J'ajouterai, avec la même confiance que j'ai témoignée ci-dessus, que personne, de tout ce qui m'a connu et a vécu avec moi, ne concevrait aucun soupçon sur la fidélité du récit que je fais de ces conversations, pour fortes qu'elles puissent être trouvées, et qu'il n'y en aurait aucun qui ne m'y reconnût trait pour trait.

Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions? J'ai senti ces défauts; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. Pour rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, il faudrait refondre tout l'ouvrage, et ce travail passerait mes forces, il courrait risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent étroitement dans mes Mémoires, qu'ils en sont la loi et l'âme, et que le style mérite en leur faveur une bénigne indulgence.

FIN DES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON.

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

A 000 055 505 2